Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE AFRICAINE

Vol. 83

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
12, RUE EMILE-MAUPAS. — ALGER

1939

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

© OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES : 07 - 1998
Codification : 4 00 - 2461

Liste des Membres de la Société

Président d'honneur :

M. le Gouverneur Général de l'Algérie.

Vice-Président d'honneur :

M. Pierre Martino, recteur de l'Académie d'Alger.

Membres d'Honneur :

MM. A. Audollent, membre de l'Institut, 5, rue d'Amboise, Clermont-Ferrand.
Charles Bémont, membre de l'Institut, directeur de la *Revue Historique*.
Bosch y Gimpera, professeur à l'Université de Barcelone.
Americo Castro, professeur au Centro de Estudios historicos de Madrid.
Abbé Chabot, membre de l'Institut.
Alfred Coville, membre de l'Institut.
Halvdan Koht, professeur à l'Université d'Oslo.
Marcel Marion, membre de l'Institut.
Hugo Obermaier, professeur à l'Université de Madrid.
Comte Pellati, inspecteur général des Antiquités à Rome.
Puig y Cadafalch, directeur de l'Institut d'études catalanes, à Barcelone.
Georges Smets, professeur à l'Université de Bruxelles.
G. P. Stevens, directeur de l'Académie américaine de Rome.
G. Susta, professeur à l'Université de Prague.
V. Ussani, professeur à l'Université de Rome.

Président honoraire :

M. Georges Hardy, recteur de l'Académie de Lille.

Membres honoraires :

MM. E. Albertini, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 4, rue de Louvois, Paris (IIe).
J. Carcopino, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole Française de Rome.
Chevreux (Charles), préfet de la Côte-d'Or.
Larnaude, chargé de cours à la Sorbonne, 2, avenue de Ségur, Paris (VIIe).
H. Massé, professeur à l'Ecole des langues orientales, 19, avenue du Parc, Sceaux (Seine).
G. Yver, professeur honoraire à l'Université, villa Saint-Jean, avenue de Plaisance, Nice (Alpes-Maritimes).

Mme Bourgarel-Musso, parc Gatliff, Alger.

MM. Bourlon (Henri), chef de gare, La Mare-d'Eau (Oran).

Bouzar (Mohamed), interprète judiciaire, Orléansville (Alger).

Braudel, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, Paris.

British Museum, Londres (Angleterre).

Brulard, instituteur à Guettar-el-Aïch (Constantine).

Brunot (L.), directeur de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat.

Brunschvig, maître de conférences à la Faculté des Lettres, 20, rue Auber, Alger, *Membre du bureau.*

Cabinet civil du Résident Général de France, Rabat (Maroc).

R. P. Callens, des Pères Blancs, Ouadhias.

MM. Canard (M.), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 104, boulevard Saint-Saens, Alger. *Membre du bureau.*

Cantineau, professeur à la Faculté des Lettres.

Capot-Rey, professeur à la Faculté des Lettres, 155, Télemly, Alger. *Membre de bureau.*

Carbonel (Jules), imprimeur-éditeur, 8, rue Victor-Hugo, St-Eugène (Alger).

Carcopino, Palais Farnèse, Rome.

Cardonne (P.), ingénieur agronome, Direction des Affaires économiques, Tunis.

Cauvet, Chef de Bataillon en retraite, villa du Bois, Birmandreis (Alger).

Cavazza (Conte professore Filippo), direttore di colonizatione, Tripoli.

Ceccaldi (Charles), contrôleur général de l'armée de l'Air, 32, rue Charles-Floquet, Paris (VIIe).

Cercle militaire, Fort-National (Alger).

Chambre de Commerce de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Charles (Raymond), substitut du Procureur de la République, Le Havre (Seine-Inférieure).

Christofle (Marcel), architecte en chef des monuments historiques, Palais d'Hiver, Alger.

Cobb (Humphrey M.), Vaverley place, New-York City (U. S. A.)

Cochain (Lucien), 41, rue de Paris, Joinville-le-Pont (Seine).

Cockenpot, inspecteur d'Académie, Évreux (Eure).

Coco (J.), 23, rue Duc des Cars, Alger.

Cognard, 4, place des Vosges, Paris (IVe).

Mlle Cohen-Bacri (Blanche), 4, rue Contencin, Constantine.

M. Colas (G.), interprète assermenté près la Cour d'Appel d'Alger.

Mlle Colle, professeur au lycée de Jeunes Filles, Alger.

Collège franco-musulman, Fès (Maroc).

Collège de garçons, Bône (Constantine).

Collège de jeunes filles, Bône (Constantine).

Collège de garçons, Philippeville (Constantine).

Collège de garçons, Sétif (Constantine)

Collège de garçons, Sidi-bel-Abbès (Oran).

Collège franco-musulman Moulaï Idriss, Fez (Maroc).

Commune d'Er-Rahel (Oran).

Commune mixte d'Aflou (Oran).

Commune mixte d'Aïn-Bessem (Alger).

Commune mixte d'Aïn-el-Ksar, El-Mahder (Constantine).

Commune mixte d'Aïn-M'lila (Constantine).

Commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).

Commune mixte d'Aumale (Alger).

Commune mixte de l'Aurès, Arris (Constantine).

Commune mixte du Bélezma, Corneille (Constantine).

Commune mixte de Beni-Mansour, Maillot (Alger).

Commune mixte des Bibans, La Medjana (Constantine).

Commune mixte du Cacherou Palikao (Oran).

Commune mixte de Châteaudun-du-Rhummel (Constantine).

Commune mixte du Cheliff, Orléansville (Alger).

Commune mixte de Corneille (Constantine).

Commune mixte du Djebel-Nador, Trézel (Oran).

Commune mixte du Djurdjura, Michelet (Alger).

Commune mixte de l'Edough, Bône (Constantine).

Commune mixte des Eulma, St-Arnaud (Constantine).

Commune mixte de Fedj-Medzala (Constantine).

Commune mixte de Fort-National (Alger).

Commune mixte de Frenda (Oran).

Commune mixte de Guergour (Constantine).

Commune mixte de La Calle (Constantine).

Commune mixte de La Medjana.

Commune mixte de la Mekerra, Sidi-bel-Abbès (Oran).

Commune mixte de La Mina (Oran).

Commune mixte des Maadids, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).

Commune mixte de Maillot (Alger).

Commune mixte de Michelet (Alger).

Commune mixte de Morsott, Tébessa (Constantine).

Commune mixte de Nedroma (Oran).

Commune mixte de l'Oued-Cherf (Constantine).

Commune mixte de l'Oued-Marsa (Constantine).

Commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).

Commune mixte de Palestro (Alger).

Commune mixte de Renault (Oran).

Commune mixte de Saïda (Oran).

Commune mixte de Saint-Arnaud (Constantine).

Commune mixte de Sebdou (Oran).

Commune mixte de Sedrata (Constantine).

Commune mixte de Sidi-Aïssa (Alger).

Commune mixte de Tébessa (Constantine).

Commune mixte de Trézel.

Consul général de Grande-Bretagne, boulevard de France, Alger.

MM. Contencin, juge au Tribunal mixte, 4 bis, rue Bou-Chnack (Tunis)

Cortès, rédacteur à la Direction générale des Affaires indigènes du Gouvernement général, Alger.

MM. COUNILHON, professeur agrégé au Lycée, 14, rue Rochambeau, Alger.
COUR, docteur ès lettres, place Négrier, Constantine.
COURS SECONDAIRE DE JEUNES FILLES, Blida (Alger).
COURS SECONDAIRE DE JEUNES FILLES, Philippeville (Constantine).
COURTOIS, professeur agrégé au Lycée, 117 ter, rue Michelet, Alger.
CROUX (R.), 15, boulevard Pasteur, Constantine.
DARBÉDA, Architecte du Gouvernement Général, 18, rue Elie de Beaumont, Alger.
DARIMONT, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VIe).
DENY (G.), administrateur de l'Ecole des langues orientales, 2, rue de Lille, Paris (VIIe).
DERENDINGER (Général), 20, quai de Passy, Paris (XVIe).
DESPARMET (J.), professeur honoraire au Lycée d'Alger.
DESPOIS, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger, *Secrétaire*.
DESSUS-LAMARE, conservateur au Musée Stephane-Gsell, rue Fontaine-Bleue, Alger.
DESTAING, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 61, rue de Chalons, L'Hay-les-Roses (Seine).
DI LUCCIO, inspecteur de l'enseignement primaire, Barcelonnette.
DIRECTEUR de *La Quinzaine Coloniale*, 17, rue d'Anjou, Paris (VIIIe).
DIRECTEUR de l'Enseignement, Rabat (Maroc).
Mme La DIRECTRICE du Cours professionnel des institutrices, Jardin-d'Essai, Alger.
MM. DOLCEMASCOLO (Docteur), Kalâa-Djerda (Tunisie).
DOUËL (Martial), inspecteur général des Finances, 14, rue Wilhelm, Paris (XVIe). *Membre correspondant.*
DUMAS (Charles), inspecteur général de l'Enseignement des Indigènes, Alger.
ECOLE NORMALE, Bouzaréa (Alger).
ECOLE NORMALE DE JEUNES FILLES, Constantine.
ECOLE NORMALE DE JEUNES FILLES, Miliana.
ECOLE NORMALE d'INSTITUTEURS, Oran.
ECOLE NORMALE DE JEUNES FILLES, Oran.
MM. EISENBETH, grand rabbin, 62, rue de Constantine, Alger.
EMERIT, maître de conférences à la Faculté des Lettres d'Alger. *Membre du bureau.*
ESQUER (Gabriel), administrateur de la Bibliothèque Nationale, archiviste-bibliothécaire du Gouvernement Général, 12, rue Emile Maupas, Alger. *Secrétaire général.*
ESSEMIANI (Mohammed), instituteur, Téniet-el-Haâd (Alger).
ESTAUNIÉ, secrétaire de commune mixte, La Mekerra, Sidi-bel-Abbès (Oran).
FABREGOULE, Directeur des Services Economiques au Gouvernement Général.
FABRY (de), inspecteur général des Finances, au Trésor, Alger.
FAYOLLE (Th.), receveur des Postes en retraite, rue Ernest-Feydeau, Alger. *Membre du bureau.*
FRANC (J.), docteur ès lettres, professeur au Lycée Janson de Sailly rue de la Pompe, Paris (XVIe).
GARTEISER (Commandant), 113, quai d'Orsay, Paris (VIIe).
GASSER (Docteur), conseiller général, Saint-Denis-du-Sig (Oran).
GAUDEFROY-DEMOMBYNES, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 9, rue Joseph Barra, Paris (VIe).

M. GAUDISSART, sculpteur, 39, rue Pierre-Guérin, Paris (XVIe).
Mme GAUDRY-BOAGLIO, avocat à la Cour d'Appel, 43, boulevard Saint-Saëns, Alger.
MM. GAUTHIER, administrateur adjoint, Sidi-Aïch (Alger).
GAUTIER (E.-F.) professeur honoraire de l'Université, 11, rue Médicis, Paris.
GERBIER, administrateur principal de la commune mixte, Cherchell (Alger).
GERNET, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres, Dar el Coudia (parc Gatlif), Alger.
GIACOBETTI (R. P.), des Pères Blancs, Saint-Cyprien (Alger).
GLÉNAT (Jean), conservateur au Musée des Antiquités, Alger-Mustapha-Supérieur.
Mlle GRAF, professeur agrégé au Lycée Armand-Fallières, Tunis.
MM. GRANDCHAMP (Pierre), chef de service honoraire à la Résidence Générale, 20, avenue Garros, Tunis.
GRELLET (Ch.), propriétaire, 9, rue Edmond-Adam, Alger.
HARVARD Collège library, Cambridge, Massassuchets (U. S. A.).
HATINGUAIS, ingénieur, Paris.
Mlle HAURIE (Y.), Alger.
HEURGON, chargé de cours à la Faculté des Lettres, 220, rue Michelet, Alger.
HILBERT, vétérinaire, 4, rue de l'Artillerie, Oran.
HIRTZ, administrateur-adjoint, Trézel, Commune mixte du Djebel Nador (Oran).
HOGNON, Lieutenant-Colonel en retraite, Batna (Constantine).
HORLUC, vice-recteur honoraire, 10, rue d'El-Biar, Alger.
HOWARD (E. L.), Hôtel de Cornouaille, Alger.
IBNOU ZEKRI, professeur à la Médersa d'Alger. *Membre du bureau.*
IMMARIGEON, proviseur du Lycée Gouraud, Rabat (Maroc).
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE, Palais Azem, Damas (Syrie).
INSTITUT des Belles-Lettres Arabes, 12, rue Djmaa-el-Haoua, Tunis.
INSTITUT des Hautes Études Marocaines, Rabat (Maroc).
INSTITUT ORIENTAL, Prague (Tchécoslovaquie).
ISNARD (H.), professeur à l'E. P. S., 5, rue Pirette, Alger.
JOGERST, antiquaire, 91, rue Michelet, Alger.
JULIEN (Ch.-André), Secrétaire Général du Haut Comité Méditerranéen, 1, square de Port-Royal, Paris (XIIIe).
KEHL, avocat, 17, rue de la Paix. Oran.
KEST (Docteur), 12, rue Richelieu, Alger.
KONGELIGE BIBLIOTHEK, Copenhague (Danemark).
LADREIT DE LACHARRIÈRE (Jacques), professeur à l'Ecole Coloniale et à l'Ecole des Sciences Politiques, 20, rue Vaneau, Paris (VIIe).
LAHERRE, professeur agrégé des lettres au Lycée, Alger.
R. P. LAPEYRE, directeur du Musée Lavigerie, Saint-Louis de Carthage (Tunisie).
MM. LAURENS (Docteur), Aïn-Bessem, Alger.
LAVAYSSE, administrateur détaché à la Sous-Préfecture, Mascara (Oran).
LEBAR (S.), 23, rue Bab-Azoun, Alger.

MM. Le Bissonnais, administrateur, Aïn-Sefra (Alger).

Le Cesne, inspecteur enseignement primaire, Alger.

Leschi (L.), Directeur des Antiquités de l'Algérie, 87, boulevard Saint-Saëns, Alger. *Membre du bureau.*

Lespès (René), docteur ès lettres, 123, rue Michelet, Alger. *Vice-Président.*

Lestrade-Carbonel, administrateur de commune mixte, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).

Lévi-Provençal (E.), professeur à la Faculté des Lettres, 146, Télemly, Alger.

Lévi-Provençal (H.), notaire à Aïn-Temouchent (Oran).

Mgr Leynaud, archevêque d'Alger.

MM. Liaras (docteur), 20, boulevard Bugeaud, Alger.

Llabador (Francis), docteur en pharmacie, Nemours (Oran).

Lovichi, préfet honoraire, 2, rue Altairac, Alger.

Lung (Frédéric), conseiller du commerce extérieur, 1, rue Littré. Alger.

Luthereau, officier interprète, Khenifra.

Lycée de garçons, Alger.

Lycée de garçons, Constantine.

Lycée de garçons, Oran.

Lycée de jeunes filles, Constantine.

Lycée de jeunes filles, Oran.

Maglione et Strini, libraires, 88, via due Macelli, Rome.

Mahdi Sadok, interprète judiciaire, Fedj-M'Zala (Constantine).

Mangion, professeur à l'Ecole primaire supérieure, Alger.

Marçais (Georges), directeur du Musée Stéphane-Gsell, professeur à la Faculté des Lettres, Alger. *Vice-Président.*

Marçais (Philippe), directeur de la Médersa de Tlemcen.

Marçais (William), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 99, boulevard Péreire, Paris (XVIIe).

Marcy, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger.

Massiera, principal du Collège Colonial, Sétif (Constantine).

Massignon, professeur au Collège de France, 21, rue Monsieur, Paris (VIIe).

Mathieu, professeur agrégé des Lettres au Lycée, place Bab-el-Oued, Alger.

Maury (E.), directeur honoraire des Contributions diverses, 4, rue Généraux-Morris, Alger.

Mazard (Jean), substitut du Procureur de la République, Le Havre (Seine-Inférieure).

Mégnin (Docteur), médecin de colonisation, Sidi-Aïssa (Alger).

Mercier (Gustave), avocat à la Cour d'Appel, vice-président du Conseil Supérieur, délégué financier (parc Galtif), Alger. *Président.*

Merlin (Alfred), conservateur des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, Paris.

Meynier (Général), directeur honoraire au Gouvernement Général, Dar el Saïdji, Miramar, Saint-Eugène (Alger). *Membre du bureau.*

Migon, secrétaire de commune mixte détaché au Gouvernement général. *Trésorier-adjoint.*

Millon (Gabriel), missionnaire protestant 15, rue Danton, Alger.

MM. Mirabella, interprète des Services municipaux, Safi (Maroc).

Montaland (Charles), architecte du Gouvernement général, 10, rue Michelet, Alger.

Montanié (Jean), 29, boulevard Carnot, Alger.

Musée Demaeght, Oran.

Musée des Antiquités algériennes, rue Michelet, Alger.

Musée des Beaux-Arts, Jardin d'Essai, Alger,

Nessler, boulevard de l'Industrie, Oran.

Nick, administrateur de commune mixte, Sous-Préfecture, Bône (Constantine).

Noël (Jean), professeur adjoint au Lycée d'Alger.

Parker (J.), libraire, 27, Broad Street, Oxford (Angleterre).

Pellati (Comte), inspecteur général des Antiquités, Rome.

Pellegrin (A), membre du grand conseil de la Tunisie.

Pérès, chargé de cours à la Faculté des Lettres, 175, Télemly, Alger.

Perrin, avocat à la Cour d'appel, 77, rue Michelet, Alger.

Pestemaldjoglou, archiviste départemental d'Alger.

Philippar, directeur du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, Paris (1er).

Piédallu (lieutenant-colonel pharmacien), parc d'Hydra (Alger).

Pignon, professeur au Lycée Carnot, Tunis.

Pitaud, fabricant de tapis, Tlemcen (Oran)

Rahmani Slimane, instituteur, 2e groupe H. B. M., lettre J, Champ-de-Manœuvre, Alger.

Rattier, inspecteur général des Monuments historiques, 72, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe).

Ravenet, Djenan es Skina, chemin Buknal, El-Biar (Alger).

Le Résident général de la République Française, Rabat (Maroc).

Rey (Rodolphe), ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, 16, boulevard Bugeaud, Alger.

Reygasse (Maurice), directeur du Musée d'Ethnographie, le Bardo, rue Michelet, Alger.

Riggio (A.), 3, passage Garnier, avenue de Madrid, Tunis.

Rivière, directeur du Cabinet du Gouverneur Général. *Membre du bureau.*

Roffo (Docteur), rue de Polignac, Le Ruisseau (Alger).

Rohrbacher, administrateur de commune mixte, Nédroma (Oran).

Rols (Denys), chef de bureau du Cabinet du Gouverneur Général, Alger.

Romanelli (Dr Prof. Pietro), 2, Viale Tito Livio, Rome (Italie).

Roussier-Théaux, professeur à la Faculté de Droit, 1, rue Elisée Reclus, Alger.

Rouvier (Paul), professeur à la Médersa d'Alger.

Rozis (A.), Maire d'Alger.

Sabatié (P.), inspecteur de l'Enseignement primaire, Alger.

Sabatier (J.), secrétaire général du Crédit municipal, 16, rue des Blancs Manteaux, Paris (IVe).

Sacerdoti (Dr A.), Padoue (Italie).

Sagot (François), docteur ès lettres, 26, rue Pasteur, Dijon (Côte-d'Or).

MM. SALENC, ancien directeur du Collège musulman de Fès, 11, rue du capitaine Lelièvre, Oran.

SAMBOEUF (Louis de), avocat à la Cour d'Appel, 11, rue de Constantine, Alger.

SAVOYANT, avocat à la Cour d'Appel, 17, avenue Pasteur, Alger.

SCHWEITZER, inspecteur d'Académie, Agen.

SECTION HISTORIQUE du Maroc, 4, rue de Lille, Paris (VIIe).

SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES ET DU PERSONNEL MILITAIRE, Gouvernement général, Alger.

SIMON, professeur au Lycée, 107, boulevard Saint-Saens, Alger.

SOCARD (Tony), architecte du Gouvernement général, 9, Edouard Cat, Alger.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS, SCIENCES ET LETTRES, 4, rue Généraux-Morris, Alger.

SOUALAH (M.), docteur ès lettres, Alger.

STOTZ, ancien directeur de l'Institut Agricole de Maison-Carrée, Chessy (Rhône).

SUPÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE, Maison-Carrée, Alger.

SYNDICAT AGRICOLE ET VITICOLE, Tlemcen.

Mlle TEBOUL (Henriette), 2, rue Sainte, Alger.

MM. TORRI (Général), directeur du Protocole et 1er interprète de S. A. R. le Bey de Tunis.

TORRÈS BALBAS, directeur de l'Alhambra, Grenade (Espagne).

TRESSERE, juge de paix suppléant, Bou-Saada (Alger).

TRUILLOT, secrétaire honoraire de commune mixte, villa Suzanne, Sousse (Tunisie).

UNIVERSITÉ, Sao Paulo (Brésil).

UNIVERSITY of Witwatersrand, Johannesburg (Afrique du Sud).

VALAT (Georges), professeur agrégé d'arabe au Lycée, place Bab-el-Oued, Alger.

VÂLET (René), chef de bureau, Service du contentieux, Gouvernement général, Alger.

VALLOIS, professeur à la Faculté des Lettres, Bordeaux (Gironde).

VIARD, professeur à la Faculté de Droit, d'Alger. *Membre du bureau*

VIEL, administrateur-adjoint, Direction générale des Affaires indigènes, Alger.

VILLATA, Félix, directeur honoraire de la Compagnie Algérienne.

Mme VINCENT, 14, boulevard Sébastopol, Oran.

MM. VOITELIER, administrateur adjoint, Sedrata (Constantine).

VONDERHEYDEN (Maurice), docteur ès lettres, directeur de la Médersa, Tlemcen.

VROLYCK, Secrétaire adjoint du Haut Comité Méditerranéen, Paris.

YACONO, professeur à l'Ecole Primaire supérieure d'Alger.

ZANETTACCI, administrateur, détaché à la Sous-Préfecture, Sidi-bel-Abbès (Oran).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 12 Février 1939

La *Société Historique Algérienne* s'est réunie en Assemblée générale le dimanche 12 février 1939, dans la Bibliothèque du Gouvernement Général, sous la présidence de M. Gustave MERCIER, président, assisté des membres du bureau. M. le Gouverneur Général s'était fait représenter par M. CHAPOUTON, chef-adjoint de son Cabinet.

Le Président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, mes chers Confrères,

« Je n'aurai à vous donner, sur la marche de notre Société en 1938, que des indications assez brèves. Ce n'est cependant point que les difficultés lui soient épargnées, et que notre chère *Revue Africaine* n'ait à souffrir de la rigueur des temps. La hausse considérable des frais d'impression, jointe à l'accroissement non moins important de nos publications à la suite des Congrès, ont eu pour effet de placer nos finances dans une situation momentanément moins prospère. Notre dévoué trésorier, M. BERQUE, vous donnera les chiffres dans un instant, et je ne veux pas empiéter sur le domaine qu'il administre avec une rectitude si scrupuleuse.

« Cette situation imputable aux dévaluations successives de notre monnaie, nous place dans la nécessité de prendre les mesures propres à faire disparaître tout déséquilibre à l'avenir. Chose d'ailleurs assez malaisée. Nous ne pouvons, comme les commerçants ou mêmes les collectivités publiques, employer le remède classique : réduction des frais généraux, puisque ces derniers sont déjà comprimés dans notre Société au minimum imaginable, étant égaux à zéro.

« Il nous faudrait donc réduire notre seul chapitre de dépenses, nos publications, c'est-à-dire l'objet même et la manifestation tangible de notre activité. A cela, nous nous résoudrons difficilement, à l'heure où de toute part se manifestent les bonnes volontés, où jamais les compétences ne se sont affirmées avec plus de maîtrise, où la passion des recherches de tous ordres, scientifiques

archéologiques, préhistoriques, ethnographiques ou sociologiques n'a enflammé plus d'adeptes. Ces recherches ne constituent-elles point la prise de possession la plus complète que nous puissions souhaiter de ce pays qui est nôtre depuis un siècle à peine, et que la France a déjà façonné définitivement à son image ? Posséder, c'est d'abord connaître, et la connaissance est la condition nécessaire de toute prise de conscience.

« Les dominations matérielles ne sont rien si elles ne sont établies sur une emprise intellectuelle intégrale, seule susceptible de les orienter vers la solution adéquate des problèmes à venir. A cet égard, l'intérêt à la fois moral et pratique, scientifique et politique de nos recherches les recommande éminemment à l'attention des pouvoirs publics qui peuvent y puiser des éléments inappréciables de décision et d'action.

« En veut-on des exemples ? Je rappellerai la belle étude de notre très regretté confrère M. MONCHICOURT sur la frontière algéro-tunisienne. On y voit bien clairement, avec le caractère artificiel et transitoire de la délimitation, comment les Hauts-Plateaux constantinois se poursuivent dans la Régence sans qu'une démarcation géographique rationnelle puisse être établie et ne l'ait jamais été au cours de l'histoire, les mêmes tribus ayant été soumises au gré des événements, tantôt du Bey de Constantine, tantôt de celui de Tunis, tantôt d'un gouvernement local éphémère. On aperçoit aussitôt le danger, pour notre établissement algérien, de l'implantation d'une influence étrangère derrière cette frontière artificielle, percée de tous les couloirs et de toutes les vallées par où se déversent les eaux du versant Nord des montagnes aurassiennes, perméable à l'excès à toutes les infiltrations comme aux invasions venant de l'Est.

« L'étude des parlers locaux, poursuivie par M. CANTINEAU, Mme OSTOYA-DELMAS, M. MANGION et M. DHINA, celle des dialectes berbères par M. André BASSET, celle de la mystique musulmane moderniste par M. BERQUE, et tous les travaux d'ethnographie, de sociologie, de droit, de MM. BOUSQUET, HARDY, RAHMANI SLIMANE, ABOU BEKER ABDESSELAM et tant d'autres, élargissent singulièrement la connaissance que nous pouvons avoir du langage, de la mentalité, des mœurs, de la civilisation des autochtones.

« Les travaux sur l'habitat de M. BERQUE, de Mlle GRAF et de MM. BARON, HUOT et PAYE, les Etudes démographiques de MM. Guy EVIN et LE CŒUR, sont infiniment précieux pour l'Administration algérienne à l'heure où se pose avec insistance le problème de l'évolution du paysannat indigène.

« L'exploration zoologique des côtes de l'Algérie orientale par M. SEURAT, l'étude des richesses hydro-minérales de l'Ouest-algérien par M. LLABADOR apportent sur les ressources économiques et la valeur du patrimoine algérien des renseignements de première main.

« Non moins remarquables, non moins utiles avec une portée plus générale sont les travaux de science pure, d'archéologie et d'histoire, dont beaucoup sont inspirés par les découvertes récentes dues aux auteurs mêmes des mémoires. Ceux-là viennent accroître le plus précieux trésor que puissent se transmettre les générations, savoir le patrimoine de nos connaissances sur cet éternel inconnu que demeure l'homme à ses propres yeux. Les découvertes de M. LE DU sur les gravures rupestres de la région de Tébessa, les remarques du très regretté M. JOLEAUD sur l'homme de Mechta El Arbi, les trouvailles et les travaux de MM. GAUTIER, REYGASSE, Dr ROFFO, RUHLMANN, Dr MARCHAND, les études de l'Abbé CHABOT, membre de l'Institut, et de M. MARCY sur les inscriptions libyques, ajoutent chaque jour une pierre, un ornement ou un détail à l'édifice encore bien imparfait de notre connaissance de l'homme préhistorique ou protohistorique. Les fouilles et les recherches de MM. LESCHI, BERTHIER, RODARY, LOGEART, MASSIERA, BELORGEY, FELGEROLLES, CHOUPAULT, MEUNIER et de tant d'autres qu'il faudrait nommer au même titre, viennent dégager et approfondir le splendide héritage que l'antiquité nous a légué, et qu'un grand millénaire de déprédations n'ont pu abolir.

« Les études historiques sur la période plus récente, de MM. BEL, LESPÈS, ESQUER, BRUNSWIG, CANARD, PESTEMALDJOGLOU, LECOCQ, ISNARD, les travaux géographiques de MM. LARNAUDE, MITARD, TINTHOIN et ISNARD, nous donnent un ensemble de notions plus étendues et plus précises sur l'Algérie d'aujourd'hui et les conditions qui l'ont faite ce qu'elle est. On ne peut, dans un exposé aussi rapide, viser à rendre à chacun la justice qui lui est due, encore moins à constituer une table des matières traitées ; on entend simplement situer, dans le cadre de l'activité générale algérienne, la part que tous nos collaborateurs se sont volontairement assignée, avec un désintéressement, une bonne volonté et une compétence qui ne sont pas toujours reconnues, ni appréciées à leur valeur. Cette part prise dans le développement de l'Algérie est vraiment essentielle, et les résultats de tant d'efforts ne sauraient être surestimés. A côté de la tâche de construction poursuivie sans relâche par l'Administration, les colons et tous les travailleurs intellectuels ou manuels de ce pays, le développement donné aux études africaines par l'élite des savants bénévoles ou officiels apporte un complément indispensable, infiniment précieux, par ce qu'il enseigne et plus encore peut-être par ce qu'il suggère. Cette belle tradition de culture et de véritable humanisme, poursuivie depuis 83 ans sans une défaillance, avec une intensité et un succès qui s'affirment d'année en année, ne saurait ni s'interrompre, ni péricliter. Et les considérations matérielles, d'un ordre d'ailleurs infime, paraissent de bien peu de poids au regard de l'importance des résultats obtenus.

« Le mouvement s'entretient de lui-même, son objet étant vrai-

ment inépuisable, et l'observation trouvant sans cesse l'occasion de se faire plus précise et plus pénétrante. Il m'est agréable de vous annoncer que la *Revue Africaine* publiera en 1939 une série de mémoires dont les titres vous permettront d'apprécier l'intérêt : de Mlle ALLAIS, sur « La Maison d'Europe à Djemila » ; de M. LEWICKI, sur « Le Site de l'Oasis de Ṣbrū » ; de M. RAHMANI, une étude d'ethnographie Kabyle intitulée « De la naissance à la circoncision » ; de M. le Général MEYNIER « La guerre sainte des Senoussya dans l'Afrique française, 1915-1918 » ; de M. ALBERTINI, « Le recueil des inscriptions latines de l'Algérie » ; de M. LOGEART, « Des inscriptions chrétiennes de la région des lacs » ; de M. G. MARÇAIS, « Sur un lion de marbre trouvé à la Qal'a de B'Hammad » ; de M. DESPARMET, « Les chansons de geste de 1830 à 1914 dans la Mitidja » ; de M. DHINA, « Un vol de chameau dans le Sahara (étude linguistique) ».

Ajoutons à ce tableau trop sommaire que la Société historique a continué à publier en 1938, la Chronique Archéologique du Directeur des Antiquités de l'Algérie et les procès-verbaux des séances de l'Institut d'études orientales dirigé par M. Georges MARÇAIS. Elle n'aurait pu satisfaire à une tâche aussi lourde et aussi multiple sans l'appui effectif qu'elle a rencontré auprès des Chefs de l'Administration et auprès des Assemblées Algériennes. Notre reconnaissance toute particulière s'adresse à M. le Gouverneur Général LE BEAU, qu'aucune préoccupation d'ordre intellectuel ne laisse indifférent ; à M. le Préfet RIVIÈRE, Directeur de son cabinet ; à M. le Directeur Général des Affaires indigènes MILLIOT, à son collaborateur immédiat M. BERQUE, déjà nommé plusieurs fois à d'autres titres ; à M. le Directeur dé l'Intérieur GUERRIN, qui tous voudront bien trouver ici l'expression de notre gratitude et de nos remerciements chaleureux.

« Ce tableau trop rapide de notre activité serait bien incomplet si je ne disais un mot des Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord, dont la réussite s'affirme d'année en année grâce à la bonne volonté de tous, et plus particulièrement grâce au dévouement de leur Secrétaire Général qui est aussi le nôtre, M. Gabriel ESQUER. Je suis certain d'interpréter vos sentiment en lui disant la joie que nous éprouvons tous de le voir entièrement rétabli, après une longue épreuve stoïquement supportée.

« Le Congrès de Rabat, à Pâques 1938, fut en tout point remarquable par son organisation parfaite, aussi bien que par le nombre et la qualité des communications dont il fut l'occasion. Il promena ses adhérents à travers les cités médiévales du Maghreb, Fez et Marrakech, les neiges du Grand Atlas et les palmeraies du Sous et du Dra. Le prochain Congrès, celui de Tunis, s'annonce comme un grand succès, et l'attrait du programme des excursions

et voyages ne le cède en rien au précédent ; que les organisateurs, et nos amis de l'Est comme de l'Ouest en soient vivement remerciés.

« On signalera également, en raison de la part qu'y prennent beaucoup de nos membres, la création à Alger d'un Comité de l'Association Guillaume BUDÉ, ainsi que l'intéressante exposition des œuvres, des éditions, des congrès et des croisières de l'association, réalisée sous la direction de son Délégué général M. Jean MALYE, exposition qui fut l'occasion de conférences remarquables, dont le succès auprès du public algérien a été très vif. Enfin, on rappellera que le projet d'érection d'un monument consacré à la gloire des héros et de la pacification du Sahara, dont la Société historique fut le promoteur, a pris corps avec la création d'un Comité national, placé sous le haut patronage des Pouvoirs publics et la présidence d'un grand saharien, le Général Niéger.

« Je ne voudrais pas clore cette allocution sans dire à notre très estimé confrère, M. le doyen GERNET, combien notre Société s'est trouvée heureuse et honorée de sa désignation en qualité de membre correspondant de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les titres de l'helléniste éminent à ce choix flatteur étaient de qualité. Je rappellerai ses beaux ouvrages sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce, sur le génie grec dans la religion ; ses articles sur : l'approvisionnement des Athéniens en blé au Ve siècle ; — les fêtes paysannes antiques ; — You-You. En marge d'Hérodote. Le cri rituel ; — la cité future et le pays des morts ; — la légende de Procné ; — Dolon le loup ; — quelques rapports entre la pénalité et la religion de la Grèce ancienne ; — ses traductions et commentaires du livre IX des lois de Platon, des Discours d'Antiphon et des Discours de Lysias dans les éditions Guillaume Budé. M. Louis GERNET n'est pas seulement un brillant commentateur et un historien sagace : sa pensée philosophique, nourrie d'une incomparable érudition, domine les plus grands sujets, en même temps que sa parole élégante assure le succès de conférences dont le charme est fort goûté du public algérois. Je suis certain d'être l'interprète de tous en lui adressant nos plus chaleureuses et plus cordiales félicitations. »

***

M. ESQUER, Secrétaire général, donne ensuite lecture de son rapport :

« La Société Historique Algérienne a perdu en 1938 l'un de ses membres les plus anciens et les plus distingués en la personne de M. Léonce JOLEAUD, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris.

« Géologie, paléontologie, anthropologie, préhistoire, biogéographie, il a publié dans ces divers domaines une œuvre considérable, dont

voici les ouvrages les plus importants : *Eléments et Cours de Paléontologie*, *Paléontologie humaine*, *Le pétrole dans l'Afrique du Nord*. Originaire de Bougie, il a fait au département de Constantine une large place dans ses travaux : *Etude géologique de la chaîne numidique et des monts de Constantine*, *Etude géologique de la région de Bône et de La Calle*, sans oublier sa collaboration à la carte géologique de l'Algérie. Il a également publié de nombreux articles dans le *Bulletin de la Société des Africanistes* et d'autres revues spécialisées, la *Revue Africaine*, etc...

« La conduite de M. JOLEAUD pendant la guerre lui avait valu de brillantes citations et des blessures dont il ne s'était jamais complètement remis. Sous un aspect sévère, il cachait beaucoup de cordialité et de l'humour. Les habitués des Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord auxquels il apportait une collaboration régulière et active avaient plaisir à le retrouver chaque année. La nouvelle de sa mort survenue peu avant le Congrès de Rabat, leur a causé une tristesse sincère. Le président de la Fédération a rendu à la mémoire de M. JOLEAUD un hommage auquel se sont associés tout particulièrement les représentants de notre Société.

« La *Revue Africaine* a publié en 1938 son 82e volume. A côté de noms d'auteurs qui nous sont familiers on y voit des noms nouveaux, des noms de jeunes. Cela est d'un bon augure pour la continuité de la tâche que poursuit la Société Historique depuis sa fondation. Il n'est que juste d'indiquer que si le numéro correspondant au 2e semestre 1938 a pu être distribué avec un retard moindre que les années précédentes, nous le devons à M. Jean DESPOIS, qui a bien voulu accepter les fonctions de Secrétaire et qui m'a suppléé avec une activité dont nous voyons ici l'heureux résultat.

« Les Actes des Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord ne feront plus partie de la collection de la *Revue Africaine :* la charge étant trop lourde pour nos finances. Désormais, la Société Historique assurera la publication de la *Revue* avec les subventions qu'elle reçoit chaque année dans ce but et les cotisations de ses membres. Elle contribuera d'autre part à la publication des Actes des Congrès dans la mesure où elle recevra à cet effet des subventions et des souscriptions.

« Les Actes du Congrès de Rabat, dont le premier tome va paraître formeront deux volumes illustrés, que les membres de la Société Historique pourront se procurer au prix réduit de 50 francs à verser au compte de notre Trésorier.

« Pour la première fois, au Congrès de Rabat, qui s'est tenu à Pâques 1938, les représentants des Sociétés Savantes ont présenté le compte rendu des travaux de ces Sociétés pendant l'année précédente. On pourra avoir ainsi chaque année une bibliographie des

articles publiés, des conférences faites, des fouilles que ces Sociétés ont dirigées ou subventionnées, etc...

« Tous ceux qui ont pris part au Congrès de Rabat garderont le souvenir de l'accueil qu'ils ont reçu aussi bien des Pouvoirs publics que de leurs collègues. En l'absence du Résident général, M. MORIZE, Ministre plénipotentiaire délégué à la Résidence qui avait tenu à honorer de sa présence la séance d'ouverture du Congrès, a reçu les congressistes à la Maison de France. Ils ont été accueillis à Fès, à Agadir, à Mogador, à Safi, par les autorités locales. A Rabat, le chef des Services Municipaux les a conviés à entendre, dans le délicieux jardin des Oudaïas, un concert donné par l'Orchestre du Conservatoire de Musique Arabe.

« Il suffira d'indiquer les étapes de ce que fut ce voyage pour en marquer l'ampleur et l'intérêt ; elles correspondaient aux principales villes d'art et d'histoire du Maroc : Fès, Volubilis, Meknès, Rabat, Chella, la Tour Hassan, Salé, Casablanca, Marrakech, Tinmel, berceau des Almohades, le Tizi N'Test, Taroudant, puis, par les charmantes villes de la côte, Agadir, Mogador, Safi, Mazagran, arrivée à Casablanca où l'on reprit, non sans regret, le chemin du retour.

« Ce voyage de 1.600 kilomètres avait été organisé dans des conditions — on peut dire exceptionnelles — de confort et d'agrément. Ce résultat est dû à l'action du Président de la Fédération, M. le Directeur Général BOUDY, du Secrétaire du Congrès, M. Jean MARÇAIS, et de M. Henri TERRASSE, qui, du premier au dernier jour a été pour le Congrès le meilleur des guides.

« A Tunis s'ouvrira à Pâques 1939, le cinquième Congrès de la Fédération. Aux travaux du Congrès s'ajoute un programme de promenades à Tunis, aux environs, enfin une excursion à Kairouan, Sfax et Sousse, pour ne mentionner que les étapes principales.

« Parmi les nombreuses inscriptions figurent, à côté des habitués, des noms nouveaux. Quoique les congressistes ne bénéficient pas d'autres avantages que la réduction modeste que leur consentent les Compagnies de Chemins de fer, ces Congrès ont des fidèles de plus en plus nombreux que les difficultés du temps n'arrêtent pas et qui n'hésitent pas à s'imposer des déplacements souvent longs et coûteux pour se retrouver chaque année.

« Avec le Congrès de Tunis se terminera la premier périple nord-africain de la Fédération ; la périodicité des congrès à venir va se poser.

« Cette Fédération constituée en 1935 et qui compte maintenant 24 Sociétés Savantes d'Algérie, de Tunisie et du Maroc a affirmé sa vitalité, et le succès de ses congrès a prouvé qu'elle répondait à une nécessité. Dans cette réalisation la Société Historique Algérienne a une large part, parce que, plus que toute autre elle a

contribué à la naissance de cette Fédération et parce que ses membres ont été dès le début les collaborateurs essentiels de l'œuvre poursuivie en commun par les Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord. »

⁂

M. BERQUE, trésorier, présente ensuite son compte rendu financier pour l'exercice 1938 :

Nous nous trouvons, dit-il, au début de l'année 1939, en présence d'un important déficit. La Société Historique doit, en effet, à l'imprimerie « Typo-Litho » :

Facture du 19 janvier 1938 (Revue).....	122 55	»
Facture de 8 février 1938 (Revue).....	1.601 45	»
Facture du 28 février 1938 (Revue)	512 55	»
Facture du 1er avril 1938 (Congrès).....	»	25.943 35
Facture du 30 avril 1938 (Revue).....	83 50	»
Facture du 11 mai 1938 (Congrès).....	»	36.906 90
Facture du 31 mai 1938 (Congrès).....	»	2.912 90
Facture du 31 mai 1938 (Congrès).....	»	4.684 45
Facture du 31 juillet 1938 (Congrès).....	»	31 »
Facture du 12 août 1938 (Revue).....	15.967 »	»
Facture du 23 août 1938 (Revue).....	1.365 25	»
	19.652 30	70.478 60
Soit un total de.....	90.130 90	

Il convient de remarquer que la seule *Revue Africaine* n'entre dans ce chiffre que pour 19.652 fr. 30, le reliquat, soit : 70.478 fr. 60, ressortissant à l'impression des publications des Congrès.

Nous avons donné :

Acompte du 21 juin 1938.....	15.179 90
Acompte du 20 octobre 1938.....	15.000 »
Soit.....	30.179 90

Reste dû à la Typo-Litho : 59.951 francs.

Il convient d'y ajouter l'impression du numéro des 3e et 4e trimestres 1938, qui vient de paraître et que nous évaluons à 15.000 frs.

Soit un total au passif de :

59.951 francs
15.000 francs

74.951 francs

Comment liquider cet arriéré qui peut peser lourdement sur l'avenir de nos finances ?

Nous avons au compte chèque postal, au 31 décembre 1938 ..... 26.308 65

Ajoutons-y, à titre de prévision :

Cotisations 1939	8.000 »
Subvention Gouvernement Général, de 1939..	13.499 »
Subvention de l'Académie	4.999 »
Total.....	26.498 »

Resterait donc un déficit de :

74.951 frs — (26.308 frs + 26.498 frs) = 22.145 »

Notre Président, accompagné du Secrétaire général et du Trésorier, ont effectué diverses démarches tendant à obtenir, à titre exceptionnel, une majoration des subventions qui nous sont attribuées. Nous avons pu ainsi recueillir la promesse d'une quarantaine de mille francs supplémentaires qui vont venir à bref délai grossir nos ressources.

Notre déficit comblé, il nous restera donc une disponibilité d'environ 18.000 francs.

Votre Trésorier ne peut ici, à son tour, que remercier les hauts fonctionnaires qui nous ont accueillis, en particulier, M. le Préfet RIVIÈRE, Directeur du Cabinet de M. le Gouverneur Général, M. MILLIOT, Directeur Général des Affaires Indigènes et des Territoires du Sud.

Passons maintenant à l'examen de nos comptes en 1938 :

L'exercice 1937 s'était soldé par un excédent de recettes (compte chèque) 32.042 40

Les opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 1938 (date à laquelle est arrêté ce compte) se décomposent comme suit :

RECETTES

a) Subvention du Gouvernement Général de l'exercice 1938 :		
1° Subvention ordinaire diminuée du 10 %.	13.499 70	
2° Versement de la section III bis (actes du congrès)	16.199 70	
A reporter.....	29.699 40	32.042 40

Report.....	29.699 40	32.042 40
b) Subvention de la Société d'Archéologie de Constantine (Actes du Congrès).....	2.250 »	
c) Subvention de l'Université d'Alger.....	4.999 70	
d) Subvention de la Direction de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (Actes du Congrès de Rabat).	4.995 »	
e) Vente de volumes des Congrès et de numéros de la *Revue Africaine*	17.369 10	
f) Cotisations	12.090 95	71.404 15
Total des recettes.....		103.446 55

DEPENSES

a) Frais d'impression de la *Revue Africaine* et des Actes du Congrès de Constantine...	76.935 65	
b) Dépenses d'administration. Envoi de la *Revue Africaine*. Achats d'imprimés	202 25	
Total des dépenses.....		77.137 90
		26.308 65

BALANCE

Différence entre les recettes et les dépenses :

103.446 fr. 55 — 77.137 fr. 90 = 26.308 fr. 65 d'excédent au compte chèque postal.

Il faut également tenir compte des fonds déposés à la Caisse d'Epargne (77 fr. 29), au Crédit Lyonnais (510 francs), au compte caisse (271 fr. 50) et les éléments de notre portefeuille déposés au Crédit Lyonnais d'Alger et dont voici le détail avec la valeur boursière des titres au 6 février 1939 :

1 bon Panama à lots.....	125 »
1 obligation Communale 1899	280 »
1 obligation Crédit National, 5 % 1920.....	499 »
1 obligation Foncière 1885	281 »
1 obligation Communale 1882	321 50
1 obligation Ville de Paris 1894-1896.....	225 »
400 francs de rente 4 % 1917.....	8.610 »
9 francs de rente à 4½ % A..... 4 fr. 50 de rente à 4½ % 1932 A.....	262 80
Soit.....	10.604 30

Par contre, il nous reste dû (cotisations arriérées).. 5.860 frs

Signalons que la situation à cet égard s'améliore de jour en jour. Nous avons perçu cette année plus de 12.000 francs de cotisations, celles de 1938 et celles d'un grand nombre de retardataires.

Comme vous le voyez, Messieurs, notre situation financière comporte de sérieuses réserves et nous ne pourrons l'équilibrer cette année qu'au prix des économies des plus sévères.

Ces économies, nous les poursuivrons résolument. C'est ainsi, par exemple, que dès janvier 1938, nous avons supprimé toutes gratifications au personnel chargé de la manipulation et de l'expédition de la *Revue*, soit un millier de francs par an. Nous tâcherons de restreindre encore nos dépenses à certains postes secondaires. Vous pouvez compter, à cet égard, sur toute notre énergie, sur tout notre dévouement.

⁂

Il est enfin procédé au renouvellement du Bureau pour 1938. Ont été élus :

Président : M. Gustave MERCIER.

Vice-Présidents : MM. G. MARÇAIS et R. LESPÈS.

Secrétaire Général : M. G. ESQUER.

Secrétaire : M. J. DESPOIS.

Trésorier : M. BERQUE.

Trésorier adjoint : M. MIGON.

Membres : MM. RIVIÈRE, Général MEYNIER, ALAZARD, BASSET, BRUNSCHVIG, CANARD, CAPOT-REY, EMERIT, FAYOLLE, IBNOU ZEKRI, LESCHI, VIARD.

Membre correspondant : M. DOUEL.

Le Recueil des Inscriptions latines de l'Algérie[1]

Je voudrais entretenir le Congrès d'une entreprise en cours d'exécution, celle du Recueil des inscriptions latines de l'Algérie, justifier l'existence même de cette entreprise et la défendre contre les objections éventuelles, indiquer enfin à quel stade en est la publication et ce qui est prévu pour l'avenir.

Les inscriptions d'Algérie, avec celles du reste de l'Afrique du Nord, Tripolitaine, Tunisie, Maroc, sont comprises dans le tome VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*. Les deux volumes qui ont formé d'abord ce tome VIII ont paru en 1881. A peine étaient-ils imprimés que de très nombreux documents nouveaux étaient découverts : en Tunisie, l'installation de l'autorité française facilitait infiniment les recherches et multipliait les trouvailles, comme devaient le faire plus tard l'installation de la même autorité au Maroc et celle de l'autorité italienne en Tripolitaine ; en Algérie aussi, la connaissance plus approfondie du pays, l'intérêt croissant qui s'attachait à l'étude de son passé, l'ouverture de grands chantiers de fouilles comme celui de Timgad augmentaient beaucoup les récoltes épigraphiques. Il avait fallu déjà terminer le second des volumes publiés en 1881 par des *additamenta* et un *auctorium*, comprenant en tout cinq cents textes ; quatre volumes de supplément, publiés en 1891, 1894, 1904 et 1916, accueillirent par la suite les inscriptions nouvelles.

Le rythme des découvertes, cependant, ne se ralentissait pas ; de sorte que le travailleur qui veut avoir sous les yeux l'ensemble des inscriptions d'une localité africaine doit d'abord consulter en plusieurs endroits les six volumes qui composent aujourd'hui le tome VIII du *Corpus*, ensuite chercher dans des publications diverses, et souvent dans des revues locales qu'il n'est pas toujours aisé de se procurer, les inscriptions que le *Corpus* n'a pas recueillies jusqu'à présent. Celui qui veut, par exemple, considérer l'ensemble des inscriptions d'une localité tunisienne doit compulser le premier volume du tome VIII, la première et la quatrième partie du supplément, et les *Inscriptions latines d'Afrique* publiées sous les auspices de l'Institut de France en 1923 ; sans préjudice, bien entendu, des recherches à faire dans l'*Année Epigraphique* et ailleurs, pour les inscriptions découvertes en ces quinze dernières années.

Cet inconvénient est commun, à vrai dire, à tous les tomes du *Corpus* ; il est inhérent à la nature même des documents sur lesquels portent les travaux des épigraphistes et aux conditions dans lesquelles ils apparaissent. Les difficultés qui résultent de cet état de choses, les lacunes de documentation et les pertes de temps dont il est l'origine ont été senties en plus d'un pays : et la principale raison qui a déterminé l'entreprise des *Inscriptiones Italiae* est le désir de présenter rassemblées et classées, pour chaque région, toutes les inscriptions connues à une date aussi rapprochée que possible du moment présent. Mais plus encore peut-être qu'en Italie, un travail analogue était désirable en Afrique, et les inconvénients de la situation y étaient sensibles plus que partout ailleurs. Avec ses vingt-huit mille inscriptions, le tome VIII ne le cède qu'au tome VI, celui de Rome ; il est presque le double du tome III, qui correspond cependant à une très vaste étendue de pays, toute la partie orientale de l'Empire.

A cela s'ajoute que les circonstances dans lesquelles a été composé le tome VIII ont entraîné des flottements assez regrettables. Le fait que Mommsen avait dû se substituer en cours de route, dans la préparation de l'ouvrage, à Wilmanns, mort prématurément, était déjà de nature à compliquer les choses. Il y eut surtout ceci, que Mommsen n'arriva pas du premier coup à fixer sa doctrine sur les limites des différentes provinces africaines, et qu'un fâcheux désordre en résulta.

La division du tome VIII suit celle des provinces du Bas-Em-

(1) Communication lue au Congrès d'épigraphie d'Amsterdam, le 2 septembre 1938.

pire : Tripolitaine, Byzacène, Proconsulaire, Numidie, Maurétanie Sétifienne, Maurétanie Césarienne, Maurétanie Tingitane. Mais entre Proconsulaire et Numidie, la ligne de démarcation n'a pas été tout de suite bien placée. Faute d'avoir clairement distingué la région où s'exerçait l'autorité du proconsul de celle qui était soumise au légat légionnaire sous le Haut-Empire, au gouverneur de Numidie sous le Bas-Empire, ou, ce qui revient au même, faute d'avoir reconnu les différentes acceptions que peut prendre dans la géographie administrative le terme de Numidie, Wilmanns et Mommsen ont placé d'abord en Numidie toute une série de chapitres qu'ils ont rattachés plus tard à la Proconsulaire : si bien que la répartition des matières a considérablement changé entre le premier volume paru en 1881 d'une part et les deux volumes de supplément parus en 1891 et 1894 d'autre part. Mommsen lui-même s'en est expliqué dans une petite dissertation *de finibus provinciarum Proconsularis et Numidiae*, qui a insérée dans le corps même du premier volume du tome VIII (p. 467-468). Et dans la préface du même volume (laquelle a été imprimée à l'achèvement du volume, après toutes les autres feuilles) il exprime (p. XVI) le regret que la démarcation entre les zones d'action du proconsul et du légat légionnaire n'ait pas été observée dans la composition du recueil. Cette hésitation dans la distribution des matières crée une gêne sensible pour le maniement de l'ouvrage.

A cela s'ajoute un inconvénient accessoire, qui n'est pas négligeable. Dans la transcription des noms modernes de localités, qui sont souvent des noms arabes, le *Corpus* adopte la graphie allemande : le son *ou* est rendu par la lettre *u*, le son *ch* par le groupe *sch*, etc. De là des désaccords, non seulement avec les transcriptions employées par les auteurs français qui se sont occupés des mêmes textes, mais aussi avec les cartes officielles. La transcription des noms arabes en caractères latins présente déjà en elle-même trop de difficultés pour qu'il soit utile d'y greffer cette complication supplémentaire.

On pouvait donc concevoir un nouveau recueil des inscriptions latines d'Afrique, qui permettrait de dominer plus aisément l'ensemble de la documentation épigraphique, la rangerait dans un ordre définitif et améliorerait les indications

topographiques. C'est le projet qu'a formé pour l'Algérie, il y a une vingtaine d'années, Stéphane Gsell. Une longue expérience des antiquités africaines, de rares dons d'historien, une exceptionnelle puissance de travail le rendaient capable de mettre cette entreprise sur pied. Avec l'appui du gouverneur général Jonnart, qui lui procura, sur le budget de l'Algérie, les moyens financiers nécessaires, Gsell publia, en 1922, le tome premier des *Inscriptions latines de l'Algérie*.

Tous ceux qui ont eu l'occasion d'utiliser ce recueil savent qu'il est impeccable : les meilleures qualités de Gsell, sûreté de la documentation, précision de la pensée, exactitude scrupuleuse du détail, s'y manifestent pleinement. De bons connaisseurs comme Hermann Dessau lui ont rendu entièrement justice, dans un esprit de loyale confraternité (1).

On a pu lire cependant, dans une dissertation inaugurale (2), une phrase aigre qui déclarait « parfaitement inutile » la réédition par Gsell de 2.600 inscriptions déjà publiées dans le *Corpus* « avec le plus grand soin ». Mais nous venons de dire que quel qu'eût été le soin des éditeurs du *Corpus*, leur œuvre pouvait être améliorée ; en outre, aux 2.600 inscriptions déjà données dans le *Corpus*, Gsell en ajoutait 1.400 : il valait la peine de les reprendre toutes et de les présenter dans une série continue.

Une critique plus juste pouvait être faite au recueil des inscriptions de l'Algérie, et c'est d'elle que nous avons à nous occuper maintenant.

Ce recueil doit comprendre toutes les inscriptions découvertes dans ce qui est aujourd'hui le territoire algérien, et seulement celles-là ; il exclut, à l'est, les inscriptions de Tunisie ; à l'ouest, les inscriptions du Maroc. Ces limitations sont-elles acceptables pour l'histoire ?

A première vue, il est permis d'en douter ; car ni la frontière algéro-marocaine ni la frontière algéro-tunisienne ne correspondent à des limites antiques. Entre l'Algérie et le Maroc, la frontière, longtemps incertaine, a été fixée après la guerre victorieuse de la France contre le sultan du Maroc en 1844. Entre

(1) *Philologische Wochenschrift*, 24 février 1923, col. 181-185.
(2) G. Söderström, *Epigraphica Latina Africana*, Upsal, 1924, p. 1, n. 1.

l'Algérie et la Tunisie, la frontière s'est déterminée peu à peu, à la suite de conflits entre les beys de Constantine et ceux de Tunis, et fut précisée au cours du XIXe siècle (1). Ni dans l'un ni dans l'autre cas, on ne se soucia de ce qu'avaient été les limites provinciales à l'époque romaine, et les frontières modernes ne coïncidèrent pas avec les limites antiques. Or, il est évident qu'il est scientifiquement désirable que les inscriptions antiques soient rassemblées suivant les circonscriptions administratives antiques : le recueil des inscriptions de l'Algérie se heurte ainsi à une difficulté dont ni Gsell ni ses collaborateurs ne se sont dissimulé l'existence.

A vrai dire, du côté de l'ouest, du côté du Maroc, la difficulté est négligeable, et l'écart des frontières est sans conséquence. C'est le cours de la Moulouya (*Muluchath*) qui formait frontière entre la Maurétanie Césarienne et la Maurétanie Tingitane. Aujourd'hui la frontière algéro-marocaine passe sensiblement à l'est du fleuve, dont elle laisse les deux rives au Maroc. Le Maroc, qui correspond en gros à la Maurétanie Tingitane, comprend ainsi, en outre, l'extrémité occidentale de la Maurétanie Césarienne. Mais il se trouve que le terrain compris entre la frontière moderne et la Moulouya est d'une pauvreté totale en matière de restes romains ; aucune inscription n'y a été signalée. Les vestiges de l'époque romaine s'arrêtent à Lalla-Marnia, en territoire algérien, et ne reparaissent que sur le versant atlantique du Maroc. Et ainsi, bien que toute la Maurétanie Césarienne ne soit pas incluse dans les limites de l'Algérie, toutes les inscriptions de Maurétanie Césarienne seront comprises dans le Recueil des inscriptions de l'Algérie.

Il en est autrement à l'est, du côté de la Tunisie. La frontière algéro-tunisienne coupe la province romaine (post-dioclétienne) de Byzacène, donnant à la Tunisie la presque totalité de cette province, mais en laissant cependant une étroite bande à l'Algérie. Ensuite la frontière coupe nettement en deux la province de Proconsulaire : une grande partie de cette province, avec la capitale Carthage, est tunisienne ; mais toute la zone occidentale de la Proconsulaire, avec Hippone, Calama, Theveste (Bône, Guelma, Tébessa), est en territoire algérien.

(1) Ch. Monchicourt, *La frontière algéro-tunisienne dans le Tell et dans la steppe*, dans la *Revue Africaine*, 1938, p. 31-59.

La Proconsulaire était subdivisée au IVe siècle, pour la commodité de l'administration, en deux diocèses ou districts, confiés chacun, sous l'autorité supérieure du proconsul, à un légat : un diocèse de Proconsulaire proprement dite, ou de Zeugitane, et un diocèse de Numidie ; il y avait un « légat de Carthage » et un « légat de Numidie ». Mais la ligne de démarcation entre ces deux diocèses, que nous sommes en mesure de

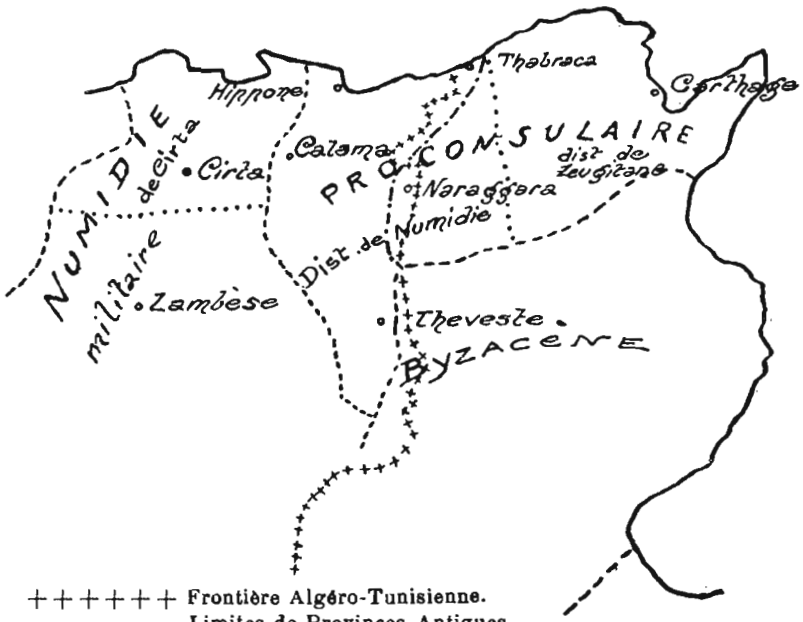

tracer avec une approximation suffisante, ne coïncide pas elle non plus avec la frontière algéro-tunisienne ; elle passe sensiblement plus à l'est, en territoire tunisien. L'Algérie comprend la plus grande partie du diocèse de Numidie proconsulaire, mais ne le comprend pas tout entier.

Il y a cependant une limite antique à laquelle la frontière algéro-tunisienne correspond non pas exactement, mais à peu près : c'est une limite ecclésiastique. La province ecclésiasti-

que de Numidie comprend, outre la province civile de Numidie, une partie du diocèse de Numidie proconsulaire, et cette partie correspond, à deux exceptions près, à la partie algérienne de ce diocèse (sans que nous puissions d'ailleurs savoir pour quelles raisons cette délimitation fut adoptée). Les deux exceptions sont l'évêché de Thabraca, qui était compris dans la Numidie ecclésiastique, alors que Tabarka est en Tunisie, et l'évêché de Naraggara, qui était rattaché à la province ecclésiastique de Proconsulaire, alors que les ruines de Naraggara sont en territoire algérien. En fermant les yeux sur ces deux divergences, assez négligeables, on peut dire que l'Algérie a la même limite, vers l'est, que la province de Numidie ecclésiastique, et que par conséquent la limite imposée au recueil des inscriptions de l'Algérie est bien une limite qui remonte à l'antiquité ; elle a seulement le défaut de ne pas correspondre à une division administrative de l'ordre civil (voir une remarque de Mommsen dans le même sens, à la fin de sa dissertation *de finibus provinciarum*, etc.).

Quoi qu'il en soit, le problème que posait au recueil des inscriptions de l'Algérie cette différence entre les limites antiques et les frontières modernes a été pratiquement tranché, il y a seize ans, quand Gsell publia le tome premier du recueil, *Inscriptions de la Proconsulaire*, en y comprenant le petit morceau de Byzacène qui est aujourd'hui terre algérienne. Pour la suite du recueil, ces difficultés n'existent plus : les provinces civiles de Numidie, de Maurétanie Sétifienne et de Maurétanie Césarienne sont tout entières comprises dans les frontières de l'Algérie (à l'exception, comme il a été dit tout à l'heure, de l'extrême lambeau occidental de Maurétanie Césarienne, épigraphiquement stérile, qui appartient au Maroc).

De ces trois provinces, c'est, de beaucoup, la Numidie qui a fourni le plus d'inscriptions. Nous prenons maintenant ce mot de Numidie comme désignant la province impériale qui eut une existence distincte, en fait depuis Caligula, en droit depuis Septime Sévère, et qui la conserva jusqu'à la fin de la période romaine. Il ne faut la confondre ni avec le district de Numidie compris dans la province Proconsulaire, ni avec la Numidie ecclésiastique, qui correspond à la Numidie-province augmentée d'une partie de la Numidie-district. C'est pour ne

pas s'être à temps rendu compte de ces diverses acceptions du même vocable que Wilmanns et Mommsen ont laissé se produire dans le premier volume du tome VIII la confusion signalée tout à l'heure. En raison de cette abondance des textes, et aussi pour une raison plus profonde, Gsell a jugé nécessaire de présenter dans deux tomes distincts les inscriptions de la Numidie du nord et celles de la Numidie du sud. Ces deux régions différaient sensiblement par leurs caractères intrinsèques: au nord, près de la mer, la petite république municipale dont le centre était à Cirta, dont faisaient partie les colonies cirtéennes de Rusicade, Chullu et Milev, et à laquelle se rattachait aussi la colonie de Cuicul, s'administrait elle-même sous le contrôle assez lointain du légat légionnaire, vivait d'une vie pacifique, tout occupée d'agriculture et de commerce ; au sud, s'étendaient les zones moins peuplées et moins civilisées où la présence des soldats et des vétérans était nécessaire et où le commandant de la légion, aussi longtemps que dura le Haut-Empire, concentra dans ses mains tous les pouvoirs, les exerçant de Lambèse où il résidait. La disparité était assez grande pour que pendant quelque temps, au commencement du IVe siècle, on fît de ces deux régions deux provinces distinctes, la Numidie de Cirta et la Numidie militaire. Constantin refit l'unité administrative de la province de Numidie, mais les deux moitiés continuèrent à vivre, en réalité, chacune de sa vie propre.

C'est pourquoi le recueil des inscriptions latines de l'Algérie comprendra un tome II, consacré à la Numidie de Cirta, tome qui formera deux volumes, dont chacun sera sensiblement égal au volume des inscriptions de Proconsulaire; un tome III réunira les inscriptions de la Numidie militaire ; il y aura un tome IV pour les deux Maurétanies, Sétifienne et Césarienne. Pour toutes les régions de l'Algérie, le foisonnement des textes est impressionnant. A titre d'exemple je citerai un poste de l'Extrême-Sud, celui de Messad, lancé par les Sévères en avant du limes ; il est représenté, au *Corpus*, par neuf inscriptions ; l'épigraphie de Messad en compte aujourd'hui vingt-cinq, presque trois fois plus.

Le tome II (Numidie de Cirta), pour lequel les matériaux avaient été en grande partie réunis par Gsell, sera prochaine-

ment donné à l'impression. Un long intervalle s'est écoulé depuis la publication du tome premier. Ce retard est dû à différentes causes, qui ont entravé le travail des auteurs (M. Jacques Zeiller, et celui qui parle en ce moment). L'une des principales a été la fréquence même des découvertes; l'afflux presque ininterrompu de textes nouveaux nous plaçait entre deux dangers opposés : celui de renvoyer sans cesse à plus tard la publication, et celui de publier un recueil qui serait dépassé aussitôt qu'imprimé. Il a fallu opter, et se résoudre à accepter ce dernier risque. A ce prix, et si les difficultés matérielles qui contrarient en ce moment toute entreprise scientifique ne suscitent pas de nouveaux obstacles, le recueil des inscriptions latines de l'Algérie sera prochainement continué. Si les tomes à venir n'atteignent pas, dans l'exécution, l'irréprochable perfection du tome publié par Gsell, du moins resteront-ils fidèles à la conception et au plan formés par le grand savant qui a été enlevé trop tôt à nos études.

Eugène ALBERTINI.

La « Maison d'Europe » à Djemila

Les fouilles de Djemila ont mis au jour depuis longtemps quelques belles habitations privées, mais aucune n'a encore fait l'objet d'une étude particulière. Il peut être intéressant de décrire en détail une de ces maisons (1). Nous l'appelons la *maison d'Europe*, d'après le sujet d'une mosaïque trouvée dans l'une des pièces. Elle est située dans la partie septentrionale de la ville, en bordure du *cardo maximus*, à une centaine de mètres de la porte nord de l'enceinte (les fouilles n'ont pas été poussées plus loin dans ce quartier).

Ses dimensions totales sont considérables : 55 mètres de long sur 25 de large. Elle est bordée sur le cardo, en partie seulement, par un portique que soutiennent dix colonnes corinthiennes et un pilier dorique (le pilier correspond à un décrochement de l'entablement nécessité par la pente du terrain) ; aux deux extrémités, un pilier d'angle s'orne d'un pilastre corinthien cannelé. Une façade construite en grand appareil très régulier correspond à toute la longueur de la colonnade ; trois entrées menant à l'intérieur de la maison s'ouvrent sous le portique. L'entrée principale comprend une porte monumentale à trois baies : une porte cochère flanquée de deux ouvertures plus petites pour les piétons. Les pieds-droits de la baie centrale sont en partie conservés : faits d'un calcaire blanc au grain très fin, ils sont moulurés ; de chaque côté, un pilastre lisse sert d'ornement.

Une cour dallée (*1* sur le plan), qui était probablement ornée de colonnes, précède un escalier de cinq marches ; à

(1) Le plan qui accompagne cet article a été levé par M. Meunier, architecte D.P.L.G. et pensionnaire de la Villa Abd-el-Tif, que je suis heureuse de remercier de sa précieuse collaboration.

gauche, une très petite pièce (2) devait être la loge du portier ; à droite, deux passages, l'un près de la façade, l'autre au fond de la cour, donnent accès chacun à un réservoir d'eau : le premier (3) est assez grand et de forme rectangulaire ; l'autre (4), plus petit et presque carré, a probablement remplacé une piscine des bains voisins. L'escalier d'honneur, très bien conservé, mène à un palier (5) d'où l'on montait à droite et à gauche à un niveau supérieur. Il faut au contraire descendre une marche pour pénétrer dans un grand vestibule (6) orienté nord-sud, c'est-à-dire parallèlement au cardo ; ce vestibule correspond à peu près à l'axe longitudinal de la maison, tout au moins dans sa partie sud ; une fontaine semi-circulaire (alimentée par le second des réservoirs mentionnés ci-dessus), en orne l'entrée. Tournons à angle droit une première fois, puis une deuxième fois au fond du vestibule : un palier (7) donne accès d'une part aux pièces de service, d'autre part à un corridor étroit (8), orienté nord-sud comme le vestibule et conduisant aux pièces d'habitation situées en contrebas (en tout, on descend dix marches, en plusieurs fois, depuis l'entrée).

Nous voici dans la partie nord de la maison, occupée par une cour intérieure autour de laquelle sont disposées dix pièces; avant de pénétrer dans la cour, on passe devant l'entrée d'une pièce à droite (*11*) où se voient deux auges en pierre parfaitement taillées. Des auges analogues se trouvent dans beaucoup de maisons; elles pouvaient servir de mangeoires dans les écuries, mais aussi de récipients destinés à conserver des grains, des liquides ou d'autres provisions. Ici la situation de la pièce permet d'y voir l'office ; les auges contenaient peut-être de l'eau pour mettre au frais les amphores de vin pendans les repas.

Trois pièces occupaient le côté est de la cour intérieure : une belle pièce centrale (*13*), mesurant 5 m. 20 sur 4 m. 50, au seuil de marbre rouge orné de deux colonnes, au sol mosaïqué, flanquée de deux chambres (*14* et *15*) beaucoup plus étroites (2 m. 60 seulement). Remarquons dans la pièce *15* un mur de grand appareil qui double le mur de fond : il s'agit sans doute d'une réparation tardive. C'est dans la pièce centrale

FIG. 1
Cour à péristyle.

FIG. 2. — Portique de la façade

FIG. 3. — Cour avec bassin et œcus

FIG. 4
Chapiteaux d'un triclinium.

Fig. 5. — Mosaïque d'un triclinium de la « Maison d'Europe ».

qu'a été trouvée la mosaïque représentant *l'Enlèvement d'Europe*, en parfait état de conservation ; le sujet mythologique y est entouré d'une large bordure sur trois côtés seulement, détail qui permet de considérer cette pièce comme une salle à manger (*triclinium*). Les pièces du côté ouest sont disposées symétriquement à celles du côté est : la plus grande (22), au seuil orné de deux colonnes, était peut-être un *triclinium* d'été, tandis que l'autre, exposée au sud-ouest, devait servir plutôt en hiver ; l'une des petites pièces (*21*) fut transformée plus tard en passage par l'ouverture d'une porte sur la rue ; trois marches d'accès furent ajoutées sur le dallage du cardo, en pente rapide vers le nord.

Au milieu du côté nord de la cour est situé l'*œcus* (*18*), salon mesurant 6 m. 30 sur 5 m. 20, largement ouvert par une porte à triple baie ornée de deux colonnes corinthiennes au fût lisse et de deux pilastres cannelés ; il est de type grec, c'est-à-dire plus élevé que les autres pièces. Son pavement mosaïqué n'est malheureusement conservé qu'en partie : deux belles têtes d'Océan placées dans les angles, des Amours vendangeurs, qui appartiennent probablement à une restauration postérieure, sont aujourd'hui au Musée comme l'*Enlèvement d'Europe*. Sur le seuil, entre les deux colonnes, se voit une dalle percée d'un orifice circulaire par où les eaux de lavage du sol rejoignaient l'égout. De chaque côté de ce grand salon, deux pièces de dimensions moyennes (*16* et *17*, puis *19* et *20*) n'offrent rien de particulier, sauf la dernière (*20*) dont le fond s'incurve en abside. Que pouvait être ce local ? il était situé à l'angle de la maison, tout près de la porte secondaire donnant sur la rue ; on y arrivait de l'extérieur en traversant la pièce voisine (*21*) qui servait d'antichambre. Peut-être était-ce un bureau où le maître de la maison (homme d'affaires ? commerçant ? avocat ?) recevait le public. Remarquons, à l'angle du passage menant à la rue, un tuyau creusé dans de gros blocs de pierre, par où l'eau de pluie descendait du toit jusqu'à l'égout.

Toutes les pièces que nous venons d'énumérer s'ouvraient sous un péristyle de douze colonnes disposé sur trois côtés de la cour ; le côté sud est occupé par des murs pleins ; un pilas-

tre en saillie y correspond à chaque extrémité de la colonnade. Les chapiteaux ioniques des colonnes n'ont certainement pas été faits pour les fûts qui les supportent : leur diamètre est inférieur et ils paraissent provenir de colonnes monolithes recoupées. Ceux du péristyle sont d'un type assez classique, mais ceux du triclinium de l'ouest sont plus fantaisistes : deux cordes émergent d'une petite feuille d'acanthe placée au milieu des faces antérieure et postérieure du chapiteau ; elles s'enroulent en spirales qui remplacent les volutes ; au-dessous de l'astragale se voit une couronne de laurier. A l'intérieur du péristyle sont disposés trois bassins superposés : un grand bassin rectangulaire (*a*) recevait d'un hémicycle un peu plus élevé (*b*) l'eau qui passait ensuite dans un petit bassin demi-circulaire aux contours dentelés (*c*) ; deux petits bassins rectangulaires (*d* et *d'*) d'où partaient des canalisations, devaient servir à emmagasiner une réserve d'eau pour les usages domestiques ; quant aux avancées de maçonnerie (*e* et *e'*), on peut y voir des socles qui portaient des statues ou des vases décoratifs. Cette cour intérieure, rafraîchie par l'eau courante, ornée de sculptures et de mosaïques, sans doute aussi de plantes fleuries, offrait à la vie de famille et aux réceptions un cadre vraiment agréable.

Aux deux extrémités sud du péristyle, derrière les bassins *d* et *d'*, s'ouvrent d'étroits escaliers qui descendent à la cave, construite en grand appareil et couverte d'une voûte en berceau restée intacte (7 mètres de long, 2 m. 80 de large et 3 m. 30 de haut) ; les deux escaliers aboutissent à un couloir étroit (sous le bassin *b*) ; de là, un passage coudé, au plafond très bas, mène à une courette (*10*) où s'ouvrait la porte de la cave (située sous la pièce *9*) ; une étroite lucarne assurait l'aération de ce local. En remontant l'escalier de l'ouest (*24*), on passe devant le seuil d'une petite pièce (25) qui devait communiquer également avec le local 26. Une grande porte donnait accès par un petit vestibule de l'extrémité sud-ouest du péristyle à une vaste salle (9 m. 30 × 4 m. 50) ; à première vue, elle donne l'impression d'une écurie : la large porte charretière ouvrant sous le portique extérieur et la rangée d'anges du fond justifieraient cette identification ; mais

ces auges ont conservé une rainure et des trous à pivot qui supposent l'existence d'un couvercle ; nous avons donc là un cellier où se conservaient les produits des terres du propriétaire ; les plus fragiles devaient s'enfermer dans ces coffres de pierre parfaitement clos. Sur le sol gisent les claveaux de deux arcs en plein cintre, correspondant aux deux baies de la porte extérieure (l'une pour les véhicules, l'autre pour les piétons).

De ce grand cellier il faut ressortir sous le portique de façade ; passons devant deux boutiques (*27*, *28*) pourvues d'arrière-boutiques, qui ne communiquent pas avec le reste de la maison, puis devant l'entrée principale, pour atteindre la troisième grande entrée située à l'extrémité sud de la maison et donnant accès aux bains. Une première pièce renferme des latrines (*29*) ; de là, en montant trois marches, on pénètre dans une salle qui devait servir aux exercices physiques et être utilisée en même temps comme vestiaire (*30*) ; entre les gros piliers saillants du mur sud, il y avait sans doute des bancs. Une antichambre (*31*) et une porte extérieure permettaient d'atteindre également ces bains par un cardo secondaire (rue des Thermes du Capitole) qui passe derrière la maison. Cette disposition prouve que ces thermes privés étaient fréquentés, non seulement par les gens de la maison, mais par des personnes venues du dehors : des amis, peut-être les membres d'un club. Les dimensions des locaux dépassent celles de bains à l'usage d'une famille. La salle de gymnastique communique avec le *frigidarium* (*32*) par trois baies ouvertes entre des piliers carrés ; la salle froide était ornée de colonnes aux quatre angles, le sol en était revêtu de mosaïque et les parois de marbre ; elle possède encore une piscine (*p*) bien conservée ; le réservoir *4* a peut-être remplacé une autre piscine. On pouvait aussi accéder à cette salle par un couloir partant du palier *5*, à l'entrée principale de la maison. Des locaux chauffés grâce au système habituel des hypocaustes accompagnent naturellement le *frigidarium* : salle tiède (*33*) sans baignoire ni fourneau, étuve (*34*), salle chaude pourvue d'une baignoire (*35*) ; ces deux dernières possédaient chacune un fourneau.

Au fond du *frigidarium*, à l'angle nord-est, un couloir (*36*) et un petit escalier de service mènent à la chaufferie (*37*) qui était sans doute aussi la cuisine ; une porte extérieure permettait d'y entrer de la rue des Thermes du Capitole. On y voit les deux fourneaux qui chauffaient l'étuve et le *caldarium* dont nous venons de parler, mais aussi un troisième, plus petit, taillé en biais dans le mur ouest ; celui-là se rattache à des bains très exigus, à l'usage sans doute des esclaves, où se retrouvent les trois éléments caractéristiques : *frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium* (*41*, *42*, *43*). Un retrait (*38*) pouvait servir de dépôt de combustible ; un espace vide ménagé par derrière, dans la maçonnerie, renferme les traces d'une conduite d'eau qui devait alimenter les chaudières. La pièce voisine (*39*) présente du côté sud des sortes de niches au fond cimenté où l'on pouvait s'asseoir ou déposer des vêtements : ce devait être, ainsi que la pièce *40* (fouillée trop bas), des chambres où couchaient les esclaves. Une salle pourvue d'auges (*45*) servait sans doute de magasin à provisions. Par un couloir (*44*), nous revenons au palier *7*, après avoir fait le tour complet de la maison.

Il reste à signaler une grande salle (9 mètres sur 4), bâtie au-dessus de la cave et qui se termine au sud en abside (*9*) ; située au même niveau que le grand *frigidarium*, elle domine le corridor (*8*) et le péristyle (*12*) ; toute trace de porte a disparu ; on devait y accéder, soit par un couloir partant du palier *5* et passant au-dessus de la loge du portier, soit par un escalier en bois montant au-dessus du seuil visible à l'est de la courette *10*.

Quant au local situé à l'angle sud-ouest de l'immeuble (*46*), c'était un magasin muni d'une arrière-boutique, qui ne communiquait pas avec le reste de la maison.

Il est évident que l'aspect actuel de cette vaste demeure résulte de remaniements successifs. En regardant le plan, nous constatons que le mur longitudinal FF' s'arrête aux bassins de la grande cour intérieure ; d'autre part, la façade en pierres de grand appareil, bordée d'un portique sur la rue, s'arrête au mur transversal IJ qui borde au sud le péristyle ; en descendant dans le sous-sol, nous retrouvons sous le bassin *b* sa belle construction, presque entièrement en grand appareil, comme la base des murs qui entourent la courette d'accès à la cave et la cave elle-même. Il faut remarquer aussi que la salle à abside (*9*) n'est pas dans l'axe du péristyle.

Il semble que la maison ait eu d'abord pour limite nord le mur IJ ; les parties de la construction qui devaient offrir le plus de résistance (le sous-sol, le mur extérieur nord situé sur un terrain en pente) étaient bâties en grand appareil. La pièce *9* devait être la pièce principale, le salon ; la pièce *25* devait être plus grande et s'ouvrir au sud. La maison possédait une grande porte sur le cardo secondaire : une marche longue de 2 m. 50 est restée visible, malgré la suppression de cette entrée, au pied du mur extérieur de la pièce *40*. Un propriétaire plus riche, ami de ses aises, agrandit sa demeure, soit en achetant un terrain libre au nord, soit en démolissant une petite maison voisine ; il aménagea la grande cour à péristyle entourée des pièces variées que nous avons décrites. Ayant transporté son appartement privé dans cette partie nord, il transforma le reste de la maison, installa des bains spacieux, établit des boutiques à louer. Cet agrandissement date probablement de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe, car les têtes d'Océan en mosaïque de l'*œcus* sont d'un bon travail, qui ne paraît pas postérieur à cette époque. La décoration de la façade est sans doute contemporaine ; les colonnes corinthiennes du portique extérieur sont du même type que celles de l'*œcus* et faites du même calcaire blanc au grain fin ; les pieds-droits de la grande porte d'entrée sont faits de la même pierre. La construction de cette entrée monumentale s'accorde avec le souci d'embellissement qui a présidé à l'aménagement de la cour intérieure. Cependant les grands bassins de la cour ont pu être ajoutés plus tard ; leur maçonnerie de briques s'appuie en effet assez maladroitement aux colonnes du péristyle ; d'autre part, comme nous le verrons, la mosaïque de l'*Enlèvement d'Europe* ne peut être antérieure au IVe siècle. Quant aux chapiteaux ioniques des colonnes, posés sur des fûts corinthiens, ils ont pu être placés à la même époque par un amateur d'archaïsme.

Cette maison est donc passée au moins par trois étapes

successives, exemple d'une évolution qui a dû se produire souvent dans une ville d'une durée de plusieurs siècles. Elle est intéressante aussi par quelques traits communs à beaucoup d'habitations de l'Afrique romaine : absence de l'*atrium* romain, importance du péristyle de type hellénistique, corridor d'accès coudé : l'entrée n'est pas dans l'axe principal de la maison, mais sur un côté, et l'on atteint par une voie indirecte les pièces qui étaient habitées.

La décoration était luxueuse ; plusieurs fragments de sculpture et de céramique trouvés dans la fouille sont d'une grande finesse, en particulier un débris de poterie orné d'une tête casquée et laurée : une Minerve ou une Victoire.

Les principales pièces étaient décorées de marbres et de mosaïques. La seule mosaïque bien conservée est celle qui représente l'*Enlèvement d'Europe*.

Au centre de la composition, le taureau divin, portant la jeune fille sur le dos, s'élance au-dessus de la mer. Il est d'une teinte grise assez éloignée du « blanc de neige » dont parlent les poètes (1). Son cou est orné d'une guirlande de fleurs. Le mosaïste a donné aux yeux une expression humaine, pour faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'un animal ordinaire ; le regard anxieux exprime l'impatience d'atteindre le but de l'expédition. Europe est assise sur le dos du taureau ; d'une main, elle le tient par une corne (2), de l'autre elle « présente à sa bouche » (3) une corbeille de roses. (Rappelons que d'après les auteurs anciens la jeune phénicienne était occupée à cueillir des roses (4) au bord de la mer au moment où elle fut surprise par Jupiter métamorphosé en taureau). La jeune fille est presque nue ; sa jambe droite seulement, qu'elle replie sous l'autre, est recouverte d'une draperie rouge (5). Une écharpe de même teinte, accrochée — on ne voit pas comment — à son flanc droit et à son bras gauche, s'arrondit

(1) Ovide, *Métamorphoses*, II, v. 852.
(2) Cf. Moschos, *Idylles*, II, v. 125.
(3) Ovide, *op. cit.*, v. 861.
(4) Moschos, *op. cit.*, v. 70.
(5) Dans le récit de Moschos, elle est vêtue d'une robe de couleur pourpre.

au-dessus de sa tête. Elle porte un collier et des bracelets d'or ; au collier est suspendu un médaillon vert. Sa chevelure blonde forme des bandeaux ondulés autour du visage, puis un large chignon au sommet de la tête.

Deux petits amours aux ailes teintées de jaune et de gris guident le ravisseur ; l'un le tire d'une main par la guirlande qui orne son cou et porte de l'autre main une corbeille de roses ; l'autre s'appuie de la main gauche à la croupe du taureau, il le pousse en avant et — détail amusant — la queue de l'animal est passée autour de son cou ; de la main droite, il tient une couronne de roses attachée par un ruban bleu. La mer est peuplée de nombreux poissons : dauphins pourvus d'une nageoire caudale à trois pointes, maquereaux et sars aux tons gris et verts, pageots au dos rouge et au ventre blanc. Une seiche, un gros coquillage qui paraît un triton, deux poulpes rouges aux tentacules ondulés complètent cette faune marine. Les vagues sont représentées par des traits festonnés, gris et noirs, semés sur le fond blanc de la mosaïque. Les rochers des côtes entre lesquelles s'accomplit le voyage sont figurés d'une façon schématique : des séries de lobes gris, jaunes et rouges, disposés en deux massifs, aux angles du tableau et au-dessus du groupe central. Quelques brins d'herbe poussent sur les rochers.

La scène mythologique est encadrée par deux lignes noires, puis par une bande ornée d'un ruban jaune et rose à enroulement lâche, dont des fleurs à trois pointes garnissent les vides. Une bordure beaucoup plus large, séparée de la première par deux lignes noires, l'entoure de trois côtés ; elle comprend différents motifs géométriques. L'un est formé d'une carré double, dessiné en cubes noirs et cantonné de peltes aux quatre angles, qui enferme des fleurs à trois pointes assemblées par leur pédoncule. Ce motif alterne avec un autre plus grand : au centre, un cercle noir bordé d'un listel à petits carrés rouges et blancs contient deux fleurs à trois pointes, une rosace ou une étoile ; ce cercle est inscrit dans un carré aux côtés duquel s'appuient des demi-fuseaux noirs et rouges bordés du même listel et renfermant chacun un épi de millet à crochets ; des quatre angles du carré partent des

fuseaux plus minces garnis de chevrons jaunes, rouges, noirs et gris. Les vides entre les motifs principaux sont remplis par des demi-fuseaux et des peltes. Le quatrième côté de la mosaïque présente seulement une étroite bordure de laurier. L'ensemble est encadré par trois lignes noires.

Le dessin du décor géométrique, comme celui des personnages, est maladroit. Le modelé des nus est très sommaire et les proportions souvent fantaisistes. L'exécution des jambes d'Europe est particulièrement négligée : l'articulation de la cheville n'est pas indiquée, celle du genou l'est à peine ; les pieds sont plus petits que les mains. La jeune fille a le cou énorme et la figure de travers. Ses gros yeux ronds sont dénués d'expression ; il en est de même pour les petits amours, dont les gestes sont fort gauches. Tous ces défauts permettent d'attribuer l'œuvre au IVe siècle.

Les vastes proportions de la maison, le luxe du décor en font un exemple typique des habitations de la riche bourgeoisie provinciale. Elle a évidemment appartenu à une famille notable de Cuicul, mais aucun document épigraphique ne nous a révélé le nom de ses propriétaires.

YVONNE ALLAIS

Sur l'oasis de Ṣbrū (Ḍbr, Shbrū) des géographes arabes (1)

Abū 'Ubaid al-Bakrī, auteur arabe du XIe siècle, nous parle dans un intéressant passage de son ouvrage géographique sur le désert libyque, d'une oasis perdue dans les sables, à laquelle il donne le nom de *Ṣbrū* صبرو (2). Un autre récit concernant cette oasis, à peu près analogue à celui d'Al-Bakrī, mais contenant quelques détails nouveaux, se trouve dans une variante de l'ouvrage d'Al-Bakrī, composée vers la fin du XIIe siècle par un auteur anonyme, et intitulée *Kitāb al-Istibṣār fī 'adjā'ib al-amṣār* (3); ce lieu y est nommé Ḍbr ضبر (4). De Goeje a cherché à identifier ce site avec une ville ruinée nommée *Shbru* شبرو, citée par le géographe arabe du XIIe siècle Al-Idrīsī (5) et placée par cet auteur dans le Sahara oriental. Nous acceptons volontiers ce rapprochement qui nous paraît assez vraisemblable. Notre tâche sera seulement d'établir, dans l'article présent, la position de cette oasis présumée, dont le rôle dans le désert

(1) Nous désirons remercier tout particulièrement M. le Professeur Konstanty Chylinski qui a bien voulu nous aider de ses bons conseils, surtout en ce qui concerne la question des Garamantes.

(2) De Slane, *Description de l'Afrique septentrionale*, par Abou-Obeid-el-Bekri. Texte arabe. 2e éd., p. 15-16. Alger, 1911, trad. Alger, 1913, 38-39.

(3) A. V. Kremer, *Description de l'Afrique par un géographe arabe anonyme du sixième siècle de l'hégire*, Texte arabe. Vienne, 1852.

(4) *Op. cit.*, 34.

(5) R. Dozy et M. J. de Goeje, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, par Edrîsî (Leyde, 1866), 41, trad. 48.

libyque devait être jadis assez considérable si l'on en croit ce que disent à son propos les auteurs arabes cités.

Voilà ce que dit sur ce lieu al-Bakrī (6) : « On prétend », dit ce géographe, après avoir décrit les oasis égyptiennes, « que, dans la partie la plus reculée du pays des oasis se trouve un canton nommé l'oasis de Sobrou *(Ouah-Sobrou* واح صبرو), où jamais personne n'a pu parvenir, à l'exception de quelques voyageurs qui s'étaient égarés dans le désert. Un homme auquel le hasard permit d'arriver dans ce lieu rapporte que la plus grande abondance y règne et que les habitants jouissent de tous les biens de la vie. Quand il voulut les quitter, ils lui montrèrent un chemin qui le conduisit directement dans son pays. Un Arabe de la tribu des Corra قرة, nommé Redjma ibn Caïd رجمة بن قايد, arriva par hasard dans ce canton. Revenu ensuite au lieu d'où il était parti, il voulut s'y rendre de nouveau ; mais il ne put jamais le retrouver. Quelque temps après, l'an 420 de l'hégire (1029 de J.-C.), Mocreb ibn Madi مقرب بن ماضي, émir des Beni-Corra, fit rassembler des bêtes de somme, et s'étant pourvu de vivres et d'une forte provision d'eau, pénétra dans le désert avec l'intention de retrouver l'oasis de Sobrou. Après avoir passé un temps considérable à parcourir cette région sans découvrir ce qu'il cherchait, il craignit d'épuiser ses vivres et retourna sur ses pas..... A son retour, il passa par l'Oasis extérieure.... ..... »

Le *Kitāb al-Istibṣār*, œuvre d'un auteur anonyme qui l'a composé en radjab (5)87 de l'hégire (7), nous donne sur cette oasis mystérieuse une note à peu près identique, comme nous l'avons dit précédemment, à celle d'Al-Bakrī, mais enrichie de quelques détails nouveaux. Nous supposons que cela provient du fait que l'auteur de cet ouvrage avait à sa disposition un manuscrit plus complet de l'œuvre d'Al-Bakrī que celui dont s'est servi de Slane. Voilà la traduction des passages du *Kitāb*

(6) *Op. cit.*, 15-16, trad. 38-39.

(7) On trouve cette date dans une notice du *Kitāb al-Istibṣār*, consacrée aux conquêtes des Almohades, p. 82.

al-Istibṣār concernant l'oasis de *Ḍbr* (8) : « On peut entrer dans le pays des oasis (oasis de l'Egypte) par Awdjila اوجلة, Sulā سلى et les autres localités du désert de la ville de Ṭarābulus صحراء مدينة طرابلس ..... Dans ces oasis il y a plusieurs villes entourées de murailles ou sans murs ; chacune de ces villes porte un nom qui provient de celui de l'oasis (dont elle fait partie) : Arsis al-Wāḥ ارسيس الواح, Tnis al-Wāḥ تنيس الواح, al-Wāḥ al-Khāridj الواح الخارج et Wāḥ Ḍbr واح ضبر .... Les oasis en question sont peuplées de musulmans . . . On prétend que, dans la partie la plus reculée du pays des oasis, se trouve un canton nommé *Wāḥ Ḍbr*, où personne n'a pu jamais parvenir, à l'exception de quelques voyageurs qui se sont égarés dans le désert. C'est un grand canton très riche en dattiers, en céréales et en toutes sortes de fruits, ainsi qu'en mines d'or. Ce district est le plus fertile des pays du monde..... Un Arabe de la tribu des Ḳurra arriva dans ce pays et y resta pendant un temps considérable. Revenu ensuite dans sa patrie, il raconta toutes les choses admirables qu'il avait vues dans ce canton : les richesses qui se trouvent dans les mains des maîtres de cette oasis ainsi que le manque de protection et de perspicacité dans la guerre, et même d'armes chez les habitants qui ne connaissent point la guerre. Il fit aussi part de ces nouvelles à l'émir des B. Ḳurra, dont le nom était Muḳrab b. Mādī. Celui-ci se décida à se diriger vers ces régions. Il fit rassembler beaucoup de vivres et une forte provision d'eau et il pénétra dans le désert à la recherche de *Wāḥ Ḍbr*. Il prit pour guide le même homme qui avait visité ce canton. Dans sa route Muḳrab arriva à al-Wāḥ al-Khāridj, dont il interrogea les habitants sur le *Wāḥ Ḍbr*. Mais tous les gens interrogés répondirent : « Nous n'en connaissons pas le chemin et ce n'est qu'un homme égaré dans le désert qui peut le découvrir..... Alors il sortit d'al-Wāḥ al-Khāridj avec l'intention de retrouver Wāḥ Ḍbr. Après avoir longtemps parcouru cette région sans découvrir ce qu'il cherchait et sans pouvoir y arriver, il craignit d'épuiser ses vivres et retourna

(8) A. Kremer, *op. cit.*, 34.

sur ses pas..... Ils continuèrent leur route et arrivèrent à al-Wāḥ al-Khāridj... »

Beaucoup plus précis que les données d'Al-Bakrī et de l'auteur du *Kitāb al-Istibṣār* sont les renseignements fournis sur cette oasis mystérieuse par Al-Idrīsī, dont l'ouvrage géographique fut composé peu de temps avant 548 de l'hégire (1154 de J.-C.). Ce géographe, après avoir décrit le pays des Tādjū ارض التاجوين, poursuit [9]: « Cette contrée est voisine des oasis al-Khāridja الواحات الخارجة (les oasis extérieures), maintenant connues sous le nom du pays de Santarîya : ارض سنترية, à cause de la ville de Santarîya qui s'y trouve et qui a été fondée dans ces derniers temps : nous en reparlerons ci-après. Au sud de cet endroit sont les ruines d'une ville jadis florissante et peuplée, nommée Chabrou شبرو [10]; ses édifices sont détruits, ses eaux se sont absorbées dans la terre, ses animaux domestiques sont retournés à l'état sauvage, sa disposition est devenue méconnaissable ; il n'y reste que des décombres, des débris qui disparaissent de plus en plus, et quelques palmiers qui ne donnent plus de fruits [11]. Souvent les Arabes y pénètrent dans leurs excursions. Au nord-est de la ville est une montagne de peu d'élévation, mais très raboteuse et inaccessible, les pierres se détachent quand on essaie de la gravir. A son pied est un lac considérable d'eau douce d'environ 20 milles de circonférence, mais peu profond, au milieu duquel croissent des roseaux. On y trouve une sorte de poisson désagréable au goût et rempli d'arêtes. Ce lac est alimenté par une source d'eau venant du Sud. Sur ses bords sont des campements de Couwâriens nomades رجالة اهل كوار, qui parfois sont attaqués à l'improviste par des Arabes qui leur causent du dommage.

(9) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 41 ; trad. 48-49.

(10) Les manuscrits portent : تثرو(شرو) *Tthrū (Shrū)*, شور *Shūr*, تنزو *Tnzū* et تنرو *Tnrū*.

(11) Le texte a le mot ماحلة « stériles ». Ce mot, comme l'a déjà remarqué de Goeje (trad. 48, n. 3) ne se dit ordinairement que du terrain. D'après ce savant il faudrait lire plutôt حاملة « qui portent encore des fruits » ou bien لامحة « qui apparaissent çà et là ».

Dans le même pays est la ville de Marinda مرندة, subsistant encore de nos jours et très peuplée. C'est bien rarement que des voyageurs y arrivent, à cause du défaut de productions et du peu d'industrie et de commerce ; elle n'est qu'un lieu de repos et un asile pour les habitants quand ils reviennent de leurs expéditions. Au nord de cette région est Zâla زالة, ville fortifiée et gouvernée par un chef indépendant ».

Il résulte de ces notes qu'il y avait, quelque part dans le désert libyque, une oasis considérable nommée *Ṣbrū*, *Ḍbr* ou *Shbrū*. Ce lieu était habité, à l'époque d'Al-Bakrī, par une population sédentaire très riche qui semble avoir atteint un haut degré de civilisation. Plus tard, au XIIe siècle, cette oasis fut complètement ruinée, ses plantations dévastées et sa capitale détruite. Le peuple civilisé de *Ṣbrū* disparut et son pays fut occupé par de misérables nomades de la tribu de Kawār.

Où doit-on localiser le Wāḥ Ṣbrū ? [12]. Al-Bakrī place ce site dans la partie la plus reculée du pays des oasis égyptiennes ; le même auteur nous apprend qu'une expédition dirigée par l'émir Mukrab qui a tenté de retrouver le *Wāḥ Ṣbrū*, revint, après de longues recherches restées sans succès, par al-Wāḥ al-Khāridj, El-Khargeh de nos cartes [13]. La même information est répétée par l'auteur du *Kitāb al-Istibṣār*, qui ajoute qu'al-Wāḥ al-Khāridj fut aussi le point de départ de l'expédition de Mukrab [14]. Ces indications sont très précieuses. Il en résulte qu'il faut chercher cette oasis mystérieuse dans le désert qui s'étend à l'ouest d'El-Khargeh, c'est-à-dire dans le désert libyque : on peut supposer de ce qui est dit par l'Anonyme sur l'enquête de Mukrab auprès des habitants d'al-Wāḥ al-Khāridj que ces deux lieux étaient jadis liés par une route qui, vers 420 de l'hégire, était déjà oubliée et ne pouvait être retrouvée que grâce à un hasard seulement. D'après un autre passage du

(12) Nous ne savons pas sur quoi est basée la thèse de M. K Miller qui a identifié Shbrū d'Al-Idrīsī avec un « Ksar Rumi » (?), V. *Mappae Arabicae* (Stuttgart, 1927), II, 174 sub *tanru*.

(13) De Slane, *l. c.*

(14) Kremer, *l. c.*

Kitāb al-Istibṣār, on pouvait aussi pénétrer dans le pays des oasis (y inclus le Wāḥ Ḍbr) du côté de la Tripolitaine, en passant par Awdjila et Sulā [15]. Le premier de ces lieux a conservé son nom jusqu'à nos jours: c'est une oasis bien connue située au sud de la Cyrénaïque. Quant à Sulā, on en peut rapprocher le nom de celui de Zlhā زلهى, grande ville placée par Al-Bakrī dans l'Est de la Tripolitaine et identifiée par de Slane comme étant la ville de Zella de nos cartes [16].

Beaucoup plus précises que les indications d'Al-Bakrī et de l'Anonyme, sont les données sur cette oasis qu'on trouve dans l'ouvrage d'Al-Idrīsī. Selon cet auteur la ville ruinée de *Shbrū* aurait été située au sud de l'oasis de *Sntrīya* سنترية [17]. Cette oasis, placée par notre géographe à dix journées d'Awdjila et à quatre journées d'al-Baḥrain, le centre de l'oasis d'al-Djifār [18], sans doute le Baḥrīye d'aujourd'hui, fut avec raison identifiée par de Slane comme étant Sīwa [19]. Ainsi, c'est au sud de cette oasis, sans doute sur une route de caravanes qui menait de *Sntrīya* au Soudan oriental qu'il faudrait chercher *Shbrū*. Or Al-Idrīsī nous parle d'une route qui mettait en communication Sntrīya avec le pays des Kawār ارض كوار et les autres pays du Soudan [20]. Le point terminus de cette voie semble avoir été le pays de Tādjū. Cela résulte, semble-t-il, d'un passage d'Al-Idrīsī où il est dit que *Sntrīya* était voisine تتصل de ce pays soudanais [21]. Cette expression n'est pas très claire, vu qu'il s'agit ici de deux lieux situés sur les rives opposées du désert libyque; on peut la comprendre cependant, si l'on admet qu'il s'agit ici non d'un voisinage proprement dit, mais d'une voie directe qui facilitait les relations entre Sīwa et la terre des Tādjū. Les Tādjū sont manifestement les Dādjo, peuple qui domi-

(15) Kremer, *loc. cit.*
(16) De Slane, *op. cit.*, 12, trad. 30.
(17) Yākūt (*Geographisches Wörterbuch*, éd. F. Wüstenfeld, Leipzig, 1924, III, 157) cite cette oasis sous le nom de *Santarīya* سنترية.
(18) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 44-45, trad. 52.
(19) De Slane, *op. cit.*, trad. 35, n. 2.
(20) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 45, trad. 52.
(21) *Op. cit.*, 41, trad. 48.

nait jadis le massif volcanique du Djebel Marra dans le centre du Dār-Fūr, d'où il se répandit ensuite jusqu'au Wadāy [22]. On pourrait rapprocher aussi ce peuple des Dāza, fraction, en partie nomade, des Tūbū, qui habite le Borkū et la région de Baḥr al-Ghazāl [23]. Si cette supposition est exacte, les Dādjo durent changer de genre de vie: en effet Nachtigal (*op. cit.*, III, 243 et 463) dit qu'ils sont sédentaires et qu'ils ne possèdent pas de chameaux, tandis que les Tādjū d'Al-Idrīsī étaient des nomades chameliers (Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 40, trad., 47). Ainsi, c'est une route qui, partant de Sīwa, aboutissait aux régions s'étendant entre le lac Tchad et le Djebel Marra, qu'il faut placer, à notre avis, la ville ruinée de *Shbrū*.

Al-Idrīsī nous donne encore une autre indication sur la position de *Shbrū*. D'après cet auteur, au nord de ce pays, se trouvait la ville de Zâla زالة [24]. On connaît la position de cette localité grâce surtout aux recherches de de Goeje [25] et de Rohlfs [26], qui l'ont identifiée comme étant Sella ou Zella, ville de la Tripolitaine orientale, dont il a été déjà question plus haut.

On peut préciser encore plus la position de *Shbrū* si l'on consulte les cartes géographiques qui accompagnent l'ouvrage d'Al-Idrīsī [27]. Cette ville mystérieuse, dont le nom s'y trouve écrit de diverses façons (*tnrū* تنرو, *tthrū* تثرو, ou enfin *tnrū kharāb* تنرو خراب « les ruines de *Tnrū* »), est placée sur les cartes en question à l'est de *bilād kawārmin al-sūdān* « pays du peuple nègre de Kawār », au nord-ouest de *bilād al-tādjuwīn* « le pays de Tādjū » et enfin à l'ouest d'*al-wāḥāt al-dākhila* « les Oasis intérieures » desquelles elle est séparée par une chaîne de montagnes appelée djabal 'lsānī جبل علساني (aussi علساني ou 'lsānīn علسانين). Le *bilād kawār min al-sūdān* c'est sans aucun

(22) *Op. cit.*, 15, n. 3; V. aussi G. Nachtigal, *Sahârâ und Sûdân*, III, Leipzig, 1889, 200, 219, 358, 360.
(23) Nachtigal, *op. cit.*, II, 142-150.
(24) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 41, trad. 49.
(25) *Op. cit.*, trad. 49, n. 1.
(26) G. Rohlfs, *Kufra* (Leipzig, 1881), 182.
(27) K. Miller, *Mappae Arabicae*, VI (Stuttgart, 1927), p. IV et planches 13-14.

doute l'oasis de Kawār, située au sud du Fezzān [28]. Quant aux *al-tādjuwīn* : les Tādjū, ils ont été rapprochés plus haut des Dādjo du Dār-Fūr ou des Dāza du bassin de Baḥr al-Ghazāl et du Borkū. Enfin *al-wāḥāt al-dākhila* c'est l'oasis de Dākhle d'aujourd'hui. On ne sait pas grand'chose sur le *djabal 'Isānī* (dans le texte *djabal 'alsānī* جبل علساني, var. *ghlsānī* غلساني ou *'lyāfī* علیافي) [29]. Selon Al-Idrīsī c'est une montagne « dont la cime est élevée et d'une largeur égale à celle de sa base » [30]. Il semble résulter de ces mots qu'il s'agit ici d'un haut plateau plutôt que d'une montagne proprement dite. Où doit-on chercher ce haut plateau ? M. K. Miller suppose qu'il s'agit d'une montagne fabuleuse appartenant à l'oasis de Dākhle [31]. Nous ne sommes pas de cet avis. Les dernières explorations géographiques du désert libyque ont signalé l'existence, à l'ouest de l'oasis de Dākhle, sur la route qui mène à l'oasis de Kufra, d'un haut plateau aux bords très escarpés, sillonné par plusieurs *wādis* et dont la hauteur dépasse 1.000 mètres. Or [32] nous croyons que ce plateau, dont le nom actuel est Gilf Kebir, est le *djabal 'Alsānī* d'Al-Idrīsī.

En résumé, il résulte des indications fournies par les auteurs arabes cités que le canton de *Ṣbrū Ḍbr, Shbrū* était situé :

a) Dans le désert libyque, à l'ouest (nord-ouest ? sud-ouest ?) de l'oasis de Khārdje ;

b) A l'ouest de Dākhle et du Gilf Kebir ;

c) A l'est du Kawār ;

d) Au sud de Sīwa, proprement sur une voie entre cette oasis et le Djebel Marra ou la région de Baḥr al-Ghazāl ;

(28) *Op. cit.*, II, 174 ; une localité placée par Al-Idrīsī dans ce pays : *al-Ḳṣba* قصبة (voir aussi Dozy et de Goeje, *op. cit.*, trad. 38, 45) semble être la même, à notre avis, que Gissebi, localité de l'oasis de Kawār, assez ancienne à en croire Nachtigal, *op. cit.*, I, 541.

(29) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 43, trad. 50.

(30) *Ibid.*

(31) *Mappae arabicae*, II, 174.

(32) H. W. G. J. Penderel, *The Gil Kebir (Geographical Journal*, LXXXIII, 449-456).

e) Au sud de la ville de Sella (reliée à cette localité par une voie) ;

f) Au nord-est du Djebel Marra (ou du bassin de Baḥr al-Ghazāl).

A regarder une carte de l'Afrique du Nord, on voit que la seule oasis considérable du désert libyque dont la position correspond exactement à ces conditions, c'est le groupe de Kufra. C'est là qu'il faut placer, à notre avis, la mystérieuse oasis de *Ṣbrū* des géographes arabes. On sait, grâce aux explorations de G. Rohlfs [33], de Mrs. Rosita Forbes [34] et de Hassanein Bey [35] que Kufra est un groupe important de quatre oasis : Taiserbo, Būseima, Ribiana (Erbehna de Rohlfs) et Kufara (Kebabo de Rohlfs) qui paraît être habitée, d'après ses dimensions, par quelques milliers d'âmes. L'eau y abonde ; elle s'étale en marais et lacs et coule librement en arrosant de riches plantations. On y cultive des dattiers, des figuiers, des citronniers et même des oliviers, ainsi que des céréales. Les habitants de Kufra appartiennent aux Zāwīya et aux Hassūna, tribus arabes venues de Tripolitaine et du Fezzān qui occupèrent cette oasis vers le milieu du XVIIIe siècle [36]. Les conquérants y trouvèrent un peuple payen (d'où le nom arabe de Kufra « les payens ») appartenant à la race des Tūbū (Teda) qui s'y était créé un petit Etat. Les sultans tūbū de Kufra résidaient à Djranguedi dans l'oasis de Taiserbo [37]. Après la conquête de Kufra par les Zāwīya, les Tūbū se retirèrent dans le massif du Tibesti, leur patrie primitive [38] ou bien furent anéantis par les nouveaux venus. Il ne reste aujourd'hui de ce peuple que

(33) *Op. cit.*, 265-334.

(34) *Across the Libyan desert to Kufara (Geographical Journal*, LVIII, 81-101 et 161-178).

(35) *Through Kufra to Darfur (Geographical Journal*, LXIV, 273-291 et 353).

(36) R. Forbes, *op. cit.*, 100 ; A. Berthelot, *L'Afrique saharienne et soudanaise*, Paris, 1927, 58 ; G. Yver dans *l'Encyclopédie de l'Islām*, II, 1172-1173 ; cf. cependant E. F. Gautier, *Le Sahara* (Paris, 1923, 104-105), qui place cet événement vers la fin du XVIIIe siècle.

(37) Rohlfs, *op. cit.*, p. 267 ; G. Yver, *l. c.*

(38) Nachtigal, *op. cit.*, I, 461, cite une tribu tūbū du Tibesti qui habitait auparavant l'oasis de Kufra ; V. aussi R. Forbes, *op. cit.*, p. 100.

des débris, dans une condition humble, subordonnés aux Arabes et totalement islamisés (39).

Kufra doit son importance à son isolement qui est extraordinaire : elle est située au milieu du désert, à 400-500 kilomètres de toute région habitée, dans toutes les directions. C'est dans le désert libyque la seule étape de la grande voie, très fréquentée par les caravanes, qui met en communication la Cyrénaïque et le Wadāy en passant par Wanyanga et le Borkū. Cette route est, selon toute vraisemblance, la même que celle qui, d'après Al-Idrīsī, en partant de la ville de Barka dans la Cyrénaïque, passait par Awdjila et de là se dirigeait vers le pays des Kawār, les modernes Tūbū, comme on va le voir (40). Abandonnée ensuite, cette piste fut reprise vers le commencement du XIX• siècle grâce aux efforts d'un roi du Wadāy nommé Ṣābūn (40). Une branche secondaire de cette voie va de Kufra à Sīwa par un lieu nommé Mehemsa Hatiya (42) ; c'est probablement le chemin ancien qui allait de Santarīya au pays du Soudan en traversant le pays des Kawār (43).

Une autre voie, à peu près oubliée aujourd'hui, reliait jadis Kufra à l'oasis de Dākhle (44). Le prolongement de ce chemin est une autre route, plus accessible que la précédente, à savoir la voie Kufra-Fezzān, dont les étapes sont les oasis de Waū el-Kebīr et de Waū el-Nāmūs (45). Anciennement cette route se

(39) *Ibid.*

(40) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 132, trad. 157.

(41) Nachtigal, *op. cit.*, I, 379 ; II, 61.

(42) Au nord-est de Bir Zakar ; voir la carte du désert libyque dans R. Forbes, *op. cit. (Geographical Journal*, LVIII, 248).

(43) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 45, trad. 52.

(44) Ou Khārdje cf. Dozy et de Goeje, *op. cit.*, trad. 50, n. 1. Cette route, en sortant de Dākhle, prenait la direction du S.-W. et passait par un point nommé Abū Ballās et ensuite par les trois *wādis* de Gil Kebir, puis elle débouchait à Kufra où elle traversait les oasis de Kufara et de Taiserbo et aboutissait à celle de Ribiana (G. Wilkinson, *Topography of Thebes*, 1835, p. 359 ; J. Ball, *Problems of the Libyan desert*, dans le *Geographical Journal*, LXX, pp. 120-126 ; A. Berthelot, *op. cit.*, p. 19, n. 1 ; A. Bermann, *Historic problems of the Libyan desert*, dans le *Geographical Journal*, LXXXIII, 456-470).

(45) E. F. Gautier, *op. cit.*, 131. C'est par cette voie probablement que vinrent du Fezzān à Kufra les envahisseurs de la tribu de Zāwīya.

continuait vers le sud-ouest et aboutissait probablement au Soudan occidental. C'est sans doute la voie très fréquentée dont parle Al-Idrīsī et qui, antérieurement au XII• siècle, mettait en communication l'Egypte et l'Etat nègre de Ghāna (46) situé dans l'Ouest du Soudan et sans doute aussi d'autres pays riches en or comme par exemple Wankāra (47), en passant par l'oasis de Dākhle (48). En effet à regarder la carte de l'Afrique du Nord on remarque qu'une voie directe Dākhle-Soudan occidental devait passer par Kufra.

Outre la route Dākhle-Kufra il y avait anciennement encore une autre piste entre l'Egypte et l'oasis de Kufra. Le point de départ de cette voie était l'oasis de Farāfra (49).

Enfin une autre voie reliait jadis Kufra et le Tibesti (50). C'est par là que se retirèrent les Tūbū de Kufra après la conquête de cette oasis par les Zāwiya.

Ce fait, à savoir, cette position centrale très avantageuse de Kufra entre l'Egypte et le Fezzān, autrefois domaine des Garamantes (51) d'une part et le bassin de la Méditerranée et les riches pays du Soudan d'autre part, au milieu du désert, semble parler en faveur de la thèse qu'il s'y forma, à une époque assez reculée, un centre de culture considérable et une étape par laquelle les influences des civilisations égyptienne et méditerra-

(46) La capitale de cet Etat était située non loin de Walāta actuelle. G. Yver dans l'*Encyclopédie de l'Islām*, II, 147.

(47) Sur la suprématie exercée par Ghāna sur le pays aurifère de Wankāra (la province de la basse Falémé et du Bambouk), à partir de la plus haute antiquité jusque vers la fin du XI• siècle, V. Maurice Delafosse, *La langue mandingue*, I, Paris, 1929, 7-8 ; voir aussi K. Miller, *op. cit.*, II, 164.

(48) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 43, trad. 50. Les autres étapes de cette route, entre Fezzān et Ghāna, semblaient être les villes de Ghadāms (anc. Cydamus) et de Tāmakka (aujourd'hui al-Sūk dans l'Adrar des Ifoghas). La voie Ghāna-Tādmakka était employée encore à l'époque d'Al-Bakrī (de Slane, *op. cit.*, pp. 181-183, trad. 338-341). Il se peut aussi que la route Dākhle-Ghāna passait par Djarma et Awdaghasht (V. Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 32, trad., 38).

(49) Wingate, *In search of Zerzura*, dans le *Geographical Journal*, LXXXIII, pp. 288-291 ; V. aussi la carte p. 352.

(50) Nachtigal, *op. cit.*, I, p. 405.

(51) Sur l'histoire ancienne du Fezzān, V. Henri Duveyrier, *Les Touareg du Nord*, Paris, 1864, 275-281 ; Nachtigal, *op. cit.*, I, 159-196 ; E. Banse dans l'*Encyclopédie de l'Islām*, II, 101-103.

néenne pénétraient dans l'intérieur du Soudan (52). Or, à notre avis, ce centre ne pouvait être que le *Wāḥ Ṣbrū* (*Dbr*, *Shbrū*) des géographes arabes. Outre la position géographique un autre fait encore semble parler en faveur de l'identité de ce lieu et de l'oasis de Kufra : c'est son nom chez Al-Idrīsī. Le texte imprimé de l'ouvrage en question porte *Shbrū* شبرو, comme nous l'avons déjà vu, mais les manuscrits portent, en ce qui concerne les points diacritiques surtout, presque toutes les variantes possibles (53) : B. تشرو ou شرو ; A. شور ; C. تنزو ; D. تنرو ; à ces variantes il faut ajouter encore celles des cartes : تنرو ou تشرو que nous avons citées plus haut. Nous croyons qu'il faut lire ce nom تيزر *Tizar* et le rapprocher de celui de Kufra chez les Tūbū : Tēzēr (54) ; nous verrons tout de suite que les Tūbū habitaient ce lieu déjà à l'époque d'Al-Idrīsī. Il est inutile de rappeler que la voyelle *ē* est, dans les textes arabes, souvent rendue par ـِـ (55).

Outre la position géographique et la ressemblance des noms, une chose encore nous fait croire à l'identité de Ṣbrū et de Kufra et nous permet en même temps d'en préciser davantage le site : ce sont les indications d'Al-Idrīsī sur la topographie de la ville ruinée de *Shbrū*. Nous savons par le témoignage de l'auteur en question qu'au nord-est de la ville de *Shbrū* se trouvait une montagne peu élevée mais très inaccessible, au pied de laquelle s'étalait un lac de 20 milles arabes de circonférence au milieu duquel croissaient des roseaux. Cette description correspond assez fidèlement à celle de l'oasis de Būseima donnée par Rohlfs (56) et par R. Forbes (57). L'oasis de Būseima est située au milieu des dunes de sable au sud du Djebel Būseima, *gara* noire très raboteuse, haute de 100-160 mètres.

(52) Sur les traces de l'influence de la culture égyptienne sur la vieille civilisation de Kufra, V. A. Berthelot, *op. cit.*, 62.
(53) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 41, n. d.
(54) Nachtigal, *op. cit.*, 405 ; une autre forme de ce nom était Tazerr (R. Forbes, *op. cit.*, 88).
(55) Dozy et de Goeje, *op. cit.*, trad. 98, n. 5.
(56) *Op. cit.*, 270-274.
(57) *Op. cit.*, 98-101.

Au pied de cette montagne s'étale un grand lac qui a selon Rohlfs (58) 10 kilomètres et selon R. Forbes (59) 8 kilomètres de longueur, ce qui correspond assez bien aux dimensions indiquées par Al-Idrīsī. Les voyageurs européens ont remarqué aussi les roseaux qui couvrent les bords de ce lac, exactement comme à l'époque d'Al-Idrīsī (60). La source d'eau douce qui, selon notre auteur, alimentait le lac de *Shbrū*, en venant du Sud, pourrait être l'Aïn el-Nasrānī, unique source dont les eaux se déversent dans le lac de Būseima (61). Des riches plantations de *Shbrū*, dont parlent les auteurs arabes, il ne restait dans ce lieu au temps de Rohlfs que des forêts de dattiers, dont une partie seulement portait des fruits car on n'en prenait pas soin (exactement comme l'époque d'Al-Idrīsī) et plusieurs forêts de figuiers (62). La ville ruinée de *Shbrū* était située, d'après la description donnée par Al-Idrīsī, au sud-ouest de la montagne que nous avons identifiée comme étant le Djebel Būseima. Il nous est assez difficile de constater si c'est dans l'oasis peu connue de Ribiana, située au sud-ouest de Būseima ou bien dans les confins sud-ouest de Būseima lui-même, qu'il faut placer cette localité. Notre sentiment personnel nous porte à admettre la seconde thèse identifiant *Shbrū* avec un de ces villages anciens dont les explorateurs ont signalé l'existence dans l'oasis de Būseima (63). A notre avis, il faut identifier *Shbrū* comme étant un village ruiné découvert par Rohlfs au pied d'une montagne de Būseima et placé, sur la carte qui accompagne l'ouvrage de ce voyageur, au sud-ouest du Djebel Būseima (64). Les maisons de ce village sont, d'après la description donnée par Rohlfs, rondes ou carrées et bâties très solidement. Elles se distinguent des ruines des habitats des Tūbū qui abondent dans l'oasis de Kufra, par la grandeur de leurs

(58) *Op. cit.*, 271.
(59) *Op. cit.*, 98.
(60) Rohlfs, *l. c.*
(61) R. Forbes, *op. cit.*, 100 ; V. aussi la carte, p. 248.
(62) Rohlfs, *op. cit.*, 272 et 274 ; R. Forbes, *op. cit.*, 99.
(63) Rohlfs, *op. cit.*, 273-274 ; R. Forbes, *op. cit.*, p. 100.
(64) Rohlfs, *op. cit.*, p. 273 et 333.

pierres et semblent être des vestiges d'une civilisation urbaine bien avancée que nous rapprochons de celle de *Shbrū*. Rohlfs suppose que les édifices de Būseima, dont il est question, proviennent d'un peuple beaucoup plus ancien que les modernes Tūbū et qu'ils sont l'œuvre des Garamantes qui auraient habité jadis tout le groupe de Kufra (65).

Nous ne savons presque rien des Garamantes hors leur nom et le territoire qu'ils occupaient. On leur attribue les vestiges d'une civilisation bien avancée qui, à une époque très reculée, régnait dans le Fezzān et dans une partie considérable du Sahara oriental (66). A cette civilisation ancienne appartiennent, selon toute vraisemblance, des constructions remarquables, des tombeaux, des sculptures et des travaux hydrauliques qu'on trouve dans le Fezzān, dans la ville de Ghadāms et dans plusieurs localités du Sud algérien (67). Le centre principal de ce peuple était le Fezzān où se trouvait la capitale des Garamantes, appelée Garama par les auteurs romains (68) et Djarma par les Arabes (69), mais son influence s'étendait du Tassili des Azguer au Soudan oriental où, vers le Ier siècle de notre ère, les troupes garamantes razzièrent le pays d'Agisymba (70). La limite de l'expansion des Garamantes du côté du Sud-Est semble être les Gorges garamantiques citées par Ptolémée, qu'on a placées avec raison dans le Djebel Marra au Dār-Fūr (71). Les Garamantes sont mentionnés pour la première fois au Ve siècle avant J.-C. par Hérodote (72). Plus tard, en l'an 19 avant notre ère, ils furent soumis à Rome par Cornelius Balbus (73), mais

(65) *Op. cit.*, 333.
(66) Duveyrier, *op. cit.*, 278-280 ; Berthelot, *op. cit.*, 98.
(67) Duveyrier, *l. c.*
(68) V. p. ex. Pline, N. h., V, 5, 36.
(69) De Slane, *op. cit.*, 13, trad. 33 ; Dozy et de Goeje, *op. cit.*, 32 et 35 (trad. 38 et 41-42). C'est le village moderne de Djerma el-Kedīma avec les ruines Kesīr el-Waṭwāṭ (Duveyrier, *op. cit.*, 276 ; Dessau dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, VII, 770).
(70) Berthelot, *op. cit.*, 98, 275-278, 384-385, 407-410 ; V. aussi Claudii Ptolemaei, *Geographia*, I, 8.
(71) Berthelot, *op. cit.*, 361-362 et 375.
(72) IV, 174 et 183.
(73) Pline, N. h. V, 5, 6.

cette soumission ne fut point durable puisque l'on voit, sous Tibère, un prince garamante participer à l'insurrection des Berbères contre Rome, insurrection dont le chef fut Tacfarinas (74). En l'an 70 après J.-C., les Garamantes ruinèrent la ville de Leptis Magna dans la Tripolitaine (75). Plus tard, ils disparaissent de l'histoire et on ne les retrouve qu'en 46 de l'hégire (666-7 de notre ère), quand 'Ukba b. Nāfi' conquit à l'Islām le royaume garamante du Grand Fazzān (76).

On ne sait pas à quelle race, blanche ou noire, appartenait le peuple des Garamantes. D'après Duveyrier c'étaient des Nigritiens (77) ; d'autres savants les rattachent aux modernes Tūbū ou même aux Berbères (78), ou encore les considèrent comme un mélange de tous ces peuples (79), ce que nous sommes aussi porté à admettre.

Or, d'après la thèse de Rohlfs, soutenue tout récemment par Bermann (80), Kufra, où nous avons localisé l'arabe Shbrū, faisait autrefois partie des domaines des Garamantes. Cette supposition n'est pas invraisemblable, puisqu'une voie directe assez accessible mettait cette oasis en communication avec le Fezzān où se trouvait, comme nous l'avons déjà dit, le centre principal des Garamantes. C'est peut-être dans l'oasis de Kufra qu'il faut chercher la ville garamante de Debris, citée par Pline parmi les localités de l'intérieur de la Tripolitaine et du Fezzān

(74) Tacit. *Ann.* III, 74 et IV, 23. Sur la révolte de Tacfarinas, V. Ch. A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, 1931, 144-146.
(75) Tacit. *Hist.*, IV, 50 ; sur l'histoire des Garamantes sous les Romains, V. H. Dessau, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, Berlin, 1930, II, 472-473.
(76) Ibn 'Abd al-Ḥakam cité par de Slane dans l'appendice de sa traduction de l'*Histoire des Berbères d'Ibn-Khaldūm*, I, Alger, 1852, 308-311 ; de Slane, *Description*, 12-13 (trad., 32-35) ; V. aussi Julien, *op. cit.*, 319.
(77) *Op. cit.*, 278-279.
(78) C. Müller, éd. Claudii Ptolemaei *Geographia*, I, 2, 743 n. ; Dessau, *op. cit.*, 472 ; M. G. Mercier (*La langue libyque et la toponymie antique*, *Journal Asiatique*, octobre-décembre 1924, p. 280), croit que le nom des Garamantes provient du berbère *ag gherman* « gens des villages » ; cf. cependant E. Laoust, *L'habitation chez les transhumants du Maroc central*, (*Hespéris*, XVIII, 112).
(79) R. Hartmann, *Die Nigritier*, I, 74 (cité par G. Müller, *op. cit.*, 743).
(80) *Historic problems*, 462.

soumises à Rome par L. Cornelius Balbus (81). En effet le nom arabe de cette oasis chez l'auteur anonyme du *Kitāb al-Istibṣār* est, comme nous l'avons vu plus haut, *Ḍbr* (pour *Ḍebr?*) ce qui correspond exactement à l'ancien topique Debris (82). Ce qu'en dit l'Anonyme semble témoigner aussi que les habitants anciens de Ṣbrū appartenaient à la race garamante. Selon cet auteur, le peuple qui habitait au XIe siècle le *Wāḥ Ḍbr* ne savait pas se défendre contre des ennemis et ne possédait même pas d'armes. Or, ces indications nous rappellent vivement ce que Hérodote nous dit de cette fraction des Garamantes qui occupait le Fezzān oriental (83).

Ṣbrū était pour les Garamantes une étape importante dans leurs relations avec l'Egypte. Des caravanes partant d'al-Wāḥāt al-Dākhila qui allaient acheter au Soudan occidental (Ghāna) de l'or, de l'ivoire ou des esclaves devaient, comme nous l'avons déjà dit, passer par cette oasis (84). Ainsi *Ṣbru* participait sans doute d'une façon considérable à ce commerce. L'or y affluait du pays de Wankāra soumis à Ghāna (85) et ce fait nous permet de comprendre la tradition conservée dans le *Kitāb al-Istibṣār* qui place à *Ḍbr* des mines d'or. Il nous semble que ce sont surtout les Garamantes eux-mêmes (ou plutôt les fractions nomades de ce peuple, descendants de ces routiers du désert qui, au dire de Ptolémée (86), franchirent autrefois le Sahara pour parvenir au Soudan central) à qui appartient le mérite d'avoir entretenu des relations directes entre l'Egypte et le

(81) N. h., V, 5; nous ne sommes pas d'accord avec la thèse de Vivien de Saint-Martin (cité par Duveyrier, *op. cit.*, 463, n. 2), d'après laquelle il faudrait assimiler cette localité à Ederi dans le Fezzān.

(82) Ou bien *Dbr* ضبر n'est qu'une variante du nom de cette oasis chez Al-Bakrī : صبرو ?

(83) IV, 174; V. sur ce lieu Berthelot, *op. cit.*, 148.

(84) Déjà dans les temps les plus anciens il y avait d'importantes relations commerciales à travers le désert. Les caravanes qui traversaient les déserts pendant beaucoup de jours étaient aussi familières aux anciens Egyptiens que plus tard aux Berbères (V. Roeder dans le *Reallexicon der Vorgeschichte*, V, 64). Sur les relations entre l'Egypte ancienne et le Soudan central et occidental, V. Berthelot, *op. cit.*, 123-124.

(85) V. plus haut, note.

(86) *Geographia*, I, 8.

Soudan occidental. Sur la piste qui reliait jadis Dākhle et Kufra on a découvert, il n'y pas longtemps, dans un point nommé Abū Ballās (Pottery Hill), des centaines de jarres provenant d'une époque postérieure au Ier siècle avant notre ère (probablement déjà de l'époque musulmane) et portant des marques tribales qui ressemblent à celles des Tūbū (87). Ces jarres, nous les considérons comme étant l'œuvre des Garamantes (vu la présence probable des éléments tūbū dans la confédération garamante) et Abū Ballās lui-même semble être un dépôt d'eau des caravanes qui traversaient le désert libyque pour parvenir à Ghāna.

On ne connaît pas les causes de la ruine de l'Etat garamante de *Ṣbrū*. Il se peut que l'invasion des Arabes dans l'Afrique du Nord y ait été pour quelque chose. La conquête de l'Egypte par les troupes musulmanes, terminée en 22 de l'hégire (642-643 J.-C.), et la destruction du royaume garamante du Grand Fezzān (en 666-667 J.-C.) par 'Uḳba b. Nāfi' a causé sans doute l'abandon de la grande route Egypte-Ghāna dont *Ṣbrū* ou Kufra semble avoir été l'étape la plus importante. Les pistes menant à cette oasis furent complètement oubliées, comme il résulte du récit d'Al-Bakrī sur l'expédition de l'émir des B. Ḳurra, et ce n'est que plus tard, vers la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe siècle, que les Arabes retrouvèrent ce chemin. La ruine de la voie directe Egypte-Kufra-Fezzān-Ghāna, qui mettait en communication la vallée du Nil avec les pays riches du Soudan occidental, provoqua la chute lente de *Ṣbrū* dont la prospérité provenait surtout du commerce, les ressources naturelles de ce lieu étant assez restreintes. Néanmoins, la colonie garamante de Kufra survécut plus de quatre siècles à la chute de sa métrople du Fezzān et ce n'est qu'à une époque relativement récente, immédiatement avant le moment où écrivait Al-Idrīsī, que se produisit, selon toute vraisemblance, la ruine définitive de ce canton, comme il résulte de la com-

(87) Bermann, *op. cit.*, 458-459; F. L. Griffith dans le *Geographical Journal*, LXXXIII, 467-468.

paraison des notices citées d'Al-Bakrī et d'Al-Idrīsī. C'étaient probablement les migrations des diverses tribus nord-africaines, déclenchées par l'invasion des B. Hilāl (au milieu du XIe siècle de notre ère) (88), qui contribuèrent d'une façon brusque à la ruine totale de *Ṣbrū* et au changement de l'aspect ethnique de ces régions. La population garamante commerçante et sédentaire de cette oasis fut anéantie ou refoulée (vers le Fezzān probablement) et de l'abandon de *Ṣbrū* profitèrent les nomades de la tribu de Kawār qui, à la recherche de nouveaux pâturages, pénétrèrent dans ce canton dépeuplé, où ils devaient, à leur tour, se défendre contre de fréquentes attaques des Arabes (89).

Qui étaient ces Kawāriens ? Le nom de Kawār s'appliquait à l'origine au groupe d'oasis connu aujourd'hui sous le même nom, et situé sur la route des caravanes qui va du Fezzān aux environs du Tchad (à l'ouest du Tibesti), et à la population habitant ce pays (90). Ce canton fut connu des Arabes à une époque assez reculée, et l'historien arabe de la première moitié du troisième siècle de l'hégire, Ibn 'Abd al-Ḥakam, ainsi que Al-Bakrī mentionnent déjà cette région comme ayant été conquise par 'Uḳba b. Nāfi', après la prise du Fezzān par ce général musulman (91). 'Uḳba pénétra dans le pays de Kawār en passant par un endroit appelé *Mā' al-Faras* (c'est, à notre avis, Mafāras, lieu situé au nord de l'oasis de Ghat, sur la route de Bilma) (92). La population primitive des oasis du Kawār appartenait à la race tūbū (93), à laquelle se sont mêlés plus tard, à la suite d'une conquête de ces oasis par les rois de Kānem, des éléments kanuri (94). Ainsi Kawār serait un nom arabe appliqué d'abord

(88) Julien, *op. cit.*, 373-374.
(89) V. le passage d'Al-Idrīsī, cité *supra*.
(90) H. Basset dans l'*Encyclopédie de l'Islām*, II, 879-880; Dozy et de Goeje, *Description*, 38-40, trad. 44-47 ; Nachtigal, *op. cit.*, I, 518-544.
(91) De Slane, *Histoire des Berbères*, I, appendice, 310-311 ; le même, *Description*, 13-14, trad. 34-35.
(92) *Ibid.* V. aussi Nachtigal, *op. cit.*, I, 511-512.
(93) Nachtigal, *op. cit.*, I, 542.
(94) H. Basset dans l'*Encyclopédie de l'Islām*, II, 880 ; G. Yver, *ibid.* II, 757-758 ; Nachtigal, *op. cit.*, I, 542.

à la population tūbū, sédentaire et commerçante, des oasis de ce nom, mais employé ensuite aussi sans doute pour désigner d'autres fractions de Tūbū, nomades ou semi-nomades (95) qui habitaient le Tibesti et les régions environnantes. Si notre supposition sur l'identité des Kawār et des modernes Tūbū est juste, on aurait ici une preuve que ces derniers occupaient déjà l'oasis de Kufra au commencement du XIIe siècle de notre ère.

Quant au nom ancien de Kufra chez Al-Bakrī, *Ṣbrū* صبرو (à lire probablement *Ṣuburū)*, il a une apparence tout à fait tūbū. Il rappelle celui de Soboro, source thermale connue du Tibesti (96). Comme ce nom provient d'une époque antérieure à l'invasion des Kawār ou Tūbū, que nous avons placée vers la fin du XIe siècle ou le commencement du XIIe siècle, c'est-à-dire de la période garamante, il se peut que ce soit là une preuve de la parenté de la langue des Garamantes avec celle des Tūbū.

Avant de finir cet article, il nous reste à dire encore un mot de la ville de *Mrnda* مرندة (lire : *Marinda* ou *Maranda*), placé par Al-Idrīsī dans le même pays que *Shbrū*. Nous croyons qu'il faut chercher cette localité, dont on ne trouve aucune mention chez d'autres auteurs arabes, non dans l'oasis de Kufra, mais plus loin au Sud, dans le Tibesti et rapprocher son nom de celui de la tribu des Arinda (Arna, Arīna), fraction des Tūbū qui occupe aujourd'hui la portion sud-ouest du Tibesti (97). Le préfixe *m* dans le mot *Mrnda* serait, à notre avis, une abréviation du mot tūbū *emi* « la montagne ». Ainsi *Mrnda* (Marinda) signifierait « les montagnes (de la tribu) d'Arinda ». On pourrait voir aussi dans ce nom une forme arabe de l'expression tūbū *ama Arinda*, c'est-à-dire « les gens du pays d'Arinda », de même qu'on dit par exemple *ama Borkū* « les gens de Borkū ».

D'autre part, il n'est pas impossible qu'il s'agisse ici de Maranthis *vicus* mentionné par Ptolémée et placé par ce géographe dans le Sud de la Cyrénaïque (98). En effet, *Mrnda*

(95) Dozy et de Goeje, *Description*, 41, trad. 48.
(96) Sur cette source, V. Gautier, *Le Sahara*, 125.
(97) Nachtigal, *op. cit.*, I, 442 et 462, II, 169.
(98) *Geographia*, IV, 4.

(pour Maranda) reproduit assez fidèlement ce topique. Or, on aurait ici de cette façon un emprunt fait à Ptolémée, ce qui n'est pas un cas isolé, parce qu'on a déjà démontré qu'Al-Idrīsī a puisé largement dans ce géographe ancien et M. K. Miller a même recueilli un nombre assez considérable de ces emprunts (99). En faveur de cette deuxième supposition on peut citer aussi le fait que la ville de Mrnda est placée sur les cartes d'Al-Idrīsī au nord de *Tnrū* (*Tthrū Shbrū*), localisé par nous plus haut dans l'oasis de Kufra.

TADEUSZ LEWICKI

(99) *Mappae Arabicae*, I, 2, 49.

Coutumes Kabyles du Cap-Aokas

Deuxième Partie [1]

L'ENFANT DE LA NAISSANCE A LA CIRCONCISION

I. — La femme qui perd ses enfants en bas-âge Procédés employés pour les conserver

Certaines femmes ont le malheur de perdre leurs enfants quelques jours après leur naissance ou un peu plus tard, ce qui est une cause de désolation pour toute la famille.

L'épouse que de pareils malheurs ne cessent d'accabler se croit poursuivie par la *tabɛa* « la persécutante » (au Cap-Aokas : *taniγezzažen arraš*): « celle qui dévore les enfants »), d'où la nécessité de prendre des précautions avant et après l'accouchement, de recourir aux anciennes pratiques prétendues infaillibles par les matrones qui disent les avoir expérimentées.

***

a) **Le jour du décès.** — Le jour du décès de son enfant et pour que pareil malheur ne se renouvelle plus, la maman affligée cherche à se débarrasser de sa persécutrice : elle prend une binette qu'elle démanche ; elle lui fait décrire sept cercles au-dessus de son ventre ; elle l'enveloppe d'un morceau du linceul de l'enfant, comme pour un mort, l'installe à côté de son petit ou de sa petite, puis on les enterre dans la même tombe.

b) **Le sacrifice d'un chevreau.** — Avant d'être de nouveau enceinte, elle se fait nouer la ceinture par un descendant ou un représentant *muqqadem* du saint auquel elle a rendu visite en compagnie de son mari.

(1) La première partie de cette étude a paru dans la *Revue Africaine*, 3e et 4e trimestres 1937, 3e Congrès de la Fédération des Soc. Sav. de l'Afrique du Nord à Constantine, vol. I, pp. 217-244.

Le pèlerinage est parfois suivi du sacrifice d'un chevreau *iγejd* qui lui est apporté par son époux ou par un autre membre de sa famille. Elle doit elle-même l'égorger à la pointe du jour, le dépouiller de sa peau et le vider. Elle jette tous les organes intérieurs, car ils ne lui sont pas propices ; elle découpe la viande en morceaux, la lave et la fait cuire à part, dans une marmite, en l'assaisonnant avec des condiments ; elle la mange toute seule sans adresser la parole à qui que ce soit, sinon elle n'atteindrait pas son but et tout serait à recommencer.

Ensuite elle ramasse tous les os avec soin et va, de nuit, les enterrer au cimetière, dans la tombe d'un étranger *leqber weγrib*. Ainsi la *tabɛa* restera enfermée avec les reliefs du repas et ne la persécutera plus.

Le cimetière étant ordinairement éloigné du village, elle se fait accompagner par la sage-femme, par sa belle-mère ou par deux voisines de confiance, afin de n'avoir pas peur en un lieu que les gens évitent, surtout la nuit.

c) **Le bain sur la tombe d'un inconnu.** — Le jeudi, bien avant l'aurore, elle se rend au cimetière, en compagnie de son mari ou d'une ou deux femmes. Elle emporte une grande cruche pleine d'eau. Arrivée au « domaine des morts », elle se lave tout le corps sur la tombe d'un inconnu et elle laisse sur place le récipient dans lequel elle a apporté de l'eau, la savonnette dont elle s'est servie et une robe qui n'a jamais été mise.

Elle se débarrasse ainsi de la *tabɛa* et la laisse à celui ou celle qui ramassera les objets abandonnés à dessein en ce lieu.

d) **La danse avec *busaɛdiya*.** — Au printemps et surtout en été, au moment des battages et de la récolte des figues, la vie monotone des villages kabyles s'anime quelquefois des bruits assourdissants du tambour, des castagnettes et de la cornemuse *lγiṭa n tiluṭ*.

Partout on chuchote *busaɛdiya, busaɛdiya !* A ce nom les enfants sont d'abord effrayés, car leurs parents les ont souvent menacés de les laisser emporter par le nègre. Cependant,

attirés par la musique d'un genre nouveau pour eux, ils s'enhardissent et se hasardent au dehors en se cramponnant à leurs mères qui, elles aussi, sortent pour voir *busaɛdiya*. La présence d'un nègre n'offusque pas les maris ; ils se souviennent sans doute du temps où les Soudanais étaient des esclaves dont la vue inspirait plutôt de l'horreur aux femmes blanches.

Ce sont ordinairement deux ou trois noirs d'un certain âge qui parcourent la région pour ramasser du grain, des figues, des œufs, de la laine et des sous, quand on veut bien leur en donner.

Ils se travestissent d'une façon bizarre pour attirer l'attention des gens et faire peur aux enfants. Ils menacent de venir chercher ceux d'entre eux qui continueront à être méchants ; ils font des grimaces et montrent une langue d'un rouge foncé. Ils portent par-dessus leurs vêtements des peaux de chacal et de renard entières avec leurs queues touffues ; ils ornent cet accoutrement d'un grand nombre de petits miroirs, de verroteries multicolores, de coquillages et de longues plumes. De leur tête devenue monumentale on n'aperçoit qu'une partie du visage.

Tout en dansant, ils expriment leurs désirs sur un rythme et un ton qui font rire les assistants :

« O llala (voici) *busaɛdiya* (l'homme qui porte bonheur).
O lalla donne-moi un peu.
O lala, *busaɛdiya* est gourmand,
Il aime les figues du panier (celles qui ont été choisies) »

hai lalla busaɛdiya.
hai lalla ɛṭini šwiya.
hai lalla busaɛdiya d aṭemmaɛ,
ibeγγu tazarṭ uṭellaɛ.

Ils continuent sur une autre cadence pour avoir des fèves :

« La négresse (ma femme) m'a dit de lui rapporter des [fèves ;
Nous en mangerons pour être rassasiés et nous en donne- [rons aux gens. »

tenna-i takliṭ awi idd ibawen
a neč a nerwu wa nekf i medden.

Ils disent encore :

« La négresse m'a dit de lui rapporter des pois ;
Nous en mangerons et nous en donnerons aux voisins. »

tenna-i takliṭ awi idd ajilban
a neč a nerwu wa nekf i-lǧiran.

Pour amuser davantage le public, ils ajoutent :

« O Muḥand. O mon frère !
Danse bien.
Nous porterons du grain
Afin que Ḥelima mange
Et accouche d'un bébé
Qui ira garder les moutons et les chèvres.
O lalla.
O lalla, *busaɛdiya*. »

A Muḥand, a gma.
ešteḥ swaswa.
d inawi nnɛma
ay d ič Ḥlima,
d itaru mummu
d itwi baɛa.
hai lalla
hai lalla, busaɛdiya.

Ils redoublent d'ardeur dans leurs mouvements, gesticulent, se secouent pour entre-choquer leur attirail, ils tirent la langue, montrent le blanc des yeux et font semblant de poursuivre les enfants.

L'année où ils paraissent au pays dès le printemps, est considérée comme devant être prospère ; pour les Kabyles, leur arrivée constitue un bon présage. Ils ne manquent pas de dire : « Cette année les *busaɛdiyaṭ* sont nombreux et ils nous ont rendu visite de bonne heure, nous aurons une excellente récolte. » Depuis la Grande Guerre on les voit plus rarement en tribu.

Pour la femme qui n'arrive pas à conserver ses enfants, la venue de *busaɛdiya* est une excellente occasion de reprendre espoir.

Pendant que le nègre danse, elle fait trois tours avec lui en disant :

« Ce n'est pas de la danse que je fais,
Je me débarrasse de la *tabɛa*. »

mači d ešteḥ ay šetheɣ,
d tabɛa ay qetteeɣ.

Puis elle s'arrête et reste debout, tandis que *busaɛdiya* tourne sept fois autour d'elle.

La danse terminée, il lui remet des lambeaux d'étoffe et des poils arrachés des peaux dont il est couvert et sur lesquels il a prononcé des paroles magiques. Elle doit les brûler et s'imprégner de leur odeur. Il lui noue aussi la ceinture sur laquelle il souffle pour chasser le mauvais sort. De son côté, la femme en enlève un fil en laine et l'attache à l'une des peaux de *busaɛdiya*. Ce geste est semblable à celui que les femmes exécutent lors de leur visite à la *qubba* d'un saint. Elle lui donne pour sa peine des sous ou du grain et lui fait cadeau d'un mouchoir ou d'une robe que la *tabɛa* accompagnera à son retour.

Elle prend aussi l'engagement d'offrir à *busaɛdiya* ce qu'elle aurait remis au marabout dont l'intervention l'aurait fait accoucher d'un enfant qu'elle pourrait enfin élever.

Les femmes stériles et celles qui croient qu'un enfant s'est endormi dans leur sein *lmuṭsi*, — *amgun*, procèdent de la même façon avec le danseur nègre.

e) **La poule noire.** — Au troisième mois de sa grossesse, la femme achète une poule noire qu'elle fait tournoyer sept fois sur son abdomen. Au septième tour, elle souffle sur son bec et la lâche au dehors sans plus s'occuper d'elle : elle n'est plus sa propriété. Elle croit avoir passé la *tabɛa* dans le corps du volatile.

D'autres, à la même époque, ont recours à un *ṭaleb* ma-

rocain réputé. Il se sert également d'une poule noire ; il lui fait faire sept tours sur le ventre de la femme en prononçant à voix basse des formules magiques. Après le septième tour, il rejette la poule sans vie sur le sol en disant qu'il a tué la *tabɛa*. La nuit, il va l'enterrer dans le tas de fumier d'un voisin, afin que la *tabɛa* quitte la famille et se transporte ailleurs.

f) **Le marché de la femme qui perd ses enfants.** — Au septième mois, elle se rend de bon matin au marché voisin en compagnie de son mari et, le plus souvent, avec la sage-femme ou une parente âgée. Elle emporte une petite glace, un collier de fausses perles *tazlagt uɛeqquš*, un foulard que son époux lui a acheté exprès. Elle jette ces objets au croisement des chemins pour se débarrasser de la *tabɛa* en la communiquant aux personnes qui les ramasseront. C'est pour cela que les gens s'abstiennent de prendre les objets trouvés un jour de marché : seules les vieilles peuvent s'en emparer.

Le mari est obligé, lui aussi, de jeter une gandoura neuve achetée pour cette circonstance.

Chemin faisant, elle ne doit parler à personne.

Au marché, le boucher lui laisse enjamber sept fois dans un sens et sept fois dans un autre, la première bête égorgée de la journée. En faisant ces mouvements, elle dit à voix basse:

« C'est de la *tabɛa* que je me débarrasse,
Ce ne sont pas des enjambées que je pratique. »

d tabɛa ay qettɛeɣ
mači d azdafel ay zdafaleɣ.

Ceci fait, elle se met à l'écart et son mari donne quatre à dix francs au boucher. Celui-ci offre à la femme un bout de langue de la victime : elle le mangera seule. Il faut en outre acheter de la viande de la même bête. De retour à la maison, la femme la répartit en trois tas : deux pour la chienne prolifique, afin que la *tabɛa* s'empare de cet animal, et un pour elle. Ce partage effectué, elle procède à un échange des parts : elle donne à la chienne celle qu'elle disait lui revenir et elle s'attribue les deux autres.

Certaines femmes, avant de quitter le marché pour s'en retourner chez elles, le parcourent et s'emparent sans payer, à l'étalage des marchands forains, d'objets d'une certaine valeur. Elles continuent jusqu'à ce que l'un des marchands dise par oubli ou simplement parce qu'il croyait avoir affaire à une folle ou à une voleuse :

« Pose ! Ne le prends pas ! »

esres ! u-ṭ-ettawi ula !

C'est tout ce qu'attend celle qui désire se débarrasser de la *tabɛa*. Elle la passe ainsi à l'homme qui l'a empêchée de prendre sa marchandise. Dans l'esprit du commerçant elle rend simplement ce qu'elle lui a pris, tandis qu'elle pense laisser là le démon qui tuait ses enfants.

En rentrant du marché, elle abandonne en route ce qu'elle avait enlevé. Parfois le mari restitue ces objets à leurs propriétaires.

Elle choisit un autre chemin pour retourner au logis, afin que la *tabɛa* ne la suive pas et elle jette de nouveau derrière elle quelque chose lui appartenant.

En arrivant au village, sa compagne demande pour elle de la farine dans six maisons différentes, la septième étant celle de l'intéressée. Cette farine est enfermée avec soin dans un linge qu'on suspend intérieurement au linteau de la porte, de manière que la femme puisse passer journellement au-dessous et que la *tabɛa* disparaisse. On conserve ce paquet en cet état jusqu'à l'accouchement.

Toujours au septième mois, la future maman prépare des simples amers tels que le laurier-rose *ilili*, le marrube *merruyeṭ*, l'assa fœtida *lḥentit*, le cumin *lkemmun*, les racines du magydaris tomentosa (1) *iẓuran n tferfra*, le benjoin *lǧawi*, la rue *aurmi*, le goudron *qeṭran*, le henné *lḥenni*. Elle mélange tous ces ingrédients, les pile, les tamise et les met dans un sachet qu'elle conservera jusqu'au jour de sa délivrance.

g) **Ce qu'on fait au bébé en naissant.** — Avant d'emmailloter le bébé qui vient de naître, la matrone lui saupoudre tout

(1) Espèce d'ombellifère.

le corps avec les simples amers préparés le septième mois de la grossesse. Elle renouvelle cette opération pendant trois jours. Le goût amer et l'odeur forte de ces matières repousseront la *tabɛa*.

Au moment où la femme a été prise des douleurs de l'enfantement, des parentes ou des amies qui l'assistaient dans son accouchement ont fait cuire une grande galette avec la farine demandée aux voisines le septième mois, en rentrant du marché. Elles ont pratiqué au centre un trou assez large pour y faire passer sans difficulté le corps de l'enfant.

La partie enlevée de cette galette est donnée à manger à la chienne. Aussitôt que l'enfant est emmailloté on place debout, dans l'embrasure de la fenêtre, le cercle de la galette. Une femme restée dans la maison passe le bébé par le trou de la galette et par la fenêtre. Une autre, installée au dehors, le reçoit. La sage-femme le prend ensuite, le rapporte à l'intérieur de la maison puis le remet à la première. Cette opération est effectuée trois fois chez certains, sept fois chez d'autres. Finalement on donne cette galette, soit à la chienne, soit aux vieilles qui n'ont plus rien à craindre de la *tabɛa*.

h) **L'anneau. Le tatouage.** — Le troisième jour certaines femmes percent le lobe de l'oreille droite du nouveau-né et y placent un anneau en argent *ṭamen ṭfeṭṭa* ou en or. Ceux qui portent ces anneaux doivent vivre longtemps.

Dans d'autres cas, on fait, toujours le troisième jour, un petit tatouage *tišrelt* au front de l'enfant : une croix ou un point qu'on appelle « celle qui fait vivre » *taɛyašṯ*. On donne au tatoué le nom d'Akli si c'est un garçon et de Takliṯ quand c'est une fille.

Le nègre *akli* et la négresse *takliṯ* ont, d'après les Kabyles, l'avantage de vivre longtemps ; d'autre part, un nègre — akli — est considéré comme un être inférieur ce qui fait que la *tabɛa* le dédaigne.

Dans un douar voisin, une femme qui avait perdu plusieurs enfants a appelé son survivant, âgé actuellement de quinze ans, *Lɛufi* « le Méprisé ». Elle a pensé que la *tabɛa* ne voudrait pas de lui.

De pareils faits se reproduisent fréquemment.

i) **L'os d'une charogne.** — Parmi les mères qui perdent leurs enfants, il en est qui ont recours au moyen suivant :

Elles préparent à l'avance l'os d'une charogne. Le soir de leur délivrance, elles l'enduisent de miel, le recouvrent de langes, tout comme un bébé, et le placent à leur côté, à l'endroit où le nouveau-né devrait se trouver, tandis que la sage-femme couche le bébé près d'elle, loin de sa mère. Elle procède ainsi pendant trois nuits, pensant que la *tabɛa* qui possédait la femme en couches viendrait lécher l'os.

Le troisième jour, la matrone jette cet os loin de la demeure: la *tabɛa* le suivra et ne viendra plus tourmenter l'enfant.

j) **Celles qui font vivre** *timeddurin*. — Lorsque son enfant a atteint l'âge d'un an, la maman demande de la laine de sept maisons différentes. Elle en tisse une sorte de gandoura très légère que son petit portera et qui lui assurera une longue vie.

Les Kabyles l'appellent « celles qui font vivre » *timeddurin*.

II. — Sortie rituelle du nouveau-né

Les mamans kabyles sortent leurs bébés au début de la nouvelle lune, de préférence le deuxième ou le troisième jour : un jeudi ou un lundi. Elles espèrent leur assurer ainsi une bonne santé et les voir grandir aussi vite que la lune dans son évolution.

La femme qui devient mère au commencement du mois n'attend pas d'être rétablie pour procéder à cette pratique ; elle s'empresse de l'accomplir : serait-ce le lendemain ou le surlendemain de son accouchement. Si sa délivrance a lieu dans le courant du mois, elle attend la nouvelle lune, sinon l'enfant subit les mêmes influences que cet astre, il décroît au lieu de grandir : il devient pâle et chétif.

Le moment choisi est le matin, à l'heure où le berger mène son troupeau aux champs : on dit que le bébé « va garder » (*d iruḥ iṭwi*).

La sage-femme l'enveloppe dans le burnous de son père et le porte dans ses bras, suivie par la maman et par d'autres

femmes. L'une d'elles prend dans une assiette de l'*uḥbik* (pâte formée de farine, de sel et d'huile) mélangé de sucre que les enfants du village mangeront dehors.

Lorsqu'il s'agit d'un garçon, on tire un ou deux coups de fusil et les assistantes poussent des *yu yu*. Pour qu'il soit courageux et travailleur on suspend à ses langes un pistolet *taḥerrast*, un poignard, une faucille *amger* et une serpe *lmezber*, que porte en réalité la matrone. Parfois on le soulève comme pour le faire monter sur un arbre afin qu'il soit leste, qu'il puisse, plus tard, grimper aux frênes et couper les branches pour le bétail.

La sortie d'une fille s'effectue en silence, sans coups de feu et sans cris de joie. Mais, pour qu'elle devienne bonne fileuse, on se munit d'un fuseau et d'une quenouille.

Au retour, on rapporte des rameaux d'olivier : la santé du bébé sera florissante comme les fleurs de cet arbre et la prospérité régnera dans la maison.

La mère, en arrivant, s'assied sur le seuil de la porte ou à l'intérieur du logis ; elle dénoue ses tresses, partage ses cheveux en deux et les croise sur la poitrine de l'enfant placé sur ses genoux. Elle engage ceux du côté droit dans les orteils du pied gauche du bébé et ceux du côté gauche dans les orteils du pied droit. Elle presse son sein droit pour mouiller de son lait les mèches du côté gauche, elle en fait autant avec l'autre sein sur les mèches de droite. Pendant ce temps, la sage-femme fait semblant d'extraire avec une aiguille des épines de la plante des pieds du bébé. Elle répète trois fois :

« Je t'enlève les épines du chemin. »

qettɛeγ-ak tissennanin ubriḍ.

Ainsi il marchera de bonne heure et il ne trouvera aucun obstacle sur sa route, sa voie sera toujours libre.

Le soir, on prépare du couscous à gros grains *berkukes* pour le bonheur de l'enfant et de toute sa famille.

Quant à l'*uḥbik* qu'une femme a pris avec elle pour le distribuer au dehors, il n'est pas entièrement mangé ; une

petite quantité est rapportée à la maison et enfermée dans un sachet avec un morceau de sucre, une datte, du benjoin, de la rue et du levain. On place ce mélange sous le lit et, plus tard, dans le berceau. L'*aṭmin* ou l'*uḥbik* garantira l'enfant de tout mal *d a-ṭ-iṭmen*, le sucre et la datte le rendront sympathique, le benjoin et la rue éloigneront de lui les mauvais génies, le levain *tamtunt* qui fait gonfler la pâte, activera sa croissance et lui procurera de grands biens *d ili temtunt-is*.

III. — L'enfant chétif. Les bébés du village nés le même mois ou l'association du mois

Il arrive souvent que des femmes de la même maison ou du même village accouchent en même temps. C'est une coïncidence fort redoutée des mamans, car elle peut être nuisible à leur santé et à celle de leurs enfants.

Certains d'entre eux, en effet, se portent bien et sont très calmes aux dépens des autres qui pleurent constamment et restent chétifs. On comprend que les mères ne manquent pas de prendre leurs dispositions pour combattre les maléfices résultant de cette simultanéité des naissances.

Tant qu'elles sont en couches, elles ne doivent pas se voir ni se congratuler et, si elles ont quelque doute au sujet de leur bonne foi réciproque, elles établissent une sorte de pacte pour prévenir tout acte de malveillance : chacune d'elles prépare un gâteau avec des œufs, du sel et de la semoule ou de la farine de blé cuit dans l'huile *taḥbult n tmellalin*, ou bien une galette ordinaire ; elle en envoie la moitié à l'autre qui doit la manger. Ainsi aucune d'elles ne s'avisera de nuire à sa voisine par des procédés magiques. Elles font également un échange d'effets : foulard, robe, bracelets ou pendants d'oreilles que chacune reprendra le jour où toute crainte aura disparu.

Parfois c'est la sage-femme qui sert de trait d'union entre elles et leur interdit toute trahison.

Les pères cherchent eux aussi à faire profiter leurs petits au détriment de leurs voisins. S'il y a accord entre eux, ils échangent leur coiffure, sinon ils ne se parlent pas. Un père

avisé ne doit pas répondre aux compliments d'un autre, s'il ne veut pas voir son fils ou sa fille maigrir, devenir grognon, geindre continuellement et, suivant une expression kabyle, « être comme un grain de blé (sur du feu) dans le plat à faire cuire la galette » *am uɛqqa yired g-fan*.

On dit de cet enfant que l'« association du mois s'est retournée contre lui » *ettušerka-wwayur ag-geqqelen fell-as*.

Pour le rendre normal, sa mère a recours à certaines pratiques :

Dès qu'on lui annonce la nouvelle lune qu'elle n'a pas encore vue, le deuxième ou le troisième jour du mois, elle s'empresse d'aller « à sa rencontre » *ilaqa ayur* à la tombée de la nuit. Elle doit agir vite pour ne pas être devancée par les autres accouchées. Elle prend son enfant dans ses bras ; elle emporte un œuf qu'elle a lavé sept fois, une petite glace, du ḥenné, une datte ou deux, un morceau de sucre et une pincée de semoule. Elle se place sur le seuil de la porte, face à la lune et lui présente le miroir. Elle se mire ensuite et elle renouvelle ses gestes trois fois en disant :

« O astre du ciel !
Je viens à ta rencontre avec un œuf et du ḥenné.
Ote « l'association du mois » qu'il y a en moi et en mon fils [(ou ma fille). »

a lehlal igenni,
laqiɣ-ik-ed s-ṭmellalt d-lḥenni
tekkset tušerka wayur illan ezgi d-emmi (d-itli).

« Que le salut soit sur toi, ô nouvelle lune !
Je viens à ta rencontre avec un œuf et des dattes.
Mon fils (ma fille) est aussi renommé que celui du ḥakem [(l'administrateur). »

sslam ɛlik a lehlal idd ilulen.
laqiɣ-ik -ed s-ṭmellalt d-ettmer.
emmi (illi) muɛaɛ am emmi-s (illi-s) lḥakem.

« O lune qui viens de naître !
Je m'avance vers toi avec un œuf et de la semoule « brillante ».
Mon fils (ma fille) est aussi renommé que celui du ḥakem. »

a lehlal idd ilalen.
laqiɣ-ik-ed s-ṭmellalt d-ssmid inuren
emmi (illi) mušaɛ am emmi-s lḥakem.

« O nouvelle lune !
Je viens à ta rencontre avec un œuf, du ḥenné et des dattes.
Mon fils est aussi réputé que celui de l'administrateur. »

a lehlal ajdid.
laqiɣ-ik-ed s-ṭmellalt d-lḥenni d-ettmer.
emmi mušaɛ am emmi-s lḥakem.

Ceci dit, elle rentre à la maison où elle réunit dans un linge les provisions qu'elle avait prises pour les présenter à la lune. Elle les dispose près de la tête du bébé jusqu'au lendemain matin avant le lever du soleil et le départ des troupeaux au pâturage. Elle casse l'œuf par un bout, en extrait le blanc ; elle le mélange dans une assiette avec le henné qu'elle pile à ce moment-là ; les dattes qu'elle a mâchées, le morceau de sucre réduit en poudre et la pincée de semoule. Elle trempe le bout intact de l'œuf dans ce mélange et en frotte le visage et les articulations du bébé. Elle commence par le front d'où elle trace un trait qui descend entre les sourcils jusqu'au bout du nez. Elle en fait autant pour les joues, le menton, les poignets, les ongles des doigts et des orteils, les genoux, les chevilles et la plante des pieds. Elle dit en même temps :

« Je t'enlève « l'association du mois » du front,
Tu dépasseras (les enfants) de ton âge. »

kkesɣ-ak tušerka n-ešsher g-ṭwenza.
at-tifet tizya.

« Je t'enlève « l'association du mois » des sourcils.
Mon fils (ma fille) grandira et il reconnaîtra ses oncles [paternels. »

kkesɣ-ak tušerka n-ešsher g-lɛeyun,
emmi (illi) d imɣur d issen leɛmum.

« Je t'enlève « l'association du mois » des articulations,
Mon fils (ma fille) grandira, il sera habile dans la parole et
Et il prendra souche. » [dans le travail

kkesγ-ak tušerka n-eššher g-lmefṣel,
emmi (illi) d imγur d ifaṣel
u ḏ itneṣṣel.

« Je t'enlève « l'association du mois » des ongles,
Mon fils grandira et sera assez fort pour lutter. »

kkesγ-ak tušerka n-eššher g-aššaren,
emmi d immγur d igašer.

« Je t'enlève « l'association du mois » des orteils,
Mon fils grandira et sera supérieur à ceux de son âge. »

kkesγ-ak tušerka n-eššher g-ṯfeḏnin,
emmi d imγur ḏ if tizziwin.

En terminant, elle ramasse ce qui reste dans le plat et le met dans l'œuf qu'elle bouche avec de la pâte. La sage-femme le jette dans un endroit où il y a de l'eau : rivière, ravin, mare ou puits, afin que l'enfant soit en sécurité partout où il ira *d ili fi laman* car l'eau c'est « la paix » *aman d laman.* Elle dit :

« O la *qibla* vers laquelle je m'oriente,
C'est l'« association du mois » que j'ai jetée
Par Dieu et le Prophète en qui j'ai foi. »

a lqebla γer qebbleγ.
ttušerka n-eššher ay teyyreγ
s-Rebbi d-nnbi ay-s-emneγ.

La mère reprend ces pratiques à chaque nouvelle lune pendant trois, cinq ou sept mois.

Le jour où elle va à la fontaine pour la première fois après l'accouchement, elle rapporte, avant celle qui a accouché en même temps qu'elle, de l'eau dans une cruche et dans sa bouche, bien que la source soit souvent fort éloignée. Elle répand sous le berceau l'eau qu'elle a gardée dans la bouche pour que son enfant repose en sécurité, comme l'eau qui dort.

IV. — L'emmaillotement

On dit que les filles grandissent plus vite que les garçons : aussi sont-elles emmaillotées pendant sept mois et leurs frères jusqu'à huit mois.

A partir de cette date, on leur fait porter des vêtements neufs et, comme ils n'ont pas de culotte, on leur enveloppe simplement la partie inférieure du corps *tserwilen-in ;* on leur laisse les bras libres, ils ne risquent pas de prendre froid ni de se salir en se traînant à quatre pattes. D'autre part si la mère, en dormant, tourne le dos à son nourrisson, celui-ci pourra repousser les couvertures qui viendraient se placer sur sa bouche.

Par économie et aussi pour permettre plus tard à l'enfant d'user lentement ses effets *d iseqdem* on n'emploie que des vêtements et des langes provenant de tissus usagés.

Pendant les trois premiers jours, on lui fait porter des gandouras non cousues : un carré d'étoffe troué par le milieu.

Tant que la maman n'est pas remise de ses couches, il est emmailloté par la sage-femme ou par sa grand'mère. La femme s'assoit sur une natte : sur ces jambes allongées, les talons joints, elle dispose les langes étendus, des genoux aux chevilles : une bandelette de deux mètres de long sur cinq à dix centimètres de large *afesqi,* une pièce d'étoffe ordinairement en laine pouvant recouvrir l'enfant des épaules aux pieds et deux morceaux de toile provenant d'une gandoura, d'une chemise ou d'un voile appelés *tibessasin.* Elle couche le petit sur le dos, la tête reposant du côté de ses pieds. Elle le masse légèrement avec de l'huile d'olive et lui saupoudre les articulations, les aisselles et les aines avec de l'argile blanche réduite en poudre *tumlilt.* Elle lui étire les bras et les jambes pour détendre ses muscles, puis, lui ayant allongé les bras le long du corps, elle l'enveloppe, pièce par pièce, des épaules aux pieds, en serrant assez fort pour l'empêcher de bouger et pour qu'aucune déformation ou infirmité ne se produise aux membres ni à la colonne vertébrale. Plus d'un enfant a les jambes arquées ou l'épine dorsale déviée à la suite d'emmaillotements défectueux.

On maintient les langes par la bandelette en faisant le tour du corps en cinq endroits : sur la poitrine, les coudes, les reins, les genoux et les chevilles. L'enfant ainsi empaqueté ressemble à une momie. Puis, la femme croise trois fois les bras sur le bébé en disant :

« Je coupe court au mal
Et à *l'association du mois,*
Par (*la baraka*) de notre Seigneur Muḥammād.
Et par (celle de) notre Seigneur (l'Archange) Gabriel. »

qettεeγ eššer
ettušerka n-eššher ;
s-sidna Muḥammād
d sidna Ǧibril.

Si elle trouve à proximité une bûchette, un brin de paille, elle le brise en deux et, mettant les mains en croix sur le corps du bébé, elle en rejette les morceaux afin d'enrayer les méfaits de l'« association du mois ». Immédiatement après, elle le recouvre d'un linge ou, à défaut, du pan de sa robe pour le soustraire aux mauvais génies : elle ne doit pas laisser les langes *tifesqa* à nu.

Pendant les premiers temps surtout, à chaque emmaillotement, elle le soulève par le bout des pieds, la tête en bas et lui imprime de faibles secousses pour rétablir en lui la circulation et pour lui faire avoir un long cou. Elle le lance légèrement en disant pendant le jour :

« Autant que ça, autant que ça par jour
Et mon fils (ou ma fille) deviendra un homme (ou une femme [quand il s'agit d'une fille). »

anešta, anešta i-wass
emmi (illi) d immag d aṯerras (taṯerrast).

Pendant la nuit, elle dit :

« Autant que ça, autant que ça par nuit
Et mon fils (ou ma fille) deviendra gros et gras. »

anešta, anešta i yit
emmi (illi) d immag d aḥenfit (taḥenfit).

Pour calmer ses pleurs, elle le remet à sa maman pour lui donner le sein.

L'enfant gigote *ilehhej* quand il est laissé un moment sans maillot, mais on craint qu'il ne se désarticule les épaules *as eγlint tuyaṯ ;* alors on le masse délicatement avec de l'huile d'olive, on le met à plat ventre et on plie ses membres avec précaution de manière que son pied droit touche la main gauche derrière le dos et le pied gauche la main droite. Ensuite on le caresse en passant les mains sur toutes les parties de son corps et en répétant :

« Par où sont passés les doigts,
Les chairs passeront (c'est-à-dire : il grossira). »

an-is ekkan ituḏan
ay ḏ i kken ikesman.

Les enfants bien portants sont emmaillotés en moyenne quatre fois par jour ; on les change chaque fois qu'ils sont mouillés. Les langes étendus pour être séchés doivent être rentrés à la maison avant le coucher du soleil pour que le bébé ne pâlisse pas comme le fait l'astre du jour à son déclin. Certaines femmes prennent leurs dispositions à l'avance pour parer à ce mal. Le jour où elles les lavent pour la première fois, elles laissent une pièce au dehors jusqu'au lendemain, ainsi elles n'auront plus rien à craindre en cas d'oubli. Si cette précaution n'a pas été prise, elles doivent en frapper le mur chaque fois qu'elles les ramassent après le coucher du soleil ; le bébé sera aussi solide que ce mur *d iṣeḥḥi am elḥiṭ.*

Le troisième jour, la maman procède à sa toilette et à celle de son bébé ; ils changent tous deux de vêtements pour permettre à l'enfant de devenir beau en grandissant et de s'habituer à ne pas supporter la malpropreté. Ce matin-là, la sage-femme en l'emmaillotant, lui fait des recommandations qui, plus tard, auront quelque influence sur son avenir. Elle dit en substance :

« Je bannis de toi les taches de rousseur *aqlab,* les tares *yir ašṯal,* les pleurs *imeṭṭawen,* les besoins naturels *leγyar* et les urines *ibeššišen* de la nuit.

Aime *eḥmel* les oncles paternels *leɛmum* et les oncles maternels *leḥwal*. Ne renie pas ton origine *aẓar-ik*. Sois intelligent, lettré, discret *d aserri*.

Aie de l'amour-propre *d bab n-ennif*, de la bravoure *d bab n-ezzad*, de l'honneur *d aḥermi*, de la fierté *d ateṇḥi* (*d anifi*).

Ne sois pas distrait, oublieux *dameshawi* et ne deviens pas gourmand *d ameṡlal ;*

Je t'enlève le mauvais caractère *yir tbiɛa*, la laideur *yir eṣṣifa*, toute vilaine action *yir ssenɛa* ainsi que toutes les calamités *kra illan d lebla* par la *baraka* des habitants de la Mecque et de Médine. »

Le même jour elle lui mesure les arcades sourcilières à l'aide d'un fil bleu ; ainsi il aura des sourcils assez touffus, bien dessinés et de même grandeur, et de dimensions convenables. On cherche à le faire parler de bonne heure, à lui éviter toute infirmité des cordes vocales. On lui introduit dans la bouche un petit oiseau vivant, en lui disant :

« Aie la parole aussi facile que l'oiseau,
Gazouille comme l'oiseau,
Parle comme l'oiseau. »

eḥres g-leḥḍir am egṭiṭ,
tšušiu am egṭiṭ,
hedder am egṭiṭ.

Lorsqu'il éternue on lui dit dans le langage employé avec les tout petits :

« Le mal (ou le malheur) est parti chez celles qui tissent [des cheveux (les araignées) ;
Il est passé (le mal) de l'autre côté de la mer
Et a rapporté du ḥenné et des dattes :
Les dattes pour la petite bouche
Et le ḥenné pour les petits pieds. »

a beššer iruḥ eššer
i-ɣur-tiḍak izeṭṭen eššɛer ;
izger i-gemmāṭ i-lebḥer
iwi-d elḥenni d-ettmer :
ettmer i-mamuša,
elḥenni i-ṭaṭaḥa.

S'il a le hoquet *tiḥirqeṡt* qui fait penser au râle des moribonds, on lui dit :

« Que Dieu bénisse !
Mon fils grandira
Et deviendra gros et gras. »

a ḥfit !
emmi d itfit,
d immag d ahenfit.

Il est recommandé de ne pas prononcer devant le bébé des noms qui pourraient l'enlaidir ou lui nuire, tels que le singe *aḥallum* ou les mauvais génies. Si quelqu'un, par mégarde, a laissé échapper un de ces noms, immédiatement sa mère ou toute autre personne présente conjure le malheur en disant: « C'est un sanglier » *d ilef* ou « un lion » *d izem ;* dans son esprit il aura leur santé et leur force.

On suspend à la bandelette du maillot une amulette écrite par le marabout ou le ṭaleb ainsi que divers produits : rue, ḥenné, benjoin, des coquillages, entre autres, le cauris *aɣennus n tminza* « la dent de l'ogresse » pour repousser le mauvais œil, la *tabɛa* et tout autre maléfice.

V. — Traitements en usage pour éviter un coup de sang

Selon la pratique adoptée de père en fils dans certaines familles, on croit éviter tout danger de congestion par des scarifications ou simplement par l'usage de cataplasmes faits avec du plâtre ou avec des feuilles de lentisque. Ces cataplasmes sont appliqués tous les deux jours pendant la première décade, puis tous les trois jours.

L'usage du lentisque *tiḍeḳṭ* est le plus répandu, à cause, sans doute, de sa simplicité et de ses effets thérapeutiques. On choisit les feuilles tendres des jeunes pousses, on les lave et on les écrase soigneusement sur le dos du grand plat en bois *tabaqiṭ*, au moyen d'une pierre bien lisse ayant la forme et la grosseur d'un œuf d'autruche appelée *tizemziṭ* ou *tiudeṡt*. Cette pâte, débarrassée de tout corps dur, rendue émolliente

par l'addition d'un peu d'huile d'olive et légèrement chauffée, est posée sur la poitrine, le bas ventre, les reins et entre les omoplates du bébé avant le moment de l'emmailloter pour la nuit. Quelques femmes lui en frottent tout le corps à l'exception du sternum où elles craignent des complications. Elles lui en mettent très peu au sommet du crâne et derrière les oreilles.

Il doit garder son maillot jusqu'au lendemain après le départ aux champs du troupeau et des fellahs, car à ce moment la fraîcheur du matin est moins vive : il ne risque pas de s'enrhumer lorsqu'on le lui ôte.

Ce traitement se prolonge jusqu'au quarantième jour. Ce jour-là, on le lui applique le matin et non le soir. Avant de le coucher, on lui enlève les résidus de cette pâte de feuilles de lentisque, on les enveloppe dans sa gandoura avec une poignée d'orge et dépose le tout près de sa tête jusqu'à sa toilette du lendemain. Sa mère, ou sa grand'mère, ou la matrone va répandre à la croisée des chemins le contenu de ce paquet et abandonne la chemise. Elle dit en les jetant :

« C'est son habitude que je fais disparaître
Ce n'est pas l'action de verser que j'accomplis. »

d lɛaḍa-s ay qettɛɛγ
maċi d auzeɛ ay twezziɛɛγ.

Le plus souvent on donne cette orge à l'ânesse ou à la jument qui sont fécondes, mais pas à la mule qui est stérile.

Pour préparer le cataplasme de plâtre, on fait cuire dans l'*afan* (plat en terre pour la cuisson de la galette) le gypse extrait des carrières à fleur de terre ou à flanc de coteau et on l'écrase avec soin. La poudre ainsi obtenue est tamisée puis passée à travers un linge fin. On en délaie une petite quantité dans de l'eau tiède et on étend cette pâte sur un tissu léger qui recouvre le corps du patient aux endroits indiqués pour le lentisque.

Les scarifications se font au dos et aux fesses à l'aide d'un couteau à raser *tajenwit useṭṭel* à la pointe bien effilée. On saupoudre les parties incisées de farine d'orge grillée, débarrassée du son, de plâtre ou d'argile blanche pulvérisée.

Cette coutume un peu barbare est usitée dans très peu de familles.

Les emplâtres et la scarification sont appliqués aux garçons pendant cinq mois : les filles sont soumises à ce régime un mois de moins, parce qu'elles ont l'avantage de grandir plus vite.

Les enfants s'habituent à ce traitement, et, lorsque l'un d'eux pleure, on dit : « Il réclame les soins auxquels il est accoutumé » *d lɛaḍa-s ag-gebγa.*

Par crainte d'un malheur, on est tenu de renouveler l'une des pratiques dans les deux cas suivants : le soir où la famille mange de la viande — celle-ci étant saignante peut influer sur la circulation du sang de l'enfant, — et aussi quand une personne prononce, par oubli, le nom du soin habituel.

VI. — Ce que font les mamans pour mettre fin à la jalousie des tout petits

A partir d'un an, l'enfant peut être jaloux de son futur cadet (frère ou sœur), alors il dépérit, pleurniche à tout moment et a la diarrhée. Il faut le distraire, l'alimenter et surtout l'éloigner de sa mère comme il faudra le séparer du frère ou de la sœur, dès leur naissance.

Voici les différents moyens employés pour qu'il cesse d'être jaloux :

Sa mère roule du couscous un vendredi soir ; en terminant, elle ramasse la grosse farine qui n'a pu être roulée *lfeṭla* et la noue avec un couteau dans la chemise de l'enfant. Tandis qu'il dort, elle décrit au-dessus de sa tête, avec ce paquet, sept cercles dans un sens et sept dans un autre, puis elle le lui place près de l'oreiller en répétant trois fois chacune des phrases :

« C'est la jalousie *tismin* que j'enraye :
Ton cœur, en ce qui concerne la jalousie,
Sera aussi dur que le fer. »

ay qettɛɛγ ttismin :
d iqqar wul-ik f-ṭismin am uzzal.

Le lendemain, avant le lever du soleil, elle le prend et va s'installer sous une ronce *tinijelt* avec sa belle-mère, la matrone ou une parente. Elle l'assoit sur ses genoux ; sa compagne place un tamis au-dessus de la tête de l'enfant. Entre la tête et le tamis, la maman maintient un voile ou une étoffe quelconque. Elle jette dans le tamis les débris de couscous et le couteau et l'agite en disant comme précédemment. Puis elle ajoute :

« Ce n'est pas l'action de tamiser que j'exécute,
C'est la jalousie que je fais disparaître. »

măči d ayerbel ay tyerbileγ,
ttismin ay qettɛeγ.

Elle répète ces paroles jusqu'au moment où toute la *lfeṭla* est tombée. Elle la rapporte à la maison, la pétrit et en fait une galette *taḥbult weγrum* qu'elle partage en sept morceaux et fait manger à son enfant petit à petit. Ainsi il ne sera pas jaloux et son cœur durcira comme le couteau et comme la galette en séchant.

Si cela ne suffit pas, on l'apporte chez le forgeron, on le fait asseoir sept fois sur l'enclume, en disant chaque fois :

« Ce sont les jalousies que je fais cesser,
Elles durciront comme du fer. »

ttismin ay qettɛeγ,
d iqqarent am uzzal.

Puis on remplit une petite cruche *tabuqalt* d'un demi-litre environ avec de l'eau du bassin de la forge *lbila* où l'on trempe le fer chaud.

A la maison on place la cruche près de sa tête et on lui donne à boire de cette eau chaque fois qu'il se réveille pendant la nuit. La morsure de la jalousie s'apaisera à chaque gorgée comme le fer rouge se refroidit dans l'eau.

On fait cadeau au forgeron d'un petit panier *tagnant n ennwar* (féveroles ou pois), ou bien on lui donne du blé, ou des figues, ou des œufs. On s'abstient de lui offrir de l'orge, céréale de qualité inférieure.

On agit d'une autre façon, si l'eau de forge n'a pas été efficace. Le mercredi, on achète le poumon *breff* d'un mouton ou d'une chèvre *lmal argaq*, on le découpe pour lui donner la longueur du corps de l'enfant ; on le suspend au mur au-dessus de la tête, à l'endroit où il a l'habitude de dormir. Sa jalousie diminue à mesure que le poumon se dessèche.

On emploie encore un autre procédé. Un samedi, dans l'après-midi, on remplit à la source une petite cruche. On met dedans sept féveroles et on la ferme hermétiquement à l'aide d'un bouchon recouvert de plâtre, pour ne rien laisser pénétrer dans l'eau qu'elle contient. Au coucher du soleil, on la porte au cimetière où on la dépose sur la tombe d'un inconnu. Le lendemain, on la rapporte à la maison. Les féveroles devenues molles au contact de l'eau seront mangées par le bambin à raison d'une par jour, et on lui fera boire de cette eau pendant une semaine. Sa jalousie se refroidira comme le cœur du défunt.

D'autres fois on prend un couteau et on le fait tourner sur la tête du jaloux endormi, sept fois dans un sens et sept fois dans un autre, en prononçant ces mots :

« Ce n'est pas le couteau que je fais tournoyer,
Ce sont les jalousies que je fais partir. »

măči d ajenwi ay ddwireγ
t-tismin ay qettɛeγ.

On enveloppe le couteau dans un chiffon et on le laisse toute une nuit sous la litière de l'âne, animal que l'on considère comme n'étant ni susceptible, ni jaloux. Au matin on le reprend et le soir on met la pointe dans la braise du foyer où on le laisse tout le temps que durera la cuisson du souper. Ensuite on le retire, on trempe la partie incandescente dans une assiette pleine d'eau, pendant que la mère ou la grand'-mère dit à trois reprises :

« Ce sont les jalousies que je fais disparaître
Ce n'est pas (le feu) du couteau que j'éteins. »

t-tismin ay qettɛeγ
măči d ajenwi ay sehsayeγ.

L'eau qui a servi à refroidir la pointe du couteau est donnée à boire à l'enfant tous les matins pendant trois jours.

VII. — Le mauvais œil. Moyens de le conjurer

Les Indigènes redoutent le mauvais œil *tiṭ*. Cette crainte existait déjà du temps des patriarches et des prophètes. Iben Iyās Al Ḥanafi (1) rapporte qu'au moment de se rendre pour la deuxième fois en Egypte chercher du grain — les sept vaches maigres ayant succédé aux sept vaches grasses — les frères de Joseph, qui croyaient l'avoir tué en le précipitant dans un puits, ne le reconnurent pas. Il était devenu grand vizir et intendant du pharaon Riyān ben Al Walīd Arslādis. Le Prophète Jacob (Yaʿqūb) leur recommanda d'entrer séparément dans la capitale des Pharaons par différentes portes :

لا تدخلوا من باب واحد وادخلوا من ابواب متفرقة

Ses enfants étant très beaux, il craignait pour eux, le mauvais œil.

... ان يعقوب خشى على اولاده من العين لانهم كانوا من ذوى الحسن والجمال ملاح الهيآت

De nos jours, cette superstition est restée aussi vivace que dans les temps bibliques.

Les grandes personnes et leurs enfants portent des amulettes pour repousser le mauvais œil et en mettent aux animaux domestiques de quelque importance.

On dit que les cimetières sont peuplés d'un grand nombre de personnes emportées par les effets pernicieux du mauvais œil. On trouve dans presque tous les villages kabyles des hommes et des femmes qui sont reconnus pour être doués par hérédité du pouvoir de nuire aux gens, aux bêtes, aux arbres fruitiers, aux récoltes par leurs regards « salés ». La personne, l'animal admirés ou enviés par eux, sont sûrs de

(1) *Badāʾiʿ ezzuhūr fi waqāʾiʿ edduhūr*, édité au Caire en l'an 1306 de l'hégire, p. 118.

tomber malades, d'être victimes d'un accident — le plus souvent sur l'heure — ou de mourir à bref délai s'ils ne sont pas porteurs d'une amulette ou d'une aiguille fixée à la coiffure, du côté du front, entre les deux yeux.

Lorsqu'un enfant ne dort pas et ne fait que pleurer, sa mère, au début du mois lunaire, remplit d'eau le pot *taɛyart* dont s'était servie la sage-femme le jour de sa naissance. Elle la puise à l'aube et la place près de la tête du bébé jusqu'au lendemain matin ; elle met le burnous de son époux, prend le pot à eau et marche à reculons jusqu'au carrefour où elle la répand en la lançant par-dessus son épaule droite et en murmurant :

« Je te fais disparaître les pleurs de la nuit
Ainsi que le mauvais œil de l'étranger qui t'a vu. »

qettɛeɣ -ak imeṭṭawen yiṭ
eṭ-ṭiṭ uberrani ik izran.

Elle abandonne sur place le récipient. Elle procède ainsi tous les huit jours jusqu'à la fin du mois. D'autres répètent cette opération pendant plusieurs mois.

Certaines jettent cette eau dans la cour en disant :

« Je t'ai jetée (l'eau) dans la cour,
Mon fils (ma fille) dormira et se rétablira,
Par (le secours de) Dieu, du Prophète et des Saints. »

teyyreɣ -in i-ubraḥ
emmi d issertaḥ
s Rebbi d nnbi u ṣellaḥ.

« Je t'ai lancée (l'eau), vers le ciel,
Mon fils (ma fille) dormira et ne sera pas tourmenté,
Grâce à toi, ô Roi (Dieu) le Riche par excellence ! »

teyyreɣ -iwen i-igenni,
emmi (illi) d iṭṭes d istehni,
s-ufus-ik a-y-ɑgellid elɣani.

« Je t'ai jetée (l'eau) dehors,
Mon fils (ma fille) dormira et n'aura pas d'ennui,
Par ton intermédiaire, ô Roi (Dieu) notre Maître ! »

teyyreɣ i-wen iberra,
emmi (illi) d iṭṭes u d istehna
s-ufus-ik a-y-agellid mulana.

Ensuite elles préparent de l'*aṭmin* avec un peu d'huile et du sucre et le portent au dehors où elles en font goûter à toutes les personnes qu'elles rencontrent ; elles rapportent le reste à la maison, le mélangent avec du benjoin, du cumin et de l'indigo, puis en font un sachet sur lequel couchera l'enfant. Lorsque, par la suite, quelqu'un le voit et provoque chez lui des pleurs, elles en extraient une toute petite quantité qu'elles brûlent sur la braise. Cela, dit-on, a le pouvoir de calmer le bébé.

Dès qu'elles s'aperçoivent du changement subit opéré chez lui — pleurs et contorsions — lors d'une visite de parents, d'amis ou d'étrangers, elles l'attribuent au mauvais œil. Ceux qui sont beaux et bien portants sont plus exposés que les autres. D'ailleurs tout compliment à leur égard est ordinairement une cause d'inquiétude pour la famille.

Pour remédier à ce mal, les femmes ont recours à plus d'un secret. Si l'enfant en est atteint lorsqu'il y a de la viande à la maison (ordinairement un jour de marché), la maman recueille de l'eau qui a servi à la laver et la met dans la louche en bois *aɣenǧa* habituelle. Elle s'installe près du kanoun et étend son enfant sur ses genoux. De la main gauche, elle maintient la louche au-dessus de la poitrine du bébé; de la main droite, elle retire, à l'aide d'un couteau ou d'une vieille cuiller en métal, des fragments de la braise du foyer où cuit la viande et les laisse tomber dans l'eau l'un après l'autre.

Elle dit alors :

« Dans l'œil du diable,
Dans l'œil de celui qui t'a vu.
O feu vif
Qui fais partir le sang de la viande !
O feu vif
Qui ôtes « la pâte » à la galette (qui la fais cuire) !

O feu vif
Qui chasses le froid chez le berger !
Je te conjure par Dieu et par le Prophète
De renvoyer d'où il est venu,
Le mauvais œil dont est victime mon fils (ou ma fille) ».

g-tiṭ n-ešširan.
g-tiṭ wa-k- izran.
a ṭimes messmum
iṭekksen iḍammen i-uksum.
a ṭimes messmum
iṭekksen amtun i-uɣrum.
a ṭimes messmum
iṭekksen aṣemmiṭ i-umeksa ;
qesmeɣ -im s-Rebbi d-nnbi
terret tiṭ n-emmi (yelli) an-is il -tusa.

D'autres opèrent de la même façon mais en faisant passer la braise par l'ouverture d'une binette.

Ensuite elle trempe ses doigts dans cette eau et les promène sur le haut du front, le sommet du crâne, les oreilles, les lèvres, les bras, la paume des mains et la plante des pieds de l'enfant en prononçant ces paroles :

« C'est la guérison et la médication.
L'œil de celui qui t'a regardé de travers est dans ton oreille.
L'œil de celui qui t'a regardé de travers est sous tes pieds ».

ešša u ddwa
tiṭ wan ik iḥeẓren atlan g-mejj-ik ;
tiṭ wan ik iḥeẓren atlan lqaɛ iṭarren-ik.

Elle jette l'eau restante sur du genêt *azzu* ou sur un chien *aydi* en disant :

« C'est le mauvais œil qu'il y a dans mon fils (ou ma fille) que je fais disparaître.
Ce n'est pas de l'eau que je verse. »

tiṭ illan g-emmi (g-illi) ay qettɛeɣ,
mači d aman ay twezziɛeɣ.

Ou encore :

« O pleurs, allez dans la cour,
Mon fils (ma fille) jouera et se rétablira. »

a nwaḥ ruḥ i-ubraḥ ;
emmi (illi) d irar d issertaḥ.

Elle peut aussi la répandre au croisement des chemins mais en fermant les yeux et en s'y rendant à reculons.

Quand l'auteur volontaire ou involontaire du mauvais œil est connu, on enlève de ses habits un lambeau d'étoffe ; si c'est impossible on se contente d'en retirer un fil ; on le brûle au milieu de la pièce, on écrase ses cendres et on les délaie dans de l'huile. Pour tourner en dérision le mauvais œil et pour en détruire les effets, on introduit une toute petite quantité de cette pâte dans l'anus de l'enfant et on lui en applique sur la plante des pieds, en disant :

« Voici « l'œil » de celui (ou de celle) qui t'a regardé de travers,
Tu l'as mis dans ton derrière.
Voici « l'œil » de celui (ou de celle) qui t'a regardé de travers,
Place-le sous ton pied. »

attan tiṭ wan (nniγ : n-tan) ik iḥeẓren
tegrit-at g ṭmeššašin-ik.
attan tiṭ wan (nniγ : n-tan) ik iḥeẓren
ager-at g -lqaɛ-uṭar-ik.

Puis on prend du sel, on le tourne sur la tête du patient : sept fois dans un sens et sept fois dans un autre, on en répand une partie sur le sol et le reste dans le foyer au-dessus duquel on balance l'enfant en disant :

« Le voilà (le sel) dans l'œil du démon
Et dans celui du *jettatore.* »

akan g-tiṭ n ešširan
et-tan - umeɛyan.

Si l'on ne peut avoir même un fil de la personne incriminée, on mesure la taille du bébé avec la ficelle du métier à

tisser *elḥiṭ yilni.* On en brûle une partie et l'on agit comme précédemment. On conserve le reste avec du benjoin, de l'assa fœtida, de la rue, une feuille de laurier-sauce *taselt* dans un sachet que l'on suspend au cou de l'enfant, à sa coiffure ou à ses langes.

C'est alors une spécialiste qui opère en prononçant des mots magiques.

Dans des cas graves, elle fait fondre une balle ou de l'alun pour déterminer l'importance du mal et le guérir.

Sur la tête du malade elle fait sept tours à droite et sept tours à gauche. A chaque septième tour elle lui présente la balle pour l'imprégner de son souffle. Elle l'enveloppe dans un chiffon et la lui laisse une nuit entière à côté de la tête. Au matin, elle la fait fondre dans une cuiller à soupe et la refroidit dans un bol d'eau trois fois de suite. Elle regarde si le niveau de l'eau a baissé et elle écoute si le plomb a fait beaucoup de bruit à son contact. Dans l'affirmative, le mal est considéré comme étant grave. Elle présage un malheur lorsque le plomb fondu est devenu verdâtre et troué. Par contre, si l'eau n'a pas diminué et si le métal est net, poli, l'enfant guérira. On lui frotte le corps avec l'eau qui a servi à refroidir le plomb ; on perce la balle aplatie et on la lui fait porter comme un talisman destiné à repousser le mauvais œil. La personne qui a opéré voit sur le morceau de plomb l'image de tous les membres de la famille et elle peut prédire leur avenir.

VII. — L'entérite. — La chauve-souris

L'entérite fait de grands ravages parmi les enfants indigènes. On lui attribue ces paroles :

« Sans l'églantier,
Je ferais d'eux (les enfants) une hécatombe. »

lukan aul tiɛfert
al dilaq ḥedmeγ zeg-sen timeqbert.

On croit que cette maladie est due à l'influence de la chauve-souris.

Voici quelques-uns des moyens employés pour en assurer la guérison. On fait boire au malade une tisane préparée avec des fruits d'églantier, de jeunes pousses de ronces *tiɛinujin inijel* et une racine d'artichaut *aẓar n-taga* dépouillée de l'écorce et soigneusement nettoyée. Les racines d'artichaut bien épluchées, écrasées et cuites dans un peu d'eau constituent pour une grande personne un remède à prendre à jeun, le matin, pendant sept jours, pour guérir les maux d'estomac et les maladies du foie.

Lorsqu'un enfant a de la fièvre, une forte diarrhée, l'haleine fétide, les yeux caves, la tête penchée et sans force, on attribue son mal à la chauve-souris *tagtit yt*, on ne manque pas de dire :

» C'est sa sœur (la chauve-souris) qui l'a frappé. »

d ultma-s a-ṯ-iuṭan.

Voici quelques recettes pour le préserver de son influence néfaste :

Le matin de bonne heure, et le soir, au coucher du soleil, on porte l'enfant, « pour le faire éternuer, » près du garou ou sainbois *tależżaẓṯ* qui a poussé à l'écart *taweḥdaniṯ*. On le fait tourner autour de la plante sept fois dans un sens et sept fois dans l'autre en disant :

« C'est la chauve-souris (son mal)
Qu'il y a en mon fils (ou ma fille) que je fais disparaître,
Ce n'est pas à des tournoiements que je procède. »

tagtiṯṯ illan g-emmi (nniɣ : g-illi) ay qettɛeɣ
mači d aduwer ay ddewwireɣ.

Puis, sur ce pied de garou, la mère se lave les seins avec un litre d'eau, en disant :

« C'est (le mal de) la chauve-souris que je fais disparaître,
Ce n'est pas ma poitrine que je lave. »

tagtiṯṯ ay qettɛeɣ
mači d iḍmaren-iu ay siriḍeɣ.

On répète l'opération pendant trois jours.

D'autres fois, on arrache les racines d'une plante appelée *iẓuran n tegtiṯ* qu'on lave bien et qu'on découpe finement. Une partie devient une sorte de petit chapelet que l'enfant portera au cou ; le mal dont il est atteint disparaîtra à mesure que les grains de ce collier se dessécheront. On écrase le reste de ces racines et le jus exprimé est recueilli dans une tasse avec de l'eau ; on le fait boire au bébé à l'aide d'une cuiller à café pendant deux ou trois jours et parfois toute une semaine. Comme cette boisson sent mauvais on la renouvelle journellement. Pour éviter que l'enfant un peu âgé, en la voyant, ne refuse de la prendre, on la verse dans une cruche pour la lui cacher.

On apporte aussi des feuilles de la plante qui produit les gourdes à battre le lait *afriwen n-teḥsaiṯ usendu ;* on les applique sur la tête du malade pendant trois jours. On croit que leur mauvaise odeur fait fuir la chauve-souris.

Dans des cas plus sérieux on a recours aux soins d'une femme qui a l'habitude de traiter ce genre de maladie par suite d'un don héréditaire *tajla*. Tous les matins, durant une semaine — d'un samedi à l'autre — elle place le malade sur ses genoux et elle croise deux couteaux au-dessus de son corps en faisant semblant de couper quelque chose et en prononçant des mots magiques. Elle rapporte des champs des fleurs et des herbes dites « plantes des oiseaux », elle les écrase bien, elle place une partie de la pâte ainsi obtenue dans une étoffe qu'elle applique sur la tête du patient. Elle presse le reste dans un linge fin pour en faire sortir le jus avec lequel elle lui frotte tout le corps. On lui remet pour sa peine de l'argent, du grain, de l'huile ou un vêtement *d lmelḥ ufus* sinon sa médication serait inefficace.

Il y a des mamans qui prennent à l'avance leurs précautions pour prévenir le mal. Elles attrapent une chauve-souris dans la soirée. Une femme lui ouvre la bouche, la mère y introduit le bout du sein droit, le presse pour en exprimer des gouttes de lait, et dit :

« Je t'ai donné ma promesse,
Tu as retiré de moi une goutte de lait :
Si tu me trahis en ce qui concerne mes enfants,
Que Dieu te trahisse ! »

kfiγ-am aṣuṭef,
tjebdet ezgi izir :
ma thedɛet - iy g- deryau
im iḥdeɛ Rebbi.

Elle lui souffle dans la bouche et l'approche de celle de son enfant qui soufflera également ou qui fera au moins sentir son haleine à la chauve-souris. Elle lui enlève quelques poils des ailes et les brûle immédiatement pour en faire des fumigations à son nourrisson. En la lâchant elle lui dit :

« Va, tu as pris ta part
Et emporté tous les maux de mon fils (ou de ma fille). »

Elle croit ainsi immuniser à jamais tous ses enfants contre le mal dit « de la chauve-souris », c'est-à-dire contre l'entérite.

Il y a dans l'année trois périodes pendant lesquelles l'influence de la chauve-souris est le plus pernicieuse. Ce sont : le moment où les grains d'orge commencent à mûrir, la saison de la moisson et l'époque du dépiquage des céréales.

Les fleurs des courges ont le pouvoir d'altérer la santé des enfants, car, lorsqu'elles paraissent, les chauves-souris volent plus nombreuses. La mère a soin de ramasser quelques tiges de courge *iqetmiren n-teḥsait* lorsqu'elles se forment. Elle les coupe chez elle en petits morceaux pour en faire un collier à son enfant. Elle peut alors sans crainte l'emporter au jardin potager.

Quand l'orge commence à jaunir, elle en cueille une poignée, puis elle enfile les grains et les suspend au cou de son bébé. Cette précaution suffit pour le préserver pendant la moisson et pendant le battage que l'on pratique en faisant tourner les bêtes sur l'aire.

IV. — Diarrhée. Coliques

On traite la diarrhée *taɛbbut* de la façon suivante. A la rosée du matin, on coupe des tiges tendres de l'aunée (l'inula viscosa) *amagraman ;* on les enveloppe dans un chiffon et on les place sur le bas-ventre et les reins du malade. Le

soir, on renouvelle le cataplasme avec la même plante dont on a ramassé les feuilles à la tombée de la nuit pour les conserver fraîches.

On emploie aussi les feuilles de mauve *mejjir*. Cuites à la vapeur dans une passoire, on les arrose d'huile et on les chauffe dans un poêlon en terre *tarbuiṭ*. Cette matière est ensuite mise dans un linge sur lequel on fait asseoir l'enfant atteint de diarrhée ou de coliques *lujaɛ*. Au bout d'un moment, on lui applique le tout sur le séant. On continue ces soins jusqu'à complète guérison.

S'il s'agit d'une grande personne on la fait asseoir à trois reprises différentes sur les mêmes feuilles qu'on a soin de réchauffer chaque fois. On obtient aussi de bons résultats en introduisant dans l'anus la quantité d'un grain de blé d'assa fœtida qu'on a ramolli entre les doigts.

On fait également boire du jus de feuilles de lentisque dans lequel on a fait fondre une pincée d'alun.

D'autres fois on donne à manger au malade — grand ou petit — un œuf ou deux battus et cuits sur l'*afan* et mélangés avec un peu d'alun pilé. Ces œufs, après leur cuisson, sont huilés ou beurrés.

Lorsque quelqu'un souffre de coliques on demande à un homme qui a mangé de la viande de chacal ou à une femme qui a eu deux jumeaux de le mordre au nombril *timiṭ* et au bas du dos *tammasṭ*. Si son mal persiste on lui fait lécher de la suie *bufsus, iluyan, buḥmum* délayée dans un peu d'huile et tirée du plat à faire cuire la galette.

Quand ces soins n'ont pas réussi, on lave sept fois un œuf avec lequel on fait, sur la tête du malade, sept tours à droite et sept tours à gauche. Si l'on peut attendre, on laisse cet œuf dans le sel, du soir jusqu'au matin. On trace avec de la suie, aux deux bouts et sur les côtés, des lignes qui s'entrecroisent. Les points d'intersection indiquent s'il s'agit d'un mal naturel « provenant de Dieu » ou, au contraire, d'un mal provoqué par le mauvais œil ou par les génies malfaisants *ešširan* de la fontaine, de la rigole, du réservoir d'eau *amdun* ou d'un endroit souillé. C'est une femme qui trace ces lignes. Elle dit en même temps :

« Je te conjure par Dieu, Lalla Fatma, fille du Prophète et par Sidi 'Abdelkader El Djilani :

« Ne mens pas et ne cherche pas à louvoyer.
Sois sincère comme le ḥenné qui a bien pris sur la main.
Fais connaître le mal dont est atteint mon fils (ou ma fille). »

qesmeγ -im s-Rebbi d -lalla Fatma ult-ennbi d-sidi ɛbdelqader ul skiddib, ul sfurkus, aweγ g-fus am ḥenni, [el-ǧilali : d lehlak illan g-emmi (nniγ: g-illi) tserget-add- i.

On fait de nouveau tournoyer l'œuf au-dessus de la tête du patient et on le place sous de la cendre bien chaude pour le faire éclater. On le retire et on l'examine pour déterminer la nature du mal. On donne à manger au chat et au chien un peu de blanc et de jaune. On met la coquille et ce qui reste sur de la braise dont on remplit un morceau de poterie *ašqquf* ou une vieille tuile creuse, avec, par-dessus, du benjoin, de la rue, du laurier-sauce, de l'assa fœtida, du cumin, sept bûchettes provenant du balai de bruyère, de la terre recueillie de sept chemins, sept toiles d'araignée et sept pincées de l'*uḥbik*.

On fait encore sur la tête de la personne malade sept tours à droite et sept tours à gauche avec le morceau de poterie et son contenu. Puis on dépose le tout, sans parler, à l'endroit que l'œuf a désigné en se fendant ou que l'on soupçonne.

Le malade guérira presque aussitôt ou souffrira moins. Sinon on s'adressera au *ṭaleb* qui prescrira d'autres traitements.

X. — Le rhume

Le soir, avant d'emmailloter l'enfant enrhumé, sa mère ou la sage-femme, se place près du feu pour se chauffer les mains ; elle les lui applique sur la poitrine. Elle continue ainsi pendant un bon moment, puis elle le frictionne entièrement avec de l'huile tiède. Parfois elle lui met sur la poitrine et sur les tempes des feuilles huilées et chauffées d'une plante appelée *tibeqbaqin* ou d'arum *abquq*.

S'il a un rhume de cerveau *azzelg* et s'il a le corps chaud,

elle le traite par la chaleur. Elle pose à plat, à trois reprises, sa main droite sur le bord du foyer, à côté de chacune des trois pierres *iniyen*, et la place ensuite sur la poitrine du bébé, en disant :

« O main qui tisses et qui manipules la terre à poterie !
Enlève le rhume du bébé. »

a-y-afus iṭekksen izetwan d-idqwan,
ekkes azzelg illan g-elṭufan.

S'il a froid, elle place la main droite sur le renflement de la cruche *taɛbbut-ubuqal* et fait comme précédemment.

Elle procède aussi à des fumigations en brûlant, soit un morceau de sucre, soit un carré de cotonnade neuve ou encore en aspergeant d'eau une des trois pierres chaudes du foyer.

Pour soigner une angine chez les jeunes enfants, on leur enduit la gorge avec du miel qu'on a chauffé pour le rendre plus liquide. On frotte pendant quelques minutes, une noix muscade *ǧuz eṭṭib* dans une assiette contenant de l'huile chaude pour en faire sortir un peu de jus. On leur en badigeonne le cou qu'on recouvre d'un linge pour les tenir au chaud et éviter l'action des courants d'air. S'ils sont un peu âgés, on leur fait avaler une cuillerée de miel tiède ou bien on leur donne à boire des infusions bien sucrées de gingembre *skenǧbir* ou de galanga *ḥenǧlan*. Pour qu'ils soient à l'abri des courants d'air et qu'ils ne puissent pas boire d'eau fraîche, on emploie ces médicaments au moment de les coucher.

Lorsque le bébé a un rhume de poitrine on dit : « Le rhume l'a frappé » *iuṭaṭ butabeq* ou « le courant d'air l'a saisi » *uṭant tewwura*. Quand il tousse, on ne manque pas d'exprimer, un peu par plaisanterie, mais toujours avec l'idée de chasser le mal :

« Donne-la (la toux) aux vieillards
Qui peuvent la supporter ».

ekf-at i-imγaren
as izemren.

Au moment de l'emmailloter, sa mère chauffe les langes et prend de la cendre sous les trois pierres du *kanun* appelées « les portes du foyer » *tiwwura lkanun*. Elle la mélange avec de l'huile et du sel qu'elle a placés à l'avance dans un chiffon, sous le trépied, avant de faire cuire le souper. Elle lui frotte tout le corps avec cette composition, puis l'emmaillote pour le faire transpirer.

Beaucoup d'autres procédés sont employés pour guérir du rhume. En voici quelques-uns :

a) Après avoir bien massé le corps de l'enfant avec de l'huile tiède, on lui met sur la poitrine, trois jours de suite, des poils de la chèvre ou du bouc sacrifiés à l'occasion de l'Aïd-el-Kebir. Ces poils maintiennent la chaleur et ont la *baraka* de la fête du mouton.

b) On frictionne le corps du malade avec un mélange de sept toiles d'araignées, de la cendre prise sous les pierres du foyer, du ḥenné et de l'huile.

c) S'il est âgé de deux ou trois mois, on peut lui donner à manger, mais très peu à la fois, trois têtes d'ail cuites à la vapeur dans le couscoussier et pétries dans l'huile d'olive. Ce médicament le préservera des maux d'estomac, du foie et de la rate, et le rendra plus vigoureux.

d) On brûle des racines de la mauve *mejjir*, de l'aunée et d'une autre plante appelée *aɣeddu wemšiš*. On délaie leurs cendres dans un peu d'huile et on les lui donne à lécher pendant trois jours ou davantage.

e) On lui fait boire le jus d'une herbe appelée *timijja*.

f) On lui donne à manger une sorte de bouillie faite avec des feuilles de menthe pouliot *fliyu* coupées en menus morceaux et de la grosse farine d'orge *iuzan n-temzin*, qu'on assaisonne de sel, de poivre et d'oignon.

g) On emploie comme infusion, mais séparément, la menthe pouliot et la sarriette *zeɛter*. Avec de la sarriette réduite en poudre, des œufs et une gousse d'ail, on fait une espèce de polenta *taḥrirt* qu'on lui fait prendre le matin à jeun.

h) On fait aussi avec cette plante une omelette qu'on trempe dans du miel et qu'on mange toute chaude.

Celui qui prend ces médicaments ne doit boire de l'eau qu'après plusieurs heures.

XI. — Maux d'yeux

En été et en automne, les enfants ont souvent mal aux yeux.

La conjonctivite *kindau* est soignée de la manière suivante : On lave et l'on écrase de jeunes pousses de lentisque ; on enlève de cette pâte des débris qui peuvent faire mal et on y ajoute un peu d'huile. Avant de coucher le malade, on la lui applique sur les yeux fermés et on la maintient à l'aide d'un mouchoir ou d'un linge propres. Au matin, on ôte ce cataplasme et on lave sept fois les yeux avec de l'eau tiède, légèrement salée ; on continue ces soins jusqu'à la guérison.

On procède de la même façon avec une autre plante appelée *lḥiyaṭa*. On met aussi sur les yeux une tomate coupée en deux.

L'enfant qui a mal aux yeux ne doit pas sortir après le coucher du soleil de crainte, prétend-on, de voir son état empirer sous l'influence des étoiles. Lorsqu'il a de l'ophtalmie purulente *iṭra* ou *tifeḫsa*, on dit que « les étoiles sont tombées dans ses yeux » *ɣlin-as iṭra g-allen-is*. Dans ce cas des hommes ou des femmes « spécialistes » et surtout le *ṭaleb*, sont seuls qualifiés pour donner leurs soins. Une de ces personnes lave un œuf sept fois et décrit sur les yeux du malade sept tours dans un sens et sept tours dans un autre ; en terminant, elle le lui présente pour qu'il souffle dessus. Cet œuf est ensuite exposé aux étoiles jusqu'au lendemain. Le matin, de bonne heure, elle le lui place de nouveau sur les yeux et prononce des mots magiques. Elle fait la même chose pendant trois jours. En cassant cet œuf, elle examine son contenu pour voir s'il est troublé. Si elle le trouve comme du pus, elle ne manque pas de dire que l'enfant guérira sans retard, que le pus s'est transporté dans l'œuf.

Quand les yeux deviennent rouges et démangent beaucoup, on attribue ce mal à la mauvaise odeur dégagée des aisselles

de certaines personnes *ssnin*. Au moment où l'on sent cette odeur fétide, on dit :

« J'ai mangé de l'oignon. .»
γezziγ lebṣel.

On connaît plusieurs moyens de faire disparaître ces démangeaisons :

a) On passe entre les cils un bâtonnet *imerwɛd* en forme de crayon qu'on a trempé dans du jus de citron ou de tomate.

a) On expose ce bâtonnet à la fumée d'une lampe à pétrole sans verre et on s'en sert de la même façon que pour le *kuḥel*.

c) On roule entre les doigts de l'assa fœtida pour en faire un crayon que l'on promène entre les cils, en disant :

« O mauvaise odeur ! (de l'assa fœtida)
Fais partir la mauvaise odeur (du mal). »

a lfuḥa
ssufeγ elfuḥa.

d) On grille une petite quantité de grains de blé sur la lame d'un couteau exposée au feu ; on les pulvérise et l'on renferme leur poudre dans un flacon pour s'en servir à la place du *kuḥel*.

e) On recueille le jus d'une plante *iḫsīs* dans une petite bouteille et on verse dans les yeux tous les soirs quelques gouttes de ce collyre.

Les granulations *elwerdiya* sont soignées par une « spécialiste. » Elle retourne les paupières et les frotte, jusqu'à ce qu'elles saignent, avec une feuille de figuier bien rugueuse. Elle renouvelle ce traitement tous les samedis jusqu'à la guérison.

Depuis quelques années, l'emploi du sulfate de zinc et du protargol se généralise de plus en plus dans la région, et c'est heureux ! Le crayon de nitrate d'argent est également apprécié par les personnes, assez nombreuses, qui viennent à la consultation du médecin de colonisation à l'hôpital auxiliaire du Cap-Aokas.

XII. — L'orgelet

On traite l'orgelet *ilif* par des procédés magiques : on dit à l'enfant qui en est atteint de disposer au carrefour un petit tas de cailloux ayant l'apparence d'une maisonnette *bnu taḫḫamt*. Le mal disparaîtra et se transportera chez la personne qui dérangera ces petites pierres.

Ou bien on décrit avec un sou, sur l'œil malade, sept cercles à droite et sept à gauche ; on souffle dessus et on le jette dehors : le mal ira à la personne qui ramassera le sou et le garçon ou la fille guérira.

XIII. — La fièvre

Lorsque la fièvre *times* (et *taula* dans les douars voisins) persiste, on se rend au pied d'un laurier-rose isolé. On abaisse ses branches et l'on fait tourner autour le fiévreux, sept fois à droite et puis à gauche. Ensuite on prend une grosse pierre et on la dépose sur l'arbuste en lui disant :

« J'ôterai la charge qui pèse sur toi
Quand tu auras fait disparaître la maladie qu'il y a en mon fils [(ou en ma fille). »
ul-am-tekkseγ teɛbiya illan fellam,
alama tekkset lehlak illan g-emmi (*nniγ : g-illi*).

On enlève quelques feuilles pour en faire des fumigations pendant trois jours, le matin ou le soir avant de se coucher. Quand le malade est rétabli, on brûle du benjoin sous l'arbuste et on le débarrasse de la pierre qui ployait ses branches.

Certaines femmes ramassent, un jeudi, deux ou trois fientes de crapaud pour en faire des fumigations. Elles en font aussi avec de la corne du sabot d'une bête de somme. On en fait également avec des poils et du crottin de chameau.

Autrefois, des montreurs d'ours se rendaient en tribu. Leur passage était mis à profit pour guérir de la fièvre. Sur la bête que son maître avait fait coucher, le bébé, aux bras de sa mère, faisait des enjambées : sept fois dans un sens et sept fois dans un autre. Puis l'homme arrachait des poils de l'animal

que l'on brûlait pour en faire respirer l'odeur. Il réclamait comme paiement un poulet destiné, disait-il, à l'ours.

Il existe encore d'autres recettes. Ainsi on tue un scarabée *aḫunfes* et on le place dans un sachet qu'on laisse suspendu au cou du fiévreux pendant quinze jours.

Le ṭaleb écrit des amulettes que l'on porte au cou ou à la coiffure pour chasser la fièvre et les mauvais génies. On brûle sur de la braise des feuillets couverts de signes cabalistiques pour que le malade aspire leur odeur et en soit pénétré. L'écriture des autres carrés de papier *nšari* est délayée dans de l'eau avec laquelle on frotte tout le corps.

Des personnes prononcent des formules ou des mots magiques sur des moitiés de féveroles *tifrašš*— une quinzaine environ — que le fiévreux qui a des dents doit manger le matin à jeun, pendant cinq ou six jours.

Fort heureusement, les dragées de quinine et de quinoplasmine se vulgarisent à tel point que plusieurs familles kabyles ne font presque plus cas de ces anciennes recettes.

XIV. — L'hypertrophie de la rate

L'hypertrophie de la rate *aṭiḥan*, qui est commune chez les paludéens, est traitée par des pointes de feu

Le samedi et le lundi, on place sur le ventre du patient une raquette de cactus *imejj lkermus* qu'on a aminci en enlevant les épines et l'écorce. On frappe sur cette raquette légèrement et assez vite avec la pointe rougie de la faucille kabyle *amger*. L'opération terminée, on la suspend à la poutre du toit pour l'exposer à la fumée. En se desséchant, elle fait disparaître le mal de la rate.

Le samedi et le lundi suivants on promène au-dessus de la rate malade un sachet de sel chaud qu'on a grillé sur le plat à faire cuire la galette. Ce sel est, par la suite, enfoui dans un trou pratiqué dans le tas de fumier qui, en pourrissant, fait diminuer la rate.

On délaie dans l'huile de la sarriette en poudre et du ḥenné pilé. On en fait un cataplasme qu'on doit faire porter pendant vingt-quatre heures.

L'enfant un peu âgé se rend au cimetière emportant de la galette rassise. Il appuie son ventre sur la pierre *ššahed* de sept tombes d'inconnus et dit :

« O celui qui es dans le tombeau !
Si tu es un homme, tu es le fils de mon père (mon frère)
Si tu es une femme, tu es la fille de ma mère (ma sœur)...
De la rate qu'il y a en moi, enlève un peu et laisse un peu. »

a wa illan g-zekka !
ma d argaz d uld baba ;
ma tameṭṭuṯ d ult imma.
g- tiḥan illan zg-i ekkes kra, t-eǧǧet kra.

Après chaque invocation, il laisse un morceau de galette sur le *ššahed*.

Il y a une quarantaine d'années, un charbonnier nègre, Baba Omar, fumeur de kif, guérissait les maladies de la rate, Il posait simplement sur différents points du ventre son talon qu'il avait chauffé en le plaçant sur une pelle incandescente.

XV. — La Jaunisse

La jaunisse *sauriγ* est soignée par une femme « spécialiste » par hérédité. Elle pratique des scarifications derrière les oreilles du malade. Elle lui applique sur les incisions un tampon de laine propre ou d'ouate renfermant un peu de sel fin et elle prononce les paroles suivantes :

« Je coupe court à la jaunisse,
Je ne pratique pas la scarification. »

d sauriγ ay qettεeγ
mači d ašraṭ ay šerrṭeγ.

Voici une autre façon de se soigner mais qui soulève le cœur. Dans une marmite neuve, on verse de l'eau dans laquelle on fait cuire une douzaine d'œufs intacts avec de la fiente de chien. Ces œufs dont la préparation est tenue secrète aux enfants, sont mangés en quatre jours, le matin à jeun.

On fait cuire aussi la tête d'une chèvre dont on a brûlé les poils, en même temps que les racines d'un arbre appelé *mliles*. Le malade doit manger cette tête seul, en une ou plusieurs fois.

XVI. — L'eczéma. L'impétigo. La gourme

A la campagne, les enfants marchent souvent pieds-nus. S'ils piétinent de la fiente de chien, ils peuvent avoir de l'eczéma *iuṭṭeṭ* entre les orteils. C'est encore une femme dont la famille a la spécialité de traiter ce mal qu'on fait venir pour donner ses soins. Elle entreprend sa médication n'importe quel jour de la semaine, mais de préférence un jour de marché, afin que la maladie parte avec les personnes qui s'y rendent *d iruḥ netta d imsuuqen*. Elle promène sur les plaies les ongles de ses deux pouces qu'elle appuie l'un contre l'autre, comme si elle tuait des poux ou des lentes *iuṭṭeten*. Elle fait, en effet, entendre le même bruit et elle dit :

« C'est l'eczéma que je fais disparaître,
Ce n'est pas à l'épouillage que je procède. »

d iuṭṭeṭ ay qetteɛɛeɣ
mači d anbay ay nebbiɣ.

On ne doit pas oublier de la dédommager de son dérangement.

Quant à l'impétigo *anezyuf*, on le soigne en appliquant sur les croûtes de lait, du beurre de vache non salé *ddehan amsas* mélangé avec de la poussière de charbon de terre *lefḥem ubblaṭ*.

On lave aussi la tête avec de l'eau tiède et du savon. puis on l'enduit d'une préparation composée de goudron *qeṭran* et de petit-lait aigre de deux jours *iɣey asemmam*, duquel on a retiré l'eau qui a surnagé. On pratique ces soins matin et soir jusqu'à la disparition du mal.

Pour guérir la gourme *times waṭu*, on emploie un onguent formé de plâtre sans consistance *lǧebs immuṭen* qu'on détache du mur. On le pile avec des feuilles de morelle *tuššanin* et on l'applique sur les boutons.

Le plus souvent on s'adresse à une femme gauchère « muzelḥat » qui prend l'enfant, un samedi ou un mercredi, avant le lever du soleil, et l'installe sur l'emplacement d'un four à poterie *uɣuḍ*. Elle ramasse des débris du foyer : pierres couvertes de cendre, terre cuite : elle prend quatorze cailloux et, par-dessus la tête du malade, elle entre-choque chaque fois deux de ces cailloux de la même façon qu'opéraient autrefois les fumeurs avec le briquet et le silex. La poussière qui s'en dégage se répand sur les boutons. Si le mal persiste, elle répète la même opération une ou deux fois. Elle dit en même temps :

« C'est la gourme que je fais disparaître,
Ce ne sont pas des chocs que je produis. »

t-times waṭu ay qetteeɣ
mači d azenneḍ ay tzenniḍeɣ.

On lui donne comme rémunération de la menue monnaie, des œufs ou du grain *lmelḥ ufus*.

XVII. — L'épine au pied. Le furoncle et l'abcès

La plupart du temps, l'enfant qui a une épine à la plante du pied n'ose pas en parler à ses parents et leur demander de la lui retirer ; il continue de marcher en claudicant jusqu'au jour où elle le fait beaucoup souffrir. Alors sa mère le soigne par l'application des feuilles de certaines plantes *lmeṣṣaṣa*, de l'oseille sauvage *tasemmumt*, le piment ou des écailles d'oignon *tiqšerṭ lebṣel* huilées et légèrement chauffées. Parfois elle mâche des moitiés de féveroles *tifraṡ* et lui en fait un cataplasme avec un peu d'huile tiède. Si cela ne suffit pas, elle lui met du styrax *lmaiɛa* acheté à un colporteur.

Elle renouvelle ces soins matin et soir pendant deux ou trois jours, pour faire mûrir la plaie *errihṣa*. Le pus s'étant formé, elle le dégage à l'aide d'une aiguille et en pressant dessus. Si l'enfant pleure pendant qu'elle opère, elle lui dit, pour l'empêcher de penser au mal, de regarder dans la direction où se trouvent ses oncles maternels *sig iɣur ḫwal - ik*. Elle recouvre la plaie avec un tampon de laine imbibé d'huile tiède qu'elle maintient avec un chiffon.

Elle opère de la même façon pour faire percer les furoncles *timmiṣt* plur. *timmisin* et les abcès *aɛżżul* plur. *iɛżlan*. Cependant, pour les faire disparaître plus vite, et sans douleur, et pour empêcher qu'il ne s'en forme d'autres, elle fait sur ces tumeurs les sept tours rituels avec un clou. Le malade souffle dessus puis on l'enfonce dans un tronc de l'aubépine *tidmimt*. C'est d'ailleurs pour cette raison que les Kabyles ne brûlent pas chez eux le bois de cet arbrisseau.

XVIII. — La rougeole. La coqueluche

On tient au chaud l'enfant atteint de rougeole *tabuzeggaɣṭ* et on lui donne à boire de l'eau tiède. Le matin, à jeun, on lui fait prendre du miel qu'on a chauffé. S'il est grand, on mélange au miel de la sarriette en poudre. On lui fait aussi manger de l'omelette dans laquelle on a mis de la sarriette pilée.

Pour activer l'éruption ou pour qu'elle s'effectue normalement, on lui fait absorber du bouillon de viande de chèvre. Après l'avoir bien couvert, on lui fait des inhalations avec la vapeur qui se dégage de ce bouillon bien chaud.

On prépare pour les enfants qui ont la coqueluche *tabušeh-haqṭ* un potage dans lequel sont cuits des escargots *imillusen* débarrassés de leurs coquilles et bien nettoyés. Pour donner le change, on ajoute quelques petits morceaux de viande. Si ce remède n'a pas produit d'effet, on leur fait boire du lait d'ânesse qu'on vient de traire. Ainsi, dit-on, le mal sera bénin *d in tesreg d-iɣyal*.

Au douar Aokas, il y a en deux endroits différents : à *ɛqqar* et aux *Bni Waret Uɛli*, deux grandes pierres trouées comme des meules de moulin. On fait passer par les ouvertures ceux qui ont la coqueluche, sept fois dans un sens et sept fois dans un autre, en prononçant des mots magiques.

A Bougie, une femme âgée a la spécialité de confectionner, pour guérir cette maladie, des ficelles auxquelles elle fait sept nœuds et que les enfants portent au cou.

On donne à ceux qui ont la varicelle *buqemqum* du bouillon de poulet et de viande de bœuf.

XIX. — Maux de tête

Pour faire disparaître les maux de tête *leqriḥ uqerruy* et les insolations *lbeqla*, on écrase des feuilles de lentisque, une gousse d'ail, du sel, un peu de poivre piquant et de l'oignon blanc ; ce mélange est maintenu sur la tête à l'aide d'un linge jusqu'à ce qu'il devienne sec ; ou simplement on met des cataplasmes d'oignon et de sel écrasés ensemble.

On fait aussi des compresses avec des feuilles de vigne produisant du raisin noir, trempées dans de l'eau fraîche qui vient d'être puisée ; on les maintient sur la tête avec un mouchoir ou une serviette. Parfois on applique sur la tête et sur les tempes des tranches de pomme de terre couvertes de sel ou bien sept crabes *takurzma* plur. *tikurzmiwin* réduits en bouillie.

Les feuilles de l'églantier *tiɛfert* exposées à la vapeur dans une passoire et placées sur la tête d'un malade atteint d'une insolation ou d'un violent mal de tête et trop faible pour ouvrir les yeux sont pour lui un précieux stimulant.

XX. — L'indigestion

Le nourrisson prend quelquefois une indigestion *lqqu* en tétant sa mère quand elle a mangé de la viande trop grasse, ou un mets contenant beaucoup d'huile ou de beurre ou un aliment trop piquant. Pour le guérir on lave et on broie des racines d'aunée qu'on dépose dans une petite cruche d'eau. On la lui donne à boire par faibles doses. En cas d'insuccès, sa maman écrase un peu d'assa fœtida, la place sur une cuillère à café, l'asperge de son lait et la lui fait avaler ou bien la lui introduit dans l'anus.

XXI. — L'enfant qui urine au lit

L'enfant qui, à partir de trois ans, urine au lit involontairement est, d'après les Indigènes, la victime de génies malfaisants qui l'induisent en erreur par des songes. Au moment de le coucher, on lui fait, pendant trois ou sept jours, des fumigations avec un champignon qui se forme sur les branches des

arbres, appelé en Kabylie *afeššiš n-tgarfa*, ce qui signifie « la vesse du corbeau femelle. » (Vesse de loup).

Pendant son sommeil — car il faut agir à son insu — on décrit sur lui des cercles : sept fois dans un sens et sept fois dans un autre, avec une des trois pierres du foyer apportée ou fabriquée un samedi (il y a des femmes qui emploient des trépieds en terre cuite) et qu'on abandonne ensuite « aux étoiles ». Le samedi suivant, on recommence les mêmes pratiques et ainsi pendant sept semaines ou pendant moins de temps, s'il a cessé d'uriner au lit. Par la suite, on jette cette pierre au loin pour que l'enfant ne la voie pas.

Parfois on cherche à le guérir en l'effrayant. Avant de se coucher on prépare une mèche *tiftilt* et on garde des allumettes à la portée de la main. Lorsque dans la nuit, on s'aperçoit qu'il a uriné, on allume cette mèche et on le brûle légèrement sur les fesses. Ce moyen est souvent radical : l'enfant fait attention et, dès qu'il a besoin d'uriner, il se réveille en sursaut et demande à sa mère de le mener dehors.

Les amulettes écrites par le *ṭaleb* en de pareilles circonstances jouent aussi un rôle important.

XX. — Le quarantième jour

C'est le quarantième jour que l'accouchée croit être enfin hors de danger, renaître à la vie.

Ce jour-là elle se lave tout le corps car il n'y a pas de bain maure comme en ville, elle met des vêtements neufs ou usagés, mais propres, s'applique du kohel aux yeux, du harqus (1) aux sourcils, se frotte les dents et les gencives avec de l'écorce de racine de noyer pour se rendre aussi belle que l'épousée le jour de son mariage *am teslit*.

Sa toilette terminée, elle mange un gâteau (œufs et semoule) pour avoir des forces car, malgré la grande quantité d'œufs consommés durant ses couches (2), elle n'attache d'importance qu'à ceux du quarantième jour : ceux-là seuls lui profiteront.

(1) Voir mon étude : Le mois de mai chez les Kabyles, *Revue Africaine*, 1er-2e trimestres 1935 (1er Congrès de la Fédération des Soc. Sav. de l'Afrique du Nord), p. 362, n. 1.

(2) Voir la première partie de cette étude, *Revue Africaine*, t. I des Actes du Congrès de Constantine, 1937, p, 240.

A défaut de ce gâteau, elle apprête une polenta au milieu de laquelle elle fait un trou assez large qu'elle remplit de beurre ou d'huile et où elle se mire jusqu'à ce qu'elle voie son visage ; ainsi disparaîtront les dernières taches de la grossesse, D'ailleurs, déjà pendant ses couches, une parente, pour les lui enlever, lui a essuyé la figure avec un foulard neuf, uni et de couleur rouge. Il est recommandé aux autres femmes, aux jeunes surtout, de ne pas se servir de ce mouchoir, si elles ne veulent pas s'enlaidir.

Dans plusieurs familles, c'est ce jour-là seulement que la femme reprend sa place auprès de son mari. Chez d'autres, c'est avant, dès la disparition des lochies. Mais comme les pertes sèches continuent quelquefois longtemps après la délivrance, il est de tradition de fixer la date limite à quarante jours (1). La femme indigène ne prenant aucune précaution hygiénique pour retarder la conception, on craint, en cette période, de donner le jour à un mauvais sujet *emmis leḥram*. Certains croient illicite tout rapport avec leur épouse avant cette date.

Chez les Israélites la quarantaine est une règle générale. (Les Catholiques célèbrent encore la Chandeleur le 2 février. Cette fête commémore la purification de la Sainte Vierge — le quarantième jour après la Noël). Le bébé, lui aussi, reçoit des soins. Avec une serviette ou un linge mouillé, on lui nettoie le visage, les oreilles, les mains et toute la partie comprise entre le bassin et la plante des pieds. On lui met de l'antimoine aux yeux pour les rendre sains et leur assurer une vue perçante, du harqus aux sourcils pour qu'ils deviennent noirs et assez garnis ; on le frotte légèrement avec de l'huile d'olive, on lui applique pour la dernière fois le cataplasme habituel de feuilles de lentisque et on lui renouvelle les langes. C'est à partir de ce moment que le bébé commence à voir clair et à reconnaître ses parents. Dans certaines familles, c'est cette journée qu'on choisit pour installer le berceau *edduḥ* (2).

(1) Consulter à ce sujet le commentaire de la *Rissala*, par Ibn Nâjî, t. I, p. 87.

(2) Voir la première partie de cette étude, *loc. cit.*, p. 241.

XXIII. — De quelques recommandations superstitieuses

On ne doit pas enjamber le corps d'un enfant, pour ne pas arrêter sa croissance : il « resterait petit » *d akɛuš*. Si quelqu'un l'a fait involontairement il est tenu de revenir sur ses pas et de refaire le mouvement en sens inverse. Que de discussions éclatent à ce sujet entre la mère et les membres de la famille !

Il est mauvais aussi de le peigner entre le troisième appel à la prière *lɛáser* (à seize heures) et le *muγreb*. Deux conséquences graves pourraient en résulter : il deviendrait de bonne heure orphelin de père ; il aurait des démangeaisons de tête et des poux *zg-es anbay*, malgré tous les soins de propreté. Dans ce même temps, il faut éviter de lui laver la figure, pour qu'elle ne soit pas ridée *baš ul ikemmeš ula*.

Lorsqu'il commence à avoir des dents, il est prudent de ne pas le faire monter sur un mulet ni sur un âne. Il risquerait d'avoir de grosses dents pareilles à celles de ces animaux et d'être têtu, inintelligent comme le bourriquot.

Il n'est pas bon de réveiller l'enfant, surtout s'il pleure ou s'il sourit pendant son sommeil. Dans le premier cas, on dit que ses anges *lemlaikaṭ-is* le corrigent pour lui donner une bonne éducation ; dans le second cas, on prétend qu'il les voit et qu'il joue avec eux.

On ne doit pas le laisser seul, de crainte qu'il ne soit enlevé par les mauvais génies qui le remplaceront par un monstre — un de leurs enfants *lmubeddel*. Pour que ses ongles ne poussent pas trop vite, il est recommandé de ne pas les lui couper un vendredi.

Un garçon ou une fille qui a une veine apparente au-dessus du nez, entre les deux yeux, aura des frères. S'il a les sourcils qui se rejoignent, il sera pour les siens une cause de malheur: devenu homme, il perdra son épouse *d iẓ tameṭṭuṭ-is*. De même la femme occasionnera la mort de son mari, si sa figure présente les mêmes caractères.

XXIV. — Apparition de la première dent

On attache une grande importance à l'apparition des premières dents. Si elles percent d'abord à la mâchoire inférieure, le cas est normal et d'heureux présage. Si c'est au contraire à la mâchoire supérieure, le bébé n'aura pas de chance ni ses parents non plus *ulaš fell-as erbeḥ*. Tout est pour le mieux lorsqu'il y a deux incisives en bas et deux en haut.

Dès qu'apparaît la première dent, vers le quatrième mois, on répand du blé sur une natte ou sur un linge et on y assoit l'enfant. On lui verse par-dessus la tête la quantité de grain nécessaire au repas du soir. On le moud immédiatement, on en fait de la grosse farine *iuzan* que l'on cuit aussitôt dans de l'eau, du sel, de l'oignon, du poivre rouge et de la graisse de mouton. On dépose cette bouillie dans un grand plat, on ajoute du beurre ou de l'huile, puis on la répartit entre les membres de la famille et les invités. Cette pratique a pour résultat de faciliter la dentition du bébé, de la rendre aussi saine et aussi ordonnée que les grains de blé.

XXV. — Le jet de la dent gâtée

Plus tard, chaque fois qu'une dent de lait tombe, l'enfant la jette sur les tuiles du toit en disant :

« O vautour, mangeur de charognes.
Je te donne une dent en os,
Donne-m'en une en argent (c'est-à-dire solide et nette).

a isγi bu - lefrayes.
kfiγ -ak tiγmɛṣt-yiγes,
kf-iyi-d tin-lfeṭṭa.

Ou bien il la lance en l'air et il dit au soleil :

« O Soleil, je t'ai donné la dent de la fièvre.
Donne-m'en une en argent. »

a tafukt kfiγam tiγmeṣt n-tmes
kf-iyi-d tin - lfeṭṭa.

XXVI. — L'enfant se tient debout pour la première fois

L'enfant bien portant commence à marcher à quatre pattes *iḥebbu* vers le cinquième mois et, le long du mur *ṭhiṭ, ṭhiṭ*, le septième mois.

Quand il se tient debout pour la première fois, sa maman ou la personne présente verse de l'eau entre ses pieds pour qu'il ne tarde pas à marcher vite « comme l'eau qui coule rapidement sur les pentes. »

On fait aussi des crêpes *tiγrifin* (*tirqiqin*) pour lui donner de l'agilité dans la marche, car la pâte de ces crêpes minces et légères est un peu liquide. Les femmes, dans le parler des douars voisins *taγerbiṭ*, disent :

« Nous allons faire « celles qui courent » (les crêpes).
Afin qu'il puisse courir. »

a nεdel timzazzalin
amek ara ittazzal.

XXVII. — La coupe des cheveux

On procède à la première coupe des cheveux à l'âge d'un an *g-semmud n-tlaliṭ* ou de deux ans *g-semmud n-tebbuṣṭ*. Cette cérémonie a lieu à la qubba où la maman s'est fait nouer la ceinture le septième mois de sa grossesse (1). Le marabout ou quelqu'un des siens coupe avec des ciseaux une mèche de cheveux au-dessus du front. Ce geste symbolique est accompagné de *yu yu*. Les parents sont libres, par la suite, de raser entièrement ou non, suivant leur goût, la tête de leur enfant. Selon le vœu formulé antérieurement en ce même lieu, le père remet, soit l'argent (de vingt-cinq à cinquante francs), soit un mouton ou un bouc vivant.

La mère de l'enfant fait du café et des beignets *lesfenğ n-temṭunt* pour les distribuer aux personnes présentes et à la famille du descendant du saint. Le levain contenu dans la pâte qui a servi à la préparation des beignets contribuera à la prospérité et au bonheur du bébé.

(1) Voir la 1re partie de cette étude, *loc. cit.*, p. 222.

Chez certains, c'est l'oncle maternel ou le grand-père qui taille les cheveux et on ne va pas chez le marabout.

Mais dans les deux cas, on prépare, pour le souper, un bon repas de crêpes, de couscous à gros grains *berkukes* ou de couscous avec de la viande de poulet ou de mouton.

On fait un collier des cheveux coupés, l'enfant les portera au cou jusqu'à ce qu'il les perde. Quelques parents les jettent en un lieu propre pour lui éviter la teigne, d'autres les gardent en souvenir.

XXVIII. — Durée de l'allaitement. Sevrage. Nourriture

Normalement, l'enfant est nourri au sein jusqu'à l'âge de deux ans. Il y a des femmes qui l'allaitent pendant trois ans, parce qu'elles ne sont pas enceintes et ont du lait en abondance. S'il est chétif, elles cherchent à le fortifier pour lui éviter les conséquences parfois fâcheuses du sevrage. Mais, chose surprenante, quelquefois la grand'mère, qui n'a pas eu d'enfant depuis plusieurs années, lui donne le sein. Elle finit par avoir du lait et elle le nourrit pendant longtemps. Néanmoins, les Kabyles disent qu'on lui rend la tête dure *d iqqar uqerruy-is* en le laissant téter plus de deux ans.

La femme devenue enceinte alors que son enfant n'a que quelques mois, doit s'empresser de le sevrer. Elle risquerait de le rendre malade (vomissements et diarrhée) et même de le perdre en lui donnant du mauvais lait « le clou » suivant l'expression kabyle *iṭṭeṭ amesmar*.

Elle commence par enduire de suie le bout des seins ; elle espère ainsi le dégoûter. S'il continue, elle y met du poivre piquant, de la quinine ou du jus de laurier-rose; mais ce dernier procédé a l'inconvénient de lui rendre ses parents antipathiques.

Dans quelques familles, on donne à manger aux bébés de bonne heure pour les habituer, dit-on, à prendre de tout et pour les empêcher de dépérir s'il fallait les sevrer brusquement avant le terme.

Les pauvres ne les alimentent qu'avec de la galette, du couscous de farine d'orge et de l'eau; aussi, les malheureux enfants

ne tardent pas à avoir le ventre ballonné et à devenir hydropiques.

Chez les gens aisés, lorsqu'on se trouve dans la nécessité de ne plus leur donner le sein, on continue à leur faire boire du lait de vache ou de chèvre. Plus d'un enfant, ayant perdu sa mère le premier mois de sa naissance, a été élevé sans précautions hygiéniques par le lait de l'une de ces bêtes.

L'usage du biberon et du lait condensé commence à se répandre dans les milieux kabyles grâce à l'œuvre des nourrissons.

Quand la mère se décide à le sevrer définitivement, elle prépare une petite galette ou achète un petit pain. Les sept tours rituels accomplis, elle le lui présente pour qu'il souffle dessus ; puis elle l'enveloppe dans un linge propre et le dépose sur la dalle de la source jusqu'au lendemain : son cœur se raffermira en mangeant cette galette ou ce pain (parce que la pierre de la fontaine est dure) et il ne voudra plus prendre le sein *d iqqar wul-is ṭebbuš-yemma-s am teblat n-tala.*

Ensuite son père porte la galette ou le pain au *taleb* qui écrit dessus des versets du Coran tirés de différents chapitres et qui ont trait à la résignation *ayat essber*. Si l'enfant demande encore à téter, sa mère lui en donne chaque fois un morceau.

Dès que l'enfant a atteint l'âge de cinq à six mois, il est d'usage de lui faire prendre quelques aliments par petites quantités : des bouillies, de la polenta bien légère *tabazint*, de la purée de pommes de terre, du couscous roulé avec de la farine de blé ou de semoule, du sel, de l'eau et du beurre, puis séché au soleil *timḥemmeṣt*, un œuf à la coque ou cuit dans le plat de terre l'*afan*, de la mie de galette pétrie dans l'huile d'olive *tarekkuit* ou du pain.

Pour le distraire ou pour calmer ses pleurs, on lui met entre les mains une figue ou un morceau de galette. Son père lui rapporte du marché ou du centre français, des bonbons (en langage enfantin *dudu*), des fruits bien mûrs *qaqa* ou *bubbu*, des dattes *degla* et, depuis quelques années, des biscuits et des gâteaux. On l'amuse aussi avec des boîtes et des objets en métal qui font du bruit, pour l'empêcher de penser au sein ou d'être jaloux du bébé que sa mère a pu avoir par la suite.

XXIX. — Le burnous

Dès qu'il atteint l'âge de deux ans, la grand'mère ou la maman prépare à son fils un burnous *abiḍi* pour qu'il soit préservé du froid quand il ira jouer dehors, pour qu'il grandisse et devienne un homme et pour qu'on dise : « Chez un tel, il y a un mâle de plus. »

Elle utilise de la laine qu'elle possède et elle en demande aux voisines *timɛašrin* qui lui remettent des flocons et des fils pour la chaîne *usṭu* et pour la trame *ulman*. L'ensemble de ces dons s'appelle « celles qui font vivre » *timeddurin*. Ainsi l'enfant vivra longtemps.

Le jour de l'installation du métier à tisser, un lundi ou un jeudi, la maîtresse de maison remplit d'eau à moitié une marmite qu'elle place sur le feu. Lorsque l'ébullition se produit, elle y verse des féveroles et, un instant après, du blé ; elle y met du sel, puis retire le tout et le fait égoutter dans une passoire : ce sont les *uṣṭayen* (du vb. *eṣṭi* se multiplier, prospérer). Elle en sert une partie aux personnes présentes et en distribue une grande quantité aux voisines dans des assiettes qu'elles lui retournent en mettant dedans de la farine de blé ou d'orge. Certains huilent les *uṣṭayen*.

Avec la farine qu'elle a recueillie, elle prépare, pour le souper, du couscous à gros grains *berkukes* qui figure — de même que les *uṣṭayen* — dans la plupart des cérémonies kabyles : ils sont le symbole de la prospérité et de la nombreuse postérité. On consomme ce couscous en famille et on en envoie aux voisins *imɛašren*. Le lendemain ils rendent les plats dans lesquels ils mettent des légumes secs : féveroles, pois, lentilles (« les fleurs » *ennwar* ; on assure ainsi à l'enfant une bonne santé et plus tard une situation florissante.

Après avoir installé le métier à tisser, on ne se presse pas de fabriquer le burnous, on fait durer le travail pendant deux mois pour assurer une longue vie au jeune garçon ; on ne tisse que quatre fils de laine par jour.

Quand l'ouvrage est terminé, la mère prépare de nouveau du couscous à gros grains pour les membres de la famille, pour celles qui ont participé à l'installation du métier et les personnes qui ont pu venir au moment du repas.

Le père rapporte du marché ou du village français des fruits: dattes, cacahuètes, noix... et en remplit le capuchon. On fait ensuite endosser le burnous à l'enfant en poussant des *yu yu*. Puis ses parents lui disent d'offrir de ses fruits aux assistants et à ses camarades. Comme il hésite ou fait mal la répartition, on lui en soustrait en cachette jusqu'à ce qu'il ne lui reste que peu de chose. Cette petite scène remplit de joie les personnes présentes qui, toutes, formulent des vœux de longue vie pour l'enfant et pour ses parents.

XXX. — L'enfant grandit. Son premier marché

L'enfant qui n'est pas destiné à garder les troupeaux de ses parents ou ceux des autres — quand la famille est pauvre — va à l'école coranique ou à l'école française. Pour le rendre intelligent et capable de s'instruire sans effort, sa mère lui fait manger les grains de couscous collés aux trous du couscoussier *tifla useksiu*. Elle les lui donne tout chauds, sans beurre ni huile, contrairement à la coutume des indigènes. Elle fait de même chaque fois qu'elle retire la passoire de la marmite pour la vider dans le grand plat en bois *tabaqiṭ*.

Mais la date marquante de la vie enfantine est la première visite au marché voisin qui se trouve parfois à plusieurs kilomètres de la tribu. C'est entre six ans et douze ans que le jeune garçon est conduit au marché par son père ou son oncle pour être mis en contact avec les hommes et mêlé à leur vie Jusqu'à ce moment, il n'a fréquenté que ses parents, ses voisins et les enfants de son âge des habitations proches de la sienne. C'est donc un monde nouveau qu'il va découvrir ; aussi, avec qu'elle impatience attend-il ce jour bienheureux ! Ses parents d'ailleurs organisent, à cette occasion, une grande cérémonie.

De bon matin, sa mère l'habille de neuf et lui met son burnous. Autour de sa calotte, d'un rouge vermeil, elle enroule, pour montrer qu'il se rend au marché pour la première fois, un mouchoir en soie *alemdil* — *timeḥremt leḥrir* — de couleur rouge ou jaune — le noir ne portant pas bonheur. Afin de le préserver du mauvais œil, elle fixe une aiguille dans sa chéchia au-dessus du front. Au moment de partir, elle lui donne à

manger une cuillerée de miel pour que ses paroles soient douces et pour le rendre sympathique : puis les femmes présentes poussent des cris de joie, tandis que son père ou quelqu'un de la famille tire des coups de feu.

Au marché, ses oncles maternels, les alliés et les amis des parents l'embrassent, le complimentent, lui font des souhaits et lui remettent de l'argent avec lequel il achète ce qu'il désire : des beignets, du pain, des fruits : dattes, cacahuètes..., des jouets, des miroirs, des savonnettes et des objets qui feront plaisir à sa mère et à sa famille. Son père, ses parents, le promènent pour lui montrer le marché dans tous ses détails et le faire assister aux diverses transactions qui s'y pratiquent. Ce sont de véritables leçons de choses et d'observation qui lui serviront dans l'avenir.

La première préoccupation du père en arrivant au marché est d'acheter deux ou quatre têtes de moutons (un nombre pair) afin que le garçon devienne « homme d'esprit et de tête », qu'il soit plus tard un chef de famille nombreuse et peut-être un chef de fraction *aqerruy n taddarṭ*. Il rapporte aussi un mouton ou un bouc écorché *amesluḫ* ou tout au moins un quartier *taḍaut*. Cette viande sera mangée ce soir-là en même temps que les têtes, par les membres de la famille et les voisins qu'on aura invités.

Au retour, la mère pousse des *yu yu*, et des coups de fusil éclatent à nouveau.

L'enfant, fier de son petit voyage, vide son capuchon pour étaler tout ce qu'il a acheté et les cadeaux qui lui ont été offerts. Il répartit les savonnettes, les miroirs et les autres objets entre les femmes de la maison, suivant les indications de sa maman ou de sa grand'mère, et il distribue aux enfants, à toute la famille et aux voisins les choses bonnes à manger.

Après le souper, les femmes et les jeunes filles chantent, dansent et font entendre des cris d'allégresse (1).

---

(1) On trouvera dans les actes du *Quatrième Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord* (*Rabat*), actuellement sous presse, deux études qui peuvent servir de complément à celle-ci ; la première est consacrée à la circoncision et la seconde aux berceuses.

CONCLUSION

Cet exposé des soins donnés aux enfants depuis la naissance jusqu'à la circoncision montre que les Kabyles du douar Aokas n'ont guère modifié les pratiques superstitieuses de leurs ancêtres : ils croient comme autrefois au rôle néfaste du mauvais œil et des génies malfaisants ; ils conservent la même confiance dans leurs tolba et leurs matrones.

Il faut reconnaître toutefois qu'ils demandent plus fréquemment les soins du docteur français de l'hôpital auxiliaire et qu'ils suivent ses instructions. D'autre part, les femmes indigènes écoutent assez docilement les conseils des infirmières visiteuses.

Je suis convaincu que l'influence de ces praticiennes dévouées produira rapidement de bons effets. Nous devons souhaiter qu'il soit possible d'en augmenter le nombre pour leur permettre d'agir dans les régions éloignées des centres européens.

En faisant disparaître peu à peu les procédés antihygiéniques que l'ignorance perpétue, elles sauveront la vie à de nombreux enfants et elles augmenteront l'attachement des Indigènes à la patrie française.

RAHMANI SLIMANE,
Instituteur à Alger.

E. ALBERTINI, G. MARÇAIS, G. YVER. — *L'Afrique du Nord française dans l'histoire* (Edition Archat, Lyon, Paris, 1937, 1 vol. gd in-8°, de 334 pages, illustré par R. J. Irriera (1), précédé d'une Introduction géographique par R. Lespès).

Une cinquantaine d'années après *l'Histoire de l'Afrique du Nord*, d'E. Mercier, en trois volumes, et six ans seulement après celle de même titre, d'André Julien, dont le lecteur a apprécié la valeur et la riche bibliographie, voici que cette même histoire est présentée au public, dans une très riche édition, par les maîtres les plus qualifiés.

L'activité archéologique et géographique, historique et sociologique de la science française en Afrique du Nord apporte chaque année de nouveaux et importants matériaux, qui infirment, confirment, ou développent notre connaissance du passé et permettent d'en préciser davantage l'histoire. Quant à l'histoire du présent, elle est en perpétuelle transformation dans tous les domaines de la vie sous l'égide de la France. Il s'ensuit que l'édition d'une histoire de ce pays doit fréquemment être mise au point. C'est ce qu'ont fait, avec un rare bonheur, les auteurs du livre sommairement analysé ici.

En manière d'introduction, le professeur Lespès a, dans les trois divisions naturelles : Maghreb occidental, Maghreb central, Maghreb de l'Est, présenté le pays physique, avec les caractères particuliers à chaque compartiment. « La caractéristique essentielle de ce Maghreb est la diversité, le morcellement en unités distinctes, la juxtaposition de pays très différents par la structure, le relief, le climat, la végétation ». Cela explique la variété du genre de vie, le fractionnement social.

Ce fractionnement social — qui répond d'ailleurs au fractionnement politique — « n'exclut pas l'unité ethnique » nous dit E. Albertini (p. 34), qui étudie « L'Afrique du Nord ancienne, des origines au VIIe siècle » (p. 33 à 128). Le nom latin de *Barbari* (d'où Berbères) l'a emporté sur les autres noms donnés auparavant aux autochtones. Ces Berbères furent sans doute en rapport avec les Egéens aux IIIe et IIe millénaires av. J.-C.; mais c'est aux Phéniciens — des Sémites — que revient le privilège de fondation d'échelles commerciales, sur

(1) Quels que soient les mérites de l'artiste — et je suis de ceux qui rendent hommage au talent de J. Irriéra — des dessins ne valent pas des photographies pour une documentation illustrée, nette et précise.

les côtes de la Berbérie, surtout au temps (XIIe siècle) de la décadence égéenne et de la fin des Pharaons.

C'est avec la fondation de Carthage (IXe s.) par des Tyriens que les Phéniciens marquèrent le rôle important qu'ils allaient jouer en Berbérie. Cette capitale africaine remplaça peu à peu Tyr l'asiatique entre 814 et 500. Elle développa, sur les côtes, les ports et le commerce, tandis qu'elle étendait son autorité politique sur une partie des Berbères, dont beaucoup adoptèrent sa langue et quelque chose de sa civilisation, notamment de sa religion. Mais avec les Suffètes et le Sénat, l'autorité à Carthage appartenait à quelques familles « de riches armateurs et de gros commerçants... L'intérêt général chez le politicien de Carthage s'effaçait trop souvent devant l'intérêt particulier de la maison de commerce ou devant les rancunes personnelles » (p. 43). Et si, comme les faits l'ont tant de fois confirmé, l'histoire — particulièrement en Berbérie — est un perpétuel recommencement, celle des Carthaginois aux Ve-IIIe S., si bien résumée (p. 42-46 et 51) mérite d'être méditée par les Français du XXe, qui eux aussi ont en Afrique du Nord leur autorité à maintenir, en face des compétitions européennes et des visées d'indépendance des Indigènes.

L'histoire de la Berbérie romaine à partir de la chute de Carthage (146 av. J.-C.) n'est pas moins instructive à notre époque, du point de vue de la politique indigène. M. E. Albertini en a marqué avec précision les fluctuations et leurs conséquences politiques, économiques et sociales (p. 47-116). Il a souligné notamment le danger d'une adaptation trop rapide de quelques Berbères à la civilisation romaine — cas de Massinissa et de quelques autres personnages — tandis que la masse de la population restait inculte (p. 55). L'auteur n'a toutefois pas manqué d'insister sur la nécessité d'élever à la romaine les chefs et les classes dirigeantes. Ce fut la politique des premiers empereurs jusqu'à l'annexion des Maurétanies (en 42 ap. J.-C.) à l'empire romain.

Toujours — et surtout quand, au milieu du premier siècle, elle dut renoncer à faire de l'Afrique une colonie de peuplement — Rome chercha à amener les Africains à sa civilisation au moyen des cadres formés par des instructeurs, des fonctionnaires, des commerçants, de gros propriétaires ruraux, tous d'ailleurs assez peu nombreux. Par ailleurs il semble que les gens du peuple venus chercher fortune en Afrique « ont le plus souvent épousé des Africaines et se sont trouvés vite absorbés dans la population indigène » (p. 66).

Il n'empêche que, par son administration et grâce à son armée, par les routes qu'elle a construites et par son hydraulique, Rome a rendu possible dans ce pays l'exploitation des ressources naturelles.

Du point de vue politico-social, la hiérachie romaine était telle, aux deux premiers siècles de J.-C., jusqu'à Caracalla (212) — qui put sans crainte accorder le droit de cité romaine à tout homme libre africain, car l'assimilation était faite — qu'elle produisait

parmi les classes inférieures une émulation à passer dans le cadre supérieur. Mais cette émulation n'aurait pas été aussi vive si elle n'avait « ouvert la perspective d'avantages matériels intéressants pour quiconque, en même temps que d'avantages moraux, auxquels l'élite seule pouvoit être sensible » (p. 85).

C'est pour ne pas avoir poursuivi avec persévérance une semblable méthode que la France a écarté de la naturalisation beaucoup de musulmans algériens (par ex. égalité devant l'impôt, égalité dans les avantages de fonction — comme les indemnités coloniales — aux musulmans non citoyens français et aux Français, égalité politique envisagée, etc.) et qu'elle a rendu parfaitement vaine l'acquisition de la nationalité française par les Indigènes algériens.

L'organisation municipale et citadine de la Rome africaine (p. 85), la domination de la cité sur la campagne voisine, l'attraction qu'elle exerce sur les ruraux, n'est pas sans analogie avec ce qui s'est produit et se poursuit sous nos yeux, en Afrique musulmane française. Il est vrai qu'en ce temps-là les magistrats municipaux embellissaient et enrichissaient la ville de leurs dons personnels.

Brève, mais combien substantielle, est la section consacrée au paganisme romain. Les barrières des monothéismes étaient alors inconnues et « toutes ces religions (importées ou autochtones) se juxtaposaient et se conciliaient, dans la même ville et pour mieux dire, dans l'âme du même individu » (p. 89).

Mais voici le déclin de l'empire romain (p. 101), dû à plusieurs causes, dont la difficulté, sans moyens scientifiques, de maintenir ordre et prospérité dans cet immense empire. Le Christianisme eut aussi sa part dans cette décadence. Le Christianisme, dont on aperçoit l'apparition en 180, va sans cesse se développer dans ce monde croulant et sans grand idéal. Malgré la conciliation, tentée au IVe s., entre l'empire et lui, le Christianisme avait jeté entre autres idées nouvelles, l'exclusive contre les autres dieux que le sien, contre le culte de l'empereur notamment ; il apportait le bouleversement de la hiérachie et de l'organisation politico-sociale d'alors. Les Juifs qui avaient été en Afrique comme les guides du monothéisme, eux dont plusieurs, aux Ier et IIe siècles, s'étaient convertis, contribuèrent ensuite, notamment sous Septime Sévère et Caracalla (fin du IIe et début du IIIe s.), à provoquer la persécution chrétienne par les « troubles de rue que la partie païenne de la populace, excitée par les Juifs, soulevait contre les Chrétiens accusés de toutes sortes de maléfices ». Mais les misères, l'anarchie et l'incertitude du lendemain, qui pendant 50 ans au IIIe S., secouent l'empire romain, sont les signes précurseurs de sa fin. L'Afrique, quoique mieux placée, par la fertilité de son sol et le moindre danger de ses frontières, que les autres provinces de l'empire pour résister, se trouve atteinte par le malaise général, avant-coureur de la crise politique, économique et sociale.

Nous voici au Bas-Empire avec Dioclétien (284). L'insécurité est

partout. Dès lors l'Afrique romaine ne connaît plus la « Pax romana ». Elle dut subir de redoutables révoltes indigènes, dont les populations des deux Kabylies prirent le plus souvent l'initiative (surtout de 253 à 298). Ces mouvements indigènes au IVe S. redoublèrent lorsque l'Afrique chrétienne fut divisée par le schisme de l'évêque Donat, et même longtemps après l'exil de celui-ci. Si les Berbères ne réussirent pas alors à rejeter la domination de Rome, ils le durent à leur incapacité de s'unir, ce qui « était un trait de caractère que les Romains avaient toujours noté et utilisé, chez les Berbères ».

Du moins le schisme donatiste eut-il pour résultat de provoquer une intense activité chez les évêques catholiques et d'asseoir définitivement le Christianisme en Afrique. Cette œuvre religieuse fut dominée par la grande figure de Saint Augustin, évêque d'Hippone, en 395. Ce fut en 411 que la conférence de Carthage entre évêques donatistes et évêques catholiques provoqua l'exclusive officielle contre le donatisme, qui perd toute coordination et demeurera désormais impuissant.

Il n'empêche que l'affaiblissement de l'empire de Rome — qui devait disparaître en 476 — amena Genseric et ses Vandales, en 429, à s'installer en Afrique, où ils demeureront de 435 à 534. En cinq ou six pages (117-122), M. Albertini résume avec netteté ce que l'on doit savoir de l'Afrique vandale. Ces conquérants barbares et grands nomades, à la « vie errante et dure » s'installèrent vite dans les douceurs de l'existence sédentaire en Afrique du Nord. En Chrétiens aryens qu'ils étaient, ils s'acharnèrent à persécuter les catholiques d'Afrique, tandis qu'ils abandonnaient à leur indiscipline atavique les ruraux berbères, dont les tribus ici ou là avaient reconquis leur indépendance.

Il fut facile aux Byzantins de venir à bout des Vandales, en 534, de leur enlever l'Afrique et d'y installer leur domination. Ils y passèrent un peu plus d'un siècle entourés de l'hostilité des Berbères et dans l'insécurité quasi-permanente, attestée notamment par les fortifications dont ils entourèrent leurs villes et hérissèrent le pays. Quant aux Berbères romanisés ils manifestèrent à Constantinople leur esprit séparatiste, non seulement dans le domaine politique, en soutenant tel ou tel rebelle ou prétendant au trône, mais aussi dans le domaine religieux, en adoptant l'hérésie nestorienne, contre le concile d'Ephèse qui l'avait condamnée, en 431, et plus tard contre Héraclius et son monothélisme, substitut de l'hérésie monophysite.

C'est au milieu du fléchissement général de l'empire byzantin et de l'anarchie que s'ouvrit la succession d'Héraclius, recueillie à Constantinople par un enfant et revendiquée en Afrique par l'exarque Grégoire qui se proclame empereur, en 646, en s'appuyant sur l'élément berbère. Le rêve d'un empire berbère fut vite éteint par les invasions des Arabes, la défaite et la mort du Patrice Grégoire et le triomphe de l'Islam.

Ainsi finit, dans la seconde moitié du VIIe siècle, le long chapitre

de l'antiquité romaine en Afrique, qu'avaient prolongée dans une certaine mesure Vandales et Byzantins. C'est désormais l'Orient musulman qui s'empare de ce pays et lui apporte une autre civilisation.

C'est à l'étude de cette civilisation nouvelle qu'est consacrée la seconde partie de ce livre (du VIIe au XIXe S.), par G. Marçais (p. 131 à 234).

Quelques raids de colonnes arabes de 647 à 670, furent les premiers travaux d'approche de la conquête. Celle-ci, ne préoccupait guère alors, semble-t-il, l'Orient, où le Califat — disputé avec âpreté — d'électif était devenu héréditaire, et de Médine était passé à Damas.

C'est à partir de 670, avec 'Oqba, fondateur de Cairouan, première métropole d'Islâm en Berbérie, que les Arabes marquèrent leur volonté de conquête et d'islamisation de ces terres d'Occident. Déjà, dans les armées d''Oqba, combattirent les premiers Berbères ayant embrassé l'Islâm.

Utilisant avec toute la réserve requise les enseignements de l'histoire et des documents musulmans, signalant les lacunes qu'ils présentent et qui laissent encore tant de points importants dans l'ombre, semant son récit d'instructives anecdotes qui donnent de la vie aux faits historiques, G. Marçais permet de suivre, sans effort et comme pas à pas, les phases de l'installation et de la domination des Arabes et de l'Islâm parmi les Berbères, ainsi que les réactions violentes auxquelles elles ont donné lieu.

Les premiers généraux arabes de la conquête avaient devant eux non seulement les Berbères chrétiens, païens et juifs, mais nombre de Byzantins. Il ne faut pas oublier que ce ne fut qu'en 698 que Carthage (et les derniers représentants de Constantinople qui s'y trouvaient) fut conquise à l'Islâm. Cette fin des derniers représentants de Byzance coïncidait avec la défaite et la mort de la Kahina.

Ici encore, dans l'épisode de la Kahina, nous voyons une fois de plus se manifester l'incapacité des Berbères à rester unis bien longtemps ; les deux fils de la Kahina, passés au service des Arabes, s'acharnèrent à massacrer les autres Berbères dissidents de l'Islâm.

En 711 — douze ans après la mort de la Kahina — ce sont des Berbères musulmans qui conquièrent l'Espagne : Ere de conquêtes, ère de butin et de profits pour les guerriers nord-africains qui participent à ces prébendes. Mais ces heureux temps eurent assez vite leur revers et les Berbères, malgré leur qualité de musulmans de plus en plus convaincus, se voient traiter avec injustice, parfois avec rigueur, par des gouverneurs et des préfets orientaux. Et puis l'esprit d'indiscipline est toujours là qui les pousse dans l'opposition.

Comme au temps de Rome ou de Byzance, c'est au nom des schismes et des hérésies que les Berbères se soulèvent contre l'orthodoxie gouvernementale : au VIIIe s. de J.-C., ils ne se nomment plus donatistes, mais kharidjites. Le schisme kharidjite provoque le

grand soulèvement — 739 à 742 — du monde berbère contre les Arabes orthodoxes qui furent bien près d'avoir le dessous.

Par tempérament, les Berbères, toujours prêts à se révolter aux premiers symptômes de faiblesse du gouvernement, devaient donner bien des causes d'inquiétude aux maîtres orientaux de l'Afrique du Nord. Ils ont provoqué à toutes les époques, même quand des souverains berbères gouvernent le pays, des troubles et des révolutions, dictées par des aspirations religieuses autant que politiques.

Avec le chapitre II, « Les royaumes du IXe siècle », nous voici au temps même de la fondation, dans les royaumes de Cairouan et de Fès, de la doctrine juridico-religieuse de l'Imam Malek. Mais, entre ces deux royaumes orthodoxes, s'épanouit, au centre du Maghreb, l'Etat schismatique de Tahert (Tiaret). M. G. Marçais a condensé (pages 143-156) le récit, semé d'anecdotes, et qu'il a su rendre agréable, de l'histoire particulièrement aride de cette époque.

Si le IXe siècle fut le siècle malékite de l'Afrique, le Xe fut le siècle fatimite. Ce schisme chi'ite triompha pour un temps, par la force des armes et l'aide des Berbères Kotama de la Petite Kabylie. Les Fatimites donnèrent à la Berbérie de grands monarques, puis à l'Egypte et au proche Orient des Califes qui furent parmi les plus grands de l'Islâm.

Le schisme fatimite ne semble pas avoir convenu aux aspirations religieuses des Berbères. Ils le subirent en conservant l'espoir du retour au *statu quo ante*, c'est-à-dire au sunnisme malékite. Ce retour définitif au malékisme se fit au XIe s.

Tandis que l'empire fatimite s'appuie sur les Berbères Sanhadja des montagnes kabyles, les nomades Zenata — plus exactement, les chefs des Maghraoua — dans l'Ouest, sont les soutiens des Omayyades d'Espagne. Dès lors, la compétition au pouvoir en Berbérie, entre Fatimites et Omayyades, prend l'allure d'une lutte entre deux grandes tribus berbères depuis longtemps ennemies.

En quittant à jamais l'Ifriqiya, en 972, pour l'Egypte, le Calife fatimite ne pouvait mieux faire que de laisser le gouvernement du pays à ses plus sûrs alliés berbères, les chefs de la famille sanhadjienne de Ziri ben Menad.

Ce gouvernement fut bientôt scindé en deux — première cause d'affaiblissement — celui des Zirites proprement dits, à Cairouan, et celui des Hammadites, leurs cousins, à la Qal'a, capitale du pays, allant de Constantine à Tiaret environ. Plusieurs rois se succèdent sur les deux trônes de la Berbérie orientale, durant près de 40 années, qui furent des années d'abondance et de paix.

Mais le vieil attachement des populations au malékisme, la conscience de leur richesse et de leur puissance chez les souverains berbères, amenèrent ceux-ci à rejeter le schisme fatimite et la suzeraineté des Califes du Caire. Al-Mo'ezz ben Badis le fit officiellement en 1041 de J.-C.

C'est ce qui provoqua l'invasion des Arabes hilaliens qui, à partir

du XIe siècle, fut pour la Berbérie un ferment d'anarchie, une cause de dévastation et de ruine, ce qui a fait dire à Ibn Khaldoun, comme le rappelle G. Marçais, « tout pays possédé par les Arabes est un pays ruiné ». Ils contribuèrent d'abord pour une large part à l'écroulement, au seuil du XIIe S., des deux royaumes — zirite et hammadite — tandis que dans l'Ouest, le Califat de Cordoue ayant disparu, les chefs Maghraoua de Fès et du Tafilalt, qui en étaient les vassaux, étaient anéantis par d'autres Berbères, nomades comme eux, les Almoravides.

Les Almoravides « les gens du *ribat* », grands nomades sahariens, se donnent la mission de répandre le bon Islâm malékite dans l'Afrique du Nord, aussi bien qu'en Afrique noire, au moyen de razias successives et fructueuses. Cette politique, fondée sur un apostolat, donne naissance à un empire, qui après avoir conquis Sidjilmassa et presque anéanti l'hérésie berbère des Baraghouata des bords de l'Océan, s'étend sur l'Espagne musulmane et plus de la moitié occidentale de la Berbérie.

La fondation de Marrakech, en 1062, donne une capitale fixe au grand Emir nomade Yusof ben Tachfin et à son épouse, la célèbre Zaineb. Cette fondation qui, par plus d'un côté, rappelle celle de Cairouan, comme le note G. Marçais (p. 174-175), s'en distingue pourtant par le rôle que certains historiens musulmans attribuent à Zaineb, dont l'influence, en politique même, semble avoir été grande sur Yusof b. Tachfin ainsi que sur les Emirs almoravides ses prédécesseurs, dont elle fut également l'épouse légitime.

Sous la conduite de Yusof b. Tachfin, les Almoravides, appelés par les roitelets musulmans d'Andalousie en difficulté avec Alphonse VI, conquièrent bientôt et pour leur compte, la plus grande partie de la Péninsule, après avoir étendu, en Berbérie leur royaume bien au delà du méridien d'Alger, vers l'Est.

On notera, grâce à des exemples concrets, comme sait les choisir G. Marçais, l'importance du rôle des jurisconsultes (les *Foqahâ*), dans la politique de ces souverains qui « sont en même temps leurs patrons et leurs mandataires » (p. 176). Mais ces guerriers sahariens, apôtres d'Islâm et de vie austère, oppresseurs des petits princes musulmans andalous qui les ont appelés, sont victimes de l'existence affinée des cités andalouses et tombent dans une vie d'amollissement et de débauche, qui ne contribua pas peu à causer leur perte.

Berbères eux aussi, mais sédentaires, sont les Almohades, adeptes de l'unité de Dieu (*taouhid*), qui ont chassé les Almoravides du pouvoir, pour établir, selon la formule courante en Islâm, une norme de vie politique, sociale et familiale dans le cadre d'une religion plus pure. Le théologien rationaliste, Ibn Toumert se pose en réformateur des mœurs et de la religion, puis en messie (*mahdi*). Puissamment [illegible]ondé par des chefs berbères d'un absolu dévoûment et sa personne

et à la cause, il provoqua un mouvement général contre les Almoravides au pouvoir. Quand meurt le mahdi (1130), grâce à la valeur de son premier lieutenant et successeur, 'Abd el Moumen, qui mène habilement la lutte, le gouvernement almoravide s'effondre. En 1160 'Abd el Moumen, par la prise de Mahdiya de Tunisie sur les chrétiens de Sicile, parachève sa conquête de la Berbérie entière et de l'Espagne. Tactique de conquête de ces vastes territoires, organisation militaire et administrative, sont présentés avec la netteté à laquelle nous ont habitués les autres publications de G. Marçais.

Les trois premiers successeurs de 'Abd el Moumen sont encore de grands souverains. Sous le 3e d'entre eux, En-Naçer, la défaite subie en Espagne (1212) porte un coup mortel à la dynastie. L'empire va se fractionner en trois royaumes pour l'Afrique du Nord seulement : Tunis, Tlemcen, Fès ; et l'unité gouvernementale en ces terres africaines d'Islâm, ne se retrouvera plus, même au XXe siècle malgré la tutelle française.

Les trois royaumes, hafçide, ·abdelwadide, mérinide, cherchent chacun à s'étendre au détriment du voisin. Période de lutte durant laquelle subsiste encore, pour un temps, l'activité intellectuelle et religieuse dans les grands centres urbains, tandis que progressent dans les campagnes les doctrines soufies, qui peu à peu vont s'imposer à tous, en s'abaissant au niveau de l'intellect populaire, et transfigurer l'Islâm nord-africain dans tous les domaines de la civilisation, provoquer fanatisme et affaissement intellectuel dans le monde islamique, dès le XVe-XVIe siècle (p. 187-202).

Les chrétiens de la péninsule, qui ont refoulé les musulmans de leur pays, s'établissent maintenant sur la côte africaine; les Turcs et les aventuriers méditerranéens qui les accompagnent, s'installent dans les pays que l'on nomme aujourd'hui Tunisie et Algérie, dont ils finissent par déloger les Espagnols, qui s'y accrochent plus ou moins longtemps ici ou là.

La Berbérie suit dès lors, dans ses trois compartiments, une carrière particulière. Dans l'Est, l'ancienne Ifriqiya, la Tunisie d'aujourd'hui, de 1574 à nos jours, est gouvernée par des Turcs, des pachas, deys et beys élus d'abord, puis à partir de 1612 par la dynastie héréditaire des Mouradites, remplacée depuis 1705, par les Beys de la dynastie hossainide actuelle.

G. Marçais n'a pas manqué de mettre en lumière, comme il convenait, la nature et le rôle du peuplement andalou dû à l'exode, dès les débuts du régime turc, l'importance de la course et le caractère citadin du régime de la Tunisie, ouverte à la fois aux influences andalouses et orientales et aussi européennes.

Au centre, pour le pays qui, à partir de 1830, s'appellera l'Algérie, le développement historique est très analogue à celui de la Tunisie et les acteurs sont les mêmes. De 1516, date de l'entrée à Alger du corsaire levantin 'Arroudj jusqu'en 1830, et surtout depuis l'avènement en 1518, après la mort d''Arroudj, de son frère Barberousse

(Khair ed-din) qui fit hommage de vassalité au Sultan de Stamboul et en reçut une aide, l'Algérie demeure terre musulmane, sous des maîtres qui le sont souvent bien peu. Gouvernement militaire, avec une milice ('Odjaq), recrutée uniquement « dans le très bas peuple d'Anatolie et de Turquie d'Europe » (p. 213), dont le moindre soldat pouvait accéder au grade supérieur d'Agha ou chef de l'armée. Avec une telle troupe bien armée et disciplinée, les Turks firent la conquête de tout le pays, y compris Tlemcen, enlevée, puis reprise, puis enlevée de nouveau, aux Espagnols d'Oran. C'est en fuyant du Méchouar de Tlemcen où il était assiégé, que 'Arroudj fut atteint et tué par les Espagnols, en 1518. Cet événement se produisit, non pas auprès de l'actuel Rio Salado (Wèd Malah) du département d'Oran (p. 212) ; mais, comme il faut le penser avec Graulle, sur les bords de l'Wèd Mouilah du Maroc oriental, ainsi que je l'ai noté dans le préambule historique de mon « Guide » de Tlemcen. L'histoire de l'Algérie turque, si proche de nous, est peut-être la moins connue et c'est l'un des mérites de G. Marçais d'avoir tiré des documents dont on dispose, l'essentiel de ce que l'on en peut savoir. C'est durant cette période qu'apparaissent d'importantes modifications socialo-religieuses dans les campagnes, parmi les tribus qui, sous l'empire du soufisme, font dans la société une place de premier plan aux Marabouts et aux Chérifs. Tout se transforme, même le caractère de la religion islamique. Rappelant avec à propos, les révoltes fomentées contre les Turks, par les Zaouias de Derqaoua, tant dans certaines parties de la Kabylie que dans le reste de l'Algérie, G. Marçais souligne ce fait constant, qu'une propagande religieuse est « seule capable d'éveiller dans ces populations morcelées une solidarité temporaire ».

Le rôle des renégats dans la course sur mer, institution dont ils étaient les acteurs, est heureusement marqué, et ces renégats — dès la fin du XVIe siècle, au temps d'Haëdo — étaient plus nombreux à Alger que les Turks, les Maures et les Juifs. Quant au butin fait, il était partagé entre de nombreux ayants droit en commençant par « le souverain et les saints personnages ».

Les captifs qui, au début du XVIIe S., atteignaient le chiffre de 35.000 environ, à Alger seulement, étaient traités très différemment selon les maîtres qu'ils avaient ; mais, à part ceux de la chiourme, ils n'étaient pas plus malheureux que ne le sont d'ordinaire dans l'Islâm — c'est-à-dire fort peu — les esclaves ; ils font corps avec la famille du maître.

Tel est l'aspect bigarré de la Régence jusqu'en 1830, avec ses populations hétéroclites de Turks et de renégats détenant la fortune et l'autorité, parvenus méprisés aussi bien des Berbéro-arabes que des bourgeois andalous subissant leur tyrannie, que des Juifs, soumis à toutes les avanies, mais qui réussissaient souvent pourtant à faire de grosses fortunes.

Tout cela est conté avec cette simplicité charmante et cette vérité scientifique que met G. Marçais dans tous ses travaux et qui en font le prix.

De la Régence d'Alger, nous passons au « Maroc des Chérifs ». En 1509 le pouvoir politique, dans ce Maghreb de l'Ouest, passe au sa'adien Mohammed el-Mahdi, « grâce à sa qualité de chérif, au pouvoir de magicien qu'on lui attribuait et surtout au patronage du principal personnage religieux du pays... ». Ainsi fut fondée la première dynastie chérifienne, celle des Sa'adiens. Mais la lutte contre les chrétiens, les Portugais surtout, si elle avait été la cause déterminante de l'accession de ces Chérifs au pouvoir, n'était pas la seule menace contre leur autorité royale. Il y avait, comme toujours, les prétendants au trône et les révolutions de palais, ainsi que les rébellions des tribus et, désormais, les intrigues des Zaouias.

C'est à une compétition de famille, à laquelle participèrent le roi et l'armée de Portugal, qu'en 1578, à la suite de la victoire de *Wèd el-Mekhazin*, sur le Sultan et le roi de Portugal, régna pendant vingt-sept ans, le plus grand des Sa'adiens, Ahmed el Mansour. C'est grâce à sa munificence, due aux richesses acquises dans ses expéditions soudanaises et à l'émigration andalouse, que l'on note comme une tentative du retour, assez mesquin d'ailleurs, de l'art hispano-mauresque, à Marrakech et dans quelques villes marocaines. Nul mieux que G. Marçais ne pouvait apprécier la valeur de ces tentatives artistiques, quasi anachroniques dans la civilisation musulmane d'Occident.

Comme les précédentes, la dynastie sa'adienne s'évanouit dans les compétitions. Ce sont d'autres Chérifs, les Filaliens ou 'Alaouites, qui s'emparent du pouvoir par les armes. La conquête fut menée par Moulay ar-Rachid qui, maître de Fès, la capitale, en 1666, prépara le règne mémorable de son frère et successeur, Moulay Isma'il. Celui-ci, guerrier et bâtisseur, a créé notamment la fameuse garde noire, les *'Abid el-Boukhari*, qui compta jusqu'à 150.000 hommes ; il n'a laissé aux Portugais que Mazagan, et aux Espagnols, que Ceuta et Melila. Il réussit moins bien contre les Turks d'Algérie ; il dut se protéger contre ceux-ci, comme aussi contre les Berbères de l'Atlas, par des qasbas importantes, notamment au sud de ses capitales de Meknès et de Fès. Comme l'observe G. Marçais la poigne de fer de M. Isma'il n'était pas de trop pour tenir ce pays où l'anarchie était un mal endémique. Sa mort, accueillie par un soupir de soulagement, marqua le retour des troubles et des compétitions dynastiques ».

Ainsi, se traîna, durant le XVIIIe S. tout entier, l'autorité chancelante des Sultans de cette dynastie, dans un royaume divisé en deux parties, l'une — la moindre — soumise au Maghzen, l'autre rebelle à l'autorité des sultans, le Bled es-Siba. La France qui y avait toujours eu une place de faveur, moralement et économiquement,

allait enfin, en 1912, recevoir la mission d'y faire régner l'autorité des Sultans dans l'ordre et la sécurité.

La troisième partie du livre : Etablissement de la domination française de 1830 à nos jours est écrite par le spécialiste de cette période de l'histoire qu'est M. G. Yver.

Après les tergiversations gouvernementales du début, après la réduction, par Bugeaud, de l'Emir 'Abd el Qader (déc. 1847), la conquête de la Kabylie (1849-1857), l'Algérie, devenue française, allait enfin pouvoir être organisée. Mais les fautes du Gouvernement de la défense nationale faillirent compromettre les beaux résultats déjà acquis. La substitution du régime civil au régime militaire mécontentait les grands chefs ; la naturalisation en masse des Israélites froissait les sentiments intimes de la masse musulmane ; la suppression des bureaux arabes rendait illusoire la surveillance des Indigènes. Tout cela provoqua le mécontentement et amena la révolte de Mokrani (1871). Le dernier mot resta cependant à la France qui compléta ses conquêtes par la pacification du Sahara, où n'était allé aucun des autres conquérants de la Berbérie, sauf les Arabes.

C'est avec la même conscience, le même souci de la vérité, la même connaissance profonde, que l'auteur de cette partie de l'histoire de l'Afrique du Nord a traité de la Tunisie et du Maroc, sur lesquels fut établi le Protectorat français : Traités de Qsar es Sa'id (1881) et de la Marsa (1883) ; de Fès (1912). L'un des mérites de l'auteur a été d'éclaircir ce qui, de 1830 à la signature de ces traités de protectorat, faisait la faiblesse de ces gouvernements musulmans et qui nécessita le secours de la France, pour assurer un rendement et un emploi normaux des impôts et des finances publiques, grâce à une administration régulière, et pour établir paix et sécurité nécessaires au développement économique et intellectuel de ces pays.

Si l'installation de la France en Tunisie n'a pas nécessité de bien longues opérations militaires, il n'en a pas été de même au Maroc, où la liaison entre l'Est et l'Ouest, par un étroit couloir constamment menacé par les montagnards berbères ne fut établie, par la prise de Taza, qu'en mai 1914 ; quant à la pacification totale, elle ne fut achevée qu'en 1933.

Grâce à l'habileté du chef que fut Lyautey, Résident général de France au Maroc, d'avril 1912 à 1925, la guerre mondiale de 1914 à 1918, ne mit, à aucun moment, les Français du Maroc en péril ; la pacification, au contraire, y fut poursuivie avec l'excellente méthode de pénétration pacifique pratiquée par des Officiers sachant récompenser les mérites et les vrais dévoûments, châtier sans retard les résistances d'où qu'elles vinssent.

C'est à « l'organisation de la domination française » dans ces trois pays nord-africains, qu'est consacrée la seconde partie de cette histoire contemporaine.

On conçoit que, pour l'Algérie, il y ait eu des tâtonnements pour trouver les formules d'administration et de mise en valeur adaptées

aux habitants et au pays. Malheureusement, ces tâtonnements durent encore en politique indigène.

« La constitution de 1848 déclara l'Algérie partie intégrante du territoire français » avec le même régime politique, le même système électoral qu'en France. Le second Empire, par contre, entrevit l'Algérie « Royaume arabe » sans d'ailleurs rien réaliser de bien net. La IIIe République ramena le triomphe des idées d'assimilation des Indigènes aux Français. En présence des obstacles insurmontables que rencontra une telle politique, on l'écarta — sans d'ailleurs l'écarter complètement — pour essayer de ce qu'on a appelé « la politique d'association... ».

Les Protectorats tunisien et marocain font apparaître sous un autre aspect la méthode colonisatrice de la France. Le Bey et le Sultan demeurent les maîtres absolus de ces deux pays ; les organes indigènes de l'administration ont été conservés, complétés, contrôlés par des agents français qui sont en même temps des conseillers. En outre, pour les services techniques (finances, travaux publics, agriculture, commerce, instruction publique, beaux-arts, etc.) on a créé des directions françaises. A côté de la justice musulmane (*Cadis* et *Pachas*) on a mis pour le civil et le criminel, quand sont en cause des Européens, des tribunaux et des magistrats français. Des assemblées délibérantes ont été créées pour permettre aux contribuables européens d'exprimer leur opinion, leurs désirs, etc. ; mais la politique et les partis électoraux, qui en sont sortis, chez les Français, ont été d'un très mauvais exemple pour les Indigènes ; les partis nationalistes, musulmans, nés depuis peu d'années, ont trouvé, dans cette politique de partis et de clans, exemples et prétextes à une agitation allant parfois jusqu'à des manifestations de xénophobie.

Quoi qu'il en soit, l'occupation française de l'Afrique du Nord n'a pas seulement amené des modifications dans l'organisation politique et administrative du pays, elle a eu des conséquences multiples, que l'auteur examine sous diverses rubriques :

A) *Peuplement européen : a*) pour l'Algérie : 25.000 (dont 11.000 Français) en 1840 ; 109.000 en 1847 ; 131.000 en 1851, etc. ; mais, alors que, jusque vers 1886, l'élément étranger égale presque l'élément français, depuis lors celui-ci s'accroît, grâce surtout à la législation facilitant la naturalisation aux étrangers, de sorte que, en 1936, sur 967.622 Européens, il n'y a que 135.647 Etrangers; *b*) pour la Tunisie, l'élément étranger est passé de 19.000 en 1881 (dont 700 Français) à 112.000, en 1901 et 213.000 en 1936, la population française l'emportant désormais ici sur la population italienne ; *c*) au Maroc, de 300 Européens, en 1912, le chiffre est passé, en 1931, à 115.000 Français, 22.000 Espagnols, 13.000 Italiens. C'est avec sa population civile franco-européenne de moins d'un million cinq cent mille individus, actuellement, que s'intensifie, chaque jour, la colonisation et la vie économique de l'Afrique française.

B) ***La colonisation.*** — Malgré les tâtonnements administratifs, c'est

en ce chapitre comme dans tant d'autres que l'Algérie a finalement servi de modèle à la Tunisie et au Maroc.

C) *La mise en valeur et l'essor économique.* — Il n'est pas mauvais de rappeller à certains « Jeunes » — qui critiquent parfois et bien injustement l'œuvre française, en ces pays nord-africains — ce qu'était, par exemple, l'Algérie en 1830, et pourquoi grâce à la France, elle est devenue l'une des plus belles terres de culture et d'élevage du monde. Les Indigènes peuvent, comme les Européens, participer à la production intensive des richesses quand ils adoptent les méthodes et instruments de travail et de coopération des Européens, et qui sont mis à leur portée. Certes l'agriculture et l'élevage sont les sources principales de la richesse en Afrique française. Il convient d'y ajouter l'exploitation des mines et des carrières, due à l'initiative franco-européenne. L'industrie s'éveille à son tour, malgré la trop grande insuffisance des ressources hydrauliques et houillères.

C'est grâce aux routes, aux chemins de fer et aux ports, aux facilités des communications intérieures et maritimes, données par la France, que le développement économique se poursuit dans tous les domaines. L'auteur de ces lignes se souvient de l'étonnement admiratif qu'ont exprimé, en 1905, les nombreux Austro-Allemands, venus au Congrès international des Orientalistes d'Alger, à propos de l'admirable réseau routier de l'Algérie. Depuis lors l'effort s'est poursuivi et étendu à la Tunisie et au Maroc ; la route a été mise au niveau des nécessités des transports automobiles et le trafic s'accroît d'année en année, dans d'énormes proportions.

Que les détracteurs du colonialisme français feuillettent ce livre ; ils y trouveront, s'ils sont de bonne foi, que l'Afrique du Nord ainsi que les Indigènes qui l'habitent — et qui s'accroissent numériquement dans d'étonnantes proportions, — sont aujourd'hui à l'abri de la famine qui jadis, avec bien d'autres fléaux, décimait les populations ; celles-ci savent pouvoir compter sur la sécurité et la justice pour les biens et les personnes. Initiative administrative et initiative privée rivalisent d'efforts, dans des œuvres d'éducation et d'instruction, d'assistance et de charité au bénéfice des Indigènes.

Il était utile de mettre l'exposé purement objectif de l'œuvre française en Afrique septentrionale, en face de l'histoire du passé — du plus ancien au plus récent — sous les yeux des Européens ainsi que des Musulmans formés dans les Ecoles françaises. Les uns et les autres y trouveront profit ; car à notre époque où les derniers témoins de la conquête de l'Algérie ont disparu, où un nombre de plus en plus restreint d'Indigènes se souviennent de plus en plus vaguement, voire de ce que fut l'ancien Maroc, trop de gens, même parmi les Français, sont portés à mésestimer l'immense bienfait qu'a été pour ce pays l'occupation française.

ALFRED BEL.

Y. ALLAIS. — *Djemila*. Paris, « Les Belles Lettres », 1938, 1 vol. in-8°, 83 p., 12 pl. et 1 plan hors texte.

Il faut nous féliciter du petit livre consacré à Djemila que Mlle Allais, Professeur au Lycée de Jeunes filles d'Alger, vient de publier dans la collection « Le Monde romain », autant que l'en féliciter elle-même. Différents guides ou travaux consacrés aux ruines de Cuicul avaient bien paru déjà (dont le dernier dû à M. Ballu, publié en 1926), mais les fouilles conduites par le Service des Monuments historiques et la Direction des Antiquités de l'Algérie ont été depuis lors menées avec une telle activité et un tel succès que la nécessité d'une mise au point nouvelle sur Djemila se faisait chaque jour plus impérieusement sentir.

Cette mise au point, Mlle Allais l'a faite de façon excellente. Son petit livre — il a à peine plus de 80 pages —, d'une belle tenue scientifique, est accompagné d'un plan clair et précis des ruines, d'une bibliographie des travaux relatifs à Djemila, et de 24 photographies fort heureusement choisies.

Mlle Allais nous montre d'abord les « conditions géographiques » de Djemila, sa raison d'être, à un nœud de routes et au contact de deux provinces. Puis c'est toute l'histoire de Djemila depuis qu'une colonie de vétérans s'y établit, probablement à l'époque de Nerva, jusqu'à ce que, au cours du VIe siècle, la cité s'ensevelit dans une obscurité peu à peu plus profonde. Elle a été une petite ville d'environ 10.000 habitants, « exemple typique d'une de ces créations urbaines où s'exprimait le **génie romain chez** les peuples que l'Empire avait gagnés à sa civilisation », qui a connu son apogée sous les Sévères et à laquelle la renaissance chrétienne du IVe siècle a apporté un ultime éclat.

Cette petite ville, que les fouilles ont fait revivre pour nous avec une particulière intensité, n'a point conservé de tout ce passé des monuments bien remarquables. Ni les thermes, ni le théâtre, ni le temple septimien, ne sont de grandes œuvres architecturales. L'étonnant baptistère lui-même est d'un intérêt plus documentaire qu'esthétique. Mais il émane de ces ruines à travers lesquelles Mlle Allais nous promène longuement, avec une érudition pleine de tendresse, un charme plus grand peut-être que d'aucune autre ville de l'Afrique romaine.

Je ne taquinerai pas Mlle Allais pour avoir placé le dauphin parmi les poissons (p. 65). Elle me permettra toutefois deux légers reproches. Je regrette que la liste des monuments qui est jointe au plan hors texte ne soit point accompagnée de renvois aux pages du texte qui les concernent. Cela eût facilité les recherches. Je regrette plus encore que Mlle Allais n'ait pas cru devoir indiquer quelques références essentielles. Sans doute la collection ne permettait-elle pas l'encombrement rituel des bas de pages ; mais il eût été précieux pour les « professionnels » de trouver à la fin du livre, comme dans le travail du Dr Donnadieu sur Fréjus, paru dans la même série, des renvois aux principales sources de notre connaissance de Djemila.

Reproches peu graves, on le voit. Au total, ce petit livre révèle autant de conscience que de talent.

CHRISTIAN COURTOIS.

IBN AZ-ZUBAIR. — *Silat as-Sila*, Répertoire biographique andalou du XIIIe siècle. Dernière partie publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque Kattaniya à Fès, par E. LÉVI-PROVENÇAL, Rabat, 1938.

Dans sa préface en arabe, l'éditeur a dit excellemment l'intérêt d'un tel livre. Ces dictionnaires biographiques sont de précieuses sources pour la connaissance de la vie intellectuelle et religieuse de l'Islâm d'occident — et surtout andalou — au moyen âge.

C'est encore dans la bibliothèque du Chérif Si Abd el-Hayy el-Kittâni — qui s'enrichit chaque année — que M. Lévi-Provençal a trouvé le manuscrit de la *Silat*. C'est là également, comme le rappelle l'éditeur, que j'avais découvert, il y a près de vingt-cinq ans, un autre répertoire biographique andalou, la *Takmilat asilat* (T. I) d'Ibn al-Abbâr ; nous avons publié, mon regretté et savant ami Si Mohammed Ben Cheneb et moi, le texte de ce livre.

C'est justement par des citations, mot pour mot, de la *Takmilat as-Sila* et de l'*Ihâta* attribuées par ces auteurs à Ibn az-Zubair, que M. Lévi-Provençal a pu établir le nom de l'auteur ainsi que le titre de l'ouvrage acéphale ici présenté. L'auteur, né à Jaën en 627 (1230), était le contemporain d'Ibn al-Abbâr et les dictionnaires biographiques de ces deux andalous se complètent l'un l'autre ; ils sont l'un et l'autre de grande importance pour l'histoire de l'Espagne intellectuelle sous les Almoravides et les Almohades.

M. Lévi-Provençal a donné place, dans la préface, aux meilleures biographies consacrées par des auteurs musulmans d'Orient et d'Occident, à Ibn az-Zubair. C'est peut-être Ibn al-Khatib, dans l'*Ihâta*, qui fait le plus bel éloge de son talent et de son savoir, notamment dans les études théologiques et juridiques ; il le considère comme l'un des derniers représentants de la science almohade. Ibn az-Zubair rencontra en 645 (1247) le professeur Ibn Fortoûn, l'auteur du *Dîl* (l'une des sources de la *Silat as-Sila*), à Ceuta, où ce maître réputé donnait son enseignement.

En publiant pour la première fois le répertoire d'Ibn az-Zubair, M. Lévi-Provençal nous annonce qu'il ne s'en tiendra pas là ; il compte éditer encore d'autres dictionnaires biographiques, comme le *Kitâb ad-dîl wat-takmila* d'Ibn Abd el-Malek el-Marrakochi. L'actif et savant éditeur, dont les publications antérieures sur l'Occident musulman, constituent déjà une contribution si considérable à l'his-

toire de ces pays, poursuit avec ardeur ses précieux travaux, dans la pensée que le Maghreb médiéval musulman ne se révélera que lorsque seront publiés les textes arabes de cette époque qui sont dispersés dans le monde.

A la suite de sa préface, M. Lévi-Provençal a donné une liste des principaux ouvrages d'histoire, de bibliographie ou recueils biographiques, auxquels il renvoie le lecteur dans les notes mises au bas des pages du texte, qui occupe les 224 pages suivantes.

Ce texte, dont manque le commencement, débute avec le chapitre des Abd al-Aziz ; il comprend 434 biographies allant des noms commençant par la lettre *aïn* jusqu'au *yâ*. La première et la dernière de ces 434 biographies sont incomplètes puisque le début et la fin du manuscrit manquent. L'ordonnance du texte est la même que dans les autres répertoires biographiques andalous et nord-africains déjà publiés. M. Lévi-Provençal a facilité les recherches par des *Index* : I. des noms des personnages faisant l'objet d'une biographie, chacun sous son numéro d'ordre ; II. des noms géographiques, *a*) d'Andalousie, *b*) du Maghrib, *c*) de l'Orient ; III. Index des ouvrages ; IV. Index des vers. Un *Erratum* termine le volume.

L'aisance avec laquelle M. Lévi-Provençal écrit l'arabe classique lui a permis d'éditer cet ouvrage entièrement en arabe, préface et notes du texte comprises. Ainsi présenté, ce livre est à la porté des arabisants européens aussi bien que des savants musulmans qui ignorent le français. Les uns comme les autres ne sauraient manquer — pour compléter leur documentation sur l'histoire de la civilisation islamique en Espagne et en Maghrib au temps des Almohades surtout — de joindre, dans leur bibliothèque, ce dictionnaire biographique à ceux des auteurs andalous des mêmes époques et dont les savants islamisants espagnols Codera et Ribera ont réalisé la publication entreprise au siècle dernier.

ALFRED BEL.

V. PIQUET. — *Histoire des Monuments musulmans du Maghreb*, un volume in-8° de III + 194 pages ; 15 francs, Evreux 1937.

L'auteur qui est venu à plusieurs reprises en Afrique du Nord, depuis une trentaine d'années, s'est, comme tant d'autres, laissé séduire par le pays et ses habitants indigènes, les Berbères surtout. Ce qui le prouve, s'est qu'il a déjà publié une dizaine de livres sur ces terres d'Islâm, bien qu'il ne soit ni arabisant, ni islamisant. L'histoire des populations et de leur civilisation aux diverses époques, il l'appuie sur de larges citations, puisées dans les traductions françaises de quelques historiens et géographes musulmans, traductions dont il ne peut malheureusement pas contrôler la fidélité. Ce qui est plus regrettable encore, c'est que M. V. Piquet semble ignorer les

travaux des spécialistes des questions dont il s'occupe, des historiens et des sociologues européens, durant ces 25 ou 30 dernières années. Aussi bien, si l'on peut lire avec profit ses « *Campagnes d'Afrique, 1830-1910* », ouvrage qui a très heureusement bénéficié du savoir militaire et de la situation de l'auteur, ancien officier du génie, il convient de feuilleter avec une certaine circonspection la plupart de ses autres publications africaines.

Le titre de celle que l'on annonce ici ne répond guère au contenu, car il n'y est question que d'un nombre assez limité de monuments musulmans du Maghreb. Pour l'Algérie, seuls les principaux monuments religieux de Tlemcen sont présentés ; pour le Maroc même, le mieux partagé dans ce livre, que de lacunes ! Quant à la Tunisie, la première conquise et islamisée par les Arabes, il n'en est pas question ; pas la moindre mention de la fondation de Cairouan et de sa grande mosquée (la première fondée en Afrique du Nord), que l'on admire encore et dont on connaît la valeur artistique par les travaux de G. Marçais. Rien non plus de la Mosquée Zitouna, à Tunis et de son importante Université islamique, encore si célèbre de nos jours.

L'histoire même des monuments est ici assez déconcertante, du fait d'une présentation qui ne tient pas compte de l'ordre chronologique. Cet inconvénient n'a pas échappé à l'auteur qui déclare, dans un « avant-propos », que son livre « n'est ni un guide, ni un ouvrage technique » ; il ne s'est donné, dit-il, d'autre but que « d'évoquer pour le touriste, les époques où furent élevés les principaux monuments du Maghreb, les circonstances de leur fondation et la figure des souverains qui les ont conçus ». Or ces indications sont déjà données, à propos des monuments et de leur histoire, de façon précise, dans les simples et excellents « Guides bleus » ou dans les « Guides » locaux des Syndicats d'Initiative, qui sont le *vade mecum* du touriste. M. V. Piquet s'est borné à émailler son récit de citations abondantes prises a-t-on dit, dans des traductions françaises d'auteurs arabes. Pour le lecteur, à qui pourront plaire ces citations, il n'aurait pas été superflu de donner une liste de ces traductions auxquelles il aurait pu se rapporter.

Puisque, enfin, l'auteur se proposait — nous dit le bulletin d'annonce de l'éditeur — de donner aussi des explications nettes « sur l'architecture arabo-berbère, permettant de distinguer et d'apprécier les styles des différentes époques », pourquoi ne pas citer de préférence aux auteurs anciens et musulmans, les spécialistes actuels, les ouvrages des savants français et espagnols qui nous ont magistralement présenté cet art et les monuments dont parle M. Piquet. Ces spécialistes de l'art musulman d'Occident, les G. Marçais, P. Ricard, H. Terrasse, pour ne citer que les principaux parmi les français, font autorité et leurs publications sont d'une telle valeur, que l'on regrette de les voir entièrement délaissées par M. V. Piquet.

Comment ne pas regretter aussi qu'un livre sur des monuments d'art musulman paraisse sans une seule illustration, sans une reproduction photographique ? Par ailleurs, il renferme de fâcheuses erreurs, dont on se bornera, dans cette brève notice, à ne signaler que quelques-unes :

Ammat Allah (et non *Immat Allah*) signifie « la servante de Dieu » et non « Dieudonnée » (p. 17) ; un *ribât* n'est pas un « fort » comme le « *bordj* » par exemple, mais un « couvent fortifié » (p. 30, 31, et *pass.*) ; Tlemcen (*Tilimsân* et non *Tilimcyn*) ne vient pas, comme il est dit (p. 91) selon Ibn Khaldoun (que l'on omet de citer) « de deux mots berbères qui signifient : ce qui réunit deux » ; j'ai précisé dans mon « *Guide de Tlemcen* » que le mot, à peine déformé, par les Arabes, est le pluriel berbère *tilmisân*, de *tilmâs* signifiant « source », « poche d'eau » ; les deux maîtres soufis à Fès du célèbre Sidi Bou Median se nommaient : Ed-Deqqâq (et non Ed-dekkaf) et Abou Yaazâ (et non Abou Yaazi) ; ce n'est pas l'Almohade Abdelmoumen qui a fondé la Grande Mosquée de Tlemcen, mais l'Almoravide Ali ben Yousof, en 1135-1138 ; Abdelmoumen ne s'empara de Tlemcen que deux ans plus tard (1140) ; etc...

Arrêtons là cet *erratum* abrégé et souhaitons qu'en échange de l'histoire de l'art ou de l'histoire politique du Maghreb musulman, M. V. Piquet aborde, avec sa compétence d'ancien polytechnicien et d'officier du génie, l'étude des fortifications et des constructions militaires de l'Islâm dans ce pays. Par là il comblerait l'une des lacunes de nos connaissances du passé de la Berbérie islamique, car le sujet dans son ensemble n'a encore été abordé par personne, bien que les documents ne manquent pourtant pas.

ALFRED BEL.

E. DESTAING. — *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous*, transcription, traduction, glossaire ; un volume in-8, IX+336 p., Paris, Ch. Geuthner, 1937.

Avec les très beaux caractères de l'Imprimerie nationale, sont donnés d'abord 50 petits textes, en arabe et en transcription, puis leur traduction française. Une bibliographie, suivie d'un glossaire et d'un Index, complètent ce petit livre, écrit à l'usage des étudiants en arabe marocain. En regard du texte arabe est placée sa transcription phonétique. Un questionnaire ainsi que des observations sur la phonétique, la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire, figurent à la suite de chacun des textes, ce qui fait de ce manuel un guide précieux pour l'étudiant ; il y trouve, toute préparée, la besogne qui s'impose pour acquérir la connaissance du parler étudié.

Le linguiste, familiarisé avec les parlers arabes, y trouvera aussi son profit. Il y puisera des matériaux, variés et bien choisis, provenant d'un dialecte arabe qui est pour ceux qui l'utilisent une langue étrangère, puisque leur langue habituelle est le berbère. Comme les Chleuhs du Sous ne sont pas les seuls berbérophones, en Afrique du Nord, à se servir de l'arabe dans le langage, les linguistes trouveront, peut-être, intérêt à comparer ce parler arabe avec ceux d'autres berbérophones. Sans doute y découvriront-ils, dans la phonétique et la morphologie notamment, des déformations curieuses de ce que devient l'arabe dans la bouche de Berbères parlant encore le berbère.

Jusqu'ici, en Afrique du Nord, si je ne me trompe, les linguistes n'ont guère étudié que les parlers arabes de Berbères entièrement arabisés de langue, et depuis longtemps, c'est-à-dire ignorant totalement le berbère. C'est donc, avec ce Manuel d'arabe du Sous, la première fois que l'on montre comment parlent arabe des Berbères berbérisants de langue. Encore, si, comme l'on doit l'espérer, de telles études se poursuivent, faudra-t-il peut-être distinguer entre les divers degrés d'arabisation des Berbères berbérophones, arabisation qui, d'ailleurs, se poursuit sous nos yeux. Il y a d'abord, au degré inférieur, le cas de tribus chez lesquelles — en Grande Kabylie, par exemple — seuls les hommes connaissent l'arabe, les femmes l'ignorant complètement ; le second degré serait celui où hommes et femmes utilisent également l'arabe et le berbère : c'est le cas, ainsi que j'ai pu le constater tout récemment au cours d'un séjour dans le Maroc oriental, des populations de toute la vallée de l'oued Zâ, à partir de Tagfâït (Guefaït) à Tâourirt; enfin, au 3e degré d'arabisation, l'arabe est seul parlé, le berbère est entièrement délaissé et oublié : c'est le cas, et pour des raisons diverses (proximité des vieilles cités d'Islâm, brassage avec des éléments arabes-hilaliens, etc...) de très nombreuses tribus berbères, comme les Beni Ournid (près Tlemcen) et les Oulad Brâhim (région de Saïda).

Au surplus, dans cette arabisation des Berbères, à laquelle travaillent avec ardeur les représentants du panarabisme en Afrique du Nord, les actuels réformateurs de l'Islâm berbéro-arabe, il y a lieu encore de tenir compte, et des époques auxquelles elle a eu lieu, et des voisinages ou des contacts de Musulmans arabophones qui l'ont influencée ; l'étude du dialecte, d'ailleurs, permet parfois de révéler les influences. C'est ainsi que W. Marçais a été conduit à ajouter à ses deux grandes divisions de dialectes arabes en citadins et ruraux, celle des dialectes villageois (Cf. *Textes de Takrouna*).

Les textes recueillis par E. Destaing sont des sortes de fables, de petits contes, n'occupant pas plus de quelques lignes. De vieilles femmes, des caïds, des enfants, des commerçants, des brigands, des étudiants, des juifs, etc., pour un quart de ces textes, en sont les acteurs ; les autres de ces fables mettent en scène des animaux

(chacal, grenouille, lézard, hérisson, brebis, chien, serpent, rat, lièvre, sauterelle, poule, âne, mouton, chameau, lion, taureau, etc.) parlant et agissant entre eux ou bien avec des hommes. Ces brefs récits peignent, au jugement des Berbères du Sous, les qualités et les défauts, les ruses et les sottises, de tel ou tel animal sauvage ou domestique.

Si ces Textes sont d'excellents exercices pour les étudiants, de précieux documents pour les linguistes s'occupant des parlers arabes de la Berbérie, ils serviront également à la connaissance du folklore du Sous. Tel est le triple profit qu'offrent, à mon sens, ces récits, dont la traduction fidèle a su conserver au récit le pittoresque du texte arabe.

ALFRED BEL.

WOLF LESLAU. — *Lexique Soqoṭri (Sudarabique moderne) avec comparaisons et explications étymologiques* ; VIII + 503 pp. in-8°. — Collection Linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, Tome XLI (Paris, Librairie C. Klincksieck, 1938).

On donne le nom de *sudarabique* à un ensemble de langues sémitiques *non arabes*, mais attestées en Arabie du Sud ou dans son voisinage immédiat. Cet ensemble se répartit en trois groupes : 1° Le *sudarabique ancien épigraphique*, connu par des inscriptions s'échelonnant dans le courant du 1er millénaire avant J.-C. et jusqu'au VIe siècle après J.-C. ; 2° Les *langues sémitiques d'Ethiopie ;* 3° Le *sudarabique moderne* dont on connaît trois dialectes encore actuellement parlés : le *mehri* au pays de Mahra et le *šḥauri* au pays de Ḍofar, sur la côte sud de l'Arabie, et enfin le *soqoṭri* dans l'île de Socotora.

Ces parlers sudarabiques modernes sont médiocrement connus. Les travaux principaux sont les publications de la *Südarabische Expedition* de l'Académie de Vienne (1898-99), en particulier celles de D. H. Müller et de Jahn, ainsi que les ouvrages de M. Bittner. Des trois dialectes sudarabiques modernes, il semble que le soqoṭri soit le moins bien connu ; les textes publiés sont certes abondants, mais les éléments de grammaire et surtout de lexique qu'on en a tiré sont tout à fait insuffisants.

W. Leslau a eu l'heureuse idée de combler cette lacune en publiant un lexique du soqoṭri, basé sur les textes publiés jusqu'ici, en donnant pour chaque mot une étymologie vraisemblable. Nous avons donc là le premier lexique *comparatif* d'un parler sudarabique moderne.

L'ouvrage est fort bien conçu. Après une bibliographie assez complète (j'y ai noté seulement l'absence du livre de Al. Jahn, *Grammatik der Mehri-Sprache in Südarabien*, Vienne 1905, et celle de mon article *Accadien et Sudarabique*, BSL XXXIII, 1932) et une liste

d'abréviations, l'auteur donne une esquisse morphologique de trois pages et un tableau des thèmes verbaux : on y notera la conservation du duel dans le pronom personnel et dans le verbe ; le pronom suffixe de 3e pers. masc. en *-h* après voyelle, mais en *-š* après consonne; la double terminaison féminine en *-eh*, *-ih*, mais aussi en *-oh* (dualité sur laquelle on aurait aimé que l'auteur s'expliquât dans sa *Phonétique*) ; l'existence d'un passif par simple modification du vocalisme radical pour tous les verbes transitifs ; la confusion de l'intensif et du conatif par perte de la gémination caractéristique de l'intensif, etc. Vient ensuite un « Tableau de transcription et correspondances phonétiques », et un long chapitre de 27 pages sur la phonétique du soqoṭri ; cet exposé est le bienvenu, car la phonétique des parlers sudarabiques modernes est obscure, mais il aurait gagné à être présenté autrement ; 26 pages sur 27 sont consacrées au consonantisme, tandis que quelques lignes seulement ont paru suffire pour le vocalisme : il y a là une disproportion choquante ; on aurait souhaité que W. Leslau nous dise ce que sont devenues les anciennes voyelles brèves du sémitique : se sont-elles toujours maintenues en soqoṭri ? sinon, dans quels cas sont-elles tombées ? — ce qui aurait pu amener à un exposé sur la structure syllabique. W. Leslau nous dit que les anciennes voyelles longues sont brèves en soqoṭri mais nous voyons p. 22 qu'il y a des voyelles si longues qu'elles se scindent en deux voyelles brèves séparées par un *-h-;* d'où proviennent ces voyelles longues ? Il y aurait eu sans doute aussi bien des choses à dire sur les timbres des voyelles tant brèves que longues, mais l'auteur n'en dit pas un mot. Si le vocalisme a été sacrifié, le consonantisme a été au contraire traité dans le plus grand détail, et c'est une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage, qu'on lira avec profit — mais l'exposition est médiocre : les consonnes sont étudiées les unes après les autres, dans l'ordre des points d'articulation ; à l'intérieur de chaque paragraphe, les modifications inconditionnées, les modifications conditionnées et les faits sporadiques sont présentés sur le même plan, sans qu'une hiérarchie claire soit établie entre eux ; les vues d'ensemble manquent presque complètement. Voici les traits essentiels qui paraissent se dégager :

1° L'existence en soqoṭri comme dans les autres dialectes sudarabiques modernes, de consonnes complexes comprenant un premier élément sifflant ou interdental, et un second élément latéral, proche de *l*. Ces consonnes sont au nombre de deux ; W. Leslau note la première *ḏ* : c'est probablement une spirante interdentale emphatique à second élément latéral ; ce phonème correspond au *dad* de l'arabe dont il représente sans doute la prononciation ancienne. L'autre phonème, noté *ś*, semble un *s* à second élément latéral ; W. Leslau repousse avec raison l'opinion de D. H. Müller (reprise par N. Rhodokanakis dans *Altsabäische Texte* II, pp. 222-224) qui voit dans ce phonème le représentant de *s*₁ (Ⓧ) sudarabique

ancien ; les comparaisons de vocabulaire établissent avec certitude que *ś* sudarabique moderne correspond à s_2 (⟩) sudarabique ancien, à *šîn* arabe, à *šîn* hébreu. Ces phonèmes à second élément latéral ont peu de chance d'être des innovations ; il s'agit probablement d'un fait sémitique ancien conservé dans les parlers sudarabiques modernes.

2° En face du *sîn* de l'arabe, le soqoṭri a un *šîn* comme l'hébreu, l'araméen, l'accadien (ainsi que l'avait déjà démontré W. Leslau dans son article : *Der š-Laut in den modernen südarabischen Sprachen*, WZKM, XLIV, 1937, pp. 211-218) ; l'ancien *ś du sémitique gardant sa valeur *ś* et l'ancien *š du sémitique gardant sa valeur *š*, on peut donc dire qu'il n'y a pas en sudarabique de « mutation des sifflantes », à la différence de l'arabe (j'ai développé cette opinion dans mon article : *La « mutation des sifflantes » en sudarabique*, sous presse depuis six ans pour les « *Mélanges Gaudefroy-Demombynes* »).

3° Le *qâf* du soqoṭri n'est pas une sourde ; D. H. Müller, cité par Leslau, p. 26, indique que la plupart des voyageurs européens l'ont noté par *g*, et de fait, il se palatalise en passant à la chuintante sonore $\check{z}$; il est donc probable qu'on a affaire à une occlusive arrière-vélaire *sonore*, phonème rare, attesté par exemple dans les *Trois textes arabes d'el-Ḥâmma de Gabès* de W. Marçais (qui le note *ġ*). Il n'est pas impossible que le *ṣâd* soqoṭri soit également sonore car D.H. Müller (Leslau, p. 26) déclare que sa prononciation est intermédiaire entre *ṣ* et *z* : ne serait-ce pas un $\check{z}$?.

Les faits énumérés jusqu'ici sont des *traits archaïques* de la phonétique soqoṭri : les phonèmes à second élément latéral ont chance d'être un élément ancien ; l'absence de la « mutation des sifflantes » est aussi un archaïsme ; le *qâf* et le *ṣâd*, s'il était avéré qu'ils sont sonores, reporteraient également à un état de choses ancien, car il semble que les emphatiques du sémitique étaient primitivement sonores, et ne sont que secondairement devenues sourdes (la tension des organes, caractéristique de l'emphase, gênant les vibrations glottales). — Mais les faits que nous allons maintenant énumérer sont au contraire des innovations du soqoṭri :

4° L'ancien *p* sémitique est passé à *f*, comme dans le reste du sudarabique, et comme en arabe.

5° Le *šîn* soqoṭri a tendance en certaines conditions à passer à *h*. Ces conditions ne sont d'ailleurs pas très nettes : à l'initiale devant voyelle on a souvent *š*, plus souvent encore *h* ; à l'intérieur du mot, devant ou après consonne, *š* se maintient — mais passe à *h* d'une façon à peu près régulière entre deux voyelles ; en finale de mot *ś* se maintient, sauf dans le pronom suffixe de 3e pers. sing. masculin, après un mot terminé par une voyelle. Mais des cas d'analogie, d'emprunt, de fausse étymologie viennent compliquer cette situation.

6° La seconde série dentale du sémitique : t_2, d_2, $ḍ_2$ n'est pas

représentée en soqoṭri par des interdentales, comme en mehri et en šḥauri, mais par des occlusives dentales *t*, *d*, *ḍ* — se confondant par conséquent avec les représentants de la première série dentale *t*, *d*, *ḍ*. La confusion des deux séries dentales est évidemment un fait secondaire. Autre fait secondaire : *ḍ* et $ḍ_2$ sont représentés par la seule emphatique sourde *ṭ*, alors qu'en mehri et en šḥauri *ṭ* représente *ḍ, mais *ḍ*, représente $ḍ_2$.

7° Les occlusives palatales *k* et *g* et l'occlusive arrière vélaire *q* ont tendance, au voisinage des voyelles antérieures *i*, *e*, à passer, la première à *š*, les deux autres à $\check{z}$

8° Les spirantes vélaires *ḫ* et *ġ* ont disparu, étant passées respectivement à *ḥ* et à ', et se confondant avec *ḥ* et ' anciens.

9° La spirante pharyngale sourde *ḥ* est faiblement articulée et tend à se confondre avec *h*. Elle n'est pas toujours étymologique, mais provient souvent d'un développement secondaire. Son correspondant sonore ʿ est aussi très souvent secondaire.

10° La spirante laryngale *h* est parfois étymologique ; mais parfois aussi elle est secondaire, provenant de *š* ou de *s*, ou bien apparaissant entre deux voyelles brèves issues elles-mêmes d'une ancienne longue.

11° L'occlusive glottale ' est faible et peut disparaître complètement après voyelle.

Ce mélange de traits archaïques et de nombreuses innovations donne au consonantisme du soqoṭri un aspect assez particulier.

En ce qui concerne l'accent, W. Leslau note p. 43 qu'il « est placé normalement sur l'antépénultième, mais aussi quelquefois sur la pénultième. Il est placé sur la dernière syllabe lorsqu'il s'agit d'un mot composé ». Mais il suffit de feuilleter le lexique pour trouver des mots accentués sur la dernière syllabe et qui ne sont nullement des mots composés : par exemple *ʿamàl* « courge » p. 64, *beʿèr* « chameau » p. 91, *berî* « libre, exempt » p. 95, *gimàl* « chameau » p. 111, *gifir* « panier » p. 114, etc. — Quant à expliquer comme un effet de l'accentuation, la disjonction d'une voyelle longue *posttonique* en deux voyelles brèves séparées par un *h* (p. 22), c'est là une hypothèse aventurée : on connaît des diphtongaisons de voyelles longues *accentuées*, mais si l'accent n'est pas sur la voyelle longue, on ne voit pas pourquoi il serait la cause de son altération : on reconnaît bien là cette fâcheuse tendance, si répandue, à faire de l'accent de mot un « deus ex machina » expliquant toute l'évolution syllabique de la langue.

Mais ces remarques sur la partie de l'introduction réservée à la phonétique ne doivent pas nous faire oublier le lexique proprement dit. Il constituera un instrument de travail commode, car pour chaque mot W. Leslau donne, outre son sens, la référence des passages où il est attesté, avec l'indication des diverses formes (nominales

ou verbales) qu'il prend. De plus la plupart des mots sont accompagnés d'un court commentaire étymologique ; c'est certainement la partie de l'ouvrage la plus intéressante pour le comparatiste. W. Leslau fait appel, dans ses rapprochements, d'abord aux deux autres parlers sudarabiques modernes, puis au reste du sudarabique et notamment aux différents parlers éthiopiens, et enfin aux autres langues sémitiques. Dans l'ensemble on peut dire que W. Leslau a évité le grand écueil des dictionnaires étymologiques : les rapprochements hasardés ou dont l'évidence ne s'impose pas ; la plupart de ses explications sont vraisemblables et dans les cas difficiles, il s'est sagement abstenu de toute comparaison. Son livre sera utile non seulement pour les spécialistes du sudarabique, mais encore pour les sémitisants.

En terminant ce compte-rendu, je voudrais dire quelques mots sur l'impression que laisse cet inventaire partiel du vocabulaire d'un parler sudarabique moderne. Grâce à un index français-soqoṭri qui termine l'ouvrage, on peut examiner certaines sections du vocabulaire ; j'ai procédé à cet examen pour les noms de parties du corps, pour les noms d'animaux domestiques et pour quelques verbes usuels. Il est frappant de constater que des termes sémitiques très usuels sont souvent remplacés par des mots isolés et difficilement explicables : on est étonné de rencontrer pour la « bouche » *ḥᵉ ;* pour la « dent » *saʿal* (la comparaison avec sém. *šinn-* est aventurée) ; pour l'« épaule » *kozi ;* pour le « dos » *ṭadaḥ, šiho ;* pour le « ventre » *mer* (à rapprocher du nom du « fiel » ?), *ḥant ;* pour la « cuisse » *berberoh, ʿerbeboh ;* pour le « pied » *sab* (comparer acc. *šêp-* ?), *suqal, šibaḥ ;* pour le « poumon » *ʿamb* (comparer éthiopien et couchitique) ; pour le « sang » *dur ;* pour l'« os » *ṣeḥloh* (rapprochement avec le nom de la « côte » douteux), *rekin.* — De même, dans les noms d'animaux domestiques, pour le nom du « mouton » *teʾe* (le rapprochement avec acc. *šû'-*, hébr. *śê*, ar. *šâ'-* est douteux), *ḍaʿ ;* pour la « brebis » *luloh, malaʿib ;* pour le « chevreau » *ʿeyfif ;* pour l'« âne » *šmalhen* (rapprochement avec sém. *ḥimâr-* douteux). — De même encore pour les verbes usuels « manger » et « boire » *te* et *re* (pour ce dernier verbe le rapprochement avec la racine *rwy*, quoique vraisemblable, n'est pas entièrement satisfaisant, car elle signifie en réalité « avoir bu à satiété ») ; « voir » *sini ;* « être assis » *ʾizʿem ;* « être debout » *qeṣàḥ ;* « prendre » *zeʿe ;* « lancer » *geroʃ ;* « ouvrier » *qeʿe*, etc. Le vocabulaire du soqoṭri n'est pas moins novateur, par certains côtés, que sa phonétique — et grâce au livre de W. Leslau on peut maintenant s'en rendre compte facilement.

J. CANTINEAU.

POTTIER (René). — *Un prince saharien méconnu : Henri Duveyrier*, préface de Conrad Kilian. (Plon, Paris, 1938, XI-249 p., in-12).

Il y a longtemps que nous attendions une biographie de Duveyrier. M. Pottier, qui a voyagé dans le Sahara, a été séduit par la personnalité du vaillant explorateur et il vient de lui consacrer un livre.

Fils d'un saint-simonien qui fut un des compagnons du « père » Enfantin, Henri Duveyrier eut de bonne heure l'ambition d'explorer le monde pour exploiter au mieux les richesses de la Nature. Son Journal intime, commencé lorsqu'il avait quatorze ans, nous renseigne fidèlement sur ses sentiments de jeunesse et sur les étapes de son instruction. Il suit des cours privés, apprend l'anglais et l'allemand, voyage beaucoup. Les sciences naturelles et la linguistique le passionnent. A 16 ans on l'envoie terminer ses études en Allemagne. Tout en fréquentant l'école de commerce de Leipzig, il suit à l'université les cours d'arabe de Fleischer. De retour en France il a l'idée d'apprendre le chinois. Il est né voyageur. Pour commencer, en février 1857, il s'embarque pour l'Algérie et pousse jusqu'à Laghouat où il subit l'envoûtement du désert. Il envoie au « Bulletin de la Société de Géographie de Berlin » sa première étude (en allemand) sur les Beni-Menasser, les Zaouaoua, les Mzabites et les Touaregs Azder. Fleischer le recommande à l'illustre Barth. Le jeune homme a trouvé sa vocation. C'est avec minutie qu'il apprend son métier d'explorateur. M. Pottier nous donne de précieux renseignements sur sa formation intellectuelle due à de glorieux professeurs : Renan, Léon Renier, Caussin de Perceval, Raynaud, le Dr Perron. Puis il le suit pas à pas dans ses voyages. Nous voyons ce jeune homme de vingt ans entrer à Ghardaïa, à El-Goléa où il est obligé de se nourrir de lézards et où la population veut lui faire un mauvais parti, puis remonter vers Touggourt et Biskra, tout en glanant de précieuses informations sur les Afafra. En 1860 il traverse le grand Erg oriental et arrive à Ghadamès. Il obtient des subventions de quelques ministères et de l'Empereur lui-même, historien de Jules César, à qui il envoie des renseignements sur les anciens peuples de la région. Enfin il visite le Rhât, au milieu de terribles dangers, et revient par Mourzouk et Tripoli (septembre 1861).

A Alger il est horriblement malade et perd la mémoire. Mais il ne perd pas son courage et met en ordre des observations précieuses sur les dialectes, les mœurs et les croyances des Touaregs ainsi que sur les animaux et les végétaux du Sahara oriental — toute la matière du gros livre « Les Touaregs du Nord », rédigé en majeure partie par son protecteur Warnier, qui fut un collaborateur dévoué mais assez despotique.

Le sort voulut que ce vaillant et savant explorateur terminât sa carrière à 21 ans.

En 1870 on l'incorpore, quoique malade, dans un régiment de la garnison de Paris. Il est fait prisonnier, puis réussit à se faire libérer

le 9 avril 1871 après avoir enduré de grandes souffrances physiques et morales.

Les gouvernements qui se succédèrent après 1871 ne le soutinrent pas. Il était cependant plus qualifié pour explorer le Sahara central que les malheureux voyageurs qui se firent massacrer pendant vingt ans pour arracher au Hoggar son secret.

En 1874, lorsqu'on étudia la possibilité de relier les chotts tunisiens à la Méditerranée, il fit partie d'une mission envoyée dans la région du Djérid, mais en sous-ordre. Ses observations géodésiques furent de la plus grande importance.

En 1885, Duveyrier accompagna, à titre personnel, le consul Féraud qui suivait le sultan du Maroc de Tanger à Meknès. L'année suivante il obtint, non sans difficultés, une mission au Rif, alors complètement inconnu. Il traversa des contrées ignorées, mais l'hostilité des indigènes l'obligea bientôt à renoncer à sa tâche. A contre-cœur il dut se cantonner, le reste de sa vie, dans le rôle ingrat de géographe en chambre et de conseiller des hardis pionniers qui essayèrent de parcourir le terrible domaine de Ahaggars. Et, sous prétexte que Duveyrier avait trop vanté la loyauté des Touaregs. les mauvaises langues lui attribuèrent la responsabilité de sanglants échecs.

Il avait eu, dès 1869, l'idée d'écrire un livre sur les confréries religieuses musulmanes. Mais ce n'est qu'en 1884 qu'il peut donner au « Bulletin de la Société de Géographie » un mémoire sur « la Confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben Ali Es-Senoûsi, chapitre d'un grand ouvrage projeté : « *Etudes sur les religions, les sectes et les confréries religieuses musulmanes, leur rôle politique, civilisateur ou anti-progressiste* », dont M. Pottier reproduit le plan. Il voulait combattre l'obscurantisme islamique avec des arguments tirés du Coran, et ses observations ont un intérêt actuel. En attendant il voyait dans les Senoussistes les grands ennemis de la domination française.

De belles lettres du père de Foucauld à Duveyrier terminent le volume. Le Saharien chrétien essaya d'entraîner son ami vers le cloître. Le Saharien stoïcien qu'était Duveyrier préféra la mort volontaire. Il est peut-être excessif d'en rendre responsables, comme le fait M. Pottier, les bureaux ministériels !

Quand on étudie une entreprise qui a réussi, on a toujours tendance à attribuer tout le mérite du succès à l'exécutant. Mais il est injuste de ne pas tenir compte d'un certain coefficient de chance. Duveyrier aurait-il échappé à la mort s'il n'avait pas été soutenu par le chef dévoué des Ajjer, Ikhenoukhen ? N'a-t-il pas eu le tort de s'imaginer que des concours analogues pouvaient facilement se trouver dans les autres régions du Sahara touareg ? On peut, sans diminuer la gloire d'un homme si parfaitement désintéressé et courageux, discuter certaines de ses idées, et l'enthousiasme légitime de M. Pottier nous laisse penser que cet écrivain n'a pas toujours osé déployer son sens critique.

D'autre part, une certaine hâte semble avoir présidé à l'achèvement de cette biographie. La seconde partie se lit moins facilement que la première. On ne suit pas bien l'activité de Duveyrier de 1871 à 1883. L'auteur décrit longuement l'œuvre scientifique de son héros jusqu'en 1884 avant de parler de sa mission dans le Sud-Tunisien (p. 294). Il est question de son voyage au Rif p. 297 et on y revient p. 212 ; dans l'intervalle on parle de sa vie privée et de sa collaboration au dictionnaire de Vivien de Saint Martin. Pourquoi faut-il attendre la page 171 pour voir évoquer le rôle de la Société de Géographie, qui a sérieusement encouragé les efforts du jeune voyageur ? Pourquoi ne pas transporter à la fin du volume tout ce qui concerne le rôle de conseiller des explorateurs joué par Duveyrier dans la dernière partie de sa vie puisque l'auteur attribue à l'influence de la calomnie le suicide de son héros en 1892 ? Les imperfections du plan laissent le lecteur parfois désorienté.

On pourrait faire des observations analogues sur le style, bien que M. Pottier nous dévoile parfois de grandes qualités d'écrivain. Il est des passages (p. 233 et 235 particulièrement) qui sont d'un vrai poète.

Enfin l'historien peut regretter que les recherches de M. Pottier n'aient pas été plus complètes. Sa bibliographie indique : « *Affaires Etrangères — Archives* », sans autre précision. Est-il bien vrai qu'il n'existe pas de documents accessibles aux Archives du Ministère de la Guerre ? Dans le cours de l'ouvrage l'auteur ne cite aucune référence et ne prend pas toujours la peine de noter la date des lettres si intéressantes trouvés par lui dans les papiers de Maunoir. Il est vrai qu'il n'a pas voulu faire une thèse de doctorat, mais quelques précisions sur les sources ne dépareraient pas un ouvrage destiné à un public étendu, puisqu'il nous apporte beaucoup de nouveau.

Ces réserves faites, reconnaissons que la lecture du livre de M. Pottier est très attrayante et du plus grand profit.

Marcel EMERIT.

FRANCHET D'ESPÉREY (Maréchal). — *Bugeaud.* (Paris, Hachette, 60 p., in-8°).

Les « Vies Illustres », que la librairie Hachette est en train d'éditer, ont l'avantage de ne pas être romancées et d'être écrites par des hommes de l'art : Ainsi le maréchal Franchet-d'Espérey présente Bugeaud, et le général Gouraud, Lyautey. Les auteurs disposent d'une soixantaine de pages et n'ont pas la prétention d'apprendre quelque chose aux historiens, mais ils ne songent pas à berner le public par des fadaises journalistiques. Ils ne nous montrent pas que les petits côtés de l'histoire et ils réussissent à nous présenter avec une concision sans sécheresse quelques-uns des grands ouvriers de la gloire française.

Je sais que le livre du Maréchal Franchet d'Espérey n'est pas au-dessus de toute critique. Sa bibliographie mentionne une douzaine d'ouvrages, dont deux ou trois pourraient être négligés, tandis que les plus importants, la thèse de Demontès et l'intéressante brochure du général Azan « *Bugeaud et l'Algérie* » n'y figurent pas. P. 50, c'est à Lamoricière (comme il est dit d'ailleurs p. 30) que se rendit Abd-el-Kader. P. 53, on peut contester que le système des villages de soldats ait jamais donné de brillants résultats, et quant à l'industrie (p. 52), il vaut mieux n'en point parler.

Ces réserves faites, reconnaissons que le récit est bien agréable et que le livre de notre grand chef joue très simplement son rôle éducateur.

M. E.

Rapport de M. François Poulaillon, membre secrétaire de la Chambre de commerce d'Alger, *sur l'Expédition Paul Soleillet au Sahara* (1874). In-8°, Ed. de la Chambre de Commerce d'Alger, mai 1938.

Le Sahara, a écrit Soleillet, n'est pas une barrière, mais un pont jeté entre la terre des blancs et la terre des noirs. Et tel est bien le principe sur lequel s'appuient la Chambre de Commerce d'Alger et son distingué président M. Morard, pour établir le programme de l'action algérienne sur le continent noir.

Paul Soleillet n'appartient pas à la classe des grands explorateurs; courageux voyageur, mais sans ordre ni méthode, et criblé de dettes, il promettait aux négociants d'Alger d'établir de fructueuses relations d'affaires entre eux et le centre de l'Afrique. Il eut beaucoup de peine à obtenir leurs subsides, car ils avaient une méfiance assez justifiée de son caractère et de ses aptitudes.

Muni d'un viatique suffisant, il partit pour le Touat et In-Salah ; mais les Ksouriens le prirent pour un officier français et lui interdirent l'entrée de leurs villages ; il dut s'en retourner en Algérie sans avoir réussi dans sa mission, accompagné de quelques commerçants sahariens porteurs d'échantillons mal présentés, de marchandises dont la médiocrité rebuta les commerçants intéressés tant de la colonie que de la Métropole. M. Poulaillon examine les péripéties du voyage, donne une biographie succincte de Soleillet et reproduit *in extenso* le rapport publié par la Chambre de Commerce après l'expédition d'In-Salah.

Sans doute, Soleillet s'est-il mépris sur l'importance des transactions caravanières entre l'Algérie et le Soudan ; cette illusion, que d'autres voyageurs partagèrent, eut ce résultat utile de provoquer l'occupation des oasis et la main-mise de la France sur les contrées nigériennes. A la vérité le principal objet du trafic entre les deux rives du Sahara était l'esclave, et notre pavillon ne pouvait couvrir une telle marchandise.

Robert RANDAU.

Wilbois (*Joseph*). — *L'action sociale en pays de missions.* (Paris, Payot, 1938, 150 p., in-8°, 18 francs).

Bien que ce livre n'étudie que l'Afrique noire, et même exclusivement celle qui n'est pas islamisée, nous avons le devoir de le signaler aux lecteurs de l'Afrique du Nord, parce qu'il fera réfléchir les Français qui veulent sincèrement jouer le rôle de civilisateurs.

C'est l'œuvre d'un économiste d'une grande largeur d'esprit. Les dimensions de l'ouvrage interdisaient à l'auteur de présenter les aspects régionaux de la question, mais son étude de la société noire est d'une clarté saisissante.

Les effets de la propagande chrétienne sont analysés avec une sympathie qui n'exclut pas la clairvoyance. Il faut l'avouer : le transport pur et simple du christianisme dans la société noire donne des résultats décevants parce que chez nous la religion s'applique à la vie individuelle tandis que l'Africain ne connaît que la vie communautaire. Il doit y avoir un christianisme de colonisation, comme il y a pour les colons une politique et un mode d'existence adaptés à la vie des pays chauds. Un christianisme ainsi entendu favorisera la transformation des mœurs, tandis que la propagande musulmane, que l'Administration semble avoir favorisée, nous crée des difficultés insurmontables.

L'auteur s'intéresse moins d'ailleurs à la religion qu'à l'esprit religieux, que les laïcs peuvent répandre aussi bien que les missionnaires. Il faut transformer par les l , par la propagande et par l'exemple un idéal familial et un idéal économique.

Le premier peut être réalisé par la législation et l'action morale, mais sans oublier que seule la morale sociale pourra donner des résultats solides. L'idéal économique peut s'inspirer de notre histoire. En cette matière, M. Wilbois se livre peut-être à une simplification excessive : Il croit que la propriété a passé en France par trois phases, régime communautaire (?), régime individualiste, puis nouveau régime communautaire. Peu initié en histoire du moyen-âge il oublie le régime domanial. Mais ces lacunes n'atténuent pas la portée de ses conclusions, dont voici les principales :

Il faut donner un champ individuel à chaque noir monogame, l'astreindre à pratiquer avant tout des cultures vivrières, enfin établir des sociétés coopératives, régies par des blancs, qui auraient dans leurs attributions la production des matières d'exportation. Cette action économique préserverait les pays noirs de l'implantation d'un capitalisme étranger, libérerait la femme, supprimerait les inconvénients graves du régime indigène de la dot. Une expérience assez concluante d'exploitation par des ménages noirs a été faite dans le « delta intérieur » du Niger. Mais la transformation des indigènes en paysans propriétaires peut développer un individualisme excessif, générateur de troubles. On évitera ce danger par les coopératives de

production, qui rappelleront aux noirs leurs traditions communautaires tout en donnant au nouveau régime social la vigueur d'une greffe bien conduite.

MARCEL EMERIT.

DUPUY (Aimé). — *Bouzaréa. Histoire illustrée des Ecoles Normales d'Instituteurs d'Alger-Bouzaréa.* — Alger Imp. Fontana, 1938, in-8°, illustrations.

Pour célébrer le cinquantenaire du transfert de l'Ecole Normale d'Instituteurs, des coteaux de Mustapha sur les flancs du massif de Bouzaréa, M. Aimé Dupuy, son Directeur, vient de lui consacrer un gros volume.

Ce livre, préfacé par M. le Recteur Martino, comprend deux parties : une histoire des Ecoles Normales d'Instituteurs d'Alger, par M. Aimé Dupuy et une collection de témoignages. M. Dupuy retrace les différentes phases de la vie de l'Ecole : son humble naissance, par décret impérial du 4 mars 1865, dans une vieille maison mauresque de l'actuel Parc de Galland, son brusque transfert en 1888 dans les bâtiments inachevés de l'asile d'aliénés de Bouzaréa, son offrande au pays pendant la grande guerre, son rôle actuel d'Ecole Normale Impériale.

Récit tour à tour pittoresque, alerte, spirituel et ému, enrichi de textes et d'illustrations photographiques, soixante pages finement et joliment écrites d'une histoire que l'auteur a voulu vivante et qui s'incarne en un homme, le professeur Girard, « le vieux Chikh » dont on retrouve le nom à chaque page et dans tous les souvenirs.

Une trentaine de Témoignages, « cueillette de choix, magnifique bouquet, gerbe précieuse », composent la deuxième partie. Nous avons particulièrement goûté les pages que M. L. Buret consacre à B. Fatah, ancien directeur de l'Ecole arabe-française de la Rampe Valée, les souvenirs de M. Di Luccio, de M. le Procureur général Pierre Godin, des anciens directeurs de l'Ecole : MM. P. Bernard, Ch. Abder-Halden, J. Guillemin, les pieux hommages rendus à la mémoire des grands hommes de l'Ecole : Achille Delassus, « un poète », par M. A.-M. Biaggi, Jean Quilici, « un apôtre », par M. G. Hardy, Samuel Biarney, « un homme supérieur », par M. L. Brunot.

L'ouvrage se termine sur une charmante invocation de M. A. Dupuy à Bou Zaréa, « père des semences » et maître de « la colline inspirée ». Soixante-dix ans d'existence ont donné à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Alger sa personnalité inaltérable, « l'esprit de Bouzaréa », qui marque d'une forte empreinte des générations de maîtres.

Le moment était venu d'en tenter l'analyse. Le mérite de M. A. Dupuy fut de le comprendre et d'y consacrer les qualités indispensables, celles de « l'historien amoureux de son sujet ».

H. ISNARD.

CHRONIQUE

L'ARCHEOLOGIE ALGERIENNE EN 1938.

(Rapport adressé à M. le Gouverneur Général par le Directeur des Antiquités).

Des fouilles préhistoriques ont été conduites par M. REYGASSE dans la nécropole mégalithique de Gastel, au Nord de Tébessa. Une douzaine de tombes ont été explorées. Elles ont fourni, avec un riche mobilier, une série de squelettes intacts et en place qui permettent d'étudier avec précision les rites qui ont présidé à leur inhumation. De son côté, le Dr ROFFO a étudié la question des sépultures antéislamiques grâce à des travaux commencés en 1937 dans la région des Ouled-Djellal et poursuivis en 1938 dans les Djeddars de Frenda. Il a fouillé plusieurs de ces monuments et l'un d'eux a fourni une chambre funéraire intacte avec son squelette couché dans une sorte de cercueil en bois. De nombreuses inscriptions latines, réemployées pour la plupart, ont été découvertes. Les plans et relevés des Djeddars ont été établis. Une nouvelle campagne sera néanmoins nécessaire pour achever l'étude de ces monuments restés jusqu'ici assez mystérieux.

M. RODARY a poursuivi dans les régions de Souk-Ahras et de Bône ses recherches d'inscriptions libyques. Plus de 400 inscriptions inédites ont été découvertes à ce jour. Le *Corpus des Inscriptions libyques*, actuellement en préparation, devra comporter deux volumes.

L'archéologie romaine a, comme d'ordinaire, tenu une place importante dans les recherches effectuées en 1938.

Dans le département d'Oran, Mme M. VINCENT a poursuivi l'exploration méthodique des nécropoles de Saint-Leu. Un riche mobilier funéraire a été exhumé, parmi lequel figure, document très important, un vase ibérique originaire d'Espagne, à côté de vases importés d'Italie et de Gaule.

Des inscriptions latines, des milliaires notamment, ont été découvertes à Ténira, près de Sidi-bel-Abbès, et par M. COURTOT à Lamoricière (antique *Altava*). Des fouilles ont été faites par M. Coco dans un cimetière antique situé à Port-Romain, près de la limite des départements d'Oran et d'Alger.

Dans le département d'Alger, les fouilles de Cherchel ont été

fructueuses. M. GLÉNAT a découvert non loin de la porte Est de l'antique Caesarea, une série de sépultures en bordure de la voie romaine : plusieurs mausolées et, auprès de l'un d'eux, un *columbarium*, qui semble avoir été occupé par des affranchis des rois Juba et Ptolémée. Inscriptions et mobilier funéraire ont été retrouvés en place.

A Tipasa, les fouilles ont repris dans la nécropole de Sainte-Salsa. Des tombes nouvelles ont été découvertes, parmi lesquelles une chambre sépulcrale souterraine, un *columbarium* et une chapelle funéraire ornée de mosaïques.

Des inscriptions romaines ont été trouvées à Medjdel (50 kilomètres à l'ouest de Bou-Saâda) dans un fort romain reconnu par M. MONJAUZE, inspecteur des Eaux et Forêts, et dans le *Castellum* de Messaad, au cours de fouilles organisées par M. BECH, administrateur de Djelfa.

Le département de Constantine, comme il est naturel, a été le plus fertile en découvertes.

A Djemila, les fouilles du Forum Sud ont mis au jour une grande basilique civile du IVe siècle de notre ère, avec ses inscriptions dédicatoires intactes et qui a peut-être été élevée sur un sanctuaire à Saturne. A proximité, dans un édifice contigu au Forum, une belle mosaïque représentant l'enlèvement d'Hylas par les Nymphes a été découverte et transportée au Musée par les soins de Mme de CRÉSOLLES.

A Timgad, M. GODET a, non seulement poursuivi l'exploration des nécropoles chrétiennes de l'extrême sud, toujours riches en sépultures de types variés (plus de 9.000 tombes sont dégagées à l'heure actuelle), mais il a repris en sous-œuvre l'exploration faite trop superficiellement du Monastère de l'Ouest. Ces recherches ont modifié sensiblement les plans donnés jadis de cet ensemble et permis la découverte d'une demeure épiscopale accolée à la grande église, celle du fameux évêque donatiste Optat de Thamugadi. Une inscription sur mosaïque porte, en effet, son nom.

Dirigeant également le chantier de Lambèse, M. GODET a commencé l'exploration d'une nouvelle nécropole de légionnaires où des statues et des épitaphes ont été recueillies. Il a terminé la fouille des Thermes, dits des Chasseurs, et retrouvé une rue au dallage intact qui conduit au Capitole.

A Khemissa, des maisons proches du Forum neuf ont été dégagées par M. SASSY et ont donné quelques textes et de menus objets.

A Bône, le chantier a reçu une impulsion nouvelle. M. CHOUPAUT achève de faire dégager le théâtre : on possède le sol de l'orchestre et cinq gradins intacts. Une sculpture provenant de la scène et représentant le dieu Apollon a été découverte. Des

fouilles organisées sur le terrain de la Tabacoop ont mis au jour un édifice qui, d'après une inscription, semble avoir été un temple de Cérès. Il y a beaucoup à attendre d'une extension méthodique des fouilles d'Hippone.

M. LAOUT, à Tébessa, poursuit la fouille de la nécropole de Sidi-Ferradj, près de la gare, qui livre un mobilier intéressant.

M. BERTHIER, avec l'aide des Administrateurs de Châteaudun et d'Aïn-M'Lila a continué son exploration méthodique des églises de la région au sud de Constantine. Quatorze édifices ont été fouillés. Des reliquaires, des inscriptions, de nombreux objets ont été recueillis et ont enrichi le Musée Gustave Mercier à Constantine. M. BERTHIER y a fait transporter également une belle mosaïque représentant des sujets dionysiaques et l'enlèvement d'Hylas par une Nymphe qui a été découverte à 8 km. au Sud de Constantine.

Les recherches de Mme ALQUIER se sont poursuivies dans la Commune d'Aïn-el-Ksar. Le dégagement des Thermes de Chemora est achevé. Mme ALQUIER a fouillé en outre des édifices chrétiens et commencé, à l'Henchir Guessès, l'exploration d'un ensemble de ruines d'époque byzantine.

M. MASSIERA poursuit l'étude des ruines du Hodna occidental et reconstitue avec le plus grand succès la physionomie du *limes* romain entre M'Sila et Aumale.

Deux régions peu connues jusqu'ici des archéologues ont été visitées par le Directeur des Antiquités : le massif du Bou-Kahil, au sud d'Aïn-Rich où des forts en pierre commandent les défilés venant de l'Oued Djedi — et le Guergour où des inscriptions romaines et des vestiges antiques, chrétiens pour la plupart, ont été découverts. M. BONNELL, administrateur à La Fayette, a entrepris des fouilles intéressantes à Hammam Guergour (*Ad Sava Municipium*), dans un établissement thermal romain.

Au cours d'une visite à la Kalaa des Beni-Hammad, entre Msila et Bordj-bou-Arréridj, on a recueilli pour le Musée Stéphane Gsell un lion sculpté en marbre du Xe siècle, des pierres tombales avec inscription et de nombreux tessons de poterie vernissée.

Les bourses archéologiques du Gouvernement général ont été dévolues à M. GUEY, membre de l'Ecole de Rome, et à M. MEUNIER, architecte D.P.L.G. pensionnaire de la villa Abd-el-Tif. Le premier a exploré le *limes* romain au Sud de Biskra, région qui avait été reconnue grâce à la photographie aérienne. Deux forts, construits en toub, ont été fouillés. Dans l'un d'eux se trouvait une église qui n'a pu être entièrement dégagée. Dans l'autre, une maison aux murs décorés de peintures géométriques. De nombreuses poteries, des récipients en forme d'oiseau,

des monnaies ont été recueillies. Cette ligne fortifiée qui semble dater du IVe siècle de notre ère, était dressée contre les incursions des nomades sahariens.

M. MEUNIER a effectué, dans une série de chantiers, des relevés et des plans. On lui doit les plans des Djeddars, des fouilles récentes de Djemila, de Timgad, de Lambèse, de Cherchel, de Tipasa, de Chemora, de l'Oued-Rhezel, de Mchira.

Les travaux récents ont donné lieu à des publications dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome* : « Eglise et reliquaire de Henchir Tarlist » par M. LABROUSSE, membre de l'Ecole de Rome; dans la *Revue Africaine* : « Inscriptions de la région de Zraia et de Tarlist » par M. LABROUSSE également. Deux communications ont été faites : l'une à l'Académie des Inscriptions par M. GUEY sur « Les fouilles sur le limes romain de Numidie » ; l'autre, au Congrès international d'archéologie chrétienne à Rome, par le Directeur des Antiquités sur : « Les basiliques chrétiennes d'Algérie à la lumière des découvertes récentes ». Il convient, enfin, de signaler la publication du premier Recueil de la Société de préhistoire et d'archéologie de Tébessa, fort volume très bien illustré qui atteste la vitalité de la Société et la richesse archéologique de son terroir.

LOUIS LESCHI.

UNIVERSITÉ D'ALGER

FACULTÉ DES LETTRES

BULLETIN

de l'Institut d'Etudes Orientales

Année 1937-1938

Séance du 27 Novembre 1937

I. — M. Léon GAUTHIER présente la seconde édition d'Ibn Thofaïl, *Hayy ben Yaqdhân*, que l'Imprimerie Catholique de Beyrouth vient d'achever d'imprimer. Cet ouvrage constitue le tome III des *Publications de l'I. E. O.*

II. — M. G. MARÇAIS fait ensuite une communication sur *Testour et l'immigration des Morisques en Tunisie*. Les conditions dans lesquelles se fit, à partir de 1609, l'expulsion des Morisques d'Espagne nous sont assez bien connues. Beaucoup vinrent en Tunisie. L'attachement à l'islâm, dont ils avaient donné la preuve, ne les empêchait pas de conserver la langue, le costume, la cuisine du peuple espagnol. Ils devaient garder longtemps leur individualité et le sentiment d'être une élite. Les noms de famille qu'ils portent attestent encore leur origine. Certains de ces noms sont nettement chrétiens, d'autres laissent supposer une ascendance juive. Testour, un des principaux centres qu'ils fondèrent, a les allures d'une petite ville d'Espagne. L'architecture et le décor des mosquées et en par-

ticulier la Grande Mosquée nous offrent l'aspect inattendu d'œuvres espagnoles d'époque classique; elles nous permettent d'établir que ceux qui les ont construites venaient principalement de Tolède et d'Aragon.

Séance du 19 Décembre 1937

M. Robert Ricard présente un travail de M. Théodore Monod relatif au Maroc et au Sahara occidental qui doit paraître prochainement à Paris. Il s'agit d'une description de ces régions, rédigée au début du XVIe siècle par un imprimeur allemand établi au Portugal, Valentin Fernandes. Ce texte, dont l'original est conservé à Munich, n'était connu jusqu'ici qu'à travers de courts extraits et une traduction allemande donnée par Kunstmann en 1856. Avec la collaboration de Pierre de Cenival, M. Théodore Monod publie intégralement le texte portugais et le fait suivre d'une traduction française très précise. M. Ricard donne lecture des passages de cette description qui lui paraissent plus particulièrement intéressants pour les membres de l'I. E. O.

Séance du 29 Janvier 1938

M. R. Brunchvig fait deux communications ayant pour titres, l'une *La versification arabe classique. Essai d'une méthode nouvelle*, l'autre, *Contribution à l'histoire du contrat de khamessat en Afrique du Nord.*

I. — C'est une méthode nouvelle de versification arabe classique que présente M. Brunschvig. Cette méthode s'efforce d'être aussi brève, claire et complète que possible. Elle respecte la division en mètres et en pieds ; mais elle modernise dans le langage et surtout simplifie considérablement dans l'exposé des faits la théorie traditionnelle des métriciens arabes, une notation facile et l'énoncé de quelques règles générales permettant de supprimer la complication inutile des *zihâfât* et des *'ilal* (1).

II. — Le contrat de *khamessat* est du ressort de la coutume nord-africaine. M. Brunschvig souligne même qu'il est contraire au droit musulman, et il montre les conflits de doctrine et de décisions judiciaires auxquels a donné lieu, dans la Berbérie orientale du moyen âge, l'essai imparfait de son intégration dans le corps juridique de l'islâm. A souligner l'attachement des travailleurs ifrîqiyens des XIIIe et XIVe siècles à ce type de contrat coutumier que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ils jugeaient plus conforme que le salariat simple à leurs intérêts économiques et sociaux (2).

Séance du 26 Février 1938

I. — M. Marcy fait une communication sur *Les vestiges de parenté maternelle en droit coutumier berbère et le régime des successions touarègues.*

La famille étroite, le foyer berbère, est, dans toute l'Afrique du Nord et même au Sahara, de structure actuelle essentiellement agnatique et patriarcale. Elle s'oppose ainsi, du premier abord, à la famille large, au « clan » (*ighes*), qui possède, en Afrique du Nord, un caractère mixte : à la fois agnatique et cognatique, basé à la fois sur la parenté paternelle et la parenté maternelle. Mais, si l'on compare cette structure du clan nord-africain avec les faits touaregs correspondants, on constate que le clan touareg est encore aujourd'hui purement utérin et un rapide examen de la terminologie de la parenté montre qu'il devait en être jadis de même en Afrique du Nord; les rares témoignages historiques, remontant à l'époque romaine, dont nous disposons pour cette dernière région, ne sont

(1) Communication publiée dans les actes du *Troisième Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord* (1937), in *Revue Africaine*, n°s 372-3, 3e-4e trimestres 1937, pp. 325-344.

(2) Communication publiée dans la *Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence*, février 1938.

pas contradictoires. Effectivement, on observe, en y regardant de plus près, qu'il subsiste, même en Afrique du Nord, en marge de la famille étroite agnatique et patriarcale, d'humbles vestiges juridiques du stade antérieur de la famille maternelle. L'auteur fait le compte de ceux de ces vestiges qui se peuvent relever en particulier dans le domaine du statut successoral et de la filiation.

La conclusion de cette étude est que les Berbères, comme beaucoup d'autres peuples, ont vraisemblablement connu jadis le type de la famille maternelle, et que tout se passe en fait comme si la famille utérine n'avait pas été détruite, mais simplement refoulée par la famille paternelle d'apparition plus récente.

II. — M. G. Marçais parle ensuite de *L'inscription arabe de la cathédrale du Puy*. La lecture qu'on en a donnée jusqu'ici est erronée ; il faut lire : *al-mulku li-llâh*. Des caractères presque identiques se retrouvent à Kairouan, ce qui laisserait supposer une influence de la Berbérie sur le midi de la France, par l'intermédiaire de la Sicile (1).

Séance du 7 Mai 1938

I. — M. A. Basset fait un compte rendu du IVe *Congrès de la Fédération des sociétés savantes de l'Afrique du Nord* qui s'est tenu à Rabat les 19-20 avril 1938. Un après-midi seulement a été consacré aux communications. Les séances d'ouverture et de clôture ont revêtu un éclat particulier. Des excursions ont été organisées pour visiter Fès, Zerhoûn, Volubilis, Taroudant et Tinmel.

II. — M. H. Pérès présente quelques *Observations sur les coutumes et le parler des indigènes de Bou-Saâda*. Il a pu, au cours de trois séjours, en 1920, en 1928 et tout récemment en

(1) Cette communication a été publiée dans les *Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1938, pp. 153-162.

avril 1938, se mêler à la population indigène et noter quelques faits relatifs aux coutumes. Il donne, entre autres, des indications sur les tournées que font les fillettes musulmanes, dans les trois jours qui précèdent l'Aïd-el-Kebîr, à travers les rues de la ville, en s'arrêtant à toutes les portes pour recevoir argent, graisse, dattes écrasées, épices et surtout farine, et en chantant un air spécial intitulé : *Daidọ 'Arfa*, dont le texte et la traduction sont communiqués. Le mot *Daidọ* reste énigmatique : est-ce la déformation du français *dis-donc* ou du berbère *iḍ* (nuit) ? Comme la coutume se retrouve ailleurs avec une chanson, identique par le rythme, mais différente par le texte, il sera sans doute possible d'arriver, par une étude comparative, à lever tous les doutes.

M. Pérès analyse ensuite le contenu de 130 proverbes recueillis à Bou-Saâda même ; certains, en petit nombre, sont en usage dans d'autres régions de l'Algérie, avec quelques variantes ; la plupart sont inédits et marquent une persistance de concepts modelés par la vie nomade et de particularités phonétiques et morphologiques relevant de dialectes également nomades.

Le Gérant : J. Carbonel.

Bornes délimitatives

dans le sud du territoire de Cirta

Le vaste territoire de la République Cirtéenne a fait l'objet de délimitations successives. Ces opérations n'ont pas porté uniquement sur les frontières ; elles ont non seulement fixé les limites communes aux immeubles de la Métropole et à ceux de ses colonies ou de ses *pagi*, mais aussi établi des lignes de démarcation entre terrains de régimes différents.

Les témoins de ces dernières catégories de travaux ont subsisté assez nombreux dans la commune mixte d'Aïn-Mlila, soumise pour une grande part à l'autorité de Cirta.

Onze bornes délimitatives y ont été retrouvées. Cinq étaient implantées sur les limites des terres de Cirta et des propriétés du *pagus* de Sigus ; les six autres indiquaient une répartition du sol de la métropole en groupes de nature juridique distincte.

Les emplacements qu'occupaient ces bornes ne nous sont pas toujours connus avec la précision désirable.

J'ai tenté de compléter les indications reçues des divers inventeurs, indications parfois incomplètes, souvent vieillies et inutilisables à distance, par les éléments qu'une prospection du terrain et l'établissement de repères demandés à la carte d'Etat Major à 1/50.000 (feuille n° 97, Le Kroub), pouvaient offrir. Cette mise au point est loin d'avoir donné partout des résultats décisifs.

A. Bornes séparatives des immeubles appartenant a Cirta

1° *Borne séparative de l'Aïn-Zaccar.* (Groupe 307, feuille de Constantine n° 17, *Atlas archéol.* de Gsell) dans le douar Ouled Sekhar.

Cette borne a été découverte par Chabassière. Les inscriptions qu'elle porte, ont été, sur lecture de l'inventeur, publiées au *Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1871, p. 831. Elles figurent au *C.I.L.* sous le n° 19104, *Eph. ep.* V, n° 861.

a) Sur une face :

A · P · C ·

b) Sur la face opposée :

EX AVCT
IMP CAESARIS
TRAIANI HADRIANI
AVG
AGRI ACCEPT CIRT
SEPARATI A PVBL

A(gri)· P(ublici)· C(irtensium)·

Ex Auct(oritate) | *Imp(eratoris) Caesaris* | *Traiani Hadriani* | *Aug(usti)* | *Agri accept(i) Cirt(ensium)* | *Separati a Pu-bl(ico)*.

La pierre, quadrangulaire, haute de 1 m. 25, mesure 0 m. 60 de largeur sur les faces portant inscriptions et 0 m. 64 sur les autres.

L'inscription A·P·C· est en lettres plus grandes et espacées sur une face à peine dégrossie.

Chabassière indique comme lieu de découverte de cette borne « la propriété de M. Devallois, à Aïn Sekhar, à 6 km. « Est du village des Ouled Rahmoun et à 9 km. N.-N.O. de « Sigus ».

Les recherches faites sur le terrain ne m'ont pas permis de retrouver ce document.

La famille Devallois a quitté le pays depuis de nombreux lustres. Leur ancienne propriété, aujourd'hui entre les mains d'un notable indigène de Constantine, Lefgoun Mahmoud, n'est pas située précisément aux abords des Aïoun Zaccar, mais à 1 km. environ de ces sources, en direction S.-S.E. Elle s'étend au sud du bordj Zaccar, sur la rive gauche de l'oued Zaccar et englobe les croupes septentrionales des hauteurs de la cote 869.

A moins de supposer à M. Devallois la possession de quelques parcelles de terre isolées de sa propriété et voisines des Aïoun Zaccar, hypothèse qu'aucune indication ne vient étayer, il semble indiqué d'admettre que la borne délimitative, dite de l'Aïn Zaccar, avait été implantée au Sud du bordj du même nom, dans un rayon de quelques centaines de mètres.

2° *Borne séparative de Djemaa el Abassi.* (Groupe 331, feuille de Constantine, n° 17, de l'*Atlas* de Gsell), dans le douar Ouled Djehiche.

Cette borne a été découverte par Cherbonneau en 1868 dans un enclos attenant à la mosquée de Si El Abassi.

Son inscription a été publiée par l'inventeur (*Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1868, p. 415), puis revue par Wilmanns qui l'a insérée au *C. I. L.* sous le n° 7090.

EX AVCTORI
TATE IMP
CAESARIS
TRAIANI HA
DRIANI AVG
A A G S A P

Ex Auctori | *tate imp(eratoris)* | *Caesaris* | *Traiani Ha* | *driani Aug(usti)* | *A(gri) A(ccepti) G... S(eparati) a P(ublico)*.

Wilmanns a adopté pour la 6e ligne de lecture AAGSAP, après comparaison avec l'inscription 7084 = 19431 du *C. I. L.*

(borne de la région du Kroub). Ne paraît-il pas plus indiqué de lire AAC SAP, texte conforme à celui des bornes d'Ouled Sekhar (*C.I.L.* : 19104), du Draa Ezzaaroura et du Koudiat Boumerzouf (Kef Regada) ?

L'inscription, nous dit Cherbonneau, est gravée sur une pierre peu épaisse, longue de 1 m. 95. Elle se trouvait au milieu de blocs superposés au hasard dans un mur d'enclos attenant à la djemaa el Abassi.

Vel l'a recherchée vainement vers 1906 ; mes investigations au cours de ces dernières années n'ont pas été plus heureuses.

La borne n'était plus en place lors de sa découverte par Cherbonneau, mais son emplacement primitif devait se trouver aux abords immédiats de la djemaa el Abassi qui occupe une position dominante sur une ligne de crêtes.

Des constructions importantes d'époque romaine avaient été édifiées en ce lieu (poste romain surveillant le pays, suggère Cherbonneau).

Sur les ruines romaines, les Arabes ont installé, il y a plusieurs siècles, une zaouïa qui a pu recevoir jusqu'à 200 élèves Les fondateurs de ce pieux établissement ont utilisé les anciens murs romains en exhaussant ce qui en subsistait par des maçonneries en moellons. Aux alentours, notamment vers l'ouest, le sol a été déblayé pour faire place à une cour ou à un jardin. Les matériaux les plus encombrants ont été roulés et rejetés sur le pourtour, formant barrière continue. De ce mur grossièrement constitué Cherbonneau a tiré la borne délimitative. Celle-ci était sans doute implantée jadis dans l'enclos, soit à moins de 100 mètres à l'ouest de la djemaa actuelle.

Maintenant la zaouïa est déserte ; ses bâtiments, sauf une petite chapelle où l'on conserve le tombeau du saint Si El Abassi, ont croulé sur les ruines romaines. Les murs de l'enclos de leur côté ont été largement exploités par les entrepreneurs chargés il y a quelques dizaines d'années de construire la route d'Aïn-Mlila à Sigus qui serpente près de là. La borne délimitative de la djemaa El Abassi a très probablement été détruite à cette époque.

3° *Borne séparative du Draa Ezzaaroura* dans le douar Ouled Djehiche.

L'emplacement de cette borne n'appartient à aucun des groupes de ruines établis par Gsell dans son *Atlas*. Il peut, toutefois, pour faciliter la détermination générale de sa position se rattacher au groupe 331, feuille de Constantine, de l'*Atlas* Gsell (djemaa el Abassi) dont il n'est distant que de 2 km. et demi.

La borne séparative de Draa Ezzaaroura m'a été montrée par un indigène en janvier 1936. Elle est encore inédite.

EX AVCTORI
TATE IMP
CAESARIS
TRAIANI HA
DRIANI AVG
A A C S A P

Ex Auctori | tate Imp(eratoris) | Caesaris | Traiani Ha | driani Aug(usti) | A(gri) A(ccepti) C(irtensium) S(eparati) a P(ublico).

L'inscription est gravée sur une dalle rectangulaire, couchée horizontalement sur le sol en orientation Nord-Sud et ne paraissant pas avoir été déplacée.

Hauteur : 1 m. 15 ; largeur : 0 m. 59 ; épaisseur : 0 m. 28 ; hauteur des lettres : 0 m. 06.

A la ligne 2 les lettres T et E sont liées.

Cette borne est assise sur le Draa Zaaroura à 1 km. à vol d'oiseau au Sud de l'arrêt de Sila (ligne de chemin de fer Ouled-Rahmoun-Tébessa) et à 500 m. environ à l'Est du chemin vicinal n° 7 qui mène de l'arrêt précité à Aïn-Mlila.

En cet endroit le Draa Zaaroura, mamelon allongé qui court parallèlement à l'oued el Kleb, détache vers cet oued deux éperons séparés par un ravineau. Le plus occidental ne porte aucun nom sur la carte d'état-major, l'autre est le draa Tefza.

La borne est sur le flanc oriental de l'éperon non dénommé, à 30 m. en contrebas de la crête et à 150 m. environ au Nord de la tête du ravineau.

Elle a été laissée sur place.

4° *Borne séparative du Koudiat Boumerzouf* (dite aussi du Kef Regada), dans le douar Ouled Khaled.

Son emplacement n'appartient à aucun des groupes de ruines de l'*Atlas* Gsell ; il se situe entre les groupes 331 et 335, feuille de Constantine de l'*Atlas*, à 4 km. du 1er groupe (djemaa el Abassi) et 2 km. 500 du second (Sigus).

La découverte de cette borne appartient à Vel. En 1904, dans le *Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, p. 33, ce dernier note un renseignement recueilli sur l'existence dans un petit ravin à 3 km. de Sila et à même distance de la mosquée de Si El Abassi d'une borne délimitative, brisée en deux morceaux, avec une inscription de six lignes dont la dernière porte les lettres A A C ///// S A P.

Deux ans plus tard il publie le texte de l'inscription ci-après, gravée sur une borne dont il a reconnu l'emplacement. (*Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1906, p. 183).

EX AVCTORI
TATE IMP
CAESARIS
TRAIANI *ha*
DRIANI *Aug*
A A C S A P

Ex Auctori | *tate Imp(eratoris)* | *Caesaris* | *Traiani [Ha]* | *driani [Aug(usti)]* | *A(gri) A(ccepti) C(irtensium) S(eparati) a P(ublico)*.

Brisée en deux morceaux, la borne mesure 0 m. 90 de haut et 1 m. 10 de large. Selon l'inventeur, sa position est à 3 km. de la djemaa el Abassi, sur un massif rocheux du nom de Kef Regada, près du gourbi d'un sieur Meraïchi Brahim ben Ali, à 100 mètres au sud du km. 20.600 du chemin n° 7.

Vel n'établit aucun rapprochement entre l'objet de sa note de 1904 et l'inscription qu'il publie en 1906. Il me paraît cependant hors de doute que ses deux relations, malgré une contradiction sur laquelle je reviendrai un peu plus loin, s'adressent au même document.

En effet, la pierre est signalée, dans les deux cas, comme brisée en deux ; ses relèvements sont concordants.

La borne est à 3 km. de Sila et à même distance de la djemaa el Abassi, note l'archéologue précité en 1904 sur dires d'un indicateur ; il précise en 1906, après une prospection des lieux : « elle est à 3 km. de la djemaâ el Abassi ».

J'ai contrôlé sur place l'exactitude satisfaisante de ces données au cours d'une excursion qui m'a permis de retrouver un des deux fragments (le supérieur) de la borne de Vel.

Précisons que celle-ci est à 4 km. (au lieu de 3) de la djemaa el Abassi. Sa distance de Sila (3 km.) est exacte, mais par Sila il faut entendre ici, non pas le bourg romain, le bordj el Ksar des indigènes (groupe 333, feuille de Constantine de l'*Atlas* Gsell), beaucoup plus éloigné, mais la halte de chemin de fer de Sila, à côté de laquelle Vel avait sa résidence.

Je dois relever ici des indications contradictoires, introduites par Vel dans ses relations, sur l'emplacement occupé par la borne, parce qu'elles pourraient laisser croire malgré tout à l'existence de deux inscriptions distinctes.

Ainsi on lit dans les premières notes : « Elle (la borne délimitative) se trouverait dans un petit ravin » et dans les secondes « sur un massif montagneux, appelé Kef-Regada, se trouve une borne délimitative ».

En fait, le dernier de ces renseignements est loin d'être rigoureusement exact, comme nous l'enseigne un examen topographique détaillé de la région ; il ne peut en être fait état pour l'opposer au précédent.

Le gourbi de Meraïchi Brahim ben Ali (repère très précis emprunté à Vel), bien qu'abandonné et passé entre d'autres mains, a encore des ruines très apparentes. Il est situé dans la fraction Melab, du douar Ouled Khaled, à 300 mètres au moins (et non pas 100 mètres) au sud du chemin vicinal n° 9 de Sigus à Sila, vis-à-vis du point kilométrique 20.600. Il avait

été édifié sur la rive gauche de l'Oued Berkouche, étroit ravin qui descend de l'Aïn Regada, entre les arêtes rocheuses du Koudiat Boumerzouf à l'ouest, et du Koudiat el Melab à l'est. Ces hauteurs médiocres forment le pied des derniers contreforts septentrionaux du puissant massif du djebel Fortas. La crête du Koudiat Boumerzouf est à 100 mètres à peine au-dessus des ruines du gourbi.

Le fragment de borne que j'ai pu retrouver gisait au pied du mur d'un enclos attenant à l'ancienne habitation de Meraïchi Brahim, là exactement où Vel l'avait rencontré en 1906. Ce détail m'est attesté par des anciens du pays qui ont remarqué, il y a quelque trente ans, la présence chez Meraïchi d'un Européen longuement intéressé par l'inscription.

Les mêmes témoins ont pu préciser que, bien avant cette visite, tandis que Meraïchi Brahim s'installait dans la gorge de l'oued Berkouche pour y bâtir, la borne était encore implantée à 100 mètres à l'ouest sur la crête dominante du Koudiat Boumerzouf. Le nouvel occupant fit rouler sur la pente la pierre taillée avec divers matériaux de surface, mais l'ayant cassée en deux au cours de la manœuvre, il l'abandonna sur place, comme inutilisable dans sa bâtisse.

Vel a-t-il eu connaissance de cette particularité dont il se serait borné à résumer la leçon sans plus amples explications ? La chose est possible. Il est surtout permis de croire que le terme générique de Kef Regada dont il s'est servi, alors qu'aucune élévation n'est spécialement affectée de cette dénomination, lui a paru comme le plus propre à désigner les hauteurs enserrant l'Aïn Regada et le ravin où elle s'écoule, cette source constituant dans tout le voisinage, au milieu d'un véritable chaos montagneux, le seul repère commode et connu de la région.

Ajoutons, pour compléter les renseignements descriptifs donnés par Vel sur la borne, que cette dernière a une épaisseur de o m. 30 et que les lettres de l'inscription comptent o m. 06 de hauteur.

Il me faut encore m'arrêter ici à une hypothèse risquée par Vel dans sa relation de 1906, parce qu'elle a été reproduite, sans commentaires il est vrai, par Gsell dans son *Atlas*

Archéologique (Additions et corrections, feuille 17, groupe 331, djemaa El Abassi).

Vel estime que la borne de Kef Regada peut être la même que celle de djemaa el Abassi (*C. I. L.* : 7090) décrite plus haut, et produit deux arguments à l'appui de cette thèse :

— Similitude des textes relevés sur les deux bornes.

— Faible créance à accorder à Cherbonneau, inventeur de la borne de djemaa el Abassi.

A mon sens cette hypothèse est du domaine de la fantaisie.

Une similitude de textes gravés sur des bornes délimitatives posées en séries, en même temps, sur les mêmes terrains, par les mêmes autorités, n'a rien qui doive surprendre ; elle est au contraire attendue. C'est ainsi que la borne découverte en 1936 à Dra Ezzaaroura, avec son texte identique à celui de ses voisines, ne peut être confondue avec elles.

Quant à la suspicion jetée sur l'ensemble de l'œuvre de Cherbonneau, elle est injustifiée, et dans le cas qui nous occupe manifestement abusive.

Cette suspicion est née de l'incident suivant :

Décrivant vers 1868 une très importante inscription (*C. I. L.* : 5884) du bourg romain de Sila, Cherbonneau eut la mauvaise fortune de confondre l'Aïn Rirhan avec une de ses voisines, l'Aïn Tsour, jaillissant à 900 mètres plus au sud. Cette erreur causa un véritable scandale dans les milieux archéologiques ; c'est qu'en effet l'inscription assignait comme source au fleuve Ampsaga le point où elle se dressait et la détermination exacte de ce lieu était d'importance capitale.

Lorsqu'au début du siècle, Vel eut vainement cherché la borne de la djemaa el Abassi, il jugea expédient, pour expliquer son insuccès, de rappeler les erreurs de Cherbonneau et de mettre celui-ci en cause.

« La borne décrite par Cherbonneau, nous laisse-t-il entendre, ne s'est jamais trouvée à la djemaa el Abassi, et cet « archéologue qui n'en est pas à une erreur de topographie « près, l'a sans doute vue au Kef Regada. Dans ces conditions, « cette borne et celle que j'ai découverte, pourraient bien n'en « faire qu'une seule ».

Ces déductions prouvent, à tout le moins, de riches facultés

d'imagination chez Vel, mais elles sont entièrement détruites par les précisions d'ensemble et de détail que Cherbonneau nous apporte dans la relation de ses fouilles à djemaa el Abassi (*Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1868, p. 414).

Ces précisions écartent toute possibilité d'erreur (renseignements topographiques sur les crêtes que couronnent la vieille mosquée et ses dépendances, sur la disposition des bâtiments de la zaouia, sur les ruines romaines qui leur servent de soubassements, sur les inscriptions des alentours ou du pavage de la mosquée). Comment songer un instant à appliquer pareille description à l'étroite gorge de l'Oued Berkouche, où aucun élément de ruines romaines ne perce les éboulis de rochers, où un seul gourbi effondré ne saurait donner l'illusion d'une grande zaouïa ?

En un mot, pour en terminer avec cette hypothèse sans valeur ni intérêt par elle-même, mais génératrice de confusion, Vel eût été heureusement inspiré en laissant moins de place à des conceptions imaginatives dans ses exposés. La contribution importante qu'il a fournie à l'archéologie locale n'y eût perdu ni en valeur, ni en précision.

5° *Borne séparative de la mechta Bouchen.* (Groupe 464, feuille de Constantine de l'*Atlas* Gsell), dans le douar Ouled Khaled.

L'existence de cette borne nous a été révélée par une courte note de Vel, insérée au *Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1904, p. 33. « On m'a signalé, écrit-il, une borne délimitative « romaine inédite. Elle est située à Bouchen et forme le mon- « tant de la porte d'un gourbi arabe. »

« Elle comprend seulement trois lettres, A A C. »

Depuis la parution de cette note, on n'entend plus parler de l'inscription.

Pour ma part, je l'ai recherchée sans aucun succès dans la région de Bouchen.

Les indications topographiques fournies par Vel sont vagues; elles permettent tout au plus de déterminer l'aire probable d'implantation de la borne.

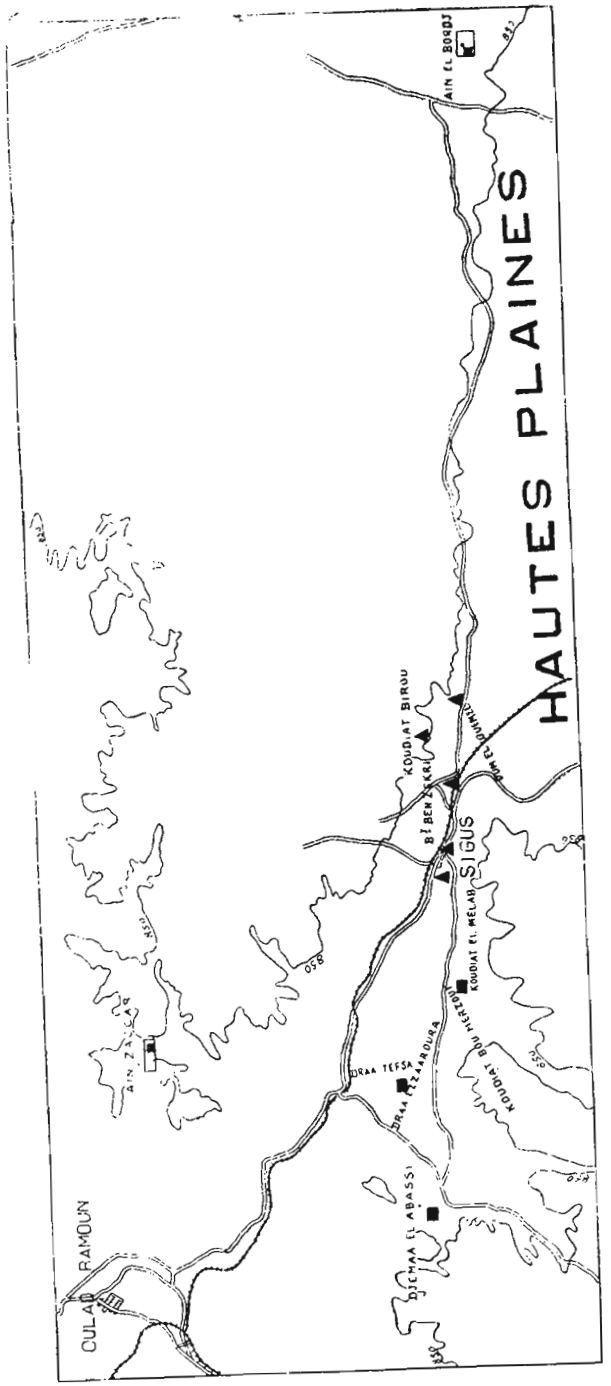

Bornes délimitatives dans le Sud du territoire de Cirta

La mechta Bouchen s'égrène sur plus de 2 km. le long du plateau peu élevé de Dra Ghouali, couvert de dolmens, entre le bord oriental de ce plateau et le chemin vicinal n° 2 d'Aïn Mlila à Tanas. Les habitants de cette fraction ont échelonné leurs constructions sous l'abri de la falaise, s'écartant le plus possible les uns des autres, pour réserver à leurs troupeaux l'usage exclusif des pâturages du plateau et de la proche forêt aux alentours de leurs exploitations.

Les rochers de la falaise, voire les dolmens les plus voisins leur ont fourni un choix abondant de matériaux de construction.

Dans la région de Bouchen, les ruines romaines ne manquent pas autour des points d'eau (Aïn-Rhersa, Aïn-Khanga, Bir Aissaoui, Bir Abbès).

Les indigènes en ont bien tiré des pierres taillées pour quelques usages particuliers, mais seuls les très proches voisins se sont livrés à cette exploitation modérée.

En raison de l'abondance des matériaux de construction, même des matériaux de choix, aucun transport à distance de pierre n'a été nécessaire dans la mechta Bouchen.

Le propriétaire du gourbi où une borne délimitative occupait un jambage de porte ne s'est certainement pas donné la peine pour sa part d'aller au loin recueillir cette pierre taillée. Elle avait sans aucun doute son emplacement dans la mechta même, aux alentours du gourbi, peut-être dans une situation dominante sur le bord du plateau.

6° *Borne séparative d'Aïn el Bordj* (*Tigisis*). (Groupe 340, feuille de Constantine de l'*Atlas* Gsell), dans le douar Drid.

Cette borne-limite a été découverte en 1878 par Luciani, alors administrateur de la commune mixte d'Aïn-Mlila. Les inscriptions relevées par ses soins ont été publiées par Poulle (*Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1878, p. 379), puis insérées au *C. I. L.* sous le n° 10721 = 18768.

a) Sur la face supérieure :

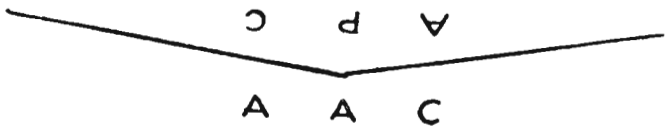

b) Sur la face latérale :

A A C

a) : *A(gri) P(ublici) C(irtensium)*
A(gri) A(ccepti) C(irtensium)

b) : *A(gri) A(ccepti) C(irtensium)*

La borne a une forme cubique ; ses dimensions ne nous sont pas données.

Sur la face supérieure sont creusées deux lignes directrices. Dans l'intérieur de l'angle formé par ces deux lignes sont inscrites les lettres APC; au sommet de l'angle et à l'extérieur, les lettres A A C sont disposées en sens inverse des précédentes.

Sur la face latérale proche de la 2e ligne, les lettres A A C sont reproduites dans un cadre en creux.

Le lieu précis d'implantation de cette borne ne nous a pas été indiqué ; Poulle note simplement que Luciani l'a trouvée « près des ruines de Tigisis ».

La borne a disparu. Nous devons donc nous contenter de l'indication sommaire de Poulle, sans qu'il nous soit permis de restreindre le champ des recherches. Les ruines romaines de Tigisis couvrent plusieurs hectares sur un mamelon escarpé, s'inclinant du Nord au Sud entre de profonds ravins.

B. Bornes délimitatives des terres de Sigus

7° *Borne délimitative de la vigne Perrot à Sigus*. (Groupe 335, feuille de Constantine, *Atlas* Gsell).

Cette borne a été découverte et mentionnée au *C. I. L.* sous le n° 19133 par Johannes Schmidt. Le texte de l'inscription, communiqué à Poulle par l'inventeur, puis par Chabassière,

avait été auparavant publié dans le *Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1883, p. 313, sous le n° 53.

a) Sur la face sud-ouest :

EX AVCT·
P·CASSI · SE
CVNDI · LEG·
AVG·A·P·SIG·

b) Sur la face nord-est :

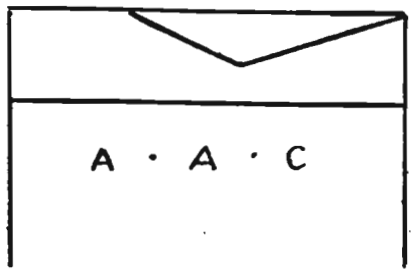

a) : *Ex Auct(oritate)* | *P(ublii) Cassi(i) Se* | *cundi leg(ati)* | *Aug(usti) A(gri) P(ublici) Sig(uitanorum).*

b) : *A(gri) A(ccepti) C(irtensium)*

La hauteur de la borne était de 0 m. 38, la largeur de 0 m. 47, l'épaisseur de 0 m. 22. La face latérale portant la première inscription était tournée vers le sud-ouest. Sur la face supérieure étaient tracées deux lignes directrices.

Cette borne était en place dans la vigne de François Perrot qui l'a signalée à J. Schmidt. Elle a disparu depuis.

Poulle note en 1883 qu'il ne lui reste plus qu'à reconnaître, puis à fixer sur les plans la position de cette borne et de deux autres, découvertes à la même époque (*C.I.L.* : 19134, dans la prairie de Sigus ; *C.I.L.* : 19132 à Oum el Guemel) que nous passerons en revue plus loin. Je ne puis dire s'il a fourni ces précisions à Mommsen à qui il était accoutumé de communiquer le résultat de ses découvertes archéologiques.

En tout état de cause, l'emplacement de la vigne Perrot peut encore être retrouvé. Ce vignoble a été détruit il y a nombre d'années et le terrain est passé en d'autres mains. Il se trouvait à 200 mètres environ de la lisière occidentale du

centre de colonisation de Sigus, sur la rive gauche de l'oued el Kleb. Il n'avait que quelques ares de superficie.

P. Cassius Secundus a été légat d'Hadrien aux environs de 137. (Pallu de Lessert. *Fastes*. I, p. 252).

8° *Borne délimitative de la prairie de Sigus.* (Groupe 335, feuille de Constantine, *Atlas* Gsell).

Cette borne a été découverte par Chabassière. Sur lecture et estampage de l'inventeur, le texte de l'inscription a été donné par Poulle dans le *Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1883, p. 313, sous le n° 51.

Après vérification, Johannès Schmidt l'a publié au *C.I.L.* sous le n° 19134.

a) Sur la face sud-ouest :

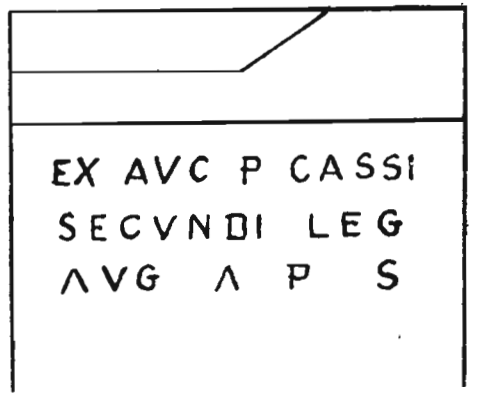

b) Sur la face nord-est :

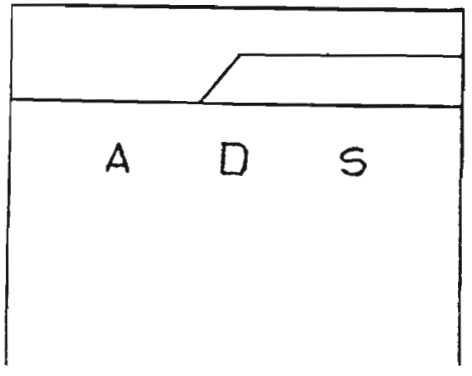

a) : *Ex Auc(toritate) P(ublii) Cassi(i) | Secundi leg(ati) | Aug(usti) A(gri) P(ublici) S(iguitanorum)*

b) : *A(ger) D(ivisus) S(iguitanis)*

La face portant la première inscription était orientée au sud-ouest. Sur le dessus de la borne étaient tracées deux lignes direcrices.

Cette borne-limite a été indiquée à Chabassière, par M. Debaille, adjoint spécial du centre de Sigus, dans la prairie située à l'est du village. Alors en place, elle a été arrachée depuis et a disparu.

La prairie dont il s'agit a été transformée en terre de culture. Peu étendue, elle commençait à une soixantaine de mètres de la sortie orientale du centre pour se poursuivre sur 200 mètres à peine entre la route nationale n° 10 de Constantine à Tébessa au nord et le lit de l'oued el Kelb au sud.

Son emplacement, aujourd'hui clôturé en barbelés par un locataire de ce terrain communal, est complanté assez irrégulièrement en arbres fruitiers.

9° *Borne délimitative des environs du Bordj Benzekri, à Sigus.* (Groupe 335, feuille de Constantine, *Atlas* Gsell).

Cette borne-limite a été découverte par Costa qui la situa à Sigus, sans plus de précision et la donna comme milliaire.

Le texte de l'inscription, relevé par l'inventeur, a été publié sous une forme très défectueuse par Poulle dans le *Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1871-1872, p. 419.

Après rétablissement, le texte a pris place au *C.I.L.* sous le n° 10.148.

J'ai pu retrouver ce document, brisé en deux tronçons à 1.200 mètres à l'Est de Sigus et en relever à nouveau l'inscription que je donne ci-après :

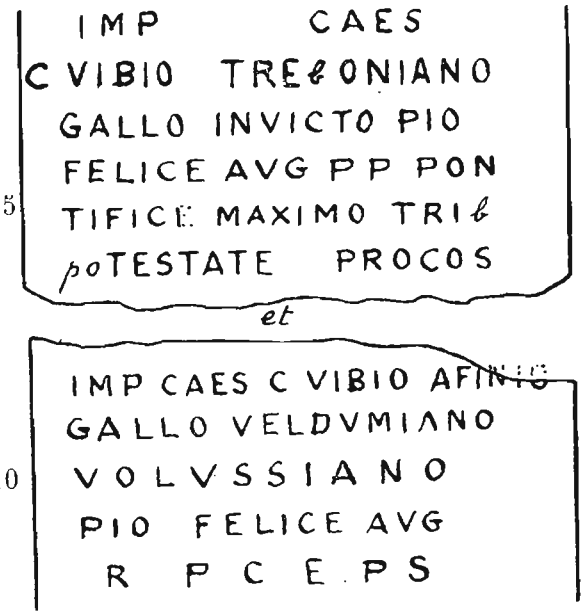

Imp(eratore) Caes(are) | C(aio) Vibio Tre[b]oniano | Gallo invicto Pio | Felice Aug(usto) P(atre) P(atriae) Pon | tifice Maximo tri[b](unicia) | [po]testate Proco(n)s(ule) | [et] | Imp(eratore) Caes(are) C(aio) Vibio Afinio | Gallo Veldumiano | Volussiano | Pio Felice Aug(usto) | R(es)p(ublica) ? C(irtensium) E P(ublicis) S(iguitanorum)

(Inscription de 252).

A la ligne 1, je n'ai pu relever que les lettres IMP CAES, alors que Costa avait cru y lire : IMP CAESAR·S.

La ligne 7 a disparu lors de la cassure de la borne. Elle ne contenait que le mot ET suivant la copie de Costa.

La restitution du Corpus correspond exactement avec le texte, sauf aux lignes 10 et 12.

Ligne 10 : Le mot *invicto*, dont le Corpus propose la restitution en fin de ligne, n'existe pas. Il n'a pas sa place dans l'inscription, car le lapicide a espacé les lettres de VOLVS SIANO sur toute la longueur de la ligne.

Ligne 12 : La lecture proposée au Corpus sur les données

confuses de Costa (*p. p. p. m tR. p O t. Procos*) ne correspond pas au texte et doit être rejetée.

Cette borne-limite a la forme cylindrique d'un milliaire. C'est une colonne en grès, couronnée d'une baguette, et assez maltraitée par le temps.

Elle a été brisée en deux morceaux depuis le passage de Costa et la base a été mutilée. En cet état elle mesure o m. 44 de hauteur pour le premier tronçon et o m. 36 pour le deuxième. Son diamètre est de o m. 40. Les lettres ont o m. 035 de hauteur. Lorsque cette borne m'a été signalée, elle avait pris place dans un enclos en pierres sèches d'une ferme indigène. Cette construction (ancienne ferme Bozzoli) est bâtie en bordure de la voie ferrée, à 50 mètres du passage à niveau du chemin vicinal n° 7 d'Aïn-Mlila à Aïn-el-Bordj (tronçon Sigus - Aïn-el-Bordj).

Elle est à 1.200 mètres à l'Est de Sigus et à 200 mètres environ au Sud-Est du bordj Benzekri (aujourd'hui, bordj de la remonte de Sigus).

La borne devait être implantée aux proches abords de la dite ferme. Elle n'a pu faire l'objet d'un transport de quelque importance, car les ruines romaines sont en telle abondance dans le pays que les bâtisseurs européens ou indigènes trouvent partout à exploiter sur place les matériaux dont ils ont besoin.

Cette inscription a été déposée par mes soins au musée épigraphique de Sigus.

10° *Borne délimitative du Koudiat Birou.* (Groupe 336, feuille de Constantine, *Atlas* Gsell), dans le douar Ouled Khaled.

Elle m'a été signalée en juin 1937 par un propriétaire indigène. Son texte est inédit.

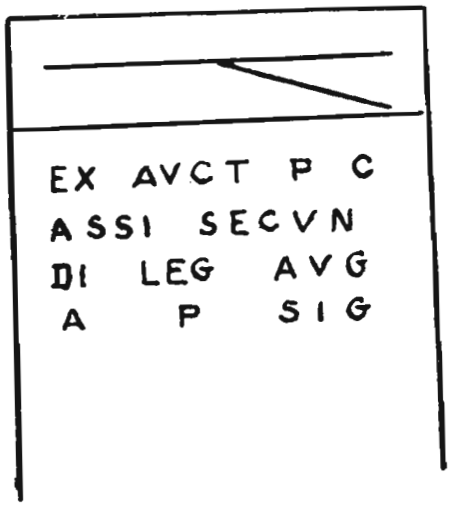

Ex auct(oritate) P(ublii) C | assi(i) Secun | di Leg(ati) Aug(usti) | A(gri) P(ublici) Sig(uitanorum)

La borne a dans ses grandes lignes une forme rectangulaire. La base a été brisée ; la hauteur actuelle n'est plus que de o m. 46. La largeur est de o m. 51. L'épaisseur est irrégulière : o m. 28 au sommet, o m. 14 à la base. Les lettres ont o m. 05 de hauteur.

L'inscription est gravée sur une face latérale. Sur la face supérieure a été tracée suivant le grand axe de la pierre une directrice. Du milieu de celle-ci part à angle aigu vers la droite un segment de directrice. La face latérale gravée se trouve dans l'intérieur de l'angle obtus.

Du côté opposé à l'inscription la pierre n'est pas dégrossie et je n'y ai pas découvert les lettres que je supposais y être gravées.

Cette borne-limite, arrachée par un laboureur, gisait sur le sol. Son orientation primitive est donc perdue. Elle se trouve à 1 km. environ au nord-ouest de la ferme Goudeau qui occupe sur la carte au 1/50.000e l'emplacement du moulin du Chabet Oum el Guemel, en bordure du chemin vicinal n° 7 d'Aïn-Mlila à Aïn-el-Bordj (section Sigus - Aïn-el-Bordj).

Elle gît sur le flanc sud-ouest du Koudiat Birou, près de la tête et sur la rive gauche d'un ravin, non dénommé sur la carte d'état-major, qui coupe le chemin vicinal précité au point kilométrique 0.600.

La borne est restée sur le lieu de découverte.

11° *Borne délimitative d'Oum el Guemel.* (Groupe 336, feuille de Constantine, *Atlas* Gsell), dans le douar Ouled Khaled.

Elle a été découverte par Chabassière. Le texte de l'inscription a été publié par Poulle dans le *Rec. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1883, p. 313.

Poulle signale que la borne portait deux inscriptions sur deux faces opposées et que Chabassière n'a pas vu les lettres gravées sur la face postérieure. Le *C.I.L.* suivant la lecture de Chabassière, n'a pas donné sous le n° 19132 copie de la 2e inscription.

b) Sur la face nord-est :

EX AVCT · P C
ASSI SECVN
DI LEG AVG
A P SIG

b) Sur la face nord-est.

A · D · S

a) : *Ex Auct(oritate) P(ublii) C | assi(i) Secun | di leg(ati) Aug(usti) | A(gri) p(ublici) Sig(uitanorum)*

b) : *A(ger) D(ivisus) S(iguitanis)*

La borne, trouvée en place, avait la face portant l'inscription de 4 lignes orientée au sud-ouest.

C'est une pierre rectangulaire, haute de 1 m. 10, large de 0 m. 47.

Je n'ai pu la retrouver.

Chabassière lui assigne comme emplacement « les abords du moulin Jambon-Gapparoux, distant de 3 ou 4 km. de Sigus ».

Le moulin précité a changé de propriétaire ; il porte aujourd'hui le nom de ferme Goudeau.

Cette construction est exactement à 2 km. 500 de Sigus, en bordure du chemin vicinal n° 7 d'Aïn-Mlila à Aïn-el-Bordj, sur la rive gauche du chabet Oum el Guemel.

La carte d'état-major indique d'ailleurs en ce point un moulin.

Le lieu exact d'implantation de cette borne ne nous est pas connu. Nous savons seulement qu'il est aux abords de la ferme Goudeau.

Mars 1939.

F. LOGEART,
Administrateur Principal
de Commune mixte, à Maillot (Alger).

Sur un Lion de Marbre trouvé à la Qal'a des Beni Hammâd

Les ruines de la Qal'a des Beni Ḥammâd, cette ville située dans l'actuel département de Constantine, dont une famille de Berbères Ṣanhâja fit sa capitale pendant le XIe siècle de notre ère, furent, comme on sait, méthodiquement fouillées en 1908 par le Général Louis de Beylié (1). Les plans de deux palais et d'une mosquée purent être établis ; des éléments de décoration architecturale et des fragments céramiques furent récoltés en assez grand nombre. Nul doute que le site de la Qal'a en contienne encore. A ceux que le Musée Stéphane Gsell d'Alger conservait déjà, une pièce récemment acquise par M. Leschi, directeur des Antiquités de l'Algérie, est venue s'ajouter. Nous voudrions l'étudier ici.

C'est un bloc sculpté de marbre gris. Les fouilles en avaient exhumé plusieurs de même matière (2). Des entrelacs de galons ayant circonscrit des arcs lobés, une vasque oblongue aux bords découpés, des merlons décoratifs, un élément d'architecture portant des palmes, pièce assez énigmatique et sur laquelle nous reviendrons, furent trouvés au Palais du Lac « Dâr al-Bahar ». On présume que notre sculpture concourait au décor du même édifice. Le bloc a la forme générale d'un parallélépipède haut de 26 centimètres, épais de 12 ; dans sa plus grande largeur, il mesure actuellement 42 centimètres, mais devait dépasser cette dimension quand il était intact. Le motif sculpté comporte un lion assis adossé à une surface plane, du sommet de laquelle se détache l'arc inférieur d'un

(1) Voir L. de Beylié, *La Kalaa des Beni-Hammâd, Une capitale berbère de l'Afrique du Nord au XIe siècle*, Paris, 1909.

(2) L. de Beylié, *loc. cit.*, fig. 39, 59, 60, 61.

large galon enroulé. La plastique de l'animal est disproportionnée et barbare. La tête est énorme par rapport au corps, trop mince et trop court. Les yeux sont naïvement exprimés par deux boutons saillants entourés d'un cercle. La gueule, férocement béante, est remplie par seize dents bien rangées. Les pattes de devant ont disparu, mais il n'est pas difficile d'en imaginer la pose horizontale et d'en déterminer la longueur probable à l'aplomb du mufle. Le bloc est sculpté sur ses deux faces, toutefois il y a des différences notables entre l'une et l'autre. La face gauche — quand on regarde le lion —

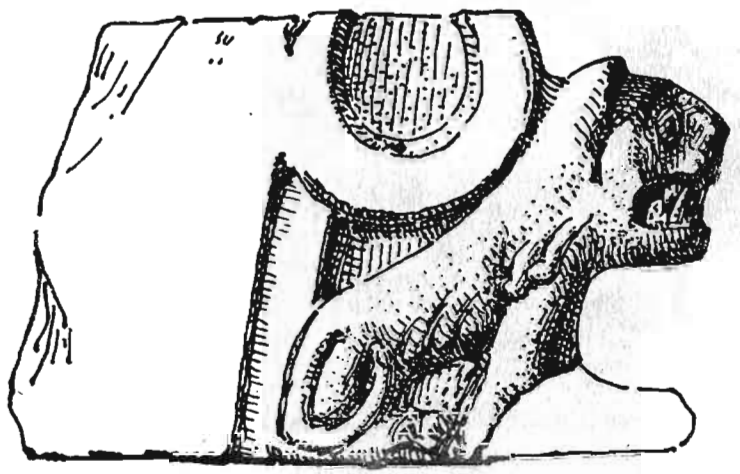

FIG. 1. — Face gauche.

est beaucoup plus soignée et riche de détails. Non seulement la queue relevée y vient meubler l'intervalle entre les pattes de devant et les pattes de derrière, mais le flanc est sillonné de côtes et deux mèches de poils descendent des joues. La surface qui s'étend derrière la croupe forme deux niveaux et elle est soigneusement polie. La face droite du bloc, au contraire, ne présente aucun de ces détails. L'enroulement du galon est remplacé par un disque sans défoncement central. La surface postérieure n'est que sommairement aplanie. Cette partie du bloc était, à n'en pas douter, engagée dans la maçonnerie ; des plaques de mortier y adhèrent encore.

Une première indication se déduit de cette différence de facture. La face gauche était entièrement apparente dans la construction ; elle faisait partie d'une façade. De la face droite, seuls le lion et le disque qui fait saillie au dessus de la croupe étaient visibles. Toute la portion de pierre qui s'étend en arrière était cachée par un mur formant angle droit avec le corps et la tête de l'animal. Dès lors il n'est pas difficile de

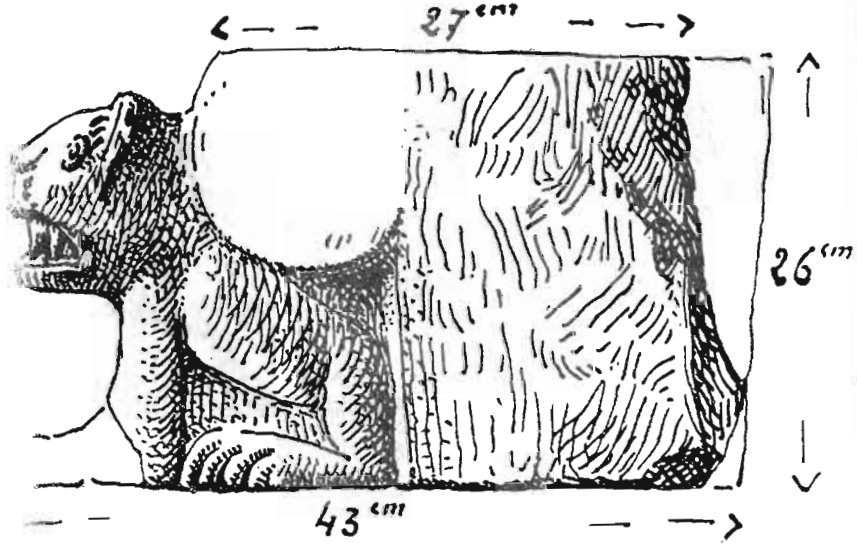

FIG. 2. — Face droite.

conclure que ce motif faisait partie de l'encadrement d'une baie. Le bloc constituait une assise de piédroit. Un autre indice permet d'en préciser la place.

De l'enroulement du galon, nous n'avons conservé que l'arc inférieur, deux branches se dirigeant vers le haut. La branche postérieure monte presque verticalement ; la branche antérieure, plus oblique, semble amorcer une courbe renversée. Des galons semblablement incurvés ne nous sont pas inconnus. Ils constituent la base de ce qu'on a nommé le « motif serpentiforme ».

L'expression fut employée pour la première fois par H. Bas-

PL. I

Lion de marbre trouvé à la Qal'a des Beni Hammâd.

set et Lévi-Provençal, dans leur étude sur *Chella* (3), pour désigner cet amortissement de deux volutes contrariées, rappelant l'S ou, si l'on veut, le serpent dressé, qui termine les arcs lobés des édifices hispano-mauresques. Cette forme était,

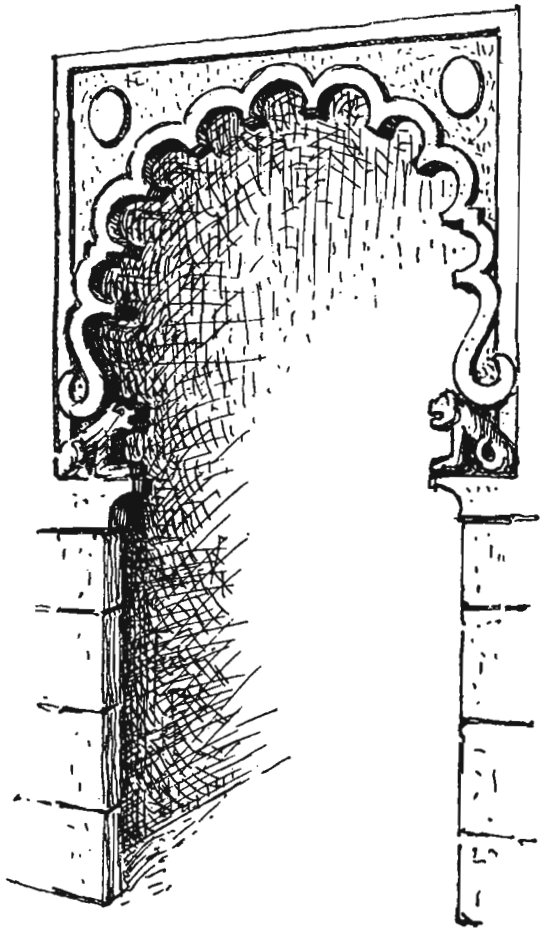

FIG. 3. — Restitution hypothétique de l'arc.

comme tant d'autres, un héritage de l'architecture almohade. Les portes de Rabat et de Marrâkech nous en présentent de somptueux emplois. Dans un travail paru il y a une douzaine d'années, je me suis efforcé de préciser le problème de

(3) Henri Basset et E. Lévi-Provençal, *Chella, une nécropole mérinide*, Paris, 1923 (Extrait d'*Hesperis* 1922), pp. 78-80.

décoration que cette forme curieuse aidait à résoudre et d'en rechercher les origines (4). Il s'agissait de donner à l'arc découpé en lobes concaves un départ qui servît de transition entre ces évidements et l'élargissement du sommier, qui satisfît à la fois la logique de la construction et l'équilibre de la silhouette. J'ai rappelé à quel artifice maladroit l'architecte de la Grande Mosquée de Cordoue avait eu recours : le remplissage du lobe inférieur par une masse taillée verticalement du côté de l'in-

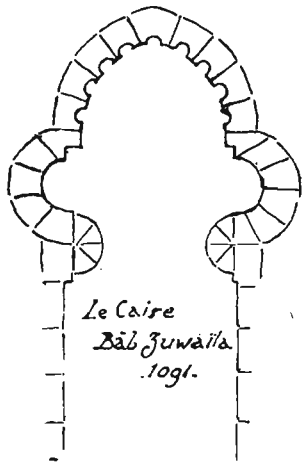

FIG. 4.

trados. J'ai montré l'ébauche de l'amortissement serpentiforme dans les nefs de la Grande Mosquée almoravide de Tlemcen (1125) et à l'Aljaferia de Saragosse (1049-1081). J'ai signalé les antécédents de cette solution espagnole et maghrebine dans une autre province de l'art musulman, dans le décor sanhâjien des stèles funéraires de Kairouan et à la Qal'a des Beni Ḥammâd. Au Palais du Lac, d'où vient le bloc sculpté que nous étudions, on a trouvé une vasque dont les bords lobés s'amortissent à leur naissance par une courbe convexe. Je crois qu'il serait possible de remonter plus haut, de passer de l'art fâtimite de Berbérie à l'art fâtimite d'Egypte. Ce dernier avait dû trouver déjà la solution du problème.

(4) G. Marçais, *Manuel d'Art musulman*, I, pp. 365-367, fig. 198-199.

Nous pouvons voir du moins à Bâb Zuwaïla (1091) quelque chose qui se rapproche à la fois des stèles de Kairouan et des arcs de l'Aljaferia (5). La série des lobes est précédée d'un angle droit, qui s'appuie lui-même sur une courbe en S. Ainsi ce tracé adopté par l'art musulman occidental semble bien un legs de l'Egypte. Peut-être même dérivait-il d'une source plus orientale encore, de la Perse ou peut-être de la Syrie, dont les portes fâtimites du Caire sont si visiblement inspirées.

Mais revenons à notre bloc de marbre gris. La juxtaposition d'une forme animale à cet amortissement en volute apparaît comme l'enrichissement ingénieux et en somme logique d'un élément d'architecture. Remarquons tout d'abord que la reproduction sculptée d'un lion ne saurait ici surprendre. Nous sommes dans une province de cet art fâtimite qui a multiplié les figures d'hommes et de bêtes. Le lion tient une place notable dans les bois du Caire (6), soit qu'un cavalier le poursuive et le blesse de sa lance, soit que lui-même enfonce ses crocs dans la croupe d'un herbivore, suivant la tradition millénaire de l'art asiatique. Les ruines de la Qal'a nous avaient déjà fourni deux représentations de fauves : 1° une petite stèle de marbre blanc en forme de caisson présentant sur ses deux petits côtés deux lions debout, la queue relevée au-dessus du dos et terminée par un fleuron (7) ; 2° le pied d'un brasero ou d'un trépied de bronze, dont la base s'élargit en une patte pourvue de multiples doigts et dont le sommet est coiffé d'un mufle aplati, variation barbare sur le thème classique de la griffe-tête de panthère (8).

L'idée de faire servir une figure de fauve comme motif d'architecture, d'en enrichir un amortissement, d'en couronner un support, de la projeter en encorbellement, peut aussi

(5) Voir L. Hautecœur et G. Wiet, *Les Mosquées du Caire*, II, pl. 33.

(6) Voir E. Pauty, *Les bois sculptés jusqu'à l'époque ayyoubide* (*Catalogue du Musée arabe*), Le Caire, 1931, pl. 2, 33, 55, 56 ; G. Marçais, *Les figures d'hommes et de bêtes dans les bois sculptés d'époque fâtimite* (*Mélanges Maspero* III), pp. 253, 254.

(7) Reproduit par de Beylié, *La Kalaa des Beni Hammâd*, pl. 30, et par G. Marçais, *Album de pierre, plâtre et bois sculptés*, pl. III ter.

(8) Reproduit par de Beylié, *loc. cit.*, pl. 28.

sembler normale et traditionnelle. Depuis l'antiquité la plus haute, le lion « symbole de force », le lion, qui, surtout lorsque sa tête se présente de face, semble « destiné à repousser et à protéger », avait rempli, dans les édifices, un rôle à la fois magique et décoratif (9). Dès le second millénaire, l'art hittite en avait fait le gardien par excellence des portes (10). L'entrée du palais du roi Assyrien Assour Natsir Apal s'ornait de deux lions rugissant, dont l'un est conservé au British Museum (11).

L'Asie musulmane devait garder le souvenir de ce motif. Une des portes d'Amida, la Porte de Kharput, datée de 297 (910) est ornée d'une niche à cannelures rayonnantes, dont l'arc de tête lobé s'incurve au-dessus de lions affrontés sculptés en bas-relief (12). L'intention prophylactique apparaissait sans doute plus nettement encore dans les portes de Mahdiya, la ville refuge des Fâtimides du Xe siècle (13). Deux lions en relief affrontés en décoraient les vantaux de fer. On peut supposer que la même préoccupation d'ordre magique, le désir d'empêcher le malheur d'entrer dans la ville ou dans la demeure du roi, n'était pas étrangère au choix des lions du palais ḥammâdite.

Quant au rôle de décor architectural qu'ils étaient appelés à jouer, il était également conforme à la tradition orientale. L'art chrétien, qu'aucune répugnance n'empêchait de représenter des êtres animés dans les édifices religieux, devait avoir,

(9) E. Pottier, Histoire d'une bête, dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, 1910, II, pp. 419-436, réédité dans *Recueil Edmond Pottier*, Paris 1937, pp. 51 ss.

(10) L. Delaporte, *L'Art de l'Asie occidentale*, dans Deshairs, *L'Art des Origines à nos jours*, I, p. 37.

(11) Cf. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, III, p. 1185.

(12) Voir Van Berchem et Strzygowski, *Amida*, p. 366, fig. 315; de Beylié, *Prome et Samara*, p. 64, fig. 42. Migeon, *Manuel*, I, p. 262, cite également les portes de Mardin, Mossoul et Konia.

(13) Marmol, *L'Afrique*, trad. Perrot d'Ablancourt, Paris 1667, II, p. 503. — Al-Bakri, *Description de l'Afrique septentrionale*, texte Alger 1911, p. 29, dit seulement que sur les deux portes, il y a des représentations d'animaux. Lévi-Provençal signale une Porte du Lion à Grenade et une autre à Fès ; il pense que ces portes tiraient le nom de figures d'animaux, œuvres très vraisemblablement musulmanes, ces deux villes étant des fondations de l'Islâm. *Notes de toponomastique hispano-maghrebine* (*Annales de l'Institut d'Etudes orientales d'Alger*, II, 1936), p. 216.

bien plus fréquemment que l'art de l'Islâm, recours à ces thèmes venus de l'Asie. Notre sculpture romane fera couramment appel à des figures de bêtes pour les employer comme corbeaux ou comme consoles soulageant les linteaux de portes. Dans un domaine plus proche du monde musulman, on connaît les lions assis qui ornent la chaire de la Chapelle Palatine de Palerme (14) et les animaux qui meublent la retombée de l'arc au portail de la Cathédrale de Catane (15). L'art des Normands de Sicile, auquel ces dernières sculptures appartiennent, s'affirme, dans une large mesure, comme le prolongement de l'art fâtimite. Des rapports étroits unissent la grande île devenue chrétienne à la Berbérie des Zîrides et des Ḥammâdides. Cependant, c'est dans une province quelque peu étrangère à l'Ifrîqiya que nous rencontrerons le motif qui nous paraît justifier le mieux notre essai de restitution, c'est-à-dire la juxtaposition du lion et du motif serpentiforme, départ d'un arc lobé.

La chapelle de San-Fernando, dont nous solliciterons le témoignage, est située, comme on sait, à l'intérieur de la Grande Mosquée de Cordoue, dans une nef contiguë à la nef axiale de l'oratoire d'Al-Ḥakam II. Elle dut être aménagée pour le culte chrétien et suivant le goût du jour sous le règne de Henri II de Trastamare, c'est-à-dire entre 1369 et 1379 (16). C'est une œuvre post-musulmane ; mais l'intervention d'artistes musulmans est ici évidente, comme à l'Alcazar de Séville. A part quelques détails, tout le décor est mauresque. Certains éléments, comme la coupole sur nervures et la calotte à stalactites qui la couronne, laisseraient même supposer qu'elle est antérieure à la fin du XIVe siècle, ou que les décorateurs se sont inspirés de motifs plus anciens, datant du XIIe siècle almohade. Des arcs doubleaux longent les murs latéraux de cette chapelle et ont pour but d'y délimiter une surface carrée plus facile à couvrir par une coupole. Ces grands cintres lobés

(14) Voir G. Arata, *L'architettura arabo-normanna e il Renascimento in Sicilia*, pl. 20.

(15) Voir Kutschmann, *Meisterwerke saracenisch-normannischer Kunst in Sicilien und Unter-italien*, p. 36 ; Arata, *loc. cit.*, p. X.

(16) Cf. G. Marçais, *Manuel d'art musulman*, II, pp. 682-686.

ont pour départ des motifs serpentiformes reposant sur des consoles qui surmontent elles-mêmes des protomes de lions projetés en encorbellement (Fig. 5).

On ne peut douter que ces lions soient de facture musulmane. Les analogies qu'ils présentent avec les fameux lions du patio de l'Alhambra attestent l'origine, ou tout au moins la formation du sculpteur. Ainsi se trouve-t-il que le seul témoin encore existant de l'emploi de fauves comme amortissement d'arcs, celui qui confirme l'hypothèse de notre restitution est une œuvre où l'art musulman du XIIe siècle se survit et qui, de plus, appartient à l'art hispano-mauresque, non à l'art fâtimite de la Berbérie orientale. Y a-t-il lieu de s'en étonner?

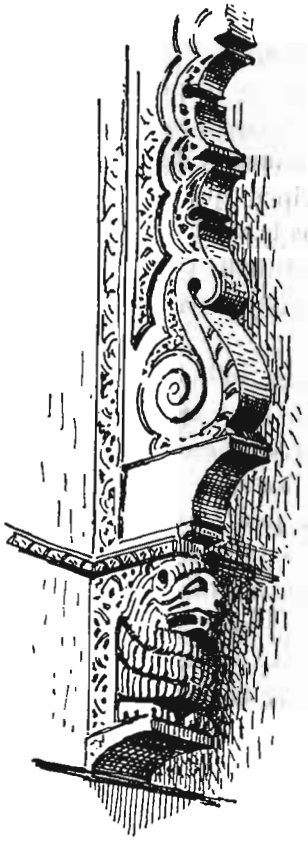

FIG. 5.

Il est incontestable que les monuments élevés au Maroc et en Espagne du Xe au XIIe siècle et ceux que créaient dans le même temps les Fâtimides et les dynasties sanhâjiennes de Kairouan et de la Qal'a représentent deux écoles distinctes. Il semble indispensable d'étudier ces écoles à part pour saisir les caractères propres à chacune d'elles. Cependant on ne doit pas être dupe de la rigidité des cadres où l'on a cru bon de les enfermer. Tout en conservant leur individualité, les écoles d'art musulman se sont fait des emprunts mutuels. L'art maghrebin d'époque almohade en particulier doit beaucoup à l'art de Berbérie orientale d'époque fâtimite. Tel motif, comme l'amortissement serpentiforme, rencontré à Rabat ou à Marrâkech resterait énigmatique quant à sa genèse, si l'on ne s'avisait de la rechercher à Kairouan ou à la Qal'a. Réciproquement l'emploi de certains éléments décoratifs sanhâjiens devient clair quand les monuments maghrebins nous en montrent la copie

ou l'adaptation, telle cette dalle de marbre gris au bord curieusement découpé et orné de palmes, qui fut trouvée dans les fouilles de la Qal'a. Le rapprochement avec les consoles almohades nous permet d'y reconnaître un support d'auvent ou de linteau (Fig. 6).

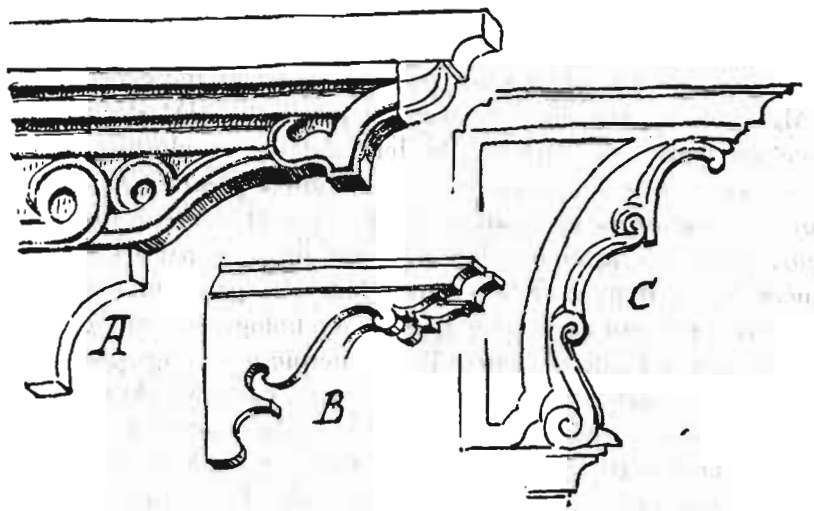

FIG. 6. — *A*. Qal'a des Beni Ḥammâd, console de marbre ;
B. Kotoubiya de Merrâkech, console en bois des plafonds ;
C. Rabat, Porte des Oudaya, console en pierre.

Le motif du lion associé à la retombée de l'arc nous apporte un exemple de plus de ces transmissions de formules à travers le monde musulman. Né d'un thème asiatique millénaire, il a émigré en Occident à la faveur de l'unité musulmane. Après un long voyage dans l'espace et le temps il est venu aborder en Espagne et a survécu d'une manière assez paradoxale dans Cordoue reconquise par la Chrétienté.

G. MARÇAIS.

Les Chansons de Geste de 1830 à 1914 dans la Mitidja

Nous avons vu ailleurs les poètes populaires indigènes de l'Algérie s'occuper, dans la seconde partie du XIXe siècle, à consoler leurs compatriotes de leur défaite et glorifier les héros de la lutte (1) ; nous les avons montrés pleurant ensuite sur la ruine de la civilisation maghrebine et poursuivant de leurs sarcasmes la civilisation nouvelle apportée par les conquérants (2). Il nous reste à suivre leur zèle patriotique dans l'œuvre qu'ils ont accomplie dans la psychologie de leurs contemporains à l'aide de leur « Poésie héroïque ». L'épopée est justement le genre littéraire spécialement consacré chez tous les peuples à la création et à l'exaltation du sentiment national. Il peut être intéressant pour l'ethnographe de voir à l'œuvre nos « meddahs » dans cette période obscure qui fut le véritable stade d'incubation, où se forma lentement l'embryon du nationalisme actuel. En réveillant et en magnifiant le souvenir des gloires anciennes de l'Islam, — historiques ou légendaires, peu importe pour l'imagination populaire — nos aèdes en burnous, avec leurs inventions chevaleresques plus encore qu'avec leurs lamentations et leurs diatribes, ont façonné à la société indigène une âme nouvelle, où la xénophobie irraisonnée a fait place à une velléité collective de résistance et de réveil. Ils ont ranimé son orgueil racial, lui ont communiqué le sentiment d'une solidarité plus étendue que la tribu et changé de vagues affinités nationalitaires en un

(1) *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger*, 1932, pp. 437-456. La Conquête racontée par les indigènes.

(2) Id. 1933, pp. 35-54. Elégies et satires politiques de 1830 à 1914.

nationalisme naissant, qui deviendra de plus en plus réfléchi et conscient jusqu'au jour où les Réformistes viendront l'étayer d'un système soi-disant rationnel et le formuler en un *Credo* mystique, le transformer enfin de nos jours en aspirations générales vers l'unité et la liberté politiques.

Sous le nom de Ghazaouat ou R'azaouat (expéditions militaires) — qui se donne parfois aussi à tout coup de main ou combat, qu'ils soient modernes ou antiques — les habitants de la Mitidja, au commencement du XXe siècle, entendaient particulièrement des récits, le plus souvent en vers, d'inspiration épique, largement relevés de merveilleux, et relatant les exploits guerriers des musulmans de l'époque du Prophète, surtout de ses dix Compagnons les plus célèbres. Les sujets de ces poèmes étaient traditionnels. Ils étaient tirés de vieux manuscrits, dont plusieurs ont été publiés par l'imprimerie arabe dès sa naissance, comme on peut le voir dans les catalogues des librairies musulmanes aux chapitres portant le titre de « Kotoub el qiçaç », ou livres d'histoires. Rédigés en arabe régulier, du moins soi-disant tel, ils étaient traduits par des demi-lettrés dans le dialecte local, versifiés de mémoire, parfois par des analphabètes complets, mais toujours adaptés aux besoins psychologiques de leur milieu. Depuis environ le XIVe siècle, en effet, ou, plus exactement, depuis que l'invasion arabe a commencé son mouvement de retrait devant le retour offensif de la Chrétienté, la terre d'Islam a vu fleurir une littérature portant le nom de « *Maghazi* », de la même nature que nos *ghazaouat*, anonymes le plus souvent ou maquillés d'ambitieux pseudonymes dérobés à l'histoire littéraire, dont le but patriotique était de sauver la face et de rappeler les gloires passées de l'Islam pour faire oublier son humiliation présente. Sur ce vieux tronc du Roman de chevalerie islamique, la conquête française a fait pousser une branche nouvelle, que notre ignorance du climat moral de nos sujets nous a laissés ignorer, mais que nous aurions eu intérêt à observer. Telle est l'origine lointaine et récente à la fois de nos Ghazaouat.

La vogue dont elles jouissaient, à la fin du XIXe siècle et dans les premières années du XXe, bien que sur son déclin dans la classe des lettrés, en faisait encore le genre poétique le plus populaire avec celui des hymnes hagiologiques. On enten-

dait les meddahs en déclamer dans les carrefours et les marchés, dans les cafés maures, surtout pendant les nuits de ramadan, dans les sacrifices communiels auprès des Saints patronaux ; et, non seulement dans les lieux publics, mais dans les soirées de réjouissance dites *mbîtat*) que donnent les riches fellahs dans leurs fermes après les moissons, et jusque dans les fêtes familiales de la naissance et de la circoncision. Quand on interrogeait les fervents de cette littérature, ils répondaient qu'ils y trouvaient l'occasion de « rafraîchir leurs cœurs » « *nberrdou qloubna* ». Ils disaient encore « *nechfiou ghelilna*, nous soulageons nos rancunes ». Un taleb déclarait : « A l'époque où nous sommes, la vie n'a pour nous rien de bon, sinon dans le monde de l'imagination et du rêve, *Fi zamanina hada elhaiä ma tetib lana illa fi âlem elkhial ou elahlam* ». Ainsi les petites gens expliquaient leur engouement par des raisons de sentiment. Mais les politiques, les penseurs, ceux que les ruraux appelaient : « les yeux du bœuf » voyaient dans ce divertissement un auxiliaire de l'instinct nationaliste. Ils déclamaient sur le ton de la psalmodie ce commandement du Coran : « *Dekkir faïnna ddikra tenfaou lmouminina.* Rappelle le passé, car ce rappel du passé est utile à la communauté musulmane. » Ils nous avertissaient ainsi, en termes sibyllins, qu'il ne nous fallait pas chercher dans les ghazaouat une manifestation de l'art pour l'art, mais d'abord la satisfaction d'un sentiment d'ordre racial et puis le calcul d'une propagande nationaliste naissante. Autrement dit, les ghazaouat ont servi à cette époque, instinctivement chez les uns, de propos délibéré chez les autres, à entretenir dans le cœur des indigènes algériens la haine sacrée de l'infidèle et la résistance intérieure à l'influence de l'envahisseur.

La vogue de cette littérature patriotique était attestée par la place que ses spécimens occupaient dans les cahiers des meddahs de l'époque. Ils se trouvaient nombreux dans les répertoires des ruraux ; et encore n'y voyons-nous figurer que ceux que des poètes ont mis en vers ; beaucoup étaient présentés en prose au public et sous une forme plus ou moins improvisée. Voici ceux dont j'ai pu recueillir une copie et qui serviront à l'analyse que nous allons donner de ces chansons de geste maghrebines.

1° La « Ghezoua des Banou Israël » ou la guerre qui, des Banou Israël, fit les Banou Djifa » ; auteur : Sidi Lakhdar ben Klouf ; préludant par ces mots : Laou la enta ma ikoun hadjdj oua la omra ; comprenant 89 distiques décasyllabiques.

2° Même sujet, par Sidi Embarek ben Bou Letbaq ; début : kanou fi tseltna ou donia ; 114 distiques heptasyllabiques.

3° La « ghezoua des Bani Makhzoum » ou comment des Coraïchites durent faire leur soumission au Prophète ; auteur inconnu ; début : Bism elkrim nebda qouli benniïa ; 136 distiques décasyllabiques.

4° « Eççid Banou Sensal » ; des tribus arabes qui étaient venues assiéger le Prophète sont vaincues par Ali ; auteur : Embarek ben Bou Letbaq ; début : Djât l-Ahmed gouman etmoum ; 126 distiques heptasyllabiques.

5° L' « Oued Sisban », défaite de Ghatrif, le chef des Arabes chrétiens ; auteur : Sidi Ahmed ben Zeqloum ; début : Odnan, Odnan, meftah eldjenan ; 115 quatrains de quatre à dix syllabes ou distiques de six syllabes.

6° « Ras el Ghoul » Tête d'ogre ; conquête des pays païens ; auteur : Sidi Caddour ben Khlifa ; début : Bism eldjalil nebtda delqaçida ; 154 distiques décasyllabiques ; incomplet.

7° « Fotouh echcham », conquête de la Syrie ; auteur : Embarek ben Bou Letbaq ; début : Bism eldjoouad nebtda had elghiouan ; 139 distiques décasyllabiques.

8° « Ghezouat Coufa », expédition de Coufa, conquête des pays entre la Perse et l'Inde ; auteur : Cheikh Ferradj ; début : Chouf ma'ta dalqaçiïa ; 337 distiques heptasyllabiques.

9° « Fotouh Tlemçan » ; Conquête de Tlemcen ; auteur : Cheikh el Aroussi et Tlemçani ; début : Bism elilah rebbi nebda lenchad ; 127 distiques ennéasyllabiques et décasyllabiques.

10° « Fotouh Tlemçan », conquête de Tlemcen ; auteur inconnu ; début : Bism Allah elkrim nebda doulenchâd ; 176 distiques décasyllabiques.

Nous ne résumerons pas les sujets de ces poèmes. Observer ici les méthodes de la critique littéraire, ce serait méconnaître l'esprit de ces œuvres spontanées. Nos aèdes maghrebins ne sont pas des esthètes qui se livrent à des jeux de l'esprit. Ils

poursuivent un but pratique et national. Quand ils donnent une forme poétique à leurs sentiments personnels, ils pensent à ranimer le patriotisme dans le cœur de leurs coreligionnaires. Ils tirent leur inspiration de leur foi religieuse, de leur orgueil racial, de leur xénophobie, de leur amour de la liberté ; et ils visent à faire naître leur propre état d'âme dans leurs auditeurs. L'unité de leur inspiration et la communauté de leurs fins produisent la similitude des idées qu'ils développent. Ils mettent en œuvre les mêmes thèmes, avec des différences purement formelles. Il nous suffira de dégager ces thèmes pour donner une vue générale de cette poésie et montrer ses rapports avec l'évolution politique qu'elle a déterminée dans l'esprit des Maghrebins.

*
* *

La première observation que nous inspire un simple coup d'œil sur la liste des poèmes que nous avons donnée, c'est qu'ils célèbrent uniquement la gloire militaire de l'Islam primitif. Les exploits fabuleux des « Compagnons du Prophète », des Grands Ancêtres, des Conquérants du monde en font tous les frais. Les meddahs s'en servent pour réveiller l'âme nationale en faisant honte à la lâcheté de la génération actuelle et en proposant pour modèle à leurs contemporains l'héroïsme des premiers siècles. Un poème en vogue à la fin du XIXe siècle nous montre l'emploi qu'ils faisaient de ce lieu commun. On appelait ce morceau « la diatribe de Ben Chetouan ». Dans un carrefour, un jour de marché ou de fête, le meddah interpellait son cercle d'auditeurs, leur demandant :

« Où est Ahmed (Mahomet), le mari de la Vierge (Aïcha) ? Où est Abou Bekr, le Véridique, et Omar, ces Seigneurs qui n'ont plus eu leurs pareils ? Si les femmes ne leur donnent plus des successeurs, qu'elles restent donc stériles ! Damnés sont tous ceux qui montent des chevaux de bataille, depuis le temps d'Ali, le Lion de l'Islam, et depuis Ben Djaafar (le conquérant de l'Afrique) !

« Oui, damnés tous ceux qui montent des chevaux ! Damnés, ceux qui ont chevauché des destriers depuis la mort de notre Intercesseur, le fils d'Abd Allah ! Où est le Véridique ? Où est Khaled (qui conquit la Syrie) ? Où est le neveu du Prophète d'Allah, Zobeïr (ben El Aouam), qui tenait tête à mille cavaliers et n'en laissait échapper qu'un petit nombre ?

« Que de drapeaux plantés sur les hauteurs ils ont enlevés ! Que de légions ils ont enfoncées, qui s'enfuyaient véloces ? Et (Ali) où est-il, le héros, qui mettra un terme à vos chagrins ? Ah ! il me faut le pleurer sans cesse, en attendant impatiemment sa venue ! »

Des poésies de ce genre, après avoir été écrites pour recruter des guerriers à l'émir Abdelcader et aux autres agitateurs, ont depuis et jusqu'à nos jours servi à consoler les vaincus et à entretenir leurs espérances. Ils nous montrent le rôle joué par la poésie héroïque dans la société indigène déprimée par la conquête. En tout pays, la gloire des ancêtres a soutenu la fierté de leurs descendants. Les musulmans de l'Algérie ont fait dans leurs ghazaouat le panégyrique de leur passé en vue de sauvegarder leur confiance dans l'avenir, et d'attendre avec moins d'impatience le retour d'Ali et des vengeurs de l'Islam asservi.

*
* *

En dehors du rôle général de soutien moral joué par la poésie héroïque dans l'âme maghrebine, cette poésie a pansé maintes blessures d'amour-propre que nous devons signaler ; et d'abord, l'humiliation que l'orgueil musulman éprouvait journellement en constatant son infériorité devant la puissance conquérante. La fétoua de La Mecque déclarant que les musulmans ne sont pas tenus à la résistance quand celle-ci apparaît manifestement impossible, a bien pu faire déposer les armes aux guerriers, mais elle n'a pas empêché les poètes de chanter les espérances de l'Islam. De là, la faveur particulière dont jouissait auprès des foules le thème du faible terrassant le fort, le thème de David vainqueur de Goliath. On le retrouve dans presque toutes les ghazaouat sous diverses formes.

Dans une variante de Ras el Ghoul, c'est une faible femme, ez Zalqa, la fille du roi mécréant, qui, s'étant convertie à l'Islam, s'enfuit vers le camp de Mahomet. Son fiancé la priant de ne pas déserter, elle le tue ; puis elle défait trois cavaliers lancés à sa poursuite et tient tête à un millier de soldats. Epuisée enfin, elle prie Allah. Des anges, sous la figure de guerriers habillés de soie verte, descendent soudain et exterminent ses ennemis. Plus tard, avec l'aide de ses frères, elle met à mort

9.000 infidèles. Faite prisonnière enfin, elle est délivrée par Ali à la tête d'une troupe de musulmans.

Cette jeune fille, qui, dès qu'elle a prononcé le symbole de la foi musulmane, devient une amazone invincible et surhumaine, plaisait à l'imagination des clients des cafés maures ; ils se persuadaient aisément que la force infinie d'Allah communique à la faiblesse même une puissance qui dépasse sans comparaison les possibilités humaines. Dans nombre de ghazaouat (entre autres celles de l'Oued Sisban, d'Eççid banou Sensal, etc.), Ali lui-même, le type de la force héroïque, le lion de l'Islam, nous est représenté comme malade quand il accomplit ses plus grands exploits ; il sort de son lit pour tailler en pièces des armées innombrables. Enfin, nous citerons l'exemple d'Abdallah ben Djaafar, que le *Fotouh Ifriqia* du pseudo Ouaqidi publié à Tunis en 1315 de l'hégire nous représente comme un homme fait, à la tête des cavaliers des Beni Hachem, et que le meddah, auteur du Fotouh Tlemçan, notre ghezoua, nous décrit comme « un enfant » que ses parents recommandent à Oqba et autres chefs du corps expéditionnaire. Pourquoi le poète algérien a-t-il modifié ici l'histoire ? Pour satisfaire ce désir secret de ses auditeurs de voir un David moderne abattre le Goliath mécréant de notre siècle. La disproportion entre les adversaires leur rappelait leur propre infériorité par rapport à leurs vainqueurs. La victoire du faible illustrait à leurs yeux l'intervention divine dans les affaires humaines, Allah étant, d'après leur foi, le véritable acteur dans ce monde et sa force invincible résidant dans le plus humble musulman, quand Il le veut.

On ne peut expliquer que par l'intervention de la puissance divine certaines exagérations des meddahs qui choquent notre raison. On les entend déclamer avec emphase des descriptions du genre de celle-ci : « Alors le héros faisant face à sa droite abattit soixante mille mécréants ; puis, se tournant à sa gauche, il en extermina tout autant. » On constate que ces invraisemblances naïves, au lieu de faire sourire, provoquent l'enthousiasme. Un passage de la ghezoua de l'Oued Sisban nous permettra de comprendre la crédulité anormale des auditeurs. Le roi des mécréants, Ghatrif, et le champion des Musulmans, Ali, sont aux prises depuis trois jours. Mahomet perd patience.

« Allez chercher, dit-il, la mère d'Hassan et d'Hosséïn, pour qu'elle assiste son mari dans la bataille. » Fathma se dresse dans l'arène, face aux deux combattants. « Quand Ali l'aper-
« çut, il devint furieux. Il asséna à son adversaire un tel coup
« qu'il le trancha du haut en bas en deux parties et qu'il par-
« tagea sous lui son destrier. Et la lame s'enfonça encore dans
« la terre (variante : dans la roche) à une profondeur de sept
« empans, mes frères ! » Cette scène, mimée par le meddah, soulève toujours des murmures d'admiration. C'est que le bon sens a fait place dans l'assistance à la logique mystique. Cette femme qui pousse le iouïou d'encouragement, n'est pas quelconque. C'est Fathmet Ezzohra, la Mère mythique des Musulmans. Ce guerrier est Ali, le lion de l'Islam, le bras d'Allah. Enfin, l'épée avec laquelle il accomplit ce miracle est le *Sif el qódra*, l'Epée de la Destinée, qui a symbolisé la toute puissance d'Allah depuis Adam jusqu'à Mahomet, en passant par Salomon, et, qui plus est, représente l'épée qui doit libérer le Nord-Africain de la domination étrangère. Comment des esprits remplis de ces légendes douteraient-ils de la trempe d'un glaive miraculeux sur lequel repose toute l'espérance de la collectivité ?

*
* *

L'esprit guerrier dort peut-être dans l'âme des Européens de nos jours, mais il est resté bien éveillé dans celle des musulmans soumis aux puissances européennes. Les tableaux de bataille, qui ne nous intéressent plus, excitent chez eux des émotions d'une actualité vivante qui relèvent plus de la passion que de l'esthétique. Je laisse aux psychologues le soin d'analyser ce qui faisait les délices des vétérans d'Abdelcader dans ce morceau d'épopée que je détache de « la Geste de Koufa » par le cheik Ferradj, en vogue dans les dernières années du XIXe siècle :

Une bataille entre les Musulmans
et l'armée de Chaalal ben Ghilman, roi de Slila,
entre Bagdad et l'Inde.

« Les guerriers des deux armées s'étaient mêlés comme, le soir, se mêlent les brebis et leurs agneaux. On n'entendait que le bruit

des coups et des ripostes ; on eût dit un marché silencieux où ne s'échangent que ces mots : « Reçois ! Donne ! » Telle qu'une pluie torrentielle qui dévale sur une pente, le sang coulait, montant jusqu'aux genoux et les mares en étaient pleines.

« Les compagnons du Prophète n'étaient qu'une poignée et les Chrétiens étaient des nuages de sauterelles. Ils ressemblaient à une mer remplissant l'horizon et les Compagnons à une voile.

« Debout sur une hauteur, Ali prit en main sa bannière, Ali, le Lion qui disperse ses traqueurs. Il poussa son cri de guerre, qui fit s'envoler la peur et les Cavaliers généreux (les Musulmans) rivalisèrent de courage. Zobéïr accourt sur sa jument basse semblable à un pigeon qui se rengorge ; mais les jambes de celle-ci sont blessées au-dessus du genou et le sang dégoutte de la manche de son cavalier. Voici Khaled, monté sur sa Blanche. Son bouclier est aussi troué qu'un crible. Une flèche vient le frapper au cou et son voile de tête s'imprègne de son sang. Une autre atteint sa jument au poitrail ; celle-ci s'abat ; on dirait une musulmane voilée, qui, rouge de henné, s'affaisse pour mourir. Il voit encore tomber sous lui un autre cheval, blanc et gigantesque comme la tente d'apparat d'un bey. Alors, le beau cavalier gagne l'arrière de l'escadron, qu'il suit, portant le drapeau, dans le fracas de la charge. Cependant, Ali, sur sa hauteur, jouait de l'épée contre les assaillants. Il abattit sept fois le poing, et, à chaque coup, il mit à mal un rang entier de l'ennemi, chaque rang comptant sept cents hommes.

« A la rescousse accourent, avec chevaux et chameaux, Abou Bekr, Omar et Otsman, les cavaliers irrésistibles. Leurs montures piétinent dans les débris de chêne zéen (des armes mises hors d'usage). Ainsi le faucon fond sur le ganga, quand ses maîtres lui ôtent son capuchon et le lâchent sur la proie.

« Les combattants s'affrontent. Adieu les insignes fastueux ! Tous ces « comtes » (en français) orgueilleux se voient souffleter. Il ne vaut plus un dinar le chef si haut coté ! C'est que les Arabes de Coreïch sont les seigneurs et maîtres des hommes libres. Ils dominent, c'est leur droit incontestable. Leurs ennemis ne trouvent personne pour les secourir. Et pourtant ils sont peu nombreux, tandis que leurs adversaires peuvent compter sur des réserves sans nombre. C'est Hamham qui les a amenées, le « comte » sinistre, renommé parmi les Roums. Hamham tue onze musulmans, touche Omar et blesse Khaled : il coupe court aux railleries que lançaient ses adversaires.

« Il abat un cavalier des Banou Omiya, tue Chihan, le cheval de Soleïman ; Bou Semria tombe sous ses coups. Saïd et Abderrahman sont mis hors de combat. Entre les deux partis, la bataille, comme un incendie, flambe et fait rage. Les adversaires rendent coup pour coup, comme des aigles aux prises.

« On monte en selle Ali. Il entre dans l'arène. Ce jour sera

sinistre et sombre ! « O protection du Tout-Puissant ! dit-il. Aide-moi, ô Vivant, Eternel ! C'est moi qui tiens tête aux mécréants, moi qui extermine les Roums, moi qui protège les Fidèles sur le champ de bataille ! » Cela dit, il prit sa course semblant planer comme l'oiseau de proie. Puis il respira largement, se raffermit sur sa selle et il se mit à frapper comme un Ghoul. Ah ! mes Seigneurs, que n'arriva-t-il pas en ce jour ? Voilà qu'il trouva devant lui le Démon, le sinistre Hamham. Celui-ci le brava en combat singulier (c'est du moins un fait admis), ce chien d'un an, ce chien hargneux, enragé. Il sabrait devant lui (sans regarder) semant l'épouvante. Alors, entre Ali et lui, les épées se croisèrent et jetèrent des étincelles. Et Ali lui fit voler la tête d'un coup de taille qu'il lui porta sous le nez. Après quoi, il tua Qaïçra, il sabra Kaïçar et, poursuivant, il n'épargna pas Af, le coursier à la belle bride. On eût dit un champ de blé mûr où Ali traçait aux moissonneurs la section qu'ils devaient faucher, tandis que les épis s'entassaient en gerbes autour de lui. Son épée était comme une scie coupant des férules desséchées qui tombent en morceaux. Il laissa sur le champ de bataille quatre-vingt-dix mille cadavres semblables aux grains de blé fermenté qui se dessèchent autour des silos.

« Plus terrible que le tonnerre, grondait le Lion (Ali), le destructeur des troupes de cavaliers, Ali, le lion illustre, le fils de la Lionne, celui devant qui tremblaient également les hommes et les génies. »

Pour comprendre l'impression que faisaient des descriptions de ce genre sur les âmes frustes des indigènes, il faut s'être assis avec eux autour du meddah et avoir observé, ou même subi, la contagion de l'enthousiasme guerrier qu'elles inspiraient. Mais l'imagination permet aux pacifistes mêmes de notre siècle de se le représenter, s'ils veulent bien admettre que l'instinct combatif est héréditaire dans l'homme et qu'ils sont encore peu nombreux parmi nous ceux qui ne sentiraient pas, dans certaines circonstances, la griserie de la poudre et du sang.

*
* *

Si les descriptions de batailles enthousiasmaient les indigènes de la Mitidja, les perspectives de pillages ne les exaltaient pas moins. L'homme est un animal de proie, dit-on. Cela est vrai surtout dans le pays des razzias, dans la religion qui fait, de la conquête un devoir, et du partage du butin une institution sacrée. Les meddahs se plaisaient à faire miroiter aux

yeux de leur auditoire les séductions des richesses conquises à la pointe de l'épée. Dans leurs descriptions, les mécréants s'entourent toujours d'une opulence tentante. « Les Musulmans, « dans leurs charges victorieuses, foulent des cavaliers désar- « çonnés, tout couverts d'or, au milieu de selles brodées, tom- « bés de mulets de prix et de chevaux ferrés... et les chacals « ne vident de leurs entrailles que des hommes gras. » (Geste de Eççid Banou Sensal.) Les territoires que conquièrent les Musulmans sont des plus fertiles, comme les villes sont les plus riches du monde. Dans la ghezoua de Ras el Ghoul, Zobéïr, envoyé par Mahomet et conduit par un ange, découvre la capitale du tyran. « Arrivés au sommet d'un défilé, ils aperçoivent une plaine de vergers et de jardins. » « Adieu, frère, lui dit l'inconnu : te voilà dans l'Oued Ezzohour, la Vallée des Fleurs. » Zobéïr suit la vallée couverte d'arbres fruitiers et de parterres. Sur des tapis de soie, il voit des soldats étendus qui se livrent à des jeux. Au sommet des coupoles brillent des bannières à ramages et des étendards. De tous côtés retentissent les tambours (de fêtes)... Les sept remparts de la ville montrent chacun leurs troupes de gardes merveilleusement équipés.

Mais c'est la richesse des armes et le nombre des moyens pouvant servir à la guerre qui excitent le plus l'envie de ces guerriers, surtout les beaux chevaux de bataille. Voici, dans la geste de Koufa, la cavalerie du roi mécréant Chaalal qui marche au combat. Le poète la décrit avec un amour qui atteint au lyrisme et répondait au goût de ses auditeurs. Il flattait ici cette passion des guerriers nomades que notre littérature a illustrée dans le thème de « l'Arabe et son coursier ».

« Chaque coursier de tête portait ses insignes, dont je vous donnerai les couleurs. Je signalerai l'alezan avec son alezane couleur de l'or nouveau que l'on pèse dans la balance, couleur de la poudre d'or pure, qui fera la beauté du lingot quand on l'aura débarrassé de sa fumée ; l'étalon à la robe jaune d'œuf, suivi de sa jument, camomilles en fleur dans leur saison ; le vert d'huile et sa compagne, des olives mûrissant dans le verger ; le gris-bleu, dont la robe est celle du pigeon et dont la mangeoire est si abondante que son poil est mordoré ; le noir semblable au corbeau, quand une pluie d'orage a mouillé son plumage et l'a verni. Il se calme ; je le comparerai au danseur nègre Cara qui, fatigué de gratter sa carapace de tortue, sent que la tête lui tourne. Une jument noire, au contraire, rappelle l'hirondelle du pays des chrétiens qui a vu l'épervier et s'effarouche. Elle me fait penser à la belle Coura quand elle vient dans sa tribu et qu'on l'entoure en chantant : elle a revêtu une tunique de gaze verte, si légère que son corps se voit au travers. Cette cavale là-bas paraît rouge : on dirait d'une couche de laque à l'endroit où on l'applique. Des chevaux rougeâtres à reflets noirs se cabrent : la foule les voit et recule devant eux. Un cheval est blanc comme le drapeau que l'on dresse sur la mosquée, comme le papier (du copiste) et plus encore. Le bigarré porte des harnais brillants comme des lustres ; il a achevé sa deuxième année ; telle est sa jeunesse et son maître veille à ce qu'il se reproduise ; il le soigne pour qu'il lui permette de répondre à l'appel de la guerre sainte. »

Le texte porte bien : *eldjihad*, la guerre sainte ; le meddah oublie qu'il décrit la cavalerie des chrétiens. Mais le quiproquo est habituel. L'auditoire s'y prête d'ailleurs ici comme ailleurs. Le cheval est foncièrement arabe, par essence et par destination. Quand Allah le créa, dit la légende, il prit un souffle brûlant du siroco et, ayant façonné le cheval de bataille, il lui dit : « Je t'ai créé arabe ; tu seras la gloire de mes saints, l'humiliation de mes ennemis et le luxe de mes fidèles. » Mais quel est le bien de ce monde qui ne soit l'apanage légitime du Musulman ? Quand ses meddahs flattent dans leurs épopées son instinct de conquête et ses dispositions au pillage, ils ne font que confirmer en lui sa conviction, fondée sur sa foi, que l'univers lui appartient en droit, en attendant qu'il lui revienne de fait, comme le lui promet la tradition orthodoxe pour la fin des temps.

***

De même que l'instinct de la déprédation inhérent à la race, nos meddahs, pour exalter les sentiments nationaux, flattent l'instinct sexuel, qui lui est connexe en pays arabe. La belle captive est en effet, à leurs yeux, le plus recherché des butins, parce qu'elle les symbolise, ou plutôt les réunit tous en elle. De là le rôle important joué par la femme dans les ghazaouat, qui est en général plus considérable qu'il n'était dans nos chansons de geste occidentales. Les héroïnes des épopées maghrébines se présentent à nous dans la Mitidja dans quatre types dont nous allons détailler les exemples : 1° l'ennemie de

la religion musulmane qui sera vaincue et sera obligée de se convertir ; 2° la mécréante amoureuse du beau guerrier arabe qu'elle épousera avec sa foi ; 3° la zélatrice qui s'enthousiasmera pour le dogme musulman et le propagera ; 4° la mystique qui se mourra d'amour pour le Prophète et le Dieu qu'il prêche. Toutes, d'un caractère simple et traditionnel, sont conçues et dépeintes en vue d'établir la prééminence de la race arabe et d'exalter la supériorité de la religion d'Allah.

Hasna est l'héroïne de la Geste de l'Oued Sisban. Elle est mécréante et a promis sa main au roi mécréant Ghatrif à la condition qu'il lui amènerait prisonniers Mahomet et Ali en guise de cadeau de noce et de dot. Ghatrif brave en combat singulier le Lion de l'Islam, Ali. Mais celui-ci tranche le cou de son coursier ; et Ghatrif s'enfuit. Hasna, pour l'encourager, écarte sa tunique de soie blanche, lui montre son corps semblable à la pleine lune quand elle émerge des nuages et lui fait honte. « Hier encore, ô Ghatrif, tu me disais : « Il faut que je tue l'iman étranger ! » et aujourd'hui : tu as peur de te mesurer avec lui. Si tu prétends à ma main et que tu veuilles m'avoir pour compagne, reprends courage, ne tremble pas et retourne au combat ! » Alors, l'outrecuidance propre à la mécréance grisa Ghatrif. Il remonte à cheval. Mais Ali pousse son cri de guerre qui paralyse son adversaire. Il le cueille tout tremblant et, sur la paume de sa main droite, il le porte au Prophète ; enfin, comme le roi vaincu refusait de prononcer la profession de foi musulmane, Ali, sur un ordre de Mahomet, le fend en deux d'un coup d'épée. Cependant Hasna s'était enfuie. Poursuivie par les cavaliers arabes, elle est ramenée devant le Prophète. « Voilà la cause première de toute cette guerre ! » dirent-ils. « Hasna, lui dit l'Envoyé d'Allah, veux-tu sauver de l'Enfer ce visage si plein de charme et prononcer avec moi la profession de foi ? — O la plus noble des créatures, lui répondit-elle, tends la main. Je témoigne qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que tu es en toute vérité, en toute certitude, l'Envoyé d'Allah ! » Alors, quand elle fut musulmane par la grâce de cette formule, Khaled ben Oualid (qu'Allah l'agrée !) s'avança et dit : « Prophète d'Allah, unis-moi en mariage avec cette jeune fille. » Et le Prophète les unit.

Tel a été, d'après nos trouvères maghrébins, le sort ordinaire des plus fières reines qui restèrent sourdes aux séductions de l'Islam : captives, elles rentrèrent dans le harem, et, depuis, leur sort excite l'envie de celles et de ceux qui écoutent leur légende.

Mais, le plus souvent, les filles et les femmes des rois mécréants, représentées comme des êtres inférieurs et nommées couramment des « ânesses sauvages, « *des euldjat* », sont séduites dès leur première rencontre avec le héros arabe et sont frappées du « coup de foudre », comme nous dirions, ou comme ils disent, « voient mûrir instantanément leur amour ».

C'est le cas de Choa' echchems (Rayon de Soleil), la fille de Draouch, le roi de Tlemcen, dont le jeune héros arabe, Abdallah ben Djaafar, assiège la capitale.

« La princesse était sortie ce jour-là, montée sur un coursier superbement bridé qu'elle avait choisi dans les écuries de son père. Elle parcourait les rangs des soldats, en les pressant de questions. « Montrez-moi, leur disait-elle, Abdallah ben Djaafar ; je désirerais le voir ! » A peine l'eut-elle aperçu qu'elle fut prise de fièvre. Elle se trouva sur-le-champ mûre autant que peut l'être un régime de dattes quand octobre est venu. Elle pleurait et gémissait : « O Dieu compatissant, Dieu Immuable, ne permets pas que le mécréant qui se mesure avec lui, puisse vaincre Abdallah ! » Or, Demdâm, le colosse que nul cheval ne peut porter, a reçu du roi Draouch la promesse que la main de Rayon de Soleil lui serait accordée, s'il triomphait d'Abdallah en combat singulier.

« Demdâm monta sur son éléphant et se rendit au « Gué des grenadiers ». Rayon de Soleil l'y rejoignit sur sa jument baie. « Tu vois ce chef, là-bas, lui dit-elle (c'était Abdallah), provoque-le ; tu éprouveras ta force ! »

Abdallah, d'un seul coup d'épée, fait à la fois tomber la tête de Demdâm et jaillir ses entrailles.

« Rayon de Soleil contemplait le vainqueur de tous ses yeux. Elle goûtait un plaisir particulier à admirer ce Lion imposant. « O toi, lui dit-elle, qui sais dompter les hommes et les génies, comme je voudrais être ta femme ! — Professe la foi au Prophète de la Droite Voie, lui répondit Abdallah, si Dieu Tout-Puissant l'a écrit dans le Livre de la Destinée. »

C'est ainsi que Rayon de Soleil et le chef arabe qui conquit le royaume de Tlemcen se fiancèrent, d'après l'auteur blidéen anonyme de la « conquête de Tlemcen » qui se récitait dans les

cafés maures à Blida en 1905. Le poète dans cette peinture n'a songé qu'à flatter la fatuité collective de la race. Le sentiment qu'éprouve Rayon de Soleil ici est d'essence humaine. Elle aime d'admiration pour la force et la vaillance que montre le guerrier. Moins primitif est l'amour de la même princesse tel que nous le trouvons décrit dans le poème du Cheik Elaroussi et-Tlemsani, en vogue aussi vers la même époque à Blida. Quoique le principe sexuel se trouve à l'origine dans la psychologie que nous en présente le poète tlemcénien, il y mêle des sentiments religieux qui donnent à la passion amoureuse musulmane le véritable caractère semi-sensuel semi-mystique que les indigènes veulent reconnaître en elle dans leurs épopées et que leurs aèdes lui attribuent le plus ordinairement. Voici le roman d'amour de Rayon de Soleil et d'Abdallah d'après Elaroussi.

Abdallah assiégeait Tlemcen. Depuis un demi-mois il se mesurait chaque jour en combat singulier avec Draouch, le roi de la ville et le père de Rayon de Soleil, sans autre résultat que d'avoir blessé le royal champion des chrétiens.

« Rayon de Soleil était sortie du côté du champ de bataille, si richement chargée de bijoux qu'elle ne marchait que comme dans une montée. Ce jour-là elle put admirer le beau cavalier, Abdallah ben Djaafar. Aussitôt, elle sent s'allumer dans son cœur le feu de la passion. Elle en perd la raison. Elle se retire dans ses appartements. Elle dépêche au général arabe une vieille femme qui s'abouche avec lui en secret. Mennad (Abdallah) était plein de colère contre la place de Tlemcen. Ce message lui brisa les membres (en le plongeant dans l'incertitude). Mais le dépit le possédait ; la fièvre faisait battre son cœur. « La chose n'offre rien d'illicite, se disait-il. Qui sortira au rendez-vous ? Hé bien, ce sera moi. » Le lendemain matin, sans son cheval, il rôdait aux pieds des remparts ? Tel un faucon guettant la sortie d'une autruche parquée... Il se hâta derrière la belle aux sourcils bien arqués, se félicitant de l'aventure. Il monta dans ses appartements, il réalisa ce désir : il arriva à son château, auprès d'elle, sans encombre. Et il y trouve les prestiges de la sorcellerie de Moulaï Imrad, le sorcier de la princesse ayant tracé à l'intention d'Abdallah un carré magique qui l'enivra. Quant à elle, elle se réjouissait de la présence du guerrier qui déjoue les ruses des ennemis de l'Islam et tient tête à ses agresseurs, autant que le jeûneur de Ramadan se réjouit pour la fête de la rupture du jeûne. Elle disait : « Il n'y a de Dieu qu'Allah ! » proclamant son unitarisme. Elle manifestait sa joie, répétait la profession de foi au nom du Prophète Pur. Cet amour pour le Prophète la poignait et lui tourmentait le foie ; elle passa la nuit à bénir le nom de Mahomet. Et l'amour pour le Prophète attisait son amour pour Abdallah, si bien qu'elle se trouva mûre comme le régime de dattes se trouve mûr quand arrive octobre. »

Ces transports de joie dévote et ces soupirs d'amour divin, pour nous si étrangement mêlés aux effusions de la passion humaine, nous révèlent l'intention qui pousse le poète à insister sur ce point. Sans doute, Rayon de Soleil a ses raisons pour répéter la profession de foi musulmane : Allah, dans la 4e sourate, a recommandé aux Croyants d'épouser des Croyantes. D'ailleurs, l'amour a toujours eu des accointances avec le mystique ; de nos jours encore, les Mauresques usent aussi des sortilèges qui doublent leurs charmes, comme le fait ici Rayon de Soleil, héritière des pratiques magiques du berbère Moulaï Imrad ; elles y ont ajouté seulement les prières musulmanes orthodoxes ; de même, les hommes prient avant la consommation du mariage : les tolba recommandent au jeune marié de procéder à une *salat* complète avec ses prosternements, redressements, oraisons et gestes divers, dans la chambre nuptiale, avant de lever le voile qui dérobe l'épousée à ses caresses. Mais ici l'insistance de l'auteur prouve qu'il veut décrire dans l'exaltation de Rayon de Soleil avant tout l'allégresse de la néophyte; et il nous la donne comme supérieure au bonheur de l'amante. Le délire d'amour se fond dans la crise mystique. Le meddah est plus soucieux de peindre une héroïne religieuse qu'un personnage épique, fidèle en cela à sa conception particulière de la *ghezoua*, qui tient moins de l'épopée, telle que nous la comprenons, que de l'apologétique religieuse.

Mais le trait de caractère que le poète tlemcénien développe avec le plus de complaisance dans son héroïne est un trait de fanatisme indéniable et des moins humains. Sa Choaa ech-Chems déconcerte nos idées psychologiques et morales : princesse, elle trahit son pays ; vierge, elle attire dans sa chambre un guerrier qu'elle aperçoit sur le champ de bataille ; fille enfin, voilà qu'elle livre son père alité au fer de l'ennemi qui l'a blessé ; le tout, sous l'influence de la passion religieuse qui la domine. Ces anomalies sont données par l'auteur comme

preuves de sa piété, de sorte que sa conduite qui est considérée par la mentalité musulmane comme édifiante et même sublime, nous apparaîtra choquante, invraisemblable, monstrueuse. Je continue à traduire le poème du cheikh Elaroussi.

« Rayon de Soleil laissa le lion (Abdallah) seul dans l'alcôve. Elle se rendit au chevet de son père blessé. « Voici, lui dit-elle, un chirurgien que je t'amène pour guérir tes blessures : il te quittera, mon père, après t'avoir soigné énergiquement ! » Elle alla le chercher, la noble fille entre les nobles. Il vint, tenant son épée pendue à son bras gauche. Le maître de Djidar (Tlemcen) se prit à rire (sardoniquement) et s'accouda sur ses coussins, quand il vit Bou Mennad (Abdallah) entrer le front plissé. Qu'avait-il à dire ? Allah veut ce qu'il veut. Abdallah avait l'air d'un lion que l'on a irrité, prêt à mordre, agressif. Dès l'abord, la belle, la lumière des yeux, parla : « Je t'amène le médecin et tu te moques de lui ? C'est pourtant un docteur réputé en tout pays et, quelque prix que tu le payes, il l'aura gagné. — Si je ris, lui répondit son père, c'est que je vois l'homme qui rend orphelins les enfants. Tu m'as bien amené celui que je souhaitais et qui doit abréger ma vie ! — Oui ! lui dit la Lumière des yeux. Tu n'as plus personne à consulter ; réfléchis et décide-toi. Si tu ne te hâtes pas de prononcer la profession de foi musulmane, c'en est fait, ta tête ce soir aura volé de dessus tes épaules. Tu as devant toi celui qui peuple les tombeaux de vos cadavres, celui dont le souvenir hante mon cœur les jours de bataille ! C'est le fils d'Asma aux biceps puissants ; celui dont la réputation m'emplit d'orgueil, celui dont Allah m'a imposé l'amour pour me mettre à l'épreuve, en m'inspirant par surcroît l'amour du Prophète Immaculé ! Son épée est de la moitié de sa taille. Jamais son fourreau ne la revêt. Son ceinturon s'orne de boules d'or qui cliquettent. Son baudrier éblouit les yeux et la poignée de son épée est couverte de pierres précieuses. » Quand elle eut ainsi parlé, Abdallah sentit sa poitrine se serrer (de colère). Il noua autour des poignets du roi un mouchoir de soie. Mais le maître de Djidar (Tlemcen) parla, ne pouvant se contenir : « Pourquoi te conduire en lâche, fils de l'oncle maternel de l'Annonciateur (Mahomet) ? Présente-toi devant moi, face à face et non en te dérobant. Tu m'as éprouvé, tu sais que je suis une bonne lame d'acier. Dans un corps à corps acharné, l'épée n'a-t-elle pas frappé entre nous pendant la moitié d'un mois, tandis que j'étais sur un coursier et qu'un autre était tenu à la main, de manière à ce que, le mien étant tué, je pusse en monter un autre ? » Abdallah, généreux, le délivra de ses liens. Il lui donna une épée, et ils s'affrontèrent ouvertement. Mais Abdallah se jeta sur lui avec l'impétuosité d'un torrent. Il le frappa du dos de son sabre et l'étendit sans connaissance. Abdallah attendit qu'il

PLANCHE I.

SID ABDALLAH, envoyé par le Prophète pour islamiser la Tunisie, enlève la fille du Roi de Tunis.

revînt à lui pour lui demander sa profession de foi. Le prince sortit tout étourdi de son évanouissement. Il prononça la formule d'abjuration ; entra dans les troupes de Mahomet et Dieu lui fit don d'un château vert dans le Paradis. Que pourrais-je reprocher à ces héros ? L'un était une panthère et l'autre un lion. »

Bien entendu, notre poète ne trouve non plus aucune critique à formuler sur la conduite de son héroïne. Au contraire, il désigne sous le nom de « la noble des nobles *horret elahrer* » cette fille dénaturée qui met en demeure son père de renier sa religion, s'il ne veut pas mourir et conduit à son chevet de blessé le bourreau qui l'exécutera, s'il se refuse à abjurer. Il la chante comme un exemple, « lumière des yeux » des autres femmes. La jeune beauté impitoyable zélatrice de l'Islam, est d'ailleurs un type répandu dans la littérature populaire. La légende courante de la Conquête de Tlemcen, nous offre la figure de Bahdjet el Kamal, la favorite de Leblaq, le roi d'Oudjda, qui poignarde son royal amant parce qu'il ne veut pas abjurer. Dans une version de la geste de Ras el Ghoul nous voyons la fille du roi, la belle Zalqa, tuer son fiancé, parce qu'il la supplie de ne pas passer à l'ennemi : elle ne craint pas de rompre par un meurtre avec le parti de son pays et la religion de ses pères. Mais la plus connue de ces renégates était, dans les premières années de notre siècle, Yamina, la fille du roi de Malika, appelée aussi la fille du Grand Roi de l'Ifrikia. Abdallah ben Djaafar, ayant été envoyé par Okba pour négocier avec le roi roumi, cette princesse attira le jeune ambassadeur musulman dans son alcôve où le menuisier du palais avait ménagé une cachette, et l'y garda quelque temps ; enfin, elle s'enfuit avec lui. Ce rapt ouvrit, d'après la légende, entre les Roums et les Arabes, l'ère des hostilités qui devait se terminer par la conquête et l'islamisation des Mauritanies. Il était popularisé non seulement par les poésies des meddahs, mais, ce qui est rare en Algérie, par une chromolithographie qui s'est vendue jusqu'à nos jours dans le quartier indigène d'Alger, et que nous reproduisons ici. L'imagination symboliste du peuple voulait voir dans l'enlèvement de la princesse roumie le triomphe passé, et futur aussi, de l'Islam sur la Chrétienté. (Voir Planche I).

L'admiration passionnée qu'inspirent aux filles des infidèles

les héros de l'Islam atteint à son comble dans celle que leur inspira le Prophète. Aussi l'imagination orientale a su créer pour l'exprimer un personnage poétique que ne connaissent pas nos littératures européennes. Seul, l'Evangile nous paraît nous en offrir le prototype. Encore Marie-Madeleine aux pieds de Jésus se montre-t-elle moins tendre que Mohâni devant Mahomet, car son amour ne va pas jusqu'à la tuer. Mohâni, la fille du roi mécréant du pays de Slila, par delà Bagdad, a lu dans les livres d'astrologie que le Régénérateur du monde a paru en Arabie et elle s'est convertie à l'Islam. Son père l'a emprisonnée et couverte de chaînes. Ali, envoyé par Mahomet pour la délivrer, fait éclater ses liens en prononçant des versets du Coran et l'amène avec lui dans la Ville Sacrée.

« L'Elu par excellence s'informa de Mohâni. « Elle pleure, lui dit-on, à ton sujet. Elle vit dans les larmes nuit et jour en pensant à toi, ô Seigneur de la Mecque. L'amour exaspère sa tristesse et on la trouve toujours occupée à soupirer. » Ainsi, elle était en proie à l'amour divin. O vous qui en avez connu les tourments, vous savez que l'amour est un feu dévorant qui flambe dans le foie et ravage les profondeurs de notre être. Le lendemain matin, quand les Sonnites (les Musulmans) furent réunis en conseil, Mohâni vint, baisa la main droite de l'Envoyé d'Allah ; et, soudain, la belle aux yeux bleus tomba morte ! Elle était morte vierge et hourie ; et elle alla prendre place dans le jardin du Paradis que garde l'Ange Ridouan. »

Cette touchante figure de l'amour divin clora pour nous la galerie de ces étrangères éprises, jusqu'au crime ou jusqu'à l'extase qui tue, de la beauté, de l'héroïsme et de la sainteté des grands hommes de l'Islam. L'orgueil musulman s'est complu à former ces créations originales de son imagination, dans lesquelles il personnifie le culte qu'il se voue à lui-même et qu'il prêche à ses partisans et à ses adversaires, dans ces panégyriques déguisés que sont ses chansons de geste.

*
* *

L'orgueil humain en général, mais particulièrement l'orgueil musulman, ne se contente pas d'accaparer les richesses et de gagner les cœurs, mais il aspire à la domination des esprits.

Cette passion ambitieuse se décore du nom de prosélytisme. Elle s'affuble d'ordinaire de théories idéologiques qui se concentrent en une formule sacramentelle. On connaît celle de l'Islam, c'est la *chahada*, le symbole. Ce mot, le ressort du mouvement islamique tout entier, résume son histoire. La poésie épique de l'Islam n'est que le récit fabuleux ou romancé de hauts faits réels ou prêtés aux disciples à qui Mahomet a recommandé : « Allez et combattez les Infidèles jusqu'à ce qu'il ne reste sur la terre personne qui ne professe cette vérité suprême : « Il n'y a de Dieu qu'Allah ! »

Les guerriers se considèrent comme les champions de thèses théologiques. Leurs combats singuliers sont des ordalies. Dans la chanson des Banou Makhzoum, le chef des mécréants défie Ali en ces termes : « Vous dites que nous sommes dans l'erreur et la honte et que vous possédez la vérité nécessairement. Aujourd'hui, ici, apparaîtra où est la honte et celui qui détient la vérité l'emportera. Tu prétends que ton Dieu te donnera la victoire sur moi, et moi, Eççid ben Eslama, je dis : « Je vaincrai par la grâce de nos idoles ! »

L'issue du duel ne fait pas de doute : il se termine par la défaite du mécréant et le dilemme qui lui est posé, l'abjuration ou la mort. Il abjure ordinairement à la grande satisfaction des auditeurs.

« Catterma accourt, le Noir, fils de la Noire ! Quoique son cheval ait glissé — sinistre présage ! — il n'hésite pas devant le combat. Mais notre Seigneur, le Lion (Ali), le soulève de terre et fouette de son corps la terre sourde. Du coup le payen fut dégrisé ; il revint à la raison. Et que vit-il, qui le guérit de son entêtement ? Il aperçut le Jardin des joies éternelles (à sa droite) et l'Enfer plein de flammes (à sa gauche) ; et il se résolut à prononcer la profession de foi. (Chanson de l'Oued Sisban). »

La scène plaît particulièrement, elle termine beaucoup de chansons de geste. Dans celle des Banou Makhzoum, Ali, craignant la cotte de mailles qui rend son adversaire invulnérable, le force à s'en débarrasser en fuyant devant lui.

« Tout à coup, il se retourne et fait face à son ennemi. Alors on eût dit une outarde qui se rase, dans le sable du désert. Ali enleva Eççid comme le faucon ravit un ganga. Le prenant avec la main gauche, prostré, ivre de peur, il le traîna jusqu'aux pieds

de Mahomet, au rang sublime ; puis, il lui attacha des chaînes d'acier indien ; et le prisonnier passa le reste du jour dans la honte, les soucis et l'inquiétude. Quand il reprit ses esprits, « Par Allah, ô Mahomet, dit-il, je savais que je devais me présenter devant toi en humble posture. Depuis le moment où je suis sorti de chez moi, je rêve que je suis capturé et prisonnier de guerre. Maintenant, je vous prends à témoins. Allah et toi, je proclame qu'Allah existe et que tu es son Prophète ! » Et il ajouta : « Rendez-moi mon coursier et mon épée ! je veux aller combattre à la suite d'Ali les hommes de l'entêtement et nous ferons triompher la religion de Mahomet. »

Rien ne flatte l'amour-propre des auditeurs du meddah plus que ces reconnaissances de leur divinité et l'établissement de son culte dans le pays conquis.

« Telle est l'histoire de Slila, dit le poète à la fin de la chanson de Coufa. Depuis Souâma jusqu'à Remlia, depuis Dehouch jusqu'à l'Oued Romman, toute la contrée se convertit et se fit Mecquoise. Les habitants récitèrent désormais le Coran. Chaque ville eut son Siïed, ancien Compagnon du Prophète, qui s'occupa à lui enseigner ses devoirs religieux. Les citadins accomplirent régulièrement leurs dévotions et le muezzin fit entendre sa voix aux heures canoniques. »

De même, à la fin de la « Conquête de la Syrie », le poète conclut par cette constatation triomphale :

« (Ali) laissa le pays voué à perpétuité aux prières musulmanes et aux appels des muezzins et les tolba remplirent les mosquées de leurs lectures sacrées. »

Combien de fois des tableaux de ce genre ont excité l'enthousiasme et fait naître la nostalgie du passé dans l'âme des bons fellahs de la Mitidja ! Leurs poètes ont entretenu l'espérance du retour, à plus ou moins longue échéance, de cet ordre coranique, de cette paix musulmane, de cette béate et dévotieuse paresse, qui convient si bien à l'âme maghrébine et contraste si étrangement avec l'agitation moderne et la nécessité de se régénérer qu'impose la « paix française ».

*
* *

L'antipathie innée qu'inspire à l'imagination maghrébine la civilisation occidentale a créé son expression dans la poésie

épique populaire, aussi bien que nous l'avons vue s'exprimer dans la poésie satirique (3). L'esprit populaire a été chercher le canevas de son épopée satirique, si l'on peut dire, dans les vieilles Maghazi arabes, sans doute dans quelque manuscrit circulant au Maghreb, dont l'existence nous semble prouvée par les publications de l'imprimerie moderne arabe, tel, par exemple, le *Fotouh el Yamen elma'rouf bi Ras el Ghoul*, « la Conquête de l'Yémen connue sous le nom de la Tête d'Ogre », parue à Tunis, à la typographie tunisienne, rue Souq el balat, 57, sans date.

La civilisation occidentale s'y trouve personnifiée dans un de ces monstres imaginaires de la mythologie populaire orientale auxquels les Musulmans donnent le nom de *Ghoul*. Nous traduirons ce mot par celui d'Ogre, qui s'en rapproche beaucoup par le sens et, peut-être aussi, par l'étymologie. Les Ghouls, pour les habitants de la Mitidja, vers 1900, appartenaient à la race des *djinns* pour le protéisme, à des démons pour la méchanceté. Le ghoul est fort et gigantesque, laid à faire peur, non pas bête, car il possède les ressources de la sorcellerie, mais bestial et anthropophage ; il thésaurise les richesses de ce bas-monde, mais ne sait s'en servir ; il est mécréant et immoral : il viole tous les préceptes de l'Islam et synthétise en lui tout le mal. A la fin des temps, il se convertira et s'assimilera, soit par la force, soit par la fréquentation prolongée des Vrais Croyants. Toute une littérature orale, traditionnelle mais largement ouverte à l'invention moderne et à l'adaptation, circule sur son compte. J'en ai publié en 1910, chez Ernest Leroux, deux volumes de spécimens, sous le titre de « Contes populaires sur les Ogres ». L'identification des Ogres et des Français était courante et presque inconsciente, tant elle semblait naturelle, dans l'esprit des ruraux, avant la Grande Guerre. Un Kabyle évolué, professeur à la Faculté d'Alger, Boulifa, avait coutume de dire que la collaboration confiante s'établirait entre les deux races qui habitent l'Algérie lorsque les Français cesseraient d'enseigner à leurs enfants que les Indigènes sont des « sauvages » et quand les Indigènes ces-

(3) *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger*, 1933, pp. 35-54. Elégies et satires politiques de 1830 à 1914.

seraient d'inculquer à leurs enfants que les Français sont des « Ghouls ». La ghezoua de Ras el Ghoul est un spécimen de la littérature orale xénophobe qui entretenait ce préjugé : que toute société non fondée sur le Coran est barbare et démoniaque.

Le Prophète avait réuni le conseil de ses Compagnons. Une vieille femme fut introduite. « Elle écarta son voile, dit notre poème, et parut couverte de sang. « Allez voir, leur dit-elle, ma chamelle arrêtée devant la porte et vos yeux vous apprendront ce que j'ai à vous exposer. » Ali sort. Il voit douze têtes de jeunes hommes coupées, suspendues en collier au garrot de la chamelle. Il pousse un cri d'horreur et apporte ces têtes au Prophète. « O Taha, dit la vieille femme, tu vois là mes malheureux enfants. — Mais qui a pu commettre pareil crime? demanda l'Arbitre des codes et des religions. — C'est Mokharriq, surnommé la tête d'Ogre. Il avait appris que nous avions professé la croyance au Maître de la terre et des cieux, dont tu es le Prophète. Il nous dépêcha son vizir avec une troupe nombreuse qui nous fit tous prisonniers, nomades sous la tente ou sédentaires des maisons ; il massacra, pilla, emmena femmes et enfants ; et le territoire de notre tribu resta désert, abandonné aux fauves et aux oiseaux de proie. Il m'a envoyée auprès de toi, en me disant : « Va lui raconter cette histoire ».

Ras el Ghoul, dans l'intention du meddah et dans l'esprit de son auditoire, personnifie le régime sanguinaire des Etats mécréants. Notre manuscrit, qui est incomplet, ne le dit pas nettement ; mais les chansons populaires du genre de celle-ci qui traitent de légendes connues ne se croient jamais tenues à être explicites. Voici, d'après la version tunisienne de Ras el Ghoul (le Fotouh el Yamen, p. 10), le caractère du féroce despote : « Tout le monde le redoutait avec sa tête monstrueuse, sa méchanceté et ses emportements. Dès l'enfance il se montra malfaisant, sans pitié pour les petits et sans respect pour les grands. Il éprouvait du plaisir à verser le sang. Enfin le Maître des mondes en avait fait l'objet et l'instrument de sa colère. » Il tua son père de sa main pour prendre sa place, massacra lui-même les officiers de la cour au nombre de 170, ainsi que ceux qui protestèrent contre son

parricide et son usurpation et se livra sans frein à ses fureurs. Il représente le tyran sans foi ni loi, jouet de toutes les passions mauvaises que ne domine pas la morale coranique. Le poète, en effet, pense expliquer suffisamment la cause de ce déchaînement des instincts pervers en nous montrant Ras el Ghoul, chrétien de naissance, faisant sculpter, dès son avènement, une statue d'émeraude verte au yeux de rubis, devant laquelle il se prosternait avec son peuple et du fond de laquelle le démon lui dictait des prédictions et des ordres, toujours conformes à ses propres désirs et à ses passions.

Le « Censeur des religions », Mahomet, envoie à ce tyran une lettre de remontrances. Celui-ci fait écorcher la chamelle du messager, le fait coudre lui-même dans la peau saignante de sa monture et jeter sur le sable du désert brûlant. Averti par l'ange Gabriel, le Prophète envoie 10.000 hommes à la conquête de l'Yémen. Malgré les sept vallées fortifiées qui servent d'enceintes à sa capitale, malgré ses troupes innombrables et ses richesses, Ras el Ghoul est vaincu ; ses sept fils tombent sur le champ de bataille ou se convertissent avec sa fille Zalqa, lui-même enfin est tué par Ali, dans son château central où le héros musulman s'est introduit par surprise avec 16 de ses compagnons, en se mêlant aux chameliers d'une caravane. Enfin, l'Islam se substitue au Christianisme. Après le partage du butin, « on fit venir le vizir de l'ancien « roi (il s'était converti secrètement et avait secondé les vain- « queurs). Le Prophète le félicita de sa conversion et de sa « conduite. Il appela les bénédictions du Ciel sur lui, lui pro- « mit le paradis ; enfin il le nomma gouverneur de la contrée. « Il lui enseigna les dogmes de l'Islam, les principes de la « foi et la législation de sa nouvelle religion. Il lui recom- « manda une dévotion scrupuleuse.

« Il lui enjoignit de détruire les églises et de construire des « mosquées. Alors, les églises furent démolies et les mos- « quées s'élevèrent et les habitants prirent rang parmi les « fidèles du Prophète et ses sectateurs dévoués. » Ainsi fut abolie l'abominable tyrannie des despotes chrétiens, l'ordre fut rétabli et le bonheur général régna avec la religion qu'Allah a dictée pour le plus grand bien de l'humanité dans ce monde et dans l'autre. (Voir Planche II).

La geste de Ras el Ghoul enveloppe sous la forme épique une satire profonde de l'administration des infidèles. Elle illustre, en général, ce lieu commun, cher à la littérature islamique, à savoir que le régime politique établi par Allah est le seul qui soit parfaitement adapté à la nature de l'homme; mais elle raille aussi particulièrement cette prétention affichée par nous d'avoir instauré la « paix française » dans l'Afrique du Nord ; et c'est pourquoi les indigènes prennent plaisir à rappeler l'époque où l'Islam a porté la paix coranique dans les pays chrétiens. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la figure grotesque de Ras el Ghoul dans le tableau populaire d'« Ali tuant Ras el Ghoul », pour y reconnaître une caricature naïve mais suggestive des soi-disant civilisateurs des pays musulmans. Ce monstre n'est autre chose que le chrétien, tel que le commun et l'élite des musulmans se plaisaient à le concevoir.

*
* *

Nous retrouvons le même esprit de dénigrement et de mépris dans le cycle consacré par l'imagination maghrébine à la « transformation des Israélites en Juifs », que nous étudierons dans la ghezoua de Sidi Lakhdar ben Khlouf et dans celle de Sidi Embarek ben Bou Letbaq. Ces chansons traitent, avec la liberté de l'épopée et le sans-gêne de la partialité, de la chute, suivie de la diaspore, du royaume de Juda, à propos de la fameuse « Guerre du Fossé » de la cinquième année de l'hégire, qui en aurait été la cause. La plus ancienne des deux chansons, celle de Lakhdar ben Khlouf remonte à l'époque turque. Elle a été rappelée au jour et a connu la popularité quand les Israélites d'Algérie sont devenus citoyens et qu'ils ont pris dans la société française une place que les Indigènes musulmans leur ont enviée. L'autre poésie de la main de Bou Letbaq n'en est guère que la paraphrase et semble de ces imitations qui suivent toujours le succès. Toutes deux ont été recueillies à Blida au moment de leur plus grande vogue, alors que, suivant l'expression malicieuse du copiste qui me les a procurées, « le ministre de la guerre, en France, était un juif appelé Picquart ».

PLANCHE II.

SID ALI-BEN-TALEB, Kalife du Prophète, combattant RAS EL GHOUL (L'Ogre).

« Les Banou Israël vivaient dans l'éclat de la souveraineté et de l'opulence, montant des chevaux de bataille, ayant leurs vassaux, personnages puissants et de grande autorité, tous riches en troupeaux de chameaux, quand un jour ils découvrirent dans leurs livres de divination que la cause qui déterminerait leur déchéance et leur obscurité serait précisément leurs chameaux, lesquels leur occasionneraient de grandes souffrances. »

Leur sultan donna l'ordre d'égorger tous les chameaux du pays. Un seul échappa par miracle au massacre général et, après bien des épreuves, il se réfugia auprès du Prophète, à Médine. Mahomet lui octroya le don de la parole et il exposa en langage humain les cruautés qu'il avait supportées. Finalement, Mahomet lui donna l'aman, le prit sous la protection du peuple arabe ; et Ali le voua au service de sa femme Fathma, la fille du Prophète.

Les Banou Israël accoururent avec huit mille guerriers ; et, après avoir investi Médine, réclamèrent leur chameau, déclarant que, si on ne le leur rendait, ils couperaient la langue du Prophète, la main gauche d'Omar, la droite d'Ali, etc... et qu'ils emmèneraient Fathma prisonnière pour leur servir de domestique et Khaled Ben Ouali comme esclave.

« Attends un peu, maudit, s'écrie le meddah, qu'Ali arrive !

« Il se trouvait à Coufa, ce qui ne l'empêcha pas d'entendre l'appel du Prophète. Dieu plia la terre sous ses pas et, sur son cheval Serhan, il parcourut en un jour quarante jours de marche. L'Epée du destin (sif el qodra) au poing, il tomba sur l'ennemi. Les chevaux eurent du sang jusqu'au ventre, car, dans sa colère, Ali avait juré de marcher dans le sang des infidèles jusqu'au genou ; et Allah, pour accomplir le serment de son champion, fit tomber de la pluie à torrents. Les Juifs eurent un avant-goût du Zakoum, qui les attend aux Enfers. Jeune ou vieux, nul ne fut épargné. Il en périt, ce jour-là des gens des Psaumes et de la Bible ! Pas un vanneau (surnom des Juifs) n'échappa. Il ne resta pas un homme pour souffler sur le feu de palmier. Grâce à l'Elu, grâce à Ali, avec la permission de l'Eternel, l'incendie avait dévoré tous les Juifs. Ce jour devait rester un jour néfaste dans le souvenir de la race des menteurs et falsificateurs du Livre Saint. »

Les femmes de la race condamnée vinrent supplier le Prophète : « Il n'y a plus un mâle chez nous, dirent-elles. Comment pourrions-nous survivre. » Alors le Prophète leur dit : « Rendez-vous toutes sur le champ de carnage. Que chacune reconnaisse son homme et couche cette nuit avec lui. » C'est ainsi que chaque mécréante conçut des œuvres d'un de ces immondes.

« Depuis cette époque, puants, ils sont restés des cadavres. Rends-toi dans leurs demeures : tu verras ce que sont ces ennemis de la Religion. L'habitation de ces maudits ressemble à l'aire (souillée de fiente) du cormoran sur la falaise. Du fait de leur origine, ces enfants de damnés vivent plongés dans la pourriture. Au contraire, les sectateurs de la théologie musulmane ont des maisons blanches et nettes, où ils se tiennent debout et assis, où ils s'inclinent et se prosternent devant Allah. Ah ! ils ont osé réclamer Fathma, qui est Zohra (l'Etoile du Matin), les impudents, les bluffeurs, les porcs sauvages, dont on ne trouverait pas les pareils sur la terre ! C'est depuis ce jour-là, qu'ils se sont trouvés pris dans les filets de l'avanie et de l'humiliation, et que le maudit ne passe à côté des gens qu'en s'excusant et en prenant la gauche. »

Le succès de cette ghezoua a été considérable dans les années qui ont suivi le mouvement antisémite algérien de 1898. J'en ai sous les yeux huit exemplaires. On peut dire qu'elle se retrouvait dans tous les répertoires des meddahs de cette époque. Cependant il était incontestable que le niveau matériel, intellectuel et moral des Israëlites algériens à cette date était supérieur à celui des musulmans indigènes, classe pour classe et même absolument. D'où venait donc l'engouement qu'éprouvait le public musulman pour une œuvre objectivement si peu actuelle ? C'est qu'elle répondait à l'irritation que produisaient en lui les avantages, jugés insolents, que les Israëlites avaient su tirer du décret Crémieux. Citoyens français, en effet, assimilés et enrichis, ils paraissaient insulter à l'humilité politique et sociale où s'attardaient les sujets français. Au dédain réel ou prétendu des parvenus, leurs anciens maîtres aimaient à opposer le mépris qu'ils éprouvaient pour leur condition passée. De même, la Geste de Ras el Ghoul a été l'objet de la faveur du public musulman et l'est encore. Ainsi, nous l'avons vue publiée par l'imprimerie arabe naissante, traduite en dialecte populaire et versifiée par les meddahs régionaux, enfin illustrée par la chromolithographie européenne au service de la propagande panarabe dans les naïves images vendues de nos jours encore dans les quartiers indigènes. Pourquoi ? Parce qu'il s'agissait pour la fierté musulmane de rabattre l'orgueil des vainqueurs, en leur rappelant des défaites de leurs coreligionnaires, dans le temps passé ; de répondre à leur prétention affichée de constituer

une « race supérieure », en les montrant subjugués par l'Islam; de réfuter particulièrement cette excuse donnée par les Français à leur conquête, qu'ils sont venus apporter la civilisation dans l'Afrique du Nord, alors que la véritable civilisation aurait été apportée par l'Islâm chez les chrétiens eux-mêmes depuis plus de mille ans.

*
* *

Mais l'orgueil islamique ne se contente pas de consolations rétrospectives et de satisfactions illusoires. Stimulé, sous le joug des chrétiens, par l'amour de la liberté, il a demandé à sa littérature populaire de lui procurer aussi des espérances. Celle-ci lui a forgé, en dépit de l'orthodoxie, un Ali libérateur. Du champion de l'Islâm débutant, l'imagination de nos Magrébins a créé un restaurateur de l'Islam de la fin des temps. Ce n'est pas qu'ils aient abandonné pour cela les croyances millénaristes qui ont si souvent provoqué et soutenu leurs insurrections ; mais la poésie épique a voulu avoir elle aussi son Madhi, tantôt doublet, tantôt lieutenant du Madhi, qui sera au Restaurateur de la fin du monde ce qu'Ali a été pour le Fondateur de la religion. Les meddahs populaires semblent ici s'être souvenus des croyances chiites importées au Maghreb il y a des siècles et qui n'en ont jamais complètement disparu.

On a pu remarquer dans les ghazaouat que nous avons analysées que, à part Abdallah ben Djaafar, le conquérant de l'Afrique, nul autre qu'Ali n'occupe le rôle de premier plan. Les aèdes citent bien pour mémoire les dix compagnons du Prophète ; ils seraient bien incapables de les nommer sans le secours des livres. Dans leur esprit, tous les héros de l'épopée arabe ont une tendance manifeste à se fondre dans le personnage légendaire d'Ali. Il est le « Héros des Héros », le Chevalier des Orients et des Occidents », « l'épée d'Allah dégainée » ; ils le nomment surtout « Haïdara, le Lion » d'Allah. Au commencement de ce siècle, dans la Mitidja, il se transformait en une figure mythique, autour de laquelle venaient se grouper des légendes d'invention musulmane et aussi des survivances des mythologies païenne et chrétienne.

Le surnom d'Haïdara qu'aiment à lui réserver les poètes lui fut donné à sa naissance par sa mère Fathima bent Elased (le lion) en souvenir de son grand-père ; mais il en avait fait son cri de ralliement. Comme Hercule, le héros de la force, il était encore au berceau, quand il étouffa un serpent. Emule de Platon, le prince de la sagesse payenne, sur sa bouche enfantine, d'où devaient sortir tant de sentences éloquentes et profondes, il vit se poser des abeilles. Encore enfant, il reçut des mains de Mohamet l'Epée de la Destinée (Sif el qodra). J'ai recueilli en 1905 dans mon livre des « Coutumes, Institutions, Croyances des indigènes de l'Algérie », la légende relative à cette investiture héroïque, qui lui conféra, ainsi qu'à l'Islam, la toute puissance dans ce monde.

« L'Epée de la Destinée était descendue du Ciel sur Notre Seigneur Mahomet. Le Prophète réunit les Compagnons les plus connus : Abou Bekr, Omar, Otsman, Zobéir, Abderrahman ben Aouf, Abou Obeïda, etc. « Celui d'entre vous qui tirera cette épée de son fourreau, en restera le maître », leur dit-il. Mais aucun d'eux ne put y réussir. Or, l'iman Ali était un enfant qui jouait avec d'autres enfants. Le Seigneur de la nature l'appela. « Mon neveu, lui dit-il, cette épée est descendue sur moi ; je l'ai présentée à tous les Compagnons; aucun n'a pu la dégainer. J'ai pensé que tu pourrais le faire. » Et il lui tendit l'épée. Sur-le-champ, Ali la dégaina sans fatigue et sans effort. Et l'Envoyé d'Allah lui dit : « Elle est à toi ! » Or cette épée ne ressemble pas aux autres. Elle n'a pas été faite par la main de l'homme. Elle ne s'émousse pas et ne se passe pas à la meule. »

Elle est célèbre dans tout l'Islam sous le nom de Dzoulfiqar, proprement : la Vertébrée. « Elle présentait dix-huit vertèbres, c'est-à-dire dix-huit encoches qui la faisaient ressembler à une épine dorsale ». D'après le *Kitab-elakhiar* du cheikh Mohamed ben Qasèm ben Yakoub (édition du Caire, 1292 H., page 38), qui en donne cette description, elle serait restée dans la descendance d'Ali jusqu'au jour où elle passa dans les mains des Abbassides. On la vit portée par Haroun Errachid. Elle aurait été l'épée de Mahomet dans son expédition d'Elmostaliq ou d'après d'autres à Bedr. D'après certaines versions, elle aurait été offerte par Balkis à Salomon qui fut le Sultan des génies, des hommes et des animaux. L'opinion populaire à Blida était, au commencement de ce siècle, qu'elle avait été créée avec le monde, car elle était l'instrument de

la toute puissance divine ; qu'après la mort d'Ali elle était remontée au ciel ; et que, lorsque paraîtrait l'Iman El Mahdi, le Maître de l'Heure, elle descendrait entre ses mains. Elle lui permettrait de combattre seul (d'autres disent avec les légions de génies qui la servent) contre les Infidèles, quels que soient leur nombre et leurs armements. Telle serait la *baraka*, la puissance miraculeuse de l'Epée de la Destinée.

Avec cette épée, Ali personnifiant l'Islam, a conquis le monde et mis à mort l'Esprit d'erreur. Comme dans notre légende de Saint-Georges tuant le dragon, le héros musulman, parmi ses premiers travaux, compte un corps à corps avec le « Serpent ». Cette victoire fut même le présage qu'Allah lui envoya pour encourager ses compagnons d'armes. Je traduis la geste de Coufa :

« Monté sur son cheval, Serhan, Ali traversait le désert, marchant contre Chaalal Elhila, le roi de Slila. Il priait Dieu de lui donner la victoire. Il aperçut au loin un serpent qui se mouvait et apparaissait de temps en temps. Cachant sa découverte dans son cœur, il s'en réjouit, le héros aux belles formes. Il reconnut que ce serpent était un dragon (tsoabau), un monstre inspirant l'étonnement, comme il ne s'en voit pas. Ses yeux ressemblaient à des feux, sa couleur était horrible et son odeur infecte. Il lui lança un javelot qui ressortit de l'autre côté. Alors, invoquant le Miséricordieux : « Aide-moi, ô tout Puissant ! » il tira son épée et, répétant le nom de celui qui aide, il coupa la bête comme un bûcheron un tronc d'arbre. Le dragon se jeta sur lui la gueule ouverte ; mais d'un coup de Sif el qodra, Ali lui trancha le cou. Alors le dragon se détendit et sa vie se vida sur-le-champ. Des nuages de fumée sortirent de sa bouche et remplirent l'air de poussières. Les compagnons rejoignent Ali. Ils voient un reptile grand comme une montagne et son sang coulant à torrents. Ils comptent dans son corps quatre-vingt-dix anneaux, qui tous ressemblaient aux chaussées de terre qui bordent les canaux d'irrigation. « Allons, mon frère, s'écria Djaafar, c'est ainsi que tu viendras à bout de Chalal ! Et Khaled prononça : « C'est le Démon qui vient de mourir ! »

La lutte d'Ali et du Dragon résume symboliquement, pour les aèdes épiques indigènes, l'œuvre du Champion de l'Islam ; mais cette œuvre s'étend plus loin que nous nous le figurons. Elle n'est pas seulement, comme nous le ferait croire notre esprit positif, historique et passée. N'oublions pas que nous

voguons ici dans les brumes du mysticisme patriotique islamique. La protection du Grand Guerrier continue à s'exercer sur son peuple ; elle se manifestera quand l'heure sera venue. Quoique mort, en effet, Ali veille sur le sort des Musulmans, particulièrement menacés par les Infidèles dans notre siècle.

Des légendes, comme celles que nous allons donner, entretiennent dans l'imagination populaire l'assurance que l'Islam peut toujours compter sur celui que les Compagnons appelaient à leur secours dans les moments critiques. Elles sont tirées, assuraient les Mitidjiens qui les racontaient en 1905-1912, de ces livres mystérieux qu'ils appelaient *L'Histoire des Musulmans* (tarikh elmesselmin) et que nous appellerons le légendaire magrébin.

Voici comment Ali se prit de compassion pour les soldats de l'Islam qui devront combattre les Chrétiens à la fin des temps :

« A l'époque où vivait le Seigneur de la nature, (qu'Allah le bénisse et le salue !) un certain jour, il sortit avec l'Imam Ali (qu'Allah l'agrée et honore sa face !). Ils passèrent près d'un champ de blé. C'était le printemps et les épis étaient formés. « Qui donc mangera ce blé ? » dit Ali. Il faut savoir que les Prophètes, les Compagnons, les Saints ne vivent que de pain d'orge et ne se nourrissent pas de blé. « Dans les derniers temps du monde, lui répondit le Prophète, apparaîtra une fraction de mon peuple qui mangera le cœur de ces graines, après en avoir rejeté le son. Encore chercheront-ils un autre aliment pour faire passer celui-ci. — Si je vivais à cette époque, dit Ali, par Allah ! je les mettrais tous à mort ! — O Ali, lui répondit l'Envoyé d'Allah, ces gens-là auront à affronter les foudres de la fin des temps que tu n'as pas à affronter. — Explique-moi ce que c'est, dit Ali. — Va te poster à tel endroit et observe : tu verras des choses merveilleuses. » Ali se rendit à l'endroit désigné. L'Envoyé d'Allah pria le Maître de montrer à Ali une de ces foudres de la fin des temps qui sortent des canons, afin de le renseigner. Un canon tonna et le boulet passa près d'Ali. Confiant dans sa force, il voulut l'arrêter au passage, mais il ne le put. Il revint auprès de son oncle paternel. « Tu as raison, Prophète d'Allah, lui dit-il. La partie de ton peuple qui vivra à la fin des temps a bien droit à manger du blé, d'après ce que tu m'as fait voir. Nous autres, nous ne nous battons que l'épée à la main et, eux, ils auront à faire face à de tels engins ! Qu'Allah leur en donne la force ! »

De la compassion, Ali, le Défenseur des musulmans dans la

mêlée, passe vite à l'assistance. Voici à quelle occasion, le Prophète d'Allah lui-même a promis à son peuple le retour miraculeux d'Alli, quand les circonstances l'exigeraient :

« Un jour, l'Imam Ali, — qu'Allah l'agrée ! — étant sorti dans la campagne sur son coursier, aperçut au loin un groupe d'hommes qui se reposaient sous un arbre. C'était des Musulmans vêtus de soie. De beaux oiseaux étaient perchés sur l'arbre ; d'autres s'étaient abattus en foule autour d'une charogne qu'ils dévoraient. Le Seigneur Ali eut un mouvement de colère en voyant ces hommes habillés de soie, car il regardait le port des habits de soie comme interdit par la religion (*haram*) étant *soufi*, voué au port de la laine. L'envie lui vint de trancher la tête de ces gens habillés de soie.

« De retour auprès de Celui sur qui soit la bénédiction et le salut, « J'ai vu telle et telle chose, lui dit-il, et j'ai eu l'idée de leur couper le cou ». Alors Celui sur qui soit la bénédiction et le salut lui dit : « Les oiseaux perchés sur l'arbre n'étaient autres que les oulémas de la fin des temps ; ceux qui dévoraient la charogne, c'était les tolba de la fin des temps aussi, car ils se nourriront habituellement d'aliments interdits. Pour les Musulmans qui étaient vêtus de soie, ils représentaient les soldats de la guerre sainte de ce temps-là, ceux qui devront braver les foudres à boulets. » Alors Celui sur qui soit la bénédiction et le salut écarta le pan de son burnous : « Enfonce la tête sous ce pan » dit-il à Ali. Celui-ci y vit les Infidèles attaquant les Musulmans à coups de canons et les Musulmans en habits de soie, exposés à leurs canonnades. Ali retira la tête. « O Prophète d'Allah, dit-il, est-ce que je ne verrai pas cela ? — Tu le verras, dit le Prophète, et tu en seras. » Il rentra la tête sous le pan et vit le même spectacle et pire. « Verrai-je cela ? dit-il. — Oui lui répondit le Prophète, tu le verras et tu en seras. » A la troisième fois, Ali dit : « J'en serai ? — Oui, tu en seras, si Allah le veut. »

On chercherait vainement sans doute ce « *hadith* » dans les recueils savants des faits et gestes du Prophète, comme le Çahih de Bokhari ou celui de Moslim. Mais s'il n'est pas fait pour satisfaire la critique des traditionnistes, il plaît aux sentiments xénophobes des masses. Et, de fait, nul indigène de la Mitidja ne mettait en doute de mon temps les promesses du Prophète à son gendre. L'intervention d'Ali s'est manifestée, assurait-on, une première fois dans la guerre Russo-Turque de 1876-1877. Les batailles qui se livrèrent alors entre Chrétiens et Musulmans passionnèrent si bien l'opinion des Algériens

qu'ils croyaient ferme cinquante ans après, que les nuages de poussière et de fumée soulevés par les opérations militaires en Turquie s'étaient étendus jusqu'à l'Afrique du Nord. Ils attribuaient la victoire « éclatante » de la Turquie à l'épée d'Ali. « La preuve, c'est que les Russes étant venus camper dans une vaste plaine, où ils n'avaient à redouter aucune embûche, ils trouvèrent le lendemain 10.000 d'entre eux (d'autres disent 20.000), la tête tranchée, sans trace de balle ni de boulet, ce qui jeta la panique dans l'armée moscovite ». Ils citaient, pour désigner l'auteur de ce massacre mystérieux, cette invocation du poète algérois, Mohammed ben Ismaïl, dans sa ghezoua : la Guerre de Crimée et les Algériens (1) :

« O père de Hosseïn (Ali), maître de Serhan (le coursier d'Ali), monte en selle et tire le glaive du Très-Haut ; choisis parmi les plus vaillants guerriers des Koréïchites et des Banou Hachim, toujours vainqueurs ; et, à leur tête, charge les Infidèles ; au milieu d'une nuit obscure, alors que l'éclat des glaives brille, anéantis les armées des Idolâtres, fais que des têtes tranchées le sang ruisselle et que les armées de l'Islam aient remporté la victoire quand le jour se lèvera. »

La démonstration paraissait convaincante aux admirateurs d'Ali. Mais ce n'était là que la première « sortie *Khardja* », prédite par le Prophète. Quand se produiront les deux autres ? Ils l'ignoraient, mais ils les attendaient, comme on put le voir pendant la Guerre des Balkans de 1912-1913 en particulier, mais aussi en général toutes les fois que les Chrétiens se trouvaient en lutte avec des Musulmans avant la Grande Guerre. Il était alors de bon ton de murmurer cette formule : « Ah ! Imam Ali, où es-tu ? Manifeste ta présence. N'oublie pas qu'il te reste deux sorties. Sors donc et assouvis notre soif de vengeance ». « *Ah l'imam Ali ouaïn rak. Ahder ouïak ma zalou lek zoudj Khardjat ekhredj echfi ghelilna.* »

L'attente d'un vengeur, décédé, mais qui doit ressusciter pour remplir sa tâche providentielle, n'est pas chose rare dans le folklore des peuples asservis ou se jugeant opprimés. Dans des circonstances diverses, mais toujours affligeantes

(1) Traduite par Mohammed ben Cheneb dans la *Revue Africaine*, 3e et 4e trimestres 1907.

PLANCHE III.

SID ALI

et ses deux fils HASSAN et HOSSEIN.

pour leur honneur national, certains peuples de l'Europe ont connu des héros qui ont passé pour appelés à revenir après leur mort. Tels ont été le roi Arthur, Barberousse, Charles le Téméraire, Napoléon. Tous ont dû cette immortalité, je dirai cette sorte d'apothéose folklorique, à leurs hauts faits, qui de leur vivant, ont attaché à leur nom les espérances de leur peuple. Ali a joui du même honneur en sa qualité de gendre du Prophète, de père des Cheurfa, d'ancêtre de l'Imam Caché des Chiites, etc... Mais en Algérie, de 1830 à 1914, il l'a dû en grande partie à la réputation que lui ont faite les poètes épiques populaires. Grâce à eux et au sentiment national qu'ils prêchaient, il est devenu tel que nous avons essayé de l'esquisser. Personnification de l'Islam conquérant, Ali a rempli le rôle de consolateur de l'Islam asservi ; il protège encore son peuple et veille sur son intégrité, en attendant que, sous les ordres du Maître de l'Heure, il contribue à lui rendre l'indépendance et la suprématie mondiale, à laquelle l'Islam n'a jamais cessé de prétendre. (Voir Planche III).

*
* *

Si nous bornons là notre étude et que nous récapitulions les développements (un peu longs, mais si peu connus !) que nous avons donnés sur la poésie épique en Algérie avant la Grande Guerre, nous aboutissons à cette conclusion que nos modestes chanteurs ambulants ont moins fait une œuvre littéraire que rempli auprès de leurs concitoyens une sorte d'apostolat politique et national. Nous les avons vu exalter la gloire militaire de l'Islam au lendemain de la conquête française ; relever les courages en montrant le faible terrassant le fort avec l'assistance d'Allah ; ranimer l'esprit guerrier, l'amour du danger et des grands coups d'épée ; tenir en éveil l'instinct du pillage ; flatter la fatuité sexuelle, et prêcher la volonté de domination intellectuelle qui se dissimule sous le prétexte du prosélytisme religieux. Ils ont su entretenir dans le cœur de leurs coreligionnaires le mépris et la haine du vainqueur et de ses partisans en les représentant grotesques et barbares sous les traits de la Tête d'Ogre, ou ignobles et

infects moralement et physiquement sous ceux des Enfants des Cadavres. Pour joindre la confiance en l'avenir à la xénophobie, ils ont créé la noble et rassurante figure et le culte d'Ali, le soutien et le vengeur de l'honneur musulman humilié. Il n'est guère douteux qu'ils ont sauvé, dans les tribus berbères superficiellement arabisées, le sentiment d'appartenance au groupe islamique, qui naissait à peine et que la domination étrangère menaçait d'étouffer. Ils ont soigné à sa naissance et nourri des éléments primitifs qui lui convenaient la conscience nationalitaire de la masse indigène que les Oulémas s'appliquent aujourd'hui à transformer en nationalisme.

J. DESPARMET,

Mars 1938.

La Guerre sainte des Senoussya dans l'Afrique Française (1915-1918)

Dans ses Mémoires, le maréchal von Hindenbourg a écrit une phrase qui résume, en termes concis, le concours que donna l'Allemagne, durant la Grande Guerre, au grand mouvement religieux, dû à l'importante secte des Senoussya, qui secoua profondément les domaines africains de l'Angleterre en Egypte et au Soudan, de la France en Algérie, en Tunisie et jusqu'en Afrique Occidentale, et de l'Italie en Libye. On sait que cette dernière faillit être définitivement perdue par ses conquérants ; par contre, l'Angleterre et la France résistèrent victorieusement à toutes les attaques.

« Nous livrâmes du matériel, écrit le Maréchal, jusqu'aux Senoussi de la côte de l'Afrique du Nord. Nous eûmes recours pour cela à nos sous-marins, qui leur apportèrent surtout des fusils et des munitions... On ne peut encore déterminer actuellement, bien qu'ils aient eu une grosse influence sur l'esprit guerrier des tribus mahométanes, les résultats pratiques que la lutte de ces tribus a eus pour nous. Peut-être furent-ils plus grands que nous le soupçonnions à cette époque ».

⁂

Dans une étude parue précédemment dans la *Revue Militaire Française* (1), nous avons commencé d'exposer, avec quelque détail, les causes et les faits de la Guerre Sainte que les Senoussya engagèrent avec la dernière énergie contre les possessions européennes limitrophes de la Libye où se trouvaient leurs principaux établissements.

(1) Années 1932, 1933 et 1934.

La première partie de ce travail, après avoir situé les origines de la fortune des fondateurs de la secte des Senoussya, leur histoire et les causes de leur xénophobie foncière, envisageait séparément les conditions dans lesquelles la France, la Grande-Bretagne et l'Italie avaient édifié, dans l'Afrique du Nord et le Soudan musulman, de vastes empires coloniaux, dont en 1914, la solidité paraissait devoir résister à toute épreuve.

Dans un premier chapitre relatif aux Senoussya et au panislamisme (2) nous suivions le développement progressif de cette secte religieuse depuis sa fondation par l'illustre Mohammed Ben Si Ali Ben Senoussi, né à l'Hillil, près de Mostaganem, en Algérie. Nous montrions les Senoussya, fanatiques farouches, se transportant progressivement, pour fuir le joug des Turcs, de leur Zaouïa mère d'El Beïda, près de Derna, à Djaraboub, puis à Koufra, au milieu d'un horrible désert où ils espéraient trouver une complète indépendance.

Mais quel que fût leur refuge, les successeurs du Grand Senoussi, son fils, Madhi el Senoussi et ses deux petits-fils, Si Ahmed Chériff et Mohamed el Abed, continuèrent à faire montre du même esprit de farouche intransigeance, menant de loin contre la Turquie, puis contre la France dont ils voyaient avec colère l'installation en Algérie, ensuite contre l'Angleterre, enfin contre la dernière venue, l'Italie, une sourde lutte d'intrigues qui se traduisirent à plusieurs reprises par des révoltes et des agressions dont la France en 1848 et en 1870 fut la première victime.

Cependant la France poursuivait sans arrêt la création de son domaine colonial, et bientôt elle allait même entrer en contact direct avec les avant-gardes armées que le grand Senoussi envoyait vers le lac Tchad et l'Ouadaï, pour y continuer sa propagande et y trouver les aliments d'un commerce surtout entretenu par la traite des esclaves. Contacts violents dans lesquels il subissait de sanglants échecs qui le forçaient à se replier vers le Tibbesti et l'Ounyanga (3).

(2) *Revue militaire française*, mai 1932 : Avant-propos.
(3) La Fondation du domaine musulman de la France, *loc. cit.*

Du côté de l'Egypte, les Senoussya voyaient avec dépit la Grande-Bretagne étendre peu à peu son influence au grand détriment de l'action des missionnaires secrets qu'ils entretenaient sur la côte de Cyrénaïque et dans les oasis avancées de l'Egypte occidentale. L'Angleterre, sans se préoccuper d'un adversaire qu'elle jugeait négligeable, prenait toutes mesures pour consolider la protection de la grande route des Indes et, d'un autre côté, suivant le mot d'ordre « du Cap au Caire », conquérait le Soudan et réduisait à un protectorat assez étroit les royaumes du Kordofan et du Dar-Four, royaumes que Madhi el Senoussi s'était efforcé d'attirer à lui (4). Enfin, à partir de 1911, date de la guerre italo-turque, les Senoussya avaient vu l'Italie se substituer progressivement, en Tripolitaine et en Cyrénaïque, aux précédents conquérants les Turcs, avec lesquels on pouvait du moins s'entendre (5)

Encerclés de toutes parts par des possessions occupées par ces infidèles qu'ils détestaient, les Senoussya avaient pensé trouver un allié précieux, dans l'Allemagne dont les ambitions étaient, on le sait, sans limites et dont les intrigues secrètes s'insinuèrent à ce moment dans l'Afrique Musulmane tout entière. Le Kaiser s'était, à plusieurs reprises et avec éclat, proclamé le défenseur de l'Islam (6).

*
* *

La guerre était à peine déclarée, lorsque les Senoussya se jetèrent résolument dans le Djehad, la Guerre sainte. L'Italie fut leur première victime. Dès après la paix d'Oulchy, en 1913, les hommes blancs de Koufra s'étaient efforcés de regrouper contre l'Italie les tribus dispersées de Libye que la défaite des Turcs avait laissées désemparées. L'Allemagne, lors de son entrée en guerre, leur procura les armes et les munitions qui leur faisaient défaut.

Manœuvrant avec une habileté politique, qui ne se démentit pas un seul instant, les Senoussya ne manquèrent pas de pro-

(4) L'Egypte, porte de la route des Indes, *loc. cit.*, févr. 1933.
(5) Les Italiens en Tripolitaine. Premiers succès, *loc. cit.*, janv. 1933.
(6) Les ambitions et les intrigues de l'Allemagne dans l'Afrique musulmane, *loc. cit.*, mars 1933.

diguer aux deux autres grandes puissances voisines des marques d'amitié. Pendant ce temps, ils attaquaient durement les troupes italiennes et, à la suite de combats incessants et meurtriers, les ramenaient en vitesse jusqu'à la côte ; celles-ci ne purent se maintenir à grand peine que dans deux camps retranchés (7).

La question italienne réglée, les Senoussistes n'hésitèrent pas, profitant d'un mouvement xénophobe né en Tripolitaine, chez les Abadhites fanatiques du Djebel, à porter leur effort contre la Tunisie surprise. De ce côté, leurs succès limités à quelques escarmouches ou combats de détails, furent bientôt arrêtés, et l'armée de Tunisie, aidée au début par quelques renforts venus d'Algérie, arrêta rapidement leur avance ; elle ne put entièrement faire cesser la guerilla et les coups de mains qui durèrent jusqu'en fin de 1917 (8).

Enhardis par ces succès, les Senoussya, aidés par les Turcs, n'hésitèrent pas à se déclarer nettement, dès la fin de 1915, contre l'Angleterre, menacée à ce moment en Egypte par d'importants contingents turco-allemands qui, venus de Syrie, avaient le canal de Suez et la route des Indes pour objectifs (9).

Mais de ce côté aussi, leur offensive fut de courte durée, et dès le début de l'année 1916 elle était virtuellement brisée, aussi bien dans l'Egypte elle-même jusqu'au Dar-Four qu'ils avaient également invité à la révolte contre le grand Etat protecteur.

Telle était la situation d'ensemble dans l'Afrique musulmane dans les premiers mois de l'année 1916, lorsque se déclancha l'attaque des Senoussistes contre l'Algérie. C'est cette lutte qui va faire l'objet de cette étude encore inédite.

***

(7) La Guerre sainte en Libye : 1, l'évacuation du Ghat par les Italiens, *loc. cit.*, déc. 1933. L'évacuation de Ghadamès et de la Libye extérieure, *loc. cit.*, déc. 1933.

(8) La Tunisie menacée, *loc. cit.*, oct. 1933.

(9) La double attaque de l'Egypte par les Turco-Senoussistes, *loc. cit.*, mars 1934

I. — LES COMBATS POUR DJANET

La situation politique et militaire du territoire des Oasis en octobre 1915. — Les troupes italiennes, en évacuant, en 1915, tous les postes méridionaux de la Tripolitaine qu'elles avaient si brillamment occupés en 1914, et en particulier Ghadamès et Ghat, avaient laissé la frontière orientale de l'Algérie du Sud absolument à découvert devant un ennemi mordant, fanatique et enthousiasmé par les succès obtenus dans sa guerre contre l'Infidèle. D'ailleurs leurs victoires importantes et nombreuses avaient procuré aux Senoussistes un butin de guerre incalculable consistant en fusils, mitrailleuses, canons et approvisionnements de tous ordres.

Dans le reste du Sahara français, des renseignements encore imprécis donnaient à penser que le pays Hoggar et même l'Adrar des Ifoghas, dont l'Algérie occupe une partie, seraient exposés à bref délai à des attaques sévères de la part de rezzous issus du Sud marocain qui, connaissant nos difficultés dans le Sahara oriental, se seraient sans doute empressés d'en profiter. Enfin, dans le Sahara soudanais, les Touareg du Sud, dont la principale tribu est celle des Ioullimmiden, faisaient preuve d'une nervosité inaccoutumée.

Fort heureusement, la partie centrale du Sahara algérien et notamment les oasis du Touat, du Gourara et du Tidikelt, appuyées en arrière par les tribus Chambaa, Hamyan et Ouled Sidi Cheikh, d'Ouargla, El Goléa et Géryville, demeuraient absolument tranquilles ; leur attitude, en nous donnant toute sécurité, nous permettait de reporter à la périphérie, dans les zones délicates, la très grosse majorité de nos forces.

Au début de septembre 1915, la répartition de ces forces dans le Territoire des Oasis était la suivante :

Sur la frontière sud orientale, un groupe de 250 méharistes (dont 160 réguliers de la Compagnie Saharienne du Tidikelt) placé sous les ordres du capitaine Duclos, continuait de tenir le pays des Ajjer et observait Ghat.

Plus au Nord, la colonne du commandant Meynier, forte de plus de 500 méharistes (dont 200 réguliers des Compagnies du Tidikelt et du Touat) avec une section de mitrailleuses et

un canon de 80 mm., avait été appelée à Dehibat en Tunisie, et se trouvait à plus de 800 km. au Nord de la première. En fait, les liens tactiques entre les deux groupes se trouvaient distendus au point d'être rompus. Leur liaison était supprimée et Ghadamès, point critique, n'était plus surveillé.

Enfin, le groupe mobile du Hoggar (100 hommes environ) appelé au début de 1915 sur la frontière tripolitaine avait rejoint ses emplacements habituels sur la Koudia.

Aucune réserve à l'intérieur de ce dispositif relâché.

C'est en considération de cette situation que le Gouverneur général de l'Algérie, M. Lutaud, demanda au début de septembre 1915 et obtint le rappel de la colonne du Commandant Meynier du Sud Tunisien vers ses bases d'Ouargla et d'El-Oued. Un détachement mixte de méharistes et de goumiers (120 hommes environ) fut seul laissé à la disposition du commandant des troupes tunisiennes et il prit une part très honorable, sous les ordres du lieutenant Levasseur, au combat victorieux d'Oum-Souigh.

A ce moment, par décret, une nouvelle Compagnie saharienne fut créée à Ouargla par dédoublement de celle du Tidikelt. Cette création qui ne donnait au commandement, ni un homme, ni un sous-officier de plus, eut du moins pour résultat d'augmenter le nombre des officiers mis à la disposition du Territoire des Oasis.

En octobre 1915, il fallait donc rétablir une situation tactique défectueuse et tout d'abord parer au plus pressé qui était la couverture des régions algériennes limitrophes de la Libye contre les attaques sérieuses que l'on pouvait, dès lors, redouter.

Tel fut l'objet du dispositif d'attente qui fut adopté.

La Tunisie ayant évacué, en septembre 1915, toute la zone de sa frontière comprise entre Dehibat et Ghadamès et replié ses goums méharistes sur Dehibat et plus au Nord, les territoires de Touggourt et des Oasis se trouvaient de ce fait entièrement découverts du côté de l'Est. Deux groupes de méharistes, résultant de la dislocation de la colonne Meynier et dont les bases se trouvèrent à El-Oued et à Fort-Lallemand, furent

chargés respectivement de la mission de protection de Touggourt et d'Ouargla. Ils se reliaient plus ou moins complètement, par Fort-Flatters tenu par une garnison d'une trentaine d'hommes, à la petite troupe du capitaine Duclos placée vers Fort-Polignac et dont le poste avancé de Djanet se trouvait à près de 300 kms plus au Sud-Est.

Pour parer à l'insuffisance flagrante de ce dispositif, des agents de renseignements furent envoyés à Ghadamès pour y surveiller les agissements des Senoussistes, tandis qu'une mission spéciale, placée sous la direction du vieux guide saharien El Hadj Abdelhakem ben Cheikh, accompagné de son frère Kaddour et du marabout Tidjani El Hadj Kaddour, était envoyée sur Ghat et Mourzouk, pour y prendre le contact des chefs senoussistes, de Si Mohamed el Labed en particulier, et vérifier jusqu'à quel point étaient véridiques leurs assertions pacifiques vis-à-vis de l'Algérie.

C'est dans cette période que furent mis à l'étude certains projets d'expéditions armées qui, partant du Tibbesti, occupé depuis peu par les troupes du commandant Tilho, eussent pris à revers les Senoussistes et attaqué l'oasis de Koufra, dans laquelle se tenait le chef de la secte, Ahmed Cheriff.

Une telle expédition, à condition qu'elle eût réussi, eût pu apporter une diversion sérieuse quoique bien lointaine pour se faire sentir utilement, au profit des troupes françaises à ce moment engagées en Tunisie, et alléger l'effort des Italiens. Mais cette réussite paraissait à vrai dire aléatoire dans l'état et la composition des troupes dont disposait le commandant Tilho. Bref, le projet n'eut pas de suite et d'ailleurs les troupes d'occupation françaises lancées en flèches au Tibbesti et ayant leur base très loin vers le Sud, durent au contraire être repliées peu après vers le Tchad, ce qui donne à penser qu'elles n'étaient que peu qualifiées pour la redoutable entreprise que l'on avait songé à leur confier.

Cependant notre vieil adversaire Soltan Ahmoud, dernier des Immanan, ancien maître de Djanet et personnage notable des tribus nobles Ajjeurs, était tenu au courant de l'envoi vers la Tunisie d'une partie importante des méharistes du

Tidikelt ; en juillet 1915, il réunissait secrètement à Ghat des contingents et se préparait à un coup de force contre nous. Le nommé Abdesselam ben Abderrezog, qui avait été l'un des héros de l'indépendance du Fezzan contre les Italiens, lui avait envoyé de Mourzouk un noyau de soldats exercés : à l'aide des nombreuses armes et munitions trouvées sur place, il avait pu ainsi organiser une troupe bien armée à laquelle il avait imposé une discipline de fer. Parmi ses hommes on comptait plusieurs Chambaa renégats, anciens méharistes au service de l'Italie, et les artilleurs qui servaient les deux pièces de 65 m/m et les mitrailleuses dont il disposait et qui provenaient, soit des troupes italiennes, soit de déserteurs de nos compagnies sahariennes.

Abdesselam ben Abderrezog se contenta tout d'abord d'envoyer sur notre territoire quelques patrouilles à pied ou montées à méhari. Celles-ci prirent le contact avec les chouafs du capitaine Duclos et il s'ensuivit maintes escarmouches où nos méharistes eurent généralement le dessus.

Le maréchal des logis d'artillerie Lapierre, chef du poste de Djanet, alerté, mit en état de défense le petit bordj, dénommé Fort-Charlet depuis peu, ancienne zaouïa de Senoussistes, fit creuser dans le roc des chemins couverts pour aller chercher de l'eau en contre-bas et plaça la pièce de 80 m/m dont il disposait, de façon à battre les environs du bordj. La garnison était forte d'une cinquantaine d'hommes, méharistes réguliers ou goumiers.

Siège de Djanet. — Le 4 mars, au matin, une femme échappée du village voisin venait avertir Lapierre qu'une harka tripolitaine forte de plus de 400 hommes et armée de fusils à tir rapide, avait dans la nuit précédente, envahi la palmeraie de Djanet où elle se dissimulait, et qu'elle se proposait d'attaquer le poste. Tous les hommes disponibles, dont plusieurs avaient passé la nuit au village, étaient aussitôt rappelés et prenaient leurs postes de combat. L'attaque se déclanchait dès le lever du jour, amorcée par le tir rapide de deux canons de 65 m/m que l'ennemi manœuvrait avec beaucoup d'adresse. Lapierre répondit aussitôt de son mieux avec sa petite pièce de 80 m/m.

Pendant dix-huit jours, la garnison résista héroïquement à la horde des assiégeants. Dès la quatrième nuit du siège, deux méharistes chambaa avaient pu, en se glissant parmi les rochers, franchir la ligne ennemie pour porter un courrier rapide au groupe mobile de la compagnie qui se trouvait au pâturage dans l'oued Tarat. Partis dans la nuit du 9 mars, ils réussirent à franchir à pied, en quatre-vingts heures, les 250 kilomètres qui séparaient Djanet du détachement. Le capitaine Duclos, à Polignac, à 60 km. de là, fut, le même jour averti par un courrier à méhari, et à la tête d'une solide troupe de 120 méharistes, la plupart réguliers, renforcée d'une section de mitrailleuses, il se porta sur Djanet au secours de la garnison. Le détachement n'avait pas de canon, les deux seules pièces dont disposait la compagnie se trouvant à ce moment en Tunisie et à Djanet.

Cependant la petite garnison de Djanet, menacée de manquer bientôt de munitions, ne pouvant qu'à grand'peine se ravitailler en eau à la source insuffisamment protégée contre le feu de l'ennemi, ayant perdu plusieurs morts et blessés, et coupée enfin de toute communication extérieure alors qu'elle ignorait le sort de ses deux émissaires, tenta dans la nuit du 24 mars, une sortie qui réussit pleinement et lui permit de gagner la montagne vers Assakao. Le 25 mars, elle recoupait les traces du détachement que Duclos amenait en toute hâte vers Djanet, et, sans hésiter, refaisait en sens inverse, en direction de l'ennemi, la route qu'elle venait de parcourir.

Or, le lendemain de ce même jour, le capitaine Duclos parvenait à la première heure tout à proximité des hauteurs escarpées qui dominent Djanet vers l'Ouest. Il se heurtait, sur le plateau occidental, à un fort contingent senoussiste que venait bientôt renforcer la troupe ennemie tout entière, encore augmentée par les partisans qu'elle avait pu armer avec les armes de prise. L'ennemi disposait de deux canons (une pièce de 65 m/m italienne, la pièce de 80 m/m remise en état après le départ de Lapierre) et il ouvrait le feu à plus de 3.000 mètres sur la colonne Duclos qui ne pouvait riposter.

Le combat s'annonçait par trop inégal. D'ailleurs une patrouille envoyée par la montagne avait pu se convaincre que

Djanet n'était plus occupé par les nôtres et que le drapeau turc était déployé sur la zaouïa.

Fort sagement, le capitaine Duclos qui redoutait, en cas d'insuccès, de découvrir complètement le poste de Polignac et la route d'In-Salah, décida alors de rompre le combat et de se replier sur sa base où il attendrait des renforts, demandés aussitôt à Ouargla par le poste de T. S. F. récemment installé à Fort-Flatters à 300 km. au nord-ouest de Polignac.

Un malheureux hasard voulut que, dans ce repli exécuté par une route difficile et différente de celle qu'il avait prise à l'aller, Duclos manquât de quelques heures l'héroïque petite troupe de Lapierre déjà bien handicapée par le manque d'eau et de tous moyens de transport. Celle-ci vint se heurter de nouveau à la méhalla senoussiste et fut prise en chasse aussitôt. Cruelle odyssée de 150 km. qui se termina par la capture de la petite troupe et de son chef, dans la plaine d'Admer, tandis que le groupe de malades et de blessés qu'elle avait laissés à Assakao, y était également capturé. Le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* a reproduit le récit de cette cruelle aventure. Il passe en émotion tragique tout ce qui peut être imaginé. La captivité de Lapierre à Koufra dura jusqu'en 1919.

Plusieurs autres petits détachements qui circulaient dans la région et notamment une reconnaissance qui, au même moment, partait en liaison vers Djado, poste de l'A. O. F. situé à 600 km. dans le sud-est de Djanet, furent de même capturés ou détruits. Fort heureusement, par contre, deux officiers qui faisaient des tournées d'apprivoisement dans le pays Ajjeur, purent rentrer à temps à Polignac.

Bref, fin mars 1916, la situation en pays Ajjeur se trouvait compromise. La route de Ghat au Hoggar était aux mains de l'ennemi et l'on pouvait redouter un redoublement de propagande antifrançaise, sinon un soulèvement général de tous les Touareg du Nord auxquels ne manqueraient pas de se joindre les Touareg du Niger...

Organisation d'une colonne de secours. — Le 17 mars 1916 le commandant militaire des Oasis, à ce moment à Ouargla,

recevait un radiotélégramme du capitaine Duclos transmis par le poste de T. S. F. de Fort-Flatters de toute récente création, lui annonçant l'attaque, à la date du 4 mars, du poste de Djanet. L'ennemi disposait, d'après ce premier rapport, de 450 hommes et d'un canon.

Depuis plusieurs mois déjà avait été préparée en cabinet la constitution d'un fort groupe mobile destiné à opérer éventuellement sur les confins. La création récente de la nouvelle compagnie d'Ouargla n'ayant, en définitive, donné aucun moyen supplémentaire d'action au commandant militaire, sinon quelques cadres français, il avait fallu se contenter de prévoir la levée de goumiers parmi les tribus chamelières des annexes voisines. Eléments d'une valeur militaire contestable et en tous cas très inférieure à celle des méharistes réguliers. En fait d'artillerie et de mitrailleuses, tout devait être demandé le moment venu aux forces d'occupation de l'Algérie du Nord.

Dès le 20 mars, les propositions du commandant Meynier ayant été acceptées par le général commandant les forces de l'Afrique du Nord, diverses instructions concernant l'organisation de la colonne de secours destinée à opérer au pays Ajjeur ainsi que les dispositions de détail relatives à l'armement, au ravitaillement, à la remonte des unités de nouvelle formation, étaient expédiées par express ou par télégraphe aux intéressés.

Le lendemain 21 mars un ordre spécial mettait en route sur Fort-Flatters le groupe mobile d'Ouargla (120 fusils dont 60 réguliers d'Ouargla) qui était relevé à Fort-Lallemand de sa faction derrière le grand Erg ; il était destiné à former l'avant-garde de la colonne de secours, à garantir la possession de Fort-Flatters dont on pouvait craindre l'attaque par une harka débouchant de Ghadamès et enfin, en cas de besoin, à recueillir le groupe mobile du capitaine Duclos s'il devait évacuer Fort-Polignac.

La réunion de la colonne d'opérations se ferait à l'abri de cette couverture, à l'ouest du grand Erg, tandis que les goums d'El-Oued étendraient vers le Sud leur secteur de surveillance sur le terrain tenu précédemment par les méharistes d'Ouargla.

En plus du groupe mixte d'Ouargla précité, la colonne devait comprendre :

Un goum de cent méharistes levé à Ghardaïa (capitaine Durand).

Un goum de cent méharistes levé à Ouargla (capitaine Pommier).

Un goum de soixante hommes provenant de Touggourt (capitaine Lemouland).

Une section d'artillerie (2 pièces de 80 m/m de montagne), lieutenant Levasseur.

Une section de mitrailleuses (capitaine Ducroux).

Il s'agissait là de formations absolument nouvelles dont les cadres devaient être prélevés sur le personnel des annexes, et les hommes, ainsi que les animaux, sur les tribus nomades qui, en cette saison, étaient pour la plupart éloignés des Oasis de 100 à 200 kilomètres. Le matériel d'artillerie et de mitrailleuses ainsi que la plus grande partie du personnel de service devaient être envoyés par la division de Constantine.

Cependant, le 2 avril, soit douze jours après l'ordre donné, les différents éléments de la colonne, y compris les nomades Chamba, étaient groupés dans leurs centres de ralliement, organisés en pelotons, sections, pièces. La réunion sur Ouargla commençait aussitôt, tandis que les moindres loisirs, en route, étaient utilisés pour l'instruction et l'enseignement du tir.

Le 6 avril, le goum d'Ouargla, la section d'artillerie, la section de mitrailleuses se mettaient en route vers le Sud. Le 7 avril, le goum de Ghardaïa quittait Ouargla ; enfin, le 9 au matin, c'était le tour du goum de Touggourt qui avait été retardé par l'attente d'un matériel qui ne lui parvint pas.

Marche d'approche sur Djanet. — Au moment de son départ (7 avril) le commandant militaire n'avait pu encore établir aucun autre projet que celui de se rendre au plus vite dans la région Ajjeur, menacée par le Senoussistes. Il n'était encore renseigné, en effet, ni sur l'issue du siège de Djanet, ni sur le résultat de la tentative de « déblocus » de ce poste que le capitaine Duclos annonçait comme probable pour le 25 mars. Toutefois, en prévision du succès de sa tentative,

il avait demandé au Gouverneur général de l'autoriser à marcher sur Ghat et à mettre la main — serait-ce au nom des Italiens — sur cette base d'opérations précieuse que les Senoussistes tenaient à 90 kilomètres de Djanet.

Le 10 avril, au sortir de Fort-Lallemand qui avait été sa première étape, le commandant recevait par courrier rapide la double nouvelle de l'évacuation de Djanet, Fort-Charlet (24 mars) et de l'échec de la reconnaissance Duclos sur ce même point.

La situation était dès lors précisée, et le commandant militaire donnait ses ordres pour la marche directe sur Flatters. En ce point, il se réservait de décider la marche soit sur Fort-Polignac ou directement sur Djanet.

De toutes façons il fallait prévoir, à partir de Lallemand, une longue marche de flanc parallèlement à la frontière tripolitaine ; le commandant Meynier avait demandé que la ligne de communication de la colonne entre Ouargla et Fort-Flatters fût placée sous la protection d'un groupe mixte fort de 100 hommes et d'un canon destiné à faire face aux menaces venues de Ghadamès, menaces que la nouvelle de la prise de Djanet ferait probablement surgir. La colonne empruntant les deux routes d'Aïn-Taiba-El Biodh et de Fort-Lallemand-Tanezrouft, arriva sans incident à Fort-Flatters précédée par l'avant-garde du lieutenant Morel et par le commandant militaire lui-même.

Le 17 avril, l'avant-garde était poussée sur le puits de Tabelbalet à 90 km. au Sud de Fort-Flatters. Dès lors les différentes unités se succédèrent sans arrêt à Fort-Flatters où elles complétèrent, à un mois, leurs approvisionnements et vivres, et elles se dirigèrent sur la zone d'Aïn-el-Hadjadj, premier point de rassemblement indiqué.

Le 18 avril, les renseignements reçus de Fort-Polignac tendaient à prouver que l'ennemi restait enfermé dans Djanet, sans faire de tentative pour en sortir. Dès lors le premier objectif militaire fut tout naturellement ce poste. La colonne principale reçut l'ordre, afin d'éviter de franchir le Tassili des Ajjeur à proximité de l'ennemi, de se porter directement

au Sud à travers la montagne d'Aïn-el-Hadjadj. Le capitaine Duclos, avec une compagnie de marche renforcée par une section de mitrailleuses formant flanc-garde de la colonne principale et de ses convois, devait venir rejoindre le gros de Fort-Polignac dans la plaine d'Admer. Un renfort de 50 hommes sous les ordres du capitaine Raffaelli lui était envoyé afin de lui permettre de laisser une garnison suffisante à Fort-Polignac dont le gouvernement avait prescrit de maintenir à tout prix l'occupation.

Le passage du Tassili des Ajjeur dont le relief est extrêmement tourmenté et dont les sentiers encaissés et semés de rochers sont des plus difficiles, se fit dans les délais prévus grâce à l'énergie et à la bonne volonté de tous. Finalement la réunion des forces eut lieu aux dates indiquées dans la plaine d'Admer.

Le 3 mai, le commandant militaire avec son escorte y arrivait en même temps que débouchait le groupe Duclos qui avait déjà tiré les premiers coups de fusil sur des éclaireurs de l'ennemi. Cette troupe s'était elle-même fait couvrir, vers l'Est (Assakao et Tarat) par une forte patrouille méhariste commandée par le maréchal des logis Cochet.

Le 4 mai c'était le tour du groupe Pommier et de l'artillerie.

Le 5 et le 6 arrivaient enfin le capitaine Ducroux et les goums du capitaine Lemouland.

Moins d'un mois après son départ d'Ouargla la colonne, forte de plus de 600 hommes et d'un millier de chameaux, se trouvait rassemblée à plus de 1.000 kilomètres de son point de départ. Dans la plaine d'Admer elle trouvait de l'eau en abondance et de bons pâturages. Hommes et animaux purent prendre ainsi quelques jours d'un repos bien gagné.

Cependant les premières réactions de l'ennemi commençaient de se faire sentir. Le 7 mai parvenait à Admer la nouvelle qu'un détachement de méharistes ennemis qui avait longé, en sens inverse et sans la voir, la colonne Duclos, était parvenu le 2 mai à proximité de Polignac et y avait enlevé 150 méhara appartenant à la garnison, sans compter plusieurs

dizaines d'animaux de réquisition. Une répression exemplaire devenait plus que jamais nécessaire et toutes dispositions furent prises pour aller aussitôt attaquer à Djanet le gros des troupes ennemies qui y était signalé.

La colonne fut organisée en 3 compagnies méharistes de 150 à 200 hommes aux ordres des capitaines Duclos, Lemouland et Pommier. Une compagnie de mitrailleuses (Ducroux) fut formée par le groupement de deux sections réunies et la section d'artillerie de 80 m/m de montagne compléta l'effectif.

La colonne fut mise en route le 9 mai en deux échelons parallèles que précédait l'avant-garde commandée par le capitaine Pommier. Dans cette contrée aux horizons étendus, les deux échelons pouvaient largement s'articuler de façon à exploiter les maigres ressources en pâturages de la région. On ne devait du reste plus trouver d'eau jusqu'à Djanet (120 km.).

Les ordres pour l'attaque seraient donnés le lendemain en arrivant dans la vallée de l'Oued Assassou où on disposerait des derniers renseignements.

Le 11 mai, à midi, le Commandant militaire arrêtait sa décision. Etant donné que le dernier point d'eau avait été laissé à Admer à 120 km. en arrière, il fallait choisir une base d'opérations où la colonne pourrait s'abreuver en entier et trouver un peu de pâturages. Le pays d'Eferi à 8 km. au Sud de Djanet fut choisi dans ce dessein.

Pour protéger ce rassemblement l'avant-garde du capitaine Pommier (groupe mixte d'Ouargla) devait prendre pied sur les falaises occidentales qui dominent l'Oued Djanet. Dans le même temps les goums du capitaine Lemouland, passés à leur tour à l'avant-garde, prendraient possession du village et des puits d'Eferi et essaieraient de mettre la main sur une partie de la falaise orientale de l'oued, dite falaise d'El Mihan.

Ce dernier mouvement ne fut que partiellement exécuté par suite de la fatigue et du manque de pâturages dans ces dernières journées. Cependant les différentes unités de la colonne atteignirent Eferi entre 20 heures et 24 heures et se préparèrent en silence à l'action décidée pour le lendemain.

Reconnaissance offensive du 12 mai. — Le Commandant militaire avait décidé d'entreprendre dès le 12 au matin une reconnaissance offensive des défenses ennemies à Djanet.

D'après les renseignements recueillis le 11 mai auprès de Chambaa déserteurs de la troupe ennemie, les Senoussistes, dont le réduit se trouvait à Fort-Charlet même, tenaient solidement les deux falaises d'Adjahil et d'El Mihan, à l'ouest et à l'est de Djanet, organisées avec des retranchements en pierre. Un de ses canons se trouvait dans le bordj même, un autre dans un fortin organisé sur la falaise d'Adjahil. L'ensemble du système paraissait orienté face à l'ouest d'où était venue l'attaque du 20 mars. La ligne de communication de l'ennemi vers Ghat passait par les pistes de montagne de Tafellelet et d'Arom.

Il avait paru au Commandant militaire qu'une progression menée par le fond de l'oued, avec l'appui de deux attaques se prolongeant le long des falaises occidentale et orientale, aurait des chances de réussite. Elle prenait, en effet, d'enfilade les défenses de l'ennemi et menaçait sa ligne de retraite. C'est dans ce sens que fut donné l'ordre d'attaque du 12 mai à 5 heures aux chefs réunis des diverses unités.

Dès 3 heures du matin, le capitaine Durand, avec une partie du goum de Ghardaïa, avait été dirigé vers le Nord ; il avait pour objectif la falaise orientale d'El Mihan. Concurremment avec le groupe Pommier, posté en face sur la falaise occidentale d'Adjahil, il devait procurer l'encadrement nécessaire à la colonne qui se porterait, par le fond de l'oued, droit sur Djanet. La manœuvre projetée devait prendre appui plutôt sur les falaises orientales où l'on espérait trouver bientôt des positions d'artillerie permettant de commander et de détruire les canons ennemis et de menacer les lignes de retraite des Senoussistes vers Ghat.

La formation adoptée pour le gros de la colonne fut la suivante : le goum du capitaine Lemouland (3 sections) se porterait en avant sur deux lignes successives de tirailleurs, la compagnie de mitrailleuses et son soutien suivraient à 500 mètres pour l'appuyer ; puis viendrait la section d'artillerie soutenue par l'escorte du Commandant militaire ; enfin la compagnie Duclos (4 sections) suivrait en réserve, formée en losanges par colonnes sur le flanc.

Un camp avait été constitué à Eferi pour y garder le convoi de la colonne et son équipe de chameaux.

A 6 heures, le détachement du capitaine Durand avait gagné, sous le feu, la falaise qui domine vers le Sud la piste d'Arom, et elle s'engageait violemment avec les fractions ennemies retranchées derrières les rochers de la gara d'El Mihan. Le groupe Durand se trouvait ainsi à la hauteur du groupe Pommier dont le séparait la vallée large en cet endroit de 2 à 3 kilomètres. La colonne principale put donc franchir sans un coup de feu environ 5 kilomètres dans l'oued.

Vers 7 heures, les sections de tête du groupe Lemouland, arrivées un peu en arrière du détachement Durand, commencent à recevoir les premiers coups de feu. Il y a, au pied méridional de la gara d'El Mihan, une longue ligne de tirailleurs ennemis abrités derrière les rochers. Le feu est aussitôt très vif. Mais à la suite de l'entrée en action d'une section de mitrailleuses et de la section d'artillerie qui arrosent le retranchement opposé, on voit l'ennemi s'égailler et disparaître dans une gorge tortueuse.

La compagnie Lemouland progresse un peu mais tombe bientôt sous un violent feu de mousqueterie qui vient cette fois du haut de la gara d'El-Mihan. A sa droite, le groupe Durand, sévèrement attaqué de face et sur son flanc droit, marque un temps d'arrêt. D'ailleurs l'aspect du pays dans cette région ne permet pas d'espérer y amener l'artillerie de la colonne. La falaise qui se dresse de ce côté l'empêche absolument.

Il est environ 9 heures. Le capitaine Pommier, à gauche, vient de rendre compte qu'il commande directement le village et la palmeraie d'Ajahil et qu'il voit des mouvements ennemis en direction de Djanet. De la colonne, on aperçoit très distinctement le village de Djanet et Fort-Charlet à 2.500 mètres à peine.

Dans cette situation, le Commandant militaire décide de

continuer son mouvement par la gauche. Tandis qu'une section de mitrailleuses neutralise les tireurs ennemis de la gara d'El Mihan, bientôt réduits à un tir irrégulier, il ordonne au groupe Lemouland de se glisser le long des falaises d'Adjahil, qu'il croit complètement tenues par Pommier, en direction de Fort-Charlet. L'artillerie, à l'arrière, ouvre le feu sur Fort-Charlet. Le tir est précis. On voit les obus éclater au-dessus du bordj et sur le petit village voisin. Des obus à la mélinite sont ensuite envoyés dans la même direction.

Le capitaine Durand, dont les troupes sont renforcées par deux sections, reste chargé d'étayer l'attaque sur la droite. Il ne peut parvenir à progresser.

La nouvelle manœuvre se fait d'abord dans de bonnes conditions. L'avant-garde du capitaine Lemouland atteint, sans être inquiétée, la lisière nord du long village d'Adjahil qui s'étale dans une clairière de 7 à 800 mètres, exposée aux vues des falaises d'El Mihan et d'Adjahil. La section de mitrailleuses et l'artillerie progressent par échelons, l'une couvrant la progression de l'autre. Elles atteignent sans incident le bord méridional de la clairière du village.

A ce moment, 10 heures 30, l'avant-garde tombe sous un violent feu de mousqueterie. Les fractions ennemies qui tenaient le fortin supérieur d'Adjahil sont accourues et, embusquées dans les ruines d'un vieux ksar qui dominent le village et qui sont masquées aux vues du groupe Pommier, elles fusillent à 200 mètres de distance, tout ce qui se présente dans la clairière.

Lorsque débouche la section de mitrailleuses, quatre de ses chameaux sont tués en un instant et un homme est blessé. Les animaux tués sont déchargés sous le feu, les mitrailleuses sont portées à bras d'homme dans une bonne position ; mais ces hommes ne sont pas encore installés que la section d'artillerie débouche à son tour et tombe également sous le feu de l'ennemi. Les chameaux de pièces sont tués ainsi qu'un canonnier. Le chef de la première pièce est grièvement blessé. Les hommes se faufilent comme ils peuvent derrière des pans de mur. L'ennemi pousse des cris de victoire. C'est le sort de la colonne qui se joue.

Mais déjà une section de la réserve accourt. Sous le feu de l'ennemi retranché sur les garas d'El Mihan et d'Adjahil qui redouble, ces braves gens arrivent dans le village. Le spectacle y est épique. Dans une rue de deux mètres de large, les chameaux de pièces tués ou blessés gisent dans des mares de sang. Les pièces de 80 m/m sont renversées sur le sable. Les blessés sont garés dans les maisons.

A ce moment, les mitrailleuses entrent heureusement en action et, sous leur protection, les méharistes détellent les pièces et les emmènent à bras jusque dans une position moins dangereuse. Les tirailleurs ennemis d'El Mihan redoublent le feu. Mais ils sont à plus de 1.500 mètres et leur tir « fichant » est sans résultats.

Il est inutile d'insister davantage. La reconnaissance faite en forces a démontré qu'aucune progression ne serait possible dans le fond de l'oued avant que ne soient sérieusement tenues les falaises. Le repli de la colonne sur sa base est ordonné ; après un arrêt de deux heures dans l'oasis il s'effectue en bon ordre. Les pièces ennemies envoient des obus inoffensifs sur les échelons déployés. Les pièces de 80 m/m ripostent coup pour coup.

A 17 heures, la colonne tout entière a regagné le camp où la rejoint, vers 20 heures, le goum mixte d'Ouargla.

Les pertes de cette journée sont de six tués et douze blessés.

Plans d'attaque de Djanet. — La reconnaissance du 12 mai avait fourni quelques renseignements positifs. Du point de vue tactique, elle avait montré que la progression par le fond de l'oued serait difficile tant que les falaises orientale et occidentale, découpées par la nature en une infinité de compartiments « défilés » aux vues des crêtes n'auraient pas été complètement nettoyées et occupées. Contre les blockhauss improvisés dans les rochers, l'action de l'artillerie et même des mitrailleuses s'était révélée insuffisante. Enfin, du point de vue moral, cette action avait démontré que l'on avait affaire à un ennemi nombreux, déterminé, bien commandé, manœuvrier, que l'emploi de l'artillerie et des mitrailleuses n'avait pas suffi à impressionner.

Le Commandant militaire, décidé à conduire une attaque méthodique, dût-elle être de longue durée, résolut de poursuivre dans les deux journées suivantes, la reconnaissance des abords de Djanet afin de recueillir des renseignements complets sur ses défenses et de maintenir l'ennemi en haleine et d'arrêter en toute connaissance de cause son projet d'attaque définitif.

C'est ainsi que le 13 mai une forte patrouille envoyée sur le même itinéraire que le gros de la reconnaissance du 12 vint se heurter à trois kilomètres au Sud de Djanet à des postes ennemis. Les Senoussistes essayèrent sans succès d'attirer nos hommes dans leurs rangs. Les patrouilleurs purent distinguer de loin de nombreux travailleurs qui creusaient des retranchements sur les garas d'Adjahil et d'El Mihan.

Le 14 mai, une nouvelle reconnaissance, placée sous les ordres du capitaine Durand, fut envoyée dans la contrée très mouvementée située à l'Est de Djanet. Parti à 3 heures du matin, le détachement contourna complètement les positions ennemies et reconnut ses défenses sur les falaises orientales. Il résultat de cette opération qu'aucun cheminement facile n'était possible dans cette direction pour attaquer de front les défenses de Djanet.

Dans la même journée un camp solide avait été créé et mis en état de défense à Eferi même. Une garnison de 50 hommes, commandée par le capitaine Girod, légèrement contusionné le 12 mai, devait y être laissée, afin de conserver la possession de points d'eau, d'assurer la protection du convoi et celle de l'ambulance improvisée où les blessés du combat du 12 mai étaient soignés.

Cependant huit soldats ennemis, anciens méharistes chambaa ou goumiers, faits prisonniers en mars 1916, avaient pu se sauver de Djanet et gagner de nuit le camp d'Eferi : ils complétèrent de façon très nette les renseignements déjà rassemblés sur les forces de l'ennemi, ses emplacements et ses méthodes de combat.

Le Commandant militaire décida d'entreprendre l'attaque décisive de Djanet par l'Ouest en suivant les cheminements que le capitaine Duclos avait utilisés le 26 mars précédent.

De ce côté, on pouvait espérer arriver par un vaste plateau bien découvert, à 1.500 mètres ou 2 kilomètres des retranchements ennemis d'Adjahil ; de bonnes positions d'artillerie étaient signalées d'où l'on pourrait appuyer la progression et ensuite dominer le centre de Djanet et les fortins d'El Mihan. Toutefois pour gagner, à partir d'Eferi ces bonnes positions, il était nécessaire, si l'on voulait se réserver un effet de surprise, de faire par l'Ouest un large crochet de 25 à 30 km. La colonne principale comprenant les compagnies Duclos et Pommier, la section d'artillerie et la compagnie de mitrailleuses partit d'Eferi le 14 mai à 21 h. 30, tandis que le groupe Lemouland, reprenant l'itinéraire du 12 mai, se portait par le fond de l'oued sur Adjahil qu'elle devait atteindre le 15 mai au lever du jour, afin d'attirer l'attention et les forces de l'ennemi de ce côté.

Vers 6 h. 30, le 15 mai, la colonne principale, précédée de patrouilles et formée par compagnies accolées, échelonnées en profondeur, parvenait, sans être éventée, à proximité de sa ligne de départ. L'artillerie et les mitrailleuses marchaient à l'intérieur du dispositif dont l'escorte du Commandant militaire formait l'arrière-garde.

Dès ce moment la compagnie Lemouland était engagée. La fusillade se faisait entendre très vive du côté d'Adjahil dans le fond de l'oued. Le canon de Fort-Charlet tonnait à intervalles réguliers contre les jardins occupés par nos troupes.

Attaque et prise de Djanet. — Du premier poste d'observation choisi par le Commandant militaire dans un bloc de rochers gris, les positions de l'ennemi étaient nettement visibles sur leur front ouest, et un des déserteurs ennemis de la veille les définissait très clairement. Ces positions s'échelonnaient sur deux lignes de hauteurs rocheuses parallèles, dont le profil se découpait vers l'Est.

Au premier plan, c'était la falaise occidentale de l'oued, dite d'Adjhail, sur laquelle plusieurs ouvrages ennemis étaient installés parmi les rochers ; l'un d'eux était indiqué par trois mamelons et renfermait un canon de 65 m/m.

Au second plan, de l'autre côté de l'oued Djanet, dont on distinguait l'épanouissement au Nord d'Azellouez, apparaissait

une seconde ligne de hauteurs fortifiées parmi lesquelles se détachait la gara d'El Mihan, attaquée le 12 mai par le capitaine Durand.

Entre la colonne et les fortins d'Adjahil, se trouvait une région mouvementée faite de blocs hérissés que séparaient des ravins profonds descendant du Sud vers le Nord.

Le premier objectif indiqué pour l'attaque fut la falaise d'Adjahil, allongée du Sud au Nord, par laquelle on devait s'efforcer de rechercher la liaison avec le détachement Lemouland.

Le groupe Duclos qui déjà connaissait ce terrain, fut chargé de cette attaque. Une partie du groupe Pommier couvrait son mouvement vers le Sud, dans la région même où il avait opéré le 12 mai. La compagnie de mitrailleuses, liant de près son action à celle de l'infanterie, devait briser tous les obstacles qu'elle rencontrerait, tandis que la section de 80 m/m de montagne qui avait d'excellentes vues de ses emplacements situés à proximité du P. C. du Commandant militaire, accompagnerait le mouvement par ses feux. La moitié, à peu près, des fantassins, était conservée en réserve à proximité de l'artillerie.

A 7 h. 30 l'artillerie ouvre le feu par surprise sur le fortin où la pièce ennemie est signalée. Cet objectif, situé à 1.500-1.800 mètres, est bien encadré par les obus fusants. De ce fait, la pièce ennemie restera neutralisée durant toute la matinée.

Cependant le capitaine Duclos se porte, par des cheminements bien « défilés », jusqu'à 800 mètres environ de la hauteur aux trois mamelons. Elle est couverte vers le Sud par l'avant-garde de la compagnie Pommier.

L'ennemi reste à peu près invisible derrière les rochers, mais son feu, auquel répond vigoureusement Duclos, est très vif. Cependant, avec l'appui de l'artillerie et d'une section de mitrailleuses, le capitaine Duclos, poussant devant lui les tireurs ennemis, peut, vers 13 h. 15, atteindre la hauteur aux trois mamelons. Du haut de cette position, la vallée de l'oued est visible ; Fort-Charlet apparaît à 1.000 mètres.

Mais ce succès est encore précaire. L'ennemi s'accroche à des retranchements situés sur la même falaise, au Nord et au

Sud du capitaine Duclos, et menace de le prendre entre deux feux. Une partie de la compagnie Pommier le dégage par une progression vers le Sud.

Au soir, les positions conquises péniblement sur la falaise sont fortement organisées. Toutefois le canon ennemi reporté vers le Nord peut ouvrir le feu par surprise sur le détachement Duclos et le Commandant militaire, décidé à n'agir qu'avec méthode et prudence, n'a pas voulu encore porter son artillerie sur les positions conquises. La liaison avec la colonne Lemouland n'a été établie le soir que dans des conditions précaires.

La nuit, calme relatif. Seulement, quelques coups de fusils échangés entre patrouilles. Le 16 mai, dès 5 heures, la compagnie Duclos, appuyée par les mitrailleuses du capitaine Ducroux, progresse vers le nord le long de la falaise, en faisant tomber successivement plusieurs lignes de retranchements ennemis. En vue d'appuyer cette progression extrêmement pénible, en la flanquant sur la gauche, un peloton de la réserve est envoyé vers le fortin senoussiste. Vers 10 heures, l'ennemi qui avait été chassé de la partie sud de la falaise, ne s'accroche plus qu'à la partie nord.

A ce moment, se produit sur Azzelouaz, au Nord de Djanet, l'intervention du détachement de flanc-garde du sergent Cochet appelé la veille du col d'Assakao. Bien que conduite avec une extrême timidité, elle a pour résultat de diminuer l'intensité du feu devant le capitaine Duclos, mais, abandonnée presque aussitôt par son chef qui n'a pu entrer en liaison avec le gros de la troupe, elle ne produit pas les effets espérés.

Après une tentative d'attaque, entamée vers 10 heures du matin par Duclos avec l'appui de l'artillerie, attaque qui par suite de la dispersion de ses hommes dans les rochers a fait long feu, le commandant militaire décide de porter une pièce de 80 m/m en renfort direct de son infanterie. A midi trente, la pièce conduite sur place par un itinéraire « défilé » est mise en batterie sur une position d'où Fort-Charlet est visible à courte distance.

Le premier coup de canon donne le signal de la décision contre un adversaire que cinq jours de combat continu ont

commencé de démoraliser. On voit des groupes ennemis qui se retirent du fort et des tranchées voisines que menace le canon. Ils gagnent en ordre dispersé les gorges proches de la falaise orientale en direction de Ghat. Peu à peu la fusillade diminue sur tout le front.

A 13 h. 30, la compagnie Duclos, qui a atteint le fond de l'oued, se porte sur Fort-Charlet que quelques fanatiques occupent encore. L'assaut est donné en bon ordre et, à 14 heures, le pavillon français est fixé à nouveau au mât du Poste. Les honneurs lui sont rendus par les détachements en vue. Les goums du capitaine Lemouland, relevés de leur pénible rôle de « plastron », rejoignent à leur tour.

Une poursuite immédiate eût été indispensable. Malheureusement les vivres des différentes compagnies étaient bien entamés et un convoi attendu depuis plusieurs jours n'était pas encore annoncé. Il fallait se réapprovisionner en munitions. Enfin les officiers faisaient valoir l'état de fatigue de leurs hommes, etc... Ordre fut donc donné à la colonne de regagner le camp d'Eferi à l'exception de quelques fractions qui furent maintenues sur place.

La poursuite. — Après le succès du 16 mai, le commandant militaire avait décidé de poursuivre le plus tôt possible l'ennemi battu, afin d'achever sa défaite. Il était certain que ce dernier se dirigerait aussitôt sur Ghat où il pourrait trouver des vivres et des munitions, et, peut-être, des renforts. C'est sur ce point que porterait le premier effort. D'après certaines communications officieuses et verbales apportées par un officier du cabinet militaire du Gouverneur général, le commandant Meynier était autorisé à penser que l'on accueillerait volontiers à Alger, la nouvelle de la prise de Ghat et le chef de la colonne, envisageait, si l'ennemi tenait dans cette ville, la possibilité de l'y attaquer.

Toutes dispositions furent prises en conséquence dans la journée du 17 mai, pour constituer une légère colonne de poursuite qui fut approvisionnée en vivres et en munitions pour un mois. Dans le courant de cette même journée avaient rejoint le camp français: d'une part, le convoi de vivres attendu,

escorté par les 20 hommes du maréchal des logis Kaddour, d'autre part le détachement de flanc-garde Cochet, qu'un courrier spécial avait réussi à retrouver.

Le Commandant militaire, qui connaissait les difficultés énormes qu'offrirait à la marche la piste d'Arom par laquelle l'ennemi s'était retiré et les facilités qu'elle eût offertes à l'ennemi pour arrêter la colonne française, avait décidé d'emprunter la piste d'Abdennefoq qui, plus longue, était aussi plus facile. En raison du manque de moyens de transport qui était signalé chez l'ennemi, on pouvait espérer, en marchant vite, le précéder à Ghat.

La colonne légère comprit deux compagnies méharistes aux ordres des capitaines Pommier et Lemouland, une section de mitrailleuses et une pièce d'artillerie, soit 450 hommes environ. Le capitaine Duclos avec 150 hommes de sa compagnie devait rester à Djanet pour assurer la réoccupation de l'oasis, recevoir les demandes d'aman, recueillir le matériel abandonné par l'ennemi et enfin servir de base à la colonne.

La marche de la colonne de poursuite, précédée en avant-garde par un peloton de méharistes aux ordres du capitaine Pommier, fut un peu retardée en raison du mauvais état de la piste, de la fatigue des animaux et de plusieurs orages qui survinrent coup sur coup. Le passage du col d'Abdennefoq se fit sans résistance mais non sans difficultés ; mais lorsque, le 20 mai, Pommier atteignait le petit centre de culture d'Esseyen, il apprit que la mehalla senoussiste était parvenue le matin même au village d'El Barkat à 8 km. dans le Nord et que, sans s'y arrêter, elle s'était retirée dans Ghat dont les défenses avaient été occupées en toute hâte. Lorsque le 21 mai, dans la matinée, l'avant-garde Pommier arriva en vue de Ghat, elle fut accueillie à coups de fusil et de canon.

La colonne fut rassemblée le même soir à 12 km. de la ville, à proximité des jardins de l'oasis d'El Barkat, au lieu dit Tin Ekenas, en territoire français ; elle installa aussitôt un camp solide et dont les abords dégagés étaient faciles à « battre » par le feu.

Les renseignements recueillis sur l'ennemi le représentaient à ce moment comme fort de 350 fusils et disposant de trois

canons. On disait que les munitions n'étaient pas très abondantes, que les obus faisaient presque entièrement défaut et que les vivres allaient bientôt manquer.

Cependant lorsque, le lendemain matin, le capitaine Pommier vint, à la tête de sa compagnie, reconnaître les abords de l'oasis de Ghat vers l'Ouest, il fut accueilli par une violente fusillade. Il rapportait l'impression que la garnison occupait des positions fortes mais beaucoup trop étendues pour son effectif ; tout permettait d'espérer qu'une offensive méthodique et bien appuyée par l'artillerie et les mitrailleuses viendrait à bout de l'ennemi.

Les derniers jours de mai furent employés à reconnaître en détail les défenses de la ville qui se concentraient en trois points dominants formant des forts isolés. La colonne d'opérations avait été renforcée entre temps par différents éléments amenés de Djanet par les capitaines Duclos et Raffaeli. Elle disposait en outre de trois pièces de 80 m/m et sa compagnie de mitrailleuses était au complet.

L'attaque de vive force de Ghat fut décidée pour le 4 juin et toutes dispositions furent prises à cet effet : la compagnie Pommier devait prononcer la première l'attaque par le Sud de la ville, tandis que le gros de la colonne entrant en ligne par l'Ouest prendrait de flanc les défenses ennemies du fort d'Ikoumen.

Or, le 3 juin au soir, un courrier rapide arrivé de Djanet apportait au Commandant militaire, en réponse à la demande qu'il avait antérieurement présentée d'être autorisé à attaquer Ghat, la défense absolue de pénétrer dans cette oasis. La dépêche reçue invoquait l'intérêt supérieur du pays et la nécessité de respecter l'amour-propre d'une puissance amie et alliée... Le Commandant militaire jugea qu'il ne pouvait transgresser cette défense ni exposer la vie de ses officiers et le sort de sa colonne pour des vues que l'on eût pu qualifier de personnelles et de contraires à la discipline ; il décida d'ajourner l'attaque prévue et attendue par l'ennemi.

La décision était grave et pleine de conséquences et ce ne fut pas sans regret qu'elle fut prise. Du coup, l'ennemi, s'imaginant que l'on redoutait sa force, allait reprendre courage et

redoubler sa propagande anti-française chez les Touareg Ajjeur déjà bien ébranlés, alors que la prise de Ghat et l'occupation de cette oasis durant la guerre, eussent changé du tout au tout la physionomie des événements qui, depuis, allèrent sans cesse en s'aggravant.

D'aucuns ont pu reprocher, après coup, au Commandant militaire de s'être incliné devant un ordre du gouvernement qui ne tenait pas suffisamment compte des circonstances locales et militaires du moment. En tout cas, ce respect des ordres donnés devait avoir pour conséquences tragiques l'insurrection du pays Touareg qui compromit pour un temps l'occupation française du Sahara.

II. — L'INSURRECTION GENERALE DES TOUAREGS DU NORD

L'ordre parvenu à la colonne Meynier le 4 juin 1916 de ne point attaquer les forces ennemies dans Ghat avait marqué l'arrêt de l'offensive jusque là heureuse, conduite par le Commandant militaire contre les Senoussistes.

Fallait-il désormais prescrire immédiatement le repli de la colonne vers Djanet ou vers Polignac et renoncer aux avantages si péniblement acquis sur l'ennemi ? En fait les Senoussistes, bloqués dans la ville de Ghat dont ils épuisaient rapidement les faibles ressources, ne faisaient aucune tentative de sortie. Les renseignements reçus les représentaient comme fort affaiblis et divisés entre eux. Le nombre des déserteurs qui se réfugiaient dans nos camps avec leurs armes augmentait chaque jour. Seuls les chefs continuaient de conserver une attitude fort résolue ; tout en essayant de gagner du temps, ils ne consentaient à rendre ni un des fusils ni le canon qu'ils nous avaient enlevés à Djanet, non plus que les prisonniers Chambaa et autres qu'ils tenaient enfermés.

Tandis que la colonne d'opérations installée en territoire français et à proximité de Ghat maintenait un sévère blocus autour de la garnison senoussiste, les tribus des Touareg Ajjeur, obéissant à un mot d'ordre donné par le chef senous-

siste Si Mohammed el Abed, frère de Ahmed Chériff, se soulevaient derrière elle.

Déjà, grâce aux indications donnée par les Touareg, on se souvient que le 3 mai précédent, la bande du chef touareg Toumi, forte de 70 méharistes, avait enlevé aux abords immédiats de Fort-Polignac le troupeau de méhara du poste.

Quelques jours plus tard, le 13 mai, nouvelle tentative contre Polignac auquel prennent part, directement, un certain nombre de Touareg soumis et notamment les Idjeradjeriouen du caïd Abderrahman et les Kel Ahras du caïd Guella ag Moussani. Ces guerriers, campés sous les murs mêmes du poste dont ils devaient renforcer la garnison, essayaient par un coup de main hardi, de s'emparer du fort, et, sévèrement repoussés, partaient en dissidence en enlevant encore une cinquantaine de chameaux.

A partir de ce moment, une campagne de guerillas incessante allait commencer contre les courriers, portés au début par trois ou quatre méharistes, et contre les petits détachements en reconnaissance dont plusieurs étaient attaqués et dépouillés. Après un mois, la colonne était pratiquement coupée de ses communication avec le Nord ; fort heureusement elle pouvait exploiter sur place les ressources en grains et en dattes des oasis d'El Barkat et de Fehouet et vivre sur le pays.

Dès le début de juin, toutes dispositions furent prises pour combattre efficacement l'insurrection Touareg. Plusieurs patrouilles de méharistes, fortes de 30 à 50 hommes, et commandées notamment par l'adjudant Lenoir et le maréchal des logis Plainchamp, furent envoyées dans le Tassili pour y traquer les bandes touareg qui rendaient difficile la liaison de la colonne avec sa base. La reconnaissance Lenoir, en particulier, réussit un coup de main très hardi au cours duquel elle détruisit la troupe du caïd Guella ag Moussani. Plusieurs campements de dissidents furent razziés par le maréchal des logis Plainchamp. Ces petites opérations, conduites avec prudence et énergie, ne furent pas sans contribuer à l'arrivée à bon port du convoi mensuel de juin envoyé d'Ouargla.

Le Commandant militaire prenait en même temps toutes dispositions pour exécuter un reploiement devenu inéluctable de ses forces vers l'Ouest, puisqu'aussi bien il était, dans sa situation actuelle, condamné à une attitude d'expectative qui ne conduisait à rien. Il prit pour cela l'occasion du petit succès d'ordre diplomatique qui lui procura la reddition, par les Senoussistes, d'une vingtaine de prisonniers Chambaa, anciens méharistes italiens ou français qui avaient été maintenus en prison depuis la prise de Djanet.

Une entente fut conclue sur cette base. Le commandant Meynier, aussitôt les prisonniers reçus, se mit en route dans la direction des maâder de Tarat où de bons pâturages étaient signalés. La marche, couverte par la compagnie Lemouland qui prit l'avant-garde, eut lieu sans incident entre le 3 et le 14 juillet.

Au moment où il parvenait en ce point, le Commandant militaire reçu la nouvelle qu'une mehalla de secours, envoyée à Ghat par Si Labed, y avait fait son entrée sous les ordres du chef senoussiste réputé Khaoucen. On signalait qu'il amenait avec lui, en renfort, 200 soldats d'élite et deux mitrailleuses.

Tout faisait donc prévoir la reprise prochaine des hostilités par les Senoussistes. Le poste de Djanet dans lequel une petite garnison de 40 hommes était seule restée, allait encore une fois se trouver en l'air et son ravitaillement à travers le Tassili, infesté de bandes de Touareg dissidents, serait rendu des plus difficiles.

Le Commandant militaire décida l'évacuation de Djanet et de toute la lisière méridionale du Tassili. Un détachement, placé sous les ordres du lieutenant Morel, reçut pour mission de se porter sur Djanet et de rapatrier la petite garnison et les blessés sur Fort-de-Polignac, poste indiqué comme point de concentration final de la colonne.

La marche du gros de la colonne formée par les compagnies Duclos et Pommier se fit comme il était prévu. Pour la couvrir du côté de l'Est, une forte patrouille fut envoyée jusque dans la région de Serdelès sous les ordres du maréchal des logis Falguères. Elle ne rencontra aucun ennemi.

Le lieutenant Morel, au contraire, fut harcelé dans sa marche par les bandes Touareg qui tenaient le Tassili. Sans doute

put-il ramener au complet la garnison et le matériel de Djanet, mais plusieurs de ses patrouilles furent enlevées ou détruites, notamment son avant-garde dans la région de Tan Iguidi et un détachement de flanc-garde qui devait le couvrir et le ravitailler par l'Oued Mihero.

Dans tous ces petits combats de détail nos pertes en hommes avaient été sérieuses. D'assez nombreuses armes avaient été enlevées et servaient à équiper de nouveaux insurgés. Cependant, au total, le reploiement de la colonne d'opérations entre Ghat et Polignac était achevé à la date du 21 juillet.

De nouveaux incidents, survenus cette fois dans la partie Nord de la ligne de communication de la colonne, allaient entraîner une modification grave dans la situation générale et, par suite, dans les dispositions militaires adoptées.

Le combat d'In Amejen (13 juillet 1916). — Pour assurer la sécurité de la longue ligne qui le réunissait à Ouargla sur plus de 1.200 kilomètres de long le Commandant militaire avait, dès le début de mai, installé deux groupes de méharistes chargés respectivement de la protection des secteurs Sud (Flatters-Polignac), et Nord (Ouargla-Flatters) de cette ligne.

Le premier, sous les ordres du capitaine Raffaelli, prenait appui sur Fort-Polignac, tandis que le second avait pour base Fort-Flatters. Ce dernier comprenait un détachement fort de 100 méharistes pour moitié réguliers, placé sous les ordres du capitaine Le Quitot. Il se reliait vers Fort-Lallemand à une troupe de 50 méharistes de Touggourt.

Le vieux caïd des Ifoghas de Flatters Abdennebi, un de nos plus anciens et fidèles sujets, nous avait avertis de la présence à Ghadamès d'un fort groupement de « Fellaga » (10) bandits coupeurs de routes qui avait reçu pour objectif les convois à destination de la colonne.

Avec les chaleurs de l'été qui s'annonçaient fort sévères, le capitaine Le Quitot, estimant que le Grand Erg Oriental dont la masse couvre vers l'Est la ligne Lallemand-Flatters devenait impraticable pour les ennemis, s'était replié sur

(10) Nom donné aux dissidents tripolitains.

Flatters même, où il avait pris ses quartiers d'été. Couvert du côté du Nord-Est par des patrouilles plus ou moins mobiles orientées dans le couloir Tanezrouft-Tabankort-Ghadamès qu'il jugeait seul dangereux, il comptait pouvoir en temps utile faire avorter toute tentative de coup de main sur les convois.

Malheureusement, les patrouilles envoyées en reconnaissance firent preuve d'une timidité frisant la lâcheté. C'est ainsi qu'un détachement de dix méharistes se déroba devant une patrouille ennemie de même effectif, et qu'une autre fut prise et désarmée par les « Fellaga » dans les environs de Tinfouchaye, sans même avoir esquissé de résistance.

Le 9 juillet un rezzi, fort de 75 hommes environ, enlevait à quelque 50 kilomètres de Flatters le poste fixe de Tabankort, lui tuait deux hommes, en blessait deux autres et renvoyait les autres après leur avoir pris leurs armes. Averti, sans doute par un de ces derniers, qu'un convoi important de vivres et de matériel divers, faiblement escorté, était attendu par la route Tartrat-Tanezrouft, le rezzi se portait aussitôt contre lui et, profitant de la dispersion extrême des divers éléments de ce convoi, réussissait sans peine à l'enlever en plein midi, sans que les hommes de l'escorte surprise aient même songé à le défendre. Onze goumiers et militaires étaient faits prisonniers sans avoir tiré un coup de feu. Le rezzi se débarrassant de tout *impedimenta*, renvoya ignominieusement les goumiers désarmés et s'achemina aussi rapidement que possible vers Tabankort et Ghadamès.

Cependant un méhariste avait pu se sauver ; il avait réussi, d'une part, à arrêter un détachement (lieutenant Giraudy) qui, après avoir rencontré le convoi se dirigeait vers Fort-Lallemand à la rencontre d'une autre caravane et, d'autre part, le capitaine Le Quitot à Fort-Flatters. Ce dernier, après avoir rejoint le détachement du lieutenant Giraudy, partait à toute allure sur les traces du rezzi alourdi par ses prises et le rejoignait le 13 juillet vers 13 heures au lieu dit In Amejen.

L'ennemi poussant son convoi dans un repli de l'Erg se mit en position pour le couvrir avec les dunes environnantes. Le détachement de nos méharistes se porta aussitôt à l'attaque

avec entrain. Malheureusement il s'engagea prématurément sur une ligne très étendue, que la hardiesse de l'ennemi, essayant sans cesse de la déborder, fit encore plus ténue ; et une heure après l'engagement du combat, la troupe de Le Quitot était fixée au sol sans pouvoir bouger, ne disposant plus d'aucune réserve.

L'affaire dès lors dégénéra en une fusillade qui dura tout le reste du jour sans qu'aucun des deux partis ait marqué un avantage sur l'autre. Les réserves d'eau étaient, de notre côté, épuisées et nos pertes étaient sévères. Aussi lorsque vers 21 heures l'ennemi prononça une attaque résolue, le capitaine dut se résoudre à ordonner la retraite.

Ce mouvement exécuté la nuit sous une fusillade intense, ne se fit pas avec l'ordre nécessaire. C'est ainsi qu'une patrouille commandée par un sous-officier français fut laissée en arrière sans montures ni eau. Les 5 hommes qui la composaient moururent de soif le lendemain.

La colonne du capitaine Le Quitot rentrait très fatiguée à Flatters le 15 juillet au matin. Les pertes se montaient à 13 hommes tués ou disparus et la plupart des animaux étaient blessés.

Les conséquences de cet échec étaient graves pour le gros de la colonne Meynier. Le ravitaillement qui lui était destiné pour le mois de juillet-août venait d'être enlevé. Or les hommes, malgré que des approvisionnements importants de grains eussent été emportés de Tin Ekenas, n'avaient plus avec eux que quelques jours de vivre ; Fort-Polignac ne disposait plus que de deux mois de vivres pour une centaine d'hommes. Il devenait urgent pour la colonne de se rapprocher de sa base si l'on ne voulait l'exposer aux pires dangers. Dans tous les combats livrés aux Senoussistes comme dans tous les coups de main isolés les goumiers s'étaient montrés nettement inférieurs en courage à l'ennemi. Il devenait nécessaire de se débarrasser au plus vite de ces éléments douteux et de les remplacer autant que possible par des soldats réguliers.

Repliement de la colonne sur Fort-Flatters. — Le commandant militaire décida en conséquence, en date du 27 juillet, de resserrer le gros de la colonne entre Flatters et Aïn-el-Hadjadj où elle attendrait ses convois de vivres, tandis que Fort-Polignac, mis en état de défense sérieuse et disposant d'un groupe de mitrailleuses, d'un canon et d'une garnison d'une centaine d'hommes, formerait un point d'appui et plus tard une avant-garde en direction de Ghat.

Dans cette situation, qui correspondait d'ailleurs à la nécessité impérieuse d'assurer un repos bien gagné aux troupes de la colonne durant les féroces rigueurs de l'été saharien, le commandant Meynier se proposait de reconstituer sa troupe en éléments plus solides et il préparait, pour le début de l'automne suivant, la reprise de l'offensive contre l'ennemi dont le chef Khaoucen venait de prendre à Ghat le commandement.

Les quartiers d'été furent pris sous la protection d'une forte avant-garde laissée vers Aïn-el-Hadjadj sous les ordres du capitaine Duclos qui disposait de 150 méharistes, d'un groupe de mitrailleuses et d'une pièce de 80 m/m. A Flatters se trouva concentré le gros de la colonne diminué de trois goums de méharistes qui, sous les ordres des capitaines Lemouland, Pommier et Durand, regagnèrent leurs pays d'origine : Touggourt, Ouargla et Ghardaïa. Fort-Polignac restait un peu « en l'air » à 150 kilomètres en avant de la compagnie Duclos, avec sa garnison de 100 hommes, un canon et deux mitrailleuses. Le lieutenant Morel qui commandait le poste et qui ne disposait pas d'appareils de T. S. F. allait se trouver probablement coupé de toute communication avec l'arrière. C'était heureusement un énergique officier en qui l'on pouvait avoir toute confiance.

Au début du mois d'août la situation générale dans le Sahara, se trouvait ainsi ramenée à celle du mois de mars précédent alors que Djanet était évacué et que le capitaine Duclos s'était replié sur Fort-Polignac.

L'évacuation de Ghat et de Djanet et celle de toute la contrée située au Sud du Tassili des Ajjeurs laissaient ouverte la route du Hoggar, par Djanet et Admer, à la propagande et aux troupes senoussistes. Le soulèvement des Touaregs Ajjeur, qui

prenaient le massif des Ajjers comme refuge et comme point de départ de leurs coups de main, compromettait la liaison de la colonne avec Polignac et menaçait ses communications avec le Hoggar et In-Salah. Afin de protéger ces dernières et de garantir d'ailleurs la colonne à Flatters d'un mouvement débordant de l'ennemi sur sa droite, le lieutenant-colonel Meynier constitua vers Amguid un détachement de 50 méharistes aux ordres de l'adjudant Brunet. Ce groupe, en même temps qu'il surveillerait les pistes nombreuses qui sillonnaient le Tassili d'Est en Ouest, pourrait éventuellement servir d'avant-garde à la colonne si elle devait se porter vers le Hoggar.

Jusqu'à ce moment, les Touareg de cette dernière région avaient témoigné d'un véritable loyalisme. Lorsque les Touareg du fleuve, et notamment les Ioullimiden, s'étaient soulevés en masse au mois de mars précédent, sous la conduite de leur Aménoukal Fihiroun, Moussa ag Amastane s'était proposé de lui-même pour accompagner le lieutenant de La Roche, commandant le groupe mobile du Hoggar, auquel les autorités militaires du Soudan avaient fait appel pour réduire l'insurrection. Au combat de Andéramboukane qui aboutit à l'écrasement des Touareg du fleuve, les guerriers Hoggar avaient pris une part importante. Néanmoins étaient visibles, sinon leur répugnance, du moins leur peu d'enthousiasme pour entrer en lutte avec les Touareg Ajjeur qui leur étaient plus ou moins alliés. Aussi, prétextant le manque de pâturages qui sévissait dans le Hoggar, ne mirent-ils aucune hâte à regagner leurs campements de la Koudia. Seuls étaient restées sur place la plupart des tribus Imrhad que l'absence prolongée de l'Aménoukal et du groupe mobile du Hoggar laissaient exposées aux intrigues des envoyés des Senoussistes.

Durant les mois de septembre et d'octobre le lieutenant-colonel Meynier poursuivit la réorganisation de sa colonne. Les goumiers s'étant montrés nettement insuffisants dans la lutte entamée contre les Senoussistes que 5 ans de guerre continue contre les Italiens avaient aguerris, il fallait leur substituer des troupes régulières. A défaut de ressources en méharistes réguliers, le Commandant militaire avait demandé

qu'on lui envoyât un peloton de spahis et une forte compagnie de tirailleurs algériens qui formeraient le noyau résistant de ses troupes. Pour les éclairer, escorter les convois, etc., trois groupes mixtes de méharistes étaient prévus, comprenant par parties égales des réguliers des compagnies du Tidikelt et d'Ouargla, et des goumiers. Enfin les ravitaillements en vivres et munitions pour une colonne dont l'effectif atteindrait un millier d'hommes étaient largement prévus.

D'ailleurs l'équipement du pays en moyens de communications et de liaison était poursuivi sans arrêt. Vers l'Ouest une piste automobile était en voie d'établissement entre Ouargla, In-Salah et le Hoggar. Le lieutenant de cavalerie Isnard venait pour la première fois d'atteindre In-Salah en voiture. Entre Ouargla et Flatters, des études étaient faites pour rechercher un itinéraire autocyclable facile et la rampe de Tigentourin à 15 km. de Flatters était aménagée.

Des postes de T. S. F. mobiles étaient acheminés vers la colonne par les soins du capitaine Provotelle ; l'un d'eux était destiné à Fort-Polignac dont les nouvelles devenaient de plus en plus rares par suite de l'investissement de cette place par les Touareg Ajjeur. La station d'In-Salah était en voie d'installation.

Combat de l'Oued Ehan (6 septembre 1916). — L'envoi à Fort-Polignac d'un de ces postes de T. S. F. fut l'occasion d'un vif combat entre le groupe Duclos et les Senoussistes renforcés par les Touareg Ajjeur qui surveillaient la piste reliant Flatters à ce poste.

Duclos avait reçu, le 2 septembre à Aïn-el-Hadjadj, un convoi de vivres avec un poste de T. S. F. escorté par une cinquantaine d'hommes commandés par le lieutenant Girod. Il avait ordre d'aller à Polignac procéder à l'installation de ce poste de T. S. F. Il savait que tous les puits situés sur la route étaient tenus par des rebelles en armes dont la consigne était d'attaquer tous les courriers et les convois qui se présenteraient et il prenait, en conséquence, toutes précautions utiles, ne voyageant que le jour et se gardant sévèrement la nuit contre les attaques nocturnes, celles que les Touareg préfèrent.

Le 6 septembre, il arrivait à 13 heures à proximité du puits de l'Oued d'Ehan et installait aussitôt son camp sur un plateau bien découvert à quelque distance du Tassili. Les chameaux de son groupe et du convoi étaient aussitôt envoyés à l'abreuvoir, sous bonne escorte.

Vers 15 heures, l'adjudant Lenoir faisant une ronde autour du camp, apercevait des silhouettes sombres qui se glissaient parmi les arbustes (talhas et tamaris) égaillés dans la brousse et il donnait aussitôt l'alarme. La troupe ennemie se voyant découverte se portait aussitôt à l'attaque et ouvrait un feu violent sur le carré dont les hommes avaient immédiatement garni les faces. Dès le début, l'adjudant Lenoir avait été tué d'une balle en plein front, ainsi que plusieurs de nos hommes.

Cependant l'escorte du convoi avait rapidement rallié la troupe attaquée et le capitaine Duclos, dont le P. C. était situé dans un bouquet de tamaris, voyant que le combat traînait sans résultats, décidait d'attaquer à son tour. Tandis que les meharistes de la face du carré attaqué, résistaient énergiquement, soutenus par le feu de deux mitrailleuses, le lieutenant Girod, avec deux sections de la Réserve, recevait l'ordre de se porter, en dissimulant sa marche, sur le flanc droit de l'ennemi et de l'attaquer à fond.

La manœuvre était bien conduite. Les goumiers dissimulaient admirablement leur marche et ils arrivaient sans être vus sur les flancs des assaillants que, brusquement, ils chargeaient à la baïonnette. Cette manœuvre hardie et bien exécutée obtenait un complet succès et les Touareg, laissant sur le terrain 12 morts et de nombreux blessés, s'enfuirent vers les gorges voisines du Tassili.

L'heureuse issue de ce combat permit au capitaine Duclos d'arriver sans autre incident à Fort-Polignac qui, dès le 9 septembre, était ravitaillé en vivres et où l'on procédait aussitôt au montage de l'appareil de T. S. F. Cette dernière opération n'eut pas lieu sans de multiples tâtonnements, et c'est seulement le 19 que les premiers signaux furent perçus à Flatters. Depuis plus de 15 longs jours le Commandant était sans nouvelles de Polignac et de la colonne Duclos.

Les premiers messages du capitaine étaient alarmants. Il

annonçait que plusieurs bandes de Touareg rebelles commandées par des Tripolitains ou des chefs touareg se trouvaient tapies dans le Tassili, prêtes à attaquer tout ce qui se présenterait. Il demandait, en conséquence, qu'un fort détachement fût envoyé à sa rencontre lors de son mouvement de retour vers Aïn-el-Hadjadj. Par contre, il faisait connaître qu'il avait, avec ses hommes, travaillé à améliorer la défense de Fort-Polignac qu'il estimait, dès ce moment, imprenable. Il annonçait toutefois que par suite du manque de vivres frais, la garnison de Fort-Polignac était en partie atteinte du scorbut et que la nécessité s'imposait de la ravitailler en fruits et en légumes afin d'éviter que l'épidémie ne s'aggravât.

Le 25 septembre, Duclos quittait Fort-Polignac, dont il emmenait avec lui les malades et, le même jour, un groupement comprenant trois sections de méharistes, une section de tirailleurs et deux mitrailleuses, quittait Flatters pour se porter à sa rencontre sous les ordres du capitaine Baudouin. Les Touareg se souvenant du combat de l'Oued Ehan n'essayèrent pas d'attaquer la colonne, mais aussitôt Duclos parti, le blocus autour de Fort-Polignac se fit plus étroit et l'ennemi ne cessa plus de harceler la garnison contrainte à s'enfermer dans les retranchements construits autour du fort.

Réorganisation de la colonne d'opérations. — Projets d'opérations. — Pendant que se passaient ces événements, l'organisation de la colonne remaniée se poursuivait activement. Le Gouverneur général de l'Algérie, dont la bienveillance était acquise aux défenseurs du Sahara algérien, faisait accorder au Commandant militaire tout ce qu'il demandait et même davantage. C'est ainsi que l'on annonçait l'envoi sur Flatters de près de 400 tirailleurs algériens, d'une nouvelle section de mitrailleuses et d'un demi-escadron de spahis. Un groupe de 50 méharistes de la Compagnie du Touat était mis à la disposition du Territoire des Oasis et envoyé sur In-Salah. Enfin toutes mesures étaient prises pour l'envoi sur Flatters de ravitaillements importants en vivres, munitions et habillement suffisants pour un effectif d'un millier d'hommes durant 4 mois.

Cependant la situation politique dans le pays Touareg

s'aggravait chaque jour. Tous les Touareg Ajjeurs étaient passés à l'ennemi et les nouvelles venues du Hoggar devenaient inquiétantes. On annonçait que les envoyés du Sultan Ahmoud étaient reçus avec enthousiasme par les tribus Imrhad. auxquelles ils apportaient des armes. Le Père de Foucauld, qu'un bel optimisme n'avait jusque là jamais abandonné, faisait savoir, dans les lettres de renseignements qu'il envoyait régulièrement au Lt-Colonel Meynier, que le soulèvement des Touareg Hogga lui paraissait probable dans un bref délai et que Fort-Motylinski allait être incessamment attaqué.

Pour parer à la situation de ce côté, le Commandant militaire décidait l'envoi sur le Hoggar du détachement de méharistes du Touat avec lequel il se reliait par une ligne de courriers, dans le même moment où le capitaine Depommier, récemment mis à sa disposition, recevait le commandement d'un nouveau secteur créé au Hoggar.

D'uu autre côté des renseignements précis, expédiés d'El-Oued et Ouargla, faisaient connaître que Ghadamès était occupé par une forte troupe de Senoussistes (200 à 300 pour le moins) qui, encouragés par leur succès à In-Amejen, ne cachaient pas leur intention de se porter vers Flatters qu'ils se faisaient fort d'enlever.

Les « nœuds de vipères » se trouvaient évidemment à Ghadamès, à Ghat et à Djanet d'où Khaoucen tenait le fil de toutes les intrigues, en même temps qu'il guidait à travers le Tassili les marches des forts détachements qui y opéraient.

Le Commandant militaire, conscient de cette situation dont il suivait les variations au jour le jour, grâce à de nombreux et fidèles agents politiques et aux relations par T. S. F récemment ouvertes avec In-Salah, établissait en conséquence un nouveau plan d'opérations pour la campagne d'hiver.

Compte tenu des fâcheux résultats de l'offensive manquée sur Ghat, il n'hésitait pas à recommander la reprise de la marche sur Ghat, condition première de la réoccupation de Djanet, de la libération de Fort-Polignac et même de l'interruption de la fâcheuse propagande antifrançaise qui se faisait au Hoggar par les routes du Sud aujourd'hui découvertes.

Il proposait, en conséquence, d'abord de se porter sur

Polignac qui serait débloqué, d'y constituer un important dépôt de vivres et de munitions et une base d'opérations, puis par Tarat et Tittersin, de marcher droit sur Ghat qui serait occupé au nom des Italiens et cela jusqu'à ce que nos amis et alliés eussent repris leur marche en avant vers le Sahara. Il estimait que la reprise de Djanet suivrait automatiquement. Du même coup seraient coupées les relations des Senoussistes, aussi bien avec le Hoggar qu'avec le Soudan de Zinder et du Niger dont Ghat était la tête de ligne obligée.

Dans cette marche, qui aurait la route Flatters-Aïn-el-Hadjadj-Oued Ehan comme axe, le peu de débit des points d'eau forcerait à marcher par détachements de 150 hommes et de 200 chameaux au maximum ; et il faudrait tenir compte des allures différentes des spahis, des méharistes, des tirailleurs à pied et des convois. Une protection spéciale serait assurée entre Ouargla et Flatters d'une part et à partir de Tabelbala aux convois que l'on savait particulièrement visés par les hordes famélïques des Senoussistes et des Touareg. Le Commandant militaire estimait qu'avec une colonne dont la partie mobile et active comprendrait plus de 700 hommes, l'équivalent d'une section de mitrailleuses, trois canons, il serait à même de battre toute force ennemie qui accepterait le combat.

Le rassemblement de la nouvelle colonne entre Flatters et Aïn-el-Hadjadj se fit durant les mois d'octobre et de novembre, dans les conditions prévues et sans autre incident. Pendant cette période de temps, la situation de Fort-Polignac, surtout du point de vue sanitaire, était devenue critique. Les Touareg maintenaient leur blocus autour de la petite place forte qu'ils tenaient sous les feux de tirailleurs très adroits cachés dans les bouquets de *fersig* nombreux dans le lit de l'oued Ilesy, et seuls les tirs des mitrailleuses les rendaient circonspects. D'ailleurs l'épidémie de scorbut avait repris avec plus d'intensité dans la garnison. On signalait plusieurs morts et la plupart des hommes étaient atteints. L'épidémie fut enrayée, pour quelques jours, grâce à l'acte de courage d'un méhariste, Messaoud Legraa qui réussit, tout seul, à s'intro-

duire dans le poste avec deux charges d'oignons et de citrons.

Du côté du Hoggar, les renseignements devenaient également chaque jour plus mauvais, mais l'organisation d'une ligne de courriers et de liaison par Amguid, tenu par le détachement de l'adjudant Brunet, et Meniet et Tit se poursuivait, et le capitaine Depommier recevait l'ordre de se préparer à rejoindre, dans un bref délai, le siège de son commandement à Fort Motylinski. Le Lieutenant de La Roche, chef de ce poste, faisait connaître que le Père de Foucauld, invité à rentrer dans le fort, avait formellement refusé, mais qu'il s'était enfermé à Tamanrasset dans un bordj sérieusement protégé où il avait obtenu de rassembler une vingtaine de fusils et plusieurs milliers de cartouches destinés à armer les paysans de l'endroit en cas de troubles sérieux.

Le plan d'opérations arrêté par le Commandant militaire consistait donc, en premier lieu, à se porter avec le gros de ses forces et de ses convois dans la région de Fort-Polignac qu'il avait décidé, après l'avoir débloqué, de prendre comme base de ses opérations et point de rassemblement. De là il agirait suivant les circonstances.

Dans cette première phase, le point délicat allait être la couverture de l'immense convoi destiné à venir constituer à Polignac une solide base de ravitaillement. Il s'agissait de plus d'un millier de chameaux dont, après déchargement, il faudrait ensuite assurer le retour à vide sur Ouargla. Pour protéger la marche des cinq échelons qui composaient le convoi, le Lt-colonel Meynier avait constitué des groupements mobiles qui devraient procurer, chacun dans un secteur déterminé de la route, la sécurité de la marche aller et retour des convois qui se succèderaient pendant plusieurs jours. C'est ainsi qu'avait été constituée, à Flatters, aux ordres du capitaine Baudouin, une colonne mobile chargée de la couverture des convois entre Lallemand et le poste, tandis que trois autres colonnes mobiles commandées par les capitaines Duclos, Ducroux et Flocon se répartiraient la protection de la route entre Flatters et Polignac que l'on savait particulièrement menacée par les bandes touareg du Tassili.

Ce n'est qu'après avoir réuni à Fort-Polignac tous les approvisionnements nécessaires que la colonne entamerait les opérations proprement dites.

Reprise de la marche en avant. Déblocus de Fort Polignac. — Le mouvement d'ensemble commença le 10 novembre, date à laquelle le groupe Ducroux (tirailleurs et méharistes) quitta Flatters à destination d'Aïn-el-Hadjadj et d'In-Zaouaten. Le groupe Duclos, renforcé par un peloton de cavalerie et une section de tirailleurs, devait gagner In-Zaouaten et Issebilen et, de là, Fort-Polignac. Enfin le groupe Flocon quitterait Fort-Flatters le dernier suivi à un jour d'intervalle par le commandant militaire avec son escorte qui comptait, durant le défilé du convoi, installer son poste de commandement à Aïn-el-Hadjadj.

Cependant, les Touareg, dont Boubakeur ag Allegoui, leur Aménoukal, avait pris le commandement, n'étaient pas restés inactifs. Tenus au courant, jour par jour, par leurs émissaires, de la marche des détachements français, ils avaient pris des dispositions fort habiles pour agir offensivement en toute occasion contre les éléments de la colonne et notamment contre ses convois. Khaoucen, pour des raisons qui n'apparurent que plus tard, avait prescrit à ces bandes de faire preuve d'une activité soutenue et les avait largement approvisionnées en munitions. Du côté de Ghadamès on signalait d'ailleurs le renforcement de la harka qui s'y trouvait. Du Hoggar enfin on confirmait, fin octobre, le bruit d'une attaque prochaine sur Motylinsky ; le groupe mobile resté en Adrar Soudanais pour des raisons de pâturage, sous les ordres du lieutenant Constant, était rappelé en hâte auprès de son chef et franchissait en sept jours les 600 km. du Tanezrouft qui les séparaient de lui.

Heureusement, les nouvelles d'In-Salah et d'Ouargla restaient bonnes. Sédentaires et nomades faisaient preuve du même loyalisme depuis le mois d'août 1914.

Le 18 novembre, la colonne mobile du capitaine Flocon se mettait en route à l'effectif de 100 méharistes, 100 tirailleurs un demi-peloton de spahis, un canon de 80 m/m. Elle précédait seulement d'un jour le Commandant militaire qui se

portait à son tour sur Aïn-el-Hadjadj avec une section de tirailleurs, un demi-peloton de spahis et 150 chameaux de convoi. Il ne restait en arrière qu'un seul élément de convoi qui s'était attardé quelque peu dans l'Erg et devait rejoindre le camp d'Aïn-el-Hadjadj à quelques jours de là. Le maréchal des logis François le commandait.

Le mouvement général vers Polignac était dès lors entamé. Dès le début l'ennemi fit sentir sa réaction. Tandis que les patrouilles d'A. G. de Duclos étaient sérieusement harcelées par un ennemi très habile et très brave, de nombreuses patrouilles ennemies attaquaient les flancs-gardes des colonnes mobiles et avaient à plusieurs reprises le dessus. Tout paraissait présager une résistance ouverte de l'ennemi et la station de T. S. F. de Polignac annonçait de son côté que les attaques des Touareg augmentaient d'intensité et que, par suite du scorbut, la moitié à peine de la garnison pouvait prendre les armes.

Dans ces conditions, le Commandant militaire décida de porter franchement en avant l'ensemble de la colonne, avec ordre d'attaquer l'ennemi partout où on le rencontrerait. Les colonnes Duclos, Ducroux et Flocon se porteraient donc en avant, tandis que le P. C. du Commandant militaire restait à Aïn-el-Hadjadj.

Ce mouvement, qui découvrait le dernier élément du convoi, allait être mis à profit fort habilement par l'ennemi. Le convoi François, parvenu à 30 km. à peine au Nord d'Aïn-el-Hadjadj, était arrêté le 27 novembre dans la soirée, dans l'oued Tinafok entre Tabelbalet et Aïn-el-Hadjadj. Une bande de Touareg, commandée par le chef Brahim ag Abakada, profitant d'un relâchement de surveillance à la tombée du jour, attaqua par surprise le camp du maréchal des logis qui fut tué après une résistance héroïque. Ses goumiers, terrorisés, n'offrirent aucune résistance et Brahim ag Abakada, faisant charger le convoi par les sokrar Chambaa, s'empressa de gagner le Tassili.

Cette malheureuse affaire, qui eût pu être évitée si des reconnaissances actives avaient fouillé les abords de la route dans le Tassili, allait être à l'origine de faits plus regrettables encore.

Un fort détachement mixte de spahis et de tirailleurs qui avait été lancé sur les traces du convoi enlevé, vint se heurter à la harka retranchée dans le Tassili, en plusieurs détachements isolés. Les spahis, engagés les premiers et reçus sévèrement par l'ennemi, se replièrent prudemment mais ils n'avaient conservé aucune liaison avec les tirailleurs qui les suivaient ; lorsque ceux-ci arrivèrent à leur tour devant les retranchements des Touareg (qu'ils aperçurent vêtus de vêtements kaki, dérobés dans le matériel du convoi, et qu'ils prirent de loin pour les spahis) ils furent pris comme dans une souricière. 18 tirailleurs furent tués, une douzaine furent faits prisonniers dont le chef de la section. Trois seulement purent s'enfuir et venir avertir le Commandant militaire à Aïn-el-Hadjadj.

Il fallait essayer à tout prix de reprendre ce précieux convoi qui apportait, avec des vivres, des équipements et des habillements nécessaires pour la campagne d'hiver. Ordre fut donné aux éléments de la colonne de marche placée sous les ordres des capitaines Flocon et Ducroux de revenir sur leurs pas pour tenter d'encercler l'ennemi, en barrant la vallée de l'Oued Samen qu'il devait forcément traverser dans sa fuite. La colonne Duclos se maintiendrait en position vers Issebilen.

La bande d'Ibrahim ag Abakaba qui connaissait admirablement le pays put, en fait, se dérober finalement, en passant par une nuit obscure par des sentiers réputés impraticables ; et lorsque le capitaine Ducroux escaladant les falaises du Tassili arriva sur le champ du combat du 3 décembre, il n'y trouva plus que les cadavres des tirailleurs laissés sur place et quelques charges abandonnées.

C'est à ce moment que parvinrent au Commandant militaire les instructions qu'il avait sollicitées en vue d'une marche offensive sur Ghat. La réponse était formellement négative. Bien plus, la nouvelle de la prise du convoi François avait fortement ému les esprits et le Commandant militaire recevait l'ordre d'évacuer Fort-Polignac le plus tôt possible et de se replier sur Fort-Flatters dont on lui recommandait toutefois de maintenir l'occupation. D'ailleurs, la situation de la garnison de Fort-Polignac devenait inquiétante. Le lieutenant Morel

annonçait par T. S. F. qu'il n'avait plus que huit jours de vivres, que les attaques des Touareg se faisaient chaque jour plus vives et que le nombre des malades augmentait. Quatre étaient morts dans la dernière semaine.

La mort du Père de Foucauld. — Ce n'était pas seulement dans le pays Ajjeur que le ciel s'obscurcissait. Le 12 décembre au matin parvenait au colonel Meynier la nouvelle de l'assassinat du Père de Foucauld survenu à Tamanrasset le 1er décembre précédent. On annonçait que le Père avait été traîtreusement attiré hors du bordj défensif qu'il avait construit, par des pillards Senoussistes et qu'il avait été lâchement tué à coups de fusil en même temps que trois méharistes qui venaient de Motylinski pour lui apporter un courrier. Tout faisait prévoir que le pays Hoggar allait être fortement remué par cet événement et l'on pouvait se demander si la fidélité des Touareg résisterait aux menaces des Senoussistes.

Un courrier, reçu le même jour du capitaine Duclos, faisait savoir que, d'après des renseignements certains et recoupés, le chef Khaoucen avait depuis peu quitté Ghat pour se porter avec une forte harka, des mitrailleuses et un canon, soit sur le Hoggar, soit vers l'Aïr soudanais.

La situation devenait tragique et bien plutôt qu'à une offensive sur Ghat qui n'eût conduit désormais à rien, il fallait songer à défendre ce bastion central de la France au Sahara que constitue le Hoggar et à secourir le lieutenant de La Roche qui ne pouvait disposer que d'une centaine de fusils au maximum.

Le Commandant militaire décida en conséquence de se porter d'abord sur Fort-Polignac pour débloquer la garnison et la ramener sur Fort-Flatters. La colonne mobile du capitaine Duclos formerait l'avant-garde dans ce mouvement, soutenue en arrière par la colonne du capitaine Flocon avec laquelle marcherait le Commandant militaire. Des chameaux furent emmenés pour assurer l'évacuation de la garnison de Polignac dont la plupart des hommes ne pouvaient déjà plus marcher. Le 16 décembre, Duclos atteignait Fort-Polignac, chassant devant lui quelques tireurs ennemis qui avaient encore essayé de ralentir sa marche. Dès le 18 décembre,

après avoir détruit tout ce qu'elle ne pouvait enlever, à l'exception des armes et des munitions qui furent toutes emportées, la colonne Duclos, fort alourdie par son convoi de malades, se mettait en route vers le N.-O. ; elle rejoignait, le 19 décembre, le Commandant militaire qui recevait avec honneur les héroïques défenseurs de la petite place saharienne.

Nouveaux projets d'opérations. — Il fallait désormais marcher au plus vite au secours de Fort-Motylinski dont les renseignements indigènes annonçaient l'attaque en date du 9 décembre précédent. Le lt-colonel Meynier, revenu à Aïn-el-Hadjadj, y préparait la réunion d'une petit colonne de méharistes renforcée par de l'artillerie et des mitrailleuses, à destination du Hoggar.

La situation était de ce côté la suivante : A In-Salah, le capitaine Depommier, désigné depuis peu pour prendre le commandement du secteur Hoggar, disposait d'un détachement de la Compagnie du Touat renforcé par un goum de nomades d'In-Salah, soit 200 hommes environ. Au Sud d'Aïn-el-Hadjadj, vers Tiremmar, on se souvient qu'il y avait un détachement de flanc-garde de 50 méharistes, sous les ordres de l'adjudant Brunet. A Motylinski, le lieutenant de La Roche devait avoir ramené auprès de lui son groupe mobile. Il fallait coordonner la marche et l'action de tous ces détachements épars avant d'entamer contre Khaoucen une lutte que l'on espérait décisive.

Le Commandant militaire croyait pouvoir compter sur l'appui des Touareg de Moussa ag Amastane qui venait de lui adresser une lettre pleine de protestations de fidélité, lettre dans laquelle il lui demandait de venir aussitôt auprès de lui pour l'aider à maintenir les tribus dans l'ordre et le devoir.

C'est donc avec grand espoir dans un bon résultat que le Commandant militaire décida de partir d'Aïn-el-Hadjadj avec un fort groupement de méharistes et des mitrailleuses, de se porter d'abord sur Tahihaout et Amguid où il se joindrait au détachement du lieutenant Brunet, puis à celui des lieutenants Lemaire et Watrin qui avaient été envoyés de Fort-Flatters en premier renfort vers le Hoggar.

En même temps, il prescrivait au capitaine Depommier de

se mettre sans désemparer en route vers le Hoggar, lui donnant rendez-vous au puits de Meniet, à mi-route entre In-Salah et la Koudia.

Le capitaine Duclos, qui avait donné déjà maintes preuves de sa valeur et de son sang-froid, serait chargé, avec le reste de la grande colonne dont un demi-escadron de spahis et deux compagnies de tirailleurs formaient le noyau de résistance, de maintenir à tout prix la possession de Flatters, tout en laissant à Aïn-el-Hadjadj un fort poste d'observation.

Marche de la colonne de secours du Hoggar. — Le 27 décembre, la colonne du Hoggar se mettait en route vers le Sud à travers le Tassili, sous les ordres du Commandant militaire en personne. Au moment du départ, le chef de la colonne avait annoncé à Alger ses intentions de se porter au secours du Hoggar menacé, pour répondre à l'appel pressant de Moussa ag Amastane et poursuivre les opérations contre Khaoucen qui devait s'y trouver. De ce côté il pourrait compter sur le concours des Touareg qui lui avait fait si gravement défaut dans le Tassili et il espérait fermement le succès. Pour cette opération qui s'annonçait comme fatigante et dangereuse, il n'avait voulu emmener que des volontaires. Les lieutenants Watrin et Lakhdar, commandaient les deux pelotons de la compagnie de marche. Le soir même, le détachement rejoignait une flanc-garde commandée par le maréchal des logis Falguières et forte de 35 hommes, il se dirigeait vers Amguid à travers les splendides régions d'In-Dekkar et Tahihaout. Le lt-colonel Meynier avait prescrit à l'adjudant Brunet de couvrir sa marche en avant sur Amguid.

Cette marche ne fut pas inquiétée. Dans les nombreux campements touareg qui furent rencontrés il n'y avait plus que des femmes ; la plupart des hommes avaient rejoint les rebelles. Néanmoins à mesure que l'on se portait en avant la situation s'éclaircissait. Il semblait bien que si le Hoggar était parcouru par les bandes d'un chef nommé Ebbeuh, ces rebelles n'avaient osé cependant encore attaquer Motylinski.

Le 3 janvier, parvenait du Hoggar, par l'intermédaire de l'adjudant Brunet, une lettre du lieutenant de La Roche qui fixait au juste la situation. Il en résultait que si de nombreuses escarmouches, dans lesquelles nos pertes avaient été sévères. avaient été livrées aux bandes d'Ebbeuh, Fort-Motylinski était encore libre de tout blocus. Le bruit se confirmait au Hoggar que la harka principale des Senoussistes, aux ordres de Khaoucen et qui comprenait un canon et des mitrailleuses, était passée au large du Hoggar par In Afella se dirigeant par In Azaoua vers le poste français d'Agadès qu'elle voulait enlever.

Dans ce même courrier, le lieutenant de La Roche faisait connaître les détails du meurtre du Père de Foucauld tels qu'ils avaient pu être reconstitués par une enquête faite à Tamanrasset.

Dans ces nouvelles circonstances, il apparut au colonel Meynier qu'une action contre Khaoucen et ses khouans s'imposait. La marche de ce chef vers l'Aïr à travers le Ténéré menaçait gravement les Soudanais qui, laissés jusque là fort tranquilles par les Tripolitains, n'avaient dû prendre aucune précaution spéciale contre eux. Il importait d'ailleurs d'empêcher les Touareg Hoggar de partir en dissidence à la suite de Khaoucen comme on leur en prêtait l'intention ; pour cela le lt-colonel Meynier estimait qu'il lui fallait absolument reprendre contact personnellement avec leur chef Moussa ag Amastane.

Pour toutes ces raisons le commandant de la colonne, bien qu'ayant reçu entre temps l'ordre d'interrompre sa marche en avant et de revenir sur Flatters, crut devoir, en expliquant ses raisons, continuer sa marche vers le Hoggar, certain que les événements y nécessitaient sa présence.

La marche à travers le Tassili se poursuivit sans incidents. Dans la vallée de l'Oued Tounort la colonne fut renforcée par l'adjonction d'un fort détachement de méharistes venu de Fort-Flatters aux ordres du lieutenant Lemaire ; à Amguid elle rejoignait son avant-garde aux ordres du lieutenant Brunet.

Dès ce moment, la colonne disposait de plus de 200 hommes avec un canon et quatre mitrailleuses. Elle fut organisée en deux compagnies de marche placées sous les ordres des lieutenants Watrier et Lemaire. Rendez-vous fut donné au puits de Meniet au capitaine Depommier qui avait reçu l'ordre

de se porter sur le Hoggar avec une centaine de méharistes dont 60 réguliers de la compagnie du Touat. Tout s'annonçait dans les meilleures conditions et le 6 janvier au matin, au cours d'une revue où il remit à plusieurs méharistes des croix de guerre et des médailles militaires, le Lt-colonel Meynier adressait à ces braves gens quelques paroles de félicitations et d'encouragements qui les électrisèrent. Le lendemain, la marche sur le Hoggar était reprise en bon ordre. Tous, depuis le chef jusqu'au dernier sokrar, étaient persuadés du succès et espéraient une rencontre prochaine avec les Senoussistes.

Le 8 janvier, dans la matinée, un courrier rapide venu de Flatters enjoignait au lt-colonel Meynier l'ordre impératif d'interrompre sa marche sur Motylinski et de se reporter sur Fort-Flatters avec les troupes qu'il avait prélevées de ce côté. Le capitaine Depommier devait seul prendre la route du Hoggar. Tout au moins, avant son départ qu'il ne pouvait plus différer, le Commandant militaire, par un courrier envoyé au capitaine Depommier, lui fixait nettement le but à atteindre : se porter d'abord le plus rapidement possible sur le Hoggar, prendre contact personnellement avec Moussa ag Amastane et se renseigner sur la direction prise par Khaoucen, qu'il s'efforcerait d'attaquer vigoureusement.

Le lendemain le Lt-colonel Meynier reprenait la route de Flatters. Il y arrivait sans incident le 16 janvier. La situation y était calme. Le capitaine Duclos, suivant ses instructions, y avait installé le gros de la colonne et en particulier ses tirailleurs et ses spahis. Le lieutenant Levasseur avec un détachement de méharistes réguliers et de tirailleurs continuait de tenir Aïn-el-Hadjadj et de faire bonne garde vers le Sud. Les patrouilles lancées du côté de Ghadamès ne signalaient aucun mouvement ennemi de ce côté.

Le 27 janvier 1917, parvenait à Flatters la nouvelle de la désignation du général Laperrine, rappelé du front français, pour prendre le commandement d'une vaste région saharienne empiétant sur le Sahara algérien et le Sahara soudanais. On annonçait en même temps d'Alger que Khaoucen, à la tête de sa mehalla, venait d'attaquer Agadès à coups de

canons et de mitrailleuses. Le colonel Meynier recevait le même jour une lettre pressante de Moussa ag Amastane lui confirmant les intentions du chef senoussiste et l'assurant de sa fidélité et de son désir de combattre avec lui les khouans.

L'occasion d'intervenir avait été une fois de plus perdue. En remontant vers Ouargla, où il rentrait le 6 février 1917, après 10 mois de campagne ininterrompue, le colonel Meynier ne put que déplorer auprès du général Laperrine un rappel qui l'avait empêché de reprendre en mains les Touareg du Hoggar, tout en se portant à l'aide des colonnes soudanaises menacées.

Tout au moins, avant son départ pour le front français, le colonel Meynier eut-il la satisfaction d'apprendre que l'avant-garde qu'il avait laissée à Aïn-el-Hadjadj sous les ordres du lieutenant Levasseur avait repoussé avec de sérieuses pertes une attaque que les Touareg Ajjeur avait tentée contre lui, dans la soirée du 16 février 1917. Mais ce succès momentané ne changeait rien à une situation d'ensemble qui n'allait cesser de s'aggraver durant les années 1917 et 1918.

Général O. MEYNIER,
du Cadre de Réserve.

(*A suivre*).

COMPTES RENDUS

R. LESPÈS. — *Oran, Etude de géographie et d'histoire urbaines*, 1 vol. de la « Collection du centenaire de l'Algérie », 510 pages, nbr. planches, croquis et cartes hors texte, Paris, Alcan, 1938.

M. Lespès s'est fait le spécialiste de la colonisation urbaine en Algérie. En 1925 il publiait, on s'en souvient, un *Alger, esquisse de géographie urbaine*, qu'il reprit et développa dans un des premiers livres parus de la « Collection du Centenaire de l'Algérie » *Alger, étude de géographie et d'histoire urbaines* (1930). Nombreux sont les Algérois qui ont lu cette monographie, l'une des plus belles qui aient été consacrées à une ville, l'une des plus intéressantes également (M. Larnaude lui a alors consacré un article dans cette revue). Puis dans un numéro spécial de la luxueuse revue *Chantiers*, intitulé *Alger* 1935 et presqu'entièrement écrit par lui, M. Lespès a mis à jour sa monographie en insistant plus particulièrement sur les problèmes d'urbanisme et sur l'outillage récent du port. Deux ans plus tard, dans un autre fascicule de *Chantiers*, *Algérie* 1937, le même auteur consacrait aux villes et aux ports d'Algérie une mise au point du même genre, plus brève, naturellement, mais aussi satisfaisante et aussi richement illustrée. La même année l'O.F.A.L.A.C. publiait de l'infatigable auteur un *Pour comprendre l'Algérie*, tableau élégant de l'économie algérienne dont j'ai rendu compte ici même (*Rev. afr.* 1938, p. 392). Et voici enfin, digne pendant de l'*Alger* de 1930, un *Oran* conçu à très peu de choses près sur le même plan, construit sur une documentation aussi abondante et aussi précise et écrit avec autant de fermeté et de clarté. Il est même supérieur par sa présentation : son impression élégante et son illustration très soignée font le plus grand honneur à l'édition algéroise et tout particulièrement à la maison Fontana.

Bien qu'ayant donné son nom à son arrière-pays — on parle couramment d'une Oranie — Oran ne joue pas, dans l'Ouest algérien, le rôle écrasant d'Alger dans le Centre de la colonie : des villes comme Tlemcen ou Mostaganem restent d'importants chefs-lieux régionaux. Les conditions naturelles étaient peut-être moins favorables à Oran qu'à Alger. Proche de l'Espagne et de Gibraltar, en relations aisées avec son arrière-pays y compris le Sahara, Oran n'a pas la position centrale d'Alger, et ses environs n'ont pas la

dense richesse de la Mitidja. Le site d'Alger n'est certes pas sans inconvénients. Mais entre les belles rades de Mers-el-Kébir et d'Arzeu, le site d'Oran étonne un peu, incontestablement plus favorable à l'établissement d'une ville qu'à la construction d'un port moderne. Chose qui peut paraître curieuse aujourd'hui, les Andalous qui, en 903, ont fondé Ouahran ont apprécié surtout le ravin du Ras-el-Aïn, échancrure commode dans le plateau qui domine la mer de 100 mètres, et lieu de sources d'eau douce qui manquaient aux rades voisines : c'est l'eau, sans doute, qui est la cause première de la fondation de cette grande ville où les élections municipales de 1934 se sont faites autour du très grave problème de l'approvisionnement en eau de l'actuelle cité.

Oran n'a eu longtemps qu'une très médiocre importance et ses sources ont suffi à son alimentation et à l'irrigation de ses jardins. Comme Honein, aujourd'hui disparue, Oran n'a vécu que par Tlemcen, entre les XIIIe et XVe siècles notamment, modeste port de transit des marchandises des villes méditerranéennes d'Europe et des produits de la région de Tlemcen et du Soudan. Avec les Espagnols, les fonctions de la ville changent complètement : de 1509 à 1791 (1), Oran n'est plus qu'une médiocre place forte et une garnison, corps étranger sur la terre hostile d'Afrique. Mais devenue turque et capitale du beylik de l'Ouest, elle est repeuplée d'éléments musulmans et juifs maghrébins : elle n'est plus alors une ville étrangère.

Mais c'était encore une assez misérable bourgade lorsqu'en 1831 les Français y firent leur entrée. Or elle a aujourd'hui un peu plus de 200.000 habitants dont plus des trois quarts sont des Européens. Oran est « la ville la plus européenne d'Algérie »; créée par des Espagnols musulmans, elle doit à sa position d'être aussi la plus espagnole; « la péninsule a fourni au moins 65 % du contingent venu d'outremer et plus de 40 % de la population totale ». Bien vite la population a débordé de la vieille ville espagnole, située sur la rive gauche du ravin, pour s'épanouir sur le large plateau de la rive droite, dans une « nouvelle ville » d'abord, dans les faubourgs ensuite : en 1866, 67 % de la population vivait encore dans la vieille cité et 33 % dans la nouvelle; en 1936, la première n'avait plus que 15 % des habitants, la seconde 40,3 %, tandis que les récents faubourgs en contenaient 44 %.

Les Oranais pourront suivre amoureusement la croissance de leur cité dans un long chapitre intitulé « la construction de la ville » : ils y verront comment, après une « période militaire » (1831-48) où la première impulsion a été donnée par le général Lamoricière, le Vieil Oran, lentement aménagé, est devenu insuffisant, — comment, entre 1848 et 1880, s'est peu à peu construite et peuplée la « nouvelle

(1) Exception faite de la première occupation turque de 1708 à 1732.

ville » qu'a délimitée l'enceinte de 1866, — comment cette nouvelle ville a achevé de se remplir de bâtisses entre 1880 et 1900 tandis que naissaient les premiers faubourgs; ils comprendront les difficiles problèmes d'urbanisme posés par le doublement de la population entre 1900 et 1936, la gêne apportée par les terrains militaires dans cette ville maritime qui tourne le dos à la mer; ils seront heureux, enfin, de connaître, expliqué par quelqu'un de particulièrement compétent, comment a débuté et comment s'annonce l'embellissement et l'extension de leur ville. Dans le chapitre consacré aux travaux d'édilité ils liront, j'en suis sûr, avec une particulière attention, les pages précises qui exposent l'évolution du problème de l'approvisionnement de la ville en eau; et peut-être se convaincront-ils que la solution peut être cherchée au loin : signalons que l'antique Carthage et son héritière Tunis, ville comparable à Oran, ont dû aller chercher l'eau à plus de 100 km., et qu'à Sfax, agglomération de 90.000 âmes, une conduite de 150 km. amène les eaux des sources de Sbeitla.

L'extraordinaire croissance d'Oran s'explique par l'enrichissement agricole de son arrière-pays, surtout avec l'« ère de la vigne », et par le développement rapide de son port qui en est la conséquence : l'actuel port, presque terminé et remarquablement outillé, possède une nappe d'eau de 115 hectares protégée par une digue de 2 km. 287, 4.370 mètres de quais utilisables et 44 hectares de terre-pleins; mais déjà on envisage et on commence l'utilisation de la magnifique rade de Mers-el-Kébir. C'est que, indépendamment des nécessités militaires, Oran a besoin d'un port de plus en plus grand : port de voyageurs proche du Maroc et de l'Espagne, Oran est surtout un très actif port de marchandises, fier de son tonnage qui, par deux fois, de 1883 à 1889 et de 1928 à 1933, a dépassé celui d'Alger, — malgré la concurrence que lui font Nemours et Béni-Saf, Arzeu et Mostaganem, et bien que ses exportations ne portent que sur les produits du sol; mais Oran est aussi un port de relâche fort actif et concurrent d'Alger, et un port de pêche; c'est enfin un aéroport, l'un des mieux installés sur la transversale Tunis-Casablanca et la voie aérienne de Bruxelles au Congo belge. Et la ville espère devenir tête de ligne d'une voie transsaharienne et peut-être transafricaine.

Entre son port et son arrière-pays agricole, Oran est devenue la deuxième place commerciale de l'Algérie et un centre industriel relativement important. C'est à l'étude détaillée, mais toujours claire de cette double fonction que sont consacrés les derniers chapitres de ce gros livre, tandis que dans la conclusion l'auteur esquisse l'œuvre d'éducation et d'assistance qui a été entreprise par la France.

Ces quelques annotations rendent médiocrement compte de tout l'intérêt que l'on éprouve à la lecture de cette belle monographie de ville. Malgré la richesse de la documentation, la lecture en est généralement aisée, aidée par un style simple et limpide, soutenue par l'abondance des cartes, croquis, graphiques et photographies. Certains chapitres sont particulièrement bien venus, en particulier ceux qui sont consacrés à la population, à ses divers éléments, à sa répartition dans la ville. Rien ne transparaît, tant ils sont agréablement rédigés, du long et pénible travail de dépouillement des « Listes nominatives » et des « Etats récapitulatifs » des divers dénombrements de la ville, sinon dans la précision des résultats ; de même l'auteur sait éviter les énumérations vite fastidieuses dans les chapitres relatifs à la vie économique.

Un seul chapitre m'a paru un peu pesant et parfois un peu difficile à lire : celui qui relate l'histoire de la construction de la ville : était-il absolument nécessaire de suivre de si près les procès-verbaux des Séances du Conseil Municipal, d'exposer si longuement des plans d'amélioration souvent sans lendemain, de noter tant d'interventions — d'ailleurs souvent intéressantes ou pittoresques — de conseillers municipaux ou d'ingénieurs de la ville ? Les Oranais ne s'en plaindront pas, mais ce long chapitre alourdit un peu l'ouvrage. On aurait souhaité, par contre, quelques notations supplémentaires sur le climat (nombre de jours de pluie, humidité atmosphérique), et surtout quelques indications sur la vie des quartiers, l'animation de la ville; on aurait aimé trouver un reflet, si bref soit-il, de sa vie sociale, politique et intellectuelle qui fait que l'atmosphère d'Oran n'est pas celle d'Alger, et qui tient précisément à cette population dont les divers éléments et la répartition ont été analysés avec tant de soin et de finesse. L'esprit précis de M. Lespès se méfie, évidemment, de ce qui n'est pas document ou enquête et il redoute tout ce qui pourrait paraître développement littéraire. Je ne crois pas cependant qu'un livre consacré à l'histoire et à la géographie d'une ville, qu'un livre par ailleurs aussi complet et aussi solide, puisse faire complètement abstraction de *l'âme* de cette ville : or, M. Lespès, vieil Algérien d'adoption, plein d'expérience et de connaissances, était plus que quiconque qualifié pour nous donner en quelques touches précises un reflet de cette âme.

Mais on ne demande la perfection qu'aux livres qui n'en sont pas éloignés.

J. DESPOIS.

M.-H. LELONG, O.P. — *Le Sahara aux cent visages*, 1 vol. in-4°, ill. h. texte, Alsatia, Paris.

Le Père M.-H. Lelong nous entraîne allègrement à sa suite dans un voyage initiatique au Sahara où il visitera successivement le Mzab, le pays Chaamba, le Tidikelt, le Mouydir et le Hoggar. Il décrira, sans se laisser emporter par cet esprit de mensonge qu'est

le djinn de la littérature, les aspects ou, si l'on veut, les visages du désert, et aussi les hommes qui errent dans la grande solitude, ensemble leurs troupeaux; il n'oubliera point de traiter des officiers chargés d'assurer la sécurité dans ces immensités, et des voyageurs qui les traversent soit pour leur plaisir, soit pour leurs affaires. La principale qualité de l'auteur est le bon sens; il a de la verve et conte bien, dans une langue correcte, voire châtiée et élégante. Un souci le domine qui est de dire *vrai*. S'il a souvent de l'indulgence dans ses jugements, elle ne dégénère point en faiblesse. Il a enfin de la bonne humeur et ce n'est point son moindre mérite. En somme, cet ouvrage constitue une excellente mise au point de nos connaissances sur le Sahara du Sud algérien. Il nous laisse sans illusions, mais la réalité vaut mieux que le mirage, et la nature triomphe des slogans touristiques sans que nos facultés d'enthousiasme en soient le moins du monde affectées.

Un voyage au Sahara, assure M. Lelong, équivaut à une cure de santé intérieure, et réhabilite l'individu. « L'œuvre accomplie en moins d'une demi-siècle, par quelques douzaines d'officiers non seulement privés de troupes et de ressources, mais entravés à tout moment par l'incompréhension de la Bureaucratie, nous console des résultats obtenus en cent ans de politique ruineuse. » Et je songe, lisant ces lignes, au sort qui fut jadis celui de Xavier Coppolani, le pacificateur de la Mauritanie, l'instaurateur d'une grande politique musulmane française, qui dut sa perte, l'arrêt de sa mission et les malheurs qui s'ensuivirent aux hésitations et à la sottise des ronds-de-cuir tant du Sénégal que du Ministère des Colonies.

Ce que fut la pénétration saharienne, nul ne peut s'en rendre compte s'il n'a lu les admirables rapports de tournée et de reconnaissance rédigés par les premiers pionniers de l'influence française, des jeunes gens, des pratiques du sable, attachés de tout cœur à leur métier d'aventuriers et qui couvrirent d'un réseau de postes ces régions déshéritées de la planète. Ces rapports ont été publiés par nos revues coloniales et en particulier par le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*.

Que savent nos intellectuels de l'œuvre qu'accomplirent ces pionniers ? Peu de choses, hélas ! Quelques noms de héros flottent dans leurs mémoires, nimbés déjà de légendes. Ils n'eurent rien de théâtral ; ils étaient des soldats ou des savants. Leur héroïsme était si quotidien qu'aucun des batteurs d'estrade sous les tentes de qui ils fréquentaient ne s'en aperçut jamais. Nous nous grisons de mots et ne pouvons concevoir, dans nos bibliothèques et dans nos villes, qu'on puisse vivre avec simplicité dans le danger et s'y complaire.

Vous aurez, de cette notion, une idée approchée, en lisant le grand bouquin de M. Lelong, et je n'use pas ici, au hasard, du vocable *grand* car l'auteur a compris que le Sahara était un pays *prenant*, et que les chics types y abondaient, j'allais dire qu'ils s'appelaient

légion. Rien de plus éloigné des soucis de l'écrivain que le lyrisme et cependant, empoigné qu'il fut par ce qu'il vit et constata, il éveilla souvent en lui le poète qui sommeillait. Peut-on ne pas être poète quand on découvre les paradoxes du désert ? Là nous savourons la nuance plus que la couleur ; là nous entretenons des relations pacifiques et cordiales avec des ascètes besogneux et féroces qui nous haïssent et ont besoin de nous ? On s'y familiarise avec le mirage. La politesse qui est d'usage entre les nomades est un autre mirage ; on l'admire et on ne s'y fie pas. A l'occasion on trouve des sujets de comédie dans le genre de Donogoo. Et l'auteur n'a garde de manquer à nous les rapporter. La femme fatale en est absente. Le soleil saharien est funeste au maquillage, mais non, hélas, aux mouches qui pullulent dans les ksour.

Le professeur Gautier nous a conté, dans des pages charmantes et cruelles, les particularités tragi-comiques qui marquèrent notre avance dans la familiarité du Sahara. M. Lelong le rappelle ; nous nous appuyâmes sur les bandits eux-mêmes pour détruire d'autres bandits et telle a bien été en Mauritanie occidentale la méthode de Coppolani. Si le nomade hait en effet le chrétien de ne pas être musulman, il hait davantage encore le nomade son voisin. Ces haines, en se compensant, permettent d'imposer la paix à tous.

Un chapitre bien amusant du livre est consacré aux *Touareg sans la littérature*. « On ne dira jamais combien l'*Atlantide* a faussé les idées » sur la représentation que l'on se fait en France des grands nomades berbères. « Le Père de Foucauld estimait à 800 ou 900 le nombre des foyers de touareg Hoggar »; ce peuple minuscule est en voie de disparition, et les femmes y pratiquent couramment l'avortement et l'infanticide; le matriarcat ethnique y est en décadence; la malpropreté s'explique par la rareté de l'eau; les mœurs sont en pleine déliquescence, et la poétesse Dassine célèbre dans tout le désert est morte et n'a pas eu de successeur.

C'est la seconde partie de l'ouvrage, intitulée *L'initiation au désert*, qui constitue l'apport critique vraiment original de l'auteur à la littérature saharienne. Dès le début, ce sera dans le riche écrin de l'Encyclopédie de Monzie (tome VII) que puisera M. Lelong. Le devoir accompli, l'écrivain nous parlera judicieusement de la vie et des bienfaits des sables, des dunes nomades et des dunes sédentaires, des théories de Chudeau sur la formation du désert, du vent de sable, du tambour des sables, de l'habileté des chercheurs de pistes, de Bidon V capitale du Tanezrouft, de la question des puits artésiens et des eaux fossiles, des dégâts que provoque toute chute de pluie sur les pistes et les ksour, des génies des puits, des affres de la mort par la soif, du palmier et de la palmeraie, de la faune et surtout de la sauterelle; notons qu'il existe en tout et pour tout deux chevaux dans le Hoggar; le chameau est le seul mode de locomotion employé par les nomades, et n'est point une monture

agréable aux profanes. « Le chameau, dit M. Lelong, ne s'attache point à son maître et ne le reconnaît même pas. Il est pourtant sensible à la musique ». Il est également traité, avec une compétence pleine de bonne grâce, du rôle joué par la France dans l'humanisation du Sahara par l'automobile et par l'avion. Du transsaharien je ne toucherai mot, n'ayant pas grande idée d'une voie qui, comme je l'ai écrit ailleurs, part du vide pour aboutir au vide après avoir traversé le vide. Les anecdotes abondent. En voici une qui est bien significative.

Mgr Nouet se rendait de Ghardaïa à Ouargla, accompagné d'un guide. « Le premier jour au soir, dit-il, nous rencontrons un homme avec son chameau. Le deuxième jour, encore un homme et son chameau. Je commence à m'étonner. Le troisième jour, encore un homme et son chameau. Trois hommes, trois chameaux sur près de 200 kilomètres. C'est extraordinaire. Je dis en riant à mon guide : il y a du monde au désert. Et lui de me répondre, très sérieusement: Oh ! en ce moment, il y a une foule énorme ! »

L'illustration, copieuse, est d'un très vif intérêt documentaire, et, à l'occasion artistique.

Le Sahara aux cent visages est digne de figurer dans la bibliothèque d'un homme de goût, celui-ci serait-il un saharien. Je ne connais pas de plus bel éloge à lui décerner.

ROBERT RANDAU.

Yves RÉGNIER. — *Les petits-fils de Touameur*, 1 vol. in-8, Ed. Domat-Montchrestien, Paris, 1939.

Le sous-titre de cette remarquable contribution a l'ethnologie saharienne est : *Les Chaamba sous le régime français : leur transformation*. Il s'agit en effet non point à proprement parler d'une étude historique mais bien de recherches sur l'évolution contemporaine des mœurs et des coutumes d'une tribu qui a joué un rôle politique des plus importants dans les Territoires du Sud de l'Algérie. On connaît leurs dissentiments séculaires avec les Touareg : « Les Chaamba sont les maîtres du Sahara de sable, tandis que les Touareg dominent le Sahara de la pierre », écrivait-on en 1930 dans un rapport officiel au Gouverneur Général de l'Algérie. L'auteur, suivant le conseil du professeur Maunier, a été recueillir ses documents sur place, dans les campements indigènes, où il fut accueilli comme hôte et observa à son aise, au milieu de gens sympathiques, les particularités de la vie nomade.

Descendant du héros éponyme Touameur ben Toulal qui s'établit vers 1350 dans la chebka du Mzab, les fractions qui composent la tribu s'adonnèrent à l'élevage du bétail et à la piraterie sur les pistes sahariennes; le centre de leur activité fut Metlili. Ils colonisèrent El-Goléa, Ouargla, El-Oued, le Gourara, le Tinerkouk.

Les jeunes gens composent en grande partie, depuis 1902, l'effectif des compagnies sahariennes. « En notre temps, le désert est peuplé de Chaamba. Ils sont à Tahantas, dans l'Aouguerout, à Beni-Abbès, à Adrar, au Tidikelt et jusque sur les rives du Tchad. » Ils sont non seulement soldats (en activité ou à la retraite), mais aussi commerçants. On évalue à 20.000 le nombre actuel de la population Chaambi.

Avant de passer en revue les transformations économiques qui s'accomplissent de nos jours dans l'habitat des Chaamba, M. Yves Régnier a pris à tâche de définir le nomadisme et d'examiner, avec une singulière compétence, les conditions de l'existence au désert; il énumère les marques chamelières, constate le goût croissant des indigènes pour le thé, qui chez eux remplace de plus en plus la passion du café, traite de la science des traces, indique les règles qui président aux changements de pâturages.

Notre arrivée dans le sud saharien a bousculé les habitudes des Chaamba; nous avons appauvri, sans le vouloir, la tribu, en supprimant l'esclavage des noirs et le servage des sédentaires ; il y eut une période de transition qui fut franchie sans grande difficulté; à ce jour nombre de notables se livrent au commerce ; la monnaie française a remplacé le troc ; on organise des caravanes purement sahariennes ; quelques fractions fournissent des boutiquiers aux oasis. Le métier le plus recherché est celui de méhariste dans les Compagnies sahariennes. « Ils ont mis au service de leurs chefs leur sens de l'orientation, leur connaissance des traces, leur pratique du méhari. Ils ont appris, en revanche, la discipline et la coordination des efforts. Ils ont accompli des exploits que nous ne saurions dire. » Le fâcheux est que nombre d'entre eux vont, à ce jour, s'engager dans les formations italiennes nomades.

L'autorité militaire française, qui tient à ce qu'ils conservent leurs qualités guerrières, ne les encourage pas à la sédentarisation. Il est à prévoir toutefois qu'un jour ou l'autre ils se fixeront au sol, dans les oasis où se retirent nombre de méharistes retraités qui cultivent des jardins et prennent de minces entreprises de transport.

M. Régnier constate que les Confréries religieuses ont au désert perdu en partie leur influence.

Cette monographie des Chaamba abonde en détails savoureux; bien composée, elle sera consultée avec fruit par les ethnographes et les africanistes.

ROBERT RANDAU.

DUBOC (Général), — *L'épopée coloniale en Afrique occidentale française*. Avant-propos du général Billotte. Coll. « L'Empire français », P. Malfère, 400 p. in-8°, 45 francs.

C'est un journal d'opérations de guerre plutôt qu'un livre d'histoire. Le général Duboc, patient chroniqueur, a pris la peine de noter le moindre coup de fusil tiré dans la brousse. Les noirs n'apparaissent que comme cibles.

Passons vite sur de menues erreurs ou fautes d'impression : p. 202, les noms des villages de Simona et de Nampéla, ainsi que celui du lieutenant Goguely, ont été écorchés. P. 220, l'action des troupes anglaises pendant la révolte de Koassen est exagérée; le gouvernement de la Nigéria n'a fait que couvrir sa frontière et ses soldats n'ont participé à aucune action. P. 226, l'affaire de Zapa eut lieu en 1894, et non en 1914. Le rezzou dont on parle p. 333 est plutôt un campement, car un rezzou ne voyage pas avec femmes et enfants. P. 348, Tombouctou est maintenant un cercle comme un autre. P. 349, les villages créés en 1888 n'étaient pas destinés à recevoir des réfugiés, mais à grouper des captifs que nous avions libérés. P. 358, les « fertiles » territoires de la rive gauche de la boucle du Niger sont à peu près désertiques. P. 11, l'Afrique occidentale a-t-elle jamais exporté du sucre et du cuivre ?

Ces retouches faites, les détails sont généralement exacts et pourront être utilisés avec profit par les historiens futurs. Mais ce qui nous surprend, c'est la conception d'ensemble de l'œuvre.

L'auteur a voulu, comme le dit le général Billotte dans son avant-propos, « *sauver de l'oubli les noms d'un grand nombre de camarades qui ont payé de leur vie et de leur santé la conquête de notre empire colonial* », mais ces officiers valent mieux que le portrait qu'il en fait. Ils ne furent pas seulement des guerriers, et, pendant les périodes de calme, ils s'employèrent à donner aux pays conquis un rudiment d'organisation et une certaine activité économique. Ils ont créé des ports, des entrepôts, des marchés, des écoles, des dispensaires, un réseau routier, et même des voies de chemin de fer ; ils ont rendu la justice. Pourquoi vouloir ignorer cette partie de leur œuvre, la plus belle ?

Veut-on des précisions ? Le colonel Archinard fut un excellent administrateur. L'auteur se borne à dire (p. 131) qu'il consacra « tous ses soins à l'organisation de la colonie (du Soudan) ».

Quant à l'œuvre civilisatrice des explorateurs, des fonctionnaires, des commerçants, le Général Duboc veut l'ignorer. Même leurs traits d'héroïsme ne trouvent pas place dans cette « épopée » : Le mulâtre Paul Holl, défenseur de Médine, une des belles figures de la conquête, n'est cité qu'une fois (p. 34). Il est à peine fait allusion aux services rendus par Mademba Sy, commis indigène des Postes, qui fut nommé plus tard roi de Sansanding. (Son fils Abd-el-Kader Mademba, engagé volontaire comme simple tirailleur au début de la guerre, est devenu chef de bataillon). L'auteur ne rend pas compte des opérations militaires locales effectuées pendant la guerre par des administrateurs, avec quelques garde-cercles et des partisans. En 1916, dans le cercle de Koutiala, il y a eu une quinzaine de combats et le nombre des morts et des blessés a dépassé, de notre côté, 200; on n'en dit pas un mot, peut-être parce que nos fonctionnaires ont rétabli l'ordre sans faire appel à l'autorité militaire (p. 211). P. 250, un gouverneur de la côte d'Ivoire est accusé d'inertie parce qu'il a voulu employer une méthode de pénétration pacifique. Des opérations de guerre auraient-elles donné de meilleurs résultats ?

P. 147, la responsabilité du désastre de Tacoubao est attribuée au gouverneur civil, qui a donné l'ordre au colonel Bonnier de se replier sur Kayes. Mais lui avait-il commandé de s'attaquer aux Touareg ?

Dans le Lobi nous ne sommes pas forcés d'admirer la « politique d'apprivoisement » menée par des militaires qui se sont contentés de brûler des villages. Leur dureté provoqua des troubles, tandis que les nègres avaient fait bon accueil aux commerçants européens de Bobo Dioulasso. C'est en 1912 seulement, lorsque le capitaine Labouret prit le commandement du cercle, que, grâce à une administration bienveillante, l'ordre fut rétabli dans la région.

Il semble donc qu'il y ait dans tout ce livre un parti-pris en faveur des militaires. Ce n'est pas sans surprise que nous relevons une tournure d'esprit qui n'est plus de notre siècle, car (nous nous plaisons à le constater) civils et militaires sont aujourd'hui parfaitement d'accord. Sans doute il est possible que l'impression du lecteur ne soit pas juste : elle tient à ce que le général Duboc n'a utilisé que des rapports de chefs de colonnes. Mais, dans ce cas, il faut reprocher à l'auteur de n'avoir pas pris la peine de s'initier à la méthode historique.

Je doute enfin que ce livre donne à l'étranger une idée flatteuse. ou simplement juste, de notre œuvre colonisatrice.

M. EMERIT.

Ct HUBERT (Charles). — *Le colonel Dominé*, Ed. Berger-Levrault, Paris, 1938, 178 p., in-8°, portrait h. t.

Biographie très attachante d'un vaillant officier.

Dominé commença sa carrière en Algérie et fut blessé, en 1870, à Aïn-Achir. Il commanda ensuite un détachement de zouaves à l'armée de la Loire et il reçut une seconde blessure, celle-ci très

grave, devant Orléans. En 1881 il se fit de nouveau envoyer en Algérie et prit part à l'occupation du M'zab.

Mais c'est surtout au Tonkin qu'il se distingua par son énergie et son sens de la guerre coloniale. Il restera dans l'histoire l'immortel défenseur de Tuyen-Quan.

M. EMERIT.

HOMET (Marcel. — *Garderons-nous nos Colonies d'Afrique ?* (*A. O. F., Cameroun, A. E. F.*), coll. « Outre-mer », Paris, Peyronnet, s. d., (1938).

Sous ce titre inquiétant, M. Homet publie un reportage plein d'intérêt. Il vient de visiter l'A.O.F. et il en a rapporté des anecdotes bilieuses et quelques gerbes de fleurs pour M. Mandel. L'auteur est un ancien colon qui emploie aujourd'hui sa verve à dénoncer les faiblesses de notre administration. On peut se demander s'il n'est pas trop impressionné par des criailleries locales, mais il a raison de dénoncer l'insuffisance de nos services sanitaires et la propagation dans nos colonies d'un prétendu communisme qui n'est qu'une machine de guerre contre les blancs.

Très vraisemblable l'existence d'un gigantesque plan allemand pour nous couper de nos colonies et pour anéantir en un jour Dakar et Konakry avec l'aide de bases aériennes et navales camouflées, dont l'auteur a constaté l'existence dans les îles Bissagos, en Libéria, à Bathurst et à Tiko. Tout cela est à lire et à méditer.

M. EMERIT.

Fernand MAURETTE. — *Afrique équatoriale, orientale et australe*, Paris, Armand Colin, 1938, un volume gr. in-8, 490 p., 129 photos h. t., 10 cartes et croquis, 1 carte en couleur (*Géographie Universelle*, publiée sous la direction de P. Vidal de la Blache et L. Gallois, tome XII).

Ce volume est l'œuvre d'un spécialiste de géographie économique et humaine, décédé récemment. Il était directeur du Bureau de Correspondance de Paris du Bureau international du Travail.

C'est un des tomes les plus volumineux de la « Géographie Universelle », monument de l'école géographique française.

D'un style éminemment descriptif, où les termes techniques occupent juste la place nécessaire, ce volume traite de questions à l'ordre

du jour de la politique nationale et internationale : mise en valeur de l'Afrique équatoriale française, importance impériale et régionale de Djibouti, cadre géographique de l' « Empire colonial » italien, qui s'étend dans les limites de cet ouvrage en Erythrée, Ethiopie, Somalie, indépendance égyptienne, développement économique du Congo belge ou du Kénia anglais, importance mondiale de l'Union sud-africaine.

M. Maurette distingue six grands ensembles géographiques : l'Afrique équatoriale, l'Afrique orientale, l'Afrique du Nord-Est, l'Afrique du Nil, l'Afrique du Sud, Madagascar et autres îles africaines de l'Océan Indien.

Pour chacun d'eux, il étudie tour à tour, en se tenant au courant des derniers travaux de détail, la structure, le climat, l'hydrographie, la vie végétale et animale. Ces bases physiques établies, l'auteur brosse alors un tableau vivant du peuplement, des genres de vie, de la mise en valeur moderne par la colonisation et du commerce.

Pour l'*Afrique équatoriale*, nous avons tout praticulièrement remarqué la description de la société bantoue, les genres de vie du bassin du Congo, le développement économique du Congo belge parallèlement à l'exploitation des ressources minières et à l'organisation du réseau ferroviaire.

Nous aurions aimé trouver quelques précisions supplémentaires sur notre Afrique équatoriale française (1), qui commence à peine à s'organiser.

L'histoire des migrations arabes, venues de la côte d'Oman, nous permet de comprendre l'existence, sur la côte de l'Afrique orientale, de cette population mêlée de Souahéli, cultivateurs sédentaires actifs, entreprenants et commerçants.

Réseaux ferré et routier, orientés de l'Océan Indien aux Grands Lacs Victoria et Tanganika, ont fait entrer l'Afrique orientale dans le cycle de la vie économique mondiale.

L'*Afrique du Nord-Est* offre l'exemple assez fréquent de deux pays géographiquement opposés, entre lequels se nouent des liens économiques. Les courants commerciaux, autrefois assurés par caravanes, du massif éthiopien à l'Océan Indien, le sont maintenant en grande

---

(1) Le tome XI 2e partie, par M. Aug. Bernard, « *Sahara, Afrique occidentale* » traitera la question du Cameroun et du Tchad. Il est actuellement sous presse. On pourrait compléter utilement, par G. Bruel : *La France équatoriale française*, Paris, Larose 1935, 1 vol. in-4°, XI + 558 p., 26 croquis, 190 phot. et 6 cartes en couleurs h. t. et par les cartes topographiques, géologiques. économiques et le texte de G. Bruel dans l'« Atlas des Colonies françaises », publié sous la direction de G. Grandidier, Sociétés d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris 1934, 39 cartes en 9 couleurs, 170 p. de texte, index alphabétique.

partie par le chemin de fer français d'Addis-Abéba au port de Djibouti, objet des convoitises italiennes. Attardée sur le continent africain, cette vaste région n'en est qu'au début de son aménagement moderne et de la colonisation.

Le Nil, seul fleuve africain capable de traverser les déserts tropicaux et d'atteindre la Méditerranée, est l'artère fertilisante de l'*Afrique nilotique*.

L'ouvrage récent de Ludwig (2), non cité à la bibliographie, nous a familiarisés avec ce fleuve, étudié dans le détail par le Ministère des Travaux publics d'Egypte comme on aimerait que le fussent nos Oueds algériens. M. Maurette nous en donne une synthèse particulièrement réussie.

Vérité éternelle que cet axiome « l'Egypte est un don du Nil », don dans lequel les Anglais ont été pour une large part, à l'époque moderne, par leur politique des grands barrages.

Ce pays, d'une très antique civilisation agricole, a su adapter ses traditions aux conditions du monde présent par la monoculture d'un riche produit d'exportation : le coton.

Le Soudan anglo-égyptien met les sources du Nil sous le contrôle anglais et explique l'intérêt avec lequel l'Angleterre a suivi les phases de la conquête italienne de l'Ethiopie où se trouve le lac Tsana.

Le canal de Suez, œuvre gigantesque, de conception et d'exécution françaises, est le canal maritime le plus fréquenté du monde. Bien qu'en 1937 (3), il ait été traversé par des navires pour près de la moitié britanniques, pour près du cinquième français et pour un vingtième seulement italiens, l'Italie revendique une part de son administration.

L'*Afrique du Sud*, en grande partie englobée depuis 1910 dans l'Union Sud-Africaine, est la réplique de l'Afrique du Nord avec plus d'une nuance de détail dues en partie à l'effilement en pointe du continent.

Aussi « profondément étudiée qu'un territoire européen », elle est le siège de problèmes sociaux et démographiques que l'auteur traite un peu rapidement. Il y a concurrence d'intérêts entre prolétaires agricoles blancs devenus salariés à l'usine, indigènes nomades cultivateurs, éleveurs, ouvriers temporaires aux champs ou à la mine, fermiers ou bien prolétaires urbains, hindous ou malais surtout commerçants. La question aurait mérité d'être plus fouillée à la lumière de l'ouvrage de M. Weulersse (4) qui n'est pas cité en bibliographie.

(2) Ludwig.

(3) Mise à jour empruntée à J. Garnier ; *Quelques aspects géographiques du problème italien* in *Informations géographiques*, 3e année, n° 3, février-mars 1939, Boullière et fils, Paris.

(4) J. Weulersse : *Noirs et blancs. A travers l'Afrique nouvelle de Dakar au Cap*, Paris, Colin, 1931, 242 p., 5 fig.

Madagascar (5), notre grande île de l'Océan Indien, au large des côtes de l'Afrique, est à lui seul un petit continent. M. Maurette indique notamment que le peuplement s'est fait à l'intérieur par des Malais, sur la côte par des Arabes venus d'Afrique et d'Arabie, des Persans et de Hindous. Après les précoces établissements français du XVIe siècle, une recrudescence de l'influence française a suivi l'exploration scientifique de *Grandidier* de 1865-1870.

Grâce à l'automobile, le trafic routier l'emporte sur le trafic ferroviaire et permet la culture de produits nourriciers et l'exportation de riches produits agricoles : canne à sucre, café, maïs, etc...

Les Mascareignes, notamment La Réunion française et l'Ile Maurice britannique, fondées par les cadets des familles nobles de l'Ancien Régime, jouissent aujourd'hui d'une certaine prospérité, grâce à des cultures riches comme la canne à sucre, la vanille et le café.

L'ouvrage de M. Maurette a sa place dans la bibliothèque non seulement des géographes, mais de tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent au continent africain.

La politique étrangère vient de vulgariser chez nous la notion d'Empire qui n'était reconnue que chez les coloniaux et les spécialistes. Ce livre contribuera à nous faire connaître notre Empire et à nous proposer les exemples anglais et belge pour la mise en valeur de nos colonies encore au stade de jeunesse, comme notre Afrique équatoriale.

Il faut mentionner également les cartes et photographies, particulièrement suggestives, qui illustrent avec recherche ce volume.

ROBERT TINTHOIN.

VERGIAT. — *Les rites secrets des primitifs de l'Oubangui*, in-8, Payot, Paris.

Rares ont été les Européens qui connurent les rites de la magie noire, nous dit M. Vergiat, et ceux-ci, pour la plupart, sont morts, car il est des secrets qui tuent. Le silence est la loi de l'initié; le rompre est funeste; et l'Européen est bavard. Dans son remarquable ouvrage *Les secrets des sorciers noirs* (Libr. Nourry, Paris) l'écrivain mossi Dim Delobsom a donné quantité de formules de philtres, dont certaines, pour être composées, sont nécessairement précédées d'un meurtre, mais il n'a voulu faire aucun exposé doctrinal. M. Vergiat nous annonce, dans la préface de son livre sur les *Rites secrets des primitifs de l'Oubangui* que son initiateur, considéré

(5) Cf. Grandidier : *Madagascar et Mascareignes* in Atlas des Colonies françaises. *loc. cit.*

comme un traître par les Maîtres du mystère, mourut empoisonné pour avoir communiqué à un profane les vertus des plantes sacrées.

Rappelons ici que le magicien noir agit sur la nature et l'homme par l'intermédiaire d'une force fantômale; Saintyves étudia celle-ci sous le nom de *mana* qui lui est attribué par les mélanésiens. Le culte des mânes, celui des influences et des esprits, sont en honneur chez tous les primitifs; par la musique, les danses, l'incantation, l'action combinée des matières psychiques, des cérémonies et des sacrifices, le féticheur dirige à son gré la puissance occulte; il lutte contre le jeteur de sorts qui s'empare du *double* des vivants pour le manger pendant ses sabbats. Après la mort l'âme se joint aux désincarnés de la famille, se rend avec eux au *pays des ancêtres* et se réincarne à son gré dans quelque femme de sa parenté; parfois cette âme pénètre dans le corps d'un animal ou vague dans la brousse.

M. Vergiat rapproche de l'*amulette ta* de l'antique Egypte l'*amulette des nœuds* commune à tous les noirs de l'Afrique centrale; le nœud *immobilise*. Cette pratique est en usage chez tous les peuples; nous la retrouvons en particulier chez les noueurs d'aiguillettes dans les groupes arabo-berbères de l'Afrique septentrionale. « Un lien mystérieux relie tout ce qui existe, et tout ce qui existe vit, et tout ce qui vit est régi par une force occulte. L'animal, le minéral, le végétal sont donc autant de puissances maléfiques ou bénéfiques pour l'individu. » La théorie des correspondances est le fondement même de la magie.

L'individu est rattaché à la tradition de la tribu par des rites sanglants qui marquent son entrée dans la communauté : la circoncision ou l'excision. L'auteur leur consacre de copieux chapitres très informés. Non moins captivants sont ceux où il étudie, avec beaucoup de conscience, l'initiation aux sociétés secrètes de Ngakola, de Maoro, de Badazi et des confréries qui se groupent sous un signe animal. Le rituel qui est appliqué dans ces groupements n'est pas spécial au Centre africain. Nous le retrouvons dans les sociétés noires du monde entier, avec des variantes et des modifications qui ont pour raison les circonstances locales; mais partout le fond de la croyance qui en assure le développement est identique.

Le savant termine son livre par des notions sur l'envoûtement par l'aiguille ; les formes qu'il revêt peuvent être rapprochées de celles qui sont habituelles aux magiciens maughrébins. Il n'oublie pas de souligner l'importance qu'ont la danse incantatoire et la mimique dans les exorcismes et en général dans la magie.

J'estime utile de signaler aux ethnographes algériens la documentation de qualité assemblée par M. Vergiat dans son ouvrage sur le continent noir.

ROBERT RANDAU.

Ch. MONCHICOURT. — *Etudes Kairouanaises. Kairouan et les Chabbia* (1450-1592), 1 vol. in-8°, 250 p. Tunis 1939. Préface de R. BRUNSCHVIG.

« De par une pieuse et juste pensée, le présent volume assemble les huits fragments parus — les seuls désormais, hélas ! à paraître — d'un grand travail historique inachevé. Inachevé, encore fragmentaire, mais qui déjà, par la masse et la variété remarquable des documents, par le fouillé et la maîtrise de leur mise en œuvre, renouvelle complètement, sous le titre modeste, en partie inexact, d'*Etudes Kairouanaises*, notre connaissance du XVIe siècle tunisien... » C'est ainsi que R. Brunschvig présente, au début de sa préface, la dernière œuvre du regretté Ch. Monchicourt, recueil d'articles parus de 1932 à 1936 dans la *Revue Tunisienne*. Ce livre posthume d'un auteur qui a tant fait pour la connaissance de la géographie et de l'histoire de la Tunisie, devait être signalé à l'attention des lecteurs de cette Revue.

J. DESPOIS.

EL-WANCHERISI. — *Le Livre des Magistratures* (Kitab-al-Wilâyât), texte arabe publié, traduit et annoté par H. BRUNO et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1 vol. in-8 de 150 + ٤٢ pages, Rabat, 1937.

C'est le huitième volume de la « Collection des Textes arabes », publiée par l'Institut des Hautes Etudes marocaines. Les noms des éditeurs et traducteurs suffisent à marquer la valeur du livre présenté ici.

Il ne faut pas prendre au pied de la lettre les qualificatifs « d'illustre savant » et de « porte-drapeau du *madhab* mâlikite au IXe siècle pour le Maghrib » par lesquels s'ouvre la biographie d'Al-Wancherisi dans le *Bostan* d'Ibn Maryam (p. 53 de l'éd. d'Alger, 1908). Cependant, aujourd'hui encore, Al-Wancherisi et ses écrits font autorité parmi les maîtres et les étudiants musulmans, en *fiqh* mâlikite. C'est que ce juriste tlemcénien ne semble pas s'être livré à d'autres études que celles-ci, au cours de sa longue existence de 80 ans, qui s'acheva en 914/1508, à Fès. C'est à cette branche des études islamiques qu'il a consacré tous ses écrits, soit une quinzaine d'ouvrages environ. La plupart de ces livres étant actuellement perdus ou peu connus, et les copies manuscrites qui en subsistent étant rares, il est difficile d'apprécier la valeur de ce savant faqîh autrement que par ce qu'en ont dit ses biographes et par ceux de ses livres, publiés ou manuscrits qui nous sont parvenus : ainsi le *manhâg'al-fa'iq* (Fès, 1298), le *Idâh al-Masâlik*... dont il existe des manuscrits à Alger et à l'Escurial, le *Idâh al-halak*..., lithographié à Fès, le *Mi'yar al-Moghrib*, publié à Fès plusieurs fois et dont E. Amar

a donné, en 1908 (Paris, *Arch. Maroc.*) une traduction partielle, et enfin le *Kitâb al-Wilâyât*, « Le livre des magistratures », publié et traduit, dont on parlera ici.

La substance des livres d'El-Wancherisi est souvent empruntée à d'autres docteurs de l'Ecole mâlikite. Les œuvres d'Al-Wancherisi — comme celles de la plupart des savants de son époque, époque de décadence des sciences islamiques — manquent d'originalité; elles ne sont guère que des compilations tirées des livres ou de l'enseignement de juristes antérieurs ou contemporains des auteurs. Celui-ci semble, du moins, avoir choisi ses maîtres et ses exemples avec quelque bonheur. C'est ainsi qu'il écrivit un *Kitâb ed-durar*...., sans doute perdu aujourd'hui, mais qui était inspiré des enseignements et des doctrines du maître tlemcénien Abu'Abdallâh Mohammed ben Ahmed el-Maqqari. Celui-ci, dont les traducteurs mentionnent le nom (p. 122) en le faisant suivre d'un point d'interrogation, n'était pas un contemporain de Wancherisi, puisqu'il mourut à la fin de 758 H. ou au début de 759 H., c'est-à-dire plus d'un siècle et demi avant lui. Ce n'est donc pas El-Wancherisi qui a recueilli lui-même les notes de cours du maître Maqqari, pour son *Kitâb ad-durar;* il s'est borné, pour composer ce recueil, à rassembler les textes rédigés par d'anciens disciples du maître ou bien par Maqqari lui-même (1). Or celui-ci, qui fut le professeur du Sultan mérinide Abu'Inan et aussi du grand historien Ibn Khaldun, était une figure curieuse et un esprit très indépendant. Il compte parmi les derniers grands juristes et théologiens du Maghrib (2).

El-Wancherisi, dont les livres nous ont partiellement conservé des productions juridiques des grands docteurs de la loi, aux bonnes époques, a fait par là-même œuvre utile, non moins qu'en présentant les « extraits » avec méthode, afin de faciliter la tâche des étudiants et des magistrats musulmans.

Le livre que viennent de publier MM. H. Bruno et Gaudefroy-Demombynes, sous le titre *Kitab al-Wilayat* se compose de deux parties distinctes, dont la première seule répond au titre général, puisqu'elle énumère les charges publiques, du point de vue judiciaire, dans l'Etat musulman, ainsi que les attributions que comporte chacun de ces offices. C'est un assez bref résumé des *Ahkam as-sultaniya* d'El-Mawardi, dont le texte arabe a été publié dès 1853 et l'excellente traduction de Fagnan à Alger en 1915.

La seconde partie du livre, le *Kitab al-aqdiya* traite de la charge de Qadi et de quelques-unes des matières de la compétence de ces

(1) Ibn Maryam (*Bustan*, id. Alger 1908, p. 163), à la biographie de ce Maqqari (Mohammed ben Mohammed b. Ahmed b. Ali Baker... al-Qorachi, connu sous le nom d'El-Maqqari), note à plusieurs reprises qu'El-Wancherisi eut entre les mains des écrits d'El-Maqqari.

(2) Cf. p. ex. *La Religion musulmane en Berbérie*, Paris, Geuthner, 1938, t. I p. 328-329.

magistrats, des différentes sortes de qadi, de leurs actes, de leurs attributions, de leurs rapports avec des magistrats d'un autre ordre. Ceci est un court résumé de la *Tabsirat el-Hukkam*, d'Ibn Farhun (XIVe s.), publiée au Caire, mais non traduite jusqu'ici. Les éditeurs MM. H. Bruno et Gaudefroy-Demombynes, avec leur profonde connaissance de l'arabe, ont bien souvent corrigé le texte fautif de leur unique manuscrit, grâce aux passages correspondants d'Ibn Farhun et d'El-Mawardi.

Le plus grand intérêt de ce livre est dans la traduction française, enrichie d'importantes et nombreuses notes. Ici les traducteurs, qui sont des maîtres dans la connaissance du droit et des institutions de l'Islam, ont très utilement complété le texte d'El-Wancherisi par celui de la *Tabsira* et par une annotation aussi étendue que savante et opportune.

Par là, ils ont apporté une précieuse contribution à la connaissance d'un domaine, assez délaissé jusqu'ici, celui de la vie judiciaire et administrative chez les Musulmans occidentaux.

Tous ceux qui étudient les sociétés islamiques auront profit à consulter ce livre consciencieux, que les auteurs ont présenté avec une trop grande modestie. Il ne fait pas double emploi avec des traités spéciaux, comme ce « *Manuel hispanique de* hisba », publié en 1931 par G. S. Colin et E. Lévi-Provençal, avec une introduction sur l'historique de cette charge dans l'Islam, ni avec l'aperçu si vivant qu'a donné ce dernier dans les chapitres II et III de son *Espagne musulmane au Xe siècle* (Institutions et vie sociale).

Outre un *Index* des mots arabes (113-116), la traduction est complétée aussi par un *Index* des noms de personnes pour chacune desquelles une biographie sommaire, avec liste de leurs traductions, est donnée (p. 117-148).

ALFRED BEL.

Henri MASSÉ. — *Croyances et coutumes persanes, suivies de contes et de chansons populaires*, in-8, 2 tomes, 539 pages, Paris, G. P. Maisonneuve, 1938.

Ce livre, qui constitue le tome VI de la série des *Littératures populaires de toutes les Nations*, fait honneur à cette collection. Il nous apporte sur la Perse musulmane, dans ce domaine si particulier, un lot considérable de documents recueillis avec une scrupuleuse conscience et méthodiquement présentés. Ce sont là des matériaux de première valeur où pourront puiser utilement le folkloriste, l'ethnographe et le sociologue.

La Perse aryenne qui fut annexée au Califat de l'Islâm dès le règne du troisième successeur du Prophète Mohammed, devait

jeter sur le monde oriental et sur la civilisation islamique un vif éclat. Elle fut le berceau de très remarquables penseurs, de grands écrivains, ainsi que des poètes et des artistes les plus réputés. On conçoit l'intérêt que peut offrir un tableau de la vie magico-religieuse, des croyances et des coutumes traditionnelles de ce peuple qui, aujourd'hui, en pleine et rapide évolution dans le sens occidental, se transforme à l'exemple des nations européennes, sur le plan de la civilisation scientifique de l'Occident. Dans ce désir de modernisation de la Perse, que deviendront les mœurs du passé et les croyances populaires s'y rattachant ? On peut le penser : elles s'éteindront comme s'est éteinte la vieille Perse, remplacée désormais par le moderne Iran.

L'auteur, excellent islamisant, qui enseigne le persan à l'Ecole nationale des Langues orientales vivantes, qui a fait en Perse plusieurs séjours prolongés, est particulièrement connu du monde savant par ses importants travaux sur ce pays, notamment par sa forte étude sur *Firdousi et l'épopée nationale* (Paris, 1935). Il avait d'ailleurs donné, dès 1925, un recueil de *Contes en Persan populaire* et, en 1927 ses *Notes d'ethnographie persane* (1)

Dans cette littérature persane et dans les nombreux ouvrages écrits sur la Perse, en particulier dans le domaine de la sociologie religieuse, que M. H. Massé connaît mieux que personne, il a puisé abondamment; on peut s'en convaincre en parcourant la riche « bibliographie » qu'il a donnée de ses sources d'information (p. 16 à 28). Mais à ces renseignements écrits, il a joint ceux d'information directe et personnelle, recueillis par lui dans les villes surtout et parmi les diverses classes de la population.

Ce sont ces documents, dans leur ensemble, qui, consciencieusement colligés et classés, constituent les éléments des divers chapitres du livre. Ces chapitres eux-mêmes se suivent dans l'ordre qu'avait adopté, dans cette même collection. A. Van Gennep, pour son *Folklore du Dauphiné* (et aussi pour son *Manuel de Folklore français contemporain*).

On se bornera donc ici — au lieu de donner la table des chapitres avec leurs sous-titres — à noter les grandes divisions de l'ouvrage. Les trois premiers chapitres (118 pages) sont consacrés aux cérémonies et croyances magico-religieuses, marquant les principales étapes de la vie humaine en Perse. On sait que dans l'Islâm officiel, aucune cérémonie religieuse n'accompagne ou ne sanctifie la naissance et le mariage. Les seules obligations légales sont : *a*) la circoncision (pour le garçon seulement; il n'y a pas d'excision pour la fille) à un âge qui, n'étant pas expressément fixé par les textes canoniques, varie — même en Perse — de la plus tendre enfance à la puberté; *b*) le lavage rituel des défunts des deux sexes, ainsi que l'accomplissement des prescriptions funéraires et notamment la « prière des funérailles ».

(1) C'est seulement en avril 1939 qu'a pu être livré au public le volume constituant la première partie du texte persan du XIIIe siècle (avec la traduction française) de la *Rawzat-el-'Oqoul* « Jardin des Esprits », par Mohammel Ibn Ghazi. M. H. Massé a fait paraître ce volume, chez G. P. Maisonneuve et sous le patronage de la *Société des Etudes iraniennes*.

En Perse, comme dans tous les pays d'Islâm, la grossesse, l'accouchement, l'enfance, les fiançailles et le mariage, la mort et les funérailles, sont chargés de croyances et de rites, que M. H. Massé précise et développe pour les temps modernes.

Naturellement, les manifestations familiales et sociales ne sont, pas plus en Perse qu'ailleurs, uniquement concentrées sur les étapes principales de la vie humaine et les rites de passage qu'elles provoquent. On les retrouve tout au long de l'existence des individus et des collectivités. Elles marquent le calendrier lunaire — qui est celui de l'Islâm — et le calendrier solaire, dans tout le monde musulman. C'est à ces cérémonies calendaires persanes que M. H. Massé a consacré le chapitre IV. Des manifestations populaires déterminées par le calendrier islamique, les unes sont spéciales aux Persans chîites, comme les rites de deuil qui ont pris là-bas tant d'ampleur à *'Achourâ;* les autres sont communes à ces schismatiques et aux autres Musulmans, comme le jeûne du Ramadan ainsi que les fêtes légales, le tout surchargé de rites étrangers à la législation religieuse islamique. Quant au calendrier solaire, il est semé de survivances anté-islamiques, aussi bien conservées et aussi abondantes en Perse que dans le reste des pays d'Islâm. L'une des plus importantes, là-bas, de ces cérémonies tombant à dates fixes de l'année solaire, est le « Nouveau Jour » (*Nawrouz*) auquel M. H. Massé a consacré les p. 145 à 169 de son étude. C'est la fête du « Nouvel An » qui tombe justement à l'équinoxe de printemps, au 21 mars de notre calendrier. On sait que ce moment de l'année où, pour notre hémisphère, la végétation, qui semblait morte pendant l'hiver, reprend vie, a été universellement, et aussi loin que l'on puisse être renseigné dans l'antiquité, l'objet de croyances et de cérémonies de la part des humains. Nulle part l'Islâm n'est parvenu à effacer complètement ces traces d'un lointain paganisme; il est toutefois bien rare de rencontrer une accumulation de coutumes, antiques et bien conservées, aussi importante qu'en Perse, dans d'autres terres d'Islâm. On y relève des rites du feu, de l'eau, du déguisement carnavalesque, des aliments spéciaux, du transfert et de l'expulsion du mal, de la captation des forces de bien, etc... On y trouve également les manifestations populaires d'un éphémère « Roi des fous » qui rappelle de très près notre moyen-âge chrétien et des scènes analogues dont l'Afrique du Nord musulmane offre encore aujourd'hui divers exemples, comme les cérémonies du « Sultan des Tolba » à Fès.

L'étude de M. H. Massé nous fait passer successivement en revue les croyances populaires ainsi que les coutumes se rapportant au *Ciel et à la Terre* (chap. V), aux *Animaux* (chap. VI), aux *Végétaux* (chap. VII), aux *Eaux* (chap. VIII).

Avec *la Divination* (chap. IX) on pénètre plus spécialement dans le domaine de la Magie, à quoi sont consacrés, dans le second volume, le chap. X : *Signes et Présages;* chap. XI : *Procédés magiques;* chap. XII : *Médecine populaire;* chap. XIII : *Etres surnaturels.* Le chap. XIV (p. 369-407) est spécialement consacré aux *Constructions* et aux *Monuments* — et ce n'est pas l'un des moins attachants du livre — avec les usages, coutumes et croyances qui s'y rapportent, ainsi que les conditions du choix de l'emplacement, du plan, des sacrifices de construction, etc...

Les quatre derniers chapitres (XV à XVIII) traitent des légendes relatives aux *montagnes*, *grottes*, *rochers*, etc..., des *jeux* des adultes et des enfants, des *contes* et de la *poésie populaires*. Quelle mine également que tous ces derniers chapitres pour le Folklore de la Perse !

Quatorze des chapitres, déjà si fournis de documents, ainsi que la bibliographie, ont été complétés par d'importantes « *Additions* » (p. 502-519). Le maniement du livre est facilité par trois *Index* (I. Personnages, peuples, tribus, dynasties; II, Régions et localités; III, Termes techniques) et par une *Table* générale et analytique des dix-huit chapitres.

Cet inventaire des croyances et des coutumes de l'une des plus importantes provinces de l'Islâm oriental mérite tout particulièrement de retenir l'attention des spécialistes et aussi de tous ceux qui, arabisants ou berbérisants, sociologues ou ethnographes, s'appliquent à étudier les mœurs des populations indigènes de cette autre province islamique qu'est la Berbérie; ils y trouveront non seulement un nombre très important de documents d'étude et de comparaison, mais aussi une précieuse direction pour recueillir et classer leurs observations personnelles, dans un domaine où il reste encore tant à explorer. Ainsi un nombre toujours plus grand d'amateurs — de ceux surtout qui vivent isolés, dans le bled nord-africain, loin des ressources des bibliothèques des grandes villes et des conseils des spécialistes — ayant, dans le livre de M. H. Massé, un cadre tout tracé, pourront dans telle ou telle région de cette Berbérie si variée, poursuivre l'œuvre de recherches déjà si brillamment inaugurée par une pléiade de savants formés à l'Ecole algérienne.

ALFRED BEL.

P. ZŒTMULDER. — *L'Islâm en Indonésie* (deux articles parus dans la revue *En Terre d'Islâm : Les débuts*, en 1935, p. 306-311; *La collision avec le catholicisme*, en 1938, p. 26-35).

L'auteur, voulant marquer la physionomie propre de l'Islâm indonésien, note d'abord ce que l'on sait des origines de cette religion dans l'Archipel malais. Ce fut le vénitien Marco-Polo qui, en 1292, rencontra les premières traces d'Islâm sur la côte nord de Sumatra. Un demi-siècle plus tard, Ibn Batûta en marque le développement. Sur ces données, bien qu'imprécises, M. Zœtmulder détermina le processus de l'établissement et du développement de la religion musulmane alors. Des marchands musulmans venus pour commercer, se fixent en certains points du pays; ils y donnent l'exemple de groupes unis de croyants en face du milieu païen, dans lequel d'ailleurs ils prennent leurs femmes; celles-ci entraînent avec elles leurs familles à l'Islâm. Il se forme ainsi des communautés islamiques, de véritables petits Etats quasi-autonomes. Les princes et les chefs de ces régions, attirés par la richesse de ces commerçants musulmans, leur donnent en mariage leur filles et sont gagnés eux aussi à la nouvelle religion qu'ils imposent peu à peu autour d'eux.

En fait — et sans même qu'intervienne le secours des mariages — le commerçant musulman, tant par sa richesse et sa culture religieuse, que par sa qualité de citadin, c'est-à-dire de membre d'une communauté islamique supérieure aux autres, semble avoir partout et toujours joué un grand rôle pour la propagation de la religion. Pour l'Afrique du Nord, l'auteur de ces lignes a pu constater que — grâce à la paix française et dès 1914 — ce fut le commerçant de Meknès et de Fès surtout qui, avec le tâleb et la zâouiya, fut l'un des principaux adjuvants d'une religion musulmane plus stricte qu'auparavant dans le Moyen Atlas et notamment dans la région d'Azrou où le Berbère était revenu à son ancien paganisme maraboutique depuis bien longtemps, en admettant qu'il l'ait jamais quitté. Au Xe siècle de notre ère, ce sont des commerçants musulmans d'Andalousie qui ont fondé Oran suivant les normes de la vie religieuse islamique. Et ce rôle d'apôtre d'Islâm, que prend si volontiers le bourgeois commerçant, nous l'observons à l'heure actuelle dans nos villes algériennes, où le négociant musulman s'est fait — par son argent notamment — le principal auxiliaire du mouvement d'épuration et de rénovation de la religion.

Dans son second article, M. Zœtmulder examine le contact — dès le XVIe siècle — et le heurt parfois violent entre les commerçants portugais et les commerçants ou les princes musulmans de Malacca et de l'Indonésie, c'est-à-dire entre le Christianisme et l'Islâm. C'est aussi, dans le même temps, l'action évangélique des Franciscains qui réussissent d'importantes conversions au catholicisme dans ces pays.

Mais des raisons diverses, dont, peut-être, l'action maladroite de colons portugais, semblent avoir provoqué une véritable haine contre l'Européen au profit de l'Islâm. Le coup de grâce fut porté au catholicisme par l'intervention des Hollandais protestants, au seuil du XVIIe siècle, unis aux Musulmans, contre les commerçants portugais. Dès lors, l'Islâm triomphant du catholicisme se développe. Des maîtres musulmans de Java, qui est le centre d'expansion de l'Islâm dans l'Archipel, vont au loin instruire dans cette religion les populations qui le désirent.

M. Zœtmulder doit consacrer la suite de ces articles à l'exposé de ce que fut l'Islâm de Java. En attendant cette étude dont nous pouvons supputer l'intérêt par celui des deux précédentes, nous avons pour nous éclairer sur l'Islâm malais la solide publication à laquelle s'applique l'analyse suivante.

ALFRED BEL.

G.-H. BOUSQUET. — *Introduction à l'Etude de l'Islâm indonésien*, de *Rev. des Etud. islam.*, 1938, p. 133-259; tir. à p. chez Geuthner, Paris, 1938.

L'islamisant français — voire européen — est assez mal renseigné sur l'Islâm indonésien, bien que des travaux nombreux et souvent importants, comme ceux du professeur Snouck-Hurgronje, lui aient été consacrés. C'est que la plupart de ces études, et les meilleures, ont été publiées en hollandais, langue qui n'est encore à la portée que de bien rares privilégiés. M. G.-H. Bousquet est de ceux-ci. Toutefois, il ne s'est pas borné à un simple résumé des principaux écrits sur l'Islâm des Indes néerlandaises, il a dressé de cet Islâm un tableau d'ensemble, original et systématique, grâce à une enquête qu'il a menée lui-même sur place.

Selon le titre de cette publication, il ne s'agit que d'une *Introduction*, d'un cadre dans lequel l'auteur n'a voulu faire figurer que l'esquisse des chapitres. Cependant l'importance des matériaux mis en œuvre et des observations faites rendent la lecture de ce livre particulièrement instructive.

M. Bousquet, qui a publié notamment, en 1935, un *Précis élémentaire de Droit musulman (malékite et algérien)* a fait, depuis longtemps de l'Islâm — et en particulier de l'Islâm nord-africain — l'une de ses études de prédilection. Dans le travail présenté ici, il nous apporte le fruit de la lecture des œuvres des spécialistes, ainsi que celui de ses constatations personnelles sur place et des comparaisons que lui permettent sa riche documentation, sur la vie des 50 à 55 millions de Musulmans de l'Archipel indonésien.

Comme en Afrique du Nord, ces Musulmans forment dans l'Archipel la grosse majorité de la population, dans la proportion de 5 sur 6. Mais leur islamisation est plus récente puisqu'elle ne remonte qu'à cinq ou six siècles. Aussi leur Islâm est-il d'allure assez différente de celui de nos Berbéro-Arabes. L'hindouisme remplacé peu à peu, en tant que religion, par l'Islâm, a subsisté du moins dans les mœurs, la justice et d'autres compartiments de la civilisation des Indonésiens. C'est là un fait notoire, car il marque la physionomie d'un Islâm qui, en principe, est à la fois religion et législation civile, sociale et politique. Sans doute pouvons-nous observer que nombre de Berbères musulmans de la Berbérie ont conservé eux aussi leurs droit et coutumes pour la législation familiale et successorale. Du moins pour ce qui touche à la religion proprement dite, c'est-à-dire aux rapports du croyant avec la divinité, tous les Nord-Africains s'efforcent dans la mesure de leurs moyens et de leur savoir, de suivre les prescriptions islamiques.

Que dire, dans ces domaines, de l'Archipel malais ? M. Bousquet constate : « là où le droit musulman est parvenu à s'introduire dans une certaine mesure, son action est restée des plus faibles; elle se limite à certaines matières du statut personnel et s'étend un peu au waqf. Son influence sur le droit successoral a été des plus minimes. » Quant à l'observation de la législation cultuelle, elle est sensiblement différente sur bien des points de ce qu'elle est en Berbérie. La prière et le jeûne de l'Islâm sont fort mal observés en Insulinde ; par contre, le pèlerinage — qui comporte chez eux toujours la visite de Médine — est accompli par un plus grand nombre de Malais que d'autres Musulmans.

La haute place faite à la femme dans la société, distingue sensiblement les Indonésiens des autres peuples musulmans et particulièrement des Berbéro-Arabes, chez lesquels les Uléma réformistes s'en tiennent à l'application la plus étroite du *Qoran* et de la *Sunna* primitive et s'efforcent de maintenir à la ville, d'étendre même aux ruraux, la claustration et le port du voile. En cela ils ne font d'ailleurs que se conformer au verset qoranique (XXXIII, 59) : « *O Prophète ! dis à tes femmes et à tes filles, ainsi qu'aux femmes des Croyants de laisser tomber leur robe* (pour en faire un voile dont elles couvrent leur visage et leur corps, quand elles sortent par nécessité, précise le commentaire). *C'est le meilleur moyen de les distinguer* (des servantes et des esclaves), *afin qu'elles ne soient point offensées* (par des gens douteux). » Rien de cela en Indonésie où la femme musulmane est traitée non d'après la législation qoranique mais selon le droit coutumier.

Le mysticisme en Indonésie a aussi ses Confréries religieuses et son culte des Saints. Cependant, malgré que les influences hindoues se soient exercées dans tous les domaines de la religion et de la civilisation des Indes orientales, on perçoit que le mysticisme

musulman est moins profond et moins général qu'en Berbérie, tant dans les Ordres religieux que dans le maraboutisme. C'est que, de même que pour son Islâm orthodoxe, le mysticisme indonésien n'a pas subi comme celui d'autres terres musulmanes un millénaire d'évolution sous des influences internes et externes. L'action des Confréries n'apparaît pas avoir eu là-bas, comme en Berbérie à partir du XVe siècle surtout, une influence déterminante sur la propagation et la nature de la religion musulmane dans les campagnes. Toutefois, dans l'Archipel malais, comme ailleurs, le mysticisme a permis la continuation de cultes et de rites antiques de magie et de religion.

C'est que, ainsi qu'on peut le constater dans le vaste monde de l'Islâm, on rencontre aussi chez les Musulmans indonésiens des survivances anté-islamiques, dans tous les domaines. Elles y ont même souvent une place plus importante que la religion orthodoxe ou mystique de l'Islâm. Le résumé que donne M. Bousquet de ces survivances aux pages 207-224 est assez édifiant.

L'on est donc fondé à dire que l'Islâm est non seulement peu pratiqué par les populations des Indes néerlandaises qui l'ont adopté et qui, pourtant, y sont très attachées, mais il est pollué, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, par nombre de croyances aberrantes, de rites et d'usages de magie qui le défigurent totalement. Aussi les apôtres d'un Islâm épuré et réformé auront-ils une besogne aussi vaste que longue pour ramener ces populations sunnites, de « madhab » chafi'i, à une norme musulmane moins étrange, plus près de l'orthodoxie. Là, comme dans tout le monde islamique, des associations de Musulmans réformistes s'y sont employées, surtout depuis la guerre mondiale. Pour l'Indonésie, M. Bousquet avait déjà signalé ce mouvement, dans une communication à l'Institut d'Etudes orientales d'Alger (séance du 6 fév. 1937; Cf. *Rev. afr.*, 1938, p. 385) d'après les *Fragmenta islamica* de G. F. Pijper, parus en hollandais en 1934. L'introduction de cette réforme islamique, dans la région de Benkoulen (Sumatra) aurait été amorcée en 1927 par un hadjji fondateur d'une société analogue à celle de nos *Muṣliḥîn* algériens de « l'Association des Uléma ». Comme pour celle-ci, l'enseignement était donné dans une Médersa libre, non dans une Mosquée, selon les méthodes modernes de l'Occident européen et avec des Manuels égyptiens. M. Bousquet qui prépare un ouvrage sur *la Politique musulmane et coloniale des Pays-Bas* (1), nous donne, dans le livre analysé ici (p. 248 à 251) un aperçu de quelques autres sociétés réformistes de l'Islâm indonésien. Il est toutefois remarquable que ces groupements musulmans — à la différence de ce qui se passe en Afrique du Nord — n'ont pas tardé à rejeter de

(1) Il vient de paraître en 1 vol. in-8° de XI+167 pages, chez Hartmann, Paris, 1939.

leur sein les éléments qui s'y étaient introduits et appartenaient aux partis politiques, plus spécialement même aux Communistes. Ces derniers d'ailleurs, dès les premiers troubles qu'ils ont fomentés parmi la population (en 1926) ont définitivement été réduits par une énergique répression gouvernementale.

Aussi bien apparaît-il que grâce au maintien de ces sociétés réformistes dans la ligne religieuse, excluant toute ingérence politique — c'est le cas de la « Moḥammadiya », comptant plusieurs centaines de milliers d'adhérents — l'œuvre d'épuration, d'extension et de plus stricte observance de la religion musulmane soit en train de se réaliser.

On n'insistera pas davantage sur ces problèmes de réformes des sociétés islamiques, qui se posent aujourd'hui, à peu près partout. On s'est borné à signaler, à côté de quelques différences, les analogies de ce mouvement aux deux extrémités, orientale et occidentale, du monde musulman, analogies qui apparaissent même dans de menus détails, comme la suppression des chants religieux aux enterrements, l'instruction religieuse et arabe, même pour les fillettes, etc...

On a voulu seulement marquer ici les multiples et précieuses notions d'Islâm indonésien, tant dans le domaine du réformisme que, surtout, dans celui du traditionalisme — que nous offre la publication de M. Bousquet. On souhaite que l'analyse si brève que l'on vient d'en faire, permette à tous ceux que préoccupe l'avenir des peuples musulmans d'utiliser à leur profit cette savante étude.

ALFRED BEL.

CHRONIQUE

VIe CONGRES INTERNATIONAL D'ETUDES BYZANTINES.

Le VIe Congrès International d'Etudes byzantines se tiendra à l'Université d'Alger du 2 au 7 octobre 1939, sous la Présidence d'honneur de M. le Gouverneur Général et la présidence effective de M. Gabriel Millet, Membre de l'Institut.

Son programme est l'étude de Byzance, gardienne de la culture grecque et du droit romain.

L'Afrique du Nord, qui a été une des provinces les plus prospères de l'Empire byzantin, était qualifiée pour recevoir la visite des byzantinistes français et étrangers et leur offrir un champ d'études. Etudes d'autant plus vastes et plus intéressantes qu'ici ont voisiné dans l'espace et dans le temps Rome, Byzance et l'Islam. Aussi, dans trois des quatre grandes sections qui ont été prévues : Histoire, Philologie, Religion, Archéologie, l'Afrique du Nord occupe-t-elle une place importante.

Les tablettes d'époque vandale récemment découvertes, l'Afrique byzantine dans la vie de l'Empire, l'Eglise d'Afrique depuis la conquête de Justinien jusqu'à l'installation des Arabes, les monuments chrétiens et byzantins de l'Afrique latine, les survivances byzantines dans l'art musulman de l'Afrique du Nord, telles sont quelques-unes des Communications qui seront présentées au Congrès.

Une exposition de documents, plans, relevés et photographies des monuments byzantins de tout l'Empire sera ouverte pendant la durée du Congrès. Une manifestation artistique, au cours de laquelle seront exécutées des œuvres de musique byzantine, aura lieu Salle Pierre Bordes.

Des excursions à Tipasa et Cherchel, et aux sites byzantins de l'Afrique du Nord : Djemila, Timgad, Madaure, Tébessa, Haïdra sont également prévues.

Les membres de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord qui désireraient participer aux travaux du Congrès ou aux excursions sont priés de s'adresser à M. Gabriel Millet, Membre de l'Institut, 6, avenue Paul-Appell, Paris 14e.

Le Gérant : J. CARBONEL.

Un Episode de l'Expédition de 1541 contre Alger

L'échauffourée de la porte d'Azzoun

En face du square Bresson, le second pilier de l'immeuble qui fait l'angle des rues Bab-Azoun et Littré porte une plaque de marbre sur laquelle on lit l'inscription suivante :

« A quelques pas d'ici — le 25 octobre 1541, le Français Pons de Balaguer — dit Savignac — porte étendard — des Chevaliers de Malte — qui firent partie — de l'expédition dirigée — par Charles Quint — contre Alger — vint sous une grêle de traits — planter sa dague — dans la porte d'Azoun — en disant : — « Nous reviendrons ! » — prophétie qui se réalisa — le 5 juillet 1830 — avec l'armée — du général de Bourmont. »

Le fait d'armes commémoré par cette inscription est-il authentique ? Est-il vrai que le chevalier Pons de Balaguer soit venu sous une grêle de traits planter son poignard dans la porte d'Azzoun ? Est-il vrai qu'il ait prononcé les paroles qu'on lui prête ? Est-il vrai enfin qu'il faille voir dans l'expédition d'Alger en 1830 la réalisation de sa prophétie ? Ne s'agit-il pas, au contraire, d'une légende qui s'est formée peu à peu, comme se forment les légendes, sous l'inspiration de sentiments respectables, mais qui n'ont rien de commun avec la critique historique ? C'est ce que l'on se propose de rechercher ci-après.

Rappelons d'abord les faits généraux parmi lesquels s'intercale l'épisode de la porte d'Azzoun.

La sanglante matinée du 25 octobre 1541, où s'affrontèrent sous les murs d'Alger les défenseurs de la ville et le gros des forces de l'Empereur Charles, pendant que la flotte était en perdition dans la baie, se résume en deux attaques et deux ripostes.

1. A l'aube, une forte colonne mixte, cavaliers et piétons, profitant de la tempête, fait une sortie, tombe à l'improviste sur les bivouacs de la division italienne, établis entre le plateau sur lequel s'élève actuellement l'Université, d'une part, et la mer, d'autre part, massacre les grand'gardes et jette le désordre dans le camp.

2. Après une lutte confuse, les Italiens, supérieurs en nombre, repoussent les assaillants et les poursuivent l'épée dans les reins jusqu'à la porte d'Azzoun, où leur tête de colonne, formée par les Chevaliers de St Jean, arrive pêle-mêle en combattant avec l'arrière-garde ennemie.

3. Les défenseurs d'Alger, qui garnissent en armes les remparts, font une décharge générale d'artillerie, de traits d'arbalète, de flèches et de pierres sur les Italiens, qui, saisis de panique, se débandent et s'enfuient. Seul l'escadron des Chevaliers de St Jean se retire en bon ordre. Alors Hassan Agha, à la tête de sa troupe, cavaliers et gens de pied, se lance à la poursuite des fuyards, L'escadron des Chevaliers, enveloppé, se défend avec courage ; mais il est près de succomber, quand l'Empereur survient avec sa maison et la division allemande.

4. Son arrivée contraint l'ennemi à la retraite. Il le poursuit jusqu'à la porte d'Azzoun. Pour aguerrir ses troupes, il les tient quelque temps sous le feu de la place et les ramène ensuite sur leurs positions.

Pendant ces diverses péripéties, la pluie, diluvienne et glaciale, qui tombe depuis la veille à 9 heures du soir, n'a pas cessé ; elle devait durer cinquante heures sans interruption. Débarqués sans tentes ni abris quelconques, sauf les pavillons de l'Empereur, les hommes avaient passé la nuit debout,

appuyés sur leurs armes, les vêtements trempés, sans pouvoir prendre de repos. Les arquebuses, le bassinet noyé, étaient inutilisables. On luttait corps à corps, à l'arme blanche, tantôt pataugeant dans les torrents d'eau qui dévalaient des coteaux, tantôt les pieds englués dans d'épaisses couches de boue, sous les rafales de pluie que le vent du Nord-Est, en même temps qu'il poussait les navires à la côte, jetait au visage des combattants.

⁂

L'échauffourée de la porte d'Azzoun, qui changea brusquement les vainqueurs en vaincus, est décrite comme suit par Villegagnon, l'un des Chevaliers de Saint Jean, trois fois blessé dans l'affaire (1).

« Les ennemis commencèrent à tourner les épaules en fuyant vers la ville comme gens rompus, dont nos gens étant mal avertis commencèrent à écrier victoire et avec grande allégresse courir après, tellement qu'en peu d'heure nous trouvâmes auprès de la muraille de la ville et en fin, de peur que nous n'entrassions pêle-mêle avec eux, se retirèrent partie dans le fossé le long de la muraille, partie fermèrent la porte, au moyen de quoi demeurâmes, comme l'on dit en commun proverbe, au pied du mur sans échelle.

« Ce voyant, les ennemis déchargèrent toute l'artillerie tant grosse que menue contre nous, et outre l'artillerie, n'épargnèrent flèches et arbalètes, dont nos victorieux Italiens se sentirent maltraités et se retirèrent aussi diligemment que y étaient venus, sans qu'il fût jamais en la puissance d'homme du monde leur faire tourner le visage, et demeura la bandière de la Religion avec partie des Chevaliers seule à soutenir cette fureur. Ce qu'elle fit si heureusement, grâce à Dieu, que avec petite perte de gens nous nous retirâmes en un détroit par où nous étions venus, et là nous accoutrâmes les piques couchées, attendant quelque secours...

(1) Lettre de Villegagnon à Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, à Turin, écrite en galère devant Alger, le 31 octobre 1541. (A. Heulhard, *Villegagnon, roi d'Amérique*, Paris, E. Leroux, 1897).

« En ce détroit fûmes chargés si impétueusement de tous les Turcs... que grande aventure fut que nous ne fûmes enfoncés... Déjà notre retraite ressemblait plus à fuite qu'à retraite... n'eût été que l'Empereur arriva avec la bataille des lansquenets. »

Ni dans son compte rendu au vice-roi du Piémont, d'où provient la citation ci-dessus, ni dans sa narration de l'expédition de l'Empereur Charles Quint contre Alger, écrite à Rome pendant sa convalescence et parue en 1542, Villegagnon ne fait mention de l'exploit qu'aurait accompli l'un de ses compagnons allant planter son poignard dans la porte d'Azzoun.

La première allusion à ce fait d'armes se trouve dans la « Relation du succès de l'expédition de Charles Quint sur Alger », envoyée de Carthagène le 19 novembre 1541 au pape Paul III par Antonio Magnolotti, secrétaire du Légat (2). Ce document contient des inexactitudes et des invraisemblances telles que son authenticité a été, à bon droit, mise en doute. Quoi qu'il en soit, comme il est l'origine de la légende du poignard, on s'abstiendra de le discuter ici. Magnolotti, capitaine de cavalerie, secrétaire du Légat Octave Farnèse, celui-ci neveu du pape et gendre de Charles Quint, faisait partie de la suite de l'Empereur. Il n'a donc pas assisté à l'échauffourée de la porte d'Azzoun et son témoignage n'est que de seconde main.

Voici la partie de sa Relation qui correspond à celle de Villegagnon ci-dessus reproduite.

Gonzague, vice-roi de Sicile, qui commandait en chef sous l'Empereur, « ayant reçu avis de ce qui se passait, pique des deux son cheval et accourt. Dès qu'il a rejoint les chevaliers, s'adressant au Grand Bailli Schiling (3) et au commandeur Savignac, porte-enseigne de la Religion, il leur crie : « A vous, « à vous, Seigneurs Chevaliers, de considérer, avec votre cou-

(2) En appendice à l'ouvrage de Leti, *Vie de Charles Quint.*

(3) Le grand bailli d'Allemagne était le capitaine général des Chevaliers.

« rage héroïque, qu'en présence d'un si grand Empereur, « l'occasion s'offre ici de faire l'une des plus glorieuses actions « qui sont naturelles à votre valeur, en renouvelant votre « prouesse de l'an dernier, quand vous êtes entrés vaillam- « ment dans Monastir pêle-mêle avec vos ennemis infidèles. « Il ne s'agit plus maintenant de les attendre ici, de les battre « ici ; il faut les poursuivre et, en combattant, mêlés à eux, « entrer dans Alger. »

« Ces paroles entraînantes enflammèrent de zèle plus que jamais le cœur des Chevaliers. Ils se mirent à crier : « Vive Dieu ! vive Charles ! vive la Religion de Malte ! » (4). Et ainsi échauffés d'une telle ardeur, ils s'acheminèrent de gaillarde allure, leur enseigne à la croix blanche en avant, vers la porte d'Alger, en continuant à se battre avec les Turcs.

« Gonzague dépêcha le régiment de Colonna (5) pour combattre en cette occurrence sous l'enseigne de Malte (6). Lui-même avait résolu d'aller en personne avec le reste de l'armée leur prêter main forte dès qu'ils seraient parvenus à la porte ; mais le madré Hassan Agha sut faire échouer son dessein. Ayant reconnu les Chevaliers de très loin à leurs soubrevestes, il fit lever les ponts-levis (7) et leur ferma la porte au visage. La porte fut fermée juste au moment où les Chevaliers y arrivaient et l'on veut qu'ils l'aient poussée avec leurs piques et leurs hallebardes (8) pendant qu'on la fermait.

« Et je dirai à Votre Sainteté que le bruit court que Frère Pontio di Bilinguer, dit de Savignac, Français, planta son poignard dans la porte même, action très vigoureuse. » (9)

(4) Les Chevaliers n'ont certainement pas crié : « Vive la Religion de Malte ! » mais : « Vive la Religion de Saint Jean ! » ou « Vive Saint Jean ! » De même ils ne s'intitulaient pas Chevaliers de Malte, mais Chevaliers de Rhodes. A Malte depuis 1530, ils s'y considéraient comme en exil et n'avaient pas renoncé à rentrer à Rhodes.

(5) Ce n'est pas le régiment de Colonna, mais celui d'Augustin Spinola.

(6) Même observation que (4) : sous l'enseigne de St Jean.

(7) Il n'y avait pas de ponts-levis à la porte d'Azzoun, Magnolotti n'a pas vu cette porte.

(8) Les Chevaliers étaient armés de piques et non de hallebardes.

(9) E diro alla Santita Vostra que corre la voce chè Fra Pontio di Bilinguer, detto di Savignac, Francese, pianto il suo pugnale nella porta istessa, attione ben vigorosa.

A lire ce récit, on a l'impression que le narrateur considère comme deux personnes différentes « le commandeur Savignac, « porte-enseigne de la Religion, » auquel s'adresse le vice-roi de Sicile pour lancer les Chevaliers à l'attaque de la porte d'Azzoun, et « Frère Pontio di Bilinguer, dit de Savignac, « Français, » qui aurait, d'après le bruit qui court, planté son poignard dans la dite porte. Si le Chevalier auteur de ce fait d'armes était la même personne que le Commandeur Savignac, porte-enseigne de la Religion, dont il est parlé au début du récit, pourquoi cet énoncé de ses prénom, nom, surnom et nationalité à la fin du récit, comme s'il s'agissait d'un inconnu ? La dernière phrase du récit ne devrait-elle pas être la suivante : « Et je dirai à Votre Sainteté que le bruit « court que le Commandeur Savignac planta son poignard « dans la porte même, action très vigoureuse ? » Le passage qui concerne Fra Pontio di Bilinguer, dit de Savignac, Français, n'aurait-il pas été ajouté après coup ?

Quoi qu'il en soit, qu'il y ait eu inadvertance de Magnolotti dans sa relation ou que le narrateur ait cru réellement à l'existence distincte d'un commandeur Savignac et d'un chevalier Pontio di Bilinguer, dit de Savignac, le secrétaire du Légat ne garantit nullement comme certain le fait d'armes qu'il rapporte. « Le bruit court, » écrit-il, et il n'insiste pas davantage.

Après la Relation de Villegagnon, celle que donne Paul Jove dans ses « Histoires » est la plus nourrie de faits et la plus digne de créance qui nous soit parvenue sur la journée du 25 octobre, Paul Jove possédait, en effet, toutes les qualités de l'historien. Sa réputation comme tel lui donnait auprès de toutes les cours de l'Europe une autorité morale grâce à laquelle il pouvait se procurer sur les événements contemporains les informations les plus complètes et les plus sûres. Pour la journée du 25 octobre en particulier, où, d'après G. Bandini, délégué de Cosme de Médicis à l'expédition d'Alger, « tout « le monde fit mal son devoir, mais les Italiens pire que tous, « et où Gonzague ne se montra pas trop bon général, » l'historien, avant d'enregistrer des défaillances douloureuses pour des cœurs italiens, entendit à leur retour les vieux soldats qui

avaient pris part à l'affaire, assisté à l'attaque de la porte d'Azzoun et fait retraite avec les Chevaliers. Il cite leurs noms et rapporte fièrement leurs faits et gestes. Par ailleurs les rapports qu'il entretenait avec le pape Paul III autorisent à penser qu'il eut connaissance de la Relation adressée au souverain pontife par le Secrétaire du Légat. Cependant on chercherait en vain dans son récit de l'échauffourée de la porte d'Azzoun la mention d'un fait d'armes quelconque accompli par le commandeur Savignac ou par un chevalier de même nom.

« Soudain, écrit-il, les Italiens, conduits par Augustin Spinola, assaillirent les ennemis avec tant d'ardeur et de furie, qu'ils les mirent en fuite et leur marchant sur les talons, les rejetèrent en dedans de la porte avec tant de vigueur et d'élan que les nôtres touchèrent les portes au moment où on les fermait et qu'un grand nombre d'ennemis restés dehors ne durent leur salut qu'à leur connaissance des lieux, en se retirant par l'autre porte et par les montagnes.

« Alors les Barbares qui étaient sur les murailles se mirent à lancer des projectiles de toute sorte, surtout des pierres sur ceux qui s'étaient portés en avant avec tant de témérité, à les blesser, à les assommer, à les épouvanter par leurs cris...

« Les Italiens... pris de panique, tournèrent visage et s'enfuirent en désordre, dispersés le long des chemins. Presque seuls entre tous, les Chevaliers de Rhodes, qui combattaient sous l'étendard naval, opérèrent leur retraite avec le plus grand courage, en combattant bravement parmi ces vallées sinueuses, où ils perdirent leur porte-enseigne et quelques-uns de leurs plus vaillants hommes. »

Ainsi, tout ce que rapporte Paul Jove sur le commandeur Savignac est qu'il périt pendant la retraite des Chevaliers entre la porte d'Azzoun et le camp.

Le silence de l'historien, s'ajoutant à celui de Villegagnon rend des plus suspects le bruit rapporté par Magnolotti.

Tous les auteurs qui ont écrit sur l'expédition de 1541, lorsqu'ils en sont venus à la journée du 25 octobre, ont copié

plus ou moins les récits de Villegagnon, de Magnolotti ou de Paul Jove, en y ajoutant, en les interprétant, ou les corrigeant, chacun selon son imagination ou ses affinités.

Marmol, (10) qui écrivait quelque trente ans après l'expédition, est l'un de ces copistes. Il prétend — ce qui est douteux — avoir fait partie de celle-ci dans les rangs espagnols. Même s'il en était ainsi, il ne pourrait parler que par ouï-dire de ce qui s'était passé à la porte d'Azzoun, puisque la division espagnole, occupant depuis la veille la Koudiat Eç Çaboun, en face de la Kasba, à la gauche extrême des attaques, resta toute la journée sur cette position.

Voici le récit de Marmol. « En ce jour montrèrent bien « leur valeur les Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean, qui « s'avancèrent avec leur bannière jusqu'aux portes de la ville, « et un chevalier y laissa une dague plantée dans l'une d'elles; « puis, voyant que l'ennemi se renforçait, ils se rassemblèrent « sous leur bannière et se retirèrent en bon ordre. Mais les « cavaliers Turcs... les poursuivirent vigoureusement et leur « tuèrent le porte-enseigne et plusieurs Chevaliers. »

Marmol amalgame en les abrégeant les récits de Paul Jove et de Magnolotti. Il rapporte qu'un Chevalier a laissé son poignard planté dans la porte d'Azzoun, mais sans désigner ce Chevalier.

Le religieux trinitaire français Pierre Dan, qui écrivait vers 1630 un ouvrage d'édification, « l'histoire de Barbarie et de ses corsaires, » devait naturellement exalter l'acte d'un Chevalier de Saint Jean français guerroyant contre les infidèles.

« L'armée, écrit-il, alla jusqu'aux portes, où le Chevalier « de Savignac, français de nation, se fit remarquer sur tous « les autres par les merveilles de son courage : car, ayant « repoussé les Turcs, qui avaient fait une sortie, jusques à la « porte qu'on appelle Babason, et y voulant entrer avec eux, « comme il vit qu'on la lui ferma, il y planta son poignard « et l'y laissa fiché bien avant. » (11)

(10) *Description de l'Afrique*, v, f° 219.

(11) *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, p. 105.

Pour le panégyriste, plus de doute : il est avéré qu'un Chevalier de St Jean a planté son poignard dans la porte d'Azzoun et que ce héros est un français, le Chevalier de Savignac.

Moins affirmatif sur le second point est l'auteur de l'« Histoire de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem », Jacomo Bosio, qui reproduit presque littéralement, en y ajoutant quelques détails provenant sans doute des archives de l'Ordre, la Relation du secrétaire Antonio Magnolotti.

Après avoir rapporté la harangue de Gonzague, Bosio continue ainsi qu'il suit : « Enflammés d'une généreuse ardeur « par ces paroles, les Chevaliers crièrent : « Vive St Jean ! » « et marchant à gaillarde allure, leur enseigne à la croix « blanche en avant, ils s'acheminèrent vers la porte d'Alger, « poursuivant avec fougue et tuant les ennemis qui se hâtaient « par le même chemin pour rentrer dans la ville. Avec l'escadron de la Religion Gonzague avait envoyé seulement quatre « compagnies d'Italiens ; encore n'étaient-elles pas au com- « plet ; car une trop forte troupe aurait révélé aux ennemis le « dessein des nôtres et leur aurait fait fermer la porte avant « que les chrétiens s'en fussent emparé. Le vice-roi se pro- « posait d'aller en personne avec le gros de l'armée pour leur « prêter secours. Mais le madré Hassan Agha reconnut de « loin les Chevaliers à leurs soubrevestes et laissant dehors « exposés à la fureur des épées chrétiennes un grand nombre « de Turcs, dont très peu se sauvèrent par les fossés, il fit « incontinent fermer la porte, et cela, au moment même où « les Chevaliers y arrivaient, poussaient la dite porte avec les « fers de leurs piques et tuaient plusieurs Turcs contre elle. « Un Chevalier — beaucoup veulent que ce soit le porte- « enseigne lui-même, Frère Pons de Balaguer, dit Savignac,— « pour laisser là une marque de la valeureuse ardeur des « nôtres qui terrifiât les ennemis, planta son poignard dans « la porte et l'y laissa, action jusqu'à nos jours, parmi les « Turcs et les Mores, fort célébrée. » (12)

(12) Nella quale (porta) un Cavaliero, che molti vogliono fosse l'istesso Fra Pons de Balaguer detto Savignac per lasciar quivi segno à terrore dé Nemici del valoroso ardir dé nostri, il pugnale suo confic-

L'historien de l'Ordre de St Jean affirme donc qu'un Chevalier a planté son poignard dans la porte d'Azzoun ; mais il n'est pas certain que ce Chevalier soit le porte-enseigne, Frère Pons de Balaguer, dit de Savignac. Sur ce point il imite la réserve de Magnolotti.

S'il fallait en croire Miñana, religieux trinitaire espagnol, continuateur de l'« Histoire d'Espagne » de Mariana, ce n'est pas un poignard seulement, mais trois poignards qui auraient été plantés dans la porte. On lit, en effet, dans son ouvrage : « Plantèrent leurs poignards dans la porte (d'Azzoun) Miguel « Marcilla, Roger Salino, tous deux Aragonais et Christoval « Pacheco, Castillan. »

Il n'est pas question de Pons de Balaguer, dit Savignac. L'historien espagnol n'indique pas ses sources.

Enfin l'abbé de Vertot, dans son « Histoire des Chevaliers de Malte », relate, d'après Magnolotti, l'exploit du Chevalier de Savignac ; mais il omet de mentionner qu'il s'agit dans la Relation qu'il copie d'un bruit et non d'un fait authentique.

« Le même écrivain que je viens de citer, écrit-il, rapporte « que le Chevalier Pons de Savignac, Français de nation, et « qui portait l'enseigne de l'Ordre, planta son poignard dans « la porte, comme une preuve qu'il en avait approché d'aussi « près qu'il se pouvait » (13).

L'ensemble de ces diverses citations permet de reconstituer la physionomie de l'action. Attaquée à l'improviste dans ses bivouacs par une troupe des défenseurs d'Alger, la division italienne la repousse et lance à sa poursuite un détachement commandé par le colonel Augustin Spinola. Les Chevaliers de Saint Jean, au nombre d'environ une centaine (14), sous

cato dentro vi lascio. Atto ancor fin poggi, frà gl'istessi Turchi, e mori, molto celabrato.

Dell'istoria della sarra religione et illma militia di Sam Giovanni Gierosolomitano, di Jacomo Bosio seconda impressione, in Napoli, 1684, p. 207.

(13) *Histoire des Chevaliers de Malte* de l'abbé de Vertot, Paris, Savoye 1772.

(14) Sur un effectif de 130 ; les autres étaient à bord des cinq bâtiments de l'escadre ou restés au camp, avec le capitaine général.

les ordres du Commandeur de Savignac, leur porte-enseigne, sont en tête de colonne. Poursuivis et poursuivants arrivent pêle-mêle en combattant devant la porte d'Azzoun. A cette vue, les gardiens de la porte la ferment précipitamment, sacrifiant l'arrière-garde des leurs au salut de la ville. Les Chevaliers se jettent sur la porte et la poussent avec leurs piques pour l'empêcher de se fermer, mais sans succès. Tandis que les Italiens continuent d'affluer en toute hâte vers la porte, les fuyards, voyant leur retraite coupée, sautent dans le fossé de la fortification, remontent le coteau et rentrent en ville par la Porte Neuve. A ce moment, les défenseurs de la ville, qui garnissent les murailles et les bastions, n'ayant plus devant eux que des ennemis, font une décharge générale de leurs armes, artillerie de tout calibre, arbalètes en fer, flèches et pierres. Parmi les troupes massées imprudemment devant la porte et sur les glacis de la place, l'effet de cette décharge fut tel que les Italiens, saisis de panique, se débandèrent et s'enfuirent de tous côtés. Les Chevaliers avaient trop d'expérience militaire pour ne pas avoir prévu cette riposte. Dès que la fermeture de la porte avait fait échouer leur tentative d'enlever la ville par surprise, leur chef les avait rassemblés et opérait avec eux sa retraite vers le camp. Pas assez tôt cependant pour ne pas éprouver quelques pertes par le canon ; mais ce n'est que plus loin, au Pont des Fours, que leur troupe, assaillie par la cavalerie, fut décimée. Qu'au moment où la porte d'Azzoun se fermait devant eux, les Chevaliers, furieux de leur déconvenue, aient déchargé sur elle leur colère en la frappant de leurs armes, rien de plus naturel, de plus compréhensible ; qu'au moment de se retirer l'un d'eux — les Chevaliers combattaient la pique d'une main, le poignard de l'autre, — ait planté celui-ci de toute sa force dans l'un des vantaux de la porte et l'y ait laissé, c'était un geste de défi très commun en Espagne dans les guerres entre chrétiens et maures et qui était tout à fait de circonstance (15). Mais ces

(15) Un corsaire mayorquin, Juan Canete, vint plusieurs fois débarquer la nuit jusqu'aux portes d'Alger, pour y enlever les Maures. Une fois même il laissa son poignard planté dans la porte Bab el Oued, où les Turcs l'ayant trouvé le matin présumèrent sur-le-champ à qui il appartenait.

possibilités admises, il faut reconnaitre qu'aucun témoignage digne de foi ne permet d'affirmer qu'un Chevalier ait planté son poignard dans la porte d'Azzoun et si le geste a eu lieu, que ce Chevalier ait été le porte-enseigne de la Religion, le commandeur de Savignac plutôt qu'un autre Chevalier. Il y a doute sur le fait et si l'on admet le fait, doute sur son auteur.

Il importe de remarquer, en outre, que le détachement des Chevaliers, faisant tête de colonne du régiment de Spinola, était arrivé jusqu'à la porte pêle-mêle avec les fuyards, sans avoir couru jusqu'alors aucun danger, et qu'il resta un certain temps groupé sous la porte même, tandis que les fuyards acculés à celle-ci se sauvaient par les fossés et que la colonne italienne se massait au pied des murailles. Dans ces conditions, le fait que l'un des Chevaliers ait planté son poignard dans la porte n'offrait rien qui sortît de l'ordinaire et qui méritât de passer pour un acte héroïque. Le danger n'apparut qu'au moment où le détachement se mit en retraite et encore ce mouvement fut-il exécuté si à propos que les Chevaliers ne subirent, au dire de Villegagnon, « qu'une petite perte de « gens. »

⁂

Tels sont les faits. Ils n'ont rien en eux-mêmes qui prête à la légende. Celle-ci sortira d'un on-dit, d'un bruit anonyme et incontrôlable que des préventions d'ordre sentimental feront accepter comme une réalité. On a vu naître cette légende avec le récit du religieux trinitaire Pierre Dan, exaltant dans un but de propagande charitable les exploits des défenseurs de la foi chrétienne contre les corsaires de Barbarie. Elle a achevé de se développer après la prise d'Alger, quand l'attention du public lettré s'est portée sur l'histoire de ce pays et de préférence sur les épisodes, la plupart tragiques, auxquels des Français avaient été mêlés.

C'est ainsi que l'épisode de la porte d'Azzoun, quelque peu oublié depuis trois siècles, fut remis en mémoire en 1843 par un ouvrage intitulé « Algérie historique, pittoresque et mo- « numentale, par Bour, Ol. Bro, Al. Genet, E. Flandin, Phi-

« lippeaux, Raffet, etc, avec texte descriptif par M. Berbrug- « ger » (16).

Voici en quels termes s'exprime M. Berbrugger. « Avant « de franchir la limite qui sépare la cité africaine (Alger) d'un « de ses faubourgs (le faubourg Bab Azoun), arrêtons-nous « avec respect devant ce seuil. Ici, lors de la désastreuse expé- « dition de Charles Quint, un de nos compatriotes, Ponce de « Balagner (sic), dit de Savignac, chevalier du Temple (17), « portant l'enseigne de l'Ordre en tête d'une poignée de braves « qu'un feu meurtrier et l'inégalité du nombre allaient forcer « à la retraite, enfonça son poignard dans la porte. »

Et M. Berbrugger, gourmandant l'ingratitude de ses compatriotes, ajoute : « Insouciants que nous sommes de la gloire « de nos ancêtres, nous n'avons pas eu l'idée de consacrer par « un monument, une simple inscription, par un nom donné « à une rue, le souvenir de ce héros, qui, au nom de la France, « vint frapper audacieusement à la porte d'Alger, porte qui « devait s'ouvrir, trois siècles plus tard, devant d'autres « Français non moins braves, mais plus heureux. »

Est-il besoin de faire remarquer que ce n'est pas au nom de la France, mais au nom de l'Espagne, que les Chevaliers de Saint Jean étaient venus frapper à la porte d'Alger, et que la France était alors l'alliée de l'Empire ottoman et de Khéreddine Pacha, roi d'Alger ?

Pour suppléer dans la mesure de ses moyens au monument réclamé par M. Berbrugger, l'un des dessinateurs de « l'Algérie historique » a orné cet ouvrage d'un tableau de guerre intitulé « Pons de Balaguer à la porte Bab Azoun. » On y voit le Chevalier tout bardé de fer, le casque en tête orné de longues plumes flottantes, tenant de la main gauche l'enseigne de l'Ordre, le bras droit allongé, la tête rejetée en arrière, regardant furieusement la porte dans laquelle est planté son poignard. Sur sa cuirasse est jetée une ample soubreveste de couleur sombre ornée d'une grande croix blanche. L'attitude est fière et menaçante. A ses pieds deux Turcs sont étendus

(16) Delahaye, Paris.

(17) Les Templiers n'existaient plus depuis Philippe le Bel ; les Chevaliers de St Jean étaient les Hospitaliers.

morts. A droite, les Chevaliers ses compagnons pourfendent de leurs épées des cavaliers et des piétons musulmans acculés au rempart. Du haut des murailles les assiégés lancent des pierres et des javelots et braquent de longs fusils arabes sur les chrétiens.

Sur la gravure on lit : Raffet pinxit, Guerard lith.

Trente ans environ après la publication de « l'Algérie « historique », Henri de Grammont, dans le commentaire dont il a fait suivre sa traduction de la Relation latine de Villegagnon, a repris, en l'enrichissant de nouveaux détails, le thème de M. Berbrugger. Il exalte, comme celui-ci, le fait d'armes du Chevalier de Savignac sur l'authenticité duquel il n'élève aucun doute. Mais surtout le tableau de Raffet semble le hanter. Il voit, il entend le Chevalier et sous l'empire de cette auto-suggestion, il écrit : « Ils (les Chevaliers) se déci- « dèrent à reculer d'environ deux cents pas. C'est à ce mo- « ment que Savignac, déjà blessé ([18]) et furieux de voir qu'il « lui fallait retourner en arrière, planta sa dague dans la porte « Bab Azoun, en criant aux assiégés : « Nous reviendrons la « chercher. »

Il va sans dire que ce cri, cette menace ou cette prophé- sont une invention pure et simple de l'écrivain, emporté par son imagination.

Ainsi s'est formée, par la contribution successive du révérend Père Dan, de l'abbé Vertot, de M. Berbrugger et de Henri de Grammont, la légende dénuée de toute réalité ; du Chevalier Pons de Balaguer, dit Savignac, « venant, sous une « grêle de traits, planter sa dague dans la porte d'Azoun, en « disant : « Nous reviendrons. »

⁂

Si le porte-enseigne de la Religion devant Alger n'a pas accompli, en enfant perdu, la prouesse romantique qu'on lui attribue, il faut dire à son éloge — et c'est un aspect sous

(18) Inexact ; le porte enseigne fut blessé pendant la retraite, au combat du Pont des Fours.

lequel on a totalement négligé de le considérer jusqu'ici — qu'il s'est montré dans cette affaire le digne chef de la troupe d'élite placée sous son commandement. Après avoir, en exécution des ordres du vice-roi de Sicile, poussé à fond une fougueuse attaque pour s'emparer de la porte d'Azzoun, il comprit, sitôt l'échec constaté, le danger que couraient les assaillants « au pied du mur sans échelle ». Villegagnon, dans sa Relation latine de l'expédition, fait honneur des dispositions prises pour la retraite à la collectivité des Chevaliers ; mais il est clair que l'honneur de ces dispositions revient à leur chef. Prévoyant ce qui allait arriver, la riposte des défenseurs des murailles et la sortie de la cavalerie turque, il mit aussitôt sa troupe en retraite pour aller occuper un défilé remarqué à l'aller, où quelques hommes pouvaient tenir tête à des forces très supérieures. Arrivé sur cette position, il forma sa troupe en carré hérissé de piques sur toutes ses faces et attendit le choc. La cavalerie s'y brisa ; mais comme les Chevaliers n'avaient pas d'armes à feu, les hommes de pied qui étaient sortis de la ville derrière la cavalerie les décimèrent en les criblant à distance de traits d'arbalète. Le porte-enseigne fut particulièrement visé : atteint d'une blessure qui, s'envenimant, devait être mortelle, il ne cessa de tenir haute et ferme l'enseigne de la Religion. Et il réussit à prolonger la résistance jusqu'à l'arrivée de l'Empereur, ce qui fut le salut du détachement.

Les renseignements trop rares que l'on possède sur l'homme témoignent de l'estime dans laquelle il était justement tenu. Rétablissons d'abord son nom véritable. Nous l'avons vu appelé successivement commandeur Savignac, Frère Pontio di Bilinguer dit de Savignac, Frère Ponce de Balaguer, dit Savignac, Frère Pontio dit Savignac et enfin Frère Pons de Balagner, dit de Savignac. Il s'appelait en réalité Frère Pons Balagner-Salignac, portait d'or à une bande de sinople et appartenait à la langue d'Auvergne ([19]). En octobre 1536 il avait été l'un des deux commandeurs envoyés de Malte en Espagne pour porter au Grand Maître qui venait d'être élu,

(19) Mathieu de Goussancourt, *Le martyrologe des Chevaliers de St Jean de Jérusalem*, Paris, 1654, p. 102.

Omedes, la nouvelle de son élection et l'escorter à Malte. En 1540, il avait pris le commandement de l'une des quatre galères de l'Ordre, *la Catarinette*. Le 23 octobre 1541, jour du débarquement de l'armée dans la baie d'Alger, « le com-« mandeur Frère Pons de Balagner-Salignac, capitaine de la « galère *la Catarinette*, descendit à terre pour servir dans cette « expédition de porte-enseigne et de lieutenant du Grand « Bailli d'Allemagne, capitaine général, avec pouvoir de suc-« céder à celui-ci s'il venait à périr ». Dans la journée du 25 octobre, le Grand Bailli étant resté au camp, auprès de l'Empereur, c'est le porte-enseigne qui commandait le détachement des Chevaliers lancé par Gonzague à l'attaque de la porte d'Azzoun. Peut-être fit-il preuve dans cette circonstance de quelque imprudence en obéissant aveuglément à l'ordre du vice-roi. Les deux attaques lancées par Hassan Agha contre le camp impérial dans la nuit du 23 au 24 d'abord et ensuite dans la matinée du 25 attestaient que les défenseurs de la ville étaient sur leurs gardes ; leur retraite si soudaine et si rapide après l'attaque du 25 n'était vraisemblablement, comme le suppose Villegagnon, qu'un stratagème destiné à attirer l'ennemi sous les murs de la place et à l'y accabler de feux, après quoi la cavalerie turque achèverait la déroute. C'est, en effet, ce qui arriva. Et la lettre de Villegagnon contient à ce sujet un blâme discret qui pourrait bien s'appliquer à son chef direct presque autant qu'à Gonzague. Mais il faut reconnaître à la décharge de l'un comme de l'autre que la chance qui s'offrait à eux de terminer la campagne par un hardi coup de main valait d'être tentée et que leur audace eût réussi avec un adversaire moins perspicace que Hassan Agha.

Dans sa retraite, le détachement des Chevaliers, assailli de tous côtés, criblé de traits, résista vaillamment autour de l'enseigne de la Religion, portée par son chef ; mais il était près de succomber sous le nombre quand l'Empereur survint : « Hassan Agha se retira, laissant les Chevaliers presque tous « blessés par les traits d'arbalète, entre autres le porte enseigne, « Frère Pons Balagner-Salignac, qui resta dangereusement « blessé d'un trait sous le genou droit. Avec l'aide de quel-« ques soldats de sa galère *la Catarinette*, il parvint à se reti-« rer sans avoir lâché un seul instant de la main l'enseigne

« de la Religion ; il n'en mourut pas moins peu de temps « après, le trait étant empoisonné » (20).

Le commandeur de Salignac ne fut pas le seul Français à qui cette journée coûta la vie. Sur treize morts parmi les Chevaliers, il y eut sept Français : le commandeur, cinq Chevaliers et un chapelain de l'Ordre.

Ce furent :

Chevaliers :

Jean Babou, de la langue de France.
Guillaume le Picard, de la langue de France.
Jean Pinot, de la langue de France.
Jacques Fretart, dit Lotebon, de la langue de France.
Charles Guival, de la langue de Provence.

Chapelain : Honorat Benoist Colat, de la langue de France.

Il y eut une trentaine de blessés grièvement, parmi lesquels: Nicolas Durand de Villegagnon, de la langue de France, 3 blessures ; et Antoine de Villars, de la langue d'Auvergne, qui resta estropié.

Ces hommes ne se battaient pas pour la France, mais pour la chrétienté. Les Chevaliers-moines de Saint Jean de Jérusalem étaient des croisés et leur Grand Maître, qui portait le titre de prince, avait le pape pour Suzerain. Leur place était partout où un Etat chrétien faisait la guerre à l'Islam. Il pouvait donc arriver que leur action militaire fût en opposition avec la politique d'un autre Etat chrétien. C'était le cas pour l'expédition d'Alger, dirigée contre la Porte ottomane, depuis 1533 alliée de la France, parce que ces deux Etats étaient également menacés par les projets de monarchie universelle de l'Empereur Charles Quint. Mais dans les guerres entre les Etats chrétiens, l'Ordre observait la neutralité, laissant à ceux des Chevaliers qui n'étaient pas « de caravane » la liberté de servir dans les armées de leur pays, dussent-ils s'affronter avec leurs frères d'armes sur les champs de bataille.

Pour apprécier comme il convient les événements et les

(20) Bosio, *op. cit.*

hommes de ce temps, il faut avoir présentes à l'esprit les conjonctures politiques générales qui donnaient à l'expédition d'Alger une importance extrême, et d'où une guerre européenne allait sortir.

Pendant tout le cours du seizième siècle, entre les puissances chrétiennes et les Etats musulmans, ces derniers absorbés peu à peu presque tous par l'Empire ottoman, les hostilités n'avaient pas pour but de réprimer la piraterie chrétienne ou musulmane, qui était l'une des formes de la guerre permanente entre la chrétienté et l'islam, mais de conquérir la maîtrise de la mer Méditerranée par l'occupation du littoral et des îles qui se trouvaient au pouvoir des puissances rivales. La France, étouffée entre l'Empire germanique, les Pays-Bas, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne, réunis sous les Habsbourg et l'Angleterre, leur alliée, ne pouvait résister à la pression de cette masse d'Etats qu'en s'alliant à l'Empire ottoman. Or il se trouvait, en 1541, qu'à la suite des campagnes concertées de Doria, du vice-roi de Sicile, et de l'escadre espagnole, l'Empire ottoman ne possédait plus dans l'Afrique du Nord qu'un seul point d'appui, Alger. L'expédition de 1541 avait pour objet, en s'emparant de cette ville, d'expulser les Turcs du bassin occidental de la Méditerranée, d'isoler la France et de la priver désormais de tout secours de la part de ses alliés dans sa lutte contre Charles Quint. Après la prise d'Alger, l'armée navale et l'armée de terre devaient être employées contre « les mauvais chrétiens » alliés du Grand Turc. Aussi le désastre de l'expédition ne causa-t-il pas moins de satisfaction à Fontainebleau qu'à Stamboul.

Lorsque l'Empereur Charles Quint partit de la Spezzia pour Alger, en septembre 1541, la guerre entre la France et la monarchie austro-italo-espagnole couvait depuis le mois de juillet, et il était de notoriété publique qu'elle éclaterait au printemps. On s'y préparait des deux parts. Les chevaliers français, italiens et espagnols qui combattaient côte à côte devant Alger savaient donc qu'ils étaient appelés à se rencontrer sous peu face à face, l'épée à la main, soit en galères, soit dans les plaines de la Lombardie, en Provence ou sur la frontière des Pays Bas.

L'un d'entre eux, Villegagnon, lorsqu'il s'était embarqué à

Gênes sur une galère de Dória, revenait de Constantinople, où il avait été envoyé par ordre de la cour de France pour négocier avec la Porte un accord militaire et naval en vue d'une action commune contre l'Empire et l'Espagne. Chef d'un bureau de renseignements auprès du gouverneur du Piémont, il avait pris part à l'expédition d'Alger en qualité d'informateur tout en combattant vaillamment comme chevalier, et sa lettre du 30 octobre était un rapport officiel sur l'expédition, adressée à M. de Langey et, par son intermédiaire, à la cour de France (21).

Dans les années suivantes, on allait voir les escadres françaises, à bord desquelles servaient de nombreux Chevaliers de St Jean, reçues et fêtées à Alger et dans les ports turcs du royaume de Tunis et du Levant, de même que les escadres turques seraient reçues et fêtées dans les ports français de la Méditerranée, à Marseille, Villefranche et Toulon.

Les Chevaliers de St Jean, en raison de leur connaissance des gens et des choses de Turquie, se trouveraient même, — comme par le passé, du reste — désignés de préférence à tous autres pour les missions diplomatiques, militaires ou navales que la cour de France aurait à envoyer auprès de la Porte, du serasker commandant en chef les armées de terre et du Grand Amiral ou de son Khalifa d'Alger.

Pour l'instant les Chevaliers de St Jean de toute nationalité faisant partie de l'expédition, allemands, anglais, espagnols, français, italiens et portugais, sous les ordres du Grand Bailli d'Allemagne, leur capitaine général, combattaient en commun, sous l'enseigne navale à la croix blanche, pour s'emparer d'Alger et la donner à l'Espagne, agissant donc contre la politique de la cour de France.

Il ne faut pas, du reste, exagérer l'importance de leur action. Ils n'étaient qu'une poignée d'hommes, 130 environ, avec 400 auxiliaires (22), au milieu d'un corps de débarquement de

(21) Une copie de la lettre de Villegagnon fut remise au roi François à Fontainebleau le 12 décembre 1541 par le chevalier de Glenay, qui avait pris part à l'expédition d'Alger et qui était passé par Turin.

(22) Huc accedebant CCCC promiscui generis milites, quas Equites Rhodii, promiscui item generis, numero C et XXX, melita suis navibus advexerant. (Caroli V imperatoris expeditio...ad argieram per N. Villagagnonem, 1542).

22.000 hommes, composé de troupes italiennes, allemandes et espagnoles sous les ordres de l'Empereur. Parmi les Chevaliers eux-mêmes, ceux de nationalité française étaient une faible minorité, et ç'eût été leur faire injure que les supposer moins farouchement résolus que leurs compagnons d'armes des autres nationalités à faire triompher l'expédition. Dans ces conditions, représenter soit le détachement entier des Chevaliers, soit le contingent français de ce détachement comme le précurseur et l'annonciateur de l'armée française qui, le 5 juillet 1830, sous les ordres du général de Bourmont, entra victorieuse dans Alger, c'est interpréter les événements avec la même fantaisie que Victor Hugo, écrivant en 1838, à propos de l'expédition de 1541, que « Villegagnon avait failli donner « Alger à la France dès le seizième siècle » (23).

E. RAVENET.

(23) Victor Hugo. *Le Rhin*. Lettre de Varennes le 28 juillet 1838.

La Guerre sainte des Senoussya dans l'Afrique Française (1915-1918)

(*Suite*) (1)

III. — LES TOUAREG DU SUD EN REVOLTE

Prodromes de la rébellion des Touareg du Niger. — La prise d'Aïn-Galakka réalisée le 27 novembre 1913 par le Colonel Largeau, suivie de celle de Gouro le 14 décembre suivant, avait porté un coup sérieux au prestige de la Senoussya dans le Centre africain. Néanmoins, le grand maître de l'Ordre, Sid Ahmed Chérif, dans son incommensurable orgueil, ne perdait pas l'espoir de rétablir son influence dans ces vastes contrées dont les populations étaient, naguère encore, soumises à son autorité spirituelle, et d'où il tirait des ressources appréciables en vivres et en esclaves.

Tandis que son frère cadet, Sid Mohamed Labed, nous assurait des bonnes intentions de la confrérie, ainsi que de son désir de vivre en paix avec nous, Ahmed Chérif se refusait à s'incliner devant les événements de 1913-1914 et réclamait impérativement l'évacuation de divers postes, tels que ceux du Gouro et d'Aïn Galakka que nous occupions (2).

(1) La première partie de cette étude a paru dans la *Revue africaine*, 2e trimestre 1939, p. 227.

(2) Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que, contrairement à certaines affirmations, la région située au nord du Tchad n'a jamais appartenu à la Turquie. Avant notre intervention, c'est la Senoussya qui régnait souverainement à Aïn Galakka et à Gouro, comme elle régnait à Koufra. Sans doute les Turcs firent-ils une timide et éphémère apparition en 1911 au Borkou et au Tibesti, appelés par les Senoussistes inquiets de notre avance progressive. Mais le petit détachement d'Albanais, commandé par le capitaine ottoman Rifky, ne demeura que quelques mois dans ces régions, et ce simulacre d'occupation resta sans lendemain.

Après leur défaite d'Aïn-Galakka, les fidèles partisans du grand Senoussi continuèrent à entretenir la haine du chrétien ainsi que la foi senoussiste chez leurs anciens khouans. Mais cette propagande n'obtint aucun succès dans l'Afrique centrale. Malgré la regrettable évacuation du Tibesti, au mois d'août 1916, qui eut pour conséquence de multiplier les rezzou Toubous et de retarder la pacification de cette région, on peut dire que les indigènes du centre africain français demeurèrent sourds aux appels du maître de Koufra et que leur attitude resta en général correcte durant la guerre contre l'Allemagne.

Il n'en fut pas de même dans le Territoire du Haut-Sénégal-Niger où, dans le courant de l'année 1916, les Touareg de la Boucle levèrent presque en totalité l'étendard de la révolte.

On ne possède pas de preuves formelles de l'intervention des Senoussistes de Koufra dans ce mouvement. Il n'en est pas moins certain que, là également, c'est l'Islam qui se dressa contre les chrétiens, et que l'insurrection des Touareg du Niger fut fomentée et parfois même dirigée par de fanatiques marabouts xénophobes de la tribu des Kel es Souk.

Dès 1915, la propagande des Kel es Souk s'étendit insidieusement parmi toutes les tribus de la Boucle du fleuve. Au mois de juin, une première tentative de rébellion chez les Touareg du Gourma et de l'Oudala fut assez facilement enrayée ; mais la révolte du mois de décembre suivant fut plus sérieuse, et ce n'est qu'en juin 1916 que l'on parvint à la maîtriser. Chez les Oulliminden, la plus importante et la plus belliqueuse des tribus touareg de la région de Tombouctou, les marabouts Kel es Souk n'eurent pas grand'peine à rallier ces turbulents nomades à leurs idées. Mais l'agitation qui se manifesta alors ne passa pas inaperçue des autorités du Soudan. Pour y mettre fin, celles-ci prirent, en 1915, la grave décision de procéder à l'arrestation de l'Aménoukal des Oulliminden, Fihroun, que ses intrigues avaient sérieusement compromis. C'était un précieux otage entre nos mains et un gage à peu près certain de la tranquillité de la tribu tant que durerait l'incarcération de son chef.

Cependant Fihroun, détenu à Gao pour y purger une peine de cinq années d'emprisonnement, réussissait à s'évader dans la nuit du 13 au 14 février 1916 et à rejoindre ses gens. Ulcéré

dans son amour-propre d'aménoukal, ayant le sentiment d'une diminution sensible de son prestige dans toute la région soudanaise, il partit en prenant vis-à-vis de l'autorité française une attitude franchement hostile. Dans une lettre qu'il fit parvenir au commandant de Tombouctou, il affirma, dans un furieux cri de révolte, que « le règne des Koufar était fini » qu'il « déclarait la guerre aux Français » et qu'il « allait les combattre avec les Ifoghas et les Hoggars commandés par l'aménoukal Moussa ag Amastan qui lui avait promis son concours ».

C'était une déclaration de guerre en règle. Les Oulliminden allaient bientôt passer aux actes.

La première offensive fut dirigée contre le poste de Menaka. Dès la fin février 1916 les Oulliminden, renforcés d'un groupe de Touareg nigériens et d'un parti d'une centaine de Berabers venus du sud marocain dans l'intention de se livrer au pillage, coupaient le poste de ses communications. La première attaque se produisit le 13 mars sans succès. Elle fut renouvelée le 28 avec des forces plus importantes, mais grâce aux mesures prises par le chef du poste, le lieutenant Depiesse, le résultat ne fut pas plus heureux pour les assaillants qui alors se retirèrent. Le 9 avril ils tentèrent la même entreprise contre les habitants du village de Filingué. Mais là également des précautions avaient été prises : ils furent reçus par une fusillade nourrie dirigée par l'adjudant Plaff, de Tahoua, et ses tirailleurs. Les Oulliminden durent s'enfuir en désordre, non sans laisser sur le terrain plus de cent cadavres.

Tandis que se déroulaient ces événements, le groupe méhariste algérien du Hoggar nomadisait dans la région de Kidal, sous le commandement du capitaine de la Roche, à proximité des campements Hoggars et Taïtoq, qu'il était chargé de protéger contre les rezzou marocains. Mis au courant des projets de Fihroun et de ses tractations possibles avec l'aménoukal des Hoggars, le capitaine de la Roche convoquait d'urgence ce chef targui pour recueillir ses explications. La réponse de Moussa fut digne de ce grand ami de la France. Il avait bien reçu une lettre de Fihroun, mais il avait dédaigné d'y répondre. Et afin de prouver son loyalisme il envoyait à son chef un important renfort de goumiers pour marcher contre les Oulliminden révoltés.

Invité par le commandant de la région de Tombouctou à participer à la répression du mouvement de rébellion, le commandant du groupe du Hoggar quittait Kidal le 2 avril en direction de Menaka où il parvenait sept jours plus tard. Il y apprenait que les Oulliminden, après leur insuccès à Filingué, s'étaient concentrés à la mare d'Andéramboukane, à environ 90 kilomètres au sud de Menaka, d'où ils se livraient à des exactions au préjudice des villages de la région. Il apprenait également qu'une colonne venant de divers points du Soudan se dirigeait vers Andéramboukane où il était lui-même convié à se rendre avec son détachement.

Le 24 avril, une reconnaissance composée du goum Hoggar quittait Menaka en éclaireur du groupe méhariste algérien. Ce goum se heurtait presque aussitôt à une troupe de révoltés à qui il infligeait une sévère leçon en lui enlevant un important troupeau qu'elle avait razzié. Le 5 mai, le Capitaine de la Roche quittait à son tour Menaka, et deux jours après il faisait sa jonction avec la colonne de secours rassemblée aux abords de la mare d'Andéramboukane. Les Oulliminden et la troupe française se trouvaient dès lors en présence. Une rencontre était inévitable. Au surplus ni les uns ni les autres n'avaient le désir de s'y soustraire.

Le combat d'Andéramboukane. — La mare d'Andéramboukane couvre le fond d'une cuvette formée par le confluent des oueds Azaouak et Assakaré. Tout autour de cette mare pousse une végétation extrêmement touffue et inextricable. C'est une véritable petite forêt, d'une largeur moyenne de quatre kilomètres, que divisent de larges marigots aux eaux boueuses. C'est au milieu de cette forêt que les Oulliminden s'étaient retranchés en totalité, hommes, femmes et enfants, sans oublier le cheptel de la tribu évalué plus tard approximativement à 5.000 chameaux, 15.000 bœufs et plus de 30.000 moutons. Les Touareg disposaient ainsi d'une position excellente et d'autant plus difficile à prendre qu'ils l'avaient encore renforcée en édifiant des barricades dont l'inviolabilité était garantie par des épineux.

De son côté la colonne française, placée sous le commandement du capitaine Loyer, commandant le détachement venu

de Niamey, s'était solidement installée sur le flanc d'un piton rocheux, d'où elle dominait la forêt à l'ouest. Ses 350 combattants, y compris les 80 méharistes algériens, avaient constitué un carré fortement protégé, au centre duquel ils se trouvaient à l'abri de toute surprise.

C'est dans ces positions respectives que les adversaires, éloignés de moins d'un kilomètre les uns des autres, s'observèrent durant toute la journée du 8 mai. « Sur le flanc de leur piton, les tirailleurs s'offraient à la vue des Oulliminden ; de ceux-ci, abrités sous bois, on voyait, de temps à autre, quelques groupes évoluant dans les clairières au bord des mares ; à l'appel du tambour de guerre, trois ou quatre fois dans la journée, les guerriers Oulliminden se rassemblèrent pour la prière ; les chants du Salam montèrent, majestueux, dans le calme du soir. Ainsi s'observaient autrefois, autour de Troie, les héros d'Homère ! » (3).

C'est le 9 mai au matin que l'attaque eut lieu, par surprise, en prenant par derrière la position occupée par les Oulliminden suivant le plan conçu par le capitaine Loyer. Depuis la veille au soir les dispositions étaient prises. Tandis que, pour tromper l'adversaire, des feux étaient entretenus toute la nuit, le gros de la colonne quittait le camp vers une heure du matin, à pied, en observant le plus grand silence. Il avait pour mission de contourner la forêt par le sud afin d'atteindre l'extrémité opposée avant l'aurore. Il s'agissait d'une marche d'une dizaine de kilomètres environ. D'autre part, un détachement du groupe algérien du Hoggar devait esquisser une opération directe par l'ouest et donner, au petit jour, le signal de l'attaque générale en ouvrant le premier le feu.

Ces judicieuses dispositions furent parfaitement exécutées. Le groupe sud parvint sans avoir été éventé à son emplacement, mais la surprise ne fut pourtant pas aussi complète qu'il avait été prévu. Des animaux, parqués aux abords de la forêt, affolés par la présence inopinée de cette troupe, s'enfuirent de tous côtés, jetant l'alarme parmi les Touareg. Ce fut alors un désordre indescriptible. Les Oulliminden, qui s'attendaient à livrer combat dans la partie ouest de leur retranchement,

(3) Dr A. Richer, *Les Touareg du Niger*, page 285.

avaient concentré la majeure partie de leurs forces dans cette direction ; désorientés par la soudaine attaque dans les deux sens ils ne surent ni s'organiser, ni se défendre. Fusillés de toutes parts, serrés entre deux groupes de combattants résolus qui avançaient à l'assaut à travers les tentes, affolés par les cris des femmes, les beuglements sinistres des animaux, les Touareg, pris de panique, s'enfuirent en toute hâte de leur repaire, où ils laissèrent plusieurs centaines de morts, abandonnant les femmes et les enfants à la mansuétude des vainqueurs.

L'affaire avait duré moins de deux heures. Elle avait été superbement montée et exécutée et son heureux résultat constituait un brillant succès pour nos troupes ainsi que pour notre prestige dans la Boucle du Niger.

Cependant, en dépit de leur défaite irrémédiable, les Oulliminden ne se décidaient pas à faire leur soumission collective. Accompagné de quelques guerriers demeurés fidèles, l'aménoukal Fihroun continuait à tenir la campagne, battant le pays dans la région nord-est de Menaka. C'est là que le 25 juin 1916 il fut rencontré par une dizaine de goumiers Touareg du Hoggar envoyés en contre-rezzou, et qu'il trouva la mort dans un combat singulier. S'étant mis à la poursuite d'un targui du détachement du Hoggar, Fihroun avait réussi à abattre son méhari ; mais le targui s'était alors retourné vers son adversaire, lui avait logé une balle dans le cou, et il s'apprêtait à lui couper la tête lorsque des femmes éplorées accoururent en criant : « Fihroun est mort ». C'est ainsi que le targui apprit le nom et la qualité de son poursuivant, et sut qu'il venait de tuer le grand aménoukal de la puissante tribu des Oulliminden.

La mort de Fihroun mit définitivement fin à la rébellion. En juillet le nouvel aménoukal Akorakor apportait au chef de poste de Menaka la soumission des gens de la tribu.

Insurrection des Touareg de l'Aïr. — Demeurée sans action immédiate dans la région nord de Tombouctou ainsi que dans toute la zone située à l'ouest du massif de l'Aïr, la propagande de la Senoussya fut, en revanche, extrêmement active et efficace dans l'Aïr, où elle rencontra des partisans nombreux et

des complicités agissantes, notamment auprès du Sultan d'Agadez, Abderrahim Tegama.

Alors que dans le centre africain français les intrigues que le chef de la confrérie avait tenté de nouer dans les milieux hostiles à notre influence n'obtenaient qu'un médiocre résultat, en Aïr, au contraire, Ahmed Cherif trouvait des gens disposés à seconder ses projets. Les preuves de cette collusion furent plus tard établies par une lettre, datée du mois d'octobre 1914, adressée au Sultan Tegama, par Si Mohamed Labed, à qui avait été dévolu le commandement de la contrée sud-ouest de la Tripolitaine.

Cependant, très occupés sur d'autres champs d'opérations, ce n'est qu'à l'automne 1916 que les Senoussistes se décidèrent à fomenter l'insurrection parmi les Hoggars et les Touareg de l'Aïr. La direction de ce mouvement fut confiée à un homme très actif et intelligent, qui avait acquis une véritable renommée pour son courage et son audace. Aghali ben Mohamed, plus connu sous le nom de Khaoucen, originaire de la tribu des Ikaskazen, de la confédération des Touareg Kel Oui, était né au Damergou en 1880. Affilié à la Senoussya, il n'avait pas tardé à se faire remarquer par sa xénophobie militante et ses ardents sentiments anti-français. Déjà, en 1909-1910, il avait fait parler de lui dans le Kaouar où il commandait des rezzou ; à cette époque, poursuivi par le détachement du commandant Hilaire, il n'avait dû son salut qu'à une fuite précipitée dans le Darfour.

Au mois de novembre 1914, Khaoucen, qui se trouvait à Mourzouk auprès de Si El Mahdi Senni, le vaincu d'Aïn-Galakka, devenait l'un des principaux artisans de la rébellion dans le Fezzan. Il fut en effet parmi les chefs Senoussistes qui firent le plus de mal aux Italiens. C'est lui qui enleva notamment le poste de la gara de Sebha, succès qui marqua le début des déboires de nos voisins en Libye. Nommé en 1915, par Si Labed, commandant de la ville de Ghat, puis ensuite « serviteur du gouvernement senoussiste de la vallée du Fezzan », il allait devenir l'âme de l'insurrection dans le massif de l'Aïr. A l'automne 1916, il recevait pleins pouvoirs pour constituer des contingents et prélever, sur les effectifs et les magasins

de Ghat, hommes, approvisionnements et munitions ainsi que tout le matériel nécessaire à une telle entreprise.

Dans une lettre adressée le 11 novembre 1916 au Sultan d'Agadez, Khaoucen se présentait comme féal de Si Labed ; il se disait chargé « d'exciter les musulmans et de les exhorter à la guerre sainte ». Il annonçait aussi son arrivée prochaine en Aïr afin de « délivrer ses frères de la domination des Français ». Il invitait enfin Tegama à rassembler les partisans de l'indépendance et à venir à sa rencontre. Cet appel à la révolte ne devait pas être vain et, durant plusieurs mois, l'Aïr allait être livré à l'anarchie.

Le 1er décembre 1916, à la pointe du jour, l'alarme fut apportée au Chef de poste d'Agadez par une femme du village, dont le mari, interprète indigène, venait d'être tué. Cette femme annonça l'arrivée, au cours de la nuit précédente, d'un important groupe de méharistes venus du Fezzan, et cette déclaration ne tarda pas à être confirmée par une fusillade dirigée contre les occupants du poste.

Celui-ci était commandé par le Capitaine Sabathie, officier expérimenté ; mais il n'avait pris ses fonctions que depuis quelques jours seulement et n'avait pas eu le temps matériel de réparer les regrettables erreurs politiques de son prédécesseur. Dès sa prise de commandement, le capitaine prit tout au moins des dispositions qui devaient lui faciliter par la suite la défense du poste. Disposant d'une garnison de quarante tirailleurs seulement, il rappela d'urgence un sous-officier et quinze hommes qui nomadisaient à sept journées de marche d'Agadez, ce qui porta son effectif à cinquante-cinq fusils. Il envoya également un ordre analogue au lieutenant Fons, qui se trouvait avec trente-cinq tirailleurs montés vers Aguellal, et qui réussit à rallier Agadez le 16 décembre. Quant au reste de sa compagnie, il était impossible de compter sur lui pour le moment : cinquante-trois tirailleurs se trouvaient en effet en mission d'escorte de l'Azalaï, en direction de Bilma, sous le commandement du lieutenant Dufau, cinq autres avec le sergent Gourdon étaient à la recherche de pâturages et, enfin, quatre tirailleurs avaient été envoyés vers Zinder pour aller y chercher et escorter le lieutenant Soudant jusqu'à Agadez, son poste d'affectation.

En définitive, au moment de l'attaque du poste par les Senoussistes, le capitaine Sabathie n'avait à sa disposition que 55 fusils, effectif qui allait être porté à 90 au retour du détachement Fons. En fait, le poste était totalement isolé : le bataillon sénégalais n° 3, dont faisait partie la garnison d'Agadez, avait ses cinq autres compagnies réparties entre Zinder, N'Guigmi, Madama, Bilma et Niamey, soit sur onze cents kilomètres environ d'étendue ; de plus les trois sections méharistes de ces compagnies se trouvaient éloignées vers Agadez, dans l'Azaouak et dans le Kaouar et, seule, la garnison de Zinder disposait de deux sections de mitrailleuses et d'une section d'artillerie. Enfin, sur la foi des rapports du prédécesseur du capitaine Sabathie, la confiance régnait partout ; parmi les hautes autorités de la région, personne ne se doutait des événements qui se préparaient.

Le gros de la colonne ennemie comprenait 198 combattants, dont 25 artilleurs et 30 mitrailleurs, tous armés d'armes modernes de guerre, et auxquels vinrent peu à peu s'adjoindre environ un millier de Touareg. Khaoucen, qui commandait cette excellente mehalla, était secondé ou conseillé par deux Européens, dont l'origine n'a pu être exactement déterminée. On a pensé pouvoir identifier l'un d'eux, probablement médecin, avec le docteur allemand Léo Frobenius, explorateur africain, sans toutefois qu'il ait été possible de l'affirmer. Ce qui est certain c'est que les révoltés étaient bien organisés, parfaitement commandés, qu'ils disposaient d'armes et de munitions en grande quantité et qu'ils avaient même une pièce d'artillerie servie par de bons pointeurs, anciens soldats libyens, un appareil de télégraphie optique ainsi qu'une mitrailleuse, la majeure partie de ce matériel provenant de la Tripolitaine où il avait été abandonné par les Italiens.

Tandis que Khaoucen, dont le « quartier général » avait été installé dans un solide blockhauss à environ 800 mètres du poste, préparait le blocus et l'attaque de la garnison, les senoussistes ne négligeaient pas de faire surveiller les voies d'accès d'Agadez par des détachements composés de Touareg auxquels avaient été donnés des armes et même un étendard senoussiste. L'un de ces détachements massacrait, le 13 décembre, le petit groupe du lieutenant Soudant au moment où

il approchait d'Agadez. Le même malheureux sort était réservé ce même jour au sergent Gourdon et à ses hommes. Un peu plus tard, le 28 décembre, la section méhariste revenant de l'Azalaï était attaquée à son tour à l'improviste à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Agadez, alors qu'elle rentrait, confiante, sa mission terminée. Devant le nombre, les tirailleurs durent s'échapper dans la montagne, pourchassés par les assaillants, non sans subir des pertes sensibles, en particulier celles du lieutenant Dufau et du médecin-major Raynaud. Seul le capitaine Maffre, qui commandait la section, blessé et laissé pour mort sur le terrain, réussit à échapper au massacre avec quelques tirailleurs.

C'est le 13 décembre 1916 que commença réellement le siège d'Agadez, siège dirigé selon la bonne tactique saharienne, mais qui devait se heurter à la confiante opiniâtreté d'un officier de valeur et à la vaillance de son héroïque petite troupe. A la faveur de la nuit, l'ennemi avait réussi à occuper les bâtiments situés à proximité du poste militaire, notamment le logement du commandant du cercle aménagé par Khaoucen en position d'artillerie. De son côté, le capitaine Sabathie ne restait pas inactif. Dès les premières heures de l'alarme il avait pris la précaution de rassembler tout son monde dans le fortin, y compris les femmes des tirailleurs, et d'y faire transporter les approvisionnements en vivres et en munitions emmagasinés à l'extérieur. D'autre part, il confiait à un homme sûr une lettre rapidement écrite au crayon, destinée à informer les autorités de Zinder des événements.

La première attaque sérieuse lancée contre le poste eut lieu le 17 décembre. Menée avec énergie et une connaissance indéniable de la tactique, cette opération fut pourtant un insuccès pour les Senoussistes. Ceux-ci avaient cependant fait précéder leur attaque d'un intense bombardement et de feux de mitrailleuse, mais l'assaut donné par leur infanterie se brisa contre le tir précis des assiégés, tir qui causa de sérieux vides dans les rangs de l'adversaire. D'autres attaques ultérieures n'obtinrent pas plus de succès. C'est alors que Khaoucen résolut de renoncer à ce genre d'opérations et qu'il se borna à resserrer le blocus du poste dans l'espoir de réduire les occupants par la famine. En même temps, il organisait des rezzou

qu'il dirigeait contre les tribus restées soumises et contre les petits postes isolés dans la région de Zinder et le Damergou.

Cependant, la lettre du capitaine Sabathie parvenait le 21 décembre à Zinder où, en l'absence du Lt-Colonel Mourin, commissaire du Gouverneur Général de l'Afrique occidentale française dans le territoire militaire du Niger, en tournée vers N'Guigmi, elle était reçue par son adjoint, le capitaine Faulque de Jonquières. Cet officier, secondé du capitaine Paquette, se mettait aussitôt en mesure d'organiser une colonne de secours ; et comme les effectifs du territoire de Zinder étaient insuffisants il s'empressait de demander à Dakar l'envoi de renforts. A la suite de cette demande une colonne était formée à Tombouctou et dirigée sur In-Gall sous les ordres du commandant Berger. En outre, le poste de Tanout était renforcé en vue d'en faire une base solide pour les opérations futures. Enfin la coopération des troupes de la Nigéria anglaise était assurée par l'envoi de trois compagnies et d'éléments d'artillerie qui occupèrent les postes de Madama, Tahoua et Tessaoua.

« L'organisation de cette colonne fut laborieuse, car rien n'avait fait prévoir une attaque de cette importance. Il fallait mettre sur pied une colonne d'un gros effectif. La route qui mène de Zinder à Agadez comporte une région difficile. Dès qu'on est sorti de la zone des cultures on entre dans un pays boisé où les arbres, qui ont cinq à six mètres de haut, sont excessivement denses.

« D'après les renseignements donnés par le capitaine Maffre, qui avait plusieurs fois parcouru cette route, on pouvait admettre comme sûr le point d'eau d'Aberbissinat situé à quatre jours de marche Nord-Ouest de Tanout. De là à Agadez (180 kilomètres) il n'y a qu'un puits : c'est Aballama, mais ce puits est unique et a vingt-cinq mètres de profondeur ; c'était un jeu pour l'ennemi de le boucher ou de l'empoisonner. Il fallait donc, pour être assuré du succès, que la colonne pût franchir la distance Aderbissinat-Agadez sans tenir compte du puits d'Abellama, autrement dit qu'elle emportât sept jours d'eau au minimum.

« La question des chameaux fut aussi difficile, puisque les tribus nomades qui possèdent la presque totalité des chameaux

avaient fait défection. Le sous-lieutenant Nedelec, adjoint au commandant du cercle de Zinder, s'employa à la tâche ardue de rassembler à temps les 1.800 chameaux nécessaires pour emporter les vivres d'un mois, les munitions, le matériel et l'eau de cette grosse colonne.

« Le mois de janvier fut employé à ces préparatifs pendant que les unités constitutives de la colonne arrivaient successivement à Zinder.

« Le service des renseignements fut confié au capitaine Maffre qui, blessé à Tin Tabourak, le 28 décembre, demanda à faire partie de la colonne. Trois ans de séjour en Aïr aux sections méharistes, sa connaissance des Touareg et de leur langue le désignaient pour cet emploi. Il lui fut adjoint l'officier interprète d'arabe Gisselbrecht arrivé au territoire depuis août 1916 et très au courant des affaires musulmanes, en particulier du rôle joué par les Senoussistes et de l'importance qu'ils avaient prise depuis le début de la guerre européenne.

« La date du départ de la colonne fut fixé au 8 février de façon à pouvoir partir à l'effectif de trois compagnies, la dernière n'étant arrivée à Zinder que le 5 février...» (4).

Définitivement constituée la colonne de secours était ainsi composée :

Etat-Major. — Lt-Colonel Mourin, commandant la colonne.
Capitaine Paquette.
Capitaine Maffre.
Interprète Gisselbrecht.
S/Lieutenant Nedelec.
Médecins-Majors Theleme et Gaffiero.

Troupe. — 1 Section méhariste. Lieutenant Morin.
3 Compagnies d'Infanterie :
1° Capitaine Blaisot, Lieutenants Bourges et Danjean.
2° Lieutenants Lefèvre et de Vachon.
3° Lieutenants Bague, Poly et Pouilles.
3 Sections de mitrailleuses : Lieutenants Jeannot, Molieres et Adjudant Rault.
1 Batterie d'artillerie à 2 sections : Lieutenant Bastide.

(4) Rapport officiel du Lt-Colonel Mourin.

soit au total : 72 européens.
756 gardes cercle et tirailleurs.
400 conducteurs de chameaux.
1.800 chameaux.
80 chevaux.

De Tanout, où se fit la concentration, la colonne prit la direction d'Agadez le 16 février 1917 ; la section méhariste, renforcée de la section de mitrailleuses, la précédait avec mission de reconnaître les puits d'Aderbissinat. A l'approche de ce point, le chef de la reconnaissance, informé par des patrouilles qu'un troupeau de bœufs était en vue dans la vallée du côté de la mare d'Aderbissinat « partit aussitôt avec deux escouades sans faire reconnaître préalablement les abords du puits, qu'il contourna par l'Est, et arriva sur le flanc d'une colline dénudée au nord-est de la mare. Les ennemis qui étaient retranchés et cachés dans les arbres très touffus qui entourent cette mare, ouvrirent le feu par surprise et à courte distance sur les tirailleurs qui, étant à découvert, subirent des pertes sérieuses. Dès le début Morin fut blessé à la cuisse. Le sous-lieutenant Jeannot vint à son secours avec une mitrailleuse, laissant l'autre au sergent Blaize pour la garde du convoi. Sous la protection de la mitrailleuse, le sous-lieutenant Morin, blessé, put être ramené à l'arrière. La reconnaissance prise sous le feu de l'ennemi, rendu invisible par les taillis, dut battre en retraite et s'établir sur une meilleure position en haut d'une crête où elle se fortifia » (5).

Les secours demandés au commandant de la colonne par le lieutenant Jeannot, qui avait remplacé le lieutenant Morin grièvement blessé, ne purent intervenir utilement que le lendemain matin, alors que l'ennemi avait battu en retraite en abandonnant sept cadavres. Cette affaire nous coûtait seize tués, parmi lesquels se trouvaient le lieutenant Morin, qui n'avait pu survivre à ses graves blessures, et le sergent mitrailleur Métral. Nous avions en outre dix-huit blessés dont un officier, le lieutenant Jeannot.

Après quelques jours de repos à Aderbissinat, la colonne

(5) Rapport officiel du Lt-Colonel Mourin.

quitta ce point le 26 février et atteignit Ibalaren, à 25 kilomètres au sud d'Agadez, le 2 mars, sans autre incident qu'un court engagement avec des méharistes touareg au passage d'Irhayen. Le lendemain 3 mars, une heure après le départ qui avait eu lieu au lever du jour, la troupe française se trouva soudain en face d'un contingent important de rebelles disposés à lui barrer la route d'Agadez et, dès ce moment, s'engagea un violent combat dont les différentes phases ont été relatées ainsi qu'il suit par le Lt-Colonel Mourin dans son rapport officiel.

« Le 3 mars, départ à 5 h. 45. A 6 h. 30 la section méhariste du lieutenant Bourges, qui est en tête, signale des troupes ennemies sur une longue crête de direction Est-Ouest qui s'étend en travers de la route. Après avoir fait déclancher le feu de l'ennemi le lieutenant Bourges reconnaît que les crêtes sont fortement gardées. Il établit en face de ces crêtes une partie de ses tirailleurs et, avec l'aide des cavaliers du sous-lieutenant Nédelec, cherche à déterminer le contour du front ennemi. Le gros de la colonne se trouve alors à trois kilomètres des crêtes. Trois sections de la compagnie Blaizot sont envoyées en avant avec ordre de renforcer la section Bourges et de déborder l'ennemi par la gauche par l'envoi successif de ses sections échelonnées. A 8 heures, les trois sections sont engagées sur la gauche du front et progressent sous un feu des plus violents qui leur cause quelques pertes. L'entrée en action de la section d'artillerie du sous-lieutenant Bastide soutient cette progression. La section de l'adjudant Creysson, de la compagnie Blaizot, commence à déborder la droite ennemie dont une partie se porte sur notre propre droite, essayant d'emmener le combat vers l'est et de nous entraîner sur un terrain fortement mamelonné et rocailleux. La compagnie du lieutenant Lefèvre reçoit l'ordre de se porter à la droite de la section Bourges avec deux sections et de déborder la gauche ennemie. Une troisième section et une section de mitrailleuses sont prêtes à se porter en renfort. Cette compagnie est appuyée par la section d'artillerie Malicot.

« Mais, pendant ce temps, le lieutenant Bourges, ayant vu nettement le combat changer de direction, s'était porté vers la droite. La compagnie Lefèvre reçoit alors l'ordre de s'engager au centre, ayant à sa droite la section Bourges, à sa gauche la compagnie Blaizot, avec lesquelles elle doit se mettre en liaison.

« La progression de toutes ces unités est lente car l'ennemi est fortement retranché et bien approvisionné en munitions. Il a établi en certains endroits des tranchées à l'abri desquelles il tire sans relâche. Sur l'une de ces tranchées flotte un étendard vert.

« Grâce à l'appui de l'artillerie, certaines unités ont pu progresser et prendre de flanc l'ennemi qui, en maints endroits, a dû être délogé à la baïonnette. C'est ainsi qu'à neuf heures la compagnie Blaizot occupe une partie des crêtes. La compagnie Lefèvre est encore immobilisée par de nombreux tirailleurs ennemis protégés derrière des pierres. On lui envoie une section d'infanterie et une section de mitrailleuses ; en même temps ordre est donné à l'artillerie d'arroser les positions ennemies qui sont devant elle. A gauche, l'adversaire s'est reformé sur une nouvelle position et gêne la progression de la compagnie Blaizot par l'intensité de son feu.

« A ce moment ordre est envoyé à la section Bourges de ramener le combat dans la direction de marche. Le lieutenant Bourges réussit par un mouvement audacieux et rapidement exécuté à prendre de flanc la gauche ennemie. Ses feux et ceux de l'artillerie déterminent un mouvement de recul de l'adversaire, accentué par une recrudescence de feu de la compagnie Lefèvre.

« Les rebelles se retirent, et les premières unités qui arrivent aux positions qu'ils abandonnent peuvent les voir rejoindre leurs chameaux et fuir en se dispersant. L'artillerie, rapidement amenée en position sur les crêtes, achève la déroute.

« La marche sur Agadez est reprise dans la formation normale. Presque aussitôt un fort groupe de cavaliers est aperçu à 1.800 mètres de notre droite. Il est immédiatement dispersé par les feux de l'artillerie. Sur le terrain de combat et tout le long de la route nous trouvons des tonnelets à eau français et italiens, une grande quantité de viande, de sacs de mil, de dattes, etc... ce qui prouve que l'ennemi avait l'intention de résister plusieurs jours.

« Pendant la marche, la chaleur est excessivement forte, un vent chaud et desséchant souffle depuis deux jours. A chaque pose on distribue un quart d'eau à tous les hommes pour éviter le gaspillage. Les tirailleurs, non habitués aux régions désertiques, souffrent beaucoup de ce rationnement qu'a imposé la mauvaise qualité des peaux de bouc et l'absence d'un nombre de tonnelets suffisants.

« A 14 h. 30, les premières fractions aperçoivent au loin le village d'Agadez ; à 16 h. 15 les lieutenants Bourges et Nédelec signalent un rassemblement sur les hauteurs à l'est du village. Ne voulant pas engager un combat sur des hauteurs à cette heure tardive, ordre est donné de contourner le village par l'ouest où le terrain est plus découvert. La colonne arrive sur un plateau d'où l'on domine tout le village et de nombreux rassemblements. Les deux sections d'artillerie sont mises en batterie et ouvrent aussitôt un feu nourri sur ces rassemblements qui se dispersent et s'enfuient dans la direction de l'est. La colonne progresse vers le poste, protégée par les feux de l'artillerie et des mitrailleuses qui couvrent la marche du convoi. Celui-ci rentre au poste à 19 h. 30 et les dernières troupes de protection à 20 heures.

« Pertes : quarante cadavres ennemis ont été trouvés sur le terrain. De nombreux blessés ont été aperçus à la jumelle, emmenés par leurs camarades. Nous avons ramassé quarante fusils à tir rapide et une certaine quantité de munitions. De plus un étendard vert avec inscription a été abandonné par les soldats de Khaoucen.

« Nos pertes sont : le sergent Bérou blessé très grièvement au ventre, décédé le lendemain des suites de ses blessures ; un sergent indigène tué ; 4 tirailleurs tués ; 21 caporaux ou tirailleurs blessés ; 5 tirailleurs disparus.

« Les journées des 4 et 5 mars furent employées à l'occupation et à la fouille du village d'Agadez, ainsi qu'à la reconnaissance des environs immédiats du poste. L'ennemi avait disparu et les renseignements obtenus des habitants et de quelques femmes fugitives signalaient qu'ils s'étaient dispersés dans diverses directions au Nord et au Nord-Est. Les courriers venant de Zinder purent arriver sans aucun obstacle à Agadez le 5 mars et signalèrent avoir rencontré au delà d'Abellama les courriers partis du poste le 4 mars.

« Le poste se trouve donc entièrement dégagé et les communications normales avec l'arrière sont rétablies.

« La première partie de la mission de la colonne est ainsi heureusement terminée, puisque le poste a été secouru à temps et débloqué. Une seconde série d'opérations va être entreprise pour en finir avec les bandes rebelles, les forcer à la soumission et pacifier ainsi l'Aïr ».

Ainsi, pendant plus de trois mois, les occupants du poste d'Agadez avaient vaillamment résisté au siège en règle établi par les Senoussistes. En dépit de leur isolement, de l'incertitude dans laquelle ils étaient d'être secourus, du blocus très serré qui empêchait toute communication avec l'extérieur, l'héroïque garnison ne perdit jamais confiance en son remarquable chef. En terminant son rapport au colonel Mourin, le capitaine Sabathie pouvait écrire avec fierté : « La garnison « a été admirable de vaillance. Tous, nous étions certains que « le poste tiendrait. Nous avons tenu plus de trois mois ; nous « étions en mesure de tenir plusieurs mois encore. Le cadre « européen a payé largement de sa personne ».

IV. — LA PACIFICATION DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

Le Commandement des Territoires Sahariens. — Les événements dont le Sahara français était le théâtre à la fin de l'année 1916 n'avaient pas manqué de créer de sérieuses inquiétudes au sein du Gouvernement métropolitain.

Dans l'espace de quelques semaines, en novembre et décembre, les nouvelles graves se précipitaient. Dans le Sahara algérien c'était, vers l'est, l'immobilisation de la colonne d'opérations en région Ajjer. Condamnée à recevoir les coups sans pouvoir les rendre, elle était menacée de famine par l'enlèvement de ses convois de ravitaillement et l'échec des poursuites coûteuses entreprises contre les ravisseurs. Elle n'arrivait qu'à grand'peine à conserver ses communications avec le poste de Fort Polignac dont la garnison, ravagée par le scorbut, était, par surcroît, sur le point de manquer de vivres.

En région Hoggar, le Père de Foucauld était assassiné par un parti de fanatiques venus de la Tripolitaine. Le poste de Fort Motylinski était menacé d'un siège et il ne paraissait pas possible de le secourir en temps utile.

Dans l'Aïr soudanais toutes les tribus étaient soulevées ; les détachements isolés étaient massacrés ; Khaoucen assiégeait Agadez. Pour mettre sur pied une colonne de secours, il fallait faire venir des troupes de Dakar et faire appel à la coopération anglaise de la Nigéria.

Enfin Moussa Ag Amastane, sur lequel reposait toute la politique algérienne dans le Sahara touareg, prenait à notre égard une attitude ambiguë. Il nous laissait sans nouvelles de ses intentions et se rendait avec ses fidèles auprès de Khaoucen devant Agadez assiégée.

La situation paraissait sérieusement compromise. Derrière les menaces immédiates qui pesaient en même temps, du nord au sud, sur tous les confins orientaux sahariens, on pressentait un grand effort senoussiste. L'entreprise menée en 1915 contre l'Egypte, et que les Anglais avaient mis plus d'un an à annihiler, n'était-elle pas sur le point de se renouveler, cette fois contre le Sahara français ? En cette heure de crise, contre un danger qui s'annonçait par tant de symptômes simultanés, l'unité de commandement parut être la mesure la plus nécessaire et la plus urgente.

Quatre ministères étaient intéressés à ce grave problème. En premier lieu le Ministère de la Guerre, puisqu'aussi bien nous nous trouvions en période de guerre, et qu'il s'agissait d'opérations militaires ; le Ministère de l'Intérieur pour l'Algérie, celui des Colonies pour l'Afrique occidentale et l'Afrique équatoriale françaises, enfin le Ministère des Affaires Etrangères en ce qui concernait le Protectorat tunisien ainsi que les relations avec la colonie voisine de la Tripolitaine.

L'accord fut rapidement réalisé entre les titulaires de ces départements ministériels. Le Général Lyautey, ministre de la guerre, avec l'autorité qui s'attachait à son nom, à son œuvre dans le sud-oranais et au Maroc, mit en évidence le manque de cohésion qui caractérisait la situation saharienne du moment et il conclut à la création, au moins temporaire, d'un commandement unique des territoires sahariens relevant

de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Afrique occidentale française. L'illustre soldat ne rencontra aucune opposition de la part de ses collègues du Gouvernement et le projet de constitution d'un commandement intersaharien fut alors adopté.

Le Général Lyautey avait déjà porté son choix sur l'homme à qui il destinait ces hautes et délicates fonctions. Le Général Laperrine était, à vrai dire, le seul chef capable de s'imposer, en raison de son passé saharien et de son prestige personnel, aux autorités des diverses régions qui allaient former le nouveau territoire. Le Ministre de la guerre, en colonial averti, ne l'ignorait pas et il fit facilement admettre son point de vue par les autres membres du Gouvernement.

Le Général Laperrine, justement appelé aujourd'hui « le pacificateur du Sahara » où il trouva une mort tragique en 1920, avait dirigé le territoire militaire des oasis sahariennes de 1902 jusqu'en 1910. Colonel à cette époque, il était rentré en France pour prendre le commandement d'un régiment de Chasseurs à cheval. Promu ensuite général et nommé au commandement de la brigade de Dragons de Lyon, c'est avec cette troupe qu'il se trouvait, en 1916, sur le front occidental français où venait le découvrir l'ordre de mutation du Ministre de la Guerre.

C'est par une décision interministérielle en date du 12 janvier 1917 que fut constitué le commandement temporaire des territoires sahariens.

L'autorité du commandant supérieur de ces territoires s'étendrait : en Algérie, sur l'annexe de Beni-Abbès, celle de Timimoun, le poste d'Adrar, le territoire des Oasis, les cercles de Ghardaia et de Touggourt et l'annexe d'El-Oued : en Tunisie, sur le territoire saharien de la Régence (cette zone devait d'ailleurs être supprimée du commandement du général Laperrine par un rectificatif en date du 22 octobre 1917) ; en Afrique occidentale française, enfin, sur les territoires sahariens limités au sud par une ligne partant des confins de la Mauritanie et englobant Araouan, Bamba, Gao, Tehoua, le cercle d'Agadez, Bilma et le Kaouar.

Le Général Laperrine avait pour mission d'assurer la défense et la police de cette immense partie du désert et on lui laissait, à ces fins, la direction des opérations militaires et des mesures

d'ordre politique. Pour cette mission il disposait de toutes les troupes stationnées sur son territoire et il avait la possibilité de demander les moyens complémentaires qu'il jugerait, par la suite, nécessaires.

Cependant le commandant supérieur ne pouvait s'immiscer dans l'administration des territoires de son commandement, mais il avait le droit de réquisition de tous les moyens qu'il pouvait estimer utiles à l'exercice de la défense et de la police.

Dès sa prise de fonctions, au mois de mars 1917, le Général Laperrine procéda à une nouvelle organisation de son vaste commandement fondée sur une coopération étroite entre les troupes algériennes et les troupes soudanaises.

Cette organisation visait essentiellement à l'établissement d'une zone de sécurité centrale protégée : vers l'Est par un front défensif contre les incursions des bandes senoussistes venant du sud-tripolitain et du Fezzan ; vers l'Ouest par un front défensif contre les coups de main des tribus de pillards venant du sud-marocain.

Le front Est s'appuyait sur les postes de Bilma, Agadez, Fort Motylinski et Fort Flatters, tandis que le front Ouest était jalonné par les centres de résistance de Tombouctou, du Timetrin, de l'Ahnet, du Touat et de Tabelbala.

Le Général Laperrine comptait établir, à l'intérieur de ces deux fronts, une zone de sécurité relative permettant les communications, et n'agir, en dehors de cette zone, que par l'envoi de contre-rezzou composés de goumiers Châamba et Touareg. Il ne pensait pas organiser une offensive méthodique vers l'Est, pour réoccuper Fort Polignac et Djanet, avant que la situation ne fût éclaircie et que les Italiens eussent de nouveau étendu leur action vers Mourzouk et Ghadamès.

La rébellion des Touareg du Hoggar. — L'effervescence qui avait gagné le monde musulman dans les pays soudanais n'avait pas laissé indifférents les Touareg du Hoggar.

Après l'évacuation de Djanet par nos troupes, les lieutenants de Si Labed reprenaient dans la Koudia une propagande intensive. Khaoucen, commandant à Ghat, faisait courir le bruit de l'attaque prochaine du Fort Motylinski et poussait même l'insolence jusqu'à l'annoncer au commandant de ce

poste. En présence de ces menaces, confirmées par nos informateurs, l'officier chef de poste jugeait prudent de rappeler auprès de lui le détachement méhariste qui se trouvait avec Moussa Ag Amastane et ses gens en Afrique occidentale française. Cette mesure, justifiée par les circonstances, devait cependant avoir de fâcheuses répercussions.

L'assassinat du R. P. de Foucauld à Tamanrasset, survenu le 1er décembre 1916, allait modifier complètement la situation demeurée jusque là favorable. Ce douloureux événement eut un retentissement considérable dans tout le Sahara, mais il toucha plus particulièrement les Touareg du Hoggar qui avaient pour le « marabout », ainsi qu'ils l'appelaient, une grande vénération.

Chez les Imrads de la Koudia, cette fin tragique fut considérée comme une calamité. Comme ils ne se sentaient pas la conscience pure, et qu'ils craignaient des représailles de notre part pour leur complicité, au moins tacite, dans cette triste affaire, ils se retirèrent peu à peu dans le centre de la montagne et finirent par faire défection sans toutefois s'engager à fond par des actes d'hostilité contre nous.

De son côté Moussa Ag Amastane, sentant que les nobles de la tribu se laissaient insensiblement gagner par la propagande Senoussya, écrivait en novembre 1916 au commandant militaire du territoire des Oasis une lettre pour faire appel à son aide. Le Lieutenant-colonel Meynier, prévenu que la situation devenait grave dans le Hoggar, décidait en fin du mois de décembre de gagner cette région par marches forcées avec un détachement important qui comprenait plus de 150 méharistes, un canon, une section de mitrailleuses. Il avait, d'autre part, pu donner l'ordre au capitaine Depommier, récemment chargé du commandement du secteur du Hoggar, de venir le rejoindre avec d'importants effectifs prélevés sur les disponibilités d'In-Salah et du Touat.

Ce mouvement offensif, interrompu par des ordres impératifs de l'autorité militaire supérieure, fut ajourné et les retards qui s'ensuivirent eurent de graves conséquences.

Cependant, dans le courant du mois de janvier 1917, les renforts les plus indispensables étaient rassemblés à Fort Motylinski sous le commandement du capitaine Depommier.

A ce moment cet officier pouvait disposer des contingents ci-après :

1° Un groupe de 120 méharistes des compagnies sahariennes du Touat et du Tidikelt commandé par le capitaine Masson (lieutenants Constant et Bejot, Médecin aide-major Perrin), avec deux mitrailleuses ; 2° un détachement de 60 méharistes venu de Fort Flatters avec le lieutenant Lemaire et un canon de 80 m/m de montagne ; 3° le groupe mobile du Hoggar, comprenant 150 méharistes, sous le commandement du lieutenant Lehuraux, et disposant de quatre mitrailleuses ainsi que d'un canon de 37 m/m ; 4° la garnison fixe de Fort Motylinski : 22 hommes, une pièce d'artillerie et deux mitrailleuses.

En arrivant au Hoggar, le capitaine Depommier était informé que l'aménoukal Moussa Ag Amastane se trouvait toujours dans l'Adrar des Iforas avec ses gens. En outre, on lui faisait savoir que la méhalla senoussiste, en formation à Ghât, avait renoncé à ses objectifs primitifs et se trouvait devant Agadez qu'elle tentait d'assiéger. Enfin, la Koudia était sillonnée de bandes hostiles qui menaçaient les rares campements restés fidèles, ou encore hésitants, et constituaient un danger permanent pour les courriers et les convois.

En présence de cette situation, le capitaine Depommier prit la résolution de rejoindre d'urgence Moussa Ag Amastane dans l'Adrar, puis, avec l'aide des guerriers Touareg, de se porter sur la route caravanière, entre la Tripolitaine et l'Aïr, afin de gêner le plus possible le ravitaillement de la mehalla senoussiste qui faisait le siège d'Agadez. Laissant la surveillance du Hoggar aux soins du capitaine Masson, avec la majeure partie des effectifs, il prit personnellement le commandement d'une colonne de 150 hommes, composée du groupe méhariste du Hoggar sous les ordres du lieutenant Lehuraux et d'une section de la compagnie du Touat commandée par le lieutenant Lemaire.

Partie de Fort Motylinski le 2 février 1917, cette colonne prenait la direction de Tin Zaouaten où elle comptait trouver les contingents de Moussa Ag Amastane, préalablement prévenu de cette arrivée. Lorsqu'il parvint à Tin Zaouaten le 16 février, le commandant de la colonne apprit que les Touareg s'étaient dirigés vers l'Aïr dans le dessein de se joindre aux

partisans de Khaoucen. Il recueillit en outre des nouvelles alarmantes sur le siège d'Agadez. Le capitaine Depommier décida alors de marcher sur les traces des Hoggars. Son but était, d'une part, de châtier ces derniers ou, s'il en était encore temps, de les ramener à nous, et, d'autre part, de coopérer éventuellement à la délivrance d'Agadez. Un détachement de 100 méharistes du groupe Lehuraux fut constitué et quitta Tin Zaouaten le 28 février.

Parmi les notables Touareg de l'entourage immédiat de Moussa Ag Amastane, nous comptions un adversaire dangereux, Anaba Ag Amellal, frère d'Attici, l'ancien chef de la confédération parti en dissidence en Tripolitaine dès l'arrivée des Français au Hoggar, et resté depuis notre ennemi le plus acharné. Après le départ de l'Afrique occidentale française du détachement méhariste algérien, et lorsque parvinrent les nouvelles relatives à l'abandon de nos postes de la région frontière de la Tripolitaine et de la mort du R. P. de Foucauld, Anaba donna ouvertement le signal de la révolte, ralliant autour de lui quelques mécontents qui le secondèrent activement dans sa besogne dissolvante. Cependant Moussa ne se laissait pas convaincre. Courageusement, en serviteur fidèle et loyal, il s'ingéniait à combattre la pernicieuse propagande d'Anaba et à maintenir les Touareg dans le devoir. Mais ses efforts demeuraient vains. Il voyait peu à peu ses gens l'abandonner. En désespoir de cause, décidé à maintenir l'unité de sa tribu et à éviter, si possible, la rébellion, il ordonna le départ de l'Adrar afin de se rapprocher de l'Aïr conformément aux injonctions impératives d'Anaba et de ses séides.

Parvenue à environ 120 kilomètres au nord d'Agadez, la tribu y installait ses campements en prévision d'un séjour prolongé. Dès lors, les sollicitations des représentants du chérif de Koufra devinrent plus pressantes et Moussa fut expressément invité à se joindre aux rebelles. Dans le même temps, les autorités françaises de Tahoua prenaient à l'égard de Touareg Hoggars venus en ce centre chercher un ravitaillement de mil, des mesures, peut-être judicieuses, mais qui n'en furent pas moins regrettables, en confisquant les armes des caravaniers et en réquisitionnant le mil ainsi que leurs animaux de transport. En outre Khaoucen, désireux d'accen-

tuer le désaccord qui existait chez les Hoggars, faisait razzier une caravane de six cents chameaux envoyés par Moussa au Damergou et qui revenaient chargés de mil.

Ces divers incidents causèrent une si grande émotion parmi les Touareg, que ceux-ci mirent leur aménoukal en demeure d'entrer en pourparlers avec le chef senoussiste afin d'obtenir, à n'importe quelles conditions, la restitution de leurs chameaux, et des approvisionnements. Contraint de s'incliner sous peine d'être complètement abandonné, même de certains de ses plus fidèles partisans, Moussa Ag Amastane se rendit à Agadez en février 1917 accompagné d'Anaba et d'une partie des gens de sa tribu ralliés aux idées de ce dernier. Dès son arrivée, on lui attribua la meilleure tente et on l'entoura de toutes sortes d'honneurs. Il n'en était pas moins prisonnier des Senoussistes puisque, entouré de vigilants gardes du corps, il lui était interdit de s'éloigner. Il réussit néanmoins à tromper cette surveillance et à s'enfuir. Mais Anaba, prenant la direction de la poursuite, ramenait son chef à Agadez où il subit une nouvelle détention, plus rigoureuse que la précédente. Moussa parvint néanmoins à s'y soustraire à la faveur de la panique produite dans les rangs des rebelles par l'approche des colonnes de secours Mourin et Berger.

Rentré auprès de ses fidèles, Moussa, profondément froissé dans son orgueil, voulut tirer vengeance de l'humiliation qu'il venait de subir et qui portait gravement atteinte à son prestige. Sans doute aussi sa perspicacité très vive lui conseilla-t-elle d'atténuer, par un geste dépourvu d'équivoque, la fâcheuse impression que ne manqueraient pas de causer chez les Français, dont il avait appris l'arrivée prochaine par le sud et par le nord, ses compromissions avec les révoltés. Quels que fussent ses sentiments à ce moment, le fait essentiel à retenir est qu'il organisa aussitôt un contre-rezzou composé de ses meilleurs guerriers et qu'il lança ce détachement sur les convois de Khaoucen en retraite vers le nord.

C'est à cette époque, exactement le 23 mars 1917, que la colonne Depommier-Lehuraux parvenait à Tenefsert, à environ 160 kilomètres au nord d'Agadez, où elle se rencontra enfin avec Moussa et les Hoggars, conformément aux ordres impératifs remis à ceux-ci par un émissaire.

Depuis son départ de Tin Zaouaten, le détachement algérien avait livré deux combats heureux : à In Abankarit le 12 mars et à Tekaten-Koutat le 15. Dans ces deux engagements les Touareg avaient dû prendre la fuite et abandonner leurs troupeaux de chameaux. Une grande partie de ces animaux servit à remonter les méharistes du détachement, dont les montures avaient dû être abandonnées dans la dure traversée du Ténéré, tandis que quelques bêtes furent consacrées à l'alimentation de la troupe, dépourvue de vivres.

La poursuite des Touareg Hoggars, qui se dérobaient et étaient insaisissables, avait exaspéré les hommes du détachement. Tous, très surexcités, voulaient combattre les gens de Moussa, qu'ils accusaient de félonie, et les officiers avaient grand'peine à contenir la fureur de ces soldats cependant disciplinés. Mais ni le capitaine Depommier, ni le lieutenant Lehuraux ne pouvaient croire à la trahison de Moussa ; ils avaient toujours confiance en sa fidélité. Aussi à un combat dont ils seraient probablement sortis vainqueurs, préférèrent-ils une tâche plus obscure, mais aussi plus profitable à notre cause, en tentant d'agir pacifiquement si les circonstances l'autorisaient.

Grâce à l'ascendant que les officiers possédaient sur leurs hommes, la rencontre avec les Hoggars, qui eût pu être sanglante, s'opéra sans incident. Moussa et ses gens se montrèrent sincèrement navrés des événements qui venaient de s'écouler et se déclarèrent prêts à quitter l'Aïr avec le groupe méhariste pour rentrer au Hoggar avec toutes leurs tentes et leurs troupeaux.

Le départ de Tenefsert eut lieu le 27 mars. Ce rapatriement à travers le Tanezrouft de plusieurs milliers d'êtres humains, hommes, femmes, vieillards, enfants accompagnés de troupeaux innombrables : chameaux, zébus, moutons, chèvres et ânes, et surveillés seulement par un petit détachement de cent méharistes n'ayant pour se nourrir qu'un peu de mil et de la viande boucanée, fut l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire saharienne (6). Le 14 avril la colonne arrivait cepen-

(6) Sur ces événements et sur ce rapatriement voir : *Sur les pistes du désert*, par le capitaine Lehuraux (Plon, Editeur, Paris).

dant à Fort Motylinski, non sans avoir subi des pertes assez sérieuses, aussi bien parmi les Touareg que dans leur cheptel.

La situation qu'elle trouva dans le Hoggar était des plus mauvaise.

Le 6 avril, le groupe du capitaine Masson avait été attaqué dans l'oued Ilaman, vallée très resserrée entre de hautes falaises, par une bande d'environ 150 Touareg Ajjer et Hoggar, et au cours de cet engagement le groupe avait eu onze tués, dont deux Français, et neuf blessés, parmi lesquels le capitaine Masson.

Cette affaire allait avoir la plus fâcheuse influence politique et atténuer les répercussions heureuses escomptées par le retour de Moussa Ag Amastane. L'aménoukal déjà à demi rassuré sur les bonnes intentions de certains éléments ramenés de l'Aïr, craignit dès lors que ces derniers ne se laissassent influencer par ces événements et ne fussent entraînés, de gré ou de force, vers les dissidents.

Courageusement, Moussa essaya cependant de lancer aux rebelles de sa tribu un suprême appel à la concorde. Il chargea quelques notables de son entourage de se rendre auprès des chefs du mouvement pour leur conseiller d'abandonner une attitude agressive qui ne pouvait que leur causer, dans un bref avenir, un grave préjudice. Ces démarches n'amenèrent aucun résultat. Au contraire, les craintes de Moussa allaient se confirmer. Hormis la majeure partie des nobles et certaines fractions dirigées vers l'Adrar des Iforas, tous les Touareg ramenés de l'Aïr firent cause commune avec les insurgés. A la fin du mois d'avril la rébellion pouvait être considérée comme générale dans la Koudia. Mais désormais il s'agissait de guérilla et non plus de guerre et les nombreux combats et escarmouches qui allaient continuer de se produire en 1917 et 1918 n'auraient plus le pouvoir de compromettre sérieusement l'occupation française.

Période de guérillas. — La délivrance d'Agadez, en mars 1917, par les colonnes soudanaises Mourin et Berger, fut suivie de la disparition des mehallas ou troupes organisées de la scène saharienne.

Khaoucen poursuivi et atteint à environ 150 kilomètres au nord-est d'Agadez, réussit à se dégager et à s'enfuir. Mais désormais il n'est plus qu'un chef de bande. Il pourra encore réussir des coups de main et tendre des embuscades heureuses. Il en est cependant réduit au rôle hasardeux de coupeur de routes.

De même, dans le Sahara algérien, les guerriers que le Senoussisme avait rassemblés et auxquels il avait donné un chef, Sultan Ahmoud, l'ancien suzerain de l'oasis de Djanet, sont à peu près désagrégés en bandes plus ou moins fortes.

La plupart de ces guerriers, suivant leur origine, s'orientent dans le cadre de la tribu. Ils retrouvent avec leur chefs naturels leurs habitudes de nomadisation et leurs occupations caravanières et pastorales. En même temps les anciennes rivalités réapparaissent. Les dissensions, que le Senoussisme avait tenté d'apaiser pour coordonner toutes les activités contre les infidèles, se ravivent. L'état d'anarchie, qui est le propre des sociétés musulmanes, offre de nouveau des possibilités fécondes à notre intervention. A mesure que s'effrite le bloc artificiel façonné contre nous, les éléments propices à une action politique, se précisent et s'étendent.

Parmi les fractions des Touareg de l'Aïr, les unes sont revenues sur leurs terrains de parcours et d'autres ont accepté la suzeraineté française par l'intermédiaire de Moussa Ag Amastane.

En région Ajjer une partie des Ifoghas de Temassinin s'est groupée sous la tutelle du fils de notre vieux serviteur mort à la tâche, le caïd Abdennebi. La fraction restée en Tripolitaine se met en relations avec nos émissaires et ne cache pas ses intentions pacifiques. La tribu arabe des Djeramna qui, depuis plus de trente ans, a abandonné le sud-oranais, ne paraît arrêtée sur la voie du retour que par la crainte d'avoir à payer la « dia », l'impôt du sang, pour le meurtre d'un officier dont les siens se sont rendus coupables.

Enfin le chef des nobles Ajjer, l'héritier du tobol du commandement, Boubekeur Ag Allegoui, s'efforce de séparer sa cause de celle de nos adversaires et, sans manifester ouvertement son désir d'entrer en contact avec nous, il réserve l'avenir et semble bien n'attendre que nos ouvertures indirectes.

Les tribus des Kel Toberen et des Kel In Tounin témoignent de tendances analogues.

L'ardeur belliqueuse a partout fait place à la lassitude.

L'ambiance est à la paix.

Contrastant avec cet état d'esprit général des populations, un brigandage audacieux sévit contre les tribus soumises et multiplie les coups de main contre nos lignes de communication.

C'est que la dissolution des mehallas a rendu disponibles des pillards de toutes races qui n'ont d'autre bien que leur fusil, d'autre espoir que la rapine et qui se groupent en bandes temporaires autour de l'un d'eux, plus heureux ou plus avisé.

Ces bandes sont composées de dissidents irréductibles, Arabes ou Touareg, d'assassins notoirement compromis et qui se savent exclus de toute mesure de clémence, de militaires déserteurs qui n'ignorent pas les sévérités du code à leur endroit. Sur les listes dressées, à Agadez comme à In-Salah, à Flatters comme à Ouargla, ce sont toujours les mêmes noms qui reviennent. C'est ainsi qu'autour de l'agitateur Khaoucen, dans le massif de l'Aïr, il existe un noyau de Châamba déserteurs et de Tripolitains. D'autre part, Abbeuh Ag Aghabelli, l'assassin du Père de Foucauld, est à la tête d'un groupement de Touareg rebelles appartenant à toutes les fractions, soumises et insoumises, ainsi que de noirs en rupture de captivité. Une troisième bande enfin, celle de Brahim Ag Abakada, rassemble des Ajjer et des fugitifs des oasis sahariennes.

Dans aucune de ces bandes, on ne trouve de notables disposant d'une influence personnelle. Chaque guerrier y vaut seulement ce que vaut l'arme dont il est muni. On n'est donc plus en présence d'une force organisée, ayant ses cadres et son plan d'ensemble. On a affaire au brigandage pur et simple, tel qu'il ne pouvait manquer de se développer après une secousse qui a ébranlé les assises profondes d'une société indigène traditionaliste.

A la même époque, le brigandage dans le Sahara oriental, pâle image des mehallas évanouies, a pour réplique le brigandage beraber dans le Sahara occidental.

Le mode de formation des rezzou marocains a été souvent décrit. Le chef de bande recrute des pillards dans toutes les régions méridionales du protectorat chérifien, comme un agent d'affaires rassemblerait des capitaux pour former une société. Ce sont des entreprises annuelles dont l'objectif de rapine s'accompagne d'un curieux côté commercial. Le but est toujours le même : se rendre pendant l'hiver au Soudan par la voie la plus sûre et en ramener des troupeaux et des esclaves. A l'automne, chacun apporte son fusil, ses cartouches et sa monture et, le printemps venu, on rentre sous sa tente avec sa part de prises. Ici encore ce n'est que du brigandage saharien parfaitement mais uniquement organisé pour les surprises de la « guérilla d'embuscade ».

Depuis les affaires d'Aïn el Hadjadj, le 13 février 1917, et de l'Oued Ilaman, dans le Hoggar, le 6 avril de la même année, depuis surtout la délivrance d'Agadez, il n'est pas une rencontre dont notre prestige ait eu réellement à souffrir et qui n'ait présenté les caractères de la guérilla. Dans la plupart des cas ce fut une surprise plus ou moins complète, mais toujours surprise d'un faible détachement par une bande beaucoup plus forte, puis, le coup réussi, repli immédiat vers d'inaccessibles repaires.

En juin 1917 c'est une patrouille de vingt-cinq méharistes du groupe du Hoggar qui, alors qu'elle déjeunait et faisait pâturer ses chameaux, est brusquement assaillie et dispersée par la bande d'Abbeuh.

Le 25 juillet suivant le groupe du lieutenant Lehuraux se heurte à la même bande dans le massif de Tehi-n-Akli. Mais cette fois c'est l'adversaire qui est surpris et forcé de s'enfuir dans la montagne après un dur combat d'une journée entière.

En septembre c'est la mise à sac du Ksar d'Akabli, dans le Tidikelt, où une autre bande pénètre au petit jour sans que l'éveil ait été donné.

En octobre c'est l'enlèvement d'un convoi non escorté à Fraicha. Le mois suivant le convoi périodique d'Adrar, insuffisamment protégé, est attaqué à l'improviste par un parti dont le voisinage n'a pas été éventé. Puis ce sont les troupeaux des Zoua et des Mouadhi campés dans le Méguiden qui sont razziés.

L'affaire d'Aïn Guettara en février 1918, où deux officiers, huit français et sept indigènes trouvèrent la mort, est encore plus caractéristique : un poste isolé de goumiers est massacré, puis deux automobiles, qui se croient gardées par le poste disparu, tombent dans une embuscade. La bande, enhardie par ce succès facile, se porte ensuite à l'attaque d'un convoi engagé sur une piste voisine. Elle se retire, la nuit venue, dès qu'elle a tâté de la vigueur de la défense.

De même, les opérations dirigées dans l'Aïr contre les bandes de Khaoucen revêtent le caractère de la guérilla.

Après son échec à Agadez, Khaoucen était resté dans la région où il tenait sous sa férule les tribus désireuses de se soumettre, Au mois de juillet 1917, il est pris en chasse par un détachement d'Agadez qui l'atteint à cent kilomètres au nord de cette ville et le met en fuite en l'obligeant à abandonner de nombreux morts et du matériel. Khaoucen ne se décourage cependant pas. Il se rend au Damergou où il surprend une reconnaissance de tirailleurs, puis il revient dans l'Aïr. Mais, attaqué à Tamaslach par le détachement soudanais du lieutenant Nédelec, il essuie une défaite qui se transforme en déroute ; ses contingents sont poursuivis par les soudanais et par les goumiers Touareg de Moussa Ag Amastane et sont détruits ou dispersés irrémédiablement après un ultime combat.

Dès ce moment, Khaoucen disparaît de la scène saharienne. Il se retire à Mourzouk où il subit la peine de la pendaison en mars 1919. Le Senoussisme perdait en lui l'un des plus actifs chefs du mouvement insurrectionnel et, de notre côté, nous étions débarrassés à jamais d'un adversaire acharné. Après son départ le calme renaquit dans l'Aïr et les soumissions se multiplièrent parmi les tribus touareg.

Ces divers exemples mesurent toute la différence des opérations sahariennes de 1916 et 1917.

En 1916, contre des mehallas menées par les chefs senoussistes, il fallait de fortes colonnes et l'ennemi acceptait toujours le combat, quand il ne le recherchait pas. Huit cents hommes bien outillés en canons et mitrailleuses réussissaient, seuls, à rester maîtres de Djanet. La colonne qui a délivré

Agadez comptait plus de douze cents fusils. L'action saharienne avait tourné à l'expédition.

Après la dissolution des mehallas, l'action saharienne est redevenue une police où le grand art consiste moins à battre l'adversaire qu'à le joindre. A un peu plus d'un an de distance, le problème de l'organisation des territoires sahariens s'est totalement modifié. La solution adoptée répondait à une situation particulière qui ne s'était pas encore présentée. En 1918, les données du problème se retrouvaient, en somme, identiques à celles de l'avant-guerre. Il ne s'agissait plus que d'une répression méthodique du brigandage.

Le commandement supérieur temporaire des territoires sahariens, créé pour la durée de la guerre, fut supprimé à la date du 31 octobre 1919 par décision interministérielle du 22 août 1919. Le Sahara reprit, dès lors, sa physionomie territoriale du début des hostilités.

La fin du Senoussisme. — Si le Senoussisme avait cessé, dès l'année 1917, de menacer directement l'Afrique musulmane française, en revanche son pouvoir était encore assez puissant dans la Libye italienne et particulièrement en Cyrénaïque.

Après son échec de Siouah, Ahmed Chérif, le chef de la confrérie, abandonna le pouvoir temporel et spirituel au profit de l'héritier légitime Si Mohammed Idriss. Un peu plus tard, au mois d'août 1918, il prit place à bord d'un sous-marin allemand et il se réfugia successivement à Constantinople, puis à Angora et enfin au Nedj où sa mort a été signalée en 1930.

A cette même époque l'Italie redoublait d'efforts pour restaurer son établissement en Libye, et ses représentants se mettaient en relations avec le nouveau Chérif toujours en résidence au Caire. Ces pourparlers aboutirent à un accord en 1918, mais un accord bien précaire auquel l'esprit d'indépendance de la Senoussya et la fourberie de ses dirigeants ne pouvaient donner qu'un caractère essentiellement temporaire.

En fait, les intrigues contre l'occupation italienne ne cessèrent pas ; les détachements et les convois continuèrent à être attaqués, et de l'Egypte où il se trouvait, le chef de la confrérie ne paraissait pas enclin à ramener le calme parmi ses

partisans. En présence de cette situation les autorités italiennes rompirent le pacte de 1918. En avril 1923, le Général Bongiovanni prenait aux Senoussistes leur capitale d'Agdebia et il leur signifiait l'annulation de tous les accords précédemment conclus. C'était ainsi enlever à Mohammed Idriss la reconnaissance de son pouvoir temporel sur les oasis intérieures de la Cyrénaïque.

Ce fut alors entre les bandes senoussistes et les troupes italiennes une guerre acharnée, menée par des partisans fanatiques, vivant de peu, d'une mobilité extraordinaire et sachant merveilleusement utiliser le terrain tourmenté du Djebel el Akhdar. Avec une adresse incomparable et une audace sans pareille, ces bandes n'hésitaient pas à venir menacer la banlieue presque immédiate des villes de la côte pour se dérober ensuite dans les immenses espaces désertiques du sud de la Libye.

Cependant les succès militaires et politiques de l'Italie s'affirmaient peu à peu en dépit d'une dure et sanglante campagne. En février 1926, les troupes italiennes entraient dans Djarboub et le gouvernement tripolitain prenait possession de cette oasis cédée à l'Italie par l'accord italo-égyptien du 6 décembre 1925. L'occupation de ce point stratégique, centre unique des communications entre les territoires prédésertiques de la Cyrénaïque et le territoire égyptien, présentait un intérêt d'autant plus grand que Djarboub était également le siège de la confrérie des senoussistes dans cette région. A la suite de cette occupation, Si Mohammed Hellal, frère de l'ancien Grand Senoussi Ahmed Chérif, venait faire sa soumission aux autorités italiennes accompagné d'un chef senoussiste notoire, Charef Pacha el Gariani, qui était sur-le-champ nommé par le Gouverneur de la Cyrénaïque gardien des lieux saints de Djarboub.

Au début de l'année 1928, les Italiens décidaient de se rendre maîtres de la côte syrtique qui constituait, en raison de son insécurité, un obstacle entre la Tripolitaine et la Cyrénaïque. Au cours de ces opérations, qui eurent pour résultat de soumettre à l'autorité italienne toute l'étendue de la zone côtière de la frontière de la Tunisie à celle de l'Egypte, un événement important fut enregistré du point de vue politique:

le propre frère du nouveau chef de la confrérie, Mohammed Rida, qui représentait le soutien moral de l'irréductibilité en Cyrénaïque, fit sa soumission aux troupes italiennes et fut déporté en Sicile.

Cette mesure ayant provoqué de nouveaux troubles, le Maréchal Badoglio, récemment nommé au Gouvernement général de la Libye, rappela Sidi Rida à Benghazi et il en fit, auprès des rebelles, l'artisan de sa politique d'attraction pacifique. Le marabout senoussiste se prêta volontiers à ce rôle. En avril 1929 Sidi Rida, qui se trouvait à Barce, se met en rapport avec le célèbre chef senoussiste Omar el Mokhtar, ex mokaddem de la zaouia de Gardès-el-Abïd, près de Barce. Omar el Mokhtar était devenu l'exécuteur aveugle en Cyrénaïque des volontés de Mohammed Idriss. Il poursuivait sans relâche, depuis plusieurs années, une guerre de partisans et était le principal adversaire des Italiens. Aussi ceux-ci attachaient-ils une importance exceptionnelle à sa soumission ou à sa capture.

Sur la promesse faite par le Maréchal Badoglio que le pardon lui serait accordé, Omar el Mokhtar, cédant aux sollicitations de Mohammed Rida, se rendit auprès du Gouverneur de la Libye au mois de juin 1929 et l'assura d'une paix définitive. Mais le vieil adversaire de toute domination étrangère possédait la fourberie de ses maîtres. Quelques mois plus tard, en novembre, profitant d'une réduction des effectifs des troupes d'occupation, il alla retrouver ses guerriers et reprendre la lutte. Ce n'est qu'au mois de septembre 1931 que ce chef rebelle put être capturé, blessé, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Cyrène. Condamné à mort, il fut pendu à Sollouk, après plus de vingt années d'une lutte sans merci pour sa foi envers la Senoussya. Il avait 73 ans. Sa disparition laissa la dissidence sans chef notoire.

Entre temps, les autorités italiennes préparaient minutieusement les opérations destinées à réaliser l'occupation du Fezzan et de la citadelle senoussiste de Koufra. Sous la pression de plus en plus active des détachements italiens, les sédentaires du Chiatti et du Fezzan se soumettaient sans grande résistance ; en revanche, les nomades et les semi-nomades préféraient fuir plutôt que de s'incliner. Ce fut le commen-

cement d'un véritable exode de tribus vers le territoire français.

Parmi les premiers réfugiés qui se présentèrent, dès le mois de janvier 1929, à nos postes d'Ouniamga et de Faya, en Afrique équatoriale française, se trouvait Si Mohammed el Abed accompagné de ses trois fils et d'une suite de cent cinquante personnes. Le fameux chef senoussiste jadis si puissant avait été peu à peu abandonné par ses partisans. Désormais sans prestige et sans influence, trop compromis, par ailleurs, à l'égard des Italiens pour escompter un pardon sans conditions sévères et peut-être même pour éviter la mort, Si Labed était venu chercher auprès des Français la protection dont il avait besoin. Oubliant ses griefs envers celui qui ne fut pas toujours un adversaire loyal, la France consentit à recueillir ce représentant de la grande confrérie déchue, à qui il fut assigné comme résidence obligatoire Fort Lamy, où il est toujours l'objet d'une surveillance attentive.

A la suite des opérations victorieuses engagées au Fezzan par les troupes italiennes, le Gouverneur de la Libye décida de porter le dernier coup à la Senoussya en occupant Koufra.

Cette opération se présentait comme devant être d'une réalisation difficile. Il s'agissait en effet d'atteindre en plein désert, à environ neuf cents kilomètres de la côte, un groupe d'oasis dans lequel les dissidents s'étaient réfugiés. Koufra était le dernier centre indépendant des senoussistes et l'on pouvait craindre une résistance désespérée de la part des partisans des dirigeants de la confrérie pour conserver leur fief. Mais comme ceux-ci avaient depuis longtemps quitté la cité sainte, on espérait que cette résistance, sans la présence des marabouts, serait d'assez courte durée. Néanmoins les Italiens organisèrent une expédition puissante, fort bien conduite, et le 20 janvier 1931 la célèbre oasis tombait entre leurs mains tandis que, de tous côtés, les rebelles fuyaient précipitamment avec une partie de la population.

La chute de la grande zaouïa senoussiste, dernière maison religieuse indépendante de l'Islam africain, mettait définitivement fin au rêve de la Senoussya d'une domination temporelle en Afrique. La famille maraboutique désagrégée, dispersée en divers pays, assistait à l'effondrement de sa puissance sans aucune possibilité de réaction. Elle est désormais hors de cause, dépourvue de tous moyens d'action et dépossédée de ses biens. La Senoussya semble bien définitivement abattue. Mais comme en pays d'Islam on ne saurait jamais répondre de l'avenir, rien ne prouve que la confrérie xénophobe ne puisse renaître un jour de ses cendres, tel le phénix légendaire. C'est aux puissances européennes intéressées d'y veiller et d'empêcher toute tentative de résurrection d'un pouvoir qui causa aux alliés, durant la grande guerre, tant d'inquiétudes légitimes.

Général O. MEYNIER
et Commandant LEHURAUX.

Etudes de Littérature Arabe Moderne

I

Mubammad al-Muwaïlihî

Si l'on court à une erreur certaine en essayant de comparer des époques de la littérature arabe et de la littérature française, tant les génies de l'une et de l'autre sont différents, et s'il faut beaucoup de bonne volonté pour admettre la parenté spirituelle d'un auteur arabe ancien avec ses contemporains européens, on ne saurait, dans les temps modernes, aux XIXe et XXe siècles, où l'Orient ne cesse de porter ses regards sur l'Occident, hésiter à placer les auteurs arabes sous la dépendance indéniable, tantôt immédiate, tantôt indirecte, des littérateurs européens. Bien plus, il est permis d'établir un parallèle entre l'évolution de la Renaissance française du XVIe siècle et celle de la résurrection des belles-lettres arabes à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle. Ainsi, de même que la première fut favorisée par l'institution de la Typographie Royale, sous le règne de François Ier, la diffusion des trésors de l'antiquité gréco-latine, la création d'un enseignement primaire et supérieur, de même le renouveau de la littérature arabe moderne a été rendu possible par le développement, dans les pays musulmans, de l'imprimerie qui répandit à profusion les ouvrages arabes anciens ou récents (1), et, en ce qui concerne plus particulièrement l'Egypte, par l'ouverture, sous les premiers Khédives, d'instituts, d'écoles et de nom-

(1) Cf. notamment : *Encycl. Isl.*, II, p. 1008, article *Khédiw*. — H. Pérès, *Les Premières Manifestations de la Renaissance littéraire Arabe en Orient au XIXe siècle*, dans les *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*, publication de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, éd. Larose, Paris, Année 1934-35, t. I, p. 234.

breuses sociétés savantes (2). Ce n'est pas abuser du parallèle que d'écrire que l'évolution de la littérature arabe en Orient, tout comme la Renaissance du XVIe siècle en France, a été le corollaire de vastes mouvements d'idées. Alors, comme jadis, on assiste à une révélation. Depuis les Croisades et l'expulsion des Maures d'Espagne, il n'y avait eu, entre le monde européen et l'Islâm, que de rares relations commerciales ou diplomatiques. Point d'interpénétration, nul désir de se connaître et de se comprendre (3). L'Orient avait de l'Occident la connaissance la plus erronée et grossière qui fût, et l'Occident, de son côté, était dans une ignorance quasi-absolue de l'Orient. Il suffit de dire que l'occidentalisme, chez les auteurs arabes, est, avant le XIXe siècle, aussi pauvre, mesquin et faux que l'a été l'orientalisme, dans les pays d'Europe, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Aussi bien peut-on affirmer que la révélation en Europe, au XIXe siècle, d'un Orient moins imaginaire et fantaisiste que celui que connurent les XVIIe et XVIIIe siècles a coïncidé avec la découverte de l'Occident par les Orientaux. Certes, le progrès matériel et mécanique de l'Egypte, par exemple, eût été vain et stérile sans l'esprit qui l'a déterminé et rendu, en quelque sorte, nécessaire. Le dynamisme européen moderne a ébranlé les peuples musulmans plongés jusqu'alors dans une espèce de léthargie inconsciente et l'esprit de la civilisation européenne les a tirés de la contemplation impuissante et désabusée de leur glorieux passé pour leur montrer les attraits admirables d'une vie nouvelle et les forces insoupçonnées d'un monde nouveau (4).

La renaissance arabe en Orient, au XIXe siècle, est partie de deux foyers, de l'Egypte et de la Syrie ; du Caire, où les chefs politiques firent du progrès de l'Egypte une question de vie ou de mort pour leur pays, de Beyrouth, d'où les Pères Jésuites et les Missionnaires protestants voulurent redonner du

(2) Cf. Girgi Zaydân : *Ta'rîḫ âdâb al-luġa al-'Arabiyya*, Le Caire, 1914, t. IV ; sur les écoles, pp. 22-53 ; sur les sociétés savantes, pp. 78-104.

(3) H. Pérès : *Voyageurs musulmans en Europe aux XIXe et XXe siècles* in *Mélanges Maspero*, vol. III, pp. 185-195, (*Mémoires de l'Institut français d'archéologie Orientale*, t. LXVIII), Le Caire, 1935.

(4) Tâhâ Husayn : *Ḥâfiḍ wa Šawqî*. Le Caire, 1933, p. 2 et pp. 63-83. — H. Pérès : *Voyageurs Musulmans*, cf. *supra*, note 3.

prestige à la langue arabe et prendre une place honorable dans la littérature arabe. C'est dans ces conditions que s'établit entre les deux pays une fructueuse rivalité intellectuelle, si bien que la Syrie et l'Egypte ont rattrapé, en un temps relativement court, le retard culturel de plusieurs siècles, qui les séparait du monde occidental. Les traductions mirent à la portée des Egyptiens certains chefs-d'œuvre des littératures européennes (5) et la presse arabe tint le public au courant de la vie occidentale, invitant le lecteur à ne pas rester en arrière de l'humanité. Il est difficile d'imaginer la soif de connaître qui saisit en pareilles circonstances. L'engoûment, la mode se présentent avec des dehors différents. On voulait tout savoir, tout comprendre, tout apprendre. Il faut songer à la fièvre de Ronsard condamnant sa porte pour lire du Grec.

« Je veux lire, en trois jours, l'*Iliade* d'Homère
« Et pour ce, Corydon, ferme bien l'huis sur moi. »

De nos jours encore, les grandes revues égyptiennes telles que *al-Hilâl*, *al-Muqtaṭaf*, *Ar-Rissalah* et cent périodiques et journaux déversent par flots les sciences européennes sur le peuple égyptien et le monde musulman, rivalisant ainsi à satisfaire la curiosité des lecteurs. Politique, philosophie, géographie, histoire, littérature, esthétique, astronomie, il n'est guère de science ni de découverte qu'ils n'aient hâte de vulgariser et répandre.

⁂

C'est dans cette période de brassement des idées et des connaissances, dans cette société de savants fureteurs et de bâtisseurs de systèmes, de partisans et d'adversaires de la civilisation européenne, au milieu de cette intense activité intellectuelle que naquit et vécut Muḥammad al-Muwaïliḥî. Fils d'Ibrahîm b. 'Abd al-Ḥâliq b. Ibrâhîm al-Muwaïliḥî, il vit le jour au Caire en 1868 (6), dans une importante famille égyptienne qui s'adonnait au commerce de la soie. Son arrière-grand-père avait été secrétaire particulier de Ḥabîb Effendi, ministre de Méhémet-Ali et son père Ibrâhîm, après avoir dilapidé une fortune considérable dans des spéculations de bourse, avait joué un rôle prépondérant dans les débuts du journalisme arabe et de la renaissance littéraire égyptienne (7).

(5) H. Pérès : *Le Roman, le Conte et la nouvelle dans la Littérature Arabe Moderne* dans les *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*, t. III, Année 1937, pp. 266-337.

(6) H.A.R. Gibb, dans ses *Studies in Contemporary Arabic Literature*, IV, tirage à part du *Bulletin of the School of Oriental Studies*, vol. VII, Part 1, Londres, 1933, p. 5, donne la date de 1858, qui est invraisemblable, puisque Ibrâhîm al-Muwaïliḥî est né en 1846 (Cf. Ph. de Terrazi : *Ta'rîḫ aṣ-Ṣiḥâfâ al-'Arabiyya*, Beyrouth, 1913, t. II, p. 275). Dans la note 1 de la même page, Gibb commet d'autres erreurs et confond la biographie de Muḥammad al-Muwaïliḥî avec celle de son père Ibrâhîm. C'est ce dernier qui prit parti pour 'Arâbî Pacha et al-Afġânî et publia plusieurs textes classiques, entre autres *Risâlat al-Ġufrân*. Muḥammad ne fut pas non plus ministre des *Awqâf*, mais simplement directeur du secrétariat à ce ministère (Cf. 'Abd al-'Aziz al-Bišrî : *al-Muḫtâr*, t. I, Le Caire, 1935, p. 232 et la note suivante).

(7) Ibrâhîm al-Muwaïliḥî, né en 1262 = 1846, mort en 1326 = 1906. Protégé du Khédive Ismâ'îl, industriel malheureux, il fut conseiller à la Cour d'Appel du Caire, puis secrétaire au Ministère des Finances. Très actif, également très intrigant, semble-t-il, il joua un rôle assez important dans la vie politique et surtout littéraire de l'Egypte à la fin du XIXe siècle. En 1868, il fonda, avec 'Arif Pacha, l'imprimerie *Al-Ma'ârif* et publia le journal *Nuzhat al-Afkâr*, qui fut interdit dès le deuxième numéro. En 1879, il suivit le Khédive Ismâ'îl dans son exil, à Naples, en qualité de secrétaire. Dans un but d'agitation politique, il lança des journaux éphémères tels que *Al-Ittiḥâd* et *Al-Anbâ'*. Inquiété par le Sultan 'Abd-ul-Ḥamîd, il quitta Naples et se réfugia en 1884, à Paris, où il publia le quatrième numéro d'*Al-Ittiḥâd*, après un arrêt de quatre ans. Le sultan s'alarma de la violente campagne d'al-Muwaïliḥî et son chargé d'affaires As'ad Pacha demanda au Gouvernement Français l'expulsion du journaliste. Baude de Maurceley défendit le journaliste égyptien, notamment dans un article paru dans *Le Figaro*, Année 1884, n° 331. Ibrâhîm se rendit ensuite à Bruxelles, puis à Londres. Ayant reçu du sultan, brusquement apaisé, l'offre de fonctions importantes à Constantinople et craignant des embûches, Ibrâhîm envoya d'abord son fils Muḥammad tâter le terrain. Assuré par son fils des bonnes intentions de 'Abd-ul-Ḥamîd, il accompagna le Khédive Ismâ'îl lorsqu'il reçut l'autorisation de se rendre à Constantinople en 1303 = 1885-86 et il fut nommé membre du Conseil de l'Instruction Publique Ottomane. Jusqu'à la mort du Khédive, qui survint en 1895, al-Muwaïliḥî séjourna à Constantinople. Il se rendait fréquemment en Egypte pour sonder l'opinion publique et surveiller la publication de son journal hebdomadaire *Miṣbâḥ aš-Šarq*, dont les articles, à cause des relations politiques d'al-Muwaïliḥî, étaient attendus avec la plus grande impatience par le public égyptien. En 1896, il réunit un certain nombre de ses articles sur la politique turque, qu'il critiquait sévèrement, sous le titre de *Mâ Hunâlika*.

Cf. Ph. de Terrazi : *Ta'rîḫ aṣ-Ṣiḥâfa*, II, pp. 275-278. — Ġ. Zaydân : *Ta'rîḫ âdâb...*, IV, p. 278. — *Id.* : *Tarâğim Mašâhir aš-Šarq*, Le Caire, 1922, 3e éd., II, pp. 101-105. — C.C. Adams : *Islam and Modernism in Egypt*, Londres, 1933, 211. — J. E. Sarkis : *Dictionnaire Encyclopédique de Bibliographie Arabe*, Le Caire, 1928-1930, fasc. X, col. 1819-1820. —

Nous n'avons pas de détails sur les études de Muḥammad al-Muwaïliḥî ; nous savons néanmoins qu'il suivit l'enseignement spécial donné aux fils de notables et celui de l'Université al-Azhâr et que son père, veillant avec soin à son éducation, lui apprit l'arabe classique et particulièrement la rhétorique (8). La haute situation de son père dans le monde politique et littéraire égyptien permit à Muḥammad al-Muwaïliḥî d'approcher et de connaître les gens de lettres et les hommes politiques les plus célèbres. Dès son adolescence, il se lia avec le théologien M. 'Abduh (9), al-Afġânî (10), l'avocat féministe Qâsim Bey Amîn (11) et le grand poète al-Bârûdî (12). En leur com-

A. H. az-Zayyât : *Ta'rîḫ al-adab al-'arabî*, Le Caire, 1354 = 1935, pp. 439-442. *ar-Risalah*, n° 249, 11 Avril 1938, pp. 617-620 et n° 250, 18 Avril 1938, pp. 658-662, deux articles écrits par le petit-fils de Ibrâhîm al-Muwaïliḥî qui porte le même prénom. — H. Pérès : *La Littérature Arabe et l'Islam par les textes : les XIXe et XXe siècles*, Alger, La Typo-Litho et J. Carbonel, 1938, § XL.

(8) al-Bišrî : *al-Muḫtâr*, t. I, p. 231.

(9) Sur M. 'Abduh, cf. *Encycl. Isl.*, I, pp. 723-726.

(10) Sur al-Afġânî, cf. *Encycl. Isl.*, I, pp. 1037-1039.

(11) Qâsim Bey Amîn, né en 1865 et mort en 1908 au Caire. Il étudia le droit en France, puis, après avoir été avocat, fut nommé substitut du procureur au Tribunal Mixte du Caire. Il termina sa carrière en qualité de conseiller à la Cour d'Appel en cette même ville. Ardent féministe, il eut, de ce chef, de nombreux partisans et des adversaires non moins nombreux. Il collabora à différents périodiques et notamment à la revue *Al-Muqtaṭaf* et à la revue *Al-Mar'atu al-Muslima* d'Ibrâhîm Bey Ramzî. Il publia des ouvrages qui eurent un grand retentissement et soulevèrent de violentes polémiques dans l'opinion publique et la presse. Ses œuvres éditées sont :

1°) *Taḥrîr al-Mar'a*, Le Caire, 1316 = 1899.

2°) *al-Mar'a al-ǧadîda*, Le Caire, 1318 = 1901.

3°) *Kalimât fî 'l-Aḫlâq*, pp. 54 à 108, à la suite de l'ouvrage d'Ibn Ḥazm : *Mudâwât an-Nufûs fî Taḥḍîb al-Aḫlâq*, Le Caire, 1331 = 1913.

Cf. 'Abd al-Maǧîd Ḫayrî : *Ad-Daf' al-Matîn fî 'l-raddi 'ala ḥadrati Qâsim Bey Amîn*, Le Caire, 1317 = 1899. — Ph. de Terrazi : *Ta'rîḫ aṣ-Ṣiḥâfa*, II, p. 56. — Ǧ. Zaydân : *Ta'rîḫ âdâb*, II, pp. 315-316 ; *Mašâhîr*, I, pp. 310-319. — 'Abd al-Fattâh 'Ubâdah : *Nahḍatu 'l Mar'a al-Miṣriyya*, Le Caire, 1919, pp. 43-44. — M. Ḥusayn Haykal : *Fî Awqât al-Faraġ*, Le Caire, 1929, pp. 163-179. — J. E. Sarkis : *Dict. Encycl. Bibliog.*, fasc. VIII, col. 1481-1482. — C. C. Adams : *Islam and Modernism*, cf. Index et notamment p. 232 et sq. — *Encycl. Isl.* Supplément, p. 33. — H.A.R. Gibb, *Studies in Contemporary.*, II, 318, IV, 10. — H. Pérès : *Littérature arabe*, § XLIV.

(12) Maḥmûd Pacha Sâmî al-Bârûdî, né en 1840 et mort en 1904, au Caire. Général, ministre, président du Conseil, poète, il passe pour l'un des meilleurs rénovateurs de la poésie contemporaine. Cf al-Manfalûṭî, *Muḫtârât*, Le Caire, 1912, pp. 223-224. — Ǧ. Zaydân : *Ta'rîḫ âdâb*, IV, p. 249. *Mašâhîr*, 3e éd., II, p. 333. — J. E. Sarkis : *Dict. Encycl. Bibliog.*, fasc. III, col. 514-515. al-'Aqqâd : *Šu'arâ' Miṣr*, Le Caire, 1355 = 1937, pp. 119-148. — H. Pérès : *Litt. ar.* § LXIX.

pagnie, il s'intéressa non seulement à la religion, à la poésie, aux difficultés internes que rencontrait l'Egypte (à sa réorganisation sociale, à sa vie économique), mais aussi aux grands problèmes politiques contemporains, aux rapports de l'Egypte avec la Sublime Porte et l'Angleterre, au panislamisme et à l'avenir de l'Islâm. Dès cette époque et sous ces multiples influences, Muḥammad al-Muwâïliḥî commença à observer l'humanité, à méditer sur son activité pour la juger. Il ne se détournait pourtant pas des livres et offrait l'image d'un jeune homme studieux, attentif à toutes les manifestations de l'esprit humain et atteint du mal de son siècle, la curiosité. C'est pourquoi, si Muḥammad al-Muwaïliḥî apprit le Turc, comme il était de règle dans l'aristocratie égyptienne, il étudia aussi le Français enseigné officiellement dans les écoles et un peu l'Italien (13), lorsque son père l'emmena à Naples, où séjournait l'ex-Khédive Ismâ'îl. Quand Ibrâhîm al-Muwaïliḥî se transporta à Constantinople, pour continuer sa cour à Ismâ'îl, qui s'y était rendu, et intriguer auprès du sultan 'Abd-ul-Ḥamîd II, il emmena avec lui son fils Muḥammad, qui compléta ainsi ses connaissances et son expérience des choses humaines. En 1895, après la mort du Khédive Ismâ'îl et le retour définitif de son père en Egypte, Muḥammad, âgé de 27 ans, retrouva avec joie ses amis philosophes, politiciens, poètes et artistes. Le groupe se réunissait régulièrement dans le salon de la belle princesse Nazlî Hânem Fâdil (14), qu'entourait une véritable cour d'intellectuels et

(13) Cf. *Kull Šay*, n° 228, 22 Mars 1930, p. 40.

(14) Nièce du Khédive Ismâ'îl, cousine du Khédive Tawfîq. Son père Muṣṭafâ Pacha Fâḍil fut le chef du parti *Al Aḥrâr* en Turquie (Cf. Carra de Vaux : *Les Penseurs de l'Islâm*, Paris, 1926, t. V, p. 191). Nazlî Hânem épousa Ḫalîl Pacha Šarîf, qui fut ministre de l'Empire Ottoman à Londres, Vienne, Paris, Berlin et la princesse l'accompagna dans toutes ces capitales. Elle épousa, après vingt ans de veuvage, Ḫalîl Bû Ḥâǧib, qui fut premier vizir du Bey de Tunis et assuma, avec Ḫalîl al-Muwaïliḥi, l'édition posthume de *'Ilâg an-Nafs* de Muḥammad al-Muwaïliḥî. Elle fut la première princesse égyptienne qui reçut une forte éducation. Le Turc, l'Arabe, le Français lui étaient familiers. Sa mère, d'origine russe, lui enseigna les beaux-arts et la musique. Très au courant de la vie politique, elle joua un rôle important auprès de 'Abd-ul-Ḥamîd II, notamment en 1885, lors des tractations anglo-turques au sujet de l'Egypte. Liée à la fois à Lord Cromer et à M. 'Abduh, elle contribua à rapprocher ces deux adversaires et à en faire des amis. Elle est la première Egyptienne qui ait assisté sans

d'aristocrates aux opinions avancées, parmi lesquels M. 'Abduh, Sa'd Zaġlûl (15), Qâsim Bey Amîn, Muṣṭâfâ Pacha Fahmî, Buṭrûs Pacha Ġâlî (16), Ibrâhîm Bey al-Laqânî (17), le docteur

voile à des réunions masculines et elle fut la promotrice du mouvement féministe en Egypte. C'est sous son influence que Qâsim Bey Amîn écrivit ses ouvrages en faveur de la femme musulmane.

Cf. Muḥ. Rašid Riḍâ : *Ta'rîḫ al-Ustâḏ*, Le Caire, 1350 = 1931, t. I, p. 895 ; Ḥaġġâg Muḥ. Kâmil : *Ḫawâṭir al-Ḥayât wa imlâ' al-Wiġdân*, Le Caire, 1934, pp. 192-195 (une photographie p. 193) ; *Kull Šay'*, n° 228, Le Caire, 22 Mars 1930, p. 20. *Id.*, n° 236, 17 Mai 1930, p. 1 (photographie) et p. 6 : *al-Amîra Nazlî Hânem za'îmatu Kibâr riġâl al-âdâb wa 'l-tafkir fî Miṣr* : « *La Princesse Nazlî Hânem leader des grands écrivains et des penseurs en Egypte* ». — Muṣṭâfâ 'Abd ar-Râziq : *Aṯar al-Mar'a fî ḥayâti aš-Šaiḫ Muḥammad 'Abduh* : « *L'Influence de la femme sur la vie du Saiḫ M. 'Abduh* », dans la revue *aš-Šabâb* n° 1, 17 Février 1932. De 'Uṯmân Amîn un article sous le même titre in *Ar-Risalah*, 5e A., n° 190, 22 Févr. 1937, pp. 301-303. *Kull Šay'*, n° 554, 17 Juin 1936, pp. 6-7.

(15) Sa'd Zaġlûl, né en 1859, mort en 1927, orateur et homme politique le plus important de l'Egypte moderne, promoteur et réalisateur de l'autonomisme égyptien. Une biographie et une bibliographie complètes de cet homme illustre seraient fastidieuses et dépasseraient le cadre de cette note. Nous signalons seulement quelques références. Al-Manfalûṭî : *An-Naḍarât*, 4e éd. 1341 = 1923, t. III, pp. 1-68, plusieurs articles réunis sous le titre : *Al-Qaḍiyya al-Miṣriyya min sanati* 1921 *ilâ sanati* 1923 : « *L'Affaire Egyptienne de l'année* 1921 *à l'année* 1923 ». Carra de Vaux : *Les Penseurs de l'Islam*, Paris 1926, V, pp. 285-296. — Zakî Fahmî : *Ṣafwat al-'Aṣr*, Le Caire, 1926, t. I, pp. 133-156. Ib. 'A. al-Mâzinî : *Ṣundûq ad-Duniya*, Le Caire, 1348 = 1929, pp. 129-132. — C. C. Adams : *Op. cit.*, index. — Al-'Aqqâd : *Sa'd Zaġlûl*, Le Caire, 1936. H. Pérès : *Litt. ar.* § LXXVI.

(16) Buṭrûs Pacha Ġâlî est né, au Caire, le 12 Mai 1846, de parents coptes. Il étudia pendant huit ans dans une école copte du Caire, puis entra à l'école du prince Muṣṭâfâ Fâḍil Pacha, dont son père était l'ami. Il put alors parfaire ses connaissances en Arabe et en Français et apprit le Turc et le Persan. D'abord professeur, puis secrétaire à la Chambre de Commerce d'Alexandrie, il fut secrétaire dans différents ministères, puis ministre en 1893. Plusieurs fois ministre des Finances et des Affaires Etrangères, il joua un rôle important de médiateur entre le Khédive 'Abbâs II et Lord Cromer. Il obtint l'amnistie de 'Arabî Pacha et régla le traité Anglo-Egyptien du Soudan signé le 19 Janvier 1899. Président du tribunal d'exception, lors de l'affaire de *Dinšawâ*, il se montra, pour plaire à l'Angleterre, d'une sévérité extrême. Son impopularité grandit, lorsque, devenu Président du Conseil (10 nov. 1908), il demanda à l'Angleterre de l'aider à réprimer la presse arabe et promulga les lois de 1909 sur la presse. Il fut victime d'un attentat, le 20 Févr., et mourut le 21 Févr. 1910. Cf. Ġ. Zaydân : *Mašâhir*, 3e éd. 1922, t. I, p. 266-270. — (Erreur sur la date de naissance qui est le 12 Mai 1846 et non 1847, comme l'écrit Zaydân, p. 266). — Zakî Fahmî : *Ṣafwat al'Aṣr*, t. I, pp. 587-594. — M. Ḥ. Haykal: *Tarâġim Miṣriyya wa ġarbiyya*, Le Caire, 1929, pp. 119-138. — *Kull Šay'*, n° 523, 13 Nov. 1935, p. 14.

(17) Ibrâhîm Bey al-Laqânî. Avocat de talent, journaliste remarquable, il tint une grande place dans la vie sociale et politique de

Ṣarrûf (18), 'Alî Yûsuf (19), et le résident général britannique, Lord Cromer. C'est un des caractères nouveaux de l'Egypte contemporaine que l'ouverture de salons mondains et l'entrée dans la vie sociale de la femme musulmane jusqu'alors confinée dans les gynécées. Il faut considérer cet élément primordial pour comprendre l'aspect nouveau de la société et de l'intellectualité égyptienne, car l'entreprise hardie de la princesse Nazlî fut vite imitée par l'aristocratie féminine du Caire et les Salons se multiplièrent.

***

l'Egypte, pendant la deuxième moitié du XIX' siècle, aux côtés d'al-Afġânî, dont il fut le disciple et le confident et de M. 'Abduh.

Cf. Ph. de Terrazi : *Ta'rîḫ aṣ-Ṣiḥâfa*, II, pp. 150, 256, 295. — C. C. Adams : *Op. cit.*, pp. 47 et 210. — *Kull-Šay'*, n° 250, 23 Août 1930, p. 5.

(18) Ya'qûb Ṣarrûf, né en 1852, à Ḥadaṯ, au pied du Liban, mort au Caire, en 1927. Après des études brillantes à l'Institut Américain de Beyrouth, il enseigna dans diverses écoles, à Sa'îda et Tripoli de Syrie notamment. Il fit paraître, à Beyrouth, en 1876, la revue mensuelle *al-Muqtaṭaf*, dont l'influence sur le monde arabe a été considérable. Pour jouir d'une plus grande liberté, il en transféra la direction au Caire, en 1885. Savant et érudit, il publiait souvent des notes relatives à des manuscrits rares et importants de différentes bibliothèques, en particulier de celle d'Aḥmad Taymûr Pacha, à qui le liait une très vive amitié. Il publia aussi un très grand nombre de traductions, dont un recueil de légendes grecques sous le titre : *Siyyar al-Abṭâl wa 'l-quḍamâ' wa 'l-Uḍama'*, Beyrouth, 1883 (en collaboration avec Fâris Nimr.)

Cf. Ph. de Terrazi : *Ta'rîḫ aṣ-Ṣiḥâfa*, II, 8, 52, 124-129, 139, 140. — Ġ. Zaydân : *Ta'rîḫ âdâb*, IV, p. 317. *Al-Muqtaṭaf*, t. LXXXI, p. 192. J. E. Sarkis : *Dict. Encycl. Bibliog.*, VII, col. 1206-8. H. Pérès : *Litt. ar.* § LVII.

(19) 'Alî Yûsuf. L'un des fondateurs de la presse arabe au Caire, aš-Šaiḫ 'Alî Yûsuf b. Aḥmad b. Muḥammad b. Yûsuf al-Balṣafûri descend de Muḥammad Saiḫûn al-Ḥusaynî, dont le tombeau vénéré se trouve à Balṣafûra. 'Alî Yûsuf, avec Aḥmad Mâḍî, publia, en 1885, *Maġallat al-Adâb*. En 1890, les Egyptiens portèrent leur choix sur ces deux journalistes pour diriger *al-Mu'ayyad* et mener campagne contre *al-Muqaṭṭam*, qui soutenait l'occupation anglaise. A la mort d'Aḥmad Mâḍî, 'Ali Yûsuf assuma seul la direction de la revue. Il fut nommé, au début de Mars 1912, syndic des Chorfa et mourut le 25 Oct. 1913. Outre de très nombreux articles, 'Alî Yûsuf a publié :

1°) *Nasîm as-Siḥr*, diwân de 114 p., Le Caire, 1304 = 1886-87.

2°) *Ayyâm Ġanâb al-Ḫidiwî al-Mu'aḍḍam 'Abbâs aṯ-ṯânî fî dâri as-Sa'âda*, Le Caire, 1311 = 1893-1894.

3°) *Maqâlât Qaṣr ad-Dûbâra*, Le Caire, s. d.

Cf. Ġ. Zaydân : *Ta'riḫ âdâb*, IV, pp. 279-80. — al Manfalûṭî : *an-Naḍarât*, 4e éd., Le Caire, 1923, t. III, pp. 66-74. — *az-Zuhûr*, 3e A., n° 2, Avril 1912, pp. 90-95. — J. E. Sarkis : *Dict. Encycl. Bibliog.*, VIII, col. 1371-72. — H.A.R. Gibb : *Studies*, II, 316. — Muḥ. Rašid Riḍâ : *Ta'riḫ al-Ustâḏ*, Le Caire, 1350 = 1931, t. I, p. 594 et sq. — C. C. Adams : *Op. cit.*, pp. 225-26. — al-Bišrî : *al-Muḫtâr*, t. I, pp. 204-217.

Fils de journaliste, vivant au milieu de polémistes, d'hommes d'action, Muḥammad al-Muwaïliḥî collabora très tôt à de nombreux journaux. C'est ainsi que, sur les exhortations de son célèbre maître et ami al-Afġânî, qui vécut à Constantinople de 1892 à sa mort en 1897, il écrivit, de la capitale ottomane, dans *Mir'at aš-Šarq*, puis il fut attaché d'une façon durable à la rédaction d'*al-Muqaṭṭam* où l'avait introduit son père (20). Lorsqu'Ibrâhîm al-Muwaïliḥî eut fondé l'hebdomadaire *Miṣbâḥ aš-Šarq*, Muḥammad disposa d'un moyen nouveau pour exprimer ses opinions. Peu à peu, il accapara la direction du journal, si bien que, vers 1905, il en était devenu le maître absolu (21). C'est là qu'il publia, sous forme de chroniques, les différents chapitres du *Ḥadîṯ 'Isâ Ibn Hišâm*, avant de les réunir en volume en Février 1907. Il collabora aussi avec son père à la publication de leur journal satirique et humoristique *Abû Zayd* (22).

A cette époque, Muḥammad entreprit de multiples voyages en différents pays d'Europe. Il se rendit, à plusieurs reprises en France, en particulier à Lyon, où il traita, pour son père, quelques grosses affaires de soieries (23). Il voyageait aussi pour son agrément, en touriste sensible aux beautés de la nature, aux chefs-d'œuvre artistiques et, en même temps, en sociologue curieux des mœurs et des institutions. Quand, dans son *Ḥadîṯ 'Isa Ibn Hišâm*, il relève les imperfections de la cité égyptienne, quand il décrit les travers de ses compatriotes, il se souvient de l'harmonie sociale qu'il a admirée dans les grandes villes et les campagnes françaises. En 1900, il visita également l'Exposition Internationale de Paris, dont la relation, publiée d'abord dans le *Miṣbâḥ aš-Šarq*, fut placée plus tard à la suite du *Ḥadîṯ 'Isâ* (24). Neuf ans après, il se rendit en Syrie, avec le directeur d'*al-Mu'ayyad* 'Alî Yûsuf et de nombreuses personnalités turques et égyptiennes et poussa jusqu'à Médine, pour assister à l'inauguration de la ligne de

(20) al-Bišrî : *Op. cit.*, p. 231.
(21) Id. : *Ibid.*, p. 226.
(22) Id. : *Ibid*, p. 223.
(23) Id. : *Ibid.*, p. 232.
(24) Id. : *Ibid.*, p. 232 et la note 2 au bas de la page.

chemin de fer du Ḥiğâz (25). Il rédigea un compte rendu de son voyage et des solennités auxquelles il assista, ainsi qu'une description du Tombeau du Prophète, qui furent publiées dans *al-Mu'ayyad* (26).

Le *Miṣbâḥ aš-Šarq*, qui, sur un papier presque rouge, paraissait chaque jeudi, la veille du jour de repos hebdomadaire, et le journal satirique *Abû Zayd* étaient rapidement enlevés et lus par les contemporains avec la plus grande avidité. Ce succès était dû aux articles de fond des deux Muwaïliḥî, le père et le fils, bien pensés, bien écrits, mais surtout à la violence de leurs attaques contre la politique égyptienne, l'administration et même certaines personnalités. Sans aller jusqu'à dire que les deux publications des Muwaïliḥî étaient des feuilles à la recherche du scandale, il apparaît que les deux principaux rédacteurs faisaient montre d'une extrême sévérité à l'égard de leurs concitoyens. Ibrâhîm fut parfois plein d'ingratitude et de cynisme. Ne dénonçait-il pas les injustices de 'Abd-ul-Ḥamîd II, après avoir reçu du sultan de multiples honneurs à la faveur de ces mêmes injustices ? (27). Chez les deux Muwaïliḥî, on constate une misanthropie certaine provoquée par la jalousie et le dépit de ne pas tenir dans la société la place la première à laquelle ils estimaient avoir droit, parce qu'ils appartenaient à la noblesse, parce qu'ils n'avaient jamais cessé de bénéficier de la faveur khédiviale, et qu'ils étaient des intellectuels de valeur. Des polémiques s'ouvraient dans maints journaux égyptiens, auxquelles le *Miṣbâḥ aš-Šarq* tenait tête avec hardiesse. La lutte fut, en 1902, rudement menée par 'Alî Yûsuf, dans *al-Mu'ayyad*. A la suite d'un

(25) Le premier train était arrivé à Médine, le 22 Août 1908. L'inauguration eut lieu le 1er Sept. 1909, jour anniversaire de l'avènement du Sultan 'Abd-ul-Ḥamîd II (monté sur le trône le 12 Raǧab 1324 = 1er Sept. 1906). L'enthousiasme de la foule fut tel qu'elle porta en triomphe le maréchal Kiazim Pacha, président de la fête, et l'ingénieur Muḫtâr Bey. Le peuple demanda une répétition de la fête, qui se déroula quelques jours après pour la pose de la première pierre de la Mosquée Ḥamidieh, à la porte de la gare, hors des murs de la ville. Le correspondant européen du *Times* envoya, à cette occasion, le premier télégramme daté de Médine.
Cf. Ch. Eudes Bonin : *Le Chemin de fer du Hedjaz*, in *Annales de Géographie*, 1909, pp. 416-432.
(26) al-Bišrî : *Op. cit.*, p. 232.
(27) Ph. de Terrazi : *Ta'rîḫ aṣ-Ṣiḥâfa*, t. II, p. 27.

article où Muḥ. al-Muwaïliḥî l'avait injurié, Muḥ. Pacha Naš'ât giffla le journaliste, en plein public, sur la terrasse d'un café. 'Alî Yûsuf saisit cette occasion pour ouvrir, dans sa revue, contre Al-Muwaïliḥî une rubrique sous le titre : عـام الكفّ : « *L'Année de la Giffle* » (28) ;

Cette mésaventure n'arrêta pas la carrière d'al-Muwaïliḥî et il continua de lutter et d'écrire jusqu'en 1906, après la mort de son père. A cette date, où il rédigeait les chapitres du *Ḥadîṯ 'Isâ*, il se sentait encore quelque courage à défendre ses idées et ses amis. Mais lorsque son père fut disparu, il cessa de faire paraître *Abû Zayd*, puis le *Miṣbâḥ aš-Šarq*. Il publia, au début de 1907, le *Ḥadîṯ 'Isâ*, et, désabusé, fatigué, il suivit son penchant naturel à la solitude. Il mena, dès lors, une vie de retraite et de méditation, au quartier Sa'îd Pacha, au milieu des livres, des fleurs et des gazelles (29). La société ne lui avait valu que mécomptes et déboires ; il fuit le monde pour vivre dans l'intimité de ses auteurs préférés. N'avait-il pas déjà, dans certaine chronique de *'Isâ b. Hišâm*, exprimé la difficulté de vivre au milieu des hommes ?

« *Le loup a hurlé et j'ai éprouvé du plaisir dans sa société,*
« *quand il hurlait ;*

« *Un homme a fait entendre le son de sa voix et j'ai été*
« *sur le point de m'envoler de peur* (30).

« Si tu vis en paix avec les hommes, ils te combattent, et,
« si tu te réconcilies avec eux, ils te déclarent la guerre. Si tu
« leur témoignes une amitié sincère, ils te trahissent et, si tu
« mets ta confiance en eux, ils te trompent. Si tu les fré-
« quentes, tu n'es pas en sûreté contre la malveillance ; si tu
« te mêles à eux, tu ne supprimes pas l'hypocrisie et, si tu
« leur réclames un droit, tu ne peux faire entendre ton appel
« aux sourds (31).

« *Si la constellation des Gémeaux avait des hommes l'expé-*

(28) Cf. Muḥ Ṣabrî, *Dîwân*, Le Caire, 1357 = 1938, p. 94-100. *Kull Šay'*, n° 228, Le Caire, 22 Mars 1930, p. 20.

(29) al-Bišrî : *al-Muḫtâr*, t. I, p. 228.

(30) *Ṭâwil*. Ce vers d'abû-'Ubayd al-Uḥaymar as-Sa'dî est également cité par Ḥâfiẓ Ibrâhîm dans *Layâlî Saṭîḥ*, Le Caire, 1906, p. 2.

(31) *Qur'ân*, XXX, 51.

« *rience que j'en ai, elle ne se lèverait certes pas par crainte*
« *de leurs tromperies* (32).

« Et même si tu ne les fréquentais que dans les salons de
« leur meilleure société, dans les grands établissements de
« leurs jeux et de leurs divertissements, tu n'en recueillerais
« que ce qui éloigne et répugne, ce qui trouble la vie et la
« souille. Tu y entres, si tu y es admis, en recherchant du
« divertissement et de la joie et tu en sors en détestant les
« hommes et en les réprouvant. Leur vie, dans un cas comme
« dans l'autre, se déroule dans un séjour de déshonneurs,
« une assemblée de défauts et de vices, un foyer d'impuretés
« et une source de maux. Il n'y a de repos, dans ce bas-
« monde, que pour celui qui s'est consacré à l'érémétisme et
« à l'ascétisme ; il n'y a de salut contre les hommes que pour
« celui qui s'est retiré du monde et vit isolé. L'homme le plus
« éloigné de la vie sociale est le plus près des vertus de la
« nature.

« *Mon éloignement des hommes est une guérison des ma-*
« *ladies qu'ils m'ont causées et leur proximité est un mal*
« *pour l'esprit et la religion.*

« *Tel le vers quand il est isolé : il n'est affligé d'aucune des*
« *fautes d'un long poème : ni* iṭâ' (33), *ni* sinâd (34), *ni*
« iqwâ' (35).

On peut être surpris de trouver ces accents dignes de J. J. Rousseau sous la plume d'al-Muwaïliḥî. Ils s'expliquent par les rancœurs de l'écrivain et ses déceptions. Toutefois, la solitude d'al-Muwaïliḥî n'était pas absolue. Il s'en fallait de beaucoup. Muḥ. al-Muwaïliḥî ne cessa pas de recevoir les visites de nombreux hommes de lettres : son oncle 'Abd as-

(32) *Wâfir*. Ce vers est d'al-Ma'arrî : *Sibṭ az-Zand*, Le Caire, 1319 = 1901, p. 45.

(33) *Iṭâ'*, faute de prosodie. Cf. *Encycl. Isl.*, II, 599.

(34) *Sinâd*, faute de prosodie. Cf. Md Ben Cheneb : *Tuḥfat al-âdâb fî mîzân aš 'âr al-'Arab*, 2e éd., Alger, 1927, pp. 108-110. Al-Ma'arrî, *Luzumîyât*, Le Caire, 1891, t. I, *Préface* pp. 17-18.

(35) *Iqwâ'*, autre faute de prosodie. Cf. *Encycl. Isl.*, II, 492. Al-Ma'arrî, *Ibîdem*, p. 19. Ces deux vers du mètre *Baṣiṭ* sont des *Luzumîyât*, t. I, p. 50.

Ḥadîṯ 'Isâ, Le Caire, 2e éd., 1330 = 1912, pp. 192-193 ; 5e éd. 1935, pp. 135-136.

Salâm Pacha al-Muwaïlihî, Muḥ. Tawfîq al-Bakrî (36), 'Alî Yûsuf avec qui il s'était réconcilié, Muḥ. al-Bâbilî, Muḥ. Bey Rušâd (37), son ami de toujours, le grand poète Ḥâfiẓ Ibrâhîm, 'Abd ar-Raḥîm Bey Aḥmad, Ḥâfiẓ Bey 'Iwaḍ (38) 'Abd al-Hamîd al-Bannân. Comme on voit, al-Muwaïlihî ne manquait pas de

(36) Muḥ. b. 'Alî Tawfîq al-Bakrî, de la descendance du Khalîfe 'Alî, naquit, au Caire, le 27 Ǧumâdâ II 1278 = 30 Déc. 1861. Il étudia le *Qur'ân* dans la maison paternelle, puis continua ses études avec les fils du Khédive Tawfîq. En 1889, il subit avec succès les épreuves du baccalauréat. Il connaissait le Turc, le Français et l'Anglais. En 1892, à la mort de son frère 'Abd al-Bâqî, il fut nommé par 'Abbâs II chef de la confrérie des *Bakriyya*, grand maître des confréries mystiques et syndic de la classe des Chorfa. A la fin de cette année, il entreprit un voyage en France, puis se rendit à Constantinople, où il fut reçu par le Sultan 'Abd ul-Ḥamîd II. En 1895, à la suite d'intrigues et de plaintes de ses adversaires politiques, il fut démis de ses fonctions de syndic des Chorfa et rétabli seulement en 1905. En Mai 1893, au moment de la plus grande tension entre 'Abbâs II et l'Angleterre, sa lettre au *Times*, où al-Bakrî demandait l'autonomie administrative de l'Egypte, eut un grand retentissement. Al-Bakrî sut, d'autre part, organiser méthodiquement les confréries placées sous son autorité. Atteint de maladies nerveuses, en 1912, il fut soigné à l'hôpital d'Al-Asfuriyya, près de Beyrouth. Il retourna au Caire, en Mai 1928, à peu près complètement guéri.

Son œuvre est importante. Il a publié :

1) *al-Mustaqbal li 'l Islâm*, Le Caire, 1310 = 1893-94.
2) *Arâǧiz al-'Arab*, Le Caire, 1313 = 1895-96.
3) *Fuḥûl al-Balâġa*, Le Caire, 1313 = 1895-96.
4) *at-ta'lîm wa 'l-Iršâd*, Le Caire, 1317 = 1899-1900.
5) *Kitâb ḥaïṭ aṣ-Ṣiddîq*, Le Caire, 1323 = 1905-1906.
6) *Ṣaḥârtǧ al-lu'lu'*, Le Caire, 1re éd. 1907, 2e éd. 1907 (?).
7) *Kitâb ḥaïṭ as-Sâdât al-wifâya*, Le Caire, s. d.

Cf. Aḥmad 'Ubayd : *Mašâhir Šu'arâ al-'Aṣr*, Le Caire, 1341 = 1922, t. I, pp. 168-180. — *az-Zuhûr*, 3e A., n° 4, Juin 1912 (art. sur 'Abd-ul-Ḥamîd II). J. E. Sarkis : *Dict. Encycl. Bibliog.*, IV, col. 581-82. *Encycl. Isl.*, I. p. 9, (art. *'Abbâs II*). — al-'Aqqâd : *Šu'arâ' Miṣr*, Le Caire, 1937, pp. 53-67.

(37) Muḥammad Bey Rušâd, ancien président de la Cour d'Appel du Caire, auteur de : *Siyâḥatun fî Rûsiya*, Le Caire, 1333 = 1915. Cf. J. E. Sarkis. *Dict. Encycl. Bibliog.*, IX, col. 1657.

(38) Aḥmad Bey Ḥâfiẓ 'Iwaḍ. Journaliste, né en 1291 = 1874-75, fils de 'Abd al-Ḥâfiẓ Iwaḍ. Directeur du journal Al-Mawsû'ât, Al-Minbar et du *Kawkab aš-Šarq*. Aḥmad 'Iwaḍ collabora à différents journaux sous divers pseudonymes. En 1898, il écrivit, en trois jours, une nouvelle de 150 pp., intitulée *Al-Yatîm aw Tarǧama ḥayât Šâbb Miṣrî* qui relate des événements de 1303 = 1885, publiée dans *Al-Manâr*. Il écrivit aussi un roman sur la femme et le voile, *Al-Ḥâl wa 'l-Mâl*. Il a publié aussi : *Fatḥ Miṣr, Min Wâlidin ilâ Waladihi, Kalimât fî Sabîli 'l-Ḥayât*, Le Caire, 1904 ; *Hunâ wa Hunâk*.

Cf. J. E. Sarkis : *Dict. Encycl. Bibliog.*, VIII, col. 1392-93. — Al-Bišrî : *Al-Muḫtâr*, I, p. 28. — *Kull-Šay'*, n° 240, 14 Juin 1930, p. 18 ; n° 242, 28 Juin 1930, p. 7.

compagnie et ne menait pas une vie d'ermite. Ce qui est vrai, c'est qu'il s'est alors décidé à ne plus se mêler au vulgaire, à ne plus fréquenter une société d'hommes, qui, méconnaissant sa valeur, pouvaient porter atteinte à son honneur, faire injure à sa dignité. L'orgueil d'al-Muwaïlihî a motivé ce qu'il appelle sa retraite, son orgueil et le besoin de choisir une compagnie extrêmement brillante de littérateurs, d'aristocrates et, comme le public avait été frappé par l'élevation de son jugement dans les articles du *Miṣbâḥ*, par l'étendue de ses connaissances, son apparent détachement du monde, l'auteur du *Ḥadîṯ 'Isâ* voulut, par une sorte de romantisme, garder cette figure de philosophe lointain. Toujours habillé d'une redingote (39), il mena de 1907 à 1910, la vie d'un snob, s'adonnant à tous les sports, passant l'été avec 'Abd al'Azîz al-Bišrî sur les plages d'Alexandrie ou bien dans un luxueux hôtel d'al-Maks dont l'aspect désordonné et sauvage lui plaisait (40).

« Nous sommes descendus dans un palais de la banlieue « d'Alexandrie au jardin verdoyant, dans un lieu vaste, où tu « n'entends que le roucoulement de la colombe gris-cendré « s'harmonisant avec le murmure de l'eau. Lorsque l'embrun « des vagues, après avoir humecté l'aile de la brise, vient « voltiger sur ce riant jardin, il éparpille les gouttes d'eau « en perles sur les couronnes des fleurs et les fait briller « comme des larmes dans les pupilles des narcisses. Là, « l'amant souhaiterait emprunter ces larmes pour ses propres « yeux, afin d'adoucir le cœur de qui l'afflige et le fuit, et la « belle femme désirerait composer de ces perles un collier « pour parer sa gorge ou en tresser une ceinture pour sa taille.

(39) Cf. *al-Muqtaṭaf*, n° spécial du 60e Anniversaire, Mai 1936, p. 689 :

ثم يجيء المويلحي الصغير لابسا redingote وكالت الredingote لبسه الدائم.

« *Ensuite arrivait al-Muwaliḥi le Jeune, vêtu de sa redingote et la redingote était son vêtement de tous les jours* ».

(40) al-Bišrî : *al-Muḫtâr*, I, p. 228. — Sur al-Maks, cf. S. de Sacy : *Chrestomathie Arabe*, Paris, 1826, t. I, pp. 171-72, note 56 ; une description de Ḫalîl Miṭrân dans Rafâ'il Naḫla : *al-Muḫtârât*, Beyrouth, 1931, t. II, pp. 139-141.

« *Certes, ce lieu est une merveille. La terre rit des pleurs* « *du ciel.*

« *C'est de l'or partout où nous nous en allons, des perles* « *partout où nous nous tournons, de l'argent sur la plaine* (41).

« Ou bien dites que c'est la Voie lactée où les fleurs éclatantes remplacent les brillantes étoiles, où les grappes des « vignes remplacent les Pléiades, où les fruits de lumière « remplacent les soleils et les lunes. Nous avons passé, dans ce « séjour ombragé et verdoyant une partie de l'automne et « nous sommes restés à cueillir les fruits les plus proches, au « milieu de ces sources d'eau courante, dans une vie agréable, « où l'on n'entend pas de parole frivole » (42).

Muḥ. al-Muwaïliḥî, fait assez rare dans la société musulmane, mais qu'explique son pessimisme, était resté célibataire; de même qu'al-Ma'arrî, il considérait comme une faveur du ciel de ne s'être pas marié. « Dieu, disait-il, m'a accordé deux « grâces : c'est de n'avoir pas reçu d'héritage et de ne pas « m'être marié » (43). A l'exemple de nombreux penseurs, il semble avoir méprisé la vie au point de s'interdire la possibilité de la donner à une postérité. Egoïste et orgueilleux, il ne trouve plus de plaisir que dans la contemplation de la nature et l'étude de l'esprit humain. Il s'adonne à la lecture des philosophes, surtout des Grecs, Platon, Antisthène, Aristippe, Aristote, Epicure, Héraclite, Démocrite (44), dont on retrouve les théories exposées, méditées et jugées dans son

(41) Mètre *Ḫafîf*.

(42) *Ḥadîṯ 'Isâ*, 2e éd., pp. 172-173 ; 5e éd., p. 121. — Pour le sujet, le rythme, les rimes et les expressions mêmes de ce passage, cf. *Qur'ân*, LXIX, 23 ; LXXXVIII, 10-12.

(43) « أنعم الله على بشيئين أننى لم أرث ولم أتزوج ».

Kull-Šay', n° 228, 22 Mars 1930, p. 20. — Al-Ma'arri aurait demandé d'inscrire sur son tombeau le vers suivant pour désigner sa vie (*Kâmil*).

هذا جناه أبى علىّ * وما جنيت على أحد

« *Voilà le crime dont mon père s'est rendu coupable envers moi ;* « *quant à moi, je ne me suis rendu coupable d'aucun crime envers* « *personne.* »

Cf. S. de Sacy : *Chrestomathie Arabe*, Paris, 1827, t. III, p. 90.

(44) Ces deux derniers philosophes sont mentionnés dans le *Ḥadîṯ 'Isâ* même, 2e éd., p. 221 ; 5e éd., p. 144.

ouvrage devenu classique en Egypte, *'Ilâğ an-Nafs* (45). Ce penchant d'al-Muwaïliḥî pour les auteurs grecs apparaissait déjà dans son article *Ğawhar aš-Ši'r* et dans le *Ḥadîṯ 'Isâ*, où il cite Ismène, Homère, Plutarque, Galien comme des précurseurs de la mélothérapie (46).

Cette vie studieuse fut interrompue pendant quatre ans. En 1910, en effet, al-Muwaïliḥî fut nommé directeur du secrétariat au département des *Awqâf*. Il occupa cette haute fonction jusqu'à la veille de la Grande Guerre (47). A cette époque, il reprit sa vie de retraite et de méditation jusqu'à sa mort survenue le 10 mars 1930 (48). Il sortit du silence et de l'oubli, dont il voulait s'entourer, une seule fois, en 1920, lorsque son vieil ami Sa'd Zaġlûl fut condamné à l'exil aux Iles Seychelles. Al-Muwaïliḥî fit paraître, le lendemain de la condamnation de Sa'd Zaġlûl, un long article dans le grand quotidien égyptien *Al-Ahrâm* sous le titre : *Ṣawt min al-'Uzla* : « *Une Voix du fond de la retraite* » (49). Ce fut la dernière manifestation publique de Muḥ. al-Muwaïliḥî.

⁂

Outre les articles parus dans les revues et journaux égyptiens : *Miṣbâḥ aš Šarq*, *Abû Zayd*, *al-Muqtaṭaf*, *al-Mu'ayyad*, qui sont très nombreux et importants, mais dont il est difficile de juger la valeur à cause de la rareté des collections de ces publications, la production littéraire de Muḥ. al-Muwaïliḥî, que l'on peut aisément compulser, consiste en :

1° *Ḥadîṯ 'Isâ Ibn Hišâm aw Fatra min az-zamân*, publié d'abord, en 1906, dans *Miṣbâḥ aš-Šarq*, puis en volume : 1re éd., 1324 = 1907 (exactement en Février 1907) ; 2e éd., 1330 = 1912 ; 3e éd., 1341 = 1923 ; 4e éd., s. d. (1927) avec de nombreuses suppressions et le supplément : *ar-Riḥlatu aṭ-Ṭâniya* ; 5e éd., 1935.

(45) Ouvrage posthume édité par le frère de l'auteur Ḫalîl al-Muwaïliḥî aux frais de Ḫalîl Bû Ḥâğib, l'époux de la Princesse Nazlî, Le Caire, s. d.

(46) *Ḥadîṯ 'Isâ*, 2e éd., p. 272 ; 5e éd., p. 218.

(47) al-Bišrî : *Al-Muḫtâr* t. I, p. 228.

(48) Id. : *Ibid.*, p. 232.

(49) *Kull Šay'*, n° 228, 22 Mars 1930, p. 40.

2° *Préface* au t. II du *Dîwân* de Ḥâfiḍ Ibrâhîm, 1re éd., Le Caire, 1907.

3° *Critique du Diwân de Šawqî*, cinq articles sur la Préface de Šawqî et quelques poèmes. Parus d'abord, en 1899, dans *Miṣbâḥ aš-Šarq*, ils sont reproduits, dans l'ordre de leur parution par al-Manfalûṭî : *Muḫtârât al-Manfalûṭî*, Le Caire, 1330 = 1912, t. I, pp. 138-158.

4° *Ayyuhâ 'l-Maḥzûn apud Id., Ibid.*, pp. 246-267.

5° Muḥ. Ḥasân Maḥmûd et Amîn 'Umar al-Bâğûrî : *Kitâb al-Muntaḫabât al-'Arabiyya*, Le Caire, 1322 = 1924, pp. 246-247. Description d'une réception chez le Khédive suivie d'un extrait du *Ḥadîṯ 'Isâ*.

6° *'Ilâğ An-Nafs*, Le Caire, s. d.

Dans les articles où il critique Šawqî, al-Muwaïliḥî révèle des qualités de logique, d'érudition, de bon sens, qui nous font comprendre l'estime dans laquelle le tenaient ses contemporains. Il nous prouve aussi qu'il fut plus sensible que Šawqî aux caractères des littératures européennes, qu'il a mieux assimilé leurs principes et leur essence (50). Il a ainsi compris le rôle bienfaisant et nécessaire de la critique et son influence sur le progrès artistique. Il n'est pas loin d'expliquer la décadence des lettres arabes par l'absence de conseillers sévères, mais sincères, qui incitent l'écrivain à se corriger et à tendre toujours à la perfection (51). Al-Muwaïliḥî a certainement lu

(50) Cf. *Naqd Dîwân Šawqî* in *Muḫtârât al-Manfalûṭî*, p. 147 et sq.

(51) C'est également l'avis de Muṣṭafâ Ṣâdiq ar-Râfi'î, qui, par ailleurs, juge anodine la critique d'al-Muwaïliḥî :

« أن المويلحى الكاتب الشهير انتقد فى جريدة مصباح الشرق ابيات « (خدعوها) عند ظهور الشوقيات فى سنة ١٨٩٩ وتحمّل عليه ليمسك عن « النقد مع ان كلام المه يلحى لا يسقط دبابة من ارتفاع نصف متر ومن « مصيبة الادب عندنا بل من أكبر أسرار ضعفه أن شعراءنا لا طاقة لهم « بالنقد وأنهم يفرون منه فرارا...

« *Le célèbre écrivain al-Muwaïliḥî a critiqué dans le journal Miṣbâḥ « aš-Šarq les vers du poème* : « Ils l'ont trahie », *à la parution des « Šawqiyyât en 1890 et l'on fit pression sur al-Muwaïliḥî, pour qu'il « arrêtât sa critique, bien que les paroles d'al-Muwaïliḥî ne fussent « pas capables de faire tomber une bestiole d'un demi-mètre de hau- « teur. Et c'est un des fléaux de notre littérature, bien plus c'est l'une « des plus grandes raisons de sa faiblesse que nos poètes ne possèdent « aucune faculté critique et qu'ils fuient la critique.* »

ar-Râfi'î : *Šawqî*, in *al-Muqtaṭaf*, Nov. 1932, pp. 391-92.

les *Satires* et l'*Epître VII* de Boileau pour proclamer les devoirs du critique comme il l'a fait. Cet esprit et ce goût classiques sont d'ailleurs basés sur une solide connaissance des littératures grecque et latine qu'il lut dans des traductions françaises (52). La solidité du raisonnement, la sûreté du goût, la clarté de l'exposition constituent les caractères essentiels de la critique d'al-Muwaïliḥî. C'est par quoi il se distingue des autres écrivains égyptiens. Ce sont aussi ces qualités qui l'ont fait regarder comme un maître. Certes al-Muwaïliḥî est resté un admirateur des anciens auteurs arabes, parce que les poètes antéislamiques ou bien al-Farazdaq, al-Mutanabbî, al-Buḥtûrî ont produit des œuvres parfaites. Il les admire pour la pureté de leur langue et la vérité éternelle de leurs sentiments. Son admiration des anciens n'est pourtant pas aveugle ; elle est raisonnée. C'est ce qu'ont la raison et la vérité de s'exprimer qu'al-Muwaïliḥî a affirmé et que ses contemporains ont méconnu. Al-Muwaïliḥî n'eut pas le courage de lutter longtemps. Dès que Šawqî eut fait intervenir des amis, notre auteur arrêta ses articles. Sans doute l'avait-on menacé de représailles s'il continuait à étaler les défauts du poète de la Cour. Comme tous les idéalistes et les novateurs, comme 'Abduh et Qâsim Bey Amîn, ses amis, al-Muwaïliḥî fut en butte à de multiples ennemis et son *Ḥadîṯ 'Isâ* fut attaqué avec âpreté. Le sujet de cet ouvrage devenu classique est connu. 'Isâ Ibn Hišâm fait un songe. Il se voit marchant au milieu d'un cimetière. Soudain un grand bruit se fait entendre derrière lui. Un tombeau s'ouvre et il en sort un Pacha du temps de Méhémet-Ali, qui lui demande de le guider à travers Le Caire et ses environs. A la sortie du cimetière, un moucre rusé cherche à tromper le Pacha. Une dispute s'élève, la police intervient et conduit tout le monde au commissariat ; le Pacha et 'Isâ font connaissance ensuite avec le parquet et le tribunal.

(52) Cf. *Ğawhar aš-Ši'r, Muḫtârât al-Manfalûṭî*, p. 193.

وهذا « هوميز » و « أزيوت » و « سيمونيد » و « سفوكل » و « أريبيد » و « فرجيل » و « لوكريس » و « هوراس »

Muḥ. al-Muwaïliḥî, comme tous les Egyptiens avant l'occupation anglaise, étudia comme langue étrangère le Français. La francisation des noms grecs dans leur transcription arabe indique aussi que l'auteur les a pris dans des ouvrages français.

Après le prononcé du jugement, le Pacha accompagné de 'Isâ Ibn Hišâm visite Le Caire. Ils se rendent dans un cercle, un square, un restaurant, un dancing, puis à Alexandrie, et, de même que Rica et Usbek, le Pacha et 'Isâ Ibn Hîšâm critiquent tout ce qui se présente à leurs yeux ou les touche : les fonctionnaires, les juges, les avocats, les courtiers, les aristocrates, les médecins, sans oublier les étrangers qui s'infiltrent partout et se rendent maîtres de la vie économique du pays. Al-Muwaïliḥî était, en effet, particulièrement attristé et effrayé par l'appauvrissement progressif de ses compatriotes qui vendaient leurs meilleures terres et leurs jardins, dont la plus-value était certaine, les immeubles du centre de la capitale à des étrangers venus de tous les coins de l'Europe. Il partageait cette douloureuse crainte de voir l'étranger fixé à demeure dans son pays natal avec bon nombre de ses amis, 'Abduh, al-Bakrî et Ḥâfiḍ Ibrâhîm (53). Le livre d'al-Muwaïliḥî traduit donc, à cet égard, l'opinion du parti hostile à l'Angleterre, du parti nationaliste. L'émule d'al-Afġânî, d'al-Bârûdî ne pouvait avoir une autre position politique. Il devait, pour ces raisons, déplaire à ceux qui s'étaient ralliés à l'Angleterre. Ajoutons que les différentes classes qu'il tourne en ridicule dans son *Ḥadîṯ 'Isâ* et dont il flagelle avec rigueur les défauts, comme les émirs, par exemple, n'étaient pas portés à la mansuétude à l'égard d'un tel censeur et nous comprendrons qu'al-Muwaïliḥî ait eu à subir des attaques multiples et diverses.

On lui a reproché d'avoir intitulé son œuvre *Ḥadîṯ 'Isâ Ibn Hišam*, car tout le monde sait que 'Isâ Ibn Hišâm est le nom du personnage auquel Badî' az-Zamân al-Hamaḍânî (mort en 398 = 1007) rapporte le récit de ses *Maqâmât*. La cabale essaya de faire croire que Muh. al-Muwaïliḥî, en donnant ce titre à son ouvrage, a cherché à se prévaloir d'un devancier célèbre et se faire une réclame frauduleuse, d'autant plus qu'il dédie son livre aux mânes de son père et du philosophe al-Afġânî, au philologue Aḥmad aš-Šinguîṭî (54), au poète al-Bârûdî et

(53) Cf. *Ḥadîṯ 'Isâ*, notamment 2e éd., p. 71 et sq. ; 5e éd., p. 51 et sq. — Ḥâfiḍ Ibrâhîm *Layâlî Saṭîḥ*, Le Caire, 1906, p. 15.

(54) Aḥmad b. al-Amîn aš-Šinguiṭî, savant philologue, mort en 1331 = 1913 au Caire, où il vécut longtemps, âgé seulement de 42 ans. Ses ouvrages, ses nombreuses éditions aux riches commentaires, son savoir lui avaient vite valu l'estime des lettrés égyptiens. Cf. la liste de ses travaux dans J. E. Sarkis : *Dict. Encycl. Bibliog.*, VII, col. 1148-49.

oublie intentionnellement le nom de Badi' az-Zamân. Passant sous silence la vogue nouvelle de la *maqâma* et les œuvres modernes d'aš-Šidyâq, Nâṣîf al-Yâziġî (55) et Waġdî, les adversaires d'al-Muwaïliḥî écrivent qu'il n'est pas honnête, ni loyal de choisir un genre, la *maqâma*, illustré par Badî' az-Zamân, d'essayer d'imiter le style même d'al-Badî' en lui prenant un personnage qu'il a créé et de taire, avec ingratitude, le nom de son devancier (56). Pensant avoir ainsi démontré le manque de probité d'al-Muwaïliḥî, ses ennemis lui imputèrent d'autres griefs et l'accusèrent de plagiat. Le *Ḥadîṯ 'Isâ Ibn Hišâm* serait l'œuvre de son père Ibrâhîm al-Muwaïliḥî. Cette grave accusation se répand dans une bonne partie de l'opinion publique, parmi tous les envieux de notre auteur. Elle pourrait, au prime abord, trouver quelque crédit, si l'on se reporte aux *Muḫtârât d'al-Manfalûṭî*, où figure un article d'Ibr. al-Muwaïliḥî intitulé *Ġawhar aš-Šiʿr* (57), qui est reproduit dans le tome II du *Dîwân* de Ḥafîḍ Ibrâhîm, sous la signature de Muḥ. al-Muwaïliḥî avec quelques variantes légères et des retouches de style (58).

(55) Cf. H. Pérès : *Les Premières Manifestations de la Renaissance Littéraire Arabe en Orient au XIXe Siècle, in Annales d'Etudes Orientales*, t. I, A. 1934-35, pp. 233-256.

(56) « ليس من العدل ان يؤخذ آسم رجل شهره البديع حتى صار كنار على علم ويزان به كتاب توخى فيه الكاتب أسلوب البديع فى الانشاء والتسجيع ثم يضنّ عليه بهدية معنوية لا قيمة لها ».

« Il n'est pas équitable de prendre le nom d'un homme rendu célèbre « par al-Badî' au point qu'il est devenu comme un phare élevé, ni « d'en parer un livre où l'auteur a recherché la manière d'al-Badî' « dans le style et l'assonance, puis de lui faire, avec mesquinerie, une « dédicace voilée et sans valeur. »

az-Zuhûr, 3e A., no 10, Févr. 1913, p. 569. Art. à propos de la 2e éd. du *Ḥadîṯ*.

(57) *Muḫtarat al-Manfalûṭî*. Le Caire, 1912, t. I, pp. 192-196.

(58) Ḥafiḍ Ibrâhîm : *Dîwân*, t. II, 1re éd., Le Caire, 1907, *Préface*, pp. 2-8.

Texte attribué à Ibrâhîm par al-Manfalûṭî.

Texte de Muḥammad dans la *Préface* au Dîwân de Ḥâfiẓ

Les trois premières lignes, une introduction générale sur le rôle des commentateurs de poésies, sont omises.

p. 192.

« والباحثون المدققون ينظرون الى
« الشعر وتأثيره وقعه فى النفس من
« وجهين من حيث هوكلام موزون
« ومن حيث هو حالة من حالات
« النفس...

p. 2.

« ينظر الباحث المدقق الى الشعر
« من وجهين الاول من حيث هو
« كلام موزون والثانى من حيث هو
« حالة من حالات النفس...

p. 193.

« واما من حيث هو حالة من
« حالات النفس فنقول ان فى
« النفس مسحة علوية هى الجمال
« والبهاء الباطنى تظهر عليها عند صفاء
« النفس وخلوها من شوائب الاكدار..

p. 3.

« ومن حيث هو حالة من حالات النفس
« فان النفس مسحة علوية هى البهاء
« والجمال الباطنى تظهر عليها عند
« توازن الجسم وصفاء الروح...

« فلهذا نسب القدماء تجلى ذلك
« البهاء والجمال الى ارواح اخرى
« تمتزج بالنفس فكان شعراء
« اليونانيين والرومانيين يسمونها
« الموز...
« وطالما كانوا يستدعونها عند إرادة
« قول الشعر..

« ولهذا نسب القدماء تجلى ذلك
« الجمال والبهاء الى فعل ارواح
« اخرى تمتزج بالنفس فكان شعراء
« اليونانيين وشعراء الرومانيين
« يطلقون عليها اسم الموز...
« وطالما كانوا يستدعونها عند قول
« الشعر..

Il serait fastidieux de prolonger la comparaison des deux textes, ou plutôt de ces deux rédactions d'un même texte.

Les modifications, comme on voit, portent sur des détails, visent une plus grande correction de la langue, tendent à une clarté et à une simplicité louables, mais c'est le même article publié sous deux signatures différentes. Si l'on considère qu'al-Manfalûṭî a donné ses *Muḫtârât* cinq ans après la parution du tome II du *Diwân* de Ḥafîḍ Ibrâhîm, on peut s'étonner que l'identité des deux textes lui ait échappé, d'autant plus qu'il reproduit, dans ses morceaux choisis, avec le texte qu'il attribue à Ibrâhîm al-Muwaïliḥî, des extraits de Muḥ. al-Muwaïliḥî pris tout comme *Ǧawhar aš-Šiʿr* dans la collection du *Miṣbâḥ aš-Šarq*. Il est peu probable qu'al-Manfalûṭî ait lu le nom du père pour celui du fils. Plusieurs raisons cependant plaideraient en faveur de l'erreur, non du plagiat. D'une part, Muḥ. al-Muwaïliḥî ne se serait pas permis une telle indélicatesse, pour cette raison qu'en 1907, les attaques de ses adversaires n'avaient pas cessé et qu'il leur aurait offert, quelque temps après « l'Année de la Giffle » une trop belle occasion de le dénigrer et de le flétrir. D'autre part, par dignité humaine et par respect filial, il ne se serait pas arrogé un article de son père, un an après sa mort. En outre, la matière même de l'article, sa documentation, son esprit rappellent ceux qu'il consacra au *Dîwân* de Šawqî. L'erreur d'al-Manfalûṭî s'expliquerait par ce fait que Muḥ. al-Muwaïliḥî, au début de sa collaboration au *Miṣbâḥ aš-Šarq*, rédigeait des articles qu'il ne signait pas toujours, laissant à son père le soin de mettre une signature au bas, s'il le jugeait convenable ou nécessaire. On peut supposer aussi que le fils, parce que son père jouissait d'une grande renommée littéraire, se considérait comme amplement récompensé, lorsque son père signait à sa place « le papier » qu'il avait composé. Ainsi Ibrâhîm a pu apposer son nom au bas d'un article de son fils, ou signer al-Muwaïliḥî tout court. Muḥammad, en 1907, au lendemain de la publication du *Ḥadîṯ ʿIsâ*, lorsque son ami Ḥafiḍ Ibrâhîm lui fit demander une préface à son recueil poétique, n'hésita pas à prendre, dans ses cahiers, le brouillon de son article, le corriger en le recopiant et le signer sans crainte.

Il n'en reste pas moins que ses adversaires ont soutenu que le *Ḥadîṯ ʿIsâ* était l'œuvre de son père. Cette accusation repose sur le fait qu'Ibrâhîm avait composé un *Ḥadîṯ Mûsâ Ibn*

'Iṣâm (59). A la mort de Muh. al-Muwaïliḥî, un de ses amis, se souvenant de cette fausse imputation, prouvait que le *Ḥadîṯ 'Isâ* appartient à Muḥammad et non à Ibrâhîm en faisant ressortir les différences des styles. Le père écrivait en prose simple, le fils en prose rimée. Le cadre de l'ouvrage est européen et Ibrâhîm ne connaissait pas de langue européenne, tandis que Muḥammad possédait le Français et savait un peu d'Italien. Enfin Muḥammad al-Muwaïliḥî a écrit son livre, chapitre par chapitre, à l'*Imprimerie Aṣâf*, qui éditait le *Miṣbâḥ aš-Šarq*, et il soumettait chaque chapitre à l'examen de ses amis Ḥâfiẓ Ibrâhîm et Muḥ. al-Bâbilî, qui lui conseillaient des modifications et lui suggéraient des corrections de style (60). Ce renseignement historique est peut-être la meilleure raison de cette défense posthume de Muḥammad al-Muwaïliḥî. Certes le style du *Ḥadîṯ 'Isâ* est différent du style de *Mâ Hunâlika ;* Ibrâhîm savait cependant manier la prose rimée avec maîtrise, comme tous les écrivains de son époque. Sans connaître une langue européenne, Ibrâhîm, par ses voyages et ses séjours, connaissait suffisamment le monde européen. Ce sont les idées exprimées dans le *Ḥadîṯ 'Isâ* et l'esprit de l'œuvre qui prouvent qu'elle est bien de Muḥ. al-Muwaïliḥî. Ce dernier y traduit les idées des hommes de sa génération, des partisans de M. 'Abduh et de Muṣṭâfâ Kâmil, et son œuvre est marquée de sa personnalité. Les adversaires d'al-Muwaïliḥî ne l'ont pas simplement blâmé d'avoir omis de citer al-Hamaḍânî comme son maître et précurseur dans le genre qu'il avait choisi ; ils ne l'ont pas seulement accusé de s'être approprié le travail d'autrui. Dans le *Ḥadîṯ 'Isâ*, ce qui déplut à une partie de l'opinion publique et blessa l'amour-propre des Egyptiens, c'est cette présentation d'un tableau peu flatteur de leur société, de leurs institutions, de leur pays. L'auteur, écrivait-on, veut critiquer l'ânier, les policiers, les fonctionnaires, les juges, les médecins ; mais il ne fait pas de la critique, il calomnie, il diffame. Un critique doit fournir des preuves à l'appui de ses assertions. Telle n'est pas la méthode suivie par al-Muwaïliḥî. L'état social égyptien contient actuellement des qualités et des

(59) al-Bišrî : *al-Muḫtâr*, I, p. 28.

(60) *Kull Šay'*, n° 228, 22 Mars 1930, pp. 20 et 40.

défauts ; néanmoins celles-là l'emportent sur ceux-ci. Dans ses pérégrinations, le Pacha ne voit partout que négligence, paresse, vol et concussion. Il n'a d'yeux que pour les imperfections du Caire ; il ne voit ni tramways, ni automobiles, ni téléphones, ni lampadaires électriques (61). Ce parti-pris à dénigrer la capitale égyptienne, sans avoir un seul mot d'éloge ou de reconnaissance pour les améliorations qu'y ont apportées les derniers Khédives explique le tollé général que souleva le *Ḥadîṯ 'Isâ*, à son apparition, d'abord dans le *Miṣbâḥ aš-Šarq*, ensuite en librairie. Al-Muwaïliḥî, d'après ses ennemis, faisait œuvre de mauvais citoyen en étalant au grand jour les infirmités de l'Egypte et en grossissant ses défauts. Il n'avait même pas de respect pour le fondateur de l'Egypte moderne et de la dynastie régnante. Il loue Méhémet-Ali, « le miracle de son temps, le prodige de son siècle », dont il vante la finesse, l'esprit, les vues très vastes, le raisonnement solide (62) ; puis, il rapporte une anecdote qui ridiculise ce grand prince et constitue une insulte à sa mémoire vénérée. Méhémet-Ali aurait dit à un gouverneur du Soudan, qu'il venait de nommer et qui refusait ce poste à cause de son ignorance de l'Arabe : « La connaissance de la langue arabe n'est pas « exigée par une fonction d'autorité. L'Arabe n'est pas non « plus un instrument nécessaire, dont l'absence entraîne un « trouble de l'autorité. Dans ton administration, il te suffit de

(61) « أن الباشا تعامى عن كل عمل صحيح فيها. سار الباشا ما سار وطاف « ما طاف فلم ير خط الترامواى ولا أوتوموبيلا ولا تلفونا ولا نورا كهربائيا « وأن رأى شيئا من ذلك عرضا لم يسأل عنه ولم يتعجب منه — ذلك « اما ان يكون لضعف فى التأليف واما الغرض فى نفس المؤلف لكى لا « يسوقه الكلام فى ذلك إلى مدح مدنيتنا التى قد لا تروقه ».

« *Le Pacha a feint de ne voir en Egypte aucune œuvre parfaite. Le* « *Pacha a voyagé et parcouru tel lieu qu'il lui a plu sans voir ni une* « *ligne de tramway, ni une automobile, ni un téléphone, ni une lampe* « *électrique. Et s'il voit par hasard l'une de ces innovations, il ne* « *s'en informe pas, il ne s'en étonne pas. Cela tient ou bien à une* « *faiblesse de la composition, ou bien à une intention secrète de l'au-* « *teur afin que le discours ne l'entraîne pas à faire l'éloge de notre* « *civilisation qui ne lui plaît pas.* »

az-Zuhûr, art. cit., pp. 570-71.

(62) *Ḥadîṯ 'Isâ*, 2e éd., p. 101 ; 5e éd., p. 72.

(63) *Ḥadîṯ 'Isâ*, 2e éd., p. 105. Ce passage et une grande partie de la p. 106, au total 24 lignes, ont été supprimés dans les éditions suivantes.

« savoir deux mots seulement de la langue arabe que ta lan-
« gue prononcera facilement : « *fulûs* », argent et « *kur-
bâg », cravache » (64).

Comment oser raconter une histoire aussi irrévérencieuse ? Al-Muwaïliḥî ne craint-il pas le courroux du Khédive descendant de Méhémet-Ali ? Aux yeux de ses contemporains, al-Muwaïliḥî dépassait les bornes de la critique et de la plaisanterie, commettait un crime de lèse-majesté et se montrait un mauvais Egyptien. On ne lui pardonnait pas de faire de l'humour sur des sujets sacro-saints. On ne vit pas l'originalité de son œuvre, on ne jugea pas sa valeur, on méconnut son influence sur l'esprit arabe et la littérature contemporaine, on songea seulement à l'irrévérence de ses écrits sur la nation et la société égyptiennes. Aussi, pour apaiser ses adversaires et sur le conseil de ses amis, al-Muwaïliḥî supprima-t-il, à partir de la 4e édition, cette anecdote sur l'autorité khédiviale résumée en deux mots : l'argent et le nerf de bœuf, de même que les chapitres relatifs aux émirs et aux grands (65). Il laissa toutefois de nombreux passages où sont relevées, par exemple, l'amoralité du gouvernement et l'influence néfaste de la politique sur l'administration (66). Les suppressions ménageaient quelques susceptibilités, n'amoindrissaient nullement la portée critique et satirique de l'œuvre.

(*A suivre*)

SAADEDDINE BEN CHENEB.

(64) Muḥ. 'Abduh était plus sévère pour Méhémet-Ali. Cf. Muḥ. Rašid Riḍâ : *Ta'rîḫ al-Ustâḏ*, t. II, pp. 382-89.

« أيّ دين كان دعامة للسلطان محمد على ؟ دين التحصيل ؟ دين الكرباج
دين من لا دين له إلا ما يهواه ويريده ».

« Sur quelle religion le sultan Méhémet-Ali s'appuyait-il ? Sur la « religion du profit ? La religion de la cravache, la religion de qui- « conque n'a pas d'autre religion que ce qu'il aime et désire. » (*Ibid.*, p. 388).

(65) *Ibid.*, 2e éd., pp. 251-263.

(66) *Ibid.*, 2e éd., p. 231, 5e éd., pp. 191-192.

L'ORANIE AGRICOLE EN 1868

On sait trop peu, comme le dit M. E. F. Gautier (1), que « depuis un siècle et demi..... la France n'a eu qu'un succès durable et important, parfaitement unique, son œuvre en Afrique du Nord ». Au moment où, au contact des revendications étrangères, les Français prennent véritablement conscience de leur Empire colonial, il n'est pas sans intérêt d'essayer de brosser un tableau rétrospectif de l'Algérie en 1868, en utilisant les divers documents réunis lors de l'Enquête Générale, conduite en France et aux Colonies par ordre de l'Empereur Napoléon III.

Un « questionnaire spécial », particulièrement bien étudié, nous renseigne sur les conditions générales de la production agricole algérienne en 1868. 151 questions groupées en 26 titres portent sur le régime de la propriété, le crédit, la main-d'œuvre, les procédés culturaux, les frais de culture, les aménagements agricoles (défrichement, asséchement, drainage, irrigation), les produits de l'agriculture et de l'élevage (céréales, cultures industrielles et alimentaires, vigne et alcool, arbres fruitiers, sériciculture, agriculture, prairies et fourrages, animaux) ; le commerce, les moyens de circulation et les débouchés, l'influence de la législation douanière, les réformes législatives civiles et fiscales à réaliser.

La diversité des questions posées dépasse le cadre de l'économie pour s'étendre à la politique, à un tournant de l'histoire algérienne. Cette enquête soulève une foule de problèmes et fournit l'occasion de plus d'une étude d'ensemble ou de détails.

Nous nous cantonnerons dans le présent article à l'exposé

(1) E.-F. Gautier, *Le passé de l'Afrique du Nord. Les Siècles obscurs* (Payot, Paris, 1937, p. 8).

des conditions de l'agriculture oranaise en 1868, nous réservant d'y revenir dans d'autres études ultérieures. C'est assez dire la richesse de documents livrés à notre curiosité.

A la suite de quelles *circonstances* cette enquête agricole avait-elle était décidée en Algérie ? (2)

La jeune colonie venait d'être économiquement très éprouvée. L'invasion des sauterelles de 1866 « telle qu'il ne s'en était vu de mémoire d'homme, avait dévoré les moissons et réduit à la misère les populations du Tell ». Des secours distribués grâce à des souscriptions ouvertes dans la métropole, l'ensemencement d'étendues considérables, la paix, tout faisait augurer des temps meilleurs.

Espérance vite déçue par un tremblement de terre désastreux dans la Mitidja, une épidémie meurtrière de choléra, particulièrement grave chez les indigènes des trois provinces, une sécheresse estivale d'une acuité inconnue depuis trois siècles détruisant sur pied toutes les récoltes de céréales et de fourrages, des chutes abondantes de neige en novembre et décembre sur tout le Tell, des inondations consécutives dans les Hauts Plateaux compromettant les pâturages et le cheptel.

Ces calamités entraînèrent une migration des habitants des steppes et des plateaux du Sud vers le Tell où les Indigènes étaient eux-mêmes la proie de la disette. Malgré les secours en nature distribués par les colons, le Cardinal Lavigerie, Mme la Maréchale de Mac Mahon, des membres du clergé catholique et protestant, 300.000 personnes périrent. Pour y remédier, l'Administration distribua des grains aux tribus, augmenta le nombre des chantiers publics civils et militaires, notamment ceux de la voie ferrée en construction d'Alger à Oran, créa des asiles pour nourrir et abriter 50.000 indigènes.

De ces calamités mêmes, naquit le désir de trouver un remède pour l'avenir, par l'amélioration des modes de culture indigènes. Pour « bien connaître, afin de bien apprécier la situation, les causes multiples qui avaient amené d'une année à l'autre le dépérissement du sol », le Ministre de l'Agriculture et du Commerce » décida que l'enquête agricole, prescrite pour la France par le décret du 26 mars 1866, serait étendue à l'Algérie ».

(2) Gouvernement Général de l'Algérie : Statistique générale de l'Algérie. Années 1867 à 1872 (Paris, Imprimerie nationale, 1874, in-4°, pp. 62 et 63).

Cette enquête, menée sur place, comporte un questionnaire adapté aux questions algériennes. Elle a pour *but*, d'après le Président même de la commission, le Comte Le Hon, député au Corps législatif, de faire connaître, « la situation et les besoins de l'agriculture et de donner un exposé clair et net de la situation agricole de l'Algérie » (p. 188) et, pour ce qui nous occupe, de l'Oranie.

Les *moyens d'investigation* sont au nombre de trois :

1. Une *enquête écrite* a été obtenue par envoi par la Préfecture d'Oran de 300 questionnaires dans les différents centres de population à toutes les personnes en mesure de donner des renseignements utiles et sérieux sur la situation du pays.

Quatre-vingt-trois réponses (3) sont parvenues à la commission d'enquête de la province d'Oran. Ces documents non publiés ont été déposés au Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics (bureau des Subsistances). Toutefois les Archives départementales d'Oran en possèdent le registre-minute manuscrit (4). Le résumé général de cette partie de l'enquête a été rédigé en Février-Mars 1868 par M. A. Pignel, ancien inspecteur de la colonisation. Ce document comporte deux parties :

L'une fournit des renseignements statistiques sur la colonisation européenne en Oranie, son début et sa progression de 1845 à 1867, sa situation générale en 1867, son bilan.

L'autre partie contient le résumé des 83 réponses écrites, dépouillées d'une part d'après l'ordre même des questions posées, d'autre part d'après les personnalités ayant répondu.

2. Une *enquête orale* a été réunie d'après les renseignements fournis par les colons et cultivateurs capables d'éclairer la commission dans les principaux centres de colonisation direc-

(3) 87 d'après un relevé des frais d'expédition des documents dus par la Préfecture d'Oran ; 85 d'après le procès-verbal du 19 mai 1868 de la Commission d'enquête de la Province d'Oran ; 83 d'après (l'état des questionnaires répondus) du registre manuscrit.

(4) Archives départementales d'Oran : Série H (Agriculture). Province d'Oran. Enquête agricole, 1868. Un registre minute manuscrite, rédigé par M. A. Pignel, ancien Inspecteur de la Colonisation, février-mars 1868, in-folio, 250 p.

tement par le Président lui-même et seul. Cette partie de l'enquête cherchait à éviter de trop grands déplacements à la population et opérait après une complète « publicité » dont les journaux locaux font foi. Plusieurs membres de la Commission n'ont assisté aux séances que dans les lieux qu'ils habitaient. La « liberté » la plus entière fut laissée, tant aux colons qu'aux indigènes, d'aborder toutes sortes de questions même de politique « algérienne ». Le texte des réponses atteste de cette liberté et de cette impartialité.

Ces réponses, les unes orales, les autres écrites, allant parfois jusqu'au mémoire, ont été publiées en partie dans le volume consacré à l'Algérie (5). Ces vœux et observations ont été recueillis du 4 au 18 et le 23 mai 1868 en suivant l'itinéraire adopté par le Président pour visiter la province. Nous avons porté cet itinéraire et le nom des localités ayant répondu au questionnaire sur la carte ci-jointe (fig. n° 1).

3. Une réponse d'ensemble au questionnaire proposé a été rédigée, alinéa par alinéa, par la Commission réunie à Oran du 19 au 22 mai et le 25 mai 1868 après une discussion serrée, mentionnée dans les procès-verbaux de ses séances. Pour certaines questions, en particulier agricoles, la réponse a été faite au moyen de statistiques aussi exactes que possible, établies d'après les renseignements fournis par la Préfecture d'Oran et mentionnées à la suite du document imprimé (6). Certains

(5) Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics : Enquête agricole, Algérie, Alger-Oran-Constantine (Paris, Imprimerie impériale, 1870, pour la Province d'Oran, pp. 185-328, in-4°).

(6) Notamment pp. 327 et 328 :

Etat comparatif, dans une période de 5 années, à Relizane, des quantités d'orge, blé, coton Georgie longues soies, vignes et vins, bestiaux, ensemencées, récoltées ou élevées.

Lacretelle, *Etude sur la Province d'Oran*, citée p. 247.

Note relative aux travaux publics dotés sur l'emprunt de 100 millions.

Cartes indiquant le degré d'avancement des routes provinciales et des chemins vicinaux de grande communication dans la Province d'Oran.

Etat de la population indigène et israélite et de la propriété immobilière, urbaine et rurale, dans la province d'Oran.

Note sur les routes de la Province d'Oran, au point de vue du chemin de fer.

Rapport sur les prêts usuraires, établi pour le cercle de Mascara par le Bureau arabe.

Notes sur les diverses essences d'arbres qui encadrent la ville de Sidi-bel-Abbès

mériteraient d'être recherchés. Toutefois nous avons pu retrouver deux dossiers l'un sur « l'enquête agricole en Algérie » 1867, l'autre sur « les Travaux à l'occasion de l'Enquête agricole », 1868 (7).

Cette enquête est du plus grand intérêt puisqu'elle repose pour l'Oranie seule :

Pour ce qui a été imprimé : sur 3 procès-verbaux des

Etat des vols commis au préjudice des colons de la commune des Ouled Mimoun en 1847-48.

Simple discours sur l'Algérie, mémoire rédigé par le Général Deligny, commandant la Province d'Oran.

Il faut y ajouter le relevé des ventes entre particuliers de 1854 à 1867 inclus (14 p.) envoyé par la Préfecture d'Oran au Gouvernement Général.

(7) Archives départementales d'Oran : Série H (Agriculture, Province d'Oran). Dossier (Enquête agricole de 1868) :

1° Etablissement du questionnaire.
2° Composition de la Commission.
3° Bordereaux d'envoi des questionnaires remplis.
4° Documents annexes des statistiques :
Industrie. Moulins à farine à Tlemcen, 4e semestre 1867.
Industrie. Moulins à huile à Tlemcen, 4e semestre 1867.
Statistique du Centre d'Ammi Moussa, 1er février 1868.
Statistique du Territoire de Colonisation du Cercle de Mostaganem, 1er février 1868.
Rapport statistique agricole du Cercle de Tiaret. Européens. Territoire militaire de la Province d'Oran. 1er février 1868, 2 pièces.
Idem. Indigènes. 1er février 1868, 2 pièces.
Situation du Cercle de Saïda. Européens et Indigènes. Statistiques agricoles, 10 février 1868.
Commissariat civil de Sidi-bel-Abbès. 7 tableaux de statistiques agricoles, 9 février 1868.
Opinion émise comme réponse aux demandes formulées pour les nos 146 et suivants du Titre V, rubrique « questions générales » du questionnaire relatif à l'enquête agricole en Algérie par M. Pignel, ancien inspecteur de la Colonisation, membre de la Commission provinciale d'Oran, le 19 mai 1868.
Introduction du questionnaire pour l'enquête agricole. Notes statistiques diverses. Minute de la première partie du registre cité, note (4).
Province d'Oran. Service des Mines et Forages. Enquête sur la situation et les besoins de l'Agriculture. Questionnaire général. Considérations sur la constitution géologique de la Province d'Oran dans ses rapports avec l'agriculture. Pouyanne, Ingénieur, Pomel, garde-mines, Rocard, Ingénieur, 13 février 1868.
Service des Ponts et Chaussées. Note répondant à certaines questions de l'enquête sur la situation et les besoins de l'Agriculture. M. Aucour, Ingénieur en chef, 4 février 1868.
Enquête sur la situation et les besoins de l'Agriculture en 1868. Questionnaire. Réponses faites par la Préfecture d'Oran, 80 p. (rédigées par Pignel).
5° La Commission d'enquête en Oranie.
6° Etat des frais d'expédition des questionnaires et documents.

séances de la Commission provinciale et 1.022 témoignages fournis par 100 individus et 48 collectivités ;

Pour ce qui est manuscrit et inédit : sur 83 réponses individuelles.

Ces opinions et ces renseignements offrent toute garantie d'impartialité puisqu'ils émanent de toutes les races : Français, indigènes et israélites et de toutes les classes sociales et de toutes les compétences (8) : fonctionnaires (Préfet, commissaires civils, commandants de Subdivision, de Cercles et de Places, chefs de bureau arabe, intendant militaire, maires, adjoints de sections, inspecteur des Forêts, médecin de colonisation, juge de paix, directeurs d'école), hommes de loi ou de science, industriels, colons, propriétaires ruraux (9), habi-

(8) En outre, une lettre circulaire du Préfet d'Oran de mars 1868, jointe à l'envoi de chaque exemplaire du questionnaire, inspirée d'une lettre du Gouverneur Général, précise : « Je dois toutefois vous informer que S. E. m'invite à recommander aux personnes appelées à répondre au questionnaire, à n'avancer aucun fait dont elles ne soient parfaitement sûres, à corroborer leurs dires de chiffres, toutes les fois que les circonstances pourront le permettre et à éviter avec soin toutes les énonciations qui, reposant uniquement sur des théories et non sur l'expérience, pourraient avoir pour résultat de fausser l'enquête, et de porter ainsi un tort grave au pays.... Comme les réponses à ces différentes questions présenteront généralement un caractère tout à fait individuel résultant de l'isolement dans lequel elles seront produites par les intéressés, Son Excellence, dans le but d'obvier à ces inconvénients, me prie d'inviter MM. les sous-Préfets, Commissaires civils, Maires et Commandants de Cercles, à joindre à l'appui des documents concernant l'enquête, des tableaux de statistique pour chaque genre de production.... Ils devront être établis avec beaucoup de soin et ne contenir que des chiffres dont l'exactitude pourra être justifiée au besoin....».

(9) A noter que le Commissaire civil de Nemours, et le Chef de la Subdivision de Mostaganem signalent « l'absence de cultivateurs sérieux » sur leur territoire et le retour de la plupart des questionnaires en blanc. Presque tous les fonctionnaires provinciaux rendent compte que « personne ne s'est présenté dans les bureaux » des Subdivisions, Cercles, sous-Préfectures, Commissariats civils « soit pour prendre connaissance, soit pour répondre aux questions posées » (D'après les bordereaux d'envoi des questionnaires remplis à la Préfecture d'Oran, n° 3 de la note 7).

Par contre, le Colonel commandant la Subdivision de Bel Abbès fait remarquer que « Des réunions ont eu lieu dans chacune des circonscriptions de la Subdivision et les réponses consignées sur les questionnaires peuvent être considérées comme exprimant l'opinion des principaux propriétaires. Un chef de bureau arabe a résumé diverses observations faites par les Indigènes. Le Commandant de place faisant fonctions de Maire en territoire militaire et le chef de la Subdivision ont répondu séparément. Ils ont traité chacune des questions après de nombreux entretiens avec les gens les plus intelligents du pays.

tants de villes et de villages, syndicats d'irrigation, comices agricoles.

La Commission elle-même est composée d'un député du Corps législatif, président, du Secrétaire général de la Préfecture (10) d'Oran, du Président de la Chambre de commerce d'Oran, d'un ancien Inspecteur de la colonisation (l'auteur du registre manuscrit), un membre du Conseil général d'Oran, du muphti d'Oran, d'un agronome, de 4 auditeurs au Conseil d'Etat, secrétaires de la Commission, de propriétaires ruraux (11) : 5 pour la banlieue d'Oran, 7 pour le reste de la province, un industriel et 2 chefs indigènes, membres du Conseil général (12).

Ces diverses sources doivent être complétées par une série d'ouvrages contenant des précisions locales fort intéressantes (13).

***

(La réponse du Subdivisionnaire) peut être considérée comme le résumé des renseignements qui intéressent les territoires militaire et arabe de la Subdivision de Sidi-bel-Abbès, des appréciations des colons et des indigènes qui lui ont paru les plus compétents et des observations personnelles qui ont résulté de l'étude à laquelle il s'est livré ». (Colonel cdt Subd. Bel Abbès, n° 56, du 10 février 1868, au Gal cdt la Province).

(10) Membre de droit.

(11) Choisis parmi « les agriculteurs sérieux, pratiquant autant que possible par eux-mêmes ou jouissant d'une certaine notoriété par leurs études agronomiques », (Gouvernement Général de l'Algérie, 2e bureau, n° 357, à Général cdt la Province d'Oran, du 1er février 1868).

(12) 3 indigènes choisis sur une liste de 6 notables parlant ou tout au moins comprenant la langue française.

« Hamida ould Caïd Omar, muphti d'Oran, parle et écrit très bien le français, les autres comprennent plus ou moins la langue française et l'assistance d'un interprète leur sera indispensable » (Préfecture d'Oran, 2e bureau, n° 397 du 11 février 1868, à M. le Gouverneur Général de l'Algérie).

(13) *Voyage de S. M. Napoléon III en Algérie* contenant la relation du séjour de S. M. dans les trois Provinces, le texte des proclamations, discours, adresses, etc., qui se rattachent à ce mémorable voyage avec des notices historiques et géographiques. Alger, Bastide, 1865, 360 p.

Exposition universelle de 1867 à Paris. Section française. Algérie. Catalogue spécial accompagné de notices sur les produits agricoles et industriels de l'Algérie. Paris, Challamel et Dentu, avril 1867, 160 p.

Indicateur oranais. Guide du commerce et annuaire du département d'Oran pour l'année 1868, Oran, Renard, 1868, 296 p.

Annuaire de l'Algérie, Alger, Bastide, 1868, 300 p.

M. A. Pignel. Relation et compte rendu de l'exposition et de la fête agricole organisée par l'initiative privée à Oran en 1869. Oran, février 1869, 121 p.

En 1867, la province d'Oran, d'une superficie de 203.500 km2 est divisée *administrativement* en territoire civil ou département d'Oran et en territoire militaire.

Le territoire civil comprend les deux arrondissements d'Oran et de Mostaganem, les 6 districts ou commissariats civils d'Aïn-Temouchent, Nemours, Saint-Denis-du-Sig, Sidi-bel-Abbès, Tiaret et Relizane et 22 communes.

Le territoire militaire englobe les 5 subdivisions d'Oran, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Mascara et Tlemcen et 15 cercles ou annexes.

La *colonisation* était encore limitée à la partie septentrionale du Tell. Dans les Sahels d'Oran et d'Arzew et le plateau de Mostaganem existent déjà les communes d'Oran, Mers-el-Kébir, et Aïn-el-Turck ; Arzew ; Bou-Tlélis, Misserghin et Aïn-Témouchent (annexe) ; Valmy, Sidi-Chami, Fleurus, St-Cloud et St-Louis ; Mostaganem, Aboukir, Aïn-Tédélès, Pélissier, Rivoli.

Dans les basses plaines existent les communes de Ste-Barbe-du-Tlélat, St-Denis-du-Sig, Relizane et le centre de colonisation de Tamzourah (St-Maur).

Dans les hautes plaines intérieures se développent le village de Lalla Maghnia, la commune de Tlemcen et le centre de colonisation d'Ouled Mimoun (Lamoricière), la commune de Sidi-bel-Abbès et les centres de population de Bou-Khanéfis et des Trembles, le centre de colonisation de Ténira, la commune de Mascara.

Dans l'Atlas plissé, on ne rencontre qu'un centre de colonisation : Oued-el-Hammam (Dublineau) et deux centres de population : Ammi-Moussa et Zemmorah.

Dans l'Atlas tabulaire s'élèvent le centre de population de Saïda et le village de Gar Rouban.

A la limite des Hauts Plateaux, on ne voit que les postes militaires de Sebdou et de Daya.

Enfin sur les Hauts Plateaux existe le poste militaire de Géryville (14).

Depuis 1861, la colonisation officielle considérablement

(14) D'après l'*Indicateur oranais* et l'*Annuaire de l'Algérie*, cités note 13.

ralentie s'est complètement arrêtée depuis 1864, date de la création des derniers centres dans le département d'Oran. Sous l'influence de Napoléon III, le régime de la vente des concessions sans autre obligation que leur paiement et la création des grandes concessions a remplacé les concessions faites à titre gratuit et sous condition de résidence et de mise en valeur.

Dans la province d'Oran, la population européenne, de 53.320 individus dont 29.678 ruraux, s'est attachée à la *mise en valeur* du pays. Elle possède 225.000 hectares, en a défriché 117.000, et en cultive près de 65.000 contre 670 cultivés en 1845, date du début de la colonisation dans le département. Les Européens ont construit dans la province 7.264 maisons et fermes, 136 moulins et usines, 2.430 puits et norias, le tout d'une valeur de 31 millions de francs, dans 101 centres agricoles.

Sauf Oran, Mostaganem, Mascara et Tlemcen qui existaient à l'état de ruines à l'époque de la conquête et ont été depuis reconstruites et presque doublées par les Européens, tous les autres centres de population sont l'œuvre de la colonisation. Le village indigène de Bou Sfer a été créé depuis 1850 (15) et à l'exemple des Européens, les indigènes qui vivaient sous la tente en dehors des villes sus-nommées ont déjà construit 1.000 maisons et fermes en territoire civil pour une valeur de 1 million de francs (1867).

La *culture* des céréales est la grande affaire avec l'élevage. Les Européens possèdent 122.000 bestiaux, surtout des ovins (près du 1/3), des bovins (plus d'un quart), et des porcins. Les 6/7 des 64.500 hectares cultivés par eux portent des céréales : blé tendre (près des 3/7), orge (les 2/5), blé dur (plus de 1/7). Les cultures riches, qui gagnent d'année en année aujourd'hui, ne représentent alors que 1/10 de la surface cultivée : vignes (1/18) seulement avec 3.500 hectares, légumes (1/36) et coton (1/36).

Les Européens n'ont planté ou greffé que 141.000 oliviers, 614.000 arbres fruitiers, 65.000 mûriers, 59.000 bananiers et

(15) Note marginale à l'encre rouge de la Statistique établie par M. Pignel. Registre-minute, cité note 4.

agrumes. L'industrie agricole est limitée aux 16 moulins à huile de Tlemcen et aux 3 usines pour l'égrenage des cotons d'Oran, Saint-Denis-du-Sig et Mostaganem appartenant à des Européens.

En 1867, par suite de la sécheresse la production agricole ayant été presque nulle, M. Pignel se réfère aux statistiques de 1866 pour donner une idée de la production d'une bonne année ordinaire dans le tableau ci-contre :

Blés	155.000	quintaux
Orge	240.000	—
Vins	30.500	hectolitres
Raisins	2.500	quintaux
Coton	4.200	—
Pommes de terre ...	17.000	—
Lin	10.000	—
Olives	19.000	—
Cocons de soie	20	—
Tabac	270	—

L'auteur du registre-minute évalue l'ensemble de l'actif de la colonisation à 100 millions environ contre un passif hypothécaire et chirographaire de 25.000.000 et conclut que le *bilan de la colonisation* se solde dans la province d'Oran par 75 millions de plus-value. Il faut ajouter que les récoltes européennes ont plus que doublé par rapport à la culture indigène. En outre, les Européens ont introduit la culture de plusieurs plantes inconnues des Arabes, telles que le coton, le lin, les pommes de terre, la patate, la luzerne, le blé tendre, la vigne et certains arbres fruitiers ([16]).

Par comparaison, il faut noter que les *indigènes* du territoire civil commencent seulement à s'adonner vraiment à la culture et se cantonnent encore dans la production de l'orge et du blé dur. Sur 23.000 hectares cultivés par eux, pendant l'année moyenne 1866, près de 65 % produisent de l'orge,

(16) Cependant il est reconnu, comme le rappelle la Notice de l'Exposition universelle de 1867 de Paris, citée note 13, que « La culture du cotonnier Gossypium (L.) est traditionnelle en Algérie depuis des siècles. Sous les Turcs on la pratiquait dans plusieurs localités et on rapporte qu'à une certaine époque, elle couvrait les plaines du Sig et de l'Habra », p. 70.

25 % du blé dur et la production a augmenté partout près des centres européens. Par contre, l'élevage indigène, composé pour moitié de chèvres, pour 1/3 de moutons, est presque aussi important que celui des Européens (98.500 têtes contre 122.000) ce qui prouve la permanence de la vie pastorale pauvre.

Les grandes lignes de la production agricole ainsi esquissées d'après les statistiques établies par M. Pignel, on peut entrer dans les détails grâce aux réponses rédigées par la Commission d'enquête de la Province d'Oran ([17]).

Les Européens ont acquis les terres des centres de colonisation ou acheté directement des terres aux indigènes. Ils ont constitué ainsi des *propriétés* d'étendues variées : les grandes (plus de 100 hectares) représentent 1/10 du total, les moyennes (de 50 à 100 hectares) 2/10 et les petites (moins de 50 hectares) 7/10.

Les terres non défrichées n'ont qu'une valeur de 10 à 30 frs l'hectare ([18]) ; bien que leur prix de vente soit inférieur à ce qu'elles ont coûté à créer, il atteint 100 frs l'hectare pour les terres ordinaires, 4 à 500 frs pour les terres irrigables. La valeur de la propriété a subi une progression croissante et assez régulière depuis 1845. La loi douanière de 1851 n'assimilant plus les produits algériens aux produits étrangers, le décret du 25 avril 1851 convertissant les titres provisoires en titres transmissibles, ont fait doubler la valeur des terres dans les centres occupés par les Européens. Mais depuis 1860, un certain fléchissement (évalué à 20 % par un membre de la Commission) a suivi la politique impériale d'arrêt de la création des centres de colonisation, la diminution du nombre des immigrants acheteurs de terres, les mauvaises récoltes, l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh, les sauterelles.

Ce n'est que depuis qu'on a délivré des titres à nouveau aux propriétaires des biens melk ([19]) en application du Séna-

(17) Questionnaire de la Commission, pp. 302-324, et Procès-verbaux de la Commission, pp. 187-206 du volume, cité note 5.

(18) A titre de comparaison, en 1930, les terres irrigables de la plaine du Sig, avaient une valeur locative annuelle de 300 francs et une valeur vénale de 3 à 4.000 francs, d'après A. Bernabé, Agent principal du Syndicat des Eaux du Sig, *Echo d'Oran*, n° du 30 juin 1931.

(19) Biens melk : propriétés privées.

tus consulte de 1863, que ces biens ont commencé à être vendus sans qu'on puisse en prévoir encore les inconvénients en 1868. La transmission de la propriété arabe est impossible dans la région de Tlemcen à cause de l'incertitude des titres de propriété ; — c'est encore du reste le cas en 1939 par suite de l'indivision. L'absence de transcription enlève aux transactions la sécurité nécessaire et aux contrats la garantie voulue.

Seules les grandes propriétés sont exploitées par *fermage* à rente fixe ou à conditions stipulées. Le prix de location par baux à ferme de 1, 3 et 6 ans au plus, payables à numéraire, n'est pas toujours en rapport avec la valeur vénale des propriétés. Il varie, suivant les localités et l'importance de l'exploitation, entre 5 et 20 frs l'hectare pour les terres non irrigables, de 50 à 100 frs pour les terres irrigables, jusqu'à 300 frs pour celles affectées à la culture maraîchère.

Les moyens et petits propriétaires ont recours au *faire valoir direct*. Ils n'emploient guère de *khammès indigènes* que pour les terres très éloignées des centres et au début de leur installation. Lorsque le propriétaire fournit le sol et le capital d'exploitation · bétail, instruments, il prélève depuis la moitié jusqu'aux 2/3 de la récolte ; quand il donne en outre des avances d'argent et même de nourriture, il prélève habituellement les 4/5 du produit. Cette forme du colonat partiaire, valable pour une année, accorde au locataire le cinquième de la récolte d'où le nom de Khammès.

Le *crédit agricole* n'existe pas, bien que plusieurs sociétés se soient déjà fondées à cet effet, mais ne répondent pas au but qu'on désire obtenir et le Crédit Foncier ne prête pas en territoire militaire. Bien que les frais de défrichement, de main-d'œuvre et de matériaux varient selon les localités, l'état et la qualité des terres, on peut évaluer ainsi le capital de première installation : dépenses de construction et de roulement comprises, de 300 à 500 frs l'hectare, frais de défrichement des broussailles et des palmiers nains de 150 à 200 frs l'hectare. Aussi, le plus souvent, les colons enfouissent-ils tous leurs capitaux dans leurs terres et doivent-ils emprunter par hypothèques sur billets à trois mois et par prêts ou avances de semences ou de cheptel. Il en résulte que la propriété est

en général grevée, surtout quand le propriétaire exploite lui-même. S'il est relativement facile de trouver des capitaux pour une exploitation, il est presque impossible de s'en procurer pour une première installation car il est difficile de rembourser un emprunt dans de telles conditions. Le taux de l'argent prêté est de 10 à 12 % sur première hypothèque et 10 à 18 % sur billets ; mais la Commission signale dans ses procès-verbaux qu'à ces taux le colon se ruine. Les Arabes, en raison du caractère de leur propriété et de leur isolement des Européens, ne trouvent à emprunter sur billets, auprès des israélites, qu'au taux de 60 % par an ; leurs emprunts de blé montent à un taux plus considérable : ils sont remboursables poids pour poids, à la récolte. Ils n'offrent en effet que des garanties morales et s'ils sont malheureux alors, c'est que n'ayant plus de troupeaux, ils ne trouvent plus d'argent à emprunter.

Les salaires de la *main-d'œuvre* européenne n'ont pas subi d'augmentation depuis 1845, parce qu'elle est à peine au niveau de la main-d'œuvre agricole en France et que les ouvriers indigènes — dont les salaires ont augmenté de 15 à 20 % — les ouvriers espagnols et marocains sont nombreux et meilleur marché. Sans les Marocains, la culture serait impossible, mais ils emportent chaque année dans leur pays les salaires qu'ils gagnent dans la colonie. L'emploi de la main-d'œuvre indigène est gêné par des formalités administratives : preuve qu'ils ne doivent rien à la tribu, renonciation à leur part de terre arch (20), permission de quitter la tribu sous peine d'amende et de prison. Ouvriers français, marocains et espagnols donnent satisfaction quand ils sont surveillés, les indigènes commencent à se plier à nos usages près des exploitations européennes ; mais le travail des Arabes des plaines, anciennement pasteurs nomades, laisse à désirer.

(20) Terre arch : terre collective de la tribu qui ne pouvait être ni louée, ni vendue, mais dont chaque membre avait le droit d'occuper le sol qu'il travaillait. D'après Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, in-8° (Payot, Paris, 1931, p. 658).

Ces mesures restrictives s'expliquaient en partie par le fait que le caïd était responsable des vols et assassinats qui pouvaient être commis par les membres de la tribu, même quand ils étaient partis sans autorisation.

Les ouvriers agricoles européens ont vu leurs conditions matérielles s'améliorer ; ils vivent en bonne intelligence avec leur patron et les indigènes et sont assez sobres.

Pour la *mise en valeur du sol* les grandes exploitations commencent à employer les batteuses et les faucheuses, mais les difficultés de réparation et les frais de transport conduisent la majorité des propriétaires à conserver leurs anciens procédés, notamment le moissonnage à la faucille. On ne fait usage que des engrais naturels, mais la production de fumier est insuffisante et on n'a pas encore expérimenté ni les amendements, ni les engrais artificiels de prix trop élevés.

Les frais d'achat du matériel agricole indispensable sont de 1.000 frs pour une ferme de 10 à 20 hectares, de 2.000 à 3.500 frs pour une ferme de 20 à 100 hectares et au-dessus ; ces frais entraînent un entretien et un amortissement de 20 à 25 % par an. L'agriculture supporte d'autres charges dues aux frais occasionnés par le mauvais état des chemins, par la surveillance des récoltes, aggravés par la fréquence des vols (21) et par les taxes municipales.

Malgré toutes les difficultés et les frais auxquels ils ont à faire face, les colons sont parvenus à augmenter les espèces de plantes cultivées, l'importance du cheptel, l'emploi des engrais.

Les *desséchements* n'ont été opérés que sur 200 hectares, mais on s'attaque à celui des marais de la Macta, on envisage celui de nombreux bas-fonds, notamment du marais d'Aïn-Témouchent et de la Sebka pour l'amélioration de la salubrité publique ; mais le prix de la terre est encore trop peu élevé pour qu'il puisse y avoir intérêt à leur desséchement en vue de la culture.

La question de l'*irrigation* retient (22) longuement l'attention de la Commission. On distingue en Oranie l'irrigation naturelle par eaux vives ou emmagasinées, l'irrigation artificielle par les 200 norias existantes pour les cultures maraîchères. Les irrigations d'hiver presque toujours utiles, souvent indispensables pour les céréales, lins, prairies naturelles et artificielles, se pratiquent sur 15.000 hectares, chiffre qui pourra être porté à 100.000 par construction de barrages-réservoirs. Les irrigations d'été par eaux courantes ou de dérivation s'étendent sur 6.000 hectares, elles tripleront par la construction de barrages-réservoirs prévus.

Les agriculteurs de la province d'Oran comprennent tous l'utilité des irrigations. Il est nécessaire de construire des barrages-réservoirs destinés à conserver l'eau des pluies d'hiver.

Le barrage-réservoir de St-Denis-du-Sig a été construit par l'armée avec la main-d'œuvre indigène volontaire, dès 1844, celui de l'Habra est en cours d'exécution depuis 1865, en contre-partie de la concession de 24.000 hectares faite en 1864 à la Société de l'Habra et de la Macta. La Société générale algérienne doit entreprendre les barrages de la Mina, de la Djediouia (23) et du Riou (24). D'autres sont prévus sur le Tlélat, (celui en terre a été rompu en 1862), l'Hillil (25), l'Oued Meffrouch (26) et la Tafna.

L'initiative individuelle ne suffit pas à l'exécution de ce programme ; les grandes compagnies financières n'exécutent pas les travaux dont on les a chargé.

Seule l'Administration peut mener à bien cette tâche coûteuse mais d'intérêt général, à étendre en territoire militaire par construction de barrages réguliers sur chaque cours d'eau.

L'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées préconise d'urgence l'élaboration d'une législation spéciale en Algérie, pour la répression des contraventions en matière d'irrigation. Les colons n'ont pas acquis la discipline nécessaire à cette pratique

(21) Le Commissaire civil de Nemours signale qu'« il faut compter en moyenne un vol par jour dont les auteurs restent malheureusement trop souvent inconnus ». Commissaire civil de Nemours, n° 139, du 10 février 1868, au Préfet d'Oran.

(22) D'après le questionnaire du volume cité note 5, pp. 302-324 et de la réponse de l'Ingénieur Aucour, Service des Ponts et Chaussées d'Oran, citée n° 4, note 7.

(23) Djediouia, affluent du Chéliff, confluant en aval de St-Aimé.

(24) Oued Riou, affluent du Chéliff, confluant au Nord d'Inkermann. La Société générale algérienne avait reçu moyennant un prêt de 100 millions, 100.000 hectares dont 80.000 dans la Province de Constantine à charge d'avances à l'Etat pour effectuer des travaux publics. Sur cette somme 2 millions étaient affectés à la construction des barrages de Saf-Saf, de la Mina, de la Djediouia et du Riou.

(25) Pour l'alimentation en eau et irrigations.

(26) Oued Meffrouch.

agricole, des rixes ont lieu souvent et deviennent de plus en plus fréquentes au fur et à mesure que chacun comprend mieux la valeur de l'eau.

Les procès-verbaux de la Commission se font l'écho de protestations des usagers des eaux d'irrigation du barrage de la Mina. D'une part les Européens se plaignent que la répartition actuelle lèse les droits des propriétaires concessionnaires de la Plaine de Relizane. Ils protestent notamment de ne plus pouvoir irriguer que le 1/7 des terres en aval du barrage, alors qu'ils avaient eu jusqu'ici seuls la totalité de la jouissance des eaux, tandis que les Arabes propriétaires des terres situées en amont ont obtenu le droit d'irriguer les 4/5 de leurs terres irrigables.

D'autre part, les indigènes font valoir qu'ils n'ont plus une seule des 1.500 charrues de terres irrigables qu'ils possédaient avant l'occupation française dans la plaine de Relizane. Ils rappellent que le Gouverneur général leur a promis l'eau nécessaire pour irriguer 900 hectares en aval du barrage.

En outre, les colons de Tlemcen se plaignent que l'Administration ait étendu le périmètre des irrigations sans respecter les droits acquis par les terrains compris dans le périmètre primitif au bénéfice des terres d'aval jusque là non irriguées.

Devant ces polémiques, on demande que l'Administration répartisse l'eau également et proportionnellement aux surfaces irrigables.

***

Les conditions de la mise en valeur ayant été longuement exposées, passons à l'étude des *principaux Produits Agricoles de l'Oranie* en 1868 (27).

Les *Céréales* viennent en tête. Leur production a augmenté depuis 20 ans par suite des soins donnés à la culture et de l'adaptation de nouvelles variétés barbues mieux adaptées à la sécheresse tel que le blé du Midi de la France, notamment du Roussillon. Aussi, le rendement qui varie de 4 à 20 quintaux à l'hectare suivant les années, a-t-il augmenté d'un cinquième, ainsi que la qualité. La culture du blé tendre, de

(27) D'après le questionnaire du volume cité note 5, pp. 302-324.

l'avoine, du seigle a été introduite par les colons. Les frais de culture d'un hectare de terre européenne de blé est de 150 frs et de 125 frs pour l'orge et l'avoine. Les produits céréalifères dépendent encore du marché de Marseille d'où la farine venait autrefois, souvent avariée, avant l'établissement des minoteries locales.

Le *coton*, qui occupe 1.700 hectares, entraîne des frais de culture de 500 frs par hectare mais donne un rendement de 6 à 12 quintaux. Après s'être développé dans la région de Mostaganem, du Sig, de l'Habra, de Relizane et des Andalouses, jusqu'à l'année 1866, à la faveur de la guerre de Sécession en Amérique, cette culture a diminué nettement par suite de la baisse des prix : de 250 frs à 65 frs le quintal. La création des barrages favorisera le développement de cette culture.

La culture de la *Vigne* est en grand progrès par suite de l'amélioration des procédés de culture et de la sélection des cépages en rapport avec le sol et le climat. Elle réussit très bien et couvre déjà 3.550 hectares. Les principales espèces cultivées sont : les raisins blancs, le Mascara, l'Aramon, le Carignan, le Grenache, le Monrastel et le Terretbouret, gris et noir. Elles donnent de bons vins de table titrant de 11 à 14 degrés d'alcool suivant les cépages et les terroirs. Les procédés de fabrication, en voie d'amélioration, laissent encore à désirer à cause du mélange de cépages d'âges divers, de l'insuffisance du matériel et de l'absence de cave. Les frais de culture : piochage, labours, taille, soufrage, binage, vendange, pressage, s'élèvent à 150 frs environ. Le rendement est en moyenne de 20 à 25 hectolitres par hectare. L'écoulement se fait sur place; mais la production, bien que ne suffisant pas à la consommation locale, fait l'objet d'un commerce d'exportation vers l'Espagne.

La culture de l'*olivier*, arbre du pays, s'améliore d'année en année par des soins plus minutieux et des greffes judicieuses. Les variétés cultivées sont : l'olive verdale et l'olive noire qui conviennent bien au climat. Le rendement est de 20 à 30 quintaux à l'hectare suivant les plantations. Il n'existe de moulins à huile qu'à Tlemcen où l'huile est fabriquée d'après les procédés de Provence.

Le *tabac* avait pris un notable développement jusqu'en 1864, grâce à des primes accordées aux planteurs. Depuis la disparition de la régie d'Oran, les prix sont tombés et les cultivateurs ont dû renoncer momentanément à cette production, grevée des frais de transport à la régie d'Alger.

Le *lin* croît spontanément et est devenu sous l'impulsion des Européens une culture d'hiver qui prend chaque année de l'extension grâce aux prix avantageux de la graine, dont le placement est facile.

La *sériciculture* s'est développée rapidement au début, favorisée par la bonne venue du mûrier, mais les maladies du ver à soie ont restreint la production des cocons et les mûriers tendent déjà à disparaître.

L'*élevage* dispose de prairies artificielles insignifiantes et de prairies naturelles très restreintes. Il doit se contenter des terres en friches après culture et des terrains de parcours. Les Européens ont introduit des cultures fourragères : luzerne en terres irrigables, avoine en sols frais. Ils ont amélioré leurs troupeaux par les soins qu'ils leur donnent et le choix des animaux reproducteurs. Ainsi, tandis que le cheptel indigène est en diminution considérable et en voie d'abâtardissement, le nombre et la qualité des animaux possédés par les Européens ne cessent de s'accroître. L'élevage des volailles est en outre d'une grande ressource pour les colons.

Le *commerce* des produits agricoles a été favorisé par l'amélioration des voies de communication intérieure, l'introduction en franchise de tous les produits algériens dans la métropole. Par contre, il est gêné par la douane qui ferme le marché marocain à la province d'Oran et par le monopole des messageries maritimes impériales qui grève de frais élevés les exportations vers la France.

La France est la principale cliente de l'Oranie ; la Belgique achète les orges et les blés, l'Angleterre les blés, laines, cotons et alfas ; par contre les rapports avec l'Espagne sont insignifiants. Pendant les bonnes années agricoles le département d'Oran exporte des céréales, du blé (94.000 hl en 1863 — 172.000 en 1864) mais les mauvaises récoltes de 1867 ont obligé d'avoir recours au contraire à des importations du Levant.

Les transactions commerciales seraient facilitées par la

création, l'amélioration et l'entretien des chemins vicinaux, ruraux et d'exploitation, non aménagés, et des routes de Tiaret à Relizane, Nemours à Tlemcen, Tlemcen à la frontière du Maroc, Tlemcen à Sidi-bel-Abbès, Mascara à Perrégaux, Mascara à Saïda, Saint-Denis-du-Sig à Mascara par la plaine et la vallée de l'Habra et surtout par la construction des chemins de fer de Tlemcen à la ligne d'Oran à Alger, par Sidi-bel-Abbès, et de Mostaganem à la ligne d'Oran à Alger. Cette dernière ligne, en construction en 1868 d'Oran à Relizane, n'a été ouverte au trafic qu'en 1871.

D'après M. Pignel (28) qui a suivi pas à pas la marche de la colonisation, « les souffrances dont se plaint l'agriculture tiennent bien plutôt à des événements fortuits, à des circonstances d'ordre général qu'à des entraves dont on veut trouver la cause dans le système administratif. Car on a toujours vu, qu'après une bonne année, une forte aisance constituait une époque de prospérité et ce qui le prouve c'est le bien-être qui se maintient, malgré trois mauvaises récoltes, chez un certain nombre de colons qui ont débuté sans autres ressources que leurs bras et leur résistance au travail ». L'Administration a eu une action bienfaisante, sinon suffisante, pour la réalisation des travaux publics et le développement des cultures. Cependant il conclut à la nécessité de réforme politiques en dehors du cadre de cette étude. La colonisation est alors prospère et en progrès constants dans la province d'Oran, mais ce ne fut pas sans efforts. Il a fallu tout créer, acquérir l'expérience du climat, du sol, des plantes, des indigènes ; après avoir obtenu des produits bien adaptés, il a fallu chercher et ouvrir des débouchés pour leur écoulement. Ici plus qu'ailleurs se vérifie le vieil adage agricole bien connu en France : « Expérience passe Science ». Cette conclusion est celle à laquelle aboutit plus d'un observateur de la crise agricole de 1930.

***

(28) M. Pignel a été de longues années Inspecteur de la Colonisation d'Oran. Il a rédigé de nombreuses statistiques du département et fait preuve d'un expérience éprouvée.
Ce passage est emprunté à « l'opinion émise...» cité n° 4, de la note 7.

Pour achever cette étude, il nous a paru intéressant de donner une *Description Régionale* des possibilités de l'Oranie en 1868, d'après l'avis éclairé de géologues qui ont acquis par la suite une juste renommée : Pouyanne et Pomel.

L'ingénieur Pouyanne et le garde-mines Pomel brossent un tableau particulièrement vivant de la Province d'Oran qu'ils connaissent bien pour y être établis depuis de longues années. Ils distinguent, du Nord au Sud, 6 régions naturelles.

Le *Sahel* ou « bourrelet littoral.... se compose d'une mosaïque de terrains de transition (29) et de quelques lambeaux jurassiques et basaltiques mêlés et entourés de terrains tertiaires. Le Miocène supérieur n'est rocheux qu'aux environs d'Oran alors que vers l'Est il devient de plus en plus marneux. »

Du Rio Salado au Chéliff règne une formation arénacée du Tertiaire supérieur (Pliocène). Elle joue un rôle important dans la physionomie agricole du pays et donne lieu à des sols très légers, en apparence peu fertiles. Cependant, c'est sur cette zone qu'ont le plus prospéré les villages aux petites concessions. Il suffit pour entretenir la végétation sur un pareil terrain d'une quantité minime de pluie, qui est presque toute absorbée et, le climat aidant, les récoltes y viennent presque toujours à point. Le rendement des céréales, jamais ou très rarement élevé, s'y maintient cependant à un degré très rémunérateur (10 à 12 quintaux à l'hectare).

La vigne y prospère et c'est la zone de prédilection du figuier. Le cotonnier peut y être avantageusement cultivé sans irrigation. Il est des points où ce phénomène est d'autant plus remarquable que l'on serait plutôt disposé à y voir des dunes que des champs cultivés, comme sur le plateau de Mostaganem. « Les voyageurs qui sont allés au Sahara savent du reste que la végétation s'y trouve confinée sur les sables, dans les bas-fonds et sur les flancs des dunes. C'est une particularité qui donne à penser que les conditions de végétation ne sont pas, du moins dans la région algérienne, tout à fait soumises aux lois qu'on a voulu leur faire et cette considération devra guider un jour dans l'emploi des amendements. L'ameublissement sera sans doute la question capitale, et l'expérience démontre que les sols de nature compacte comme les marnes deviennent fertiles quand le travail de l'homme les a remués profondément ». N'est-ce pas déjà le procédé des labours préparatoires ou du dry-farming qu'énonce notre auteur ?

(29) Terme sous lequel on groupait autrefois toutes les formations de l'ère primaire.

Les *basses plaines* « qui règnent presque d'une manière continue depuis Aïn-Témouchent en passant par le Tlélat, le Sig, l'Habra, la Mina et le Chéliff... sont constituées par un important dépôt d'atterrissement de nature limoneuse... Indépendamment de leurs sebkhas intarissables, ces sols sont toujours un peu salés et souvent assez pour donner lieu à quelque végétation de plantes salines, principalement de la famille des Salsolacées. »

D'après l'ingénieur Rocard, « cela tient à ce que le sol y est constitué soit par des gypses presque purs, soit par des argiles compactes salées jusqu'à une certaine profondeur et mêlées de ce même gypse, soit en couches alternantes, soit en cristaux disséminés. » — C'est déjà la théorie des giclures gypso-salines triasiques et des plis dyapirs. — « On a... un exemple naturel de sebkha desséchée dans la partie comprise entre la Sénia et Valmy, la basse plaine de St-Louis, et la suite des terrains salés qui rattachent cette sebkha à celle de Télamine (saline d'Arzew). Ce ne sont plus des lacs et pourtant tous les essais de culture y sont restés infructueux. La soude et autres plantes de la même famille ne pourraient être utilisées que par les chameaux comme pâturage temporaire (30). »

La grande majorité des sols de ces plaines est, d'après Pomel, « néanmoins très fertile, à la condition essentielle qu'ils soient irrigables. C'est pour ces parties surtout que la question des barrages est capitale. Le Sig, l'Habra, Relizane en sont des preuves irrécusables et l'on ne saurait trop faire pour tirer partie de toutes les ressources utilisables » (31). Les

(30) Emprunté au Rapport du Service des Mines et Forages, cité n° 4, note 7.

(31) C'est ce que l'on a fait depuis, puisque la plaine du Sig est irriguée par le barrage des Cheurfa depuis 1883, celle de Perrégaux par le barrage de l'Oued Fergoug, arrasé depuis 1927 et celui de Bou Hanifia qui vient d'être mis en eau en mars 1939, celle de Relizane par le barrage des Bakkhada sur la Mina, celle de Maghnia le sera vers 1940 par celui des Beni Bahdel sur la Tafna.

plaines du Sig et de Relizane sont, à l'époque, de grosses productrices de céréales et de coton.

Il faut faire une place à part aux régions basaltiques d'Aïn-Temouchent et de la Basse Tafna, qui offrent une « nuance de fertilité supérieure ».

L'*Atlas tellien plissé* est représenté par « la chaîne qui sépare les hautes plaines de Tlemcen, de Bel-Abbès et de Mascara de celles d'Oran et de l'Habra ». Le Miocène inférieur « ordinairement formé de grès ne s'y trouve qu'en lambeaux disséminés et sans influence remarquable sur le caractère agricole général. Le massif du Dahra, qui sépare le Bas Chéliff de la mer, a une composition analogue et là où le terrain crétacé passe au travers des déchirures du manteau tertiaire comme au Tessala », aux Monts des Ouled Ali et « aux Beni Chougrane, il ne modifie pas sensiblement le caractère de la contrée parce qu'il est de nature plus ou moins marneuse ou argileuse ». — Les Seba Chiouk et le Massif des Traras — entre la Tafna et les Beni Snassen marocains — continuent vers l'Ouest cette grande chaîne mais avec plus de confusion géologique. Cette partie de l'Atlas est alors une région boisée de chênes, de thuya, de lentisques et d'oliviers et une zone de terrains de parcours.

Les *hautes plaines* comprennent « la plaine de Tlemcen et celle de Maghnia », celles de Sidi-bel-Abbès et de Mascara. On peut leur appliquer ce que Pouyanne dit pour les deux premières qui, précise-t-il avec raison, « ne forment réellement des plaines que vues de haut car elles sont assez profondément ravinées ». C'est, souligné en passant, la différence essentielle existant entre ces deux plaines de piedmont et les plaines d'origine lagunaire de Bel-Abbès et de Mascara.

Ces plaines sont composées « de Miocène supérieur et moyen recouvert d'un mince dépôt quaternaire parsemé de palmiers nains » dans l'Ouest, de dépôts alluvionnaires quaternaires très épais dans l'Est.

Les marnes argileuses dominantes à l'Ouest, les alluvions argileuses et profondes à l'Est, « sont très favorables à la culture des céréales », surtout en années très humides. « Sur ces terres fertiles, les cultures arabes sans fumure, » ne réussissent que pendant les années très pluvieuses, « c'est-à-dire que

tous les 12 ou 15 ans » — rotation climatique reconnue par les plus récentes observations météorologiques.

« La vigne y vient également très bien », d'après les essais en voie de réalisation... autour des villages de Négrier et de Safsaf » de la banlieue de Tlemcen et d'après « les produits de qualité déjà obtenus dans la région de Mascara. »

« Ces sols conviennent très bien à l'olivier... dont de nombreux sujets sauvages parsèment les plaines de Tlemcen et de Maghnia ». Dès que l'on peut irriguer, cet arbre réussit à merveille, « témoin la ferme de M. Glockner sur le Bas Isser où il a été planté plusieurs milliers de pieds » (domaine d'El Fahoul).

« On n'arrivera certainement pas à irriguer toute la région, mais par des labours profonds, on pourrait obtenir de belles récoltes... même dans les années assez sèches ». Pouyanne préconise comme Pomel la pratique des labours préparatoires, dans les termes suivants : « les marnes miocènes sont assez argileuses pour retenir une notable quantité d'eau, pourvu qu'elles aient le temps d'en être imprégnées, ce qui exige qu'elles aient été convenablement remuées ». N'est-ce pas le procédé qui a fait la fortune de la culture dans les plaines de Sidi-bel-Abbès et de Mascara.

Enfin, il semble à Pouyanne que « lorsque le pays sera assez avancé pour avoir de bonnes voies de communication et de bons instruments de culture, il pourra produire, dans les parties non irrigables... céréales, vins et alcools, dans la partie irrigable... des cultures maraîchères et industrielles, surtout l'olivier ». Ces hautes plaines seront, d'après notre auteur, « la vraie région agricole » de la Province, produisant « blé, huile et vin ». La prophétie s'est en partie réalisée.

L'*Atlas tellien tabulaire* comprend le « massif jurassique ...des crêtes culminantes du Ras Asfour au Nord de Gar Rouban... aux Ouled Mimoun » (Lamoricière) et cet axe se poursuit « de Tlemcen jusqu'au delà de Frendah ». L'ensemble du massif « susceptible des mêmes considérations en raison de sa nature rocheuse » est « bien moins pourvu d'eau... et moins vigoureusement accidenté » à l'Est où « il s'abaisse beaucoup... et vient ensuite border la partie méridionale de la plaine de Mascara ».

Les monts de Tlemcen, formés de puissantes assises jurassiques tourmentées et déchiquetées par les accidents les plus divers, sont composés, de bas en haut, de grès, mêlés de marnes et de calcaires dolomitiques. « L'espace labourable est une exception... Les trois petites plaines de Sebdou, de Tesera (Tafessra dans la vallée de l'oued Khémis) et de Terny » possèdent seules « des jardins ou des oliveraies... le long des cours d'eau ».

Cette vaste surface de roches dures est en grande partie couverte de chênes-lièges, dans la forêt d'Ahfir notamment, ou de bouquets isolés. Pouyanne préconise le reboisement des parties dénudées, ce qui permettrait, à son avis, de régulariser le débit des sources et le développement des jardins existant dans les ravins.

A défaut d'eaux jaillissantes, il conseille d'édifier de nombreux barrages de retenue, avec les matériaux locaux, pour retenir la plus grande partie des eaux superficielles à utiliser pour irriguer les terres basses et de construire de grands barrages dans le bas des rivières pour supprimer les crues trop subites. De pareilles entreprises — le barrage des Beni Badhel, commencé en 1930, au confluent de la Tafna et de l'Oued Khémis en est un exemple — lui paraissent constituer le seul moyen d'augmenter les ressources en eaux.

Pour les Monts de Daya, de Saïda et de Frenda, « plus essentiellement constitués par le terrain crétacé de l'étage moyen », Pomel signale également que « c'est une zone susceptible de devenir forestière en majeure partie... Elle comporte en beaucoup de points des oasis de culture plus étendues (que dans l'Ouest), où l'olivier et la vigne doivent surtout prospérer ». C'est le cas aujourd'hui dans la région de Saïda, par exemple.

« Au delà de la Mina, la partie rocheuse se trouve faire partie des Hauts Plateaux, et spécialement le Sersou, qui est une région mixte entre ces derniers et le Tell. Abstraction faite d'une bande de terrain miocène longeant l'oued Nahar Ouassel, à rattacher au massif de Teniet-el-Haâd (Ouarsenis), tout le versant nord de cette partie orientale du massif jurassique est constitué par du Crétacé inférieur de nature plus marneuse. Celui-ci se comporte, au point de vue agricole, comme les sols de formations tertiaires. Tout le pays de Flittas et des Beni Meslem (région de la Mina supérieure vers Takdempt) s'y trouve compris. Malheureusement toute cette région est très pauvre en eau ». Cela n'a pas empêché Tiaret de s'y développer depuis, mais les colons du Sersou ont fait plus d'une expérience malheureuse.

« Enfin, au Sud du grand massif jurassique-crétacé, la région des *Hauts Plateaux*, formés en entier de Quaternaire... ancien, est une zone d'élevage des bêtes à laine... seule destination dont paraissent susceptibles ces vastes étendues couvertes à perte de vue d'alfa et d'armoise ». Cette formation passe par place à « la croûte calcaire ».

Pouyanne préconise la politique actuelle d'aménagement des points d'eau pour abreuver les troupeaux, soit en recherchant les nappes artésiennes, soit en créant des redirs artificiels. Les redirs sont des « creux existant dans les thalwegs, petites citernes naturelles longues et étroites où l'eau s'accumule dès qu'il pleut pour disparaître ensuite plus ou moins rapidement » par évaporation. Il lui semble qu'il ne serait pas impossible de multiplier des citernes, ouvertes dans les lits d'oued car « il tombe assurément tous les hivers et souvent pendant les orages d'été bien au delà de la quantité suffisante ».

Dans l'Ouest, il n'y a de l'eau que dans les puits des Chotts et aux limites nord et sud des Hauts Plateaux, vers l'arête jurassique de Sidi H'Abed et vers les Monts des Ksours, précise Pomel.

Dans la région orientale, existe un certain nombre de sources ascendantes et artésiennes tout autour du Chott ech Chergui. La question de l'eau est ici primordiale, car elle permet, par place, des cultures très productives de céréales.

***

Pour *conclure* cette étude déjà longue, nous ne croyons mieux faire que de dresser un tableau statistique qui permet de jauger d'un coup d'œil l'œuvre réalisée *depuis 70 ans* par la Colonisation française en Oranie. Toutefois, il faut remarquer que les programmes de mise en valeur que nous réalisons

DÉPARTEMENT D'ORAN	1867	1937 (32)	COEFFICIENT D'AUGMENTATION
Superficie	203.500 Km2 (province)	67.352 Km2 (départem.)	pas compar.
Nombre d'arrondissements	2	6	
Nombre de communes	22	137	6
Population totale	124.843 hab.	1.623.356 h.	13
Européens	53.320 »	399.674 h.	7
Indigènes	71.523 » (terr. civil)	1.223.682 h. (départem.)	pas compar.
Propriété européenne	225.000 Ha.	1.064.000 Ha.	4
Terres cultivées ou en repos	65.000 Ha.	900.000 Ha.	14
Barrages construits ou en construction	2	5	2,5
Terres irriguées	15.000 Ha.	40.000 Ha.	2,6
Routes	1.300 Km.	6.300 Km.	5
Voies ferrées	138 Km. non exploités	2.000 Km. exploités	14

PRODUITS AGRICOLES EUROPEENS	1866 (33)	1937 (32)	COEFFICIENT D'AUGMENTATION
Blé tendre	20.000 Ha.	200.000 Ha.	10
	120.000 Qx.	1.500.000 Qx.	12,5
Blé dur	10.000 Ha.	80.000 Ha.	8
	35.000 Qx.	800.000 Qx.	23
Orge	15.000 Ha.	60.000 Ha.	4
	240.000 Qx.	500.000 Qx.	2
Avoine	3.000 Ha.	100.000 Ha.	33
	8.000 Qx.	700.000 Qx.	87
Vigne	3.500 Ha.	250.000 Ha.	71
	30.000 Qx.	8.900.000 Hl.	296
Oliviers	141.000 arb.	1.000.000 arb.	7
	19.000 Qx.ol	132.000 Qx.	7
Pommes de terre	17.800 Qx.	290.500 Qx.	16
Bétail	122.000 Têt.	250.000 Têt.	2
Coton	1.700 Ha.	138 Ha.	12 Dim.
	4.200 Qx.	670 Qx.	6 Dim.
Lin	1.200 Ha.	néant	
	10.000 Qx.		
Tabac	21 Ha.	néant	
	270 Qx.		
Cocons de Soie	20 Qx.	néant	

(32) D'après Gouvernement Général de l'Algérie, Direction des Services économiques. Service central de Statistique. Annuaire statistique de l'Algérie, 1937. Imprimerie Minerva, Alger, 1938, I vol. in-8° jésus, 586 p.

(33) Les Statistiques ont été choisies pour 1866, d'après celles établies par M. Pignel dans la première partie du Registre manuscrit cité note 4 et les notes statistiques diverses réunies par lui et citées n° 4 de la note 7. Nous adaptons les moyennes qu'il a établies ; 1867 étant une année exceptionnellement déficitaire, par suite des calamités exposées au début de cette étude, p. 384.

actuellement en Algérie, ont été conçus dès cette époque par des colons et des géologues clairvoyants et expérimentés : barrages-réservoirs, aménagements des points d'eau, labours préparatoires, sélection des espèces végétales et animales, reboisement...

L'abandon des cultures peu rémunératrices a été accompagné d'un développement considérable de la vigne qui, on a pu le dire, a été le principal agent de la colonisation en Oranie, comme culture mieux adaptée au climat et au sol. *En 70 ans,* non seulement les surfaces cultivées ont augmenté, mais les rendements et la valeur des produits agricoles ont subi un progrès bien plus sensible. L'équipement économique a précédé le développement agricole, mais aussi la population européenne a septuplé alors que la propriété européenne quadruplait en étendue et prenait une plus-value beaucoup plus importante.

Voilà ce qu'ont fait 70 ans de colonisation française, chiffres et témoignages en main.

ROBERT TINTHOIN,

Licencié ès Lettres
Archiviste départemental
Secrétaire de la Société de Géographie
et d'Archéologie d'Oran.

COMPTES RENDUS

RANDAU (Robert). — *Un Corse d'Algérie chez les hommes bleus. Xavier Coppolani, le pacificateur.* Préface de M. Millot. (Alger, A. Imbert, 1939, 215 p. in-4°, ill. et portrait de Coppolani dessiné par Marius de Buzon, 50 francs).

Ce livre d'un écrivain bien connu et d'un explorateur intrépide devrait être lu par tous ceux qui s'intéressent à la France d'Outremer. Car nous ne trahissons pas un grand secret en notant que celui qui écrit sous le pseudonyme de Robert Randau est le fidèle compagnon de lutte de Coppolani. Son récit est donc un témoignage de premier ordre, la meilleure source pour les futurs historiens de la Mauritanie, en même temps qu'une œuvre d'art écrite avec une émotion qui, dès les premières pages, se communique au lecteur.

Xavier Coppolani, Corse dont la famille s'était fixée à Sidi Merouane (1), était entré de bonne heure dans l'administration des communes mixtes. Travailleur acharné, il consacra ses loisirs à l'étude des confréries religieuses musulmanes. C'était un homme de haute taille, plein de force, d'énergie et de sang-froid, soldat inébranlable et diplomate subtil, capable de tout sacrifier pour réaliser ses idées neuves et saines.

Il voulait renforcer l'influence française et civiliser les indigènes en canalisant le fanatisme. Selon lui, au lieu de combattre les confréries, il faut entrer en contact avec elles, les placer sous notre tutelle, gagner à nos intérêts les directeurs des zaouïas, construire des établissements religieux musulmans qui seront à la fois des institutions de piété, d'enseignement et de bienfaisance, où nos médecins et nos juges auront leur place, enfin utiliser les ramifications de ces confréries pour rétablir nos relations avec le Soudan.

M. Randau aurait pu comparer ces idées avec celles de H. Duveyrier, qui avait déjà proposé de créer une organisation chargée de combattre le fanatisme avec les armes spirituelles fournies par le Coran. Duveyrier savait qu'il y avait des khouan de la confrérie des Tidjani au Sénégal et avait formé le projet de les étudier. Coppolani n'ignorait certainement pas les travaux de son devancier, auquel il ressemble par bien des traits.

Après avoir frappé vainement à la porte du Ministère des Affaires Etrangères, Coppolani, grâce à une intervention du général de Trentinian, lieutenant-gouverneur du Soudan, obtint du Ministère

(1) Le centre de Sidi Merouane a été créé en 1874, et non à la fin du Second Empire comme le dit l'auteur p. 16.

des colonies une mission en A.O.F. (1898). Secondé par M. Arnaud, il fit une propagande pacifique et très fructueuse dans la région du Haut-Soudan et de Tombouctou. Les militaires reçurent assez fraîchement ces civils qui n'avaient pas leur « raison d'être ». Ces derniers traitèrent avec mépris les soupçons dont ils étaient l'objet et continuèrent d'employer leur méthode diplomatique. Mais la pénétration pacifique fut plus facile chez les Maures, nomades commerçants, que chez les Touareg, bergers pillards peu accessibles aux raisons religieuses. Coppolani et M. Arnaud ne réussirent pas à entrer à Araouan, grand entrepôt du sel de Taoudeni, où ils avaient fait une pointe sans prévenir les autorités françaises. Il est difficile d'approuver la témérité des deux voyageurs, mais le tableau qu'ils nous font de l'incohérence des commandements militaires, des rivalités, de l'énervement qui régnaient en 1899 dans les postes de la boucle du Niger est parfaitement exact, et personne jusqu'ici n'avait osé le faire. Le coup de « soudanite » qui amena deux capitaines à fusiller le lt-colonel Klobb et le lieutenant Meynier venus pour les relever n'en est qu'un épisode, le plus tragique de tous.

A Paris Coppolani démontre la nécessité de fonder une Mauritanie occidentale. Le Ministre des Colonies accepte de constituer ce territoire dont notre héros serait le « résident ». Mais le gouvernement général de l'A.O.F. n'admet que le principe d'une mission d'information et organise, en 1901, à Saint-Louis, un « service spécial des affaires maures ». Le président du Conseil Waldeck-Rousseau, qui avait très bien compris l'importance des problèmes sahariens, fonda une Commission interministérielle chargée d'organiser une expansion progressive dans la Mauritanie occidentale jusqu'à la ligne Araouan-Chinguetti-baie d'Arguin. Peu après Coppolani fonda la *Revue franco-musulmane et saharienne*, qui eut 13 numéros. Enfin le chef du gouvernement le nomma « secrétaire général des Colonies », chargé du territoire civil de Mauritanie, récemment délimité au nord-ouest par une convention avec l'Espagne.

M. Randau trace à grands traits l'histoire du pays et nous fait le tableau de l'anarchie qui régnait dans les tribus et de l'arrogance des chefs maures, arrogance accrue par une redevance annuelle de 2.000 pièces de guinée fournie par nous au roi du Trarza. Coppolani usa habilement du procédé de désagrégation, profitant des dissensions intestines, déployant toutes les ressources d'une diplomatie machiavélique, avant de faire avancer ses maigres troupes de spahis et de tirailleurs.

Grâce à la rapidité des mouvements, qui déconcertent les dissidents, grâce aux mesures économiques (les Maures n'obtiennent de se ravitailler en mil sur le Sénégal que s'ils ont un laissez-passer signé de lui), grâce à la création de postes comme Nouakchott et Aleg, Coppolani, toujours soutenu par les marabouts, réussit à occuper le Trarza et le Brakna. La pacification s'étend peu à peu

d'ouest en est. Elle est mal vue des bureaux de Paris, qui attribuent au Corse entreprenant le désir de faire des conquêtes inutiles et coûteuses, plus mal vue encore des commerçants de Saint-Louis, qui s'enrichissent en fournissant des armes aux Maures. Cependant Coppolani montre avec force les buts à atteindre : défense des approches du Sénégal, trop souvent razziées par les nomades, et jonction de nos possessions du Nord-ouest africain.

La méthode de consolidation lente des positions acquises ne pouvait donner de bons résultats dans ce pays désertique. Plus les moyens étaient réduits, plus on devait pratiquer la méthode offensive, très déconcertante pour ces Maures habitués aux longs palabres. C'est pourquoi Coppolani déploya tous ses moyens de persuasion pour décider le Gouvernement à faire occuper la région montagneuse du Tagant. Ce fut en vain. On lui imposa un temps d'arrêt.

Ce n'est qu'en 1905, après avoir laissé aux dissidents le temps de se grouper, qu'on l'autorise à occuper le Tagant et à visiter l'Adrar. Mais, arrivé à Tidjikdja, où il installe un fort, après une marche très dure à travers le désert, il hésite à s'aventurer plus loin avec une troupe épuisée et une provision de vivres insuffisante. Les convois de ravitaillement consomment en route la plus grande partie de ce qu'ils transportent. Presque réduite à la famine, sa petite troupe s'accroche à ce ksar infect et démoralisant, pendant que le chef fait de grands efforts pour étendre son influence morale. Hélas, dans la nuit du 12 au 13 mai 1905, il est victime d'un coup de main de Maures fanatiques appartenant à la secte des Ghoudf. Mais le fort est conservé grâce à l'énergie du capitaine Frerejean, qui réussit à relever le moral de la troupe.

La description du séjour de Coppolani à Tidjikdja, dont l'auteur, collaborateur immédiat du chef, a connu toutes les péripéties, nous est décrit en détail, avec un sens parfait du pittoresque et du dramatique et, qui plus est, avec un grand talent de psychologue.

Peut-être, avant de terminer, faut-il féliciter M. Randau d'avoir renoncé au style « artiste » de ses premiers romans. Son livre n'est pas exempt de néologismes étranges (2) et de négligences (3). Mais, en général, la simplicité du récit établit une communion parfaite entre le lecteur et l'écrivain. A la gloire du bon géant qui nous a donné la Mauritanie, M. Robert Randau a élevé le monument qui convient, plus utile, plus émouvant qu'une statue de pierre ou de bronze.

MARCEL EMERIT.

(2) Ex. p. 38, de riants paysages *affraîchis* par les ondées ; p. 56 et 69, *contribules*, au lieu de contributes.

(3) P. 57, le colonel Klobb, lire : le commandant Klobb. — P. 70, « De telles largesses ne profitent guère... les grabataires ». Nos mulets, boiteux, traînaient la patte, et le cavalier se fatiguait aussitôt qu'elles. — P. 73, proclamaient d'avoir des droits...

DE FOUCAULD (vicomte Ch.). — *Reconnaissance au Maroc, Journal de route conforme à l'édition de 1888 et augmenté de fragments inédits rédigés par l'auteur pour son cousin François de Bondy.* (Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 17, rue Jacob, Paris, 1939, 429 p. in-8°, 4 pl., 30 frs).

Il faut féliciter celui qui a eu l'idée de rééditer l'œuvre capitale du P. de Foucauld, sa *Reconnaissance au Maroc*, parue en 1888 étant actuellement introuvable. On sait qu'elle comprenait, outre ses impressions de voyage relevées au jour le jour, de nombreuses notes historiques et géographiques, une étude technique des régions explorées et un atlas de 22 cartes. Seul le *Journal de route*, accessible à tous, figure dans cette réédition, mais on y a ajouté d'intéressants fragments inédits.

M. E.

GORRÉE (Georges). — *Au service du Maroc. Charles de Foucauld*, préface du général Huré. (Paris, Grasset, 225 p. petit in-8°, 18 frs).

L'ermite du Hoggar, l'étrange amoureux du silence, aurait sans doute été très mécontent s'il avait prévu le bruit qu'on ferait autour de lui après sa mort. Ses biographes n'ont pas renoncé à découvrir le secret de son âme.

Parmi eux le R. P. Gorrée occupe une place de premier plan. Son nouveau livre, émaillé de longues citations, est agréable à lire. Il nous montre de Foucauld, au cours de la période mécréante de son existence, explorant le Maroc et offrant à la science le fruit magnifique de ses peines, puis, pendant sa vie de contemplation chrétienne à Beni Abbès, préoccupé surtout de préparer l'évangélisation des Marocains, enfin, ermite chez les Touareg, gardant toujours pour le Maroc un attachement très fort.

M. E.

SCELLES (Jean), RÉAL (Jean) et BOCHATON (G.). — *Pour que vive l'Algérie.* (Paris, *La Jeune République*, s. d., 64 p. in-12, 4 frs).

Le tome 50 des « Cahiers de la Démocratie » réunit cinq petits articles. Nous n'avons pas à donner ici notre avis sur le projet Blum-Violette, dont M. Réal chante la louange. Mais nous noterons comme les plus intéressantes l'étude de M. J. Scelles-Millie sur « l'habitat musulman », et celle de M. Bochaton sur « l'enseignement ». Cette dernière présente un plan modeste et raisonnable pour l'éducation des indigènes : Leur donner une instruction élevée aboutirait à grandir le nombre des déclassés, mais il est indispensable, pour les aider à sortir de la misère, de leur apprendre pendant deux

ou trois ans, à raison de deux ou trois heures de classe par jour, à lire, à écrire, à compter et à mieux cultiver leurs terres. La dépense serait minime et le profit très grand.

M. E.

La Question Italienne en Tunisie (1868-1938), préface de M. Yvon Delbos. (Paris, Jouve et Cie, 1939, 90 p. in-8°).

Le tome 3 des « Cahiers d'informations françaises » nous donne en 35 pages un résumé parfaitement clair des rapports franco-italiens en Tunisie et publie en annexe les traités, conventions, accords et décrets ayant trait à la question. Estimant que les faits et les textes suffisent à réfuter les calomnies, le comité qui a pris l'initiative de cette publication fournit aux Français une documentation d'une valeur indiscutable permettant de déjouer les manœuvres de ceux qui veulent semer le trouble dans la conscience publique avant de faire avancer leurs bataillons.

M. E.

Roland LEBEL. — *Le Maroc chez les auteurs anglais du XVIe au XIXe siècle.* Un vol. in-12, Larose, Paris.

Les Anglais entretinrent de bonne heure des relations avec le Maroc ; dès le XVIe siècle ils lui achetaient du sucre et du salpêtre et lui vendaient des armes, de la toile et du drap. La reine Elisabeth envoya à Marrakech, en 1585, un agent diplomatique et commercial, Henry Roberts, qui laissa un instructif récit de son voyage. Une demi-douzaine de marchands et d'aventuriers rédigèrent, à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe, des relations curieuses sur le Moghreb où ils allaient chercher l'*or du Sous*, alors fameux, qui provenait en réalité du Soudan, le *sucre de canne* (la canne à sucre était cultivée sur de larges espaces au Sous), le cuivre, le maroquin, le salpêtre, etc. Ces livres connurent beaucoup de succès dans le Royaume-Uni où déjà l'exotisme était à la mode ; à cette époque, les Maures sont à l'honneur dans la littérature dramatique, ainsi qu'en témoigne le personnage d'Othello, imaginé par Shakespeare (1604).

En 1661, Tanger fut occupé par les Anglais à la suite du mariage de l'infante de Portugal avec le roi Charles II. Ils devaient évacuer vingt-deux ans plus tard, faute de bonne administration, cet important point stratégique. De copieuses relations et des journaux particuliers ont commémoré cette prise de possession éphémère. La navigation commerciale au large des côtes marocaines et dans le détroit de Gibraltar étaient alors hasardeuses en raison de la recrudescence de la piraterie ; toute une littérature d'information s'inspira

de cette situation et renseigna le public sur la dure condition des esclaves chrétiens au Moghreb ; les renégats pullulaient sur la côte d'Afrique et ne traitaient point toujours leurs anciens camarades captifs avec la douceur désirable ; ils n'occupaient toutefois que des emplois misérables et demeuraient suspects aux indigènes.

Ajoutons, pour être complets, que déjà la littérature d'imagination essayait d'intéresser la clientèle britannique à des aventures qui avaient le Maroc pour théâtre. Robinson Crusoé, enlevé par des pirates de Salé, devient l'esclave du corsaire qui l'a enlevé. Plus tard, Robert Boyle emprunte à des relations de voyages les éléments d'un roman où il se met en cause et dont l'action se passe aussi à Salé. James Wyatt transporte dans le sud marocain, en 1748, les personnages d'un roman qui eut six éditions en sept ans.

A la fin du XVIIIe siècle, le chirurgien William Lemprière soignera des membres de la famille chérifienne et laissera un récit documenté de ses pérégrinations à travers l'empire.

Au XIXe siècle, Roland Lebel ne signale que peu d'ouvrages anglais et sans grande valeur ; certains livres de fictions enferment même des erreurs grossières sur le pays et le caractère de ses habitants.

De nos jours, la littérature dite de tourisme est d'une abondance qui n'exclut pas la médiocrité.

Le mérite principal des écrivains anglais cités par le critique a été dans le passé d'attirer l'attention du public sur le grand Etat barbaresque. Cette attention n'était pas sans arrière-pensée, moins politique que commerciale.

Il est équitable de féliciter M. Roland Lebel de nous avoir présenté dans un ouvrage d'histoire littéraire, bien composé et bien écrit, les résultats de sa minutieuse enquête sur un sujet jusqu'à ce jour mal connu.

ROBERT RANDAU.

Sœur MARIE-ANDRÉE du Sacré-Cœur. — *La femme noire en Afrique Occidentale*, préface de Georges Hardy. Un vol. in-8° avec 2 cartes, 6 croquis et 70 gravures hors-texte. Payot, édit. Paris.

Fruit de l'expérience consommée d'une Sœur blanche qui est aussi docteur en droit, cet ouvrage, où il est traité du sort de la femme dans la société noire et de l'évolution de cette société depuis l'occupation française, vient à son heure. Comme l'écrit M. Georges Hardy, dans la préface qu'il a donnée à ce travail, nous ne nous sommes guère préoccupés que des *hommes* lorsque nous avons pris le contact avec les peuplades de l'Afrique Occidentale : « La plupart des sociétés indigènes réservent à la femme une place nettement inférieure, *à peu près celle d'un animal domestique.* »

Quelque effacée que soit cette situation, elle est tout de même indispensable à l'organisation de la famille. Aussi notre œuvre civilisatrice ne sera-t-elle pas en bonne voie tant que la femme indigène n'aura pas été associée à nos desseins. Tous les coloniaux sont à peu près d'accord sur ce point.

Dans la pratique les difficultés s'inaugurent dès que la question est posée ; le noir appartient à un milieu quasi fermé, ordonné par la coutume dont le pouvoir est absolu sur l'individu et s'impose au moindre de ses actes comme à la moindre de ses manifestations intellectuelles ; il est incroyablement attaché à la tradition, semblable en ceci à toutes les races paysannes du monde. Cette tradition s'est formée à une époque où l'existence de la peuplade ou du village était menacée chaque jour par les incursions, les rezzous et les pillages des voisins et des conquérants soudanais qui lançaient dans les savanes sans autre défense que la distance des colonnes de sofas prédatrices. Le groupe menacé se serrait autour de ses chefs de clan et de son chef de guerre ; il fallait que chaque famille obéît à une stricte discipline et que l'autorité des hommes, défenseurs de la communauté, fût souveraine, pour éviter à celle-ci de se diviser et d'être abolie à main armée ; les croyances magiques, fondement de la coutume, rendaient celle-ci plus impitoyable encore ; des règles rigides et un cérémonial précis assuraient au groupe la protection des fétiches. A l'intérieur du clan, les faibles demeuraient des subalternes : la femme travaillait la terre et perpétuait l'espèce, remplacée dès qu'elle ne pouvait plus assumer ces rôles ; l'enfant travaillait avec elle aux cultures en attendant d'être guerrier ou épouse. Le chef de clan accaparait le plus d'épouses qu'il pouvait et, le cas échéant, disposait d'elles en faveur des mâles de la famille et des guerriers qu'il désirait s'attacher. La femme, dans les plus vieilles organisations africaines, a été aussi un objet de troc.

Nous errerions grandement à appliquer aux relations établies par la coutume entre les membres du groupe nos principes sur la liberté humaine et les effusions de notre sentimentalité. L'essentiel est de considérer que l'occupation française, en supprimant l'état de guerre endémique en Afrique Occidentale, a imposé avec la paix française un gouvernement régulier et sûr aux peuplades et a aboli non pas les chefs locaux, mais les abus et la tyrannie de ces chefs. Des routes commodes sillonnent le pays ; l'assistance médicale, la justice, les travaux publics ont des établissements prospères ; un nombre croissant d'enfants fréquentent nos écoles. Et un nombre croissant d'indigènes évolués, lettrés en français et acquis à certaines de nos idées, compose une élite bourgeoise où se recrutent fonctionnaires et commerçants. Joignons à ces évolués les indigènes instruits aux écoles françaises ou élevés par les missions chrétiennes. Or tous ces noirs civilisés sont gênés à chaque instant de leur vie par la coutume. Il n'est pas toujours de bonne politique

que nous fassions à nos sujets, obligation stricte de respecter les injonctions positives ou négatives de cette coutume. Nous n'avons imposé le respect de cette coutume aux autochtones que pour leur témoigner que nous ne désirions en rien heurter leurs habitudes. Nous exigeons de nos administrateurs et des tribunaux indigènes qu'ils ne violent aucune des dispositions de cette coutume ancestrale, sauf le cas assez fréquent où elle serait ouvertement contraire aux principes de la civilisation. En vérité nous n'admettons comme légitimes, pour le règlement des contestations entre noirs, que la coutume fétichiste et la loi musulmane. L'indigène chrétien ou évolué devra donc ou obéir à des mœurs qu'il abhorre de par ses nouvelles convictions, ou se convertir à l'islam pour ne point être la victime d'une coutume qui institue des privilèges excessifs au profit du chef de clan. Est-il utile d'ajouter qu'avec des prescriptions officielles aussi singulièrement rigides, le sort de la femme demeure aussi misérable que jadis ; en réalité elle est seule à ne point bénéficier des progrès moraux et matériels accomplis par les noirs depuis l'occupation française.

L'auteur du livre sur la *femme noire* fait un tableau saisissant des inconvénients d'ordre public présentés par l'attitude que nous avons adoptée en ce qui concerne la question du statut personnel. Il a divisé en quatre parties, également précieuses à l'ethnographe et au sociologue, un ouvrage écrit selon les méthodes les plus modernes de la science.

En premier lieu, Mme Marie-André donne une vue générale de la famille et de la société indigènes et traite à cette occasion, d'une part, de l'organisation coutumière chez les peuples *patriarcaux* (mossis, mandés, guerzés, bobos oulé, samos, boussancés, gourounsi), d'autre part de la même organisation chez les peuplades qui ont conservé certaines coutumes *matriarcales* (bobos fing et dagari). Des témoignages substantiels intéressent le lecteur à des mœurs sur lesquelles on n'avait que des renseignements fragmentaires. Les photographies sont très nettes, bien choisies, bien reproduites et éclairent parfaitement le texte qu'ornent d'autre part des cartes, des croquis et des plans d'habitations exécutés avec soin.

Une deuxième partie nous montre l'influence de la femme dans la famille et combien la conception indigène du mariage diffère de la nôtre. Il est affaire ensuite du mariage par achat ou par paiement d'une dot, en distinguant selon que celle-ci est payée en argent, en bêtes à cornes ou en denrées ; du mariage mossi par donation de la femme ; du mariage par l'exercice d'un droit coutumier (bolos fing), de la polygamie, des obligations en général nées du mariage, de sa dissolution par mort, par divorce ou par répudiation et enfin de la maternité et du prestige qu'elle comporte. Si le mari abandonne quasi toujours l'épouse trop vieille, jamais le fils n'abandonnera sa mère.

La femme dans la société forme la matière de la troisième partie : on y apprend le rôle que joue la femme dans la vie économique du groupe, la part qu'elle prend aux travaux agricoles ou domestiques et au commerce ; les fabrications qui lui sont réservées (bière de mil, beurre de karité, savon, poterie, nattes, vanneries, etc.). Il est parlé du goût qu'elle a de se parer, de chanter et de danser, et du concours qu'elle apporte aux solennités religieuses, aux cérémonies fétichistes, aux funérailles.

Enfin les derniers chapitres du livre, chapitres qui méritent de retenir l'attention très particulière du législateur et de l'autorité coloniale, répondent à des questions d'une actualité brûlante : comment se comportent l'islam, le christianisme et l'administration européenne lorsqu'ils ont à déterminer une ligne de conduite quand la femme noire est en cause.

Aux annexes ont été rejetés les documents qui enferment l'essentiel de l'action administrative contrainte de résoudre des problèmes rendus souvent inextricables par une doctrine officielle qui manque de souplesse.

Sœur Marie-André du Sacré-Cœur estime en définitive que nous gagnerons à notre cause les femmes indigènes par une double action législative et éducatrice. La croisade qu'elle a entreprise à Paris, depuis deux ou trois ans, n'a pas été sans résultats, elle fait des conférences de propagande dans les milieux les plus divers ; elle a même été appelée à répondre aux interrogations des membres de la Commission des Colonies, à la Chambre des Députés. Bref, après avoir lu son livre, le ministre des Colonies se décidait récemment à intervenir et à poser les premiers jalons en vue d'émanciper la femme indigène ; il prescrivait aux autorités coloniales de l'Afrique Occidentale, dans une instruction formelle, d'exiger le consentement des époux à leur mariage, de soustraire les veuves et les divorcées à l'esclavage du chef de clan, de tenir compte de l'évolution de la société noire, de considérer comme inexistantes les promesses de mariage des filles à leur naissance, etc.

Nous devons suivre avec la plus grande sympathie la tâche libératrice assumée par l'auteur. Le noir a besoin de croire, comme n'importe quel homme, à des valeurs spirituelles. A ce jour, écrit justement la Sœur Marie-André, voici le plus grand grief que l'on puisse formuler contre les coutumes et les religions du noir : ce sont des coutumes et des religions sans amour.

ROBERT RANDAU.

Reine BEURNIER. — *Sénégal*, un vol. in-12 (Peyronet et Cie, Paris).

Mme Reine Beurnier a habité longtemps Saint-Louis ; elle profita de son séjour pour visiter la colonie et s'informer des mœurs de ses indigènes. Il lui a été permis, grâce à des circonstances exceptionnelles, d'assister à des spectacles auxquels sont bien rarement conviés les Européens et de recevoir des confidences que les noirs n'ont point accoutumé de faire aux étrangers. Elle a conduit ses enquêtes avec sagacité et patience, adoptant, pour nous offrir le tableau psychologique de la société noire, des clans de métis et des groupements locaux d'origine européenne, la forme romancée, mais où l'intrigue est tellement lâche qu'elle ne constitue en somme qu'une manière commode de relier les descriptions de paysages, les observations de pure ethnographie et la peinture minutieuse des milieux tant musulmans que fétichistes où l'islam et la coutume des ancêtres s'entre-pénètrent.

Le cocher Ibrahim ne craint point les serpents parce que sa famille a un serpent pour *touré* (père) ; il ne leur fait point de mal et ils ne lui en font pas ; il connaît les *lougs* (conjurations) et les paroles qu'il faut dire pour être reconnu d'eux ; s'ils s'introduisent dans son logis, il leur sert une jatte de lait et récite les *lougs*. S'il trouve un serpent mort dans la brousse, il déchire un pan de son boubou et le pose sur le cadavre, pour l'honorer. De son côté, le brigadier de garde a le lion pour ancêtre, et le cuisinier Mamadou s'honore de descendre du lièvre, qui joue, dans le folklore des noirs, le rôle du renard de nos fables.

Mme Beurnier a noté en langue ouolof et traduit maintes chansons populaires, au rythme desquelles filles et garçons dansent. Elle montre l'affluence des mères noires à la Maternité où l'on nourrit et où l'on soigne leurs enfants ; la directrice a pour surnom Mme *Méo* (Mme Lait) ou Yaye Khalèle (la maman des enfants) et considère sa mission comme un sacerdoce. Elle voit les missionnaires au travail, s'enfonce dans la forêt de gommiers de la Basse Mauritanie où l'émir des Maures Trarza qui, grâce aux Français, ne redoute plus d'être assassiné par un frère ou un cousin, l'accueille sous ses tentes. Elle accompagne les notables musulmans aux fêtes de la Tabaski, vieille cérémonie fétichiste qui est confondue maintenant avec l'Aïd el Kébir, commémoration du sacrifice d'Abraham. Nous entrons enfin dans l'intimité la plus bienveillante des familles indigènes évoluées ; ici, on a laissé aux meubles européens la marque de fabrique et l'étiquette du prix « *parce que ça fait joli* ».

Les chapitres les plus curieux du livre sont consacrés à la sorcellerie, dont la crainte empoisonne littéralement l'existence du noir, même civilisé. Les exemples concrets donnés de cette croyance à la magie maléficiante sont choisis parmi les plus fréquents. « Les noirs, dit la directrice de l'école des filles, sont obsédés par le complexe démoniaque. Pour eux, l'univers est peuplé de djinns, et tous

les actes de leur vie, des plus intimes aux plus importants, sont commandés avant tout, par le souci de ne pas offenser un génie. » Quantité de pratiques protectrices sont signalées par l'auteur, aux pages 265 et suivantes de son livre, et un crime rituel est décrit page 273. Une confrérie démoniaque tient ses assises dans le faubourg de Sor à Saint-Loup (page 280 et suiv.) ; nous sommes ici dans les domaines du satanisme.

Il faut remercier Mme Beurnier d'avoir ajouté des notions neuves à celles que nous possédions déjà sur la magie des noirs. J'avais assemblé, à la fin de l'ouvrage de l'écrivain mossi Dim Delobsom, (*les Secrets des sorciers noirs*, Libr. Nourry, Paris) de nombreux renseignements sur les croyances populaires de Saint-Loup ; ceux qu'a recueillis Mme Beurnier complètent de la façon la plus heureuse ma compilation. *Sénégal* sera lu avec profit par les ethnographes et les folkloristes.

ROBERT RANDAU.

CHIVAS-BARON. — *Côte d'Ivoire*. Un vol. in-8° (Larose, Paris, 12 planches h. t. et une carte).

Ce livre apporte une belle contribution à la mise au point de nos connaissances sur la Côte d'Ivoire. L'auteur a obtenu il y a quelques années le prix de littérature coloniale pour des livres qui intéressaient l'Annam, la femme européenne aux colonies et le sort des métis. Son étude actuelle se divise en deux parties : l'une, proprement historique, narre l'histoire des relations de la Côte d'Ivoire (autrefois *Côte des Graines* et de la *Malaguette*, *Côte des dents* ou du *Morfil*, *Côte des Malgens*, *Côte du Bon peuple*, *Côte de l'Or*) avec la France, dont les premiers bateaux, armés par des dieppois et des rouennais, portaient les noms de *Notre-Dame du Bon voyage*, *Saint-Nicolas*, *Espérance* et *La Vierge*. La seconde partie comporte la description du pays, jusqu'au Mossi et à Ouagadougou, et des impressions judicieuses de voyage. Celui-ci a été accompli sous les auspices du gouverneur Reste qui avait la saine notion des réalités économiques d'un territoire neuf.

Les vieilles légendes du littoral, de la forêt dense et de la forêt claire, chroniques à demi-fabuleuses des pérégrinations des tribus noires, en des temps qui ne sont peut-être pas très éloignés des nôtres, sont rappelées par l'auteur à l'occasion des progrès de la pénétration française. Celle-ci fut parfois difficile et sanglante en raison des mœurs farouches des peuplades éparpillées dans les boisements et adonnées, pour la plupart, à l'anthropophagie. Sous l'impulsion de chefs de premier ordre, comme le gouverneur Angoulvant, et d'officiers dévoués à leur tâche, l'annexion des contrées forestières fut entreprise avec méthode, ténacité et *humanité*.

Des routes larges et commodes aux automobiles sillonnent à ce jour les bois épais ; les villages sont regroupés ; les soins médicaux et l'instruction française sont assurés aux indigènes ; d'immenses plantations de cacaoyers procurent à ceux-ci non seulement l'aisance mais parfois la richesse ; la langue française est devenue l'idiome de communication familier entre mille groupements dont chacun parle une langue différente de celle de son plus proche voisin. Des missions chrétiennes les initient à des croyances où l'antique fétichisme n'a plus de part. Les villes et les marchés connaissent une prospérité merveilleuse. Bref, la Côte d'Ivoire, jadis sauvage, est devenue la plus opulente des possessions françaises de l'A.O.F..

ROBERT RANDAU.

Mgr. Michel FÉGHALI. — *Proverbes et dictons syro-libanais*, texte arabe, transcription, traduction, commentaire et index analytique ; XVIII + 850 pp. gr. in-8° (Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie, t. XXXI), Paris, 1938.

Mgr. Michel Féghali est bien connu dans le monde arabisant par une série d'ouvrages déjà longue, dont lui-même, dans l'introduction de ce dernier travail, ne nous laisse pas ignorer la liste. Tous sont consacrés au Liban, à sa langue et à ses coutumes ; ce sont dans l'ordre chronologique : ses deux thèses de doctorat ès lettres (soutenues devant la Faculté des Lettres d'Alger): *Etude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban* (1918) et *Le parler de Kfar'abida* (1919) ; deux articles : *La maison libanaise* (Mélanges R. Basset, (1923) et *Textes de Wadi-Chahrour* (Journal Asiatique, 1924) ; un bref travail (en collaboration avec Al. Cuny) traitant *Du genre grammatical en sémitique* (1924) ; un ouvrage sur la *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban* (1928) ; quelques petits opuscules : *Textes Libanais* (1933), *L'élève du ver à soie* (Mélanges Gautier, 1936), *La famille maronite au Liban* (1937) ; entre temps était paru un gros ouvrage : *Contes, Légendes, Coutumes populaires du Liban et de Syrie* (1935) auquel une suite est annoncée ; un *Texte druse* est sous presse pour les Mélanges Maspéro ; enfin nous avons maintenant devant nous ce recueil considérable de *Proverbes et dictons syro-libanais*. Par ailleurs il n'est pas inutile d'indiquer, pour achever ce tableau de l'activité de Mgr. Féghali, qu'il a été professeur délégué à l'Ecole des Langues Orientales vivantes de Paris, et qu'il est maintenant professeur d'arabe à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Si nous essayons d'apprécier, du point de vue linguistique, cette œuvre si importante par sa masse, nous sommes obligés de remarquer que son intérêt est inégal. La bonne monographie

dialectale qu'était *Le parler de Kfar'abida* permettait de tracer tout un plan de travail que Mgr. Féghali était mieux à même que quiconque de réaliser ; la langue de ce village présentait en effet quelques particularités remarquables, assez rares en Orient : par exemple une structure syllabique basée sur la chute des voyelles brèves en syllabe ouverte, quel que soit leur timbre, sauf si elles sont accentuées ; l'absence de toute distinction, à l'accompli du verbe, entre les anciennes formes *qatala* et *qatila ;* l'existence, pour les verbes à troisième radicale faible, d'un seul type d'accompli, de forme *qatila*, etc. Que tout cela soit, au Liban même, des faits singuliers, la lecture du livre de Mattsson, *Etudes phonologiques sur le dialecte arabe vulgaire de Beyrouth*, pouvait le faire deviner, et la *Grammaire du dialecte libano-syrien* du P. Nakhla est venu le confirmer : il est maintenant évident que le parler de Kfar'abida, tel qu'il a été décrit par Mgr. Féghali, est quelque chose de bien particulier. D'ailleurs les parlers libanais ne forment pas une unité dialectale : il suffit de se reporter aux cartes du *Sprachatlas* de Bergsträsser pour le constater. Cela étant, on était en droit d'attendre de Mgr. Féghali qu'après avoir décrit comme il l'avait fort bien fait les particularités de son parler, il nous indiquât l'extension réelle de ce parler et les limites de ces particularités ; étant le mieux placé, par son origine et son éminente situation, pour s'occuper des parlers libanais, on pouvait aussi attendre de lui qu'il nous donnât sur la géographie de ces parlers toutes les précisions souhaitables.

Par malheur Mgr. Féghali ne semble avoir jamais senti l'intérêt de recherches de ce genre. Son parler local est pour lui un parler type : le libanais par excellence ; il a tendance à y ramener tout ce qu'il entend. De plus il n'en conçoit l'évolution que dans le temps, à partir d'un archétype qu'il croit être l'arabe classique : sa linguistique est linéaire, à une seule dimension ; la notion de surface linguistique lui est étrangère.

L'insuffisance de cette conception apparaît déjà dans sa *Syntaxe*, ouvrage par ailleurs fort utile ; dans la préface, pp. X-XIII, il pose d'abord le principe qu'« au Liban, il n'y a pas de dialectes distincts ni de sous-dialectes, tout au plus des particularités locales plus ou moins accusées : dans tout le Liban et même dans l'ensemble de la Syrie sédentaire, on parle un seul et même idiome », principe erroné : alors qu'une même structure syllabique se retrouve dans tout le Maghreb, la Syrie sédentaire et même le Liban sont partagés entre plusieurs structures syllabiques : les règles données par Mgr. Féghali pour Kfar'abida ne se retrouvent pas dans la langue décrite par le P. Nakhla et encore moins dans celle des Drûz. Une fois ce principe posé, il admet il est vrai dans le Liban l'existence de cinq zones ou régions linguistiques différentes, qu'il caractérise d'ailleurs en termes fort vagues, tant du point de vue de la langue que

de celui de la géographie ; il annonce que dans le cours du livre les exemples seront choisis dans tous les parlers libanais et notés tels qu'ils ont été entendus de la bouche des informateurs. Mais quand on feuillette l'ouvrage on s'aperçoit que ces promesses n'ont guère été tenues : la provenance exacte des exemples n'est presque jamais indiquée et leur phonétique ou leur morphologie sont presque toujours ramenées à celles de Kfar'abida.

Les mêmes remarques s'appliquent mieux encore aux *Contes, Légendes, Coutumes populaires du Liban et de Syrie.* Sans vouloir méconnaître le grand intérêt ethnographique de ces textes, on est obligé de signaler que leur titre est beaucoup trop ambitieux : la Syrie n'apparaît guère dans ce livre ; quant au Liban, il n'est représenté que par quelques villages, si l'on en juge par les rares textes (quatre sur treize) dont la provenance est indiquée : le reste doit donc être une fois de plus de Kfar'abida et ce qui n'en est pas a été habillé de la phonétique et de la morphologie de Kfar'abida.

Si nous en venons maintenant au livre qui est le sujet de ce compte rendu, nous devrons constater qu'il ajoute peu de choses intéressantes à l'œuvre de Mgr. Féghali. En l'écrivant, l'auteur a sacrifié aux tendances d'un orientalisme traditionnel et suranné. Au point de vue linguistique, puisque Mgr. Féghali a tiré ces 3 048 proverbes de sa mémoire (p. XII), le terme « syro-libanais » qui figure dans le titre est fort hyperbolique : nous sommes toujours à Kfar'abida et c'est comme un recueil de textes très brefs provenant de Kfar'abida qu'on doit considérer ce livre ; la partie la plus utile du livre est pour nous l'index de 111 pages qui termine le volume. Si nous nous plaçons au point de vue ethnologique, l'intérêt du recueil n'est pas plus évident : si certains proverbes ont une saveur locale, ou contiennent des indications précieuses sur le folklore, les coutumes ou les croyances du pays, combien d'autres ne sortent pas des généralités les plus banales et sont souvent aggravés par un commentaire insipide qui se contente de délayer la pensée contenue dans le proverbe ? Qu'y a-t-il à tirer de proverbes comme ceux-ci : 74 « Ne crois pas avant examen », 150 « Il s'arrête à l'écorce et néglige le fruit », 209 « L'ambition est plus nuisible qu'utile », 295 « Oh ! que je voudrais être un moustique pour écouter les chuchotements », 353 « Les témoignages des actes valent mieux que ceux des hommes », 405 « Il change à tous les vents », 529 « Après le malheur, le bonheur certain », 603 « Droit comme la faucille du moissonneur », 713 « La folie peut faire des merveilles », 858 « Ma mère ne m'a mis au monde qu'une fois », 923 « Qui n'écoute pas ses père et mère, la colère de Dieu descendra sur lui », 1017 « Ce que l'homme possède lui ressemble », 1139 « Pas de fumée sans feu, ni de nouvelle sans fondement », 1254 « Pas de montée sans descente », 1332 « Chaque œil voit à sa manière », 1461 « Les premiers temps sont changés »,

1063 « Nul ne peut donner que ce qu'il a », 1757 « A la guerre il n'y a pas de pitié », 1846 « Le silence est un consentement », etc. ? Des maximes aussi originales n'avaient peut-être pas besoin d'être publiées et surtout commentées. Mgr. Féghali nous dit qu'il avait d'abord réuni cinq ou six mille proverbes ; il en a donc laissé de côté deux ou trois mille. Il semble qu'il aurait pu continuer et en sacrifier encore un millier ou deux, pour ne garder que ce qui était spécifiquement local. Il aurait ainsi épargné, à lui-même une peine inutile, et à l'Institut d'Ethnologie l'édition de documents dont l'intérêt est discutable.

J. CANTINEAU.

Marcel LARNAUDE et Albert CHARTON. — *La France d'Outre-mer ;* révision de la géographie de la France, ses principaux aspects économiques. — Cours supérieur 1re année, certificat d'études primaires élémentaires. 1 vol. in-8°, 64 p. 44 cartes, 38 photogravures — Fernand Nathan, Paris, 1939, 2e édition (10 fr.).

Ce petit livre de géographie a été rédigé pour répondre aux exigences du nouveau programme de l'Enseignement du Premier degré. (Dernière année préparatoire au C. E. P.). Il est également conforme aux directives qui en ont précisé le sens dans les Instructions ministérielles du 24 septembre 1938.

Comme son titre l'indique, il traite surtout (27 leçons sur 31) des colonies de l'Empire français, et, sous forme de révision, des principaux aspects économiques de la France. Les auteurs y ont ajouté des résumés très succincts et un certain nombre de sujets de questions, qui sont autant d'indications utiles pour la préparation à l'examen.

Le format (21,5 × 28) a permis la présentation du texte et des cartes qui l'illustrent, de la manière la plus claire et la plus expressive. Chaque leçon est répartie sur deux pages se faisant face. D'un côté, un exposé très méthodique et très substantiel, dont la netteté est assurée par des divisions qui frappent l'œil, un choix heureux des caractères faciles à lire, mettant en relief l'importance relative des notions et des détails ; en un mot une perspective bien aérée, dont seule la connaissance approfondie et l'intelligence parfaite des sujets traités pouvaient permettre le dessin. De l'autre côté, des cartes, des cartons, des croquis, originaux et nombreux — on n'en compte pas moins de 44 — accompagnés de légendes et de commentaires, ont été dressés spécialement pour illustrer le texte, clairement, sobrement, de la manière à la fois la plus ingénieuse et la plus variée. Ils composent ainsi un atlas, remarquablement adapté

à l'enseignement d'élèves dont l'esprit, à peine ouvert, est peu accessible aux abstractions, mais peut être en revanche fortement impressionné par l'image et par tout ce qui sollicite la mémoire visuelle.

Cette préoccupation a conduit les auteurs à introduire, soit dans le texte, soit dans les pages consacrées aux cartes, soit sur les couvertures solidement cartonnées, 38 reproductions photographiques, judicieusement choisies, qui complètent l'illustration et présentent les aspects de la nature et de la vie des autochtones les plus typiques, les plus nouveaux pour des yeux devant lesquels l'imagination seule ne suffirait pas à évoquer la réalité. Bref, on trouve ici tout ce qui peut témoigner d'un sens pédagogique des plus avertis.

On ne peut que décerner des éloges aux rédacteurs du texte : plus d'un Français moyen pourra y recueillir des notions exactes sur notre Empire d'outre-mer qu'il ignore — on en a trop souvent la preuve. Bien que les auteurs se soient interdit toute incursion dans le domaine aride de la science, qui leur est cependant familier, ils en ont utilisé les résultats les plus définitifs : on s'en aperçoit aisément dans l'exposé de la géographie physique, des reliefs, des climats, de la végétation, de l'ethnographie. Ils se sont d'ailleurs surtout attachés à définir les conditions naturelles, les résultats et les possibilités de la mise en valeur des différents pays. Quelques chiffres précis permettent de situer chaque colonie, ses productions, les objets de son commerce dans l'économie mondiale et plus spécialement française. Ainsi le point de vue « impérial » n'a jamais été négligé. Aussi bien devait-il, dans l'éducation coloniale des jeunes Français, tenir la place prépondérante.

Disons enfin que les proportions relatives fixées par les programmes pour l'étude des diverses colonies ont été scrupuleusement respectées : c'est ainsi que 8 leçons ont été consacrées à l'Afrique du Nord, 5 à l'Afrique Noire et 4 à l'Indo-Chine.

MM. Larnaude et Charton ont fait réellement œuvre nouvelle. On doit estimer très heureux que des géographes aussi qualifiés par leur compétence et souvent par une connaissance personnelle des pays qu'ils décrivent, aient, en les mettant au service d'une tâche en apparence aussi modeste, travaillé de la manière la plus fructueuse à cette propagande en faveur de nos Colonies qui s'impose de nos jours plus que jamais, comme une nécessité politique et économique.

RENÉ LESPES.

Alfred BEL. — *La religion musulmane en Berbérie, Esquisse d'histoire et de sociologie religieuse.* Tome I. *Etablissement et développement de l'Islâm en Berbérie du VIIe au XXe siècle.* 411 pages, in-8°, Paris, Geuthner, 1938.

M. Alfred Bel annonce trois volumes sur la Religion Musulmane en Berbérie et il nous donne le premier, qui comprend plus de 400 pages.

Cet ouvrage est né de plusieurs séries de cours publics. Il en porte la marque ; il garde l'allure vivante et le caractère personnel de l'enseignement oral. Il s'enrichit des souvenirs qu'ont permis à l'auteur d'amasser quarante ans de vie africaine, de fréquentation journalière de ces Musulmans d'Oranie et du Maroc dont il a su gagner la confiance et la sympathie. Parlant des interdictions alimentaires, il nous contera que maintes fois les tolbas campagnards l'ont interrogé sur les nourritures qu'ils pouvaient absorber sans contrevenir aux prescriptions de la loi. Et combien d'observations de faits actuels viendront éclairer les faits anciens, aider à la compréhension des textes ! Ceux-ci constituent une bibliographie que sur bien des points l'on présume exhaustive. Une liste des auteurs consultés précède chaque chapitre. Pour celui qui traite du développement du mysticisme, M. Bel n'énumère pas moins de 140 titres d'ouvrages arabes. Mais il n'est guère de questions étudiées où l'expérience de l'auteur ne vivifie cette information livresque. Traite-t-il de l'islâmisation du pays ? il note que la Berbérie restera jusqu'à nos jours une terre de mission et il indique que la propagande réformiste à laquelle nous assistons lui vient d'Orient comme lui vinrent le mâlekisme, le khârijisme, le chî'isme et la doctrine almohade. A propos de la croyance permanente à la venue d'un « maître de l'heure », il rappelle la réapparition quasi-périodique de ces hommes prédestinés depuis l'occupation française et prévoit avec raison que « la liste n'en est sans doute pas close ». Etudiant l'attitude religieuse des premiers 'Abd el-Wâdide, de Tlemcen, il considère la ferveur musulmane que manifestent ces anciens nomades Berbères comme un symptôme d'accession voulue à une vie citadine et à une culture supérieure ; il note la fréquence de cette évolution chez les ruraux algériens parvenus à une certaine aisance, et il compare l'adoption de noms arabes par les princes autochtones qui conservaient leur nom berbère à l'usage actuel des Juifs de joindre un nom chrétien au nom traditionnel qui atteste leur origine. La répugnance que montraient les gens pieux du moyen âge à accepter les charges publiques lui suggère un rapprochement avec un fait dont il fut témoin quand il organisait au Maroc l'enseignement des Musulmans. Le savant vénérable qu'il sollicitait de prendre la direction de l'Université de Qarawîyn opposa un refus catégorique à cet honneur qui l'eut mis dans la dépendance du pouvoir.

C'est là certes un des avantages dont dispose celui qui, familie

avec la vie présente des pays d'Islâm, spécialement de la Berbérie, entreprend d'en expliquer le passé. Cette relative stagnation, cette répétition des mêmes conjonctures lui permettent de projeter sur les temps révolus les clartés qu'il doit à l'observation journalière. En retour, elles incitent à accorder quelque valeur pratique à ce qu'on nomme les leçons de l'histoire ; elles permettent de prévoir les mouvements qui peuvent demain comme hier agiter la masse berbère, au moins d'en reconnaître la nature et d'en mesurer la portée.

On ne saurait trop souhaiter que l'ouvrage de M. Bel devînt le bréviaire de quiconque, civil ou militaire, doit collaborer à l'administration de l'Afrique du Nord. Il y trouvera un guide remarquablement informé, de jugement sain, de lecture facile et d'ordonnance logique.

Ce premier volume consacré à l'établissement et au développement de l'Islâm en Berbérie du VIIe au XXe siècle, est divisé en trois livres. Le premier nous conduit jusqu'au XIe siècle. Après avoir tracé le tableau de la Berbérie avant l'Islâm et avoir rappelé ce que nous pouvons savoir de la religion primitive des Berbères, l'auteur retrace les phases de la conquête arabe et de l'islâmisation du pays. Le IXe siècle marque un stade décisif dans cette évolution : il voit l'installation et la diffusion de l'orthodoxie sonnite suivant le rite de l'imâm Malik, grâce aux docteurs de Kairouan. Mais le même temps, et plus précisément peut-être le siècle qui précède ont vu se répandre le Khârijisme, schisme musulman, puritanisme égalitaire, qui semble légitimer les réactions des vaincus. Comparée à cette hérésie quasi-nationale, la doctrine politico-religieuse des Fâtimides, bien qu'elle mette en jeu les vagues tendances messianiques sommeillant au cœur des Berbères, ne poussera pas chez eux des racines bien profondes. Une partie du pays reste d'ailleurs en dehors de la propagande des missionnaires orientaux. Le Khârijisme survit, prêt à relever la tête, et dans le Maroc fleurissent de curieuses hérésies locales, comme celles des Ghomâra et des Berghwâta, mélanges de pratiques magiques et de contrefaçons de l'Islâm, dont Alfred Bel nous présente une image intéressante, aussi complète que nos rares informateurs nous permettent de la concevoir.

Le livre II embrasse les deux siècles qui séparent de l'invasion hilâlienne l'écroulement de l'empire almohade. Le rapprochement de ces deux événements suffirait pour exprimer le poids dont cette période pèse sur les destinées de la Berbérie. Non seulement elle établit dans l'histoire politique, militaire, économique, culturelle, une grande coupure, un déplacement complet de l'activité, mais elle voit se produire deux faits considérables de l'histoire religieuse : Le retour au mâlikisme et la réforme d'Ibn Toumert. M. Bel les a bien mis en lumière l'un et l'autre. Le retour des Berbères au

Mâlikisme, la répudiation du chi'isme, qu'ils n'avaient adopté que partiellement et non sans répugnance, a pour conséquence logique la rupture de l'émir kairouanais et de son maître, le calife du Caire, et pour conséquence fortuite la désastreuse invasion des nomades Arabes. La sunna pratiquée selon le rite de Mâlik est désormais bien chez elle dans toute la Berbérie : dans la Berbérie orientale, qui a payé son attachement assez cher, et dans le Maghreb, qui va connaître avec les Almoravides un mâlikisme intégral. Tout le second chapitre de ce livre est consacré à cet épisode de l'histoire religieuse. Un troisième chapitre presque double est réservé aux Almohades et à leur réforme qu'Alfred Bel définit « une réforme politico religieuse à base rationaliste. » C'est peut-être là un des points culminants de l'évolution religieuse en Berbérie, à coup sûr un des faits les plus caractéristiques, puisqu'il est proprement maghribin, et le plus curieux qu'ait connu l'Islâm dans ce pays. S'aidant des œuvres d'Ibn Toûmert lui-même, des documents de première main récemment mis au jour comme le livre d'Al-Baïdaq et des travaux de Goldziher, d'Henri Basset, de Lévi-Provençal et d'Henri Terrasse, Alfred Bel nous a donné une étude excellente de la réforme et du réformateur. Cette doctrine almohade est un amalgame surprenant. La théologie orientale savante de Ghazâlî est mise à la portée des montagnards incultes de l'Atlas ; elle est exposée en langue berbère et les adeptes doivent l'apprendre par cœur ; elle répudie l'opinion subjective, mais admet l'interprétation allégorique du Coran, qui ouvre la porte à toutes les variations individuelles. Quant au Mahdi Ibn Toumert, il apparaît lui-même comme la figure la plus complexe. A la fois théologien subtil et « homme fétiche » ; reproduisant dans sa conduite les gestes du Prophète et empruntant l'organisation de sa secte aux vieux schèmes sociaux de son pays ; mélange d'astuce et de conviction ardente ; rationaliste et jouant au thaumaturge ; autocrate jaloux de son prestige et chef incorruptible qui investit l'un de ses compagnons du pouvoir suprême et ne songe pas à fonder sa propre dynastie.

Cependant, dernière anomalie, Ibn Toûmert, disciple du grand mystique Al-Ghazâlî, n'est pas lui-même un mystique. Le çoufisme, mysticisme musulman, s'affirmera comme une réaction contre la doctrine almohade. Il sera la note dominante dans le troisième livre du présent ouvrage. Nous le verrons grandir sous les dynasties du XIIIe siècle. En même temps que, dans les capitales de l'Afrique du Nord, l'institution orientale des médersas restaure, pour la commodité des gouvernements l'étude de la jurisprudence mâlikite, le çoufisme fait la conquête des meilleurs esprits. L'auteur nous rappelle les origines lointaines de cette greffe entée sur le tronc de l'Islâm. Il nous montre les princes berbères recherchant la sympathie des ascètes « Amis de Dieu », qui passent pour favorisés des joies sublimes de l'extase et du don des miracles. La mystique

devient matière d'enseignement ; elle impose une discipline morale dont on ne peut méconnaître l'élévation. A partir du milieu du XIVe siècle, « le çoufisme semble marquer un temps d'arrêt ». Il refleurit une centaine d'années après, mais combien transformé. En s'infiltrant dans les masses rurales, en devenant la religion des humbles, il achève d'islamiser le pays, mais il s'est lui-même rabaissé quant à son idéal et mécanisé quant à ses pratiques. Le culte des saints devient la forme normale de la piété du peuple, voire de l'élite, et les recueils d'hagiographie pullulent. La lutte contre l'Infidèle, que les ordres maraboutiques ont contribué à organiser a fortifié le mépris et l'incuriosité des Musulmans pour le reste du monde. Le renoncement, l'indifférence pour tout autre souci que celui de l'au-delà ont développé le fatalisme déprimant et, pour tout dire, déterminé dans une large mesure la décadence de cette civilisation musulmane qui avait connu dans ce pays quatre ou cinq siècles de vraie grandeur.

Telle est, réduite à ses traits essentiels, l'histoire qu'Alfred Bel nous retrace. On voit combien riche est la matière. Sans se dissimuler la complexité des faits, il a su les rendre clairs même à ceux qui ne disposent que d'un minimum d'initiation préalable. Quant aux lecteurs qui se croient mieux informés, ils retireront eux aussi un profit certain de l'usage fréquent de ce beau livre ; ils y vérifieront des notions acquises ; ils y trouveront, avec l'état actuel des questions et de précieux renseignements bibliographiques, le point de départ de tant de monographies qui restent à entreprendre !

GEORGES MARÇAIS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-TROISIÈME VOLUME DE LA « REVUE AFRICAINE »

(1939)

E. ALBERTINI. — Le Recueil des Inscriptions latines de l'Algérie (*avec une carte*)..... 26

Y. ALLAIS. — La « Maison d'Europe » à Djemila (*avec 1 plan et 5 illustrations hors texte*)..... 35

SAADEDDINE BEN CHENEB. — Etudes de littérature arabe moderne : I. Muḥammad al-Muwaylihi..... 358

J. DESPARMET. — Les Chansons de Geste de 1830 à 1914 dans la Mitidja (*avec 3 figures hors texte*)..... 192

T. LEWICKI. — Sur l'Oasis de Sbrū (Dbr, Shbrū) des géographes arabes 45

F. LOGEART. — Bornes délimitatives dans le Sud du territoire de Cirta (*avec 1 carte et 7 inscriptions latines*)..... 161

G. MARÇAIS. — Sur un Lion de marbre trouvé à la Qal'a des Beni Ḥammad (*avec 6 figures et 1 planche hors texte*)..... 182

O. MEYNIER (Général) et LEHURAUX (Commandant). — La Guerre sainte des Senoussya dans l'Afrique française (1915-1918) 227, 323

RAHMANI SLIMANE. — Coutumes kabyles du Cap Aokas *suite*... 65

E. RAVENET. — Un épisode de l'expédition de 1541 contre Alger. L'échauffourée de la porte d'Azzoun..... 303

R. TINTHOIN. — L'Oranie agricole en 1868 (*avec une carte hors texte*) 383

BULLETIN de l'Institut d'Etudes orientales..... 155

Comptes rendus. — E. ALBERTINI, G. MARÇAIS et G. YVER : *L'Afrique du Nord française dans l'histoire* (A. Bel), p. 121. — Y. ALLAIS : *Djemila* (C. Courtois), p. 134. — A. BEL : *La religion musulmane en Berbérie. Esquisse d'histoire et de sociologie religieuse* (G. Marçais), p. 426. — R. BEURNIER : *Sénégal* (R. Randau), p. 419. — G. H. BOUSQUET : *Introduction à l'étude de l'Islâm indonésien* (A. Bel), p. 298. — CHIVAS-BARON : *Côte d'Ivoire* (R. Randau), p. 420. — E. DESTAING : *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous* (A. Bel), p. 138. — Général DUBOC : *L'épopée coloniale en Afrique occidentale française* (M. Emerit), p. 284. — A. DUPUY : *Bouzaréa, Histoire illustrée des Ecoles normales*

d'instituteurs d'Alger-Bouzaréa (H. Isnard), p. 150. — EL-WAN CHERISI : *Le Livre des Magistratures* (*Kitab al-Wildyât*) (A. Bel), p. 291. — Mgr. M. FÉGHALI : *Proverbes et dictons syro-libanais* (J. Cantineau), p. 421. — Ch. de FOUCAULD : *Reconnaissance au Maroc, Journal de route conforme à l'édition de 1888 et augmenté de fragments inédits rédigés par l'auteur pour son cousin François de Bondy* (M. Emerit), p. 413. — Maréchal FRANCHET D'ESPEREY : *Bugeaud* (M. Emerit), p. 147. — G. GORRÉE : *Au service du Maroc : Charles de Foucauld* (M. Emerit), p. 413. — M. HOMET : *Garderons-nous nos colonies d'Afrique ?* (*A.O.F., Cameroun, A.E.F.*) (M. Emerit), p. 286. — Ct C. HUBERT : *Le Colonel Dominé* (M. Emerit), p. 285. — IBN AZ-ZUBAÏR : *Silat as-Sila. Répertoire biographique andalou du XIIIe siècle* (A. Bel), p. 135. — M. LARNAUDE et A. CHARTON : *La France d'Outre-Mer* (R. Lespès), p. 424. — R. LEBEL : *Le Maroc chez les auteurs anglais du XVIe au XIXe siècle* (R. Randau), p. 414. — M. H. LELONG : *Le Sahara aux cent visages* (R. Randau), p. 279. — W. LESLAU : *Lexique Soqotri* (*Sudarabique moderne*), *avec comparaisons et explications étymologiques* (J. Cantineau), p. 140. — R. LESPÈS : *Oran, Etude de géographie et d'histoire urbaines* (J. Despois), p. 276. — Sœur MARIE-ANDRÉE du Sacré-Cœur : *La femme noire en Afrique Occidentale* (R. Randau), p. 415. — H. MASSÉ : *Croyances et coutumes persanes, suivies de contes et de chansons populaires* (A. Bel), p. 293. — F. MAURETTE : *Afrique équatoriale, orientale et australe* (R. Tinthoin), p. 286. — Ch. MONCHICOURT : *Etudes kairouanaises : Kairouan et les Chabbia* (1450-1592) (J. Despois), p. 291. — V. PIQUET : *Histoire des monuments musulmans du Maghreb* (A. Bel), p. 136. — R. POTTIER : *Un pionnier saharien méconnu : Henri Duveyrier* (M. Emerit), p. 145. — F. POULALION : *Rapport sur l'expédition Paul Soleillet au Sahara* (1874) (R. Randau), p. 148. — R. RANDAU : *Un Corse d'Algérie chez les hommes bleus : Xavier Coppolani, le pacificateur* (M. Emerit), p. 410. — Y. RÉGNIER : *Les petits-fils de Touameur* (R. Randau), p. 282. — J. SCELLES, J. RÉAL et G. BOCHATON : *Pour que vive l'Algérie* (M. Emerit), p. 413. — VERGIAT : *Les rites secrets des primitifs de l'Oubangui* (R. Randau), p. 289. — J. WILBOIS : *L'action sociale en pays de missions* (M. Emerit), p. 149. — P. ZŒTMULDER : *L'Islâm en Indonésie* (A. Bel), p. 297. — *La question italienne en Tunisie* (1868-1938) (M. Emerit), p. 414.

Chronique. — L'Archéologie algérienne en 1938, par L. LESCHI. — VIe Congrès international d'études byzantines..... 151, 302

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 FÉVRIER 1939..... 15

LISTE DES MEMBRES DE LA « SOCIÉTÉ HISTORIQUE »..... 5

Le Gérant : JULES CARBONEL.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)